This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 119.12

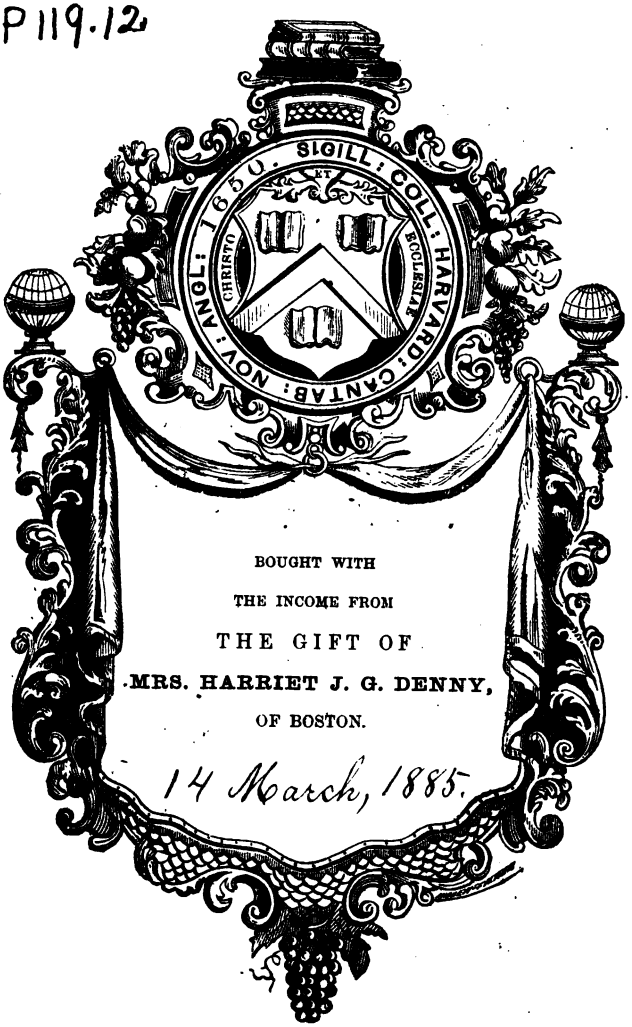

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
MRS. HARRIET J. G. DENNY,
OF BOSTON.
14 March, 1885.

BRUXELLES, IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

DE A. VAN DALE.

1845.

~~IV.4504~~
BP 119.12

MAR 14 1885
Denny fund.
(1-14.)

AVERTISSEMENT.

Il n'est pas de pays au monde qui, toutes proportions gardées, possède plus de livres rares et précieux que la Belgique, et où l'amour des livres soit plus vif et plus général. Mais ce goût pacifique et moral, ce goût incompatible avec les mauvaises passions et qu'il est d'une sage politique d'encourager, ne produit point, par l'isolement, les résultats utiles qu'on en peut attendre; il agit sans direction et sans concert, et manque de ces moyens de communication qui, agrandissant la sphère des idées, redressent les erreurs, répandent les connaissances et rapprochent dans un même but tous ceux qu'animent les mêmes sympathies. Cette lacune, nous avons l'ambition de la combler. Nous voulons essayer d'établir entre tous ceux qui aiment les livres, une correspondance suivie, et d'imprimer à de simples préférences, à des velléités incertaines, à des tendances personnelles, une direction raisonnée et scientifique.

La bibliologie est une science très-vaste, qui ne nous manquera jamais. Elle nous offre une immense variété de sujets, et nous aurions bien du malheur si, après l'avoir

étudiée toute notre vie, nous ne parvenions pas à en extraire quelques détails intéressants, quelques faits inconnus ou mal appréciés jusqu'ici, quelque conséquence inattendue.

Il est inutile de dire que nous envisagerons la bibliologie au point de vue de ses rapports avec la Belgique.

Voici quelle sera habituellement la composition de nos bulletins :

1° Des articles sur l'histoire littéraire du pays, principalement sur des bibliographes, des imprimeurs, des calligraphes, des graveurs, des relieurs, des bibliophiles qui méritent d'être tirés de la foule.

2° Des dissertations sur les diverses parties de la bibliographie.

3° L'histoire des bibliothèques publiques ou particulières.

4° Des descriptions de livres rares et précieux, soit imprimés, soit exécutés par d'autres moyens graphiques.

5° Des anecdotes qui se rattachent à la bibliologie.

6° L'annonce des ouvrages bibliologiques qui paraîtront dans quelque langue que ce soit.

7° Des renseignements sur les ventes importantes qui auront lieu.

8° Une correspondance destinée à procurer aux amateurs des articles qui leur manquent, et à rendre possibles des échanges mutuellement profitables.

9° Enfin un choix des meilleurs articles de la librairie Vandale.

On s'efforcera de réunir dans ce bulletin les avantages que présentent le *Bulletin du bibliophile* de M. Techener, l'*Alliance des arts* du bibliophile Jacob, le *Moniteur de la librairie* de M. J. M. Quérard, la *Revue de bibliographie analytique* de MM. E. Miller et A. Aubenas, les anciens recueils de MM. F. Hennebert et L. Polain, le *Serapeum* du

docteur Naumann et le *Press-Zeitung* de M. Hitzig. Nos relations, que nous pouvons appeler européennes, nous permettront de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se fera dans le domaine où nous venons demander droit de cité.

Quoique le bulletin ait des rédacteurs en titre, tous les amis des lettres sont conviés à sa rédaction. Nous recevrons avec reconnaissance les communications que l'on voudra bien nous faire, et nous les mettrons sous les yeux du public, quand elles seront en harmonie avec le plan et l'esprit de notre recueil.

De Rc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

L'amour des Livres.

On l'a dit depuis longtemps, et cela est vrai, aimer est tout l'homme; mais les manières d'aimer sont aussi différentes que les caractères et les circonstances. Dans cette diversité néanmoins, et abstraction faite des nuances fugitives, des distinctions subtiles, deux sortes d'amour dominent toutes les autres en offrant un de ces contrastes qui constituent les divisions nettes et tranchées : l'amour sensuel et l'amour spiritualiste.

N'est-ce pas là, au résumé, pour parler comme les savants, l'antinomie qui sépare en deux larges classes les systèmes de philosophie quels qu'ils soient, c'est-à-dire les explications plus ou moins claires, plus ou moins contradictoires de la nature humaine? Cette antithèse est aussi ancienne que le monde, et je vous prie de croire que je me comprends, quoique j'emploie des termes empruntés au langage des écrivains qui dédaignent trop souvent d'être compris.

Est-il nécessaire de dire que l'amour sensuel ne recherche que des jouissances peu délicates, va même jusqu'à se livrer à des appétits grossiers et ne connaît rien au delà des apparences extérieures, tandis que l'amour spiritualiste, planant dans une sphère éthérée, se dégage de tout lien matériel et ne vise qu'à l'union intime et mystérieuse des âmes ?

Certes, entre ces deux amours il n'y a pas à balancer, le second est de tout point préférable au premier. Cependant l'un et l'autre sont incomplets et ne donnent qu'une moitié de l'homme.

Si l'amour sensuel se traîne sur la terre, l'amour spiritualiste s'égare dans les nuages; si l'un se borne à des réalités palpables, l'autre poursuit d'insaisissables rêveries.

Comment concilier ces extrêmes? je n'aime guère l'éclectisme de M. Jouffroy; il n'a été jusqu'ici qu'une doctrine d'impuissance et d'égoïsme, laquelle passant des spéculations de la pensée dans la pratique journalière, n'a consisté pour ses adeptes qu'à excuser la mobilité des opinions, la lâcheté des apostasies, à choisir et à s'arroger cupidement ce que chaque position sociale présentait de plus productif. Mais, après tout, l'éclectisme n'est pas responsable des torts de ceux qui parlent en son nom, et, dans la lutte des idées et des partis, c'est à lui qu'il faut en revenir.

Il résulte de ces prémisses que le véritable amour, comme la véritable philosophie, accepte la dualité humaine, et que s'il accorde toujours la suprématie à la partie morale et intelligente, il reste dans les conditions organiques de la vie. On a beau dire, le sentiment a la sensation pour base. Il n'y a que l'amour coupable qui doive s'arracher les yeux comme l'incestueux Œdipe.

Or, ce que nous venons d'avancer sur l'amour en général s'applique parfaitement à l'amour des livres, à la *bibliophilie*.

Là aussi le sensualisme se montre à côté du spiritualisme : là aussi un compromis éclectique tend à les mettre d'accord.

Le bibliophile sensuel s'arrête à la forme extérieure d'un livre : ce qui le touche uniquement c'est la qualité et la dimension du papier, la forme du caractère, le *dauphin* des Aldes, le *compas* des Plantins, la *sphère* des Elzeviers, la reliure de Padeloup ou de Derome, de Thouvenin ou de Simier, les gravures et *illustrations* qui ornent le volume, la rareté des exemplaires : ne lui parlez pas du contenu ; il ne s'en est jamais occupé, onc il ne s'en informera. Que les lettres soient disposées de manière à former un sens raisonnable, une maxime piquante, une observation ingénieuse, il n'importe ; qu'elles soient d'un bel œil, régulièrement espacées, ajustées selon une *justification* élégante, ou que par leur incorrection, au contraire, elles révèlent quelque procédé typographique primitif, il est content, il n'en demande pas davantage.

Donnant dans l'extrême opposé, le bibliophile spiritualiste n'admet que des livres qui l'instruisent ou lui plaisent. Qu'ils soient imprimés d'une manière barbare, sur du papier cotonneux ou friable, d'une teinte grise ou jaune, communs ou rares, souillés par des mains négligentes et profanes ou proprement conservés, affublés d'une enveloppe sauvage ou parés d'un riche et gracieux maroquin, il est à cet égard d'une

incurable insouciance. Pourvu que l'idée se manifeste à lui, il tient peu à sa forme visible.

Avec un pareil goût, la typographie cesserait d'être un art, et la plupart des bibliothèques ne seraient bonnes qu'à être mises au pilon ou livrées aux incendiaires du calife Omar.

Heureusement que le bibliophile éclectique se charge de les préserver. Lui aussi garde sa prédilection pour les ouvrages bien pensés, bien écrits, mais il aime que ce mérite soit rehaussé par des beautés sensibles : il apprécie le pouvoir des influences physiques sur l'entendement et la volonté, et puisqu'un livre est la pensée qui s'est fait corps, il veut que ce corps réponde aux types les plus purs et les plus parfaits. Cependant il s'intéresse en même temps aux essais, aux tentatives de l'art; il s'efforce de dérober à la destruction, à l'oubli, les monuments ou rares ou dédaignés; l'importance du contenu le rend moins sévère sur la rusticité du contenant, la perfection de l'extérieur lui fait excuser la médiocrité du fonds.

Et puis, pour juger de l'utilité d'un livre, il n'imite pas ces censeurs rigoureux, persuadés que leurs mépris sont la mesure de leur supériorité. Tolérant et facile, il prend pour modèle l'ineffable bonté du souverain juge.

Le Seigneur avait résolu de détruire Sodome. Abraham osa lui dire : « serait-il possible que vous fissiez périr l'innocent avec le coupable? » s'il y avait cinquante justes dans cette ville, les extermineriez-vous » avec les autres? ne pardonneriez-vous pas plutôt à toute la ville, à » cause d'eux? »

Le Seigneur dit : « si je trouve cinquante justes dans Sodome, je » pardonnerai en leur faveur à toute la ville. »

« Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je parlerai encore à mon sei- » gneur, quoi que je ne sois que cendre et poussière. S'il s'en fallait de » cinq qu'il n'y en eût cinquante, feriez-vous périr toute la ville, parce » qu'il y en aurait cinq de moins? — Non, dit-il, je ne la détruirai » point s'il s'y trouve quarante-cinq justes. »

Abraham continuant de parler, lui dit : « Mais s'il n'y en avait que quarante? — A cause de ces quarante, répondit le Seigneur, je ne la détruirai point. »

« — Seigneur, dit Abraham, ne vous fâchez pas, je vous prie, si je parle encore. Peut-être qu'il n'y en aura que trente. »

Le Seigneur dit : « Si j'y en trouve trente, je ne la détruirai point. »

« — Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je parlerai encore à mon seigneur. S'il ne s'y en trouvait que vingt ? »

Le Seigneur dit : « A cause de ces vingt, je ne la détruirai point. »

Abraham dit : « Seigneur, je ne parlerai plus que cette fois. Peut-être n'y en aura-t-il que dix. »

« — S'il y en a dix, répondit le Seigneur, je ne la détruirai point. »

Qui ne sent que tout est divin dans cet admirable dialogue ?

Instruit par tant de mansuétude et d'indulgence, le bibliophile éclectique ne dit pas seulement : « Qu'un livre renferme seulement dix bonnes pages et je lui fais grâce ; » une seule page, que dis-je, dans cette page une seule pensée suffit pour cela.

Il n'appartient à personne de dérober à l'humanité une seule pensée utile, consolante ou élevée.

C'est pour cette classe de bibliophiles que le présent bulletin a été fondé.

L'avertissement qu'on vient de lire en explique suffisamment le but.

Ainsi que nous l'annonçons, étrangers à l'esprit d'exclusion et de coterie, nous ne fermerons à qui que ce soit l'accès de notre bulletin. Quiconque recueille des livres devient notre collaborateur naturel. Toute communication qui se rapportera à l'objet que nous avons en vue, sera reçue avec gratitude. Si nous étions des philanthropes, c'est-à-dire des êtres d'élite qui adorent le genre humain pour avoir le droit de haïr les individus, on pourrait se défier de notre bienveillance ; mais grâce à Dieu, nous ne sommes que des bibliophiles, et à ce titre nous ne nous bornons pas à aimer sèchement les livres : notre sympathie s'étend à toutes les personnes qui les aiment comme nous.

Dr Rg.

La curiosité savante.

A Rome, à Athènes, les musées étaient sur les places publiques, dans les temples, les portiques, où l'on médisait de Philippe et de Pompée. La religion et le patriotisme, le respect des noms célèbres, la vanité quelquefois, faisaient conserver avec vénération des objets qui n'avaient de véritable valeur que par le souvenir ; ainsi la dépouille du sanglier de Calydon se gardait chez les Tégéens, les osse-

ments de Géryon étaient à Thèbes, les cheveux d'Isis à Memphis, la lyre d'Orphée à Lesbos, d'où Néanthe, fils du tyran Pittacus, l'enleva à prix d'or, croyant par ce vol attendrir à son tour les animaux et les pierres; un amateur acheta 3,000 drachmes la lampe d'Épictète, Denis le Tyran paya fort cher les tablettes d'Eschyle; le bâton que le philosophe Pérégrin avait déposé en montant sur le bûcher, fut vendu un talent; la flûte de Timothée et celle d'Isménius devinrent des espèces de reliques. Mais il n'y a aucun rapport entre ces actes passagers et rares de quelques individus et l'attention persévérante de nos collecteurs. La *curiosité*, dans le sens archéologique et artistique de ce mot, n'est pas un produit de l'antiquité ni du moyen âge, c'est un fruit de notre temps. Peu d'époques ont entassé autant de ruines que la nôtre, et peut-être qu'en voyant avec quelle rapidité aujourd'hui devient la postérité pour hier, et s'effacent les idées et les œuvres de l'homme, s'est-on attaché avec plus d'ardeur à disputer au temps les débris d'un passé qui vieillit si vite et qui sitôt devient inintelligible.

Quoi qu'il en soit, jamais la *curiosité* n'a été poussée aussi loin. Si elle dégénère en puérile manie, ne perdons pas de vue que le soin que l'on met à sauver de petites choses en conserve parfois de grandes, que des riens isolés acquièrent un certain prix par leur réunion systématique, et qu'il ne faut jamais assurer, même de la moindre bagatelle, qu'on n'en tirera pas un jour une utilité réelle. (Extrait des *Nouveaux souvenirs d'Allemagne; Pèlerinage à Munich*, par le baron De Reiffenberg. Bruxelles, 1843, 2 vol. in-18, t. II, pp. 155-156.)

HISTOIRE

DES LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS.

Rutger Velpius, imprimeur à Mons.

Quand on recherche l'époque à laquelle l'imprimerie fut introduite dans les diverses localités de la Belgique, on ne peut se défendre d'un

sentiment de surprise en voyant les villes flamandes précéder celles des provinces wallonnes de près d'un siècle entier (1). C'est que le caractère et surtout les idées d'un peuple peuvent avec le temps singulièrement se modifier. Aux XVe et XVIe siècles, ces mêmes Wallons, qui aujourd'hui aiment à se poser comme les champions du mouvement et des *idées avancées*, jouaient avec amour et ténacité le rôle de *rétrogrades*. Tandis que la Flandre accueillait la réforme religieuse et repoussait énergiquement la domination de l'Espagne, on vit le Hainaut et l'Artois servir d'arme offensive dans la main d'Alexandre Farnèse pour reconquérir à Philippe II les provinces méridionales des Pays-Bas. Lors de la surprise de Mons par Louis de Nassau, en 1572, ce prince huguenot crut devoir protester en présence du magistrat (2) de sa volonté de ne porter aucune atteinte à l'exercice de la religion catholique, ni à la sécurité des nombreux couvents qui remplissaient cette ville. Une pareille démarche, qu'on n'eût probablement pas faite dans une ville de Flandre ou de Brabant, prouve combien les Montois d'alors étaient opposés aux innovations religieuses.

Les plus anciens livres imprimés à Mons portent la date de 1580, et sont sortis des presses de Rutger ou Rutgher Velpius; ce même Velpius qui imprimait auparavant à Louvain, et qui, après la prise de Bruxelles, en 1585, vint s'établir dans cette capitale, comme imprimeur du gouvernement. Je n'ai trouvé sur son arrivée ni sur son séjour à Mons aucun renseignement dans les archives de la ville; mais il paraît très-vraisemblable qu'il y aura été appelé par le prince de Parme, à l'effet d'imprimer ses *placarts* et ordonnances, et qu'on l'aura récompensé plus tard de ce déplacement en le nommant imprimeur de S. M. C. à Bruxelles.

Son début, à Mons, fut un pamphlet contre le prince d'Orange, intitulé : LE RENART DÉCOUVERT (3). Dans ce pamphlet, très-adroitement fait et écrit avec chaleur et entraînement, on soutient la thèse que le prince d'Orange, depuis le début de la révolution, a toujours été fatal à la Belgique, en voulant faire de cette révolution *son affaire particulière*, en entretenant à cet effet la dissension entre les pro-

(1) De Rg., *Essai sur la statist. anc. de la Belg.*, P. II, pp. 61, 147.

(2) On appelait ainsi le corps municipal.

(3) *A Mons en Hainaut, chez Rutger Velpius, imprimeur juré*, 1580. Sur le Nouveau Marché. Petit in-4°, *A* cahiers sans pagination, cotés de *A* à *D*.

vinces, et en mêlant la question religieuse à ce qui, dans le principe, n'avait été qu'un mouvement purement politique. A part les exagérations inséparables de ces sortes d'écrits, il faut convenir que l'histoire a ratifié à peu près ce jugement sur le Taciturne.

Mon exemplaire du *Renart découvert* est relié avec un autre livret du même genre, et sans doute du même auteur, intitulé : LE RETOUR DE LA CONCORDE AUX PAYS-BAS *par le retour de Madame* (1). On croyait généralement alors au prochain retour de Marguerite de Parme dans le gouvernement général des Pays-Bas; ce retour était regardé par les *conservateurs* comme celui de l'âge d'or.

Velpius fit aussi paraître, la même année, un volume nullement politique, une de ces petites dissertations excentriques, de ces *drôleries* auxquelles M. Nodier sait donner tant de prix, et dont le fond cependant est souvent loin de valoir l'élégant éloge de l'ingénieux auteur des *Mélanges* et le maroquin doré de Simier qui leur sert d'habit. Il est une foule de ces précieuses raretés qui n'ont de bon que leur reliure, et de curieux que leur titre. Mais ce n'est pas à nous, bibliophiles, de blâmer une manie tout au moins innocente; et, s'il faut à chaque homme un jouet, autant vaut nous amuser à ramasser de rares *plaquettes*, qu'à cultiver des tulipes ou à collectionner des papillons. Ajoutez à cela que dans le bouquin le plus insignifiant il y a toujours un peu plus à apprendre que dans la tulipe la plus magnifique ou le papillon le plus diapré. Nous ne repousserons donc pas avec dédain le petit volume si rare intitulé : KAKOΓΕΙΤΝΙΑ SEV MALA VICINIA, LIBELLVS VICINOS MALOS *velut catalogo recensens, quidque ab ipsis vel commodi vel incommodi expectare liceat, obiter demonstrans.* PER D. LIBERTVM HOVTHEM LEODIVM POETAM LAVREATVM. Montibus Hannoniæ. Apud Rutgerum Velpium, typog. iurat. MDLXXX. *Cum gratia et privilegio Reg. Majest.* in-8° sans pagination, coté de *A* à *D*.

Ce Libert Houthem était alors régent du collége de Houdain, à Mons. Et il est une remarque qu'à ce sujet je me permettrai de faire, si vous ne l'avez déjà pas faite avant moi, c'est que la plupart des facéties ou prétendues facéties de cette époque sortaient de la plume de graves personnages, ecclésiastiques, docteurs et professeurs, qui les avouaient hautement sans crainte de compromettre leur dignité. En vérité les

(1) *A Mons en Hainault, chez Rutger Velpius, imprimeur juré*, 1580. Petit in-4°, 5 cahiers cotés de *A* à *E*.

pédants d'alors étaient moins pédants que les nôtres, et nous sommes en progrès en fait de prudence littéraire comme dans tout le reste. Dites-moi, s'il vous plaît, quel est le docteur d'aujourd'hui qui oserait imprimer un *Pantagruel?*

Rutgher Velpius avait pour marque la vignette que nous reproduisons ici, et que M. De Reiffenberg a décrite en ces termes dans l'*Annuaire de la Bibliothèque Royale* de 1841, page 287 : « Dans un cartouche accosté de deux figures de vieillards, une tour surmontée de l'ange exterminateur remettant son épée dans le fourreau. Sur la porte de cette tour la Justice et la Paix s'embrassent, ce qu'exprime une banderole avec cette légende : *Justitia et Pax osculate* (osculatae). Sacr. Psal. 84 (1). » Au bas, les armes de Louvain, où Velpius avai résidé auparavant. R. Ch—n.

(1) M. De Rg a fait connaitre dans le même recueil, année 1842, pp. 321-22, une impression très-rare de Velpius, de l'an 1582.

Le Lecteur monastique.

On sait que dans les couvents il y a des religieux qui lisent à haute voix au réfectoire et quelquefois dans d'autres circonstances. Un manuscrit de l'abbaye de Stavelot, conservé à la Bibliothèque Royale sous les nos 1688-1694, écrit ou recopié vers l'an 1524 par le frère *Winand De Balis*, contient à la fin des instructions en vers à ce sujet, qui sont commentées et paraphrasées en prose. Elles occupent les feuillets 247-252. Je me bornerai à transcrire les vers :

Qui bene vult legere fratribus, sciat ista tenere :
Sit constans, ne terreat hunc correctio quevis,
Ast humilis sit ut audiat hunc qui corrigit ipsum.
Non sit festinus, respiret sufficienter,
Non sit clamosus tacitus vel, sed moderatus.
Si queat audire frater ultimus hunc, satis extat (?).
Sillaba que gravis est, non tanto corripiatur
Quin queat agnosci, nec longis equiparetur.
Aspiret queque sunt aspiranda, velut *haut;*
Accentum proprium teneat sibi dictio quevis.

Que dissillaba sunt monosillaba non faciat, nec
Quod monos.est duplicet, nec unica dictio bipera
Efficiatur, eo quod significata rescindunt
Spiritus, accensus, diversificatio partis.

Que diptonganda fuerint diptonget, et illa
Consideret caute, male scribendi variat que
Usus, ut est *quo, qi. q. q.* (1) tamen simul et *qui.*

Ga, go, gu spiret, *ge, gi* per latera giret
Et cum vocali semper sibi personet, ut *gi*
Sit bene discernet, *justus, gustus* nisi spernet.

Littera queque sonet semper, nec ulla liquescat
Cum queat audiri, tamen *s* simul *u* que notabis,
Disruptus; languet, continguens, unguit et *urguet.*

Sillaba *ti* fit *ci* quacunque sequente vocali,
Ni preit *s* aut *x*, aut differt aut venit *h* post;
Justior ista probant (probat) *lis*, *mixtio* sive *Mathias.*

(1) Signes abréviatifs.

Au discernatur nec vel *af* vel *of* esse credatur,
Non sonet *os* sicut *us*, *u* grossius, *f* flat acute.
Ecce brevi metro descripta est forma legendi:
Raro corrigitur qui per eam regitur.

Voilà donc une théorie complète de l'art de lire, si l'on en croit l'auteur de ces vers techniques ; je doute que M. Frédéric Hennebert, qui a traité ce sujet *ex professo*, soit entièrement de cet avis.

De Rg.

Encore un manuscrit de la bibliothèque royale. — Séjour de Madame du Chastellet et de Voltaire à Bruxelles. — Les esclaves de Marie.

J'ai souvent réfléchi qu'un moyen de donner de l'intérêt aux descriptions de Bruxelles, esquissées chaque jour, serait d'y rattacher le souvenir des étrangers célèbres qui l'ont visitée. Voltaire, sans doute, ne peut-être oublié dans cette nomenclature. En 1722 il accompagna madame de Rupelmonde en Hollande, et passa par Bruxelles où il vit Rousseau. Ce fut entre les deux poëtes un échange de compliments qui devaient bientôt aboutir à une haine mortelle. L'auteur du poëme de la *Ligue* (alors il appelait ainsi son épopée) raconte qu'on lui fit les honneurs de la capitale des Pays-Bas à merveille, et qu'on le mena dans le *lupanar* le plus célèbre du lieu, où il improvisa même des vers qu'on me dispensera de rapporter (1).

En 1739 ce fut encore sur les pas d'une femme qu'y revint l'homme prédestiné au titre de *patriarche* et de *philosophe* par excellence. Bruxelles ne l'amusait guère cependant ; cette ville était, suivant lui, le séjour de l'uniformité. Heureusement il y avait rencontré un petit-fils de l'illustre et infortuné grand pensionnaire de Witt, premier président de la chambre des comptes, et possesseur d'une riche bibliothèque : Voltaire y puisa à pleines mains pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations ;* dans l'intervalle il travaillait à

(1) *Corresp. génér.*, édit. de Desoer. Paris, 1817, tom. IX, p. 2; *Mémoires pour servir à l'hist. de la bonne compagnie*, dans les *Nouv. archiv. histor. des Pays-Bas*, tom. VI, p. 266.

Mahomet, écrivait au prince royal de Prusse près de monter sur le trône, donnait des fêtes à la princesse de Chimai et au duc d'Arenberg ; séjournait à Enghien et faisait des excursions à La Haye, à Berlin et à Cirey. C'est ainsi qu'il passa les années 1739, 1740, 1741 et 1742. Mais les intérêts de la dame de ses pensées lui donnaient surtout de l'occupation. La maison du Chastellet avait depuis longtemps un procès considérable contre celle de Hoensbroeck. La sublime Émilie, si maltraitée par la fausse marquise de Créquy, et à qui, malgré ses infidélités, Voltaire fut attaché tant qu'elle vécut, vint solliciter à Bruxelles. Voltaire, rompu aux affaires aussi bien qu'à la poésie, eut l'adresse d'accommoder ce procès pour lequel les parties se ruinaient en frais depuis plus de soixante ans. Il fit avoir au marquis du Chastellet deux cent vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé (1).

Pour aider au succès la belle Émilie, esprit fort en vertugadins, ne dédaigna pas le secours d'une adroite hypocrisie. L'archiduchesse gouvernante Marie-Élisabeth d'Autriche était fort dévote, et partant sa cour affichait de grands airs de piété. Afin de se rendre cette princesse favorable, madame du Chastellet, qui mourut sans sacrements et se piquait d'incrédulité, voulut être reçue dans une confrérie fondée par l'Infante Isabelle, celle des *Esclaves de Marie*, dont la gouvernante et tout ce qu'il y avait d'illustre autour d'elle faisaient partie.

L'année même du décès de l'archiduchesse et de celui de Rousseau, c'est-à-dire en 1741, elle fut nommée prévôte de la confrérie. La bibliothèque royale a acquis le manuscrit où elle a inscrit son nom, au-dessous de ses armoiries, dans lesquelles, par parenthèse, ne figurent pas, sur l'écusson de femme, ces déplorables tonnelets, ce rebus si bourgeois dont on se moque amèrement dans les prétendus mémoires de la marquise de Créquy, mais en champ d'azur un aigle d'or éployé avec un serpent de même entre les serres. L'inscription est au verso du 106e feuillet et conçue en ces termes :

Gabrielle Émilie de Breteuil,
Marquise du Chastellet esclave de la vierge
Marie, prevoste l'année 1741.

(1) *Mém pour servir à la vie de M. de Voltaire*, tom. I, p. 90. *OEuvres*, tom. X, p. 456.

A la vue de cette jonglerie Voltaire dut bien rire dans sa barbe. Il ne manquait plus pour rendre la plaisanterie complète, que la signature de ce philosophe qui, au surplus, devint bien père temporel des capucins du pays de Gex. S'il avait été d'une naissance plus relevée, peut-être aurait-il figuré parmi toute cette aristocratie *maricole*.

Le manuscrit qui me fournit cette piquante anecdote est un in-folio relié en velours rouge. Abandonné longtemps à des marmots qui se sont amusés à en feuilleter les *images*, il a beaucoup souffert. Cependant il est encore dans un état très-présentable. Les armoiries de la plupart des *esclaves de Marie*, hommes et femmes, y sont peintes en grand, avec ce sentiment du genre qu'on ne retrouve presque plus aujourd'hui dans les dessins héraldiques. Il en est qui portent le nom de Flacchio, roi d'armes assez connu des amateurs du blason; d'autres celui de P.-F. Colins.

Le volume débute par *Isabel Clara Eugenia esclava de la virgen Maria*. Une note nous apprend que l'infante et toutes ses dames, après s'être confessées et avoir communié, se dédièrent à la *Salutation angélique*, le jour de l'Assomption de l'année 1626.

Chaque signature est autographe, ce qui forme une précieuse isographie. L'écriture et l'orthographe de la plupart sont tout à fait aristocratiques, c'est-à-dire détestables. J'en choisirai plusieurs qui appartiennent plus particulièrement à la Belgique, et je suivrai l'ordre du manuscrit.

Marie Royne de France et de Navarre, seure du Roy, esclave de la tres gloriose (sic) *vierge mere de Dieu Notre Dame.*

Marie de Médicis poursuivait alors ce voyage décrit avec emphase par le Sr de la Serre, et fini tristement à Cologne, où elle vint mourir de misère sous le toit qui abrita plus tard le berceau de Rubens.

pIetate et CharItate
VIrgInI DeIparæ ManCIpata
eX voto
Maria Elisabetha.

L'archiduchesse a tracé elle-même ce chronogramme qui fournit l'année 1722.

17+44.
Pietate et concordia

Marie Anne d'Autriche indigne esclave de la vierge Marie de Notre Dame. Elle était l'épouse de Charles-Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, dont la mémoire a conservé tant de popularité.

Marie (Christine) *Albert* (de Saxe-Tesschen), 1782.

1755 *fide et pietate.*

Anne Charlotte de Lorraine, humble servante de la très-sainte vierge.

Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orleans, famme de Monsieur frere unique du roy de France.

Henriette de Lorraine princess de Falsebourg.

Marie de Montmorency.

Marie Ysabel marquise de Berghes, comtesse de Bergh.

Marie Claire de Croy, marquise d'Hauvré.

Louise de Noielle.

Dona Isabelle Coloma.

Marie Leonore de Rye.

Anne Catherine de Ste Aldegonde.

Marie Margerite de Halewin.

Isabel de Bourgogne.

Isabelle de Rubempré.

Donna Anna de Ligne y de Cardona.

Dorothée Claire de Croy, duchesse douariere de Croy et d'Arschot.... (*Le* 23 *d'auril* 1627); celle dont on a des poésies manuscrites.

Dona Helena de Borja y Boussu.

Maria von Mansveldt.

Honorine Margeurite Anna de Hornes, comtesse de Grimberghe.

Honorine de Witthem comtesse de Megem.

Françoise de Damhoudere.

Teresse Ellectris (sic) 1695. L'électrice de Bavière, qui suscita à la princesse de Vaudemont cette scène si vivement racontée dans les mémoires du feld-maréchal de Westerloo; t. I, pp. 139-141.

Marie Claire née duchesse de Croy et d'Havré, princesse du Saint-Empire, 1709.

Albert Octave prince T'Serclaes de Tilly, 1699.

Marie-Therese de Croy et d'Havré, landgrave de Hesse Darmstatt, 1698.

Mª Therese Pinateli y Aragon, marquise de Westerloo, née duchesse de Terranoba y Monteleon, 1703.

Da Maria Carolina de Austria.

Claire de Souza Pachevo, née princesse de Nassau, 1711.

Claude Lamoral prince de Ligne et du Saint-Empire, 1711.

C'Aligre, comtesse de Rupelmonde, 1713, 1722.

C'est la dame que Voltaire accompagna à son premier voyage aux Pays-Bas.

Louise Anne duchesse de Sagan, princesse de Lobcouitz, princesse de la tour et Tassis, 1715.

Eleonore Elisabeth princesse de Salm, comtesse d'Ursel, 1716.

Marie Anne Teodor de Ligne, comtesse de Horne, 1697.

F. de Boisschot, comte d'Erps, 1648.

Pierre Eugene de Gavre, marquis d'Ayseau.

Charles Eugene ducq d'Arenberg.

La duchesse Aremberg et d'Archot (sic) 1696.

Philippe comte d'Egmont prince de Gaure, 1658.

Therese de Merode comtesse de Gamarage, 1659.

Therese de Merode, prinsese de Steinheuse, 1660.

Philippe Croy Chimay Daremberg, prince du dict Chimay et du Saint-Empire, 1651.

Claire Marie par la grace de Dieu née princesse de Nassau, princesse de Ligne, 1668.

Jean Charles de Watteuile, marquis de Conflans, 1669.

Marie Ane Dogenbrughe, née comtesse de Duras, baronne de Berlo, 1670.

Marie Josephine de Halleuuein, duchesse d'Havré, 1669.

Dorothée Brigitte Ferdinande de Croy, marquise de Lede, 1672.

Marie Anne Elisabeth de Lorraine, princesse de Vaudemont, 1673. Celle dont parle le marquis de Westerloo.

Ambroise Augustin François de Bette, marquis de Lede, 1673, que le duc de Saint-Simon a loué, en ajoutant que c'était un *liégeois sans naissance* (?) *qui s'était élevé par son courage, son assiduité et ses talents pour la guerre* (1).

Mais le duc de Saint-Simon, suivant la mode ordinaire, et s'exagérant beaucoup son rang et sa naissance, aimait à rabaisser ceux des autres. En général, en fait de généalogies, il n'y en a qu'une seule qui

(1) *Mémoires*, éd. de Delloye. Paris, 1843, tom. XXXVI, p. 141. Cf. *Mémoires du maréchal de Westerloo*, tom. I, pag. 270; tom. II, pag. 258, 259, 266, 267.

soit bonne, et c'est la nôtre. Le duc de Saint-Simon remarque que Bette fit d'autant plus aisément son chemin, que l'Espagne manquait de généraux et qu'il devint excellent capitaine, puis il en trace un portrait à sa manière chaude et ferme. « Je n'ai guère vu, dit-il, plus vilain petit homme, plus malotru, plus tortu, un peu bossu, fort rousseau, l'air très-bas, mais les manières nobles, avec de l'esprit beaucoup, de la vivacité, de la hauteur, et le visage allongé, décharné, le plus désagréable du monde. J'avais pris à tâche de l'apprivoiser, et j'y étais parvenu. Nous causions souvent ensemble au palais, et il était de ceux qui venaient manger familièrement chez moi sans prier. Sa conversation était simple et agréable, souvent mêlée de traits fort justes et fort naturels, quelquefois plaisants, quoique sérieux et réservé. Depuis mon retour il fit un voyage en Flandre, où il eut l'honneur d'épouser une Croï qui n'avait rien, qu'il ramena en Espagne, lui sans s'arrêter à Paris où elle fut dame du palais de la reine, dont il est parlé ici. »

Anne Louyse Philippe de Verreyken, comtesse de Boussu, 1675.

Wolffg. de Bournonville, vicomte de Barlin, general de bataille des armées de Sa Ma^té, gouverneur de Brux. (Bruxelles) 1675.

Marie Madeleine de Berghes, comtesse de Grobendoncq, 1678.

Olimpe de Mancini, veuve du prince Eugene Maurice de Savoye, 1684.

Isabelle de Merode, duchesse de Holstein, marquise de Westerloo, mère du feld-maréchal.

Jean Philippe, née (sic) *comte de Merode, baron de Peterschem, prevost de l'an* 1685, *esclave deuouué* (sic) *de la très Ste-Vierge dans* 11me *année de mon age.*

Honorée Marie de Bette, comtesse de Wacquen (des bâtarde de Bourgogne).

Anne d'Ursel, comtesse de Raganne, 1689.

Guillaume Hyacinthe, prince de Nassau-Siegen et du St-Empire, 1691.

Marie-Therese de Gand, marquise de Risbourg, comtesse de Maldeghem, 1693.

Charles-Louis-Antoine d'Alsace, comte de Boussu, prince de Chimay et du St-Empire, 1694.

Charles de Boisschot, comte d'Erps, baron de Saventhem, 1702.

Thérèse, comtesse Visconti, née marquise de Cusancy, 1727.

Marie-Charlotte, princesse de Hornes, née comtesse d'Ailesburij, 1732.

Philippe-François, prince de Rubempré et d'Eversberghe, 1732.

Le comte Ūge de Lannoy, 1733.

Par un hasard très-singulier, quand Voltaire vint à Bruxelles avec madame du Chastellet, il y avait dans la maison du comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles, un valet de chambre qui passa ensuite au service de la marquise, devint historien de Voltaire et raconta dans ses mémoires les petites infidélités que la chaste Émilie faisait à son philosophe. On comprend bien que je veux parler de S. G. Longchamp.

Dingna comtesse de Lalaing, née de Vanhove, 1725.

Le baron de Woestenraedt, 1735.

Charles prince de Arenberg, 1739.

Therese comtesse Vander Nath, née comtesse Zichy de Homonna, 1740.

Eleonore princesse de Lobkowitz duchesse d'Ursel, 1742.

Frederic comtesse d'Ingelheim de Herzelles, 1745.

Charles duc d'Ursel, 1745.

Woldemar comte de Löwendal, 1746, le célèbre général.

Marie-Terese comtesse douaire de Haudion, née marquise de Hoensbroeck.

Marie-Elisabeth comtesse du S. E. R. de Limbourg-Styrum, née marquise de Laverne, 1752.

Ferdinand Gaston, duc de Croy, prince de Berghes et de St-Empire romain, 1754.

Henriette, comtesse de Calenberg, 1756.

Balt.-Phil., comte de Merode, 1756.

Eugène-Albert-Charles Affaytadi, comte de Ghistelle, prince et comte du St-Empire, 1758.

Anne-Léopoldine comtesse de Cruquembourg, née comtesse de Chanclos, 1760.

Marie-Madelaine comtesse d'Argenteau, née comtesse d'Ongnies de Mastaing, 1761.

Cette dame clôt la liste, dont la marquise du Chastellet occupe à peu près le milieu. On dirait que celle-ci y représente, entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, la transition de la foi sincère et naïve à l'incrédulité froide et coquette.

De Re.

Livret rarissime relatif à l'Histoire de Belgique.

Testament de Pasquil, impotent et vieil homme,
Par le pape aduoé, et imprimé à Rome,
A vous peuple belgique, enuoyé pour mémoire
Priant Dieu que vous doint sur l'ennemy victoire.

Petit in-4° de 8 feuillets, imprimé en lettres italiques.

Opuscule satirique qui n'a pas d'autre titre que ces quatre vers. On n'y trouve aucune indication qui puisse en faire connaitre l'origine. En le lisant on y reconnait seulement la main d'un anti-catholique.

Il existe peu de livres plus rares ou moins connus que celui-ci.

35 Fr. Techener, *Bull. du bibl.*, oct. 1843, n° 860, p. 467.

De Rg.

Une charte de Charles-Quint avec illustrations.

Dans la séance tenue le 31 mai 1843 par le comité historique des arts et des monuments, près le ministère de l'instruction publique de France (*Bull.*, 9e numéro, pp. 684-855), M. Huard, directeur du musée d'Arles, a adressé le calque des riches et belles peintures qui ornent une charte de Charles-Quint, aux archives d'Arles. « Elles « représentent, dit M. Huard, Charles-Quint armant chevalier son » frère Antoine-Ferdinand, et peut-être lui cédant l'empire. Fer- » dinand porte de Castille coupé d'Autriche. » Je ferai remarquer qu'avant de recevoir l'empire, Ferdinand portait dans son écusson, le quartier de Hongrie; et que lorsqu'il n'était qu'infant il portait habituellement écartelé, au Ier et IVe grand quartier contre-écartelé, au premier et dernier canton, surécartelé de Castille et de Léon, au 2e et 3e d'Aragon, parti de Sicile, enté d'argent, à une grenade de sinople; au IIe et IIIe grand quartier, écartelé : au 1er canton d'Autriche moderne; au 2e de Bourgogne moderne; au 3e de Bourgogne ancienne; au 4e de Brabant; sur le tout de Flandre, parti de Tyrol; au lambel d'argent de trois pendants (voyez mon

Histoire de la Toison d'Or, pp. 534-551). — Ces chartes ou diplômes ornés de miniatures, n'étant pas communs, doivent être enregistrés avec soin.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES.

Notice biographique sur le marquis Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de FORTIA-D'URBAN, *en son vivant correspondant de l'Académie de Bruxelles, lue à la séance publique de cette compagnie le 17 décembre 1843.*

Le 18 février 1756, il y avait fête à l'hôtel de ville d'Avignon. Monsieur le viguier venait d'obtenir du ciel un héritier de sa race, et tous les magistrats, c'est-à-dire les trois consuls et l'assesseur, avaient voulu le tenir sur les fonts. Il en résulta pour le nouveau-né une collection imposante de neuf prénoms, ce qui souvent faisait dire plus tard au chevalier Artaud de Montor, ami de M. de Fortia et son confrère à l'Institut : *Quel est donc celui de vos patrons que l'on chôme aujourd'hui?*

L'enfant qui entrait ainsi dans le monde était moins partagé du côté de la fortune que de la naissance. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, appliqué à compiler des méchancetés en mauvais style, ce Tallemant dépourvu du sens de l'élévation et de la noblesse, et qui trouvait un malin plaisir à rabaisser tous ceux dont il parlait, M. de Fortia descendait de juifs convertis (1). On serait plus près de la vérité en affirmant que sa famille était ancienne et illustre. Il paraît même qu'une de ses aïeules, Sibylle de Fortia, née au château de ce nom en Catalogne, l'an 1352, épousa en secondes noces Don Pèdre, roi d'Arragon (2); *y que fuese de la sangre que de reyes descendia* (3). Nous n'approfondirons pas ce fait généalogique, malgré l'intérêt que réveille bizarrement ce genre de re-

(1) Tallemant des Réaux, article de Malherbe, édit. de Bruxelles; Méline, 1834, t. I, p. 239. Cf. *Histoire de la maison de Fortia* (par M. de Fortia lui-même). Paris, 1808, in-12.

(2) *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. III de l'*Hist. généal. et hérald. des pairs de France*, par M. le chevalier de Courcelles. Paris, 1826, in-4°, *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. IX du *Nobiliaire univ. de France*, publié par M. de Saint-Allais. Paris, 1816, in-8°. — Biographie de M. le marquis de Fortia-d'Urban (extraite du n° 12 du *Biographe*), par Constantin, avocat, etc. — *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia-d'Urban*, par le comte de Ripert-Monclar (suivi de la bibliographie générale et raisonnée de ses ouvrages, par M. de Hoffmanns). Paris, 1840, in-8° de 84 pages.

(3) Ancienne romance espagnole.

cherche à une époque où les prétentions aristocratiques remplacent l'aristocratie ; nous ne voulons point empiéter sur l'*Almanach royal* ni sur l'*Almanach de Gotha*, bons livres, s'il en fut, mais qui, contrairement à un mot répété fréquemment, ne sont pas ceux qui contiennent le plus de vérités.

M. de Fortia passa son enfance, tantôt à Avignon, tantôt à Cadenrousse, dans une propriété de son père. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut mené à Paris. Il resta dix-huit mois à Passy dans une maison d'éducation tenue par un certain M. Le Cœur, puis on l'envoya au collége de la Flèche (1), où il fit toutes ses classes y compris la rhétorique. En 1771, il vint achever ses études à l'école militaire de Paris, et s'y voua avec ardeur aux mathématiques. Cependant la carrière des armes manquait pour lui d'attraits ; après environ trois ans, il sortit de l'école sans avoir pris rang dans l'armée.

Malheureusement son père était dans l'impossibilité de lui assurer un état. Nommé, dès l'âge de quinze ans, capitaine de dragons, il s'était signalé dans plusieurs campagnes par une bravoure brillante. Mais s'il réunissait les précieuses qualités de sa profession, il en avait aussi les défauts. Ses affaires étaient fort embrouillées, son patrimoine presque entièrement engagé, et, pour combler ce désordre financier, il vivait sous un autre toit que sa femme, dont il n'était pas pourtant séparé. Quoiqu'il ne possédât rien en propre, il gaspillait ce rien avec une insouciance toute soldatesque, sans songer que son fils pût éprouver quelques besoins ; il pensait faire assez en lui léguant des prétentions considérables sur une branche de sa famille. Un jour qu'il visitait sa femme, il rencontra chez elle ce fils dont l'air d'abattement le frappa. Le jeune homme lui avoua que l'incertitude de son avenir était cause de sa mélancolie ; alors le marquis, dans un accès de sensibilité, tira magnifiquement de sa poche quelques écus, et dit au pauvre adolescent qu'il se consolât, puisqu'il lui abandonnait la suprême jouissance d'une de ces habitations rurales que, dans le midi de la France, on appelle granges et dont il avait encore le droit de disposer.

M. de Fortia se mit en route à pied pour ce manoir : véritable grange, tombant en ruine, affondrée, ouverte à tous les vents. A peine y était-il installé que les consuls lui envoyèrent une sommation d'acquitter certaines taxes dont le montant excédait de beaucoup le contenu de sa bourse. Le jeune mathématicien ne perdit cependant pas la tête, il examina l'exploit et vérifia que pendant plusieurs années sa grange avait été surtaxée. En conséquence, au lieu de payer, il réclama la restitution des sommes indûment perçues, ce qui lui produisit au delà d'une centaine de livres. Cent livres ! dans sa situation, c'était un trésor. Une circonstance imprévue vint encore l'accroître.

Il y avait dans le village un fermier qui avait gagné de l'aisance au service des marquis de Fortia. Touché du dénûment du fils de ses anciens maîtres, il vint

(1) Louis XV avait fondé récemment à La Flèche une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune.

le trouver et lui confia qu'un nombre assez considérable d'arbres de haute futaie qui bordaient plusieurs champs, appartenaient en réalité, non au propriétaire du fonds, mais à celui de la grange. Ces arbres auraient eu une valeur assez grande, si les frais nécessaires pour les abattre, les couper et les transporter à la ville prochaine n'eussent absorbé presque tout le bénéfice. Cette observation fut pour M. de Fortia un trait de lumière; il avait le cœur et les sentiments d'un gentilhomme; mais il comprenait la noblesse autrement que les préjugés à la mode ne l'avaient faite. Il pria donc le fermier de lui montrer comment on abattait et coupait un arbre, et le voilà bientôt la cognée à la main donnant, avec une simplicité antique, l'exemple de ce que peut le courage dans la mauvaise fortune.

On ne lui permit pas d'aller plus loin. Quand les paysans virent que le descendant des premiers seigneurs du pays ne dédaignait pas le métier de bûcheron, ils se disputèrent à qui ferait la besogne et transporterait le bois au marché prochain. La vente fut beaucoup plus lucrative qu'on n'aurait pu l'espérer. Ces fagots-là n'étaient pas des fagots ordinaires; leur histoire s'était divulguée et n'en avait point haussé médiocrement le prix.

Riche de quelques centaines de livres, M. de Fortia se crut capable de tenir tête au sort et même de réparer ses injustices. Il avait le projet de terminer des affaires que son père négligeait et rendait chaque jour plus inextricables. Mais avant tout il lui fallait une position, et il résolut de vaincre ses répugnances pour l'état militaire auquel l'appelait sa naissance.

Sans tarder, il arrive à Paris muni d'un placet pour le ministre de la guerre. Le ministre était à table à côté d'une belle dame à laquelle il semblait s'étudier à plaire, lorsqu'on lui remit une lettre qu'on disait très-pressante. Seul, le ministre ne l'eût pas ouverte; devant des personnes qu'il voulait convaincre de sa ponctualité, il en rompit le cachet et, après l'avoir parcourue, s'écria d'un air d'impatience : « Qui me délivrera de tous ces mendiants du Midi ? » La belle dame remarqua que le procédé était impoli puisqu'elle-même appartenait au Midi; elle prit sans façon la lettre pour en connaître l'auteur, et en lisant le nom de Fortia, déclara que le pétitionnaire avait l'honneur d'être quelque peu son cousin, et qu'il était scandaleux que le roi ne fît rien pour d'aussi bons gentilshommes. Il se trouva là quelqu'un qui avait été à la guerre avec le marquis de Fortia, et qui, entre autres traits d'intrépidité et de vieille audace féodale, raconta que le marquis, indigné d'une capitulation dans laquelle son régiment était compris, refusa nettement de s'y soumettre, et ramena sa compagnie d'Allemagne en France à travers mille dangers, sabre à la main, trompettes sonnant. La belle dame recommença ses exclamations, les convives lui répondirent par des transports d'enthousiasme d'autant plus chauds qu'on était au dessert, et le ministre, pressé de tous côtés, n'eut point d'autre parti à prendre que de signer sur son assiette une ordonnance de gratification en attendant une commission d'officier qu'il présenterait au roi.

Le 28 avril 1773, M. de Fortia entra, avec le grade de second sous-lieute-

nant, dans la compagnie Charitte du régiment du roi, infanterie, en garnison à Nancy (1), et en 1774, le 19 avril, reçut à Versailles (2) la croix de chevalier novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand-maître de ces ordres unis.

Quoiqu'il consacrât à ses livres le plus de temps qu'il pût, il allait dans le monde. Sa bonne mine, relevée par l'uniforme, ses manières calmes, qui contrastaient avec la pétulance naturelle ou affectée de ses camarades, l'originalité de son début, sa réputation de sagesse dans un âge si tendre, tout contribuait à le tirer de la foule. Les succès qu'il ne cherchait pas accouraient au devant de lui, sa retenue lui était de plus grand secours que la confiance cavalière et conquérante des autres, ses refus valaient mieux que leurs brigues. Ainsi recommandé, il trouva moyen d'emprunter une somme d'environ cinquante mille francs, pour laquelle il hypothéqua loyalement ses espérances. Cet argent devait le défrayer à peu près une couple d'années à Rome, où il tâcherait de faire évoquer une cause qui traînait à Avignon depuis longtemps; il avait compris qu'il ne pouvait se montrer dans la capitale du monde chrétien en plaideur nécessiteux. Se produire de la sorte c'était perdre son procès avant de l'entamer. Le fils d'un marquis de Fortia, plaidant contre une duchesse de Gadagne (3), pour des reprises énormes, devait avoir au moins un carrosse, des gens, et vivre en homme de condition.

Le 26 mai 1777, M. de Fortia arriva à Rome, dans un équipage convenable à son rang et à la scène où il allait paraître. Il se fit présenter au pape, aux cardinaux, aux ministres étrangers, et fut particulièrement accueilli par le cardinal de Bernis et par la marquise de Puymonbrun, sa nièce, dont il ne tarda

(1) Ce régiment, alors un des plus beaux de l'armée française, était commandé par le comte du Châtelet (Chastellet)-Lomont, qui fut créé duc à brevet le 2 février 1777.

(2) Nous avions dit d'abord, d'après des notes mises à notre disposition, que cette cérémonie avait eu lieu dans la *chapelle de Versailles;* mais M. de Ste-James de Gaucourt, auteur d'un ouvrage encore inédit, intitulé : *Versailles féodal, royal et municipal*, lequel assistait à la séance de l'académie, a bien voulu nous écrire à cet égard. D'après sa lettre, les réceptions des chevaliers des ordres unis de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, se faisaient le plus souvent dans le chœur de la paroisse St-Louis (aujourd'hui la cathédrale) ; quelquefois, dans l'église des Récollets, même dans celle de Notre-Dame, paroisse royale.

« Un motif, dit M. de Gaucourt, s'opposait à ce que la solennité eût lieu à la chapelle, c'est que le roi n'était pas le *grand-maître* de l'ordre de Saint-Lazare, que la chapelle était celle du roi et non des princes, et que l'on n'y faisait d'autres réceptions que celles des chevaliers *des ordres* (du St-Esprit et de St-Michel), ce qui ne voulait pas dire qu'on y reçût les chevaliers de l'ordre de St-Michel seul. — Ainsi recevoir des chevaliers autres que ceux des *ordres*, dans la chapelle, était *une dérogation à l'étiquette;* je doute qu'elle ait eu lieu. » Effectivement M. de Ripert-Monclar, dans sa Notice, p. 17, désigne l'église St-Louis, et confirme l'observation de M. de Gaucourt.

(3) La marquise de Calvisson, sœur de la duchesse de Gadagne, avait déclaré ne vouloir pas se mêler du procès.

pas à devenir le commensal. On voit qu'il avait fait bien du chemin depuis sa prise de possession de la grange paternelle.

Mais sa partie ne s'endormait pas. M. de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome, reçut bientôt une lettre du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, qui l'invitait à favoriser de tout son crédit les adversaires de M. de Fortia, en faisant annuler le rescrit d'évocation qu'il avait obtenu.

M. de Fortia, instruit par le cardinal des injonctions de M. de Vergennes, s'empressa d'en neutraliser les effets, en adressant à la cour de France un mémoire remarquable par sa concision, sa clarté, et cette logique saisissante, qui établit la conviction sans la violenter. Le caractère de M. de Fortia était un mélange de douceur et de force. Il avait plus de persévérance que d'énergie, comme son esprit plus de ténacité et de suite que de portée et d'étendue. Le besoin lui avait mis la cognée à la main, la nécessité le rendit jurisconsulte. Son mémoire fut lu par Louis XVI; ce prince, d'une intelligence droite, frappé des arguments qu'il contenait, ordonna au ministre de rester neutre dans cette affaire.

Un procès est souvent une hydre dont les têtes se multiplient à mesure qu'on les coupe. Celui de M. de Fortia en avait déjà enfanté trois autres. L'avidité des hommes de loi écartait tout accommodement et compliquait les difficultés; mais la lutte se renfermait dans l'enceinte des tribunaux sans se trahir jamais dans les salons. M. de Fortia plaidait contre un de ses parents qui se trouvait aussi à Rome : les deux rivaux, qui savaient vivre, se voyaient habituellement et allaient quelquefois visiter leurs juges dans la même voiture. On eût dit de ces officiers français et anglais qui, à la bataille de Fontenoy, se tuaient le plus poliment du monde.

M. de Fortia, après avoir dépouillé de vieux titres, réfuté les sophismes de la chicane, mis dans leur jour des points de droit perfidement obscurcis, après s'être acquitté de ses obligations envers la société où il exerçait officiellement les honorables fonctions de quatrième *sigisbé* d'une princesse, avait encore beaucoup d'heures à donner à l'étude. Le démon du barreau lui faisait ce loisir. C'est alors qu'il lut Condillac, supérieur, suivant lui, à Locke, Leibnitz et Malebranche : jugement singulier, que les relations du philosophe de vingt-deux ans avec le père Jacquier, chaud partisan de Condillac, et les tendances idéologiques de l'époque peuvent seules excuser.

Appliqué en même temps aux mathématiques, il se crut de force à réformer l'algèbre et le calcul intégral, par une de ces témérités tranquilles qui lui étaient familières et qui rarement portaient coup.

Il y avait alors à Rome un jeune homme très-intéressant. Le chevalier de Pougens, fils naturel du prince de Conti, joignait à un esprit orné, à une capacité littéraire remarquable (1), à d'heureuses velléités comme peintre et comme

(1) Pougens, à l'âge de huit ans, avait composé un petit poëme en langue allemande : *Das Morgen-Raethe*.

musicien, les agréments extérieurs qui font mieux valoir ces divers genres de mérite. Des rapports d'âge, de goût, de caractère, le lièrent bientôt d'amitié à M. de Fortia.

A la suite de la petite vérole qu'eût à Rome le chevalier de Pougens, en 1778, il était devenu presque aveugle. Son ami, pendant sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres, et lorsqu'un empirique de Lyon lui eût ravi pour toujours le don précieux de la vue, M. de Fortia qui, à la veille de terminer tous ses procès, s'était retiré à Châteauneuf-de-Pape, entre Avignon et Orange, tandis que son père poursuivait à Rome un arrêt définitif, invita le chevalier de Pougens à venir habiter Avignon.

Ici commence un roman, dans lequel il se trouva mêlé malgré lui, malgré sa complexion très-peu romanesque. Pougens, presque aveugle, avait connu à Lyon Sophie-Ernestine de Tott. Elle était la fille aînée de ce fameux baron de Tott, qui aurait donné aux Turcs une artillerie et une marine formidables, si les Turcs étaient capables de quelque progrès continu. Sa beauté, son instruction, ses talents, charmèrent les derniers regards de Pougens, et la vive et brillante demoiselle s'éprit d'un pauvre aveugle sans fortune et sans famille.

De retour à Paris, Pougens fit connaître à madame la comtesse de Tessé, le baron de Tott et sa fille, auxquels cette dame, prompte à s'enthousiasmer, offrit un logement chez elle, après la mort de madame de Tott. La comtesse de Tessé, de la maison de Noailles, comptait alors trente-neuf ans. Elle n'avait point d'enfants et jouissait d'une grande fortune. Quand on vit mademoiselle de Tott établie chez elle, des partis avantageux se présentèrent. Il y en eut un surtout qui plut particulièrement au baron. Mais sa fille fut d'un autre avis. Etonnée au dernier point de ses refus, madame de Tessé lui fit subir un interrogatoire, et apprit la passion qu'elle nourrissait dans son cœur. Une passion! quelle merveilleuse trouvaille pour une femme sur le retour et adonnée à la sentimentalité! Il s'agissait seulement d'éviter les emportements du baron de Tott, qui, habitué à ranger à leur devoir des Tartares et des Turcs, ne se serait pas laissé toucher par des désespoirs d'amour. Il fut convenu que M. de Pougens voyagerait pendant trois années consécutives dans les pays étrangers, en tâchant de s'y créer une existence littéraire et scientifique; mais madame de Tessé exigea que pendant cet intervalle, il n'eût aucune correspondance avec sa belle, ne voulant pas que M. de Tott pût lui reprocher d'avoir favorisé un projet aussi contraire à ses vues. Les deux amants promirent tout ce qu'on voulut. Au bout de huit jours, ils avaient oublié leurs serments; ce fut mademoiselle de Tott qui viola le sien la première, comme de raison. Un commerce épistolaire s'organisa entre eux, à l'insu de madame de Tessé; mais Pougens, honteux de tromper sa généreuse protectrice, s'ouvrit à M. de Fortia, qui servit dès lors d'intermédiaire et de négociateur entre les jeunes gens et la comtesse. Cette entremise officieuse dura pendant six mois de l'année 1781 (1). Ces six mois étaient prodigieusement longs

(1) *Correspondance* (de M. de Fortia), faisant suite aux Mémoires de Pougens. Paris, Tournai, 1804, pp. 297-250.

pour un épisode de roman, aussi le mariage avait-il perdu tout son intérêt pour madame de Tessé, mécontente que son plan n'eût pas été exécuté, et il fut entièrement rompu par mademoiselle de Tott, dont les émotions s'étaient calmées. Ce dénouement fatal à l'amour nuisit en même temps à l'amitié. Depuis ce moment, la liaison de M. de Fortia et du chevalier de Pongens n'eut plus la même intimité.

M. de Fortia était riche enfin, il était jeune, de qualité, instruit, et, libre de ses engagements militaires depuis la fin de 1779, il pouvait parcourir les carrières les plus brillantes, mais ses sympathies l'attiraient moins vers la cour que vers les sciences et les lettres. Revenu à Paris, il vécut dans la société de plusieurs savants, tels que Bossut et d'Alembert. Quand celui-ci mourut, en 1783, il remplaça plus d'une fois à son lit de douleur l'égoïste Condorcet, que ses habitudes retenaient chez la maréchale d'Anville.

Le pape Pie VI avait été à même de le connaître pendant son séjour à Rome et de l'apprécier. Il le nomma colonel des milices d'infanterie du comtat venaissin. Sans avoir la vanité d'être un foudre de guerre, M. de Fortia fit mentir le proverbe qui, je ne sais pourquoi, attache du ridicule à la qualification de soldat du pape. Il faut convenir que les proverbes, cette prétendue sagesse des nations, en sont quelquefois la sottise.

Les inclinations paisibles de M. de Fortia lui faisaient désirer de trouver une épouse selon son cœur. En 1785, ses vœux furent comblés; il reçut la main de mademoiselle Julie des Achards de Ste-Colombe, fille de M. des Achards de Ferrus, marquis de Ste-Colombe.

Cependant l'orage révolutionnaire grondait dans le lointain, et se perdait au milieu des rires et des fêtes : les épigrammes de Figaro préludaient au renversement de la monarchie, les jongleries de Cagliostro aux parades républicaines. M. de Fortia était trop honnête et trop éclairé pour ne pas sentir que la France avait besoin de nombreuses réformes, mais il désirait des améliorations raisonnées et progressives; il n'entendait point que le présent fît une guerre à mort au passé et il eut en abomination les fureurs impies et sanguinaires des tyrans qui désolèrent leur pays au nom de la liberté.

Les choses n'en étaient pas encore venues à l'extrémité malgré l'affaiblissement successif du pouvoir monarchique : la France avait encore un roi, quoique Lafayette eût proclamé au sein de l'assemblée nationale que l'insurrection est le plus saint des devoirs, et qu'un décret du 20 juin 1790 eût supprimé la noblesse héréditaire. M. de Fortia, qui paraissait rarement aux Tuileries, s'était enfoncé de plus en plus dans ses livres. C'est en cette année, au milieu d'une pluie d'assignats, qu'il contribua à une édition de l'ouvrage de Smith sur la richesse des nations, édition devenue tellement rare qu'on a mis son existence en doute, et à laquelle il ajouta une traduction complète des économiques de Xénophon.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux paisibles, son père, retiré dans la terre du Lampourdier, près d'Avignon, succombait, le 21 mai 1790 aux outrages d'une plèbe égarée.

Louis XVI, venait de subir le supplice des scélérats avec une intrépidité qui eût sauvé le trône, si cet infortuné prince avait uni le courage d'un roi à celui d'un martyr.

M. de Fortia eut la sagesse et la fermeté de ne point émigrer. Sa tête et celle de sa compagne étaient à chaque instant menacées de l'échafaud. Mais il envisageait le danger avec calme, et conservait un sangfroid qu'une âme plus forte que la sienne eût peut-être perdu. Il était à Paris dans la fatale journée du 10 août. Il se cacha ensuite dans les campagnes voisines de la capitale. L'intérêt d'un de ses amis l'en fit sortir au péril de sa vie. Cet ami voulait se rendre à la Guadeloupe; arrêté aux frontières de France, parce que son passeport n'était pas visé par le comité de salut public, il s'adresse à M. de Fortia, en le priant de solliciter le *visa* qui peut-être était indispensable pour sauver ses jours. Sans balancer le *citoyen Fortia* se rend au comité de salut public, et obtient la signature de tous les membres, à l'exception de celle de Robespierre, qui hésitait et qui finit par la donner, vaincu par la noble assurance du solliciteur (1).

Au même moment un valet de sa mère, dans l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles, criait par les rues la *grande conspiration de la femme Fortia*. Cette dame, en butte aux mêmes persécutions qui avaient précipité son époux dans la tombe, était incarcérée dans les prisons d'Avignon.

La chute de Robespierre la sauva. La France, soulagée du poids de ce monstre, respira avec délice. M. de Fortia profita de ce repos pour mettre au jour ses élucubrations, mathématiques, commencées à Rome. Les années 1794 et 1795 le virent proposer un nouveau système d'arithmétique, traiter des nombres polygones et des progressions par addition. Il semblait que la science du calcul dût subir aussi sa révolution, comme si de toutes les légitimités les chiffres n'étaient pas la plus immuable.

En 1795 M. de Fortia fit une excellente affaire de calculateur. Il acheta pour une bagatelle, dans la rue dite aujourd'hui de la Rochefoucould, un de ces vastes hôtels d'autrefois, avec cour, jardin et parc; un vrai parc dans Paris, et dont une échancrure large comme la main, a été payée il n'y a pas longtemps par le beau père de M. Thiers, ce haut baron de la finance, douze fois aussi cher qu'avait été vendue toute la propriété (2).

Ce séjour devint l'asile des lettres et le refuge du malheur. M. de Fortia s'y partageait entre la bienfaisance et l'étude. Un de ses plaisirs les plus vifs, si

(1) Dans la notice que nous avons consacrée à Van Praet, nous avons représenté le marquis et la marquise de Fortia, en sabots et en carmagnolle, allant glaner et racler du salpêtre pour la république, deux jours de chaque décadi.

(2) M. Dosne en a acquis des parcelles pour une somme globale de 1,100,000 francs, le tout en avait coûté 78,000 environ. — M. de Fortia a trouvé moyen de faire un livre sur cette habitation; il est intitulé : *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre, division du Mont-Blanc, et chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucault, n° 12, à Paris; deuxième arrondissement municipal.* Paris, 1809, 1 vol. in-12 avec un beau plan.

une émotion profonde troubla jamais cette nature douce et placide, consistait à débrouiller quelque point obscur de chronologie et à remonter à l'origine des nations. Mais témoin des aberrations du scepticisme, il tomba dans l'excès contraire, en admettant comme des autorités historiques incontestables, des monuments reconnus depuis longtemps pour apocryphes. Ainsi l'auteur des *mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe* (1), se porte défenseur de la bonne foi d'Annius de Viterbe : il se fait champion de Geoffroi de Montmouth et jette le gant à ceux qui suspectent le Walstald et l'Hunibald de Tritheim.

Indépendamment de cette savante crédulité, on peut encore reprocher à M. de Fortia une diction traînante quoique claire et naturelle, des trivialités d'érudition, des digressions inutiles, des transcriptions trop littérales et trop multipliées de passages d'emprunt et, avant tout, le défaut de méthode. L'auteur passe d'une matière à une autre sans se mettre en peine de la liaison des idées, et, pour peu qu'un sujet lui plaise, aucune considération de convenance ne l'empêchera de s'en occuper. En voici un exemple singulier ; tout à l'heure nous aurons l'occasion d'en citer un autre.

M. de Fortia, allié à la maison de Crillon, eut l'envie de réimprimer l'histoire du brave confident de Henri IV, par l'abbé de Crillon. A un texte de quatre-vingt pages, il joignit des notes plantureuses et étendues. Mais cela ne formait qu'un modeste volume : l'éditeur trouva bon d'y en ajouter deux autres en y annexant une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charles IX inclusivement ; de plus, un traité complet de cosmologie et d'astronomie, apparemment parce que le brave Crillon *était du monde* et qu'on est en droit de le ranger parmi les duellistes les plus déterminés. Et voilà cette connexion logique qu'admiraient les flatteurs du marquis ; car cet excellent homme, si modeste, si facile, avait ses adulateurs et ses parasites, ses *Curculions* et ses *Ergasiles* (2).

De pareils procédés de composition, fort loin d'être irréprochables, ne pouvaient toujours échapper à la critique. M. de Fortia archéologue fut cruellement ridiculisé par Kotzebue (3). Maltebrun, que les méchants appelaient le *chien danois*, ne l'épargna point de son côté. Ces attaques agitaient un moment le pouls régulier du marquis, puis il revenait à ses habitudes et n'y pensait plus.

Tandis qu'il entretenait l'académie celtique et l'athénée de Vaucluse dont il était un des fondateurs, des Saliens, des Liguriens, des Avares, et de la nouvelle Atlantide, et qu'il se faisait une orthographe à sa guise, toujours par cet esprit d'innovation à la fois entreprenant et timide, il trouvait dans sa famille une histoire touchante et tragique dont sa narration simple et naturelle n'altérait

(1) Paris, 1811, 10 vol. in-12.
(2) Plaute.
(3) *Corbeille de fleurs de Clio*, voy. *Annales des voyages*, t. XVII, p. 260.

point l'intérêt : je veux parler de la belle et infortunée marquise de Ganges, trisaïeule de l'auteur (1).

L'empire cependant s'en allait comme la république. Un jour le descendant d'une race auguste que les nouvelles générations ne connaissaient plus, vint reprendre la couronne de St-Louis, aux mêmes lieux où une populace insolente avait coiffé Louis XVI du bonnet rouge. Ce fut un beau jour pour M. de Fortia. Le roi très-chrétien, le roi de France et de Navarre, avait toujours été son roi à lui, dans le fond de son cœur, quoiqu'il admirât l'homme étonnant qui avait dompté l'anarchie. Sa fidélité si désintéressée, ses connaissances, son rang, sa fortune, tout l'appelait à la chambre des pairs, parmi les plus fermes soutiens de la monarchie. Mais il avait encore tant de livres sur le métier, qu'il ne lui restait pas une minute pour faire le courtisan. Et puis il était incapable de s'associer aux factions et d'approuver des projets de réaction et de vengeance. Il avait d'ailleurs pour l'intrigue cette gaucherie d'honnête homme que les raffinés et les habiles prennent pour la pire des incapacités. On l'oublia donc, on le laissa lire, compiler, écrire, et s'il n'alla pas au Luxembourg, il fut accueilli avec un empressement plus marqué chez les gens de lettres entre lesquels il se trouvait encore mieux à sa place.

Sa mère étant morte en 1816, il quitta le titre de comte pour prendre celui de marquis, affecté à sa branche; par respect pour l'épouse de son père, il n'avait pas voulu qu'il y eût deux marquises de Fortia. Je pense qu'il aurait pu même au besoin, se faire qualifier de duc (2); mais d'autres soins le préoccupaient.

Plusieurs presses fonctionnaient constamment pour lui. Ce qu'il dépensa de temps et d'argent à des recherches et à des publications est prodigieux, et il est sans doute à regretter qu'avec un goût si prononcé pour la littérature, avec tous les moyens de le satisfaire et une générosité sans bornes, il n'ait pas rencontré quelqu'un qui ait pu donner à tant de travaux, d'entreprises et d'essais, une direction plus judicieuse et plus efficace.

M. de Fortia rêvait depuis longues années une nouvelle histoire romaine. Il

(1) *Histoire de la marquise de Ganges*. Paris 1810, in-12.— Diane de Joannis de Châteaublanc, surnommée la *belle provençale*, choisit pour époux Charles de Vissec de la Tude (la *Biogr. univ.* imprime *Lanède*, XVI, 420), marquis de Ganges, baron des états du Languedoc.

(2) Le pape Pie VI, par bulle du 14 juin 1775, érigea la baronnie de Baumes en titre de duché, sous la dénomination de *duché de Fortia*, en faveur de Toussaint-Alphonse de Fortia, marquis de Piles. Cette branche étant éteinte, le marquis de Fortia pouvait revendiquer le titre de duc que ne portèrent pas cependant les descendants du marquis de Piles. Le duc de St-Simon, fort entiché de sa qualité, traite fort mal cette noblesse du comtat; il parle quelque part d'un duc de Caderousse du nom de Cadart ou Ancesune. « Il était, dit-il » dédaigneusement, duc d'Avignon; et ces ducs d'Avignon, que le pape fait, sont inconnus » partout, même à Rome où ils n'ont, non plus qu'ailleurs, ni rang, ni honneur, ni dis- » tinction quelconque; à Avignon, ils en ont chez le vice-légat, et dans toute cette légation. » C'est chose dont les papes ne sont pas avares, et qui se donne assez ordinairement pour » de l'argent. » *Mémoires*. Paris, Delloye, 1843, t. XVI, p. 71.

en communiqua le dessein à l'académie des Lincées de Rome. Il refit postérieurement la chronologie de Jésus-Christ.

Alors l'antiquité classique cessa de régner en souveraine. Le moyen âge, objet du culte de l'Allemagne, vint à son tour réclamer ses droits en France. C'était une seconde restauration que les jeunes esprits accueillirent avec transport. M. de Fortia s'empressa de prêter foi et hommage à cette puissance ressuscitée.

Un chroniqueur belge du XIVe siècle, qui cite toutes sortes d'auteurs aujourd'hui perdus et qui expose longuement une foule d'origines, n'était connu que par une version incomplète. M. Fortia résolut de donner le texte même de Jacques de Guyse, accompagné d'une traduction, secours fort inutile aux gens instruits qui recherchent ce genre d'ouvrages, et qui pour eux double le prix d'un livre sans l'éclaircir.

La traduction publiée par M. de Fortia, est plutôt, il faut le dire, propre à égarer par les négligences et les contre-sens dont elle fourmille à chaque page. Les quinze premiers chapitres seuls ont été traduits par M. de Fortia; le reste a été abandonné à des jeunes gens inexpérimentés, qui ont quelquefois été aidés néanmoins par des hommes d'un vrai mérite, tels que MM. B. Guerard, E. Miller, de Gaule, A. Aubenas, etc.

Jacques de Guyse, avant d'aborder l'histoire de son temps, est tout plein de fables : or, ce furent précisément ces fables qui séduisirent le marquis. Il avait cru en Annius de Viterbe, en Tritheim; il crut religieusement en Lucius de Tongres, en Hugue de Toul; les rois Troyens de la Gaule, les archidruides lui parurent chose démontrée.

Ce n'est pas tout, Jacques de Guyse était d'une longueur démesurée ; M. de Fortia, qui s'y attachait chaque jour davantage à raison des sacrifices auxquels cette publication l'obligeait, eut le secret de l'allonger beaucoup encore. Outre la traduction dont j'éviterai de parler, il y ajouta une interminable dissertation sur les Celtes et l'antiquité du monde, où il reproduisit son opinion que le monde est beaucoup plus ancien que ne le marque la chronologie vulgaire; et qu'il peut avoir cent millions, comme cent milliards d'années d'existence, sans que ce calcul blesse en rien les croyances religieuses.

C'est dans ce mémoire que se lit un glossaire curieux de mots celtiques tirés des auteurs grecs et latins.

Il est suivi d'un traité en forme sur les étymologies, copié mot à mot de l'Encyclopédie (1), sauf quelques légers changements et additions.

Un peu plus loin l'éditeur reprend la défense d'Annius de Viterbe.

Par une génération d'idées dont l'enchaînement est difficile à saisir, il place ailleurs divers autres traités sur l'origine de l'écriture, sur l'existence d'Homère, sur St-Denis; tout cela dans les annales du Hainaut! et, poursuivant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, il fait de Jacques de Guyse une espèce d'encyclopédie en vingt-deux volumes in-8o, publiés de 1826 à 1833,

(1) Paris 1756, t. VI, p. 98 et suiv.

c'est-à-dire dans l'espace de douze années et qui lui coûtèrent au delà de 220,000 francs (1).

Quoi qu'il en soit, les mémoires sur l'Écriture et sur Homère sont (2) deux de ses meilleures élucubrations.

L'existence d'Homère a été pour les savants un grand objet de dispute. Les thèses les plus extravagantes ont été soutenues avec ardeur, et quelquefois même avec une adresse étonnante. Dans ces sortes de discussions on arrive du doute à la foi par une pente facile, et le degré de vérité qu'un auteur attribue enfin à une opinion qu'il professait d'abord avec incertitude, dépend des efforts qu'il lui a fallu pour la défendre.

Que d'hypothèses bizarres, que d'inventions monstrueuses! parmi ceux qui reconnaissent qu'Homère a existé, l'un en fait un imitateur de la Bible, l'autre du Nouveau-Testament, un troisième des mythes scandinaves; selon des explications non moins hasardées, Homère ne serait autre qu'Ulysse ou un barde de Priam. Je n'ose rappeler l'écrivain qui faisait d'Homère un flamand.

Mais, disent des critiques audacieux : Y a-t-il eu un Homère? non, et l'Iliade et l'Odyssée ne sont que des chants de rapsodes et de diacevastes réunis par une main exercée.

Cette idée révolte M. de Fortia, et, malgré la réputation des écrivains qui l'ont défendue, nous avouons qu'il nous est impossible de l'embrasser.

La puissante unité qui domine dans les deux épopées grecques nous paraît un argument sans réplique. Il n'y a qu'un seul génie qui ait conçu un tout si vaste et si bien lié. Qu'un *arrangeur* avec des morceaux rapportés soit arrivé à cette beauté de plan, à cet accord de toutes les parties, et alors le talent d'*ajuster* devenu l'une des facultés les plus sublimes de l'homme, l'emportera sur celle de l'invention.

Quand les premiers volumes de Jacques de Guyse furent mis en lumière, M. de Fortia me chargea d'en faire hommage au roi des Pays-Bas. La cour étant à La Haye, je priai M. le Ministre Van Gobbelschroy de les mettre sous les yeux du monarque. Un marquis composant des livres passa pour un émigré nécessiteux; l'on me demanda quelle aumône on pouvait décemment faire à l'auteur. Je répondis que très-riche, il ambitionnait uniquement des marques de considération : on lui envoya la croix du Lion Belgique. Touché de cette faveur, M. de Fortia voulut m'en avoir obligation; j'avais beau m'en défendre et soutenir que mon crédit n'allait pas jusqu'à distribuer des rubans, il s'opiniâtra dans sa croyance, et, un soir que nous étions chez M. de Polignac, il sollicita en retour pour un belge certaines distinctions que le bon prince parut disposé à m'accorder de grand cœur, mais qui furent emportées avec d'autres choses plus sérieuses par la tempête de juillet.

(1) M. de Fortia a inséré dans son édit., t. X, pp. 303,350, des articles que M. Raynouard lui avait consacrés dans le *Journal des savants*, et M. Saint-Marc Girardin dans celui des *Débats*.

(2) A son apparition, je rendis compte de celui-ci dans la *France littéraire*. Paris, 1832, t. IV, dixième livr., pp. 113-121.

Une autre entreprise non moins vaste que Jacques de Guyse, coûtait à M. de Fortia des sommes considérables : l'achèvement de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrage gigantesque, que les Bénédictins n'avaient pu terminer.

Malheureusement les parties ajoutées à cet immense édifice ne répondent point aux constructions primitives M. de Fortia s'était cependant entouré d'hommes de mérite; mais à Paris les hommes de mérite n'écrivent pas tous les livres qu'ils signent.

L'Histoire de Portugal est une ébauche qu'il faut laisser dans l'oubli.

Une édition des œuvres de M. de Châteaubriand, tentée par considération pour ce célèbre écrivain, fut abandonnée au dix-huitième volume.

Indignement rançonné par des imprimeurs et par des libraires, dupe d'une spéculation peu délicate, M. de Fortia avait déjà dépensé pour cette seule réimpression 40,000 écus (1).

Une note de l'éditeur sur un passage du *Génie du Christianisme* (2) fait mention d'une inscription prétendûment phénicienne, relative à l'Atlantide, trouvée à Malthe en 1826, transportée à Paris et communiquée à grands frais au monde savant.

Un ecclésiastique de Malthe, M. Joseph-Félix-Galéa, en faisant démolir une chambre située au fond de son jardin, trouva dans les fondations une pierre sur laquelle étaient gravés des caractères antiques. Cette pierre avait 96 centimètres de hauteur, 65 centimètres de largeur à sa base et 16 centimètres d'épaisseur. Je tiens à être exact.

On disait que ce monument, resté inconnu depuis bien des siècles, parce qu'on l'avait enfoui pour le soustraire aux déprédations des barbares, avait été remarqué par le consul Tiberius-Sempronius-Longus, l'an 218 avant notre ère; ce consul, ajoutait-on, y attachait tant de prix, qu'il crut devoir prendre des mesures pour en assurer la conservation J'ai lu en effet sur le flanc de la pierre

(1) Cette édition est annoncée et jugée dans l'*Universel* des 5 décembre 1829, 10 février, 20 mars et 11 juillet 1830.

Elle l'est aussi dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1829, pag. 735, de janvier 1830, pag. 160; de mars 1830, pag. 712, de mai 1830, pag. 460 et de juin 1830, pag. 757.

On trouve dans le tom. I, pag. 315, une note de M. de Fortia sur notre petitesse relativement à l'étendue du globe terrestre et sur la vanité de nos connaissances astronomiques.

Tom. III, pag. 335, une seconde note du même sur Aristarque de Samos. Bayle et Voltaire y sont corrigés.

Ib. pag. 352, note où Archimède est défendu.

Tom. IV, pag. 153, une opinion sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ avec la réponse de M. Gence.

Tom VI, pag. 197, une histoire du pont sur le Rhône, à Avignon, et par occasion, sur la langue celtique et une digression sur la langue gauloise.

Tom. XIV, pag. 214, une note sur la découverte de la pesanteur de l'air.

Tom XV, pag. 319, une dissertation sur la véritable situation de l'île de Calypso.

Tom. XVII, pag. 322, une chronologie de Jésus-Christ.

(2) Tom. II, pag. 249.

ces mots, bien faits pour éveiller l'attention même de ceux qui n'ont pas l'honneur de connaître le phénicien :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.
ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.
ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT.
EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT.
AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

Ainsi cette pierre était une relique de l'Atlantide de Platon, de cette Atlantide retrouvée par M. de Grave entre Alost et le Moerdyck.

M. de Fortia, avec l'honorable curiosité qu'il éprouvait pour toutes les questions propres à avancer la science, se hâta de provoquer l'attention des orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment, car certains savants comprennent à merveille ce qui est inintelligible. Mais en Hollande, pays de prudence et de circonspection, on fut moins pressé et moins crédule.

Le docte auteur des *Miscellanea phaenicia* (1), M. H.-A. Hamaker, m'écrivait le 13 mai 1829 : « Quand j'avais l'honneur de recevoir votre lettre je venais d'é» crire à M. de Sacy, le priant de communiquer à M. de Fortia les doutes très» graves que j'avais conçus concernant l'authenticité de l'inscription phénicien» ne qu'il a publiée, car, soit dit entre nous, il est clair qu'on a profité de l'*in*» *compétence* (2) de M. de Fortia pour lui jouer ce tour. » Je ne me permettrai pas d'accuser aussi directement M. Grongnet qui, le premier, adressa l'inscription à M. de Fortia. Toutefois, il est manifeste que celui-ci fut trompé; il persista néanmoins à considérer la pierre de Malthe comme un monument antédiluvien. Cette obstination dans l'erreur était une faiblesse qu'il se faisait pardonner par l'aménité et la politesse exquises de sa résistance. C'est ainsi qu'il ne me fut jamais possible de le faire revenir sur les rois chimériques de Jacques de Guyse, et que je faillis compromettre notre amitié en tenant bon sur ce point (3).

Il arrivait que M. de Fortia était confirmé dans ses illusions par la complaisance des juges auxquels il en appelait, et qui n'avaient pas le courage de le contredire en face On se rappelait la confiance aveugle avec laquelle naguères Millin avait décrit les prétendus vases grecs de la collection du chanoine Zoppi, et l'on se taisait en laissant à peine échapper un sourire.

(1) Lugd.-Batav, 1828, in-4°.

(2) Nous avons cru devoir substituer ce mot à une autre expression moins mesurée.

(3) V. les deux lettres de M. Aubenas à M. le baron de Stassart, pour justifier les traditions troyennes, telles qu'elles sont exposées par J. De Guyse, le mémoire de M. Schayes, où ces traditions sont, au contraire, réduites à leur juste valeur, et ce que j'ai dit dans les *Bulletins de l'académie*, l'*Annuaire de la bibliothèque royale* et les *Introd. à Philippe Mouskes*, sur Fromond, prétendu comte de Bruges.

Le 2 février 1828, il fut élu correspondant étranger de notre académie. Fidèle à toutes ses obligations, il ne considéra jamais comme une *siné-cure* un titre qu'il comptait parmi ceux qui l'honoraient davantage. Il retrouva chez nous plusieurs de ses amis, notamment M. le baron de Stassart, dont Vaucluse a conservé un souvenir reconnaissant, et qui était lié avec lui depuis 1809.

Les journées de juillet n'arrachèrent point M. de Fortia à ses occupations chéries. Sa vieillesse verte et fleurie se retrempait dans le travail. Il accepta la nouvelle révolution sans colère, et conserva dans l'âme son royalisme inoffensif, qui ne s'épanchait qu'en petites épigrammes dénuées de fiel et répétées à l'oreille de discrets confidents.

Le 17 décembre, quelques mois après l'expulsion de la branche aînée, il fut élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il remplaçait le chancelier Dambray, autre vestige effacé de la restauration.

Rien ne fut changé à l'hôtel de la rue de la Rochefoucauld, il n'y eut que des livres de plus.

Sa bibliothèque s'agrandissait sans cesse. Pour obliger un de ses confrères en paraissant ne consulter que son propre intérêt, il acquit pour une somme énorme, une collection d'inscriptions cunéiformes et de briques de Babylone : car il savait faire le bien sans ostentation et sauver la supériorité par la grâce.

Que d'hommes de lettres lui ont dû des secours et des encouragements! Que de jeunes talents ont trouvé en lui un protecteur et un père! Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de le connaître, j'ai pu pénétrer dans le mystère de ses vertus, et recueillir de sa bouche quelques-unes des particularités de sa biographie.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre un instant jusque dans sa vie intérieure.

M. de Fortia, levé avant le jour, se mettait au travail. Sa correspondance, fort étendue, était tenue avec une ponctualité admirable : n'importe qui lui écrivît, il répondait aussitôt de sa main. Son écriture ferme et nette était toujours poliment lisible; son style, constamment de bonne compagnie, respirait cette honnêteté qui, partie du cœur, gagne les affections les plus rebelles, et qu'annonçait sa haute et belle figure. Vers midi son cabinet s'ouvrait aux visiteurs devant lesquels il faisait sa toilette. Un valet de chambre l'accommodait à l'ancienne mode, poudrait à blanc ses *ailes de pigeon*, les seules qui restassent en France, et, suivant le rit usité jadis à la cour de Versailles, lui passait la chemise devant ceux qui étaient là, hommes ou femmes. A une heure il sortait en voiture et se faisait conduire à l'hôtel des Postes, puis dans des ateliers d'imprimeurs et des magasins de libraires, rarement chez des journalistes. Delà il se faisait conduire chez quelques amis, le chevalier Artaud, le marquis de Châteaugiron, le vénérable Gence, le président De Gregori, M. Hippolyte de la Porte, le duc de Crillon, la duchesse de Mahon, le marquis de Villeneuve, etc.; alors il était l'heure de se rendre à une séance, soit de l'institut, soit de la société asiatique, de la société de l'histoire de France, de celle des bibliophiles ou du *cercle de morale universelle*, qui se tenait chez la *sultane d'Eldir*, métamorphosée bourgeoisement en Madame Mer-

cier, un des mille enfants de Tipoo-Saïb, et que le département des affaires étrangères dotait à ce titre d'une modique pension (1).

Vers quatre heures et demie il rentrait dans son hôtel, et, quand le temps le permettait, faisait trois tours de jardin, trois tours, ne plus ne moins, invariablement dans les mêmes allées, et enfin venait communiquer à Madame de Fortia le menu du dîner.

Cette dame autrefois jolie et brillante se figurait depuis longtemps qu'empoisonnée par méprise, le poison l'empêchait de marcher et même quelquefois de proférer une seule parole.

Tour à tour spirituelle et enjouée, superstitieuse et tremblante, elle ne quittait pas son fauteuil, écrivant sans cesse à son mari qu'elle se mourait. Ces billets rimés, ou simplement en vile prose, étaient soigneusement trancrits jour par jour dans des registres par un secrétaire appointé aux gages à cet effet, et *ayant bouche à cour*.

M. de Fortia baisait galamment les mains de la marquise, lui contait quelques nouvelles recueillies le matin, et prenait ses ordres pour son dîner; celle-ci répétait qu'elle rendrait l'âme avant d'y songer. M. de Fortia lui assurait qu'il n'en serait rien, et allait résolument se mettre à table avec ses secrétaires. Ses convives habituels étaient le baron Michel, son médecin, le chevalier Artaud et M. Félix Lajard de l'institut. M. Berryer, père du député de ce nom, l'abbé d'Ansel, plus tard M. Arnault, l'auteur de Marius à Minturne, M. Paulin Paris, le comte de Ripert-Monclar, le comte de Santarem et quelquefois aussi un ou deux parasites qui spéculaient sur la libéralité de l'amphytrion.

Le repas terminé, on revenait chez madame de Fortia, qui, n'étant pas morte, avait parfaitement dîné, et qui, en recommençant ses doléances, les assaisonnait de mots heureux, d'anecdotes piquantes et d'un peu de musique. C'était l'air, alors délicieusement factieux, d'Henri IV, ou un récitatif composé sur des vers de Racine.

Neuf heures sonnant, M. de Fortia allait se coucher pour reprendre le lendemain cette vie régulière et tranquille.

« J'irai jusqu'à cent ans, disait-il, avec ce ton de bonté parfaite et cette amabilité noble qui ne l'abandonnaient jamais. Hélas! il s'est trompé dans son calcul, et c'est nous plutôt que lui qu'il faut plaindre. Veuf depuis un an (2), il s'éteignit sans infirmités et sans douleur, sur le midi, à son heure de sortie, le

(1) C'est là qu'il lut plusieurs discours qui ont été publiés et qui méritent une place réservée parmi ses ouvrages.

(2) Le 23 février 1842 il m'écrivait ces lignes : « Vous avez trop connu madame de » Fortia pour ne pas prendre part à la douleur que m'a fait éprouver sa perte le 16 de ce » mois. L'habitude d'être ensemble depuis cinquante-sept ans, d'être unis par les plus ten- » dres sentiments du cœur et par les qualités de l'esprit, me rendrait cette société toujours » plus nécessaire. Deux jours avant d'avoir atteint ma quatre-vingt-sixième année, il m'a » fallu y renoncer après une longue et cruelle maladie. C'est un chagrin qui rendra mes » derniers jours bien pénibles..... »

jeudi 3 août 1843, dans sa quatre-vingt-huitième année. La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la Chine, qui avait eu ses premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens (1). Quand il s'endormit, la mort, pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle, son âme sereine et pure (2). De Ro.

(1) Une quantité énorme de manuscrits et d'imprimés de M. de Fortia a été vendue après sa mort, à vil prix. Le libraire Porquet, au quai Voltaire, a acheté le Jacques de Guyse et *l'Art de vérifier les dates* à 20 c. la livr. et chacun des 22 volumes du Jacques de Guyse a coûté plus de 10,000 francs à l'auteur! Combien doit frémir son ombre de ces profanations?

— Comme je l'ai dit, p. 22, M. de Hoffmanns a publié en 1840 une *bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban. Paris, Édouard Garnot, libraire de M. le marquis de Fortia d'Urban*, 1840, in-8° de 30 pp. Je n'ai pas voulu la répéter dans cette notice. — Voir ce qui a été dit de M. de Fortia, à l'occasion de sa mort, dans le n° d'août 1843 de la *Revue de bibl. analytique*, de MM. Miller et Aubenas, où l'on a reproduit la notice de M. de Ripert-Monclar; dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France*, n° 8, 10 septembre 1843, pp. 141-145, ainsi que le discours prononcé le 8 août dernier, par M. le comte Beugnot président de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) M. de Fortia avait eu un rhume négligé. Par malheur M. E. Miller, qui possédait sa confiance et qui logeait chez lui, était en Espagne, où il explorait des manuscrits grecs, et personne ne prit garde à une si légère indisposition. M. de Fortia étant décédé *ab intestat*, ses biens ont passé à l'héritier du sang, M. le marquis de Seguins de Pazzis. La sœur du grand-père de M. de Fortia, Françoise-Victoire-Sibylle, née à Avignon, le 2 janvier 1673, avait épousé le 9 mai 1710, Louis de Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignon, baron de Malijay, syndic de la noblesse du comtat Vénaissin.

M. de Fortia se proposait de faire un testament où, à l'imitation de M. de Monthyon et du baron Gobert, il aurait fondé des prix littéraires; il voulait, en outre, assurer l'avenir de quelques jeunes gens qui lui avaient prêté leur collaboration. Ses intentions n'ont pas été remplies.

Étienne Henaux.

Il éclôt journellement en Belgique plus de talents qu'on ne pense, des capacités que la statistique n'enregistre pas, de jeunes aigles qui ne demandent qu'un souffle bienfaisant pour s'élever dans les régions les plus hautes de la pensée. Mais la plupart s'éteignent sous les dédains de l'indifférence. On n'entend parler que de l'essor donné officiellement aux sciences et aux lettres, mais, avec les meilleures intentions que peut faire un ministre dans un pays ENCAMÉRISÉ? hélas! ses encouragements se réduisent à une place de professeur dans un petit collége de province, à des gratifications de quatre ou cinq cents francs, puis l'oubli, un oubli de plomb, un oubli mortel. Et encore ce sont les heureux qui arrivent à de telles destinées. Doublez, triplez, centuplez ces chétives récompenses, ce ne sera rien encore. Les véritables encouragements doivent partir du public et non du pouvoir : on ne fait pas du génie par arrêté : le génie se développe, s'inspire et s'exalte aux jugements, aux applaudissements de la foule. Point de littérature sans sympathie populaire pour les lettres, sans critique, sans mouvement, sans combats.

Pendant qu'on voit avorter ainsi les espérance les plus belles, quelques organisations passionnées, douées de ce sentiment poétique qui use avant le temps les ressorts de l'existence, succombent silencieusement et sont à peine remarquées. La mort en les frappant sans pitié, leur épargne du moins d'amères déceptions et le désespoir d'être enseveli vivant. Encore si toutes ces tombes obtenaient une épitaphe!

Une des pertes les plus cruelles que les lettres aient faites, est celle d'Étienne Henaux. Il touchait à peine à sa vingt-quatrième année, et il n'est plus. Une affection cruelle qui le minait depuis quelques mois vient de l'enlever à sa famille, à ses amis, à la Belgique, qui ne le connaissait pas encore quoiqu'il l'eût chantée avec enthousiasme.

Étienne Henaux était né poète : son imagination facile à s'impressionner réflétait heureusement les fraîches images de la nature; il parlait une langue mélodieuse, animée, facile, qui s'épurait chaque jour davantage. Bientôt il aurait perdu ces airs d'emprunt que lui avaient donnés l'étude des écrivains romantiques; il serait revenu entièrement à ses instincts de goût et de raison, et son style eût été droit et probe comme son âme.

Il avait dix-huit ans quand il débuta par un poëme sur le dévouement des Franchimontois. Depuis il s'était livré à un travail excessif. Ce qu'il a écrit dans l'espace de sept années est vraiment extraordinaire. On en jugera par les titres de ses ouvrages.

I. *Pauline, histoire de tous les jours, poëme.* Liége, Jeunehomme, 1841, in-8°, 20 pp. (daté du mois d'avril 1839, inséré dans la *Revue belge* et tiré à part, quelques exemplaires sur papier de couleur).

Ce poëme coule de source. C'est une boutade spirituelle en *vers pédestres*, comme dit Horace, une malice amusante, quoique prolongée. L'auteur, à la fin s'excuse, d'avoir imité Alfred de Musset.

Ce dénouement est vieux ! — Vont dire les lecteurs,
— Et LECTEUR au pluriel, car ici je suppose
Que mes vers trouveront au moins deux amateurs —
— Ce dénouement est vieux, il est dans monsieur CHOSE !
— Qu'importe s'il en est quelque part un pareil !
Il n'est depuis Adam rien de neuf *sur* la *sphère ;*
Et tout se chauffe et naît *sous* le même soleil.
. . . . . .
Inventer, c'est facile à dire, mais n'invente
Pas qui veut. On se meut dans un cercle fatal.
On se vole, on se fait une guerre savante
Et je ne vois que Dieu qui soit original.

Cela est vrai ; et comme on se rencontre toujours inévitablement sur la même route, ce dernier vers en rappelle d'autres un peu plus vieux qui se trouvent dans une *Épître à M. Raoul,* sur les traductions :

Et l'immense univers est l'unique poëme
Dont l'auteur ait trouvé le modèle en lui-même.

II. *Le mal du pays.* Liége, Desoër, 1842, in-8°, 271 pp.

Recueil où, dans quelques pièces, la manière du poëte est devenue plus ferme, plus pleine, plus originale. Publié à Paris, il aurait été reçu sans doute avec moins de froideur.

III. *La statue de Grétry.* Liége, juillet 1842, in-8°, 26 pp.

Essai dans le genre lyrique où l'écrivain s'est inspiré visiblement de Victor Hugo.

IV. *Galerie des poëtes liégeois* (Regnier et Breuché de Lacroix). Liége, Félix Oudart, 1848, in-8°, 67 pp. (tiré de la *Revue belge*).

La prose d'Étienne Henaux n'a pas encore la sûreté de ses vers. Pourtant elle marche avec aisance et un certain naturel. On s'aperçoit qu'il faisait des études sérieuses sur l'art d'écrire, le premier des arts et le plus difficile, quoi qu'on en dise.

Voilà pour ses œuvres imprimées; les œuvres inédites, dont on annonce la publication, contiendront :

Les chants de la patrie,
La suite de la *Galerie des poëtes liégeois*,
Des *Chroniques liégeoises*,
Enfin des *Scènes de la vie wallonne*.

Étienne Henaux, docteur en droit, a cessé de vivre le 15 novembre 1848, à une heure et demie. M. L. Polain a prononcé quelques paroles touchantes sur son cercueil, et M. Henri Colson, secrétaire général de la *Revue belge*, a consacré une intéressante notice à sa mémoire. Son frère Ferdinand Henaux était trop accablé pour proférer un seul mot. « Quelle perte j'ai faite! m'écrivait-il plusieurs jours après; camarades » et amis d'enfance, nous travaillions dans la même chambre, nos » livres étaient confondus, et en fait de bouquins, il était mon *alter* » *ego*, comme j'étais le sien. Il m'encourageait et je le stimulais; il » me communiquait des idées et moi je lui prêtais des renseigne- » ments historiques ou littéraires. Quelle perte j'ai faite! »

Cette perte, nous la partageons tous; mais nous n'avons pas tout perdu : Étienne laisse un frère digne de le remplacer. L'auteur de l'*Histoire constitutionnelle des Liégeois* et de tant de mémoires curieux, a marqué sa place aux premiers rangs, par son talent et par son caractère.

De Rg.

CHRONIQUE.

Budget de l'intérieur. — Le budget du ministère de l'intérieur, pour 1844, porte une somme de 65,000 francs destinée à la bibliothèque royale, et une autre de 15,000, qui doit couvrir les dépenses extraordinaires nécessitées par la réunion dans le même local des deux sections de cette bibliothèque et de l'ancienne bibliothèque de la ville.

Bible de Mayence. — Les journaux belges ont annoncé en juillet 1842, que M. S. avait découvert chez des religieuses de St-Trond, un *septième* exemplaire de la première bible de Guttenberg. Cette annonce était tout bonnement une mystification, comme la bibliothèque du comte de Fortsas, je ne sais quelle histoire du beffroi de Valenciennes, la médaille *Bonicolli*, celle de Louvain avec le nom de Pepin et tant d'autres facéties du même genre. Les rédacteurs des *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* y ont cependant été pris, et cela n'est pas étonnant : le savoir et l'esprit ne peuvent rien contre de semblables piéges. Dans la livraison de décembre 1842, l'annonce susdite est répétée, et depuis on ne l'a pas encore démentie. C'est ce qui nous oblige à revenir sur cette plaisanterie déjà oubliée.

Ventes. — Depuis environ trois ans, la ville de Gand est devenue un centre pour les ventes de collections numismatiques. Le 13 décembre a été vendu le cabinet de M. Vanden Brouck, le 18, ce qui restait des collections de MM. Ducas, Affry de la Monnaie et Amals d'Audenarde. Le catalogue offre des choses magnifiques en tout genre. Une troisième vente aura probablement lieu en janvier 1844.

A la vente du 18 décembre parurent des médailles romaines de toute beauté. La section des Pays-Bas présentait un grand nombre de superbes monnaies du moyen âge, dont on ne connaissait pas d'autres exemplaires. Les monnaies du Hainaut étaient en général remarquables. Plusieurs ont été acquises pour la bibliothèque royale, malgré la concurrence écrasante du prince de Ligne, dont les fondés

de pouvoir ont récemment bouleversé le tarif ordinaire par des hausses sans limite.

La bibliothèque royale n'a pu acquérir que quatre-vingt-trois articles. Le prince de Ligne a enlevé toutes les meilleures pièces du Brabant, de la Flandre, du Hainaut et du Tournésis.

Quelques-unes ont été poussées à des prix très-élevés; tels que :

Or.

113 Noble d'or de 1581. Ville de Gand. . . . . fr. 130
Acheté 80 fr. il y a un an pour la bibliothèque royale.
136 Mouton d'or de Wenceslas 400
140 Cavalier d'or de Jeanne de Brabant 580

Argent.

124 Double gros de Jean III de Brabant. 142
152 Gros de Jean de Hainaut (1280-1304). 70

Les monnaies du Hainaut ont rencontré de nouveaux amateurs.

A la vente de livres faite le 20 décembre, dans la même ville, se sont montrées plusieurs éditions des Elzevirs, pour lesquelles se réveille le goût des amateurs. Voyez plus bas la *Revue bibliographique.*

Correspondance inédite de Fénélon.—Les journaux de Valenciennes disent qu'on a déjà retrouvé une grande partie de la correspondance inédite de Fénélon; les archives de la bibliothèque publique de la ville de Cambrai ont fourni, à cet égard, aux Sulpiciens chargés de la dernière édition des œuvres complètes du prélat, des lettres et des documents inédits fort précieux; en outre, M. le baron Ferdinand de Roisin a annoncé dernièrement à la commission historique du département du Nord la découverte d'une correspondance volumineuse qui a eu lieu entre Fénélon et une princesse, Albertine de Salm. La commission tient en ce moment ces lettres, dans lesquelles se peignent la douce piété et la haute sagesse de l'auteur de *Télémaque.*

Le bibliophile Jacob. — *Le Bulletin de l'Alliance des Arts*, du 25 décembre 1843, répète notre avertissement avec une complaisance d'autant plus précieuse pour nous, qu'elle est toute spontanée. Il le fait

précéder de ces lignes que nous ne répétons qu'en rougissant. « Nous annonçons avec le plus grand plaisir le *Bulletin du bibliophile belge*, qui va paraître à Bruxelles, sous la direction d'un savant infatigable, le baron de Reiffenberg, que l'on estime beaucoup en France et dans toute l'Europe lettrée, comme bibliographe et comme historien. Cette publication, à laquelle doivent coopérer MM. R. Chalon, Th. De Jongh, A.-B. Schayes, P. Serrur et P.-C. Vander Meersch, ne peut manquer d'exciter la sympathie des bibliophiles de tous les pays. » Nous savons quelle part il faut faire dans ces éloges à la courtoisie française et à l'indulgence exquise d'un homme de mérite comme M. P. Lacroix, mais nous n'en sommes pas moins touchés de ces procédés si pleins de bienveillance. Il n'y a que le talent pour se montrer si facile et si gracieux; à la médiocrité d'être revêche et hargneuse, partout, à toute heure et jusque dans un *prospectus*, comme celui de je ne sais quel *dictionnaire*, qui pouvait bien faire sans nous son entrée dans le monde, si tout le monde savait vivre.

— *La presse dans le pays de Bade.* — Le 20 décembre, dans une séance des états du grand-duché de Bade, à Carlsruhe, le député Mathy a développé sa motion tendant à prier le grand duc de faire tous ses efforts auprès de la diète germanique pour obtenir que la liberté de la presse, promise à l'Allemagne par l'acte constitutif de la fédération, lui soit accordée, et en attendant, de ne plus soumettre à la censure les écrits relatifs aux affaires du pays. La chambre a prononcé, à l'unanimité, que cette motion serait discutée.

— *Bibliothèque royale de Paris.* Le 15 juin 1843, il y a eu à la chambre des députés de France, une discussion relative à la bibliothèque royale. M. Lherbette s'est élevé contre le prêt à l'extérieur. M. Cremieux a parlé sur l'absence ou l'insuffisance des catalogues.

M. Lherbette a dit qu'environ 30,000 volumes manuscrits n'étaient pas enregistrés dans ces catalogues. — La chambre n'en a pas moins adopté pour la bibliothèque royale le crédit ordinaire de 283,000 fr. et le crédit extraordinaire de 167,223 fr. Cette discussion se lit dans le *Bulletin de l'alliance des Arts*, 2me année, tom. II, n° 2, 10 juillet 1843, pp. 19-22.

Bibliothèque Royale de Munich. — Le déménagement de cette bi-

bliothèque du palais de l'université dans la rue Louis, était terminé au mois d'août dernier, et le nouveau classement est également achevé. Le 7 août la salle des travailleurs a été rouverte, et le prêt des livres a recommencé. Cette double opération, où il ne s'agissait de rien moins que de 800,000 volumes, a été complétement exécutée dans le court espace de soixante-deux jours.

On trouve des renseignements sur ce vaste dépôt, dirigé par M. le conseiller Lichtenthaler, dans les *Nouv. Souvenirs d'Allemagne* de M. de Reiffenberg, tom. II, 215-231.

— *Le Moniteur de la librairie, le Serapeum, l'Allg. Press-Zeitung, et la Revue des deux mondes ou la censure en Sardaigne.*

Le Moniteur de la librairie, dans son n° du 20 novembre 1843, publie le texte du traité conclu entre la France et la Sardaigne, et en vertu duquel le droit de propriété des auteurs ou de leurs ayants cause sur les ouvrages d'esprit ou d'art, comprenant les publications d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture, de gravure, de sculpture, ou autres productions analogues, en tout ou en partie, tel que ce droit est réglé et déterminé par les législations respectives, s'exercera simultanément sur le territoire des deux états. Cette convention aura force et vigueur pendant six années.

— Le n° du 1er décembre du même journal contient, dans son *bulletin typographique*, pages 4-6, un article traduit de l'anglais sur la typographie mécanique, inventée par l'horloger Saxon Kœnig, après les améliorations imaginées par le comte de Stanhope et M. Williams Nicholson.

— Le *Serapeum* du docteur R. Naumann (n° 21, 15 novembre 1843, pages 332-336) nous offre un premier article de données statistiques pour l'histoire des bibliothèques de France, d'après le dictionnaire encyclopédique publié par Le Bas, en 1840, avec des corrections et des remarques du rédacteur.

— Le gouvernement saxon vient d'interdire la contrefaçon des leçons de Schelling publiées par le docteur Paulus. M. Schelling, ce sublime philosophe, veut bien qu'on l'écoute, mais non pas qu'on le lise. Voyez *Allg. Press-Zeitung* du docteur Jul. Ed. Hitzig, col. 1392 (4 novembre 1843, n° 44).

— M. E. Jurian-Lagravière a déposé dans la *Revue des deux mondes,*

les observations que lui ont inspirées un voyage en Sardaigne. Il décrit ainsi les effets de la censure sur ce pays : il va sans dire que nous ne garantissons nullement ses assertions (tom. IV, 15 novembre 1843, éd. de Bruxelles, pag. 299) : « Le clergé, chargé de » dispenser l'instruction, s'est toujours appliqué à écarter d'un » peuple naïf et soumis la contagion des vœux et des idées qui ont » *vivifié* les autres nations européennes. Les présidents de l'audience » royale, chargés spécialement de la censure des pièces de théâtre, » ont partagé celle des livres avec les archevêques de Cagliari; quant » à ces prélats, à qui la douane doit remettre tous les ouvrages de » science ou de littérature pour en autoriser ou susprendre l'intro- » duction, ils semblent, comme Omar, n'avoir connu que deux es- » pèces de livres, les livres inutiles et les livres dangereux. Peu d'ou- » vrages ont trouvé grâce devant leurs yeux. Les bibliothèques de » l'île font encore foi de la sévérité de cette censure, qui s'est trans- » mise avec toutes ses défiances, avec toutes ses rigueurs, depuis » l'époque où régnait la plus inflexible orthodoxie, jusqu'à nos » jours. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

1. *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique, pour* 1844, par le conservateur baron De Reiffenberg, Bruxelles, Muquardt, in-18 de 222 pp. avec une pl.

Nous nous contenterons de donner la table des matières de ce joli volume.

I. *Coup d'œil sur la bibliothèque royale.*

1re section. § 1. Imprimés.
— § 2. Cartes, plans et estampes.
— § 3. Médailles.

2e section. Manuscrits (ancienne bibliothèque de Bourgogne).
Cabinets de lecture. Observations diverses.

II. *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale.*

Fin du poëme de Walther d'Aquitaine (un mot à M. Pierquin de Gembloux).

Robert, abbé de Tuy. — Vers attribués au démon. — L'estrif de l'aignel et du lin. — Couplets satiriques. — Catalogue de la bibliothèque de l'ancienne abbaye d'Anchin au XIe siècle. — Expédition de Frédéric Barberousse dans l'empire de Constantinople.

Guidonis liber ex variis historiis. — Descripton de l'Italie. — *Liber de origine situque et qualitate Romanae urbis*, par Publ. Victor. — Itinéraire d'Antonin. Hydrographie ancienne. — Terminologie. — *Liber de divisione orbis.* — Chronologie depuis le commencement du monde jusqu'au XIIe siècle. — Poëme sur Pise. — Chronique de saint Jérôme et de saint Augustin. — Histoire fabuleuse d'Alexandre-le-Grand. — Histoire de la ruine de Troie — Eutrope. — Le chronographe Hugo.

III. *Mémoires pour l'histoire des lettres et des sciences, des arts et des mœurs en Belgique.*

Éloge de Jean Des Roches, secrétaire perpétuel de l'académie impériale de Bruxelles.

Nicaise Ladam (lettre de M. le vicomte d'Héricourt).

Le Juif errant.

Cats et la guillotine.

Cours d'amour.

IV. *Mélanges bibliologiques.*

Observations rétrospectives — Collection des mémoires de l'académie de Bruxelles. — Quel est l'auteur de la *Karoleïde* ou poëme sur la bataille de Montlhéry? — Poëme d'Hildebert, *De nummo.*

Curiosités bibliologiques récemment acquises.

Imprimeries particulières en Belgique.

Civilités littéraires.

Notes.

A la p. 79 sont transcrits les vers attribués au démon : *Versus quos spiritus nequam composuit.* Ceux qui seraient curieux de compléter les œuvres littéraires du diable ne seront pas fâchés de savoir qu'on trouve un fac-simile fidèle d'une belle page de l'écriture de Satan dans l'*Introductio in chaldaïcam linguam* de Theseus Ambrosius. Pavie, 1539, in-4°, fol. 212 verso. M. G. B. qui rappelle ce fait dans *l'Alliance des Arts* (25 déc. 1843, p. 207, note), ajoute que parmi les pièces originales du procès d'Urbain Grandier, que possède la bibliothèque royale de Paris (les autres sont entre les mains de M. Mangon de La Lande), il se trouve une lettre du diable, d'où il résulte à la première vue qu'il était loin d'écrire comme un ange.

2. *Bibliotheca magica et pneumatica oder wissenchaftlich geordnete bibliographie der wichtigsten in das gebiet der zauber-wunder-geister-und sonstigen aberglaubens vorzüglich älterer zeit einschla-*

genden werke. — ibn beitrag zur sitten geschichtlichen literatur. Zusammengestellt und mit einem doppelten register versehen von Joh.-George-Theod. Graesse, *Bibliothekar S. M. des Königs von Sachsessen.* Leipzig, W. Engelmann, 1843, in-8°, t. IV et 175 pp.

Encore un article supplémentaire pour la liste des *Bibliographies spéciales* dressée par M. Peignot. Il est toujours aisé d'ajouter à de pareilles nomenclatures, quelque bien faites qu'elles soient. Celle de M. Graesse est aussi complète que possible, mais il y manque cependant quelque chose. Ainsi nous n'y avons pas trouvé l'ouvrage flamand de M. le conseiller J.-B. Cannaert, sur le droit criminel en Flandre, lequel contient des détails sur la sorcellerie (1).

Les *OEuvres magiques de Henri Corneille Agrippa,* par Pierre d'Aban, ont eu une édition en 1800, sous le nom de Rome, laquelle a échappé à l'auteur qui en indique d'autres, p. 117.

A la p. 100 il est question de notre Jean Taisnier d'Ath, et entre parenthèse on lit (*Hannov. jur. utr. doct.*), ce qui ferait croire qu'il était de *Hanovre* et non du *Hainaut.* Le livre suivant n'aurait peut être pas dû être oublié par un allemand, au moins l'original : Le *Sabbat des sorcières, chronique de* 1439, *trad. de l'allemand de Louis Tieck* (par M. L. de Sinner). Paris, Eugène Renduel, 1833, in-8°, de 455 pp.

C'est l'histoire des Vaudois d'Arras, romantisée d'après Jacques Duclercq.

A la pag. 39 on voit que Sax a mal indiqué une publication de F. Roth-Scholtz sur la magie, *Onomast. liter.* VI, 311. M. Graesse, qui n'enregistre que des ouvrages imprimés, n'était pas tenu de mentionner le suivant peu connu et gardé en manuscrit à la bibl. roy. de Paris : *Antonii Vallii Romani Oristillidos libri VI, seu poema de nefandis lemurum et magorum ritibus*, MSS lat. n° 8360, écriture contemporaine du XVIe siècle, contenant d'autres poésies latines de ce Vallius, qui a fait aussi des comédies et des tragédies latines, MSS n°s 8361 et 8482 de la même bibl.

M. Graesse n'avait pas encore pu avoir connaissance d'un ouvrage publié cette année-ci, et que nous avons annoncé dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire*, VII, 275, n° 3 : *Geschichte der Hexenprocesse aus der quellen dargestelt* von Dr. W.-G. Soldan, Gymnasiallehrer zu Giessen. Stuttg. und Tuebingen, Cotta, 1843, in-8°, XII et 512 pp.

3. *Analyse des matériaux les plus utiles, pour de futures annales de l'imprimerie des Elsevier avec deux tableaux généalogiques et leurs armes coloriées* (sur papier porcelaine et sur papier vélin), par

(1) *Bydragen tot de kennis von het oude strafrecht in Vlaenderen*, met fig. Gend, 1835, in-8°.

M. Ch. Pieters, chevalier du lion néerlandais, ancien directeur de la compagnie des Indes orientales. Gand, C. Annoot Braeckman, mars 1843, in-8°, de VIII et 46 pp., tiré à 50 exemplaires distribués.

Dissertation fort bien digérée, en parfaite connaissance de cause, et pour laquelle l'auteur a déjà entre les mains des suppléments curieux que nous accueillerons avec empressement dans notre recueil.

4. *Jaarboekje voor den boekhandel voor* 1842-1843. S'Gravenh., bij J.-L.-C. Jacobs, 1843, x, 84 et 98 pp., un feuillet supplémentaire et un portrait.

Ce recueil, commencé en 1839, a pour rédacteur un libraire qui est en même temps un bibliophile instruit, M. J.-L.-C. Jacobs. Aux pp. 24-67 de la deuxième partie est une notice sur la famille et l'imprimerie d'Herman Schinckel, imprimeur de Delft, condamné à mort du temps du duc d'Albe. Cette notice a été tirée à part, à petit nombre; huit exemplaires sur papier vert. La sentence de Schinckel y est imprimée en entier. Dans le *Jaarboekje* on en a supprimé les six dernières lignes.

Après l'article sur Schinckel vient une lettre de Simon Moinet, correcteur à l'imprimerie des Elsevier, et inventeur d'une orthographe à côté de laquelle pâlit celle de M. Marle. Elle est adressée à Heinsius, à La Haye, sous la date du 6 janvier 1661.

5. *Histoire et description des archives générales du département du Nord, à Lille. Partie historique*, par M. Le Glay, archiviste, correspondant de l'institut, des académies royales de Bruxelles, Turin, etc. Paris, F. Didot, 1843, in-4° de 71 pp.

Du premier moment que M. Le Glay fut mis en possession du siége si honorablement occupé par les Godefroy, il s'empressa de faire connaître au public le dépôt dont il avait la direction. Au mois de juillet 1835 il publia à Lille, chez Danel, une *Notice sur les archives de la chambre des comptes à Lille* (in-8° de 30 pp.); en 1839, il donna une *Notice sur les archives du département du Nord* (in-8°, 473 pp.), où la première était refondue. Enfin, en 1840, parut une *Notice sur les archives communales du département du Nord* (in-8° de 51 pp.). Le nouvel écrit reproduit avec beaucoup de nouveaux renseignements les faits énoncés dans les deux premiers mémoires que je viens de désigner. Il est destiné à faire partie de la *Collection des documents inédits pour l'histoire de France, publiés par l'ordre du roi*, dans laquelle M. Le Glay va insérer un riche et copieux inventaire et un recueil relatif à d'anciennes relations diplomatiques avec l'Angleterre. Ce n'est pas le seul fruit qu'il ait cueilli dans le vaste champ qu'il cultive. Ses *Analectes*, sa *Correspondance de Marguerite et de Maximilien*,

ses diverses dissertations sur les *actes rédigés en français*, sur l'*arsin et l'abattis de maisons*, sont tous pleins de témoignages de son patient labeur et de ses constantes investigations. Publier de l'inédit est chose facile, et c'est un plaisir que se donnent à peu de frais beaucoup de jeunes gens qui gâtent ainsi leur avenir, en se réduisant au rôle de manœuvres littéraires. Mais publier avec choix, avec critique, exhumer des faits nouveaux, rectifier des faits connus, animer ces faits par la pensée et par le style, voilà ce qui distingue le savant du compilateur, l'homme de talent du copiste. M. Le Glay est, en ce genre, le vrai modèle à suivre. Une raison aimable, un savoir solide et sans pesanteur, le classent à part. C'est Martène, c'est Durand, c'est Dom Bouquet, mais homme du monde, pas trop mondain toutefois et gardant cette juste mesure qu'un sens exquis et un goût pur ne franchissent jamais.

6. *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.* Catalogue rédigé par P. L. (Lacroix), Jacob, *bibliophile.* Paris, 1843, in-8°, xvi et 322 pp.

Voici quelques articles qui appartiennent à la Belgique. Nous abrégeons les titres

N° 380. *Remacli arduenne florenatis Palamedes.* Paris. S. A.

381. *Susanna per Placentium.* Antwerp., 1534.

383. *Ovis perdita, autore J. Zovitio, apud Bred. ludimag.* Antwerp. 1539.

384. *Acolastus. De filio prodigo comoedia. Auctore G. Gnapheo. Gymnas. Hagiensi.* Antwerp., 1529.

Voy. de la p. 61 à la p. 83.

546. *Le mystère de la sainte incarnation, par frère Henri Buschey, de l'ordre de saint François.* Anvers, Plantin, 1587.

631. *Dévote contemplation,* etc., par maistre Jehan de Lacu, chanoine de Lisle. S. l. ni d.

712. *Dialogue noveau à trois personaiges,* etc. En Binch. Guill. Cordier, 1544, in-4°.

Les articles 240 et 251 des dramatistes latins français et les articles 354 et 357, appartiennent à la division des auteurs belges ou hollandais, quoique ces deux derniers soient rangés parmi les allemands et, en retour, le n° 454 des auteurs belges doit revenir aux écrivains d'Allemagne. Dans cette classe des poëtes latins, comme dans les autres, il y a inévitablement plus d'une omission à signaler; je me bornerai à une seule : la *Monachopornomachia* de Simon Lemnius de Wittenberg, comédie publiée sous le pseudonyme de *Lucius Pisaeus Juvenalis.* Joach. Fred. Feller, à la p. 183 de ses *Monumenta inedita*, n'indique pas non plus cette comédie, mais bien les autres poésies de l'auteur. Lessing a donné une notice de la *Monachopornomachia.*

Le *théâtre grec*, dans la bibl. de M. de Soleinne, n'a pas de partie moderne comme le *théâtre latin.* Il pourrait pourtant en avoir une, quoique bornée. Ainsi

H. Glass a fait une traduction en vers grecs de la tragédie composée en vers blancs anglais, par Milton, sur la mort de Samson, et cette version, très-rare et qui a été fort critiquée, parut à Oxford en 1788, in-8°.

Des annonces étendues de ce catalogue sont imprimées pp. 1001-1004 de la *Revue de bibliographie analytique* de MM E. Miller et A. Aubenas, nov 1843 et pp. 65-67, 81-83, 97-99, 113-115, 129-132 du *Bulletin de l'alliance des arts*, 2me année, tom. II, 25 août, 10 et 25 sept., 10 et 25 oct., 1843.

7. *Catalogue des estampes qui composent l'œuvre de Frédéric-Théodore Faber, peintre flamand, graveur à l'eau-forte, mis en ordre et dressé par* F.-H. Paris, impr. de Fournier, 1843. In-8° de 3 feuilles in-4°.

Imprimé seulement à cinquante exemplaires.

El bibliografo. *Periodico de los literatos, profesores, dibujadores, grabadores, bibliotecas, escuelas, colegios, universidades, sociedades, fundidores, impresores, editores, libreros, etc., etc., publioco en Madrid totos los domingos des de el 5 de noviembre en un pliego en 4° regular.*

On souscrit au dépôt général de bibliographie, rue de la Almudena, n° 116, 2me étage, à Madrid. Prix par an pour l'Espagne 30 réaux.

8. *Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, par André-Marie Ampère. Seconde partie. Paris, Bachelier, 1843. In-8°, x, xcvi et 180 pp. avec une table.

Une bonne classification des connaissances humaines intéresse au plus haut point la bibliographie, puisqu'elle doit être la base de l'arrangement des bibliothèques et de la rédaction des catalogues. Toutefois ici il y a un côté pratique qu'il ne faut pas perdre de vue : la facilité des recherches, la rapidité du service ne doivent pas être sacrifiées à une métaphysique trop subtile. Beaucoup de bibliographes modernes, en voulant donner du neuf, se sont jetés dans les arcanes de la philosophie et ont exposé les bibliothécaires qui les prendraient pour guides, à se perdre dans le chaos. Avec certaines classifications imaginées surtout en Allemagne, il faudrait, dans une bibliothèque, pour huissiers et garçons de salle, des Kant, des Fichte et des Hegel. Voilà pourquoi M. Nodier se prononce en toute occasion pour le système du libraire Martin généralement adopté en France et que nous avons modifié sans lui enlever sa lumineuse simplicité. On peut consulter sur ce point MM. Denis, Peignot, Achard, Namur et Constantin.

M. Ampère, après beaucoup d'autres, a voulu refaire l'œuvre qui fit jadis la fortune de la préface de l'Encyclopédie. Sa classification, différente de celle pro-

posée par M. d'Omalius d'Halloy dans les *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, peut se résumer ainsi, toutes nos connaissances étant divisées en deux règnes :

			EMBRANCHEMENTS.
PREMIER RÈGNE. Sciences cosmologiques.	SOUS-RÈGNES *A*. Cosmolog. proprement dites.	I.	Mathématiques.
		II.	Physiques.
	B. Physiologiques	III.	Naturelles.
		IV.	Médicales.
			EMBRANCHEMENTS.
SECOND RÈGNE. Sciences noologiques.	SOUS-RÈGNES *C*. Noologiques proprement dites.	V.	Philosophiques.
		VI.	Nootechniques.
	D. Sociales.	VII.	Ethnologiques.
		VIII.	Politiques.

Dans ce système, on ne rencontre point le mot *théologie*; ce qu'il exprime est compris sous le titre de *hiérologie*, et ressort, avec l'histoire, des sciences ethnologiques.

Le volume dont nous extrayons ces détails est précédé d'une longue notice sur M. Ampère, par A.-L. Littré. Je n'y ai pas lu l'anecdote suivante, qui pourtant est vraie. M. Ampère était un homme de génie dont la tête bouillonnait souvent comme celle de Diderot et dont les idées ne cadraient pas toujours avec les faits actuels du monde extérieur. Vers la fin de 1830, il avait quitté clandestinement son domicile pour travailler plus à son aise, et sa disparition causa de vives inquiétudes à sa famille. Quelqu'un le rencontra pendant les *grandes journées de juillet*, quand le canon grondait encore. Il avait l'air soucieux; son ami interprétant mal cette préoccupation, crut devoir le rassurer sur les effets de la révolution qui allait changer les destinées de la France : « Je songeais, dit-il sans l'écouter, à la constitution qu'il conviendrait de donner à ces pauvres Mexicains. » Il était sans doute alors tout plein de ce qu'il appelle la *synciménique*, *l'ethnodicée* et la *cybernétique* (embranchements de la science sociale), et, dans ses distractions sublimes, il avait oublié la France pour le Nouveau-Monde, une crise terrible et présente, pour des dangers incertains et éloignés.

DE RG.

Données statistiques pour l'histoire de l'imprimerie. — Premier établissement de la typographie dans les diverses localités de la Belgique.

Il y a longtemps que nous nous sommes occupé de ce sujet, sur lequel nous appelons de nouveau l'attention des personnes instruites et des amateurs. Le tableau qui suit récapitule des faits acquis à la science. Certes il n'est ni complet ni définitif en plusieurs points ; mais il offre une base solide sur laquelle chacun est invité à bâtir.

La dernière colonne indique ceux qui ont déterminé les dates.

Villes.	*Années.*	*Imprimeurs.*	
Alost,	1473,	Thierri Martens,	La Serna (1).
Cette ville est placée la trente-septième dans le tabl. chronol. universel dressé par La Serna.			
Louvain,	1474,	Jean de Westphalie,	Le même (2).
Anvers,	1476,	Thierri Martens,	Le même (3).
Bruges,	1476,	Colard Mansion, qui probablement imprimait dans la même ville en 1472 ou 1473.	Le même (4).

(1) L'auteur d'un ouvrage peu connu et fort rare sur le continent : *The history of printing in America*, by Isaiah Thomas, Worcester, 1810, donne pour Alost :

(2) Js. Thomas, 1474, J. de Westphalie et Th. Martens.
1473, J. de Westphalie.
1479, anonyme.

(3) Js. Thomas : 1480, Gérard Leau.

Voir plus bas le mémoire de M. Fr. Mols. M. D. J. Vander Meersch, dupe d'une faute d'impression dans le millésime d'une impression de Mathias Vander Goes, dit que cet imprimeur introduisit la typographie à Anvers, en 1472. La Serna avait déjà relevé cette faute, *Dict.*, *I*, 347.

(4) Is. Thomas : 1475 ou 1476, Colard Mansion.

Villes.	*Années.*	*Imprimeurs.*	
Bruxelles,	1476,	Les Frères de la Vie Commune ou *Frères de la Plume.*	La Serna. (1)
Audenarde,	1480,	Arnoldus Caesaris, ou de Keysere.	Le même (2).
Gand,	1483,	Le même.	Le même (3).
Tournay (2),	1519,		H. Delmotte.
Binch,	1544,	Guillaume Cordier.	De Reiffenberg (4).
Ypres,	vers 1546,	Josse Destrée.	Lambin.
Maestricht,	1554,		F. Henaux.
Liége,	1556,	Henri Rochefort.	De Reiffenberg.
Luxembourg,	1578 (2),		Cotton.
Mons,	1580,	Rutger Velpius.	H. Delmotte et R. Chalon (5).
Malines,	1581,	Le premier imprim^r connu de Malines est Jac. Heindricx, imprimeur juré en 1582.	De Reiffenberg (6).
Namur,	1617,	Thierri Furlet.	Le même (7).
Huy,	1650,		F Henaux.
Hasselt,	1670,		Le même.
Spa,	1689,		Le même.
Bonne-Espérance (abbaye de),	1704,		De Reiffenberg.
Malmedi,	1713,		F. Henaux.
Stavelot,	1778,		Le même.
Verviers,	1782,		Le même.
Beloeil (château de),	1780,		Voisin.
Tongerloo (abbaye de),	1794,		De Reiffenberg (8).

(1) Js. Thomas, même année, anonyme.

(2) Voy. *Inductions historiques sur Arnaud de Keysere, imprimeur à Audenarde de* 1479 (V. S.) *à* 1482, par D. J. Vander Meersch. Gand, Annoot-Braeckman, 1841, in-8° de 16 pp., extrait du *Bibliologue* de M. F. Hennebert.

(3) Js. Thomas, 1483, anonyme.

1485, Arend de Keysere.

(4) *Bibl. dram. de M. de Soleinne,* tom. 1, n° 712, et p. 50 de ce *Bulletin du bibl. belge.*

(5) *Voy.* pp. 10-12 de ce volume.

(6) *Bull. de l'Acad. roy. de Bruxelles,* tom. II, 1835, pp. 119-121. J'y ai marqué le titre de la première impression connue de Malines, laquelle est sans nom d'imprimeur, et j'y ai donné une série de dix-sept imprimeries de 1582 à 1829.

(7) Documents authentiques cités dans le *Bull. de l'Acad.*, tom. II, 1835, pp. 71-72.

(8) Cf. *Bull. du Biblioph.* de Techener, n° 1, 2e série, janv. 1836, pp. 15-16. *Statist. anc. de la Belg.*, 2e part., pp. 147-148. *Ann. de la Bibl. roy. de Belg.*, 1re année, pp. XXX-XXXI, 4e année, p. 13, 5e année, pp. 12-13, 215-216.

Dans ce tableau beaucoup de villes manquent encore :

Ardenbourg,	Dixmude,	Ostende,
Arlon,	Enghien,	Philippeville,
Aerschot,	Hal,	Roulers,
Ath,	Herve,	St-Ghislain,
Bastogne,	Hochstraete,	St-Hubert,
Bouillon,	Huy,	St-Nicolas,
Braine-le-Comte,	L'Écluse,	St-Trond,
Charleroy,	Leuze,	Soignies,
Chièvres,	Lierre,	Termonde,
Chimay,	Marches,	Tirlemont,
Courtray,	Marienbourg,	Tongres,
Dam,	Neufchâteau,	Turnhout,
Diest,	Nieuport,	Thourout,
Dinant,	Nivelles,	Etc., etc.

Nous poursuivrons nos recherches, et nous sollicitons tous les bibliophiles belges de nous seconder.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS.

Du prix des livres en Belgique.

L'histoire de la *bibliomanie*, c'est l'histoire des faiblesses et des caprices des hommes; inconstante, comme la mode, dont elle a tous les caractères, la *bibliomanie* revêt mille formes, selon les besoins, les exigences, les fantaisies de l'époque. Ce goût de recueillir dans le vaste chaos des productions typographiques, les livres rares et curieux, n'a jamais été aussi passionné qu'il l'est de nos jours ; je ne parle pas de l'enthousiasme à froid, qui fait réunir toutes sortes de livres, sans consulter ni leur contenu ni leur utilité réelle, et le plus souvent dans le seul désir de s'en repaître la vue, ou de payer tribut au bel air

du moment; je laisse également en paix les bibliomanes du genre de ce prince allemand qui avait l'ambition de réunir toutes les éditions de la Bible, et qui en possédait déjà 8000, sans être au bout de ses traverses, ou de ce bibliomane anglais, parvenu à recueillir jusqu'à 365 éditions d'Horace, juste pour en lire une chaque jour de l'année, et qui n'en avait probablement pas ouvert deux, ou de cet autre *original* qui recherchait tous les ouvrages d'astronomie sans connaître un seul mot de cette science.

Autrefois on rassemblait avec soin les meilleurs ouvrages sur toutes les branches du savoir humain ; les bibliothèques formées sur ce plan, prenaient des proportions immenses, elles devenaient encyclopédiques ; la vie d'un homme, une honnête fortune suffisaient à peine à former le noyau d'une collection aussi vaste, et les quelques ouvrages qu'on parvenait à acquérir dans chaque classe, n'étaient que des jalons, qui servaient à indiquer les nombreuses divisions de l'incommensurable domaine de la bibliographie.

Nous avons eu chez nous beaucoup de ces bibliothèques, qu'on peut nommer universelles, mais la fin de leur règne date de la mort des Vande Velde, des Van Huthlem, des Lammens. On a compris enfin qu'une collection formée sur ce pied, offrira toujours des lacunes, et que pour parvenir à posséder quelque chose de complet (idée favorite de tous les amateurs d'aujourd'hui), ou plutôt pour approcher de ce but idéal, il fallut donner à sa collection des limites raisonnables, prendre un cadre déterminé, adopter enfin une *spécialité*.

La manie ou la mode qui jouit de nos jours de la plus grande faveur est celle des spécialités, et il faut bien le reconnaître, elle a déjà donné de brillants résultats. M. Mac-Carthy, en France, n'a-t-il pas poursuivi, avec une louable persévérance, la recherche des livres imprimés sur vélin, et n'est-il pas parvenu à en recueillir plus de 500, nombre auquel aucun amateur n'a jamais pu atteindre; M. Renouard n'est-il pas parvenu à former la plus riche collection d'Alde que jamais amateur ait possédée; et récemment n'a-t-on pas vu, en France, M. de Soleinne, suivant les traces de Pont-de-Vesle et de Delaleu, réunir tout ce qui a rapport au théâtre, depuis les *sotties* de Gringoire, depuis les mystères, les moralités et les farces représentés par la Basoche ou les Enfants Sans-

Souci, jusqu'aux *chefs-d'œuvres* enfantés par la scène contemporaine?

En Belgique, le goût des spécialités n'est pas moins ardent, et on peut le dire, pas moins avancé. Si quelqu'un voulait s'occuper aujourd'hui soit de l'histoire de l'imprimerie pendant le XVe siècle, soit des monographies de Thierry Martens ou de Jean de Westphalie, soit de l'histoire de la littérature flamande, il en trouverait les matériaux tout préparés dans les bibliothèques de maints de nos amateurs.

Les modifications subies par le goût des livres doit avoir naturellement exercé une puissante influence sur leur prix ; ainsi tel livre, qui était placé dans la classe infime des bouquins, acquiert aujourd'hui un prix inestimable, s'il est destiné à orner les élégantes tablettes d'une bibliothèque spéciale ; voilà pourquoi, depuis cinquante à soixante ans, il s'est opéré dans la valeur des livres en Belgique une révolution complète. Pour ne parler en ce moment que du prix des premiers monuments de notre typographie nationale, ils ont atteint, en comparaison de ceux d'autrefois, un chiffre qui est vraiment hors de toute proportion. Ainsi M. Van de Velde acquiert, en 1767, à la vente de *Charles Major*, un exemplaire de la première édition de la Bible en flamand (Delft, 1477), au prix modeste de *six florins*, et en 1833, à la vente de ce célèbre bibliophile, M. le professeur Lammens achète le même exemplaire rien que *trois cent dix francs;* les *S. Joannis Chrysostomi Homeliæ*, imprimées à Bruxelles, en 1479, par les Frères de la Vie Commune, vendues *deux florins*, ont été revendues à la vente Rymenans, en 1842, au prix de *soixante-huit francs.* Combien payerait-on aujourd'hui un exemplaire du premier livre imprimé en Belgique, du *Spéculum conversionis peccatorum,* imprimé à Alost, en 1473, par Thierry Martens, vendu seulement *quarante florins de change* chez Major, avec *Bapt. Mantuani de vita beata,* exécuté par le même imprimeur en 1474, quand on voit donner deux cents francs, comme à la vente Lammens, pour le *Dictionarium hebraïcum* imprimé pareillement par Thierry Martens (1)?

Les éditions du XVe siècle, exécutées dans notre pays, ainsi que celles imprimées en pays étrangers par des artistes belges, sont en

(1) Ce livre est à la Bibliothèque royale. Voy l'*Annuaire* de cet établissement, pour l'an 1842, p. 9.

voie de hausse, et cette vogue se maintiendra aussi longtemps que nos amateurs continueront à rassembler avec enthousiasme tous les monuments de notre typographie naissante.

Une classe de livres qui atteint chez nous des prix fabuleux, et qui, à elle seule, donne le *criterium* de la passion des livres en Belgique, c'est celle des premières impressions exécutées dans telle ou telle ville du pays. On s'inquiète peu du contenu de ces livres ; si on les feuillette, ce n'est pas pour s'enquérir de leur mérite intrinsèque, mais afin de s'assurer qu'ils sont exempts de piqûres ou de défauts quelconques ; le plus souvent on se contente de voir le titre, et il suffit que le bienheureux bouquin sorte des presses d'Arnoud de Keysere, de Pierre de Keysere ou de Josse Lambrecht, à Gand, de Jacob Heindricx, de Gilles Van Cranenbroeck, à Malines, ou de Henri Rochefort, à Liége, qu'il porte un trèfle noir ou le *satis quercus*, pour que le désir de le posséder devienne une véritable frénésie.

Les exemples de ces accès de fièvre ne sont pas rares; un opuscule ascétique de 4 feuillets intitulé : *Compilatio Johannis de Fabrica, super relaxatione penarum purgatorii,* qui n'offrait aucun mérite littéraire, a été vendu près de 200 francs à la vente Lammens, parce qu'il avait l'insigne avantage d'être décoré d'un *trèfle noir*, *chargé d'un nœud en forme de losange,* écusson d'Arnoud de Keysere ; et le combat acharné que les amateurs ont livré dernièrement à la vente de M. d'Hane de Steenhuyse, à une plaquette de 11 feuillets, ayant pour titre *Declaratie van der triumphe bewezen den prince Philips binnen Ghend,* n'a-t-il pas dû faire tressaillir dans son tombeau, notre typographe gantois, Cornelius Manilius, qui était l'auteur et l'imprimeur de ce rarissime livret? Que serait-ce aujourd'hui si on rencontrait en vente publique le *Nederduytsche spelling*, aussi composé et imprimé par notre poëte grammairien, graveur et typographe gantois, Josse Lambrecht, ouvrage qui ne nous vient que par tradition, et dont jusqu'à ce jour on ne connaît aucun exemplaire.

S'il existe un engouement réel pour tout ce qui concerne le pays, il est une classe de livres laissée chez nous dans un dédaigneux abandon, que pourtant rien ne justifie, je veux parler des belles collections des *Variorum*, *ad usum Delphini*, *Barbou*, *Brindley*, *Tomson* et *Watts*, *Baskerville* et *Bodoni*. Je comprends très-bien qu'on ne donne plus 6 à 700 francs pour un exemplaire du *Stace ad usum*, qui

n'a en effet d'autre droit à cet honneur que d'avoir été, dans le temps, vendu en grande partie aux épiciers, ni 4 à 500 francs pour le tome 1er des *Cieronis opera philosophica* de Paris, 1689, in-4°, parce que cette édition aura aussi été vendue au poids, mais rien n'explique la défaveur dont sont frappées ces belles éditions, qui faisaient autrefois l'ornement obligé de toute collection bibliographique. Ce mépris n'est cependant pas étonnant, dans un siècle où l'on fait fi des études classiques, et où il suffit de bien posséder son Balzac et son Dumas, pour paraître savant aux yeux du vulgaire.

Le règne des Elzevier n'a jamais été en Belgique, ni brillant, ni durable; en Angleterre, cette classe de livres n'a même jamais pu acquérir droit de cité : le bon sens flamand et anglais n'a jamais sympathisé avec l'engouement elzévirien de nos voisins du midi; un bel exemplaire du *Cicéron* de 1642, un beau *César* de 1635 ou un *Virgile* de 1636, trouveront bien des amateurs en Belgique, mais je ne sache pas que le culte que l'on professe en France pour tout bouquin qui porte une *tête de buffle* ou une *sirène*, et qui dans ce pays compte de nombreux adeptes, trouve des imitateurs chez nous. Certainement quelques personnes y recherchent les beaux exemplaires, les *grands*, si l'on veut, mais je doute qu'on y trouvât beaucoup d'enthousiastes prêts à compter *deux cents francs*, pour un bouquin tel que le *Patissier français*, dont le premier mérite est d'avoir été détruit en grande partie par les *Cordons bleus* de l'époque, ou 140 francs pour un Tite-Live de 1678 *broché*, comme à la vente Sensier.

Les prix des ouvrages de théologie ont suivi dans tous les pays une marche ascensionnelle; mais les ouvrages qui participent le plus à cette faveur, sont les polylottes de Ximenès et de Walton, les bullaires, les collections des Conciles, et surtout les éditions des bénédictins, des pères grecs et latins; les St Augustin, les St Chrysostôme, jouissent d'une vogue que les nouvelles éditions ne font qu'augmenter.

La jurisprudence se trouve dans un état d'assoupissement que personne n'est à la veille de troubler; il n'y a guère que la bonne édition de La Haye des *Acta* de Rymer, le *Corps Diplomatique* de Dumont, le *Cujas* de *Venise*, les *Ordonnances des rois de France*, qui la tirent quelquefois de sa léthargie : je ne parle pas ici de la *Somme rurale de Boutellier*, imprimée par Colard Mansion, et qui est si vivement

recherchée des curieux, témoin l'exemplaire Le Candele, vendu 500 francs, non comme ouvrage de droit coutumier, mais plutôt comme édition du XVe siècle exécutée dans le pays.

Dans les *sciences et arts*, le premier ouvrage qui se présente est naturellement l'encyclopédie de Diderot et de D'Alembert, qui formait autrefois le fondement de toutes les bibliothèques. Il en existait un grand nombre d'exemplaires en Belgique, mais cet ouvrage, qui lors de son apparition faillit mettre le feu aux quatre coins de l'Europe, est irrévocablement tombé dans le domaine des épiciers : *sic transit gloria mundi*. De nos jours il n'est pas rare de voir vendre les 35 volumes in-folio moins de 75 francs.

En philosophie et en économie politique, peu d'ouvrages surnagent, *apparent rari nantes in gurgite vasto*. De la *philosophie*, nous vivons dans un siècle trop positif, pour qu'on en fasse encore; de l'*économie*, on n'en fait plus du tout; aussi les Savary, les Smith, les Say, les Ricardo, les Ganilh, ornent à peine encore les bibliothèques d'économistes.

En physique, chimie, histoire naturelle, mathématiques, médecine, et en général dans toutes les sciences qui sont en progrès, les anciens ouvrages sont rebutés; il n'y a que les plus récents qui soient recherchés des savants, et quelques rares bouquins qui ont accès dans les cabinets des curieux; la magnifique édition de Buffon, de l'imprimerie royale, n'a pas pu même échapper à la débâcle.

Les ouvrages qui appartiennent aux *beaux-arts* ont repris quelque faveur, le prix des *musées* et des *galeries* semble s'améliorer depuis la vente du baron de Kessel à Anvers, où ces sortes de livres ont été vendus très-cher; il en est de même des œuvres des premiers maîtres dont on fait un cas tout particulier, surtout de ceux du pays.

La musique, et en première ligne les œuvres de nos anciens musiciens belges, est très-recherchée; depuis que quelques amateurs en font collection, les prix sont triplés. Qui sait ce que se vendrait aujourd'hui le *Definitorium terminorum musices* de notre compatriote Jean Tinctor, imprimé à Trevise en 1492, par un autre de nos compatriotes, Gérard de Flandre, ou les ouvrages de nos anciens compositeurs, tels que Clémens non Papa, Berchem, Crécquillon, Waelrant et autres? car il est à remarquer, comme l'atteste Guicciardin, qu'à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, l'école flamande,

à laquelle on doit l'invention du contre-point figuré, fournissait des compositeurs à presque tous les pays de l'Europe.

La *chasse* et la *pêche* n'ont pas moins de partisans; le temps n'est pas loin peut-être ou la *fauconnerie de Tardif* et celle de *Franchières*, deviendront les *vade me cum* obligés de nos fauconniers modernes.

En belles-lettres nous suivons aussi le torrent de l'époque, le *gothique* nous gouverne en tyran, on recherche avec ardeur tous les ouvrages qui peuvent jeter quelque jour sur notre littérature primitive, on interroge l'histoire, la poésie, la mythologie des peuples du Nord, on met à contribution le mœso-gothique, le dano-gothique, le scano-gothique, le suéo-gothique, l'anglo-saxon, et même le sanscrit et le persan, pour y découvrir les racines de la langue de Van Maerlant; les Jhre, les Lye et autres jouissent auprès de nos philologues de la plus grande estime. On demande avec la même avidité les œuvres de nos anciens poëtes flamands, tels qu'*Anna Byns*, *Matthys de Casteleyn*, *Cornelis Van Ghistele*, et il est certain que le *Spiegel der Jongens* de Lambert Goetman, imprimé en 1488, serait vendu fort cher, si le hasard en faisait découvrir un exemplaire.

Quant à nos anciens romans de chevalerie, tels que *Margarieten van Lymborch*, *d'Historie van Troyen*, édition de Gouda, 1479, *die historie van Reynaert die Vos*, de la même année, le *Tondalus visioen*, *'S Hertogenbosch*, 1484, *d'Historie van den Vromen, ridder Janson*, *Harlem*, 1485, *Historie van den grooten koninc Alexander*, Delft 1488, et autres de ce genre, ils sont sans prix, parce qu'on ne les rencontre plus.

Des romans français, nous ne dirons pas grand chose, puis qu'ils ne viennent plus en deçà de Quiévrain, et quand ils passent le détroit, ils débarquent de préférence à Calais au lieu de descendre à Ostende; cependant ils trouveraient un excellent débit en Belgique, surtout les romans des douze pairs, en particulier ceux d'Adenez, tels que le roman de *Berthe*, d'*Ogier le Danois*, etc., qui ont pour nous un intérêt tout spécial. Adenez n'était-il pas en effet ménestrel de Henri III de Brabant, n'est-ce pas par ordre de notre comte Gui de Flandre, qu'il a mis en rimes le roman de *l'enfance d'Ogier le Danois*, n'est-ce pas aussi par ordre de Marie de Brabant, qu'il versifia le roman de *Cleomadès*, et n'y a-t-il pas pour nous un intérêt

national a recueillir avec soin les œuvres de notre ménestrel brabançon (1)?

Parmi les anciens poëtes français, Olivier de la Marche tient le premier rang, le *Miroir de la mort*, *le Parement et triomphe des dames d'honneur*, et surtout le *Chevalier délibéré*, édition de Schiedam, de 1483 ou plutôt de 1498, sont estimés de nos curieux; il en est de même de la *recollection des merveilles avenues en nostre temps*, par Georges Chastelain, les *chanchons georgines*, imprimées à Valenciennes, par Jehan de Liége, les *Paraboles de maître Alain de Lille* en Flandre, les poésies de d'Ennetières, et autres.

Pendant les premières années qui suivirent les événements de 1830, les études prirent en Belgique une direction tout à fait nationale, l'amour des antiquités de notre pays devint un culte, qui fit en peu de temps un grand nombre d'ardents prosélytes; une commission d'histoire fut nommée, des sociétés de bibliophiles se formèrent, et toutes travaillèrent à l'envi, afin de tirer de la poussière séculaire de nos bibliothèques, nos historiens, nos littérateurs; dans le vaste domaine des ouvrages historiques, ce sont ceux surtout qui ont trait à notre pays qui sont les plus estimés.

En géographie, géographes et topographes nationaux, en voyages, voyageurs nationaux. Les éditions gantoises des voyages de *Joos Van Ghistele* continuent à être très-recherchées; celles de Jean de Mandeville, ce chevalier anglais qui vint mourir à Liége, ne le sont pas moins chez nous qu'en Angleterre; surtout quand l'édition est de Thierry Martens.

En histoire ecclésiastique, ce sont encore les ouvrages qui traitent de la Belgique dont le succès est incontesté. Depuis que des hommes laborieux se sont occupés de la continuation des *Acta sanctorum* de *Bollandus*, les exemplaires de cette volumineuse collection, dont le prix était naguères si bas, sont devenus presque introuvables;

(1) De Reiffenberg, *Introd.* au premier vol. de Ph. Mouskes, pp. CLVIII-CLXXXIV. M. J.-L. Ideler, excellent juge en ces matières, dit avec raison que les deux introductions de M. De R. sont des sources indispensables pour l'histoire de la littérature du moyen âge : *Eine unentbehrliche Hülfsquelle Gesch. der altfr. National-Literatur*, Berlin, 1842, in-8°, pp. 11, 12, 26, 41, 44, 47, 49, 52, 79, 82, 90, 96, 97, 101, 105, 106, 107, 112, 117, 119, 122, 123, 124, 129, 131, 134, 136, 139, 141, 146, 155, 192, 196, 251, etc.

aussi l'hagiographie est de toute l'histoire ecclésiastique, la branche qui est la plus vivement disputée dans les ventes publiques.

Le prix des ouvrages sur l'histoire civile et politique du pays est hors de ligue, et la faveur bien méritée dont ces ouvrages jouissent n'est pas encore à la veille de diminuer. Le précepte de Bossuet, que dans l'étude de l'histoire il faut commencer par celle de la patrie, a reçu chez nous l'application la plus éclatante. L'histoire nationale, si négligée autrefois, se popularise journellement : c'est peut-être la plus forte garantie de notre nationalité. Le nombre des publications historiques est devenu immense depuis quelques années, ce qui n'empêche pas que le prix des Butkens, des Le Roy, des Sanderus, des Vredius, des Malbrancq, des Foullon, n'ait doublé; il en est de même des ouvrages généalogiques et numismatiques; notamment ceux qui concernent l'histoire généalogique et monétaire de la Belgique. Les Duby, les Coloma, les Chasteler et les St-Génois ont atteint l'apogée de leur valeur.

En général le goût des livres a pris en Belgique un grand développement; il s'est surtout attaché à ce qui portait un caractère national, et pour peu que ce saint enthousiasme se maintienne pendant quelques années, il aura au moins eu pour résultat de faire revenir insensiblement en Belgique, les monuments de notre civilisation d'autrefois, enlevés avec une rare persévérance, par une nation qui en était plus jalouse que nous-mêmes, et qui en a su mieux apprécier le mérite.

P.-C. Vander Meersch,
Archiviste de la Flandre orientale.

Nugae difficiles.

Pour nos musiciens modernes, l'art n'est plus une harmonie qui charme ou transporte, c'est un hachis de notes incompréhensibles et bruyantes, mais surtout *difficiles* à exécuter; pour nos chanteurs, le *nec plus ultra* du talent, c'est un cri impossible qui leur déchire le gosier comme les oreilles des auditeurs. Longtemps aussi, dans les œu-

vres littéraires, la difficulté vaincue fut regardée comme un mérite qui dispensait de tous les autres. C'était des acrostiches, des chronogrammes, des anagrammes, des vers monosyllabiques, rétrogrades, des poëmes entiers dont tous les mots commençaient par la même lettre : l'esprit humain se soumit à toutes les tortures imaginables pour le plaisir de les vaincre, à toutes les entraves pour les surmonter. Boileau lui-même, l'arbitre du bon goût dans le grand siècle de la littérature française, n'a-t-il pas dit :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme;

un sonnet; c'est-à-dire un tour de force pour la réussite duquel il fallait

> Vingt fois sur le métier *remettre son* ouvrage.

Quand on considère, cependant, la patience, et je dirai parfois l'intelligence qu'il a fallu dépenser pour produire ces puérilités, ces *nugae difficiles* que nous ont laissées si nombreuses le XVIe et surtout le XVIIe siècle, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en songeant à ce qu'aurait pu nous léguer une pareille somme de travail et de courage employée dans un but utile et raisonnable.

Notre savant ami, M. G. Peignot, de Dijon, dont les nombreux ouvrages ont su rendre attrayante la bibliographie, et populariser le goût de cette science jadis un peu sévère et ardue, nous a fait connaître, dans les deux volumes in-8° qu'il a consacrés aux *amusements* et *singularités philologiques*, un grand nombre de ces livres bizarres. En voici quelques autres du même genre, qui ont échappé à son érudition, ou que, peut-être, il a négligé à dessein pour ne pas outrepasser le cadre qu'il s'était tracé.

Præparatio et gratiarum actio Missæ sacrificii piis affectibus, et anagrammaticis versionibus, potius mente meditanda quam ore proferenda, atque devotis S. Scripturae locis, nec non Sanctorum Patrum sententiis interdum insertis locupletata, studio ac labore Præsbiteri religiosi ordinis FF. Min. strictioris observantiæ Recoll. Sancti Francisci, Provinciæ S. Andreæ Alumni. Montibus, apud Ægidium Albertum Havart, regium et statuum Hannoniæ typographum, sub signo Paradisi. Petit in-12 de 94 pp.

Ce singulier livret se compose en entier de prières ou oraisons, en regard desquelles se trouvent d'autres prières formant anagramme avec elles, c'est-à-dire composées des mêmes lettres. Voici le début de l'ouvrage.

PROGRAMMA.	ANAGRAMMA.
O Jesu salvator mundi, speciose forma, et tu o Maria Mater Jesu Deo grata, dulcis aspectu, miseremini mei, nunc et in hora mortis meae.	*Salvete amanter, o Jesu et Maria, soli gemini cordis mei amores, mihi peccatori date veniam, ut mero spondeo, sanctior sum futurus.*

On trouve en effet, dans chacune de ces phrases, 10 *a*, 4 *c*, 3 *d*, 14 *e*, 1 *f*, 1 *g*, 1 *h*, 12 *i* ou *j*, 2 *l*, 9 *m*, 5 *n*, 8 *o*, 2 *p*, 8 *r*, 9 *s*, 8 *t*, 8 *v* ou *u*.

Nous n'avons pas tenté de découvrir le malheureux récollet qui se cassa la tête à un pareil travail, et qui, de plus, eut la modestie de garder l'anonyme au titre de son œuvre. Les approbateurs et censeurs taisent son nom. Le chercher ne serait-ce pas se dévouer à un labeur à peu près aussi inutile que celui du pieux anagrammatiste ?

DE SPIRITALI IMITATIONE CHRISTI,
ADMONITIONES SACRÆ ET VTILES,
PIIS IN LVCEM DATÆ.

A R. P. Antonio Vanden Stock Societatis Jesu. Ruræmundæ, apud Gasparem du Pree. Petit in-8° de 92 pages, avec un frontispice gravé.

Voici le livre de l'Imitation travesti — c'est le mot — en chronogrammes; chaque ligne donnant en lettres numérales le chiffre 1658. L'auteur, dans une courte préface (*aVthorIs aD LeCtores præMonItIo*), dont le titre donne aussi l'inévitable nombre, explique par quelle pensée il a été mu à composer ce bizarre ouvrage. Après avoir fait l'éloge de l'admirable livre attribué à Thomas A Kempis, déjà traduit dans toutes les langues, voire même dans celles des infidèles et des Turcs, il a voulu, dit-il, lui aussi, publier cet ouvrage, mais d'une manière nouvelle. Les uns l'ont mis en français, d'autres l'ont traduit en vers pour satisfaire la curiosité des personnes pieuses qui aiment

la variété; pour lui il le donne en chronogrammes, afin de mieux fixer dans la mémoire ses préceptes utiles et sacrés; ensuite pour que cette sainte nourriture de l'âme stimule le goût des lecteurs par la nouveauté de son assaisonnement, *tum ut optimus ille ac saluberrimus animæ cibus, alioquam unquam fortasse fuit modo coctus, magis lectorum palato arrideat.* Au surplus, l'auteur est modeste, et fait bon marché de ses prétentions au beau style. Il finit en nous assurant qu'il s'est plutôt attaché à rendre les pieuses pensées d'A Kempis, qu'à imiter la latinité cicéronienne. Nous en sommes persuadés. Le premier paragraphe, qui n'est pas le plus mauvais, donnera un échantillon de ce livret, que sa rareté recommande du reste assez aux amateurs.

§ I.

ChrIsto aDhærens non aMbVLat In tenebrIs.
ChrIstI Mores attenDe, et seqVI Labora,
et Interne sentIes LVMen CorDIs.
freqVenter MeDItare ChrIstI Labores.

Avec son talent pour les chonogrammes, quel homme précieux ce père Vanden Stock devait être, lors des *Jubilés* et des fêtes flamandes! Il était de force à tapisser à lui seul toutes les murailles d'une ville.

Sancta familia, seu chronicum 1690 *anagrammatum, super ly Salvator, Genitrix, Josephus vel Joseph, concinne fabricatum, et in tres libros divisum, genitæ in terris hujus Triadis, Turcarum victricis, acta heroica, ex quatuor evangelistis, cum explanationibus sanctorum PP. nec non chronicis, ex sacra scriptura verbo-tenus desumptis, ac cuilibet verbi incarnati anno applicatis, adjunctisque locorum et temporum circumstantiis, piisque iconibus, serieque (ratione chronici) summorum Pontificum, juxta bullarium romanum, expressa emblematice, dilucideque comprehendens. Authore R. P. F. Andrea de Solre, S. ordinis FF. Prædicatorum conventus Bruxellensis filio. Antuerpiæ, typis Henrici van Dunwalt, in foro ovorum, sub signo trium Monachorum, anno* 1686. *Cum gratia et privilegio.* In-8°.— 8 feuillets non cotés, et 879 pages.

Ce livre est peut-être le plus épouvantable casse-tête qu'ait enfanté la patience monacale. Figurez-vous les lettres qui composent ces trois

mots : SALVATOR, GENITRIX, JOSEPH, retournées de seize cent soixante-dix manières et donnant toujours un sens; puis, chacun de ces anagrammes accompagné d'un chronogramme présentant le chiffre des années, depuis un jusqu'à seize cent soixante-dix, et d'une explication ou paraphrase en vers latins qui parfois forment eux-mêmes des acrostiches doubles, triples, quadruples, des labyrinthes, des tirades de cent vers dont *tous les mots* commencent par la même lettre, enfin la réunion de toutes les difficultés les plus bizarres qu'on trouve dans les Amusements Philologiques de G. Peignot, et de tout cela pendant 879 pages d'une impression compacte et menue! C'est en vérité à effrayer l'imagination.

André de Solre, né à Lessines, en Hainaut, vers 1635, prit l'habit de dominicain à Bruxelles, le 21 novembre 1658, dans sa vingt-troisième année, et mourut apparemment vers la fin du XVIIe siècle. C'est tout ce que Paquot nous apprend de cet auteur original; et en effet à quoi servirait de nous délayer, dans 20 ou 30 pages, la biographie d'un moine obscur, et de nous dire, par exemple, en quel année il fit sa première communion, ou célébra sa première messe? Il existe d'André de Solre un autre ouvrage du même genre dont Paquot donne le titre : *Musæ brabantinæ, seu centum Anagrammata ex uno S. S. D. N. Alexandri papæ auspicato nomine educta; Mechliniæ, Gisb. Lintsius* 1666. C'est, paraît-il, moins fort. Il ne s'agit ici que de cent anagrammes : aussi c'était son coup d'essai.

Il existe, ou il existait à la bibliothèque de Mons, dans les livres doubles ou de rebut, *un nombre* d'exemplaires de la SANCTA FAMILIA, peut-être le *fonds* de l'édition laissée à quelque couvent. Plût à Dieu, dans l'intérêt de l'auteur, qu'on les ait vendus à l'épicier! Que serait son livre s'il allait n'*être plus rare?*

—

Seb. Jacobi tristium liber acrostichide elegiaca eum habens patientem et morientem cujus livore sanati sumus — à la fin, sur un feuillet non coté : — *Antuerpiæ, apud Jacobum Meursium.* MDCLXVII. In-4°, 90 pages, plus une gravure des armoiries d'Ambroise Capello, évêque d'Anvers.

Ceci n'est rien en comparaison des œuvres des PP. De Solre et Vanden Stock. C'est tout simplement un poëme latin sur la Passion,

dont chaque vers hexamètre commence par une lettre du psaume L ; un énorme acrostiche, depuis *miserere* jusqu'à *vitulos*.

Carmelo-Parnassus in Xenium oblatus eminentissimo ac reverendissimo D. Joanni Gualterio Slusio Leodiensi, utriusque signaturæ referendario sub Alexandro VII, brevium officiali, sub Clemente IX et X ac Innocentio XI, a secretis brevium ministro, prelatoque domestico, nec non S. R. E. Cardinali recenter creato sub titulo S. Mariæ de Scala, præcipuæ congregationis carmelitarum discalceatorum ecclesiæ, etc., *per P. F. Hermannum a S. Barbara, carmelitam discalceatum Leodiensem. Leodii, apud Arnoldum Bronckart e regione sororum de Hasques, sub signo angeli custodis*, 1687, *superiorum permissu*. — In-4° lim. 3 feuillets non cotés, 49 pages, plus un tableau plié.

Ce volume n'est pas gros, mais n'allez pas juger de lui sur sa mince apparence. *Dans son genre* c'est sans doute un chef-d'œuvre inimitable, et qui a dû exciter au plus haut point la jalousie du P. De Solre, dont le livre avait paru l'année précédente. Dire ce que contient de remarquable, ou si vous voulez de *drôle* le *Carmelo-Parnassus*, ce serait le transcrire en entier. Arrêtons-nous seulement aux morceaux les plus saillants. C'est d'abord, page 11 à 14, une pièce de cent vers en l'honneur du cardinal Slusius, et dont tous les mots commencent par une *S*.

Salve scriba sacer supremæ, SLUSIE, *sedis*, etc.

C'était riposter au père De Solre. Puis, à côté du PERRON DE LIÉGE, une suite d'anagrammes, faisant pyramide, sur les mots *Joannes*, *Gualterius*, *Slusius*, *Cardinalis*. Vient alors un feu roulant d'*étoiles acrostiches*, du plus bel effet, et enfin, pour bouquet de ce véritable feu d'artifice littéraire, un *soleil* dont je vais essayer de donner une idée. Autour d'un cercle représentant le disque de cet astre, écrivez en rond IOANNES GVALTERIVS SLVSIVS ; de chacune de ces lettres faites le commencement d'un vers dont chaque mot commencera par la même lettre ; ainsi pour premier vers : *Instruit Ignaros*, *Inopes Iuvat*, *Implet Inanes*. Écrivez ces vingt-quatre vers comme des rayons partant d'un même centre, vous aurez un soleil dans les rayons duquel les mots :

Joannes, etc., seront répétés, en cercle, six fois, comme six auréoles concentriques autour de l'astre. Je ne parle pas d'un poëme en écho, de quatre acrostiches en vers formant le mot *Slusius* en croix, en sautoir, en carré, etc., etc.; d'un panégyrique en prose en l'honneur de St Jean-Baptiste, composé de deux mille mots tous commençant par un *I*; d'un *quintuple* acrostiche très-remarquable, d'un labyrinthe, etc., etc. Et tout cela une pièce de circonstance, un *impromptu* à l'occasion de la promotion du cardinal Slusius! Ce père de Ste-Barbe devait être doué d'une facilité étonnante de jouer avec les mots. De nos jours il eût excellé dans le *rebus* et le *calembourg*, qui ont succédé aux *soleils acrostiches*.

On a du même père un autre ouvrage cité par M. Peignot, et que je possède également, le *Carmelus Triumphans*, ou les vies des saints Carmes, composées toutes de mots commençant par la première lettre du nom du saint, dans le genre de son panégyrique de St Jean-Baptiste.

Parnassi bicipitis de pace vaticinia, Chronographicis, Retrogradis, Achrostichis et Anagrammatis explicata. Libri duo : quorum Prior est de Induciis Belgicis, Posterior de rebus tempore Induciarum gestis : auctore Judoco de Weerdt urbis Antuerpianæ syndico. Antuerpiæ, ex officina plantiniana, MDCXXVI. In-4°, 128 pages et deux feuillets non cotés, avec le privilége et le chiffre de Plantin.

L'auteur, romantique d'alors, soutient dans sa préface qu'il est honteux à un homme de génie de suivre les sentiers battus; qu'il faut créer du neuf en poésie, et que l'hexamètre ordinaire *a fait son temps*. Semblable à la musique qui, dit-il, est d'autant plus agréable qu'elle est plus compliquée, plus savante, alors que le compositeur a su le plus mêler les tons discordants (1), de même les vers doivent plaire aux yeux et aux oreilles par la difficulté de leur structure. Les anciens ont été modernes à leur tour, et au nôtre nous serons anciens; ils nous ont laissé les vers saphiques, asclépiades, etc., etc., qui ont été nouveaux, il veut aussi, lui, créer des nouveautés; puis ces nouveautés ne sont pas sans exemple dans les grands auteurs. Virgile n'a-

(1) Josse de Weerdt était digne d'entendre nos opéras modernes.

t-il pas fait un vers rétrograde au premier livre de l'Enéide :

Musa mihi causas memora quo numine laeso.

qu'on peut retourner ainsi :

Laeso numine quo memora causas mihi musa (1).

Les vers sibyllins, et quelques arguments des comédies de Plaute sont des acrostiches. L'anagramme était connu des Hébreux, et Lycophron nous montre combien il était cultivé chez les Grecs. De Weerdt s'étend alors sur le mérite des anagrammes, où l'on peut, dit-il, quelquefois pardonner l'omission d'une lettre en faveur de l'élégance et de la justesse du mot. Ainsi, dans celui que Jean Dorat fit de Pierre Ronsard, des quatre *R* deux sont employés seulement :

PIERRE DE RONSARD.
ROSE DE PINDARE.

Dans un autre du même Dorat, sur le pape Grégoire XIII, trois lettres sont omises, *M*, *S*, *V* (2) :

GREGORIVS DECIMVS TERTIVS.
DEI GREGIS SECVRI TVTOR.

On y tolère aussi l'addition d'une lettre, comme dans le suivant du R. P. François Bencius, de la société de Jésus,

IGNATIVS DE LOIOLA.
O ! IGNIS A DEO ILLATVS.

Mais assez de la théorie littéraire du syndic Josse de Weerdt; passons à l'examen de son œuvre. C'est d'abord un poëme en cent quatre-vingt-quatre vers, dont tous les mots commencent par un *P*, adressé

(1) Virgile a certainement fait là, comme M. Jourdain, *de la prose sans le savoir*. Racine avait-il jamais pensé à faire un *vers monosyllabique*, quand il disait :

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

(2) Il était facile de corriger cet anagramme en disant :

SVM *Dei gregis securi tutor.*

Il est surprenant que cela ait échappé à Josse de Weerdt. Le suivant peut aussi être complété en écrivant :

S. *Ignatius de Loiola.*

aux archiducs, qu'il est forcé d'appeler *potentissimi principes Patriae patres*, etc., en faveur de l'éternel *P*. Puis des acrostiches quadruples et quintuples sur les mots : ALBERTVS, ISABELLA. D'autres sur AMBROISE SPINOLA, JEAN RICHARDOT, JEAN MANCICIDOR, etc., etc., tous les puissants d'alors, tout ce qui était bien en cour. Enfin des anagrammes et des chronogrammes par douzaines, à foison, comme on devait en faire après une pareille préface.

Cet ouvrage, composé à l'occasion de la trève de 1609, ne fut imprimé, je ne sais pourquoi, qu'en 1626. Le privilége porte la date du 24 août de cette année.

Chronica gratulatio, pace inter utramque coronam conclusa anno ManIbVs Date LILIa plenIs: Æn. 6. auctore Gerardo Gromsel, societatis Iesu.— A la fin : *Antuerpiae, ex officina plantiniana Balthasaris Moreti.* MDCLX. In-4° de 52 pages.

Ce livre, publié à l'occasion de la paix des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, en 1659, contient six élégies, ensemble de six cent soixante-douze vers ; chaque distique donnant le chronogramme 1659. Le tour de force, réellement étonnant, du jésuite Gromsel, se distingue de la plupart de ceux que nous avons cités jusqu'ici, en ce que les vers sont assez coulants et ne paraissent pas trop torturés. Et cependant quel travail ils ont dû coûter ! Que de difficultés à vaincre pour conserver toujours le sens et la mesure, en trouvant juste les lettres numérales nécessaires, et cela trois cent trente-six fois de suite !

Remarquons que le P. Gromsel fit paraître son ouvrage deux ans après l'*Imitatio Christi* du père Van den Stock, qui sans doute lui en aura donné l'idée. Mais il va bien au delà de son modèle, qui n'était pas gêné par la nécessité de la mesure.

Dans un vers de l'Enéide, *Manibus date lilia plenis*, il trouve une espèce de prophétie chronogrammatique sur l'événement qui lui sert de sujet ; tout comme on avait découvert la loi salique dans l'évangile : « *Les lys ne filent point.* » C'est à propos de pareilles autorités qu'on peut assurer que *tout est dans tout,* et qu'avec un peu de bonne volonté on est toujours certain de rencontrer à peu près ce qu'on cherche : *quaerite et invenietis.* R. CH—N.

ESSAI SUR L'IMPRIMERIE D'ANVERS.

AVERTISSEMENT.

Le 8 janvier 1777, Des Roches lut à l'Académie de *nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles* il tâchait de faire *voir que la première idée* en était *due aux Brabançons* (1). Ces recherches font partie du premier vol. des mémoires de cette compagnie (2).

Dans cette dissertation, Des Roches parle d'un travail que lui avait remis un de ses amis sur le même sujet, et il en fait une courte analyse. Cet ami était M. François Mols, d'Anvers, amateur instruit, qui était animé du goût des arts et qui a laissé beaucoup de manuscrits relatifs à la peinture.

Son mémoire, déposé à la bibliothèque royale, nous a paru mériter d'être imprimé en entier, attendu que Des Roches n'en a donné qu'un très-court sommaire, où ne sont pas même indiqués plusieurs détails curieux et que cette dissertation, bien que l'histoire de l'imprimerie soit aujourd'hui mieux connue, peut encore piquer la curiosité et ajouter à la somme de nos connaissances, à certains égards.

(1) Voy. l'*Éloge de Des Roches* dans l'*Annuaire de la bibl. royale* pour 1844, p. 171.

(2) Pages 523-549.

En nous servant de la copie qui provient de la bibliothèque de feu M. Le Candele, et qui est marquée à l'inventaire de la bibliothèque royale sous le n° 13,968, nous nous sommes borné à corriger les fautes de style les plus choquantes, car M. Mols, malgré son savoir, écrivait d'une manière barbare ; il parlait le français tudesque alors répandu dans nos provinces.

François-Jean-Joseph Mols naquit le 22 janvier 1722 à Anvers, et fut baptisé le jour suivant dans l'église paroissiale de St-Georges. Il était fils de François Mols, marguillier de cette église et échevin, et de demoiselle Marie Auvray. Son parrain fut François-Jean Auvray, et sa marraine demoiselle Anne-Marguerite Mols, épouse *au très-noble* Joseph-Jean-Philippe Van den Eeckhout-Grimbergen, seigneur de Terast (1), etc.

On se rappelle que M. Willems, à propos d'une communication de M. Scourion, est revenu sur l'opinion de Mols et de Des Roches (2).

De Rg.

(1) Voyez notre discours préliminaire en tête de Van der Vynckt, tom. I, pp. xxx-xxxi.

(2) *Bericht wegens de antwerpsche boek-printers der vyftiende eeuw en den drukken van het* Breviarum Tornacense, pp. 69-86, des *Mengelingen van vaderlandschen inhoud.*

A Mr Des Roches, assesseur de la Chambre des Comptes et secrétaire perpétuel de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, par François Mols.

Trust not yourself; but your defects to know,
Make use of ev'ry friend.
(Pope, *Essay on Criticism.*)

« L'amitié qui nous lie me fait, sans crainte, vous présenter cet » essai. Il vous appartient pour plus d'une raison. La matière en est » neuve, autant qu'elle est importante, quoique le sujet en ait été traité » bien des fois. Il ne s'agit de rien moins que de mettre ma patrie » sur les rangs avec les villes qui briguent, avec tant d'éclat, l'hon- » neur d'avoir vu naître dans leur sein les prémices de cet art im- » comparable de l'imprimerie.

» C'est une question difficile à résoudre, si on la considère du côté » des preuves; puisque parmi ce grand nombre d'écrivains qui ont » parlé de la typographie, aucun, que je sache, n'a seulement songé » à Anvers. Je n'entrerai point dans les raisons de cet oubli, dont la » plus forte, sans doute, est ce même manque de preuves; mais » essayant de la tirer de l'obscurité où il semble qu'on veut la laisser, » j'aurai au moins la satisfaction d'avoir préparé les voies et ou- » vert la carrière à quelque plume plus habile que la mienne, pour » l'exciter à entreprendre cette tâche avec succès, en lui indiquant » les documents qui peuvent la guider.

» Pour y parvenir, je ne puis mieux faire que de vous adresser » mon travail, ayant en toute occasion expérimenté votre indulgence » et votre complaisance à mon égard. J'en ai besoin plus que ja- » mais; je sens trop mon insuffisance pour une entreprise telle que » celle qui fait l'objet de cet essai! Vous, Monsieur, qui possédez à » fond cette matière, vous soutiendrez ma faiblesse; et considérant » plus ma bonne volonté que mes recherches en elles-mêmes, vous les » enrichirez par vos remarques, et les fortifierez par vos conseils, » afin qu'elles puissent devenir utiles au but que je me propose, si » vous les en jugez dignes; sinon, je serai le premier à les condam-

» ner et à les anéantir dans un oubli éternel, où elles méritent de
» rester! »

Anvers, ce 30 octobre 1776.

1. Ayant eu occasion de prendre une notice exacte de tous les documents qui reposent dans les archives de la *Confrérie de St-Luc*, dite *la Chambre des Peintres* de cette ville, j'y trouvai, entre autres, un livre d'une ancienne reliure, assez mal en ordre, contenant la plupart des priviléges, règlements, ordonnances, etc., émanés, soit de nos souverains, soit du magistrat d'Anvers, en faveur de cette *confrérie*, écrits sur parchemin et en grande partie collationnés par le fameux *Corneille Grapheus*, alors secrétaire de cette ville. Ce livre est coté n° 1, et il y en a un autre coté n° 2, pareil au premier, écrit sur papier, contenant deux actes qui ne se trouvent point dans le précédent.

2. Le plus ancien en date est un règlement du magistrat pour les confrères de St-Luc, du 22 juillet 1442, touchant les *droits de réception à la maîtrise;* ceux des *disciples* et *des compagnons*, etc., des métiers ressortissants à cette confrérie. Cette date est la plus ancienne qui se trouve dans ces registres, en actes existants; on voit par là que celles qu'on allègue dans certain *Prospectus imprimé à Anvers en* 1771, *chez P. Vander Hey*, sont fausses, mal citées ou controuvées, savoir celles de 1318, de 1380 et de 1480, puisqu'on peut assurer qu'aucun de ces actes n'approche seulement de cette époque, hormis un seul, qui est de 1481; et parmi les autres on en rencontre seulement un de 1488, deux de 1586 et cinq depuis 1680 jusqu'en 1688. Il faut donc que l'auteur de ce *Prospectus* se soit trompé; car on peut suspecter l'acte de 1318, puisqu'il est très-probable qu'on aura mal lu les uns et les autres, ou bien qu'on aura cru devoir les lire ainsi; ce qui n'est point admis, je crois, en fait d'actes originaux, où les dates se trouvent exprimées soit en chiffres, soit en toutes lettres; mais seulement dans le cas où un document serait sans date; alors on peut conjecturer, par l'écriture, l'orthographe ou le style, s'il approche d'un tel ou tel temps; dans tout autre cas, je pense qu'il n'est pas permis à un copiste de *deviner* : il doit déchiffrer exactement cette même date qu'il a devant lui, et telle qu'elle se trouve dans l'original, sans y rien ajouter du sien.

3. Et pour ce qui regarde l'acte de 1442, ce n'est pas proprement un privilége, comme le dit l'auteur du *Prospectus*, mais une ordonnance régulative sur quelques points litigieux, survenus entre les suppôts d'un corps déjà établi, comme était celui de St-Luc. C'est ce qui se prouve par le préambule de l'acte même, où il est dit en propres termes : *que les prud'hommes et société des peintres, sculpteurs, etc., et autres métiers qui ressortissent à la confrérie de St-Luc, ayant démontré, etc.;* d'où il résulte qu'avant ce règlement, ces messieurs s'étaient déjà formés *en corps politique*, sous la bannière de St-Luc. Ce qui est encore confirmé par un autre acte, en date du 23 octobre 1514, dans lequel on renvoie à un bien plus ancien encore, savoir à celui du 14 janvier 1435, où il était déjà question de régler quelques différends survenus entre ceux de St-Luc, et un autre *corps de métier* (1). Voilà donc une preuve sans réplique que l'acte de 1442 n'est point un privilége, ni le premier accordé à un *corps nouveau* ou *nouvellement établi*.

4. Mais ce que cet acte renferme de plus curieux et de plus remarquable, c'est qu'il y est fait mention des *imprimeurs* (PRENTERS), comme faisant déjà *corps*, et dépendants de cette même confrérie de St-Luc, et cela longtemps avant qu'il en soit fait mention dans aucun autre pays, dans ceux-là même où l'on a tant débattu la question de leur première existence! Je dis longtemps avant, et à juste titre;

(1) Celui des *maîtres maçons*. Voici comment l'acte de 1514 s'exprime : *Nadeyen tusschen de dekens, des ambachts van de* metsers *der stadt Antwerpen ten eendere, ende* den ghemeene gulde brouders van St-Lucas gulde, *in die selve stadt, ten anderen syden, diverse verschillen hadden ghereesen geweest....*

Dat de voors. van St-Lucas gulde *eghcene* houte metselrye oft belden *soude moghen maken oft werken....* Naer het utwysen van den articule van den 12 DACH JANUARY IN 'T JAER XIIIIc VIR EN DERTICH, etc. Si donc *ce corps de sculpteurs*, avait déjà des différends en 1435 avec un autre *corps de métier*, également établi en cette ville, il faut en conclure que celui de *St-Luc* et tous ceux qui en dépendaient, étaient déjà formés et établis avant 1435. Car le préambule de 1442 se trouve répété dans tous ces actes; ce qui prouve encore davantage l'ancienneté de cette institution. Seulement tous ces métiers ne sont point entrés, tous en même temps, dans la confrérie de *St-Luc*, mais cela ne fait rien à notre argument, car ceux qui sont cités dans l'acte de 1442, y ont été reçus vraisemblablement en même temps, ou à peu près, et y étaient déjà en 1435; ce qui suffit.

car il est très-naturel de croire que le *corps des imprimeurs* devait déjà avoir subsisté quelque temps avant 1442? Surtout quand on recule à 1435. Ce sera bien peu si on lui accorde pour cela dix ans. Or, dix ans vont à 1432 et 1425 respectivement, époque qui est au delà de tout ce que les autres villes peuvent produire d'actes avec cette certitude, touchant l'origine de l'imprimerie établie chez elles.

5. Je sais qu'on est en droit de disputer sur l'authenticité de cet acte et l'exactitude de sa date, ainsi que sur la véritable signification et acception du mot PRENTERS, *imprimeurs*, qu'on y trouve cité. Voici comment cet acte s'exprime :

« Wy Jan Vander Brugghen, riddere, heere tot Blaesvelt, scoutet » t'Antwerpen, ende marcgreve s'landts van Rien, burghermeeste- » ren en schepenen, ende raide van der stadt Antwerpen, *doen* » *condt*, eenen yegelycken, hoe dat *de goede mannen ende tgeseel-* » *schap ghemeynelic* (genaemt) (1) *van den schilders*, *houte beeltsny-* » *ders*, *metselrysnyders*, *gelasemakers*, *verlichters*, PRENTERS..... en » alle die den gulde van Ste-Lucas aencleven, ons te kennen hebben » ghegeven, enz. »

La fin est conçue en ces termes :

«..... Sonder fraude oft arglist, in oirconde van al dat voors. » es..... ghegeven in t'jaer Ons Heere als men screeff duysent vier » hondert en tween viertich, tween twintich daghe in julio.

» Gecollationneert metten originalen brieve, opten rugge ghetee- » kent *A*, is bevonden concordeerende van woirde tot woirde, » by my, *C. Grapheus.* »

D'après cet énoncé, on voit que cet acte n'est point supposé, ayant été copié et collationné par un des secrétaires de la ville, et qu'il ne peut y avoir d'erreur en sa date, puisqu'elle s'y trouve exprimée en toutes lettres. Voilà donc pour le premier et le second point.

6. Pour ce qui regarde le troisième, touchant le mot PRENTERS, *imprimeurs*, qui se lit dans le préambule, comme indiquant déjà un *corps* rangé sous cette confrérie, il me semble qu'il doit être pris ici

(1) Ce mot ne se trouve point dans l'original, ni dans quelques titres subséquents.

dans sa signification naturelle d'*imprimeurs*, qu'il veut exprimer. Et comme ces artistes ne paraissent point comme *nouveaux venus*, mais comme membres d'un corps déjà existant longtemps avant cette ordonnance, ce que cet acte n'aurait pas manqué de distinguer avec leur qualité, c'est-à-dire, par la branche particulière qu'ils professaient, s'il en eut été question; il me paraît hors de toute dispute que le mot *prenters* ou PRINTERS, *imprimeurs*, doit signifier en cet endroit et dans tous les autres où il en est parlé, *la profession* ou *l'art d'imprimer des livres*, *de boukeprinters*, ainsi qu'ils sont appelés postérieurement. C'est ce qui se vérifie par la souscription de nombre d'ouvrages imprimés à Anvers, non-seulement au XVe siècle, mais encore pendant le cours du XVIe (1), et au bas desquels on lit toujours *gheprent bi mi Mathys Goes; gheprent bi Christoffele Plantyn*, etc. Car dans tous les documents de cette confrérie je n'ai trouvé le mot de *boukeprinters* pour la première fois, que dans le fameux règlement de Philippe II de 1558. Avant ce temps, le mot *druckere* ne paraît qu'à propos de Mathieu Crum, reçu à la maîtrise en 1542 (2).

7. On peut objecter encore contre ce mot *prenters*, qu'en ces temps reculés il avait une acception plus générale et plus étendue, en ce qu'il pouvait signifier aussi *imprimeurs d'estampes et de cartes*, *imprimeurs sur toile*, etc. Mais je dirai contre cet argument 1° qu'au bas des livres anciens il y a toujours *gheprent*, pour signifier *imprimé;* 2° que quand il était question d'un autre métier, on ajoutait soit *heylige printere*, *figuer prentere*, ou *beeldekens printere*, pour les imprimeurs d'images et d'estampes; 3° que le terme de *caerte printers* ou *caerte druckers*, ne paraît point du tout dans les registres de la confrérie, mais que ces artisans y sont constamment nommés *quarte spelmakers;* et 4° que les *imprimeurs sur toile* (avec cette dénomination) paraissent trop tard sur la scène pour pouvoir servir d'objection en cet endroit, à moins qu'on ne voulût prétendre qu'ils étaient de plus ancienne date, et rangés sous cette confrérie avec l'appellation de *cleer srciveren* (3), que je trouve dès les premières époques de ces

(1) Voyez-en le catalogue à la fin de cet essai.

(2) Voyez la remarque sous son nom dans la liste des imprimeurs.

(3) Ce terme de *cleer scrivere* est véritablement curieux pour ces anciens temps; je crois qu'il signifie la même chose que *gelase scrivere;* c'est-à-dire que l'un signifie peintre sur verre, comme l'autre doit signifier peintre sur habits,

registres ; mais néanmoins ils ne peuvent être admis en contradiction, et sont au contraire en faveur de mon argument.

8. Pour vérifier ce point, voici, suivant ces mêmes registres, ceux des imprimeurs reçus à la maîtrise qui sont nommés pour tels, avec l'année de leur réception : sur quoi on doit remarquer que le plus ancien de ces registres est celui appelé *den ziggere, le journal,* qui ne date que depuis l'an 1453, et qu'on ne saurait dire si c'est le premier ou le plus ancien, ou non, dans lequel on commença à tenir notice des *doyens et suppôts,* etc., parce qu'il n'en est fait aucune mention dans le livre même, commençant simplement par ces mots : *Dit syn de gulde breuders van den gulde van Ste-Lucas, binnen de stadt Antwerpen, in t' jaer Ons Heere duysent vier hondert LIII;* que ce préambule même prouverait le contraire, si l'acte de 1442 n'existait pas; d'autant plus qu'il aurait fait mention de la nouveauté de la chose, s'il n'y avait point eu de registre antérieur à celui-ci (1). Quoi qu'il en soit, les premières notices ont été tenues avec si peu d'exactitude, qu'on n'y désigne, la plupart du temps, ces artistes que par leur nom de baptême, sans spécifier non plus dans quel métier ils étaient reçus. Ce ne fut que bien longtemps après qu'on commença seulement à être plus attentif là-dessus. Ainsi donc le premier artiste en date est *Henry Westvalinck, Henri Westphalien,* ou de *Westphalie,* que je crois imprimeur, parce que plusieurs de ce nom l'ont été dans ces pays, vers ce temps-là :

Henri Westvalinck	1470
Martin Gheeraert, printere	1485
Kerstiaen (Chrétien)....., printere	1486
Henneke-D....., printere	1486

ou peintre sur toile, et ensuite imprimeur sur toile. Ces anciens registres ont encore une autre expression, qui est relative aux précédentes; c'est celle de *boecke scrivers,* lesquels étaient proprement des artistes qui ornaient les manuscrits de ces temps, de miniatures, lettres grises, etc., et qui peut-être les copiaient en même temps?

(1) La confrérie ne possède point l'original de ce registre, car celui qui existe est une copie faite par un de ses bedeaux ou concierge de la salle d'assemblée, en 15...

Matthys Vander Goes (1), prentere. 1487
Frederick....., printere 1502
Andries De....., printere 1506
Anthonis de Leewe, prentere 1509
Adriaen Vander Lyeken, prentere 1513
Jan Tumolet, printere. 1519
Stoffele Van Clynhoven, printere 1525
William Liefkinck, printere 1528
Jan Simersen, printere 1530
Jacop Pietersse, printere. 1530
Jan Graffeus, printere. 1532
Jan Rommery, Bruynen Baert, pryntere 1533
Henderick Pieters, printere 1536
..... Gillemans, printere 1536
Jacob Leysvelt (2), printere 1536
Jan Van Genua, figuer printere 1536
Sylvestere Van Parys, printere 1537
Jan Zyfrinck, printere 1538
Jan Maillaert, printere 1540
Martin Vinere, printere 1540
Mathias Crum, druckere 1542

On remarquera que sous cette année les registres ont déjà été tenus en double; c'est-à-dire, que les doyens en exercice en tenaient la minute et la faisaient inscrire ensuite par leur copiste ou facteur, puis coucher au net dans le livre des comptes; d'autres qui avaient

(1) C'est ici le *fameux Mathias Goes*, comme il l'écrit lui-même sur ses livres; mais constamment appelé *Vander Goes*, dans trois endroits différents de ces registres. Son nom y paraissant si tard est une preuve sans réplique du peu d'empressement que les imprimeurs de ce temps-là avaient à se faire inscrire dans la confrérie de St-Luc; puisque le premier ouvrage connu avec date, imprimé à Anvers, est sorti de ses presses, longtemps avant sa réception, savoir en 1472; il a pour titre : *Tondalus visioen, hoe syne siele uten lichaeme ghenomen was. Gheprent t'Antwerpen, bi mi Matthys Goes*, 1472. Petit in-4° de forme carrée.

(2) Ce Jacob *Leysvelt* ou Liesvelt fut décapité en 1542, pour avoir imprimé une Bible sous cette année, contre les ordonnances du prince.

une bonne main ou qui voulaient épargner ces frais, inscrivaient leur dépense et recette sur le livre, au fur et à mesure qu'ils en avaient occasion. De là résulte, en partie, le désordre qu'on trouve dans quelques-uns de ces livres. Le premier surtout est dans ce cas, car dans le compte de *Jacques Van Hoove*, sous l'an 1552, on a ajouté à son nom, *il est à présent doyen*, 1590 : marque que ce compte n'a été couché au livre que cette année 1590. Il peut donc arriver ici que le mot de *druckere* appartienne au copiste, attendu que depuis 1590 il est plus fréquent qu'aux années précédentes.

Jan Van Ghele, druckere	1544
Hams Boom, figuer druckere	1544
Lieven Nielis, figuer druckere	1544
Martin de Riddere, druckere	1544
Christoffel Plantyn, druckere	1550
Guillaume Vaillant	1550
Gheybrecht....., figuer printere	1553
François Fraet (1), druckere	1552
Jan Molyn, druckere	1556
Nicolaes Van Leuvem, leerjonghen by den selven, printere	1556
Jan Vande Velde, leerjonghen by den selven, printere	1556
Nicolaes Van Asse, printere	1557
Jan Van Dermonde, synen leerjonghen	1557
Sanderus Janssens, druckere	1558
Matheus Van Royen, druckere	1560
Diederick Vander Linden, boeckdruckere	1572
Gillis Vanden Royen, boeckprintere	1572
Anthoni Van Diest, druckere	1572
Jan Mollyn, boeckdruckere	1572
Guillielm Cobbs, leerjonghen by den selven	1572
Franchois Rauclin, schoonsone van Christoffel Plantyn	1575
Jan Morrentorf, boeckvercooper	1576

(1) Ce nom n'est pas bien net sur le registre, ainsi on ne sait s'il ne veut pas dire *Praet*; à côté on a ajouté *décapité*, sans dire pourquoi?

Martinus Nutius, boeckvercooper 1587
..... Balloo, père, druckere 1591
Anthoine Balloo, fils, druckere 1591
Jan Withagen, drucker 1593

Depuis ce temps-là le mot *drucker* a prévalu.

---

9. *Catalogue de livres imprimés à Anvers depuis* 1472 *jusqu'en* 1590, *où le mot* gheprent *se trouve pour celui d'*imprimé.

1472. Visioen van Tondalus, etc., gheprent t'Antwerpen, bi mi Mathys Goes. In-4°.
1482. Spiegel der kersten geloeve, gheprent t'Antwerpen, bi mi *Mathys Vander Goes*. In-4°.
1484. Leven en lyden Ons Heere Jhesu Christi, gheprent t'Antwerpen, bi mi Matthys Goes (1). In-4°.
1487. De IV oeffeninghen van Bonaventura, gheprent t'Antwerpen, bi Claes Leew. In-4°. Item, in-8°.
1487. Het bouk van t'leven Christi, gheprent t'Antwerpen, bi..... In-4°.
1487. Item, in-folio. Gheprent bi Geerard Leew.
1488. Item, in-folio, bi.....
1488. De IV oeffeninghen van Bonaventura. In-fol. Gheprent t'Antwerpen, bi.....
1488. Christelycke kindtsheyt Jesu Christi. In-12. Gheprent t'Antwerpen, bi Geerard Leew.
1488. Den kinderen spiegel in rym, door Lambertus Goetman, gheprent t'Antwerpen, bi.....
1488. Legende van Ste Franciscus en Ste Clara. In-8°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....
1491. Onse Vrouwe Sauter. In-8°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

(1) Notre Mathias Goes a encore mis au jour une édition en latin de *Gerson*, sans date, mais qui probablement est antérieure à celle de la vision de Tondale, et dont voici le titre : *Joannis Gerson, de imitatione Christi, et de contemptu omnium vanitatum mundi. Impressum Antwerpiae per Mathiam Goes*, in-4°.

1491. Revelatie van Ste-Brigetken, gheprent t'Antwerpen, bi Gheerard Leew. In-12.

1492. Devote ghedenckenisse van den VII ween. In-12. Gheprent t'Antwerpen, bi G. Leew.

1492. Het boeck van den dochteren van Sion. In-4°. Fig., gheprent en voleyndt t'Antwerpen, bi mi Geeraerdt Leew.

1497. Ghetyden en mirakelen van Ste-Anna. In-8°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1497. De oeffeninghen van Bonaventura. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi A. Liesvelt.

1497. De oude cronicke van Brabant. In-folio. Gheprent t'Atwerpen, bi.....

1497. Die Gulde Legende, somer en winter stuck. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1500. Jan Bottelgier, Somme ruyrael. In-fol. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes de Grave.

1500. Den spiegel der Sassen. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1500. Die keuren van den landen van Zeelandt. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Jacop Van Liesvelt.

1500. Item, in-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1503. Dat leven, woeden, passie, verryssenisse en opvaert Ons Heere Jhesu Christi. In-folio, fig. Gheprent t'Antwerpen, in t' huys van Delft, bi Henrick Eckert Van Homberch.

1505. Den passionael, somer en winter stuck. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi H. Eckert Van Homberch.

1506. De oudt vaders collatien. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Michiel Van Hoogstraeten.

1506. Alle die Epistolen en Evangelien. Gheprent t'Antwerpen, bi....

1508. Die ryse van Lissebonne. In-4°, figuren. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1511. Eene schoone historie Seghelyn van Jerusalem, in varsen. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Henrick Eckert Van Homberch.

1512. Fasciculus medecinae. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes Grave.

1512. Het boekje van de geboden Godts. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1513. Den Bibel in t' corte ghetranslateert. In-folio, fig. Gheprent t'Antwerpen, bi Nicolaes die Grave en Thomas Vander Noodt.

1514. Den grooten Herbarius, mit alle synen figuren, etc. In-folio. Gheprent in die vermaerde hooftstadt van Antwerpen, bi Claes Grave.

1514. Die aler excellenste cronicke van Brabant. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1515. Den spiegel historiael. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes de Grave.

1518. Die aler excellenste chronicke van Brabant. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Jan Van den Doesberghen.

1518. Het bouk Fasciculus Missae. In-4°. Gheprent in de stadt van Antwerpen, bi.....

1521. Alle die epistolen en evangelien. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Doene Pieter soen, in Engelbusch.

1521. Dat leven Ons Heere Jhesu Christi. In-folio, figuren. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes de Grave.

1521. Martinus Luther, den ouden Adam. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes de Grave.

1525. Den nederduytschen Bibel, gheprent t'Antwerpen, bi Hans van Roermonde. In-8°.

1527. Het Nieuwe Testament. In-8°. Gheprent t'Antwerpen, bi Michiel van Hooghstraeten.

1529. Epistolen en Evangelien. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1529. Dat boeck van den caerte spele ghemoraeliseert. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Jacob van Liesvelt.

1530. Die keure van Zeelandt. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1531. Die excellente cronicke van Vlaenderen. In-folio. Bi Willem Vosterman.

1531. Die gesten van Carel den V, gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1531. Instructie voor den Hove van Hollandt, gheprent t'Antwerpen, bi Jacob van Liesvelt.

1531. Ordonnantie en statuten van den Keyser. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1533. Het leven van Esopus. In-folio, fig. Gheprent t'Antwerpen, bi Jan Van Ghelen.

1534. Die historie die men heet *Ecclesiastica*. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi.....

1535. Den grooten Cathon. In-folio, fig. Gheprent t'Antwerpen, bi Claes de Grave.

1538. Alle die Epistolen en Evangelien. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1540. Eene schoone historie van den wysen philosooph Sydrack. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi William Vosterman.

1540. Die wonderlicke orloghen van den doorluchtighen keyzer Maximiliaen. In-folio. Bi Willem Vosterman.

1542. Den nederduytschen Bibel. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Jacob Liesvelt.

On prétend que ce fut pour l'édition de cette Bible que son imprimeur fut décapité cette année.

1542. Jan Bottelgier, Somme ruyrael. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Symon Cock.

1544. Die historie van Goedevaert van Boloon. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Willem Vosterman.

1550. Jan Bottelgier. In-folio. Bi Symon Cock.

1550. Die triumphen van Antwerpen, oft incomst van den prince van Spaengnien. In-folio, fig. Gheprent t'Antwerpen, voor Pieter Cocke van Aelst.

1550. Eenen geestelycken A B C. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi A. Tavenier.

1560. Justinus Globerus, den Spiegel der rechten. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Simon Cock.

1560. Beliad. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Symon Cock.

1561. Ars notariatus. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Simon Cock.

1561. Het Nieuwe Testament. In-8°. Gheprent t'Antwerpen, bi de weduwe van Jacob Van Liesvelt.

1565. Die nieuwe cronicke van Brabant. In-folio. Gheprent t'Antwerpen, bi Jan Mollyns.

1580. Instructie voor alle de loisselaerds. In-folio, figuren. Gheprent t'Antwerpen, bi Guilliam van Parys.

1592. Die blyde incomst van Franchois van Vranckeryck. In-4°. Gheprint t'Antwerpen, by Christoffel Plantyn.

1595. Die keuren van den landen van Zeelandt. In-4°. Gheprent t'Antwerpen, bi Michiel van Hooghstraeten.

10. On peut voir par cette longue liste d'ouvrages imprimés à Anvers, pendant le cours de plus de cent ans, qu'on y a presque toujours fait usage du mot *gheprent* ou *gheprint*, dans la même signification que du mot *ghedruckt*, en des temps postérieurs; or ces deux termes veulent dire en français *imprimé*. Parmi les cinquante *imprimeurs* cités plus haut, la plupart sont connus, d'ailleurs, pour avoir *imprimé des livres;* cela n'admet point de discussion. Quant au petit nombre de ces artistes inscrits sur les registres de St-Luc, ce n'est pas un argument contre mon opinion, attendu qu'on voit dans le catalogue plusieurs imprimeurs ayant exercé l'art typograhique à Anvers, et dont ces mêmes registres ne font point mention, ni sous le nom de *maîtres*, ni sous celui d'*apprentifs;* preuve sans réplique qu'ils mirent toujours peu d'empressement à se faire recevoir à la maîtrise. La chose alla si loin, que les doyens de la confrérie furent obligés d'agir contre eux et de les prendre à partie, pour les obliger à se faire *inscrire*, ce qui causa de longs débats et donna lieu à un violent procès entre eux; mais, à la fin, les imprimeurs furent obligés de se soumettre, par décret du grand conseil, émané en 1557 (1) et publié, en forme de règlement définitif, par le magistrat de la ville, qui statua, que tous *les imprimeurs, libraires, relieurs*, etc., devaient dorénavant être inscrits dans ladite confrérie de St-Luc et en faire le service requis, etc. Ils furent de plus condamnés aux dépens. Malgré cela, ils

(1) Dans une note placée à la fin du compte des doyens *Chrétien van den Queckborne* et *Michel Hermans*, de cette même année 1557, commençant le 18 octobre 1556 et finissant le 18 octobre 1557, date de leur reddition de compte, on lit :

« Cette année fut rendue sentence, avec consentement de la cour, que les » *imprimeurs, libraires* et *relieurs* devroient entrer dans la confrérie de St-Luc, » contre laquelle ils s'opposèrent vivement; mais ils furent obligés de se sou- » mettre et de payer les frais. La confrérie en fit de grands pour les ranger à leur » devoir, *car ils étoient tous des hommes très-malins* et qui causèrent beaucoup » de peines au magistrat, que ce fut merveille. »

firent encore longtemps opposition avant de se ranger à leur devoir. Mais les *libraires* et les *relieurs* se soumirent de meilleure grâce, ainsi qu'on peut s'en convaincre par ces mêmes registres, entre autres sous l'année 1559, où beaucoup d'entre eux furent reçus à la maîtrise; mais aucun *imprimeur* ne les imita (1). Il faut cependant convenir qu'on ne peut pas s'en rapporter entièrement à ces anciens registres, puisqu'on n'est pas assuré que les noms de tous les *maîtres*, reçus dans une année, y soient exactement rapportés. J'ai lieu de croire le contraire, attendu que le premier surtout ne paraît qu'une copie, faite sur un autre qui était l'original, dans lequel le *doyen de service* inscrivait le nom des *maîtres*, etc., à mesure qu'ils étaient reçus, en marquant la somme qu'ils payaient en entrant, ce dont il rendait compte au bout de l'année. Le nom même qu'on a donné au premier de ces registres semble confirmer cette supposition, puisque *liggere* ou *journal* signifie à peu-près copie qu'on peut consulter chaque jour en cas de besoin, et qui restait sur la table, à l'usage de tous les suppôts de la confrérie, et cela afin que le livre de comptes que le *doyen de service* retenait chez lui, ne fût ni gâté ni altéré. Il suit delà que plusieurs des anciens comptes n'y paraissent que par extraits, et qu'on ne peut pas dire qu'on a été exact à y coucher tous les *maîtres* reçus; mais bien que ceux qu'on y trouve l'ont été réellement, sous leurs dates respectives. De tout ceci il résulte naturellement qu'il faut que nombre de ces artistes aient réellement été reçus *maîtres imprimeurs*, puisqu'ils ont ouvertement exercé leur art, quoique leur nom ne paraisse point sur les listes de la confrérie. Dans la suite, cette négligence fut telle (au grand détriment de l'association), que ses suppôts en portèrent leurs plaintes au magistrat de la ville, qui ordonna, entre autres, qu'on eût à tenir note exacte de tous les *maîtres*, *fils de maître* (2) *et des apprentis et compagnons*, avec la date de leur réception, les noms des métiers qu'ils professaient et les maîtres sous lesquels les commençants faisaient leurs *années d'apprentissage;* le tout dans un registre séparé, où figuraient les sommes payées pour l'entrée; ce qui devait être porté en outre sur le compte du *doyen de service*. Un pareil registre existe

(1) Voyez à la fin ceux qui furent reçus cette année.

(2) Ils ne payaient que la moitié des droits de maîtrise, etc.

encore dans ces mêmes archives; mais il ne commence qu'en 1629. Ainsi nous restons toujours dans le doute à l'égard de plusieurs noms d'artistes qui sont inexactement rapportés dans le premier ou tout à fait oubliés. Cependant ceux que nous reconnaissons suffisent, je crois, pour fortifier mon raisonnement, qui tend uniquement à faire voir que cet oubli ou cette négligence ne peut nuire aux preuves générales que je tire de ceux qui nous sont connus, et, par conséquent, que l'imprimerie a été exercée à Anvers à une époque très-ancienne, et plus tôt vraisemblablement qu'en aucune des villes auxquelles on en attribue l'invention.

11. Voici les noms des libraires et relieurs qui furent reçus dans la confrérie de St-Luc sous l'année 1559.

Libraires.

Arnoud Brieckman; Jean Soelsius; Paul de Cremer; Pierre Vanden Boghaerde; Grégoire Baut; Jean Roelants et Jean Beelaert.

Relieurs.

Gommarus Van de Velt; Jan Mollyn; Antoine Verspecht; Pierre Willz; Sébastien Wolschaet (1); Jean Van den Berghe; Jean Eertinckx; Adrien Peeters.

Livrets singuliers et rares.

Punition de Dieu sur les Hollandais en leur ville capitale d'Amsterdame, par un gouffre de feu, lequel a consommé et brûlé le nouveau temple et vingt-deux maisons. Ensemble la quantité d'hérétiques, lesquels se sont retirés sous la puissance d'Albert, comme archiduc d'Au-

(1) Les *Wolschaet* furent connus par la suite comme fondeurs de caractères, métier qu'ils ont exercé à Anvers. Le dernier d'entre eux est mort cette année 1776. Ainsi ce métier est perdu pour Anvers quant à présent, car la fonderie de l'imprimerie des Moretus n'est point publique (écrit en 1776).

triche, en sa ville de Bruxelles. A Paris, chez la vefue Jean du Carroy, rue Saint-Jean de Beauvais, au *Cadran.* MDCXVIII (1618). In-12 de 13 pp.; la dernière est mal cotée, 5.

Ce terrible événement, moins formidable toutefois qu'une dette inextricable et un budget ruineux, commença, dit la brochure, le 2 février 1618, par des *tonnerres et des tremblements de terre l'espace de dix jours entiers*, avec accompagnement de grêle. Mais comme les pêcheurs d'Amsterdam restaient dans l'endurcissement, des signes effroyables vinrent les avertir de la colère du ciel. *La portraicture ou semblance de ces signes estoyent de douze hommes armés de pied en cap, montés sur de grands coursiers, tenant chacun un coutelas tout flamboyant, se jettant les uns aux autres de gros tourbillons de feu.* Ce spectacle se donnait *en l'air, dans des flammes les plus véhémentes que l'esprit humain les puisse imaginer.* Incontinent beaucoup d'hérétiques se convertirent et se retirèrent à Bruxelles. D'autres s'opiniâtrèrent si bien, que le 1er mars vingt-deux maisons où se tenaient les prêches tant des *ariens* que des *anabaptistes*, furent détruites par le feu du ciel, ce qui causa à la ville une perte de plus de quatre cent mille écus. Alors on députa en France pour solliciter quelques bons religieux de venir à Amsterdam prêcher la vraie foi. Au moment où la brochure s'imprimait, on ne connaissait pas encore le résultat de cette démarche.

Arrest donné, prononcé et exécuté contre Jean d'Oldenbarnevelt, n'agueres advocat d'Hollande et Westfrise : le treizième de may 1619, *en la cour du chasteau, devant la grande salle à La Haye. Traduit de flamen en francois. Jouxte la copie imprimée à* La Haye, chez Loys Elzevir, *marchand libraire, à la salle, an. MDCXIX* (1619), *avec privilége. On ne tient pour copies autentiques, celles qui sont imprimées chez le dict Loye Elzevir.* In-12 de 24 pp.

Derrière ce titre est le privilége des états, qui accordent pour deux ans, au seul Louis Elzevir, la permission d'imprimer et de débiter en français la sentence de Barnevelt. Il est daté du 14 mai 1619, et signé *C. Aerssens.*

Cet *arrêt*, ou *sentence*, n'est pas indiqué dans les catalogues imprimés des Elzevirs.

Lettre de M. Dumaurier, embassadeur du roy (de France) *en Hollande, escrite aux états généraux trois heures avant l'exécution de mort du sieur d'Oldenbarnevelt* (et en sa faveur). *Ensemble une lettre du dit sieur ambassadeur aux sieurs Braquel et de Dort, députés de la province de Gueldres*, s. l. ni d. In-12 de 7 pp. De Rg.

CHRONIQUE.

Bibliothécaires et archivistes. — On dit que M. Vatout a été nommé bibliothécaire de St-Cloud, en remplacement de M. C. Delavigne, qui honorait ce titre par son admirable talent et ses vertus privées.

M. Feuillet, membre libre de l'académie des sciences morales et politiques, et bibliothécaire de l'institut de France, est décédé dans sa soixante-treizième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. C'était un de ces hommes modestes dont la vie tout entière est consacrée à des actes de bienfaisance, accomplis dans l'ombre et toujours cachés sous le voile de l'anonyme. On lui doit la création de la bibliothèque de l'Institut, de laquelle il a conservé la direction jusqu'à sa mort. Il vient d'être remplacé par M. Landresse, ancien élève pensionnaire de l'école des chartes.

M. le baron Jules de St-Genois a obtenu la direction de la bibliothèque de l'université de Gand, laissée vacante par la mort de M. Voisin. On souhaiterait difficilement un choix plus heureux.

Par arrêté royal du 15 janvier 1844, le sieur Polydore-Charles Van der Meersch, avocat et sous-bibliothécaire de l'université de Gand, a été nommé archiviste de la province, à Gand.

Bibliothèque de la ville de Paris.— Les architectes de l'hôtel de ville n'ont assigné pour asile à cette bibliothèque que les mansardes de ce palais municipal, et ils ont omis, à ce qu'il paraît, des cases pour les in-folio. Du moins, dans la seule galerie dont la boiserie est à peine achevée, on ne pourra point placer les ouvrages de grand format. Depuis plus de six années cette bibliothèque, qui devrait être la plus centrale de la capitale, est reléguée près d'une barrière, sur la route de Corbeil. (*Bull. de l'alliance des arts*, 10 déc. 1843, p. 184.)

Voyage littéraire de M. Mynas. — M. Mynoïde Mynas, chargé par M. le ministre de l'instruction publique de France d'une mission littéraire en Orient, vient de faire un rapport à M. Villemain, sur les résultats qu'il a obtenus. Dans ses courses, M. Mynas a recueilli plusieurs copies des fables d'Ésope en vers et en prose, et entre autres, quelques maximes inédites et inconnues du célèbre fabuliste, un manuscrit du XIIIe siècle contenant l'Iliade d'Homère avec scolies à la marge et gloses interlinéaires, des copies du *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane, d'ouvrages curieux de droit, de médecine, de physique, de philosophie, d'astrologie, de hiérologie et d'histoire.

L'assassin par bibliomanie. — Le *Serapeum* du docteur Naumann, qui n'est pas exclusif, admet quelquefois des articles rédigés en français. On en lit un de cette espèce dans le n° du 30 nov. dernier, pp. 337-343. Il est signé d'un bibliographe fort connu, M. L.-A. Constantin, et il présente l'histoire romanesque d'un moine espagnol que la passion effrénée des livres rendit libraire, incendiaire et assassin. Quand un acquéreur lui enlevait des livres précieux, il le poignardait pour les ravoir. Pour enlever un volume rare à un confrère, Augustin Patxot, il mit en outre le feu à son magasin. Condamné à mort par le tribunal criminel de Barcelone, le 19 sept. 1836, il ne témoigna de regret qu'en apprenant que l'exemplaire qu'il avait ainsi dérobé n'était pas unique; les *Fueros e ordinaciones* des rois d'Aragon, imprimés en 1482, par le Belge Lambert Palmart, celui qui introduisit l'imprimerie en Espagne, existent, dit-on, quelque part en France.

Statistique de la presse française.—L'*Allg. Press-Zeitung* de Leipzig (nov. 1843, col. 1423-24) dresse une statistique de la presse française en 1842; le *Journal général de la librairie* en a fourni les éléments. Les sciences bibliologiques y sont représentées par le chiffre 35.

Rouleaux. — Le *Bulletin typographique*, ajouté au *Moniteur de la librairie* du 1er janvier 1844, a recueilli une lettre de M. Alkan, sur l'invention des rouleaux que s'arrogent les Anglais. M. Alkan a toujours entendu dire, et il y a de cela une vingtaine d'années, que les rouleaux, qui ne paraissent connus que depuis 1816, avaient été inventés par un français, appelé *Maillot*, pressier d'abord, puis *élec-*

triseur sur les places de Paris. Ce malheureux, enclin à l'ivrognerie, mourut en demandant l'aumône. Il avait, à la fin de sa vie, imaginé une singulière industrie. Muni d'une petite presse portative en bois, il imprimait en public et y débitait, moyennant la bagatelle de cinq centimes, la charte de 1830 en petits caractères. Les chartes pleuvaient, les sous aussi, mais Maillot les convertissait en *canons rouges*.

Le n° du 10 janvier commence une suite de *Recherches sur quelques écrivains ridicules*. Le premier article (pp. 29-32) a été consacré à Pierre le Loyer, par M. J.-M. Albert.

Facétie numismatique. — Le *Bulletin de l'alliance des arts* du 23 novembre 1843, annonce que M. Goddons, de Louvain, vient de faire l'acquisition d'une pièce extrêmement intéressante pour l'histoire de cette ville : savoir, un denier d'argent portant d'un côté le monogramme de Pepin, PRX (*Pipinus rex*), et au revers le mot *Lovan*, abrégé de Lovanium. Il n'y a à cela qu'une petite difficulté, la coexistence de Pepin et de Louvain. D'ailleurs cette pièce a été fabriquée par une main adroite que dirigeait un esprit malicieux. Nous avons déjà révélé cette plaisanterie, p. 42.

Honoraires des auteurs. — *L'Histoire du consulat et de l'empire*, par M. Thiers, qui paraîtra dans quelques mois chez le libraire Paulin, sera payée, dit-on, cinq cent mille francs à l'auteur au moment de la remise du manuscrit complet. Le capital nécessaire à cette opération est fait par trois ou quatre personnes, parmi lesquelles on cite un banquier, M. Cerberr. Indépendamment de cette somme, tous les frais de livres, manuscrits, cartes et documents de toute nature dont il a eu besoin sont à la charge de l'éditeur ; ces frais ne s'élèvent pas à moins de vingt mille francs, nous écrit-on.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quel a été le sort, au point de vue de la librairie, du premier ouvrage de M. Thiers, l'*Histoire de la Révolution française*. Voici à ce sujet quelques détails que nous pouvons garantir. C'est en 1824 ou 1825 que parut le premier volume ; il portait les noms de MM. F. Bodin et Thiers. Le nom du premier a disparu très-promptement. M. Thiers occupait alors un bien modeste logement de la rue Montesquieu, au centre de Paris ; son existence était fort précaire.

Après la publication du premier volume, il vendit aux libraires

Lecointe et Durey, la totalité d'un manuscrit alors bien loin d'être terminé, pour la somme de seize mille francs; mais plus tard, l'importance du livre augmentant à mesure que l'auteur avançait dans les événements, le prix total du manuscrit fut fixé, de commun accord, à trente mille francs.

Après les événements de 1830, et lorsque le prodigieux succès de L'*Histoire de la Révolution* eut fait la fortune de son éditeur, celui-ci ne se considérant pas comme dégagé en conscience de toute obligation à l'égard de M. Thiers, ajouta soixante-dix mille francs aux trente mille comptés dans le principe, mais il le fit spontanément.

En Belgique, M. Thiers d'aujourd'hui, comme M. Thiers d'autrefois serait trop heureux s'il ne payait pas à son libraire *tous* les frais d'impression, de vente, de commission, de correspondance, etc., et même quelque chose de plus. Voilà où nous a conduits la *contrefaçon !*

L'épée de Gonsalve de Cordoue. — Le premier temple catholique élevé à Grenade n'a pas été épargné par les guerres civiles qui ne cessent de désoler l'Espagne. C'est dans l'église du magnifique monastère de St-Jérôme que Gonsalve de Cordoue voulut être enterré, et il lui légua sa redoutable épée et son portrait. Qui le croirait! La tombe du héros a été ouverte et ses restes dispersés. L'église et le monastère ont servi de caserne à quinze cents conscrits, et, pendant l'insurrection qui éclata à Grenade en 1825, l'épée qui fit trembler le More, l'épée du grand capitaine, fut vendue *trois francs*, un peu moins que la batte d'arlequin!

C'est le *Heraldo* qui l'affirme, et nous vantons tous les jours la civilisation européenne!

Archives incendiées. — L'imprudence d'une fille de service a mis le feu au ministère de la marine à La Haye. Non-seulement le ministre, contre-amiral J.-C. Ryk, a perdu presque tout son avoir et une collection d'objets précieux qu'il avait rassemblés pendant sa longue carrière, mais la plus grande partie des archives de l'ancienne marine hollandaise, les journaux, notes et relations de ces navigateurs célèbres qui fondèrent l'indépendance et firent la gloire et la fortune des Provinces-Unies, ont été la proie des flammes. Plusieurs de ces papiers importants ont été volés par des personnes qui ont profité du désordre

causé par l'incendie. L'ouvrage de M. De Jonghe, sur l'*Histoire de la marine hollandaise*, et où l'on trouve des extraits de quelques-unes de ces pièces, loin de pouvoir consoler de cette perte immense, en fait mieux apprécier toute l'étendue.

Mouvement typographique en Italie. — Pendant l'année 1841, il avait été publié 2,999 ouvrages; l'année 1842 en a produit 3,024 ou 5,807 volumes. Ils se répartissent ainsi :

		OUVRAGES.	VOLUMES.
Royaume Lombardo-Vénitien.	Lombardie .	668	1474
	Venise . .	1101	1840
Sardaigne.		508	824
Parme		73	82
Modène.		19	19
Lucques		11	12
Toscane		235	910
États-Romains		216	310
Sicile		174	299
Sans désignation de lieux		19	41
		3,024	5,807

M. E.-G. Vogel, deuxième assistant à la bibliothèque royale de Dresde, auteur d'un livre sur les bibliothèques, a déposé dans le *Serapeum* du 15 décembre dernier, de nouvelles additions à l'*Iter italicum* de Blum, ou notices sur les bibliothèques d'Italie (pp. 353-364).

Société de géographie de Paris. — Le bulletin du mois de septembre dernier (n° 117, pp. 165-183) contient une dissertation de M. Rd. Thomassy sur cette question : *La relation du premier voyage autour du monde a-t-elle été composée en français, par Antoine Pigaphète, compagnon de la navigation de Magellan ?* L'auteur se prononce pour l'affirmative. La relation dont Pigaphète a successivement entretenu Jean III, roi de Portugal, Charles-Quint, Louise de Savoie, régente de France, pendant la captivité de François Ier, enfin le pape Clément VII, et sans doute aussi d'autres personnages éminents, a été rédigée primitivement en français. Dans le cours de la discussion, M. Thomassy cite le traité encore inédit de notre Jean Lemaire sur l'accord des langues française et italienne, et relève une des erreurs

trop fréquentes de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (Bruges, 1843), où l'on fait naître en Flandre Jean Clapion, prédicateur de Charles-Quint, tandis qu'il était du Maine et né à la Ferté-Bernard. — Plusieurs personnes savent que cet été M. Thomassy a visité la Belgique : il y cherchait avant tout des renseignements sur Gerson, se proposant de soumettre à un nouvel examen le problème relatif à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Ventes de bibliothèques.— La bibliothèque de feu lord Berwick a été vendue à Londres le 22 avril 1843. Elle était riche en manuscrits, livres imprimés et gravures concernant l'héraldique et l'histoire d'Angleterre. Le *British Museum*, sir L. Phillipps, lord Hill, etc., ont poussé beaucoup d'articles à des prix très-élevés. La *Magna charta* de Whitaker, imprimée sur parchemin, a été payée 58 livres sterling. Les généalogies de Hallstead, qui, il y a 30 ans, se payaient 2 livres 2 sh., ont été acquises cette fois au prix énorme de 98 livres, etc.

Il se fera le 19 février prochain, à Francfort, une vente considérable de livres, où seront réunies les bibliothèques de feu MM. Aloys Schreiber de Bade, les professeurs J.-M. Meunier et Schaeffer de Francfort, de l'avocat Hoffmann de Nuremberg, du comte Werner de Haxthauser-Apenberg, etc. Le catalogue forme un volume in-8° de 668 pp. et contient 13,968 numéros.

L'Indépendance.— Le feuilleton de ce journal, du 17 janvier 1844, offrait un article bienveillant de M. XX (Ed. Fétis), sur l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour* 1844. A en croire le critique ou plutôt son imprimeur, dans cet annuaire il est parlé avec amertume de la satire faite des bibliothécaires en général par M. M. (Desclozeoux). Au lieu de *avec amertume*, lisez *sans amertume*.

Livres supposés. — Eugène Henaux, à qui nous avons payé un juste tribut de regret, avait aussi ses moments de gaieté et aimait à mettre en défaut la sagacité des érudits. Aidé d'un ingénieux complice, il annonça, sous le voile de l'anonyme, l'existence de quelques livres dont jusqu'ici personne n'avait ouï parler. C'est ce même complice qui vient aujourd'hui faire ingénument l'aveu de son *crime*. *Habemus confitentem reum*. Ce repentir doit désarmer le bibliophile

le mieux mystifié et le plus inexorable. Dans une lettre qu'il nous a adressée, M** s'exprime ainsi :

« Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous faire ma confession; oui, je suis coupable d'un délit de lèze-bibliographie, que j'ai été poussé à commettre pour l'amour de Liége.

Je vous dirai donc que les livres intitulés :

1° *Les sermons du désireux qui aspire a suivre le train de nostre doulx Seigneur Jesus-Christ, tournes du latin en francois, a la requeste de noble et courtois M. Jehan comte de Hornes, prevost de lenglise de Liege*, etc.; et au bas d'un monogramme curieux on lit : *et se vendent à Liége, à la rue del Wagge, en la bouticque de Josse Warnier.* A la fin du volume on trouve ces mots : *cy finist les sermons*, etc. (on rappelle tout le titre), *nouvelement imprime en la cite de Liege, pour Josse Warnier, par Balthazar de Holongne, typographe jure demourant en la rue de Faulcon, a l'enseigne des trois-Roys, pres de Nostre-Dame-aux-Fonts, et a este acheve de imprimer le xxij de juing mil cinq cens et dix-septiesme.* — Petit in-4°, sans réclame ni pagination.

2° *Arnoldi de Fleron jurisperiti, canonici ecclesiae sancti Martini, q. consillarii Clementissimi Joanis de Horne, episcopi Leodiensis tractatus juridicus de investitura pontificum Leodiorum*, in-4° *major*, sans chiffres ni réclames, mais avec des signatures qui finissent à ZIIII. Le texte finissant au verso du feuillet 140 par ces mots : *Hoc opus impressum est in illustrissima civitate Leodiensium, per Lambertum Querici ad instanciam nec non impensas doctissimi Arnoldi de Fleron, anno Domini MCCCCLXXXIIII VI. Kal. Aug.*

3° *La prognostication de Liege pour l'an MDXLII, traictant de l'ordonement du monde, du compost et du kalendrier, establi par maistre Denys Stevart, phisicien de sa grace Rme l'evesque de Liege.* — In-16 carré, sans pagination, mais de 79 feuillets, ce qui fait six pages après KIIII, ou un volume de 157 pages, etc. La souscription est : *A Liege, par Quirin de Fleron, tenant sa bouticque en la rue du Rouge-Lyon, pres des R. F. prescheurs.*

J'en bats ma coulpe, Monsieur, ces livres et les insidieux extraits qui accompagnaient leur description sont complétement faux. En les inventant, notre but était aussi louable qu'innocent : nous voulions acquérir la certitude, en soulevant de savantes critiques,

que Liége n'avait pas eu d'imprimeur avant Morberius, ou,) comme vous le croyez, avant Henri Rochefort, que je n'ai pas cité dans mes *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie à Liége*, pour faire naître des réclamations. Je demande humblement pardon aux bibliophiles pour les avoir tracassés pendant plus d'un an avec mes trouvailles merveilleuses.

Comme la vérité pourrait en souffrir, il serait bon, dans l'intérêt de la probité bibliographique, de faire savoir que ces trois ouvrages sont supposés. »

Mystère des mystères de Paris. — Les journaux parisiens, qui ont la vanité de révéler le secret des transactions financières de la littérature et de la librairie du jour, et qui prétendent que les horreurs de *Bras-Rouge* et de la *Chouette*, les gentillesses de *Rigolette* et la vertueuse prostitution de *Fleur de Marie*, n'ont rapporté à M. Eugène Sue que la bagatelle d'environ 40,000 francs, tandis que M. Charles Gosselin en a déjà palpé plus de 150,000, le tout au profit de la morale et du bon goût, ajoutent à ces mystères un mystère plus surprenant encore, c'est que le veritable auteur, ou du moins le collaborateur essentiel du roman fameux dont le grave *Journal des Débats* s'est rendu l'éditeur responsable, est un M. *Dinaux*, de qui personne à Bruxelles n'a sans doute connaissance, lequel M. *Dinaux* ne s'appelle même pas encore de son nom véritable, qui est Goubaux !

Pseudonymès. — A propos de pseudonymes, quelques-uns de nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que l'*homme de rien*, qui écrit des *biographies* quelquefois si pleines de sel et d'esprit, quelquefois aussi, de complaisance, s'il faut tout dire, est un *homme de beaucoup* qui s'appelle M. Léomenil. D'un autre côté M. *Cham*, artiste, auquel le *Charivari* et l'*Illustration* doivent de nombreux dessins, n'est autre qu'un troisième fils de M. De Noé, employé supérieur dans l'administration. Il a pris son nouveau nom tout bonnement dans Moïse qui lui avait déjà fourni le premier.

Velpius. — La devise de cet imprimeur doit être lue ainsi : *Justitia et pax osculatae sunt.* Psal. 84 (v. plus haut, p. 12).

Doubles de la bibliothèque royale. — Extrait du procès-verbal de la Chambre des Représentants du 27 janvier 1844.

M. De Villegas. Puisqu'à l'occasion du chapitre XIX, section première du Budget (*Lettres et Sciences*), on a parlé de dépôts littéraires, j'aurai l'honneur de rappeler à la chambre qu'elle est saisie d'une pétition qui lui a été adressée par les membres du conseil d'administration de la bibliothèque de la ville d'Audenarde, demandant que les doubles de la bibliothèque royale ne soient pas vendus, mais soient distribués entre les bibliothèques des villes de deuxième ou de troisième ordre. Dans la séance du 15 décembre, cette pétition a été renvoyée à M. le Ministre de l'intérieur, conformément aux conclusions de la commission des pétitions.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention de M. le Ministre sur l'objet de cette demande. J'espère que M. Nothomb saisira avec empressement l'occasion d'enrichir ces bibliothèques, dont il encourage la formation dans l'intérêt des sciences.

M. le ministre de l'intérieur. La destination des doubles de la bibliothèque royale n'est pas décidée. Le catalogue des doubles n'est pas formé.

M. Delfosse. Je pense, Messieurs, qu'il vaudrait mieux donner les doubles aux universités de l'État, qu'aux bibliothèques des villes de second ordre ; la mesure aurait un caractère d'utilité plus générale, la plupart des localités du royaume envoient des élèves aux Universités de l'État, toutes ces localités retireraient un avantage indirect du don que le gouvernement ferait à ces universités.

M. le ministre de l'intérieur. C'est jusqu'ici mon intention.

M. Lys recommande à la bienveillance du Ministre la bibliothèque qu'on établit en ce moment à Verviers.

M. de Foere recommande celle d'Ath.

M. Ch. Vilain XIIII celle de St.-Nicolas.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

9. *Adressbuch deutscher Bibliotheken.* Dresden, Walther'sche Hofbuchhandlung, 1844, in-18 de VIII et 64 pp.

Ce livret, publié par les soins de M. le Dr J. Petzholdt, qui est à la tête de la *Prinzlichen secundo-genitur Bibliothek*, à Dresde, sera fort utile à tous les bibliothécaires, et, sous une forme vulgaire et modeste, donne une statistique administrative des bibliothèques de l'Allemagne. Le personnel de chacune d'elles est indiqué nominalement, et il n'y a pas d'endroit si obscur qui n'ait sa place dans ce tableau. Il faut dire cependant qu'on y signale quelquefois telles collections de livres qui méritent peu le titre de bibliothèques, par exemple celles de plusieurs sociétés particulières; cependant elles n'en offrent pas moins des ressources intellectuelles, et contribuent à entretenir des habitudes studieuses. — Dans cet *adressbuch* on voit que la ville de Hambourg possède *seize* bibliothèques, tandis que Vienne n'y est marquée que pour *trois*.

10. *Manuel renfermant : la constitution de la Belgique, les règlements de la Chambre des représentants et du sénat, les lois électorale, provinciale et communale, celles sur l'instruction supérieure et sur l'instruction primaire, etc., etc., imprimé pour l'usage des membres de la Chambre des représentants.* Bruxelles, Em. Devroye et Cie, 1843, in-8° de 592 pp.

Vade-mecum imprimé sous les auspices de M. le questeur Du Bus de Ghisignies. Il contient, aux pp. 128-140, le règlement de la bibliothèque de la Chambre des représentants, dont on achève en ce moment le catalogue; aux pp. 167-168 se lisent les dispositions qui concernent la bibliothèque du sénat.

11. *État de l'instruction supérieure en Belgique. Rapport présenté aux Chambres législatives le 6 avril 1843, par M. le Ministre de l'intérieur.* Bruxelles, Ém. Devroye et Cie, 1843, in-fol. de CCXIX et 1,259 pp.

Ce monstrueux volume présente, p. 686, une circulaire du ministre de l'intérieur, M. De Theux, aux administrateurs-inspecteurs des universités de Gand et de Liége, relative aux ouvrages à acheter pour les bibliothèques de ces établissements, et pp. 744-47, un arrêté du même ministre, portant règlement pour les bibliothèques des universités de l'État.

12. *La bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois, en 1427, publiée pour la première fois d'après l'inventaire original, par Le Roux de Lincy.* Paris, F. Didot, 1843, gr. in-8° de 59 pp.

Les anciens catalogues sont des documents précieux pour l'histoire littéraire; ils donnent une idée de la composition des bibliothèques et de l'état des connaissances, mettent sur la trace des auteurs connus, permettent d'apprécier leur vogue, et en font découvrir d'ignorés. C'est sous ce point de vue que nous avons cité le testament d'Everard, fondateur de l'église de Cisoing, testament fait en 837, publié par Miraeus, et que M. C.-P. Bock se propose de reproduire d'après un texte meilleur (1). C'est encore dans les mêmes vues que nous avons exhumé des catalogues de Saint-Amand, de Saint-Maximin de Trèves et d'Anchin, lesquels remontent tous trois à une époque fort reculée.

M. Le Roux de Lincy a mis au jour un inventaire plus moderne, et qui rappelle ceux que l'on doit à MM. Peignot, Barrois et Van Praet. Il se trouve entre différentes pièces provenant de la chambre des comptes de Blois, et qui furent achetées pour la bibliothèque royale de Paris, à la vente des archives du baron de Joursonvault.

Charles d'Orléans, longtemps prisonnier des Anglais, et qui dut en grande partie sa liberté à la générosité du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, était un prince ami des lettres et dont les poésies viennent de mettre aux prises deux philologues estimables, MM. A. Champollion-Figeac et Marie Guichard. Sa bibliothèque reposait dans ce château de Blois, si splendidement décrit par M. L. de La Saussaye (2). En 1427, les progrès des Anglais en France étaient tels qu'on ne se croyait plus en sûreté dans ce château; les chartes, *livres*, tapisseries et autres objets précieux qu'il renfermait, furent envoyés à la Rochelle (3).

C'est à cette époque que fut dressé l'inventaire de M. le Roux de Lincy. Il ne se compose que de 80 *numéros*, parmi lesquels plusieurs classiques latins. J'y ai remarqué (22), le *Voyage d'oultremer* et (48), l'*Istoire de la vie et naissance d'Alixandre*, sujets dont je me suis récemment occupé. Sous le n° 29 se rencontre *Chatonnet* ou le *petit Caton;* ce qui rappelle un livre flamand que j'ai signalé ailleurs (*Annuaire*, 1843, p. 190): *Bagynken van Parys, noch is hier by ghedaen die wyse leeringhe, die Cato synen sone leerde.* T'Antwerpen, *by Pauwels Stroobant, in de Commerstraet, in den Witten Hasewint* (j. a.), in-12; et le *Kato des maysters rat* des Allemands (Joh. Joach. Eschenburg, *Denkmaeler altdeutscher dichtkunt.* Bremen, 1799, in-8°, pp. 283-294).

M. le Roux de Lincy avait inséré d'abord ce catalogue dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, tom. V, p. 59; mais à cette nouvelle édition il a ajouté dif-

(1) *Ann. de la bibl. royale*, 1840, pp. III-VI.
(2) *Histoire du château de Blois.* Blois, 1840, in-fol. de 234 pp. avec 7 pl. lith.
(3) *La Saussaye*, p. 47.

férentes pièces, au nombre de 49, et qui ont avec le catalogue un rapport immédiat.

Cet écrivain distingué, qui depuis dix-huit mois est absorbé par un travail historique sur l'hôtel de ville de Paris, reprendra ensuite son *livre des légendes*.

13. *Bulletin de la commission centrale de statistique*, tom. Ier. Bruxelles, M. Hayez, 1843, in-4°, de VI et 638 pp.

Il est bien hardi d'effleurer semblable matière, à nous qui ne sommes pas membre du moindre des comités statistiques dont tout le royaume est couvert. Mais nous ne l'envisagerons que sous le rapport bibliographique. Pp. 273-307, M. Malou, esprit juste et pénétrant, a fourni une notice sur les journaux belges de 1830 à 1842. Cette notice est accompagnée de trois tableaux montrant à l'œil les vicissitudes de nos *carrés de papiers*, comme dit Alphonse Karr. Après avoir rappelé avec quelle sage indifférence le gouvernement a toléré les attaques les plus passionnées de la presse périodique, M. Malou s'occupe de l'existence matérielle des journaux. Leur nombre, qui n'est porté pour l'année 1830 qu'à 34, était à la fin de 1842, de 130 : il est presque quadruplé dans l'espace de 13 années. Sur ce nombre 17 comptent 20 ans et plus d'existence; un seul est centenaire : sa vie, dit spirituellement M. Malou, paraît être calme comme celle d'un bon vieillard : il parle le flamand. Dans le cours des années 1841 et 1842, la feuille périodique a consommé 16,980,702 feuilles de papier timbré : depuis 1826 cette consommation se trouve plus que triplée. De tous les journaux existants à la fin de 1842, *l'Émancipation*, quoique déchue de la position qu'elle occupait en 1839, possédait le plus d'abonnés; après elle marchent *le Journal de Bruxelles*, *le Globe*, *l'Observateur*, *l'Indépendant* et *le Courrier Belge* : le maximum des abonnements n'est que de 1905. Il y a même une feuille de province qui vit sobrement de 122 abonnés : *l'Écho du Luxembourg!* Une circonstance qui honore la Belgique, c'est qu'aucun journal faisant métier de satire ou de diffamation n'a pu durer, à l'exception du *Méphistophélès*. Mais loin de prospérer, ce pamphlet, qui possédait 654 abonnés en 1832, n'en a conservé que 203 en 1842. M. Malou finit par établir un bilan fictif comprenant les éléments de recette et de dépense qu'il lui a été permis d'évaluer, pour un journal de grand format, publié à Bruxelles, au prix de 60 francs par an et jouissant de 1400 abonnés. Selon lui, la dépense s'élèverait à 60,912 et le recette à 88,500 francs. La différence de 25,588 francs est loin de représenter un bénéfice net, puisque les frais de rédaction et de correspondance ne sont point portés au passif.

Pages 579-614, sous le titre de *Bibliographie*, MM. Éd. Smits et X. Heuschling présentent un *aperçu des principales publications statistiques faites sur la Belgique, depuis l'incorporation de ce pays à la France, en 1794, jusqu'à ce jour*. En parcourant ces pages et en les confrontant avec les listes des membres

de la commission centrale, et des commissions provinciales, on s'étonne que des hommes qui ont écrit sur la statistique, tels que M. Tandel, par exemple, se soient vu préférer des individus qui n'avaient jamais rien fait pour cette science. Quoique nous ayons fait très-peu nous-même, on a bien voulu cependant nous citer, mais il n'est pas absolument exact de nous attribuer uniquement une *Bibliographie de la statistique ancienne de la Belgique*. Les deux essais que nous avons risqués dans les tomes VII et IX des *Nouveaux Mémoires de l'Académie*, ne sont pas, s'il nous est permis de le dire, une simple bibliographie ; ils renferment en outre un plan nouveau de la science, divisée en trois parties, selon que l'on considère le *pays*, l'*homme*, l'*état*; des recherches étendues sur la population et une statistique architecturale. Dans un essai de logique, nous avions énoncé quelques idées sur les quantités que la statistique peut exprimer par des chiffres, et ailleurs nous avons rassemblé plus d'une fois des matériaux pour une statistique intellectuelle. On nous pardonnera de rappeler ces pauvretés, puisqu'on a pris la peine de tenir note d'autres travaux non moins frivoles.

14. *Les mauvais livres, les mauvais journaux et les romans, avec un catalogue de mauvaises publications périodiques et de mauvais livres, et une liste de romanciers du jour. Quatrième édition, augmentée d'un catalogue de bibliothèque choisie* (par le P. Boone, de la société de Jésus). Bruxelles, Vander Borght (l'approbation est du 24 août 1840), in-36 de 267 pp.

De Rg.

D. O. M.

LE XXVII JANVIER MDCCCXLIV
DANS LA NUIT

CHARLES NODIER

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARSENAL
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
A DIT ADIEU AU MONDE
A SA FAMILLE
A SES LIVRES
IL ÉTAIT NÉ A BESANÇON
LE XXIX AVRIL MDCCLXXXIX
BIBLIOPHILES DE TOUS LES PAYS
PLEUREZ
ET PRIEZ

R. I. P.

HISTOIRE

DES LIVRES SOIT IMPRIMÉS SOIT MANUSCRITS.

Recherches sur les éditions du Nouveau Testament de Mons.

Ces éditions, ou quelques-unes d'entre elles, ont-elles été réellement imprimées dans cette ville?

D'abord, avant d'entrer en matière, disons les premiers, et bien haut : Nous reconnaissons toute la futilité de semblables recherches. Nous avouons humblement qu'elles n'ont rien à démêler avec la perfectibilité humanitaire, avec les théories sociales; qu'elles ne peuvent avoir la moindre influence sur les chemins de fer, le système représentatif, la filature à la mécanique, en un mot le *Progrès*. Nous ne les considérons que comme un passe-temps, un amusement de bibliophile, — amusement innocent, s'il en fut jamais. Nous ne vous demandons que de les mettre, quant à l'utilité, sur la même ligne que le déchiffrement d'un *rebus* ou d'un problème académique. De ces problèmes, vous savez, dont la solution vaut parfois à son auteur une médaille d'or de 200 fr., et la GLOIRE par dessus le marché.

Ce n'est pas exiger beaucoup, comme vous voyez.

On s'est moqué des bibliographes, quand ils attribuaient à leurs compilations une importance exagérée, semblables au maître de danse de Molière, qui faisait de son art le premier des arts, et on a eu raison. Mais que la réaction n'aille pas jusqu'à l'injustice. S'il fallait tout peser à la *balance utilitaire,* je demanderais volontiers s'il est plus profitable à l'humanité de compter les étoiles filantes, par exemple, que d'inventorier des bouquins?

En 1667, parut la 1re édition de la traduction française du Nouveau Testament, par MM. de Port-Royal, si connue depuis sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*. Cette édition portait au titre le nom de *Gaspard Migeot*, à l'enseigne des Trois Vertus, à Mons, et le fleuron janséniste « ARDET AMANS SPE NIXA FIDES, » déjà employé par Ch. Savreux, à Paris. Elle faisait son entrée dans le monde, escortée de toutes les attestations et approbations requises. Gaspard Nemius, archevêque de Cambray, en avait permis l'impression par mandement, en date du 12 octobre 1665. Le docteur Pontanus, de Louvain, censeur des livres, l'avait approuvée le 14 juin 1666. L'évêque de Namur en avait autorisé la publication l'avant-veille des kalendes d'octobre de la même année. Enfin, un privilége du roi, en date du 24 juillet 1666, avait conféré à Gaspard Migeot, libraire juré de la ville de Mons, le droit de pouvoir lui seul imprimer ou faire imprimer ladite traduction, et ce pour le terme de six ans.

Nonobstant toutes ces approbations, le Nouveau Testament de Mons avait à peine vu le jour, qu'il s'éleva contre lui une nuée de pamphlets, sermons, brochures de tout genre. C'était à qui y découvrirait une hérésie nouvelle, une proposition malsonnante : le père Maimbourg, jésuite, à Paris, si connu par son fameux sermon sur *les espèces de chiens* (1), ouvrit le premier l'attaque. Nous ne le suivrons point, ni lui ni les autres, dans leurs chasses aux hérésies et leurs discussions dogmatiques et théologiques, étrangères à nos études, et auxquelles deux bulles papales, celle de Clément IX, du 20 avril 1668, et celle de Innocent XI, du 9 septembre 1679, ont mis fin, en défendant, sous peine d'excommunication, d'imprimer, lire

(1) Cette facétie était digne de figurer dans le Prédicatoriana de G Peignot, en voici un échantillon « Il y a quatre espèces de chiens, » disait le père Maimbourg, selon quoi il divise son sermon en 4 points. 1° Les *dogues* qui représentent les prédicateurs jansénistes, gens indiscrets qui déchirent indifféremment tout le monde, qui ne font nulle distinction entre les innocents et les coupables, les accablant tous de rudes pénitences ; 2° les *mâtins*, chiens poltrons, qui restent sur leur fumier, comme les curés et vicaires attachés à leurs paroisses ; 3° les *bichons*, ou abbés de cour, — « ils sont, dit-il, *taillés en lions*, et ils font beaucoup de bruit, mais quand on les voit de près on se moque de leur bruit » après quoi il décrit leurs manchettes, leurs rabats, leurs surplis, leurs gestes, 4° enfin les *bons chiens de chasse*, ce sont ses confrères jésuites, etc. Ce sermon fut débité au collége de Clermont, à Paris.

ou conserver la traduction du Nouveau Testament de Mons. La question, — bien futile, — qui nous occupe, est purement bibliographique; et comme elle n'a pas été jugée en dernier ressort et sans appel par le Pape, qui se contente de dire : « *Montibus Hannoniæ ut inscri-* » *bitur impressa,* » nous croyons permis de la soulever de nouveau.

Je sais bien que tous les bibliographes sont d'accord pour ôter à Migeot les Nouveaux Testaments qui portent son nom, sans l'être toutefois sur l'imprimeur qui les aurait en effet imprimés. Remontons à la source de cette opinion, qu'on a suivie partout sans la discuter nulle part.

Le premier qui ait nié la véracité de l'indication : « *à Mons, chez Gaspar Migeot,* » est le père Annat, jésuite, dans ses *Remarques sur la conduite qu'ont tenue les jansénistes en l'impression et publication du Nouveau Testament imprimé à Mons. A Paris, F. Muguet,* 1668, in-4°. Voici ce qu'il dit, page 18 et suivantes :

« Ils ont donc cherché un homme qui prît la qualité d'imprimeur » et ne le fût point, et un autre qui fût le vrai imprimeur et qui » ne se nommât point. Gaspar Migeot a servi à l'exécution de tout » ce dessein. Il est de leur connaissance et entretient ses habitudes » à Paris depuis le temps qu'il faisoit son apprentissage chez Savreux, » au bas de la grosse tour de Nostre-Dame. Maintenant qu'il est ha- » bitué à Mons en qualité de marchand libraire, il a prêté son nom » à ses amis, pour en faire tel usage que besoin seroit, et tenant » bonne mine à Mons, cependant qu'on travailloit, à ce que disent » les savants, en Hollande; dès que l'édition a été achevée, il a paru » à la teste du livre comme imprimeur, et fait paroître en même » temps la ville de Mons en Hainaut comme le véritable lieu de » l'impression. En même temps ont paru les permissions d'impri- » mer remplies du nom de Gaspar Migeot, imprimeur de la ville de » Mons.

» Comme on savoit qu'à Mons il n'y a point d'autre imprimeur que » le nommé Waudré, dont la presse n'est guère occupée que par de » petits ouvrages de dévotion et par les livres qui servent aux éco- » liers pour l'usage des classes, on a voulu s'éclaircir touchant la » traduction du Nouveau Testament, et voici la réponse : *Ad postu-* » *lata respondeo, primò, Gasparen Migeot esse in hac urbe; secundò,*

» *prædictam versionem non esse ejus typis excusam*, QUIPPE QUI NULLOS
» HABET; *tertio*, *ipsummet interrogatum respondisse se non edidisse*
» *sed curasse alibi edi*. Il falloit demander que signifie cet *alibi* et où
» donc? Mais ceux qui l'interrogèrent eurent la discrétion de ne le
» presser pas davantage, de peur de l'obliger à dire des choses qui
» eussent déplu à ses amis, etc. »

A voir ces assertions si positives du jésuite Annat, on croirait le procès décidé, et toute réplique impossible. D'après lui, Migeot n'était pas imprimeur et n'avait pas même un seul caractère d'imprimerie, *nullos habet*.

Eh bien! Migeot était imprimeur, comme nous le prouverons tout-à-l'heure d'une manière incontestable. Migeot a imprimé beaucoup d'autres livres que la traduction du Nouveau Testament.

Il y avait à Mons d'autres imprimeurs que Waudré, entre autres la veuve Siméon de la Roche, qui publia en 1666 la belle édition des Chartes, in-4°.

Waudré ou Waudret imprimait autre chose que des livres de classes et de petits livres de dévotion. Il avait imprimé les volumineux ouvrages de Marchant, des in-4° et des in-fol., *labeurs* bien autrement importants que la traduction du Nouveau Testament.

Le père Annat avait été fort mal renseigné par son correspondant de Mons; on sait au surplus qu'on ne se faisait pas faute alors d'un petit mensonge, voire même d'un gros au besoin, dans *l'intérêt de la bonne cause*.

Quant aux réponses, ou aux prétendues réponses de Migeot, on voudra bien nous permettre de ne pas y ajouter trop d'importance, après avoir vu à quoi s'en tenir sur le correpondant du père Annat.

Les nombreuses apologies que les jansénites firent paraître de cette traduction ne disent pas, je le sais bien, d'une manière positive qu'elle a été en effet imprimée par Migeot; et cela s'explique assez par la persécution à laquelle une semblable assertion aurait exposé Migeot, après les poursuites dont cette traduction était devenue l'objet. Le danger de leur confrère fermait la bouche aux défenseurs de l'œuvre du Port-Royal. Les jésuites, au contraire, ayant intérêt à décrier cette traduction, proclamaient sur les toits qu'elle avait été imprimée en Hollande, pays hérétique; ce qui devait la faire condamner *ipso facto* et sans examen.

Je n'ai pas la prétention de vouloir *prouver* que Migeot a en effet imprimé la traduction du Nouveau Testament, qui porte son nom; mais je veux dire seulement qu'il n'est pas impossible, comme on l'a soutenu, que la première ou les premières éditions de ce livre, fussent sorties de ses presses. Je plaide pour le doute — *le pour* et *le contre* — *advocatorum more*. Qu'un plus hardi ou un plus savant décide.

A Mons, la profession d'imprimeur n'a jamais été établie en corporation. Un titre tout exceptionnel et tout à fait spécial à Migeot, se trouve cependant aux archives de la ville; ce sont lettres patentes de S. M., en date de Bruxelles, le 7 décembre 1663, autorisant ledit Migeot à se fixer à Mons, comme imprimeur-libraire. Ces lettres, obtenues à la recommandation du magistrat, nous apprennent que Migeot, natif de Mons, après s'être adonné aux études des bonnes lettres, se serait depuis appliqué à l'art *d'imprimerie* et style mercantile de libraire, si bien qu'il avait achevé six années d'apprentissage à Paris, sous le *maître* et marchand libraire Charles Savreux.

Maintenant, si l'on compare les impressions de Savreux (1) avec les premières éditions du Nouveau Testament, on sera frappé de l'identité des types, du papier, des fleurons, etc., etc. Jusqu'à la devise : *ardet amans*, jusqu'à l'enseigne des *Trois Vertus*, tout est semblable.

Qu'inférer de là? ou bien que ces éditions ont été faites chez Savreux, ou bien que Migeot, son élève, s'était pourvu des mêmes fontes et des mêmes fleurons pour monter son atelier à Mons (2)?

(1) *La logiqve ov l'Art de Penser*, etc., seconde édition, à Paris chez Charles Savreux, au pied de la tour Nostre-Dame, à l'enseigne des Trois Vertus, MDCLXIV, in-12 de 473 et 7 non cotées.

L'ecclésiaste de Salomon tradvit en françois, avec une explication tirée des SS. Pères et des auteurs ecclésiastiques, à Paris, chez la veuve de Charles Savreux, libraire juré, au pied de la grosse tour de Nostre-Dame, aux Trois Vertus. MDCLXXIII. Avec privilége et approbation, in-8°.

(2) La maison qu'occupait Migeot, rue de la Chaussée, à Mons, existe encore, on lit sur la façade l'inscription suivante :

EGO DILIGENTES
ME DILIGO
1691.

Au lieu des *Trois Vertus*, cette maison a eu depuis pour enseigne les *Trois*

Le choix de la ville de Mons pour la fabrication de ces volumes n'était pas indifférent à MM. de Port-Royal. On sait que le couvent de l'Oratoire de Mons fut longtemps infecté d'un levain janséniste, qui était bien près de sentir l'hérésie, et que des poursuites judiciaires furent même, plus tard, exercées contre plusieurs de ces religieux, entre autres contre le père Delewarde, auteur de l'*Histoire du Hainaut*. Celui-ci était accusé d'avoir, dans un sermon prêché à Buvrinne, dit en parlant des scapulaires et médailles miraculeuses : « tout cela ce sont inventions pour remplir les besaces; et comme je » n'ai pas de besace, je vous dirai la vérité, etc., » après quoi il avait été obligé de fuir du village au galop d'un cheval pour éviter d'être lapidé (1). Les femmes même se mêlèrent de cette querelle théologique, et formèrent une coterie janséniste à la tête de laquelle était une demoiselle, fille du conseiller Hennekinne.

Ne serait-il pas possible que la traduction du Nouveau Testament eût été réellement imprimée à Mons, par Migeot, sous la surveillance et la direction des P. P. de l'Oratoire, correspondants de MM. de Port-Royal? Allons plus loin. Ne pourrait-on pas croire que les éditions faites après la défense ont été imprimées en cachette dans le couvent même, où Migeot travaillait en secret? Les couvents jansénistes ont eu plusieurs fois des imprimeries particulières, témoin celle des *Filles de l'Enfance*.

Une remarque rend encore ce *roman* plus plausible, c'est celle-ci :

Ces éditions successives subissent des changements, des corrections, des additions; les notes s'augmentent ou diffèrent. On voit que tout cela se fait sous l'œil du maître, que ce ne sont point de simples contrefaçons, des spéculations de libraires.

Avouons qu'on a fait en bibliographie une foule d'histoires à moindres frais que celle-ci. — Répondons à une dernière objection.

Comment Migeot aurait-il osé mettre son nom à un ouvrage proscrit, dans une ville où les jésuites avaient assez d'influence pour

Boraines. — Singulière parodie. Cette enseigne des *Trois Vertus* se trouve au titre de la première édition des *Économies royales de Sully*, mais sous la forme d'un *rebus*, digne du *Politique :* trois U ou V imprimés en *vert*.

(1) *Jugement légitime porté contre les prestres de l'oratoire de Mons*, avec des réflexions pour servir de réponse au P. Jean Bauduin du même oratoire, par Louis Benoit. Cologne, 1692, in-8°.

le faire pendre, et ce faisant, comment ne l'a-t-on pas pendu?

D'abord, la traduction du Nouveau Testament n'a été tout à fait proscrite en Belgique que très-tard, et après la seconde décision du Pape (1), l'objection n'est donc rien quant aux premières éditions. Pour les autres, Migeot a fort bien pu les imprimer en secret, y mettre son nom par ambition, et nier son œuvre par prudence; le nom ne faisant nullement preuve juridique contre lui (2). *Fiat. Lux.*

R. Chalon.

Voici les titres des diverses éditions du Nouveau Testament de Mons que j'ai eues sous les yeux.

1667. Le nouveau testament de N. S. Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec. Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois-Vertus, 1667. 2 vol., petit in-8°.

On distingue cette première édition aux II sans queue.
(Catal. Vandevelde, n° 354).

Bibliothèque de Mons.

1667. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec, seconde édition. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois-Vertus, MDCLXVII. Avec privilége et approbation. In-12, à deux colonnes.

Limin. 20 pp. non cotées, texte 412 pp., titre en lettres noires.

u et ı petites capitales, dans le texte *u*.

La Foi, *ardet amans*, etc.

La préface en deux parties; vignette elzevirienne à la fin de la 1re partie.

(1) Après les six ans du privilége de Migeot, en 1673, Fricx de Bruxelles, obtint le même privilége pour six autres années. Voir à la fin de son édition du Nouveau Testament, de 1674, in-8°.

(2) Le catalogue de la bibliothèque du révérend M. F. T. Schluter, en son vivant curé à Delft, laquelle s'est vendue le 26 février et jours suivants à Rotterdam, en indiquant, sous le n° 554, le Nouveau Testament de Mons, de l'édition de 1672, dit qu'il sortait des presses des Elzevier à Amsterdam, et ajoute que cette version a été l'ouvrage de cinq personnes, De Sacy, Arnauld, Le Maistre, Nicole et le duc de Luynes. — Voir Barbier.

De Rg.

Les 3 approbations, le privilége.

Les caractères, quoique plus petits dans cette édition que dans celle de 1673, sortent cependant de la même fonderie, comme on peut s'en convaincre en les comparant; ils sont reconnaissables surtout à la forme des u petite capitale.

Ma bibliothèque.

Barbier et Renouard (*Cat. de la bibl. d'un amateur*) attribuent cette 2me édition à Elzevir d'Amsterdam. Il en est de même de Peignot.

1668. Le nouveau testament, etc., quatrième édition revue et corrigée. A Mons, etc., MDCLXVIII. In-12, XXVIII, 336 et 8 non cotées.

Les épîtres, etc., MDCLXVII. IV et 283, 9 non cotées.

A longues lignes.

Ma Bibliothèque.

1668. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec, cinquième édition revue et corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, MDCLXVIII. Avec privilége et approbation. In-16, imp. par demi-feuilles, 2 vol., I-XXXII et 382; 28 pp. non cotées.

II, 315 pp.; table 13 pp. non cotées;

Notes sur le nouveau testament, 41 pp. non cotées. — U et J. — La Foi, *ardet amans*, etc.

A longues lignes; titre noir.

Ma Bibliothèque.

1668. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec, sixième édition revue et corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, 1668, avec privilége et approbation, in-4°.

Limin. 44 pp. y compris une gravure (J.-Bapt. de Champagne delin., H. Pitau sc. 1667), qui suit le titre, texte 503 pp.

Titre, lettres rouges et noires.

Les épistres de St-Paul, les épistres canoniques, l'apocalypse. A Mons, chez Gaspard Migeot, en la rue de la Chaussée, à l'enseigne des Trois Vertus, 1668. Avec privilége et approbation.

Limin. 4 pp.; texte 408 pp.; table 6 pp. non cotées.

Titre en lettres noires.

Avec la vignette de la Foi, *ardet amans*, etc.

Les 3 approbat. et le privilége.

Les 2 préfaces.

Les U des titres très-mal faits, les U des petites capitales ont cette forme u.

Dans un avertissement qui précède la 2me partie, à la 4me page, le mot *Paul* est imprimé PAUL.

Ma Bibliothèque.

1672. Le nouveau testament, etc., nouvelle édition revue et corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, MDCLXXII, Avec privilége et approbation. In-12, 2 vol., I, 364, 8 pp. non cotées, II, 280, 8 non cotées.

A longues lignes, titre rouge et noir au premier volume.

Ma Bibliothèque.

1673. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois avec le grec et le latin de la vulgate, ajoutez (*sic*) à côté, nouvelle édition, à Mons. Chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, 1673. Avec privilége et approbation, in-8°.

Limin. 24 pp.; texte 525 pp.; table 6 pp. non cotées.

—Les épistres de St-Paul, les épistres canoniques, l'apocalypse. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, 1673. Avec privilège et approbation.

Limin. 4 pp.; texte 400 pp.; table 6 p. non cotées, titres en lettres noires.

A 3 colonnes ; grec, françois, latin en italique.

Vignette de la Foi, *ardet amans*, etc.

Avec les 3 approb. et le privilége.

Le caractère grec diffère entièrement de celui des Elzevirs. Barbier attribue cette édition à Viret de Rouen.

Charles Nodier dit de cette édition. « Jolie édition des Blaeu d'Amsterdam, » imprimée à l'instar des *provinciales* en quatre langues, et avec les mêmes » caractères. » (Bibl. sacrée, p. 119.)

Ma Bibliothèque.

1677. Le nouveau testament de N. S. Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition de la vulgate, avec les différences du grec, septième édition revue et corrigée de nouveau. A Mons, etc., MDCLXXVII. In-4°, 2 vol., I, titre, préface, approbation, 40 pp. non cotées, 503.—II, titre, avertissement, 4 p. non cotées, 408, table 6 non cotées.

A longues lignes.

Ma Bibliothèque.

1684. Le nouveau testament, etc., vingt-cinquième édition, revue et corrigée de nouveau. A Mons, MDCLXXXIV. (A deux colonnes, latin et françois.) In-12, 2 vol., I, 36 non cotées, 604, II, 806, table 10 pp. non cotées. — Un feuillet d'*errata*.

Ma Bibliothèque.

1688. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec, nouvelle édition revue et exactement corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, MDCLXXXVIII. Avec privilége et approbation. In-12, titre, lettres rouges et noires; figure gravée par Harrewyn, 364 pp., tab. 8 pp. non cotées.

— Les épistres de St-Paul, les épistres canoniques, l'apocalypse. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois-Vertus, MDCLXXXVIII. Avec privilége et approbation.

Titre en lettres noires, 280 pp.; table 8, p. n. c. U. et J.; longues lignes. — La Foi, *ardet*, etc., les 2 préfaces, les 3 approbations et le privilége.

Caractère un peu plus gros que celui des éditions de 1667 et 1673. Les U diffèrent et ont une forme particulière.

Vignette elzevirienne à la fin de la 1re préface.

Bibliothèque de M. Delmotte.

1697. Le nouveau testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec, nouvelle édition revue et exactement corrigée, avec des figures en taille douce, excellemment gravées. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus, MDCXCVII. Avec privilége et approbation, 2 vol. in-12 (avec les épîtres, etc.).

Titre en lettres rouges et noires. — U et J. — La Foi, *ardet amans*, etc. — Les 3 approbat. et le privilége.

1er vol. 412 pp.; table 8 pp. non cotées.

2me vol., titre, lettres noires, texte, 292 pp., table 8 pp. non cotées.

A longues lignes.

Cette édition est imprimée ligne pour ligne, et avec les mêmes caractères que celle de 1688. On a seulement espacé la composition pour placer les gravures.

Peignot attribue cette édition à Henry Fricx de Bruxelles.

Ma Bibliothèque.

1710. Le nouveau testament, etc., nouvelle édition revue et exactement corrigée. A Mons, etc., MDCCX. Avec privilége et approbation, 2 vol. in-8°, I, 378, pp., table 7 non cotées. II, 300 pp., table 6 non cotées.

Édition souvent ornée de gravures hors du texte; deux sujets sur chaque page.

A longues lignes.

Ma Bibliothèque.

Extrait d'un registre des archives de la ville de Mons, intitulé connétablies, *coté C.*

Folio 110 recto à 112 verso.

« Lettre de Gaspard Migeot, libraire.

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi de Castille, de Léon, d'Arragon, des deux Sicilles, de Portugal, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Maillorques, de Séville, de Sardaigne, etc.; archiduc d'Austriche; duc de Bourgogne, de Lottier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres et de Milan; comte de Habsbourg, de Flandres, d'Arthois, de Bourgogne; palatin du Tirrol, de Hayennau et de Namur, etc., etc., etc. — A tous ceux quy ces présentes verront, salut. Reçue avons l'humble supplication et requête de *Gaspar Migeot*, naturel de notre ville de Mons, contenant que, s'estant addonné aux estudes des bonnes lettres dez sa jeunesse, il se seroit du depuis appliçqué à l'art d'imprimerie et stil mercantil de libraire, sy bien qu'il auroit achevé ses années d'apprentissage en la ville de Paris, soubs le maître et marchand libraire *Charles Savreux*, comme seroit apparu par son attestation sur ce exhibée. Et comme il se voudroit bien establir en notre ditte ville de Mons, et y tenir imprimerie et boutique de livres, desquels il en auroit fait bonne provision, pour la meilleure commodité du publicqz et advancement des sciences vertueuses et nécessaires au publicqz, ce que ne pouvant faire sans notre préallable congé et permission, il nous supplioit très-humblement lui vouloir accorder noz lettres-patentes d'octroy à ce requises et nécessaires. Sçavoir faisons que, ces choses considérées, et sur icelles eu l'advis de nos chers et bien-

amez les Eschevins de nostre ditte ville de Mons, inclinans favorablement à la supplication et requête dudit *Gaspar Migeot*, suppliant, luy avons octroyé, consenty et accordé, octroyons, consentons et accordons, en luy donnant congé et licence de grâce espéciale par ces présentes, qu'il puisse et pourra establir en nostre ditte ville de Mons l'art d'imprimerie et y tenir bouticque et exercer le stil mercantil de libraire, sans pour ce mesprendre aucunement vers nous, à charge et condition toutefois de ne rien imprimer sans notre permission et congé, et qu'en préallable n'ayt esté vésité et approuvé par les commis à la visitation des livres, à peine d'en estre puny selon l'exigence du cas, et au surplus de se régler ponctuellement selon noz ordonnances et placcartz, faites ou à faire sur la dite imprimerie, de prester le serment deu et pertinent ès mains desdiz eschevins de nostre ditte ville de Mons, que commettons à ce. Sy donnons en mandemant à noz très-chers et féaux les chef, présidens et gens de noz privé et grand conseilz, les gens de nostre conseil ordinaire à Mons, et à tous autres nos justiciers, officiers et subiects auxquels ce peut, ou pourra toucher et regarder, que ledit serment fait et presté, ils facent, souffrent et laissent ledit suppliant de ceste nostre présente grâce, octroy et consentement, et en la forme et manière que dit est pleinement et paisiblement jouyr et user, cessans tous contreditz et empeschement au contraire, car ainsy nous plaist-il. En tesmoignage de quoy, nous avons fait mettre nostre grand séel à cesdites présentes, données en nostre ville de Bruxelles le septième du mois de décembre, l'an de grâce, mil six cens soixante trois, et de nos règnes le quarante-troisième.

Par le roy en son conseil, estoit signé B. Blondel.

Il est ainsi dans la lettre patente, y pendant le grand séel de sa majesté, en cire rouge, administrée et rethirée par ledit Migeot, ce xvj^e^ janvier 1664.

(*Signé*) Dysembart, — 1664.
Signé G. Migeot.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de Mr R. Chalon, et pour lui servir de renseignement,

L'archiviste de la ville de Mons,
A. Lacroix.

Imprimerie de Bel-Œil.

M. Voisin, qu'une mort prématurée a enlevé à la bibliographie et à ses amis, s'exprime ainsi à propos de l'imprimerie de Bel-Œil, dans une *Notice sur quelques imprimeries particulières des Pays-Bas* (1) :

« Un homme que la Belgique est fière de compter au nombre de ses enfants, « l'aimable et brillant prince de Ligne, dont les ingénieuses productions ont été accueillies avec tant d'empressement, et qui, par l'heureuse réunion du noble caractère d'un ancien chevalier et des grâces d'un courtisan français, jointes à l'originalité la plus piquante, s'est acquis une égale renommée parmi les guerriers et les hommes de goût (2) », l'illustre maréchal prince de Ligne, avait fondé, vers 1780, dans sa magnifique résidence de Bel-Œil, une imprimerie complète. Jusqu'à présent on ne connaissait, comme sorti des presse de ce château, qu'un livre fort recherché par nos bibliophiles, et dû à la plume féconde et spirituelle du maréchal, son *Coup d'œil de Bel-Œil.* A Bel-Œil; de l'imprimerie du Prince Ch. de L. (Ligne), 1781, in-8° de 150 pages. Ce volume a été consulté avec fruit par le docteur Meisser, pour la rédaction de l'utile dictionnaire de la province de Hainaut, publié en 1835, dans l'établissement géographique de M. P. Vander Maelen.

» Cinq ans après, le prince Charles de Ligne fit imprimer cet ouvrage si spirituel sous le titre suivant :

» *Coup d'œil sur Bel-Œil et sur une grande partie des jardins de l'Europe.* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à Bel-Œil, et se trouve à Bruxelles, chez F. Hayez, imp. lib, Haute-Rue, 1786, in-8° de 204 pp. C'est bien réellement une nouvelle édition, plus ample, et nullement une contrefaçon, comme on l'a cru. Elle est faite avec les mêmes caractères, mais tirée sur du papier moins beau. Les exemplaires s'en rencontrent plus fréquemment dans les ventes, et elle paraît avoir été tirée à plus grand nombre.

» J'avais déjà soupçonné ailleurs (3) que ce ne devait pas être là

(1) *Messager des sciences*. Gand, 1840, p. 312 et suiv.

(2) Le Mayeur, note du poëme des Belges.

(3) Voyez *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Bel-OEil, 2e édition plus ample et publiée avant la* 1re, Gand. Annoot Brackman, 1839, gr. in-8° de IV et 24 pp. Tirés seulement à 100 exemplaires (dont 20 sur double pap. vél. qui ne sont pas dans le commerce.)

l'unique produit d'une imprimerie qui avait existé 14 ans, puisque sa destruction date de la tourmente révolutionnaire de 1794. Mes soupçons ne tardèrent pas à se confirmer, quand, à la deuxième vente de feu M. Lammens, je vis et j'acquis deux jolis petits volumes fort peu connus et intitulés : *Mélanges de Littérature. A Philosopolis*, 1783, in-18. La comparaison que je fis avec le *Coup d'œil sur Bel-Œil*, des caractères, des fleurons et du papier, me convainquit à l'évidence qu'ils sortaient aussi de l'atelier typographique du célèbre maréchal (1).

» La rareté de cette première édition des *Mélanges de littérature* du maréchal prince de Ligne, inconnue même à son biographe, M. Michaud, jeune (2), provient de ce qu'elle aura été tirée à très-peu d'exemplaires, destinés à être donnés en cadeau aux savants et hommes de lettres avec lesquels ce prince était continuellement en relation, tels que l'abbé de Lille, Voltaire, Schöfflin, d'Alembert, Rousseau et vingt autres. En outre, le voile de l'anonyme, sous lequel l'auteur s'était caché, était peu propre à attirer l'attention publique sur cette publication. Aussi jusqu'à ce jour, ces deux volumes ont-ils passé à peu près inaperçus, quoi qu'ils renferment de fort bonnes choses, telles que la correspondance du prince avec le savant Schöfflin et La Harpe, au sujet des campagnes de César et des Romains, correspondance pleine d'érudition et de science, et cette lettre à ses frères et amis, dans laquelle l'auteur déploie la plus douce et la plus aimable philosophie. D'autres belles pages encore sont celles de cette oraison funèbre, consacrée par le prince aux simples guerriers qui, faute de naissance et de bonheur, manquaient souvent autrefois de panégyristes.

» Le premier volume des *Mélanges de littérature*, qui compte 162 p.,

(1) M. Arthur Dinaux, dans sa notice sur le château de Bel-Œil (*Arch. du nord de la France et du midi de la Belgique*, I, 455) dit que le prince de Ligne avait à lui, *dans son hôtel à Bruxelles*, des presses qui imprimaient ses œuvres, fantaisies, couplets, etc., et qu'en 1782 il en sortit trois jolis petits volumes in-18 de ses chansons. Nous avons de la peine à croire à l'existence de cette seconde imprimerie du prince à Bruxelles. Quant au 3 volumes qui en seraient sortis, nous regrettons que le savant et spirituel auteur de l'article sur le château de Bel-Œil n'en ait pas donné le titre.

(2) *Biographie univ.*, XXIV, 483.

contient les morceaux suivants : *Discours sur la profession des armes.* — *Dialogue des morts. Oraison funèbre.* — *Sermon aux soldats du régiment de Lios Rios.* — *Lettres à M. de La Harpe.*

On trouve dans le deuxième, qui comprend 147 pages : *Lettre à M. Schöfflin.* — *De moi pendant le jour.* — *De moi pendant la nuit.* — *De moi encore.* — *Lettre à MM. tous deux frères et mes amis.* — *Mémoire pour mon cœur accusé.* — *Prophéties.* — *Mémoire sur Paris.*

» Je n'ai pu vérifier si tous ces morceaux avaient été réimprimés dans les œuvres complètes du prince, Vienne et Dresde, 1807, 30 vol. in-12, cette collection étant peu commune en Belgique; mais j'ai pu me convaincre que les lettres à M. Schöfflin (Schoepflin) et celle adressée à *MM. mes frères et amis* étaient reproduites dans les *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, publiées par Mme de Stael, Paris, 1809, in-8°, et dans les *Œuvres choisies*, 1 vol. in-8°, publiées, si je ne me trompe, par MM. de Propiac et Maltebrun, recueil dont le prince fut si mécontent qu'il voulut en faire imprimer un autre lui-même; mais la mort ne lui en laissa pas le temps (*Biog. univ.*, XXIV, 483).

» Pour compléter notre liste des productions typographiques connues de l'imprimerie de Bel-Œil, nous recueillerons les titres des ouvrages suivants, qui sont malheureusement d'une rareté excessive :

Poésies du chevalier de Lisle (celui dont la correspondance a été publiée dans les *Tableaux de genre et d'histoire*, Paris, 1828) *de l'imprimerie particulière du prince Charles de Ligne*, 1782, petit vol. format Cazin, p. 96 (1).

» Cet ouvrage, dont notre savant ami, M. R. Chalon n'a jamais vu que deux exemplaires, paraît ne point avoir eu de titre imprimé. Il contient quelques contes assez libres et plusieurs morceaux adressés à Marie-Antoinette, et qui feraient douter des sentiments de piété de cette infortunée princesse, à certaine époque de sa vie. Dans la pièce intitulée *La messe*, transcrite au n° 22, 1re série du *Bulletin du bibliophile* de Techener, il s'est glissé une grosse faute d'impression qui dénature singulièrement le troisième couplet, au lieu de

Après le sanctus, chose étrange
Au prône, avec des mots latins, etc.

Lisez : le prêtre.

(1) M. de Rg. a inséré une de ses lettres les plus piquantes dans les notes des *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies.*

» *Recueil de poésies légères du Maréchal prince de Ligne.* 2 vol. format Cazin, 1er v. pp. 168, 2e pp. 219.

» Ces deux petits mirobolants volumes sont sans titre et n'en devaient pas avoir; car le premier commence par ces mots : *Point de titre point de préface.* Nous n'en connaissons que le seul exemplaire appartenant à M. R. Chalon, et que cet amateur distingué a acquis, par une de ces bonnes fortunes de bibliophiles, dans une vente du libraire Michel, pour 50 centimes. Il paraît relié par une main princière : un artiste de profession n'eût pas fait aussi mal.

» *Instruction secrète dérobée à S. M. le roi de Prusse, contenant les ordres secrets, expédiés aux officiers de son armée, particulièrement à ceux de la cavalerie, pour se conduire dans la circonstance présente,* traduit de l'original allemand, par le prince de Ligne, à Bel-Œil et se trouve à Bruxelles, chez Hayez, imprimeur libraire, rue Haute, 1788, in-12, pp. VI et 125 (*Bulletin du bibliophile* ut supra, article de M. R. Chalon).

» Ainsi voilà bien, de compte fait, six ouvrages formant huit volumes dus aux presses particulières d'un prince qui ne dédaignait pas, dans les instants de loisir que lui laissaient la guerre et la diplomatie, d'exercer lui-même le noble art des Guttenberg, des Thierry-Martens et des Plantin..... »

Nous rendons justice aux recherches de M. Voisin et en particulier à l'article dont nous avons extrait ce qui précède. Pourtant nous devons ajouter que, pour ce qui concerne l'imprimerie particulière du prince Charles de Ligne, M. Voisin n'a pas épuisé la matière : nous consignerons ici les détails bibliographiques qui lui ont échappé (1).

Des vers du chevalier de Lille ont été imprimés en 1781 sous ce titre : *Recueil de poésies par le chevalier de* *** à Bruxelles, de l'imprimerie du P. Charles de . . . . 1781, in-8° de 24 pp. M. Voisin ne cite et ne semble connaître que le second recueil de 1782, format Cazin, ajoutons que ce second recueil ne contient pas une pièce de celui de 1781.

Mais un fait plus important qu'il ignore, c'est que l'ouvrage sans titre auquel il donne ci-dessus la dénomination de *Recueil de poésies légères du maréchal prince de Ligne*, 2 vol. format Casin, a en réalité trois volumes. Ce troisième volume, qu'il nous a été donné d'examiner, est, il est vrai, le seul exemplaire dont nous ayons jamais ouï

(1) Cet article fut écrit avant la mort de M. Voisin.

parler, il a été donné par le fils du maréchal à feu M. l'avocat Tarte, de qui le tient le propriétaire actuel. Après avoir qualifié de *mirobolants* les deux premiers volumes de cet ouvrage, nous ne savons trop quel néologisme assez épicé M. Voisin eût pu trouver pour le troisième, dont la nature explique du reste l'excessive rareté. Ce petit livre est en tout semblable aux deux autres volumes; il est également rélié d'une main peu habile, en maroquin rouge du Levant, et, sur le dos, à la place où se trouvait visiblement le petit carré de peau verte que portent les autres volumes numérotés 1 et 2, on distingue encore l'empreinte du chiffre 3. Il a 82 pages, ne porte point de titre et commence ainsi :

J'étais bien jeune quand je fis cette Ode. Je ne me souviens plus de ce qui me dégoûtait des femmes dans ce moment-là; peut-être qu'elles m'avaient trop mal ou trop bien traité. Cette Ode est une espèce de panégyrique burlesque des écarts auxquels Onan a légué son nom; seize morceaux de poésie ayant tous pour sommaire un petit commentaire en prose, comprennent les 29 premières pages. La trentième porte le titre suivant :

Supplément à Apprius, ouvrage utile à tous les hommes, surtout aux souverains, à l'usage desquels on trouvera à chaque page des traits de politique et de morale. Sans oublier ceux d'histoire, tant moderne qu'ancienne, les leçons utiles pour la guerre, les passages physiques et anti-physiques et quantité d'autres remplis d'érudition, quelquefois même de géographie pour la commodité des voyageurs. Le tout accompagné de deux ou trois notes pour le moins, qui doivent servir à l'intelligence et à l'instruction des lecteurs.

Cette suite d'Apprius est en prose, et se prolonge jusqu'à la 79e page incluse; à la 80e page, on trouve la *préface* qui commence ainsi :

Préface de l'ouvrage qu'on vient de lire.

On ne doit point être étonné, après ce qu'on a vu, qu'on trouve à la suite de cette mauvaise plaisanterie ce qu'on met ordinairement par devant, etc.

Voilà donc au lieu de huit volumes cités par M. Voisin, dix volumes sortis de l'imprimerie du maréchal prince de Ligne, sans compter des chansons de M. l'abbé P., aumônier du prince.

(Extrait d'un manuscrit inédit, intitulé : *Bibliographie érotique, pornographique, facétieuse et burlesque*, par plusieurs bibliophiles).

Livrets rares ou curieux.

A. Bouvet, imprimeur à Louvain.

Il y avait, à Louvain, au milieu du XVIme siècle, un imprimeur qui se servait de beaux caractères et pratiquait son art avec soin. Il s'appelait André Bouvet, *Andreas Bouvetius*. Sa marque gravée sur bois était un ours léchant ses petits, avec une inscription hébraïque et une inscription latine : *Informia formo*. Ce qu'il a pris soin d'expliquer lui-même dans ces vers mis en tête d'une de ses éditions :

Sol rerum vita est vegetans ; ubi nascitur ursus,
Sole caret, solem suggerit ursa parens,
Namque laborando format, lambendo figurat,
Multiplicat, firmat, roborat, urgit, agit.
Nascitur exanimis ; reliquum si industria natae
Informi faveat, vivere charta potest.
Sol chartae (mentem doctorum intelligo) vita ;
Alba perit, longo tempore scripta manet:
Passa characteres, vivit ; si authoris acumen,
Concipit ingenium solis ubique sui.
Ergo mihi debet vitam ingeniosa papyrus,
Illi ego conceptus verbaque viva dedi.
Dum folia artifici virtute Informia formo,
Et lucem libris, donoque luce libros.
Infundo foliis animam, mentemque magistri
Materiae rudi, nomen et omen habens.

Une note qui suit ces vers nous apprend que si l'on cherche dans l'hébreu, l'étymologie du nom de *Bouvet*, ce sera *bo hovet*. Or, *bo* signifie matière grossière et informe, et *hovet*, dont la racine est *havat*, veut dire *former, faire fructifier, mettre au jour*.

Entre autres publications d'André Bouvet, il y a deux petits ouvrages astronomiques intitulés :

I. *Perpendicularum inconstantia ab Alexandro Calignono, nobili delphinate, excogitata ; a Petro Gassendo bona fide tradita, et pulchro commentario exornata ; a Joanne Caramuel Lobkowitz examinata et falsa reperta*. 1643, in-32 de 36 pp., sans l'approbation d'Antoine Sanderus.

II. *Novem Stellae circa Jovem, circa Saturnum sex, circa Martem nonnullae, a P. Antonio Reita detectae et satellitibus adjudicatae, de primis (et si mavelis de universis) D. Petri Gassendi judicium. D. Joannis Caramuel Lobkowitz ejusdem judicii censura... publicabat Franciscus Penneman Dunens. Rel.* (1643) in-32 de 156 pp. C'est en tête de ce volume que se trouvent la marque de l'imprimeur et son explication.

Le second de ces opuscules nous fait connaître les noms de plusieurs belges qui, s'occupant d'astronomie et de mathématiques, s'intéressaient à la découverte des satellites de Saturne et de Jupiter, alors la nouvelle du jour dans le monde savant.

C'est au jugement du P. Bernard Bottyn, prieur du monastère des Dunes, qu'en appelle le P. Fr. Penneman. Plus loin on lit une lettre du capucin Marie de Reita à Puteanus, qui se mêlait volontiers à toutes les discussions scientifiques et littéraires : *Salutem tibi precor a Puteo aquarum viventium, Puteane limpidissime et observandissime.*

A la page 93, Lobkowitz recherche ce qu'il y a de vrai dans la célèbre prophétie de S. Malachias.

Page 115, sont consignées des observations solaires faites à Bruxelles en 1621, par *Langrenus.*

Page 153, est nommé l'astronome *Lansberg : anno* 1625, 18 *aug. styl. novi Hortensius, fidelissimus Lansbergii discipulus, vidit stellam Veneris fulgentem splendore stupendo*, etc.

Je renvoie le tout à l'habile directeur de notre observatoire.

De Rg.

Charles Nodier.

Lugete veneres . . . . . .
Et quidquid est hominum delicatiorum.
CATULL.

Ce n'est pas une oraison funèbre que je m'avise d'écrire; je n'ai ni l'haleine assez longue, ni la phrase assez arrondie, ni même le loisir nécessaire pour cela; et d'ailleurs l'oraison funèbre, ce dernier culte des morts, est morte aussi comme tant d'autres cultes qu'il eût été bon, peut-être, de conserver.

Chacun se hâte de dire son mot sur Nodier, les uns parce qu'ils l'aiment sincèrement; les autres qui font semblant de l'aimer, afin de passer pour avoir de l'esprit et du cœur. Tous prétendent l'avoir intimement pratiqué; en vertu de cette vanité commune qui est cause qu'un voyageur obscur charbonne son nom sur la coupole de St-Pierre, ou s'efforce d'en égratigner le granit des pyramides.

Pour moi, je le déclare sans détour, ami de Nodier depuis que je sais lire, j'ai connu un peu sa personne et beaucoup ses écrits.

Nodier est encore un de ces hommes qui n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvaient faire, et dans le cerveau desquels, au moment suprême, il restait bien des choses grandes et belles. Qu'ils sont rares, en effet, ces êtres privilégiés, complétement maîtres de leur destinée! Les événements, le besoin, les influences domestiques, d'insurmontables faiblesses entraînent les plus nobles intelligences loin du but que la gloire semblait indiquer, et elles dispersent en mille labeurs périssables de magnifiques capacités qu'elles auraient dû consacrer à un immortel ouvrage. Que voulez-vous? ce siècle positif applique à tout les procédés de l'industrie : le génie n'est qu'un fabriquant menacé d'être mis en faillite, s'il vient un moment à chômer.

Dominé par la mauvaise fortune, victime de sa condescendance et de sa facilité, Nodier descendit de la haute littérature au feuilleton, du feuilleton à la préface, de la préface au prospectus. Producteur obligé, on le vit à la fois botaniste, romancier, poëte, philosophe,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] que je m'a[illegible] d'[illegible]

[illegible]

[illegible] Nodier [illegible]

[illegible] Qu'ils [illegible]

[illegible]

[illegible] fois [illegible]

grammairien, philologue, scholiaste, archéologue, historien, publiciste, critique et bibliographe. Il est sans doute impossible aujourd'hui de se renfermer dans une spécialité, de se retrancher dans un seul ordre d'idées; plus que jamais les rapports intellectuels se sont multipliés; la révolution qui s'est opérée dans la société et en a rapproché toutes les classes, s'est opérée dans le monde de la pensée où elle tend également à la fusion et à l'unité; mais sans aspirer à l'établissement de castes littéraires aussi impossibles que les castes politiques, on peut regretter que Nodier, homme d'imagination et de fantaisie, n'ait pas suivi particulièrement cette vocation radieuse et n'ait pas obéi à ses instincts avec plus de suite et de persistance.

Nodier n'a donc pas laissé de grands et imposants ouvrages; mais que de pages délicieuses il a écrites! comme ce style est châtié et coulant! comme la correction s'y marie au naturel et à la grâce! Que d'études il a fallu pour arriver à ce degré de netteté et d'harmonie, pour obtenir cette touche si fine et si vraie, cette couleur si pure et si douce! Il avait reçu du ciel les dons ineffables du charme et de la mélodie; la lecture, la réflexion et l'expérience firent le reste. Donnez à Nodier une idée touchante ou gracieuse; il va la développer avec une exquise perfection, car c'est le plus habile des amplificateurs; pourtant n'attendez pas de lui une vaste composition; il ne peint que des tableaux de chevalet, mais on couvre d'or le chapeau de paille de Rubens de préférence à ses plus larges toiles, et il en est de même des artistes les plus célèbres.

Une fois entré dans son sujet, Nodier n'est plus un auteur, un écrivain; c'est un des acteurs mêmes qui voit, qui sent, qui éprouve ce qu'il raconte. Il vous remue jusqu'au fond de l'âme, et cependant il manque de cette force véhémente qui remplit le cœur de trouble et de pitié. Les émotions qu'il cause sont rarement douloureuses, et s'il est pathétique, il n'est jamais terrible.

Ainsi dans un autre genre, où il a pareillement excellé, vous ne trouverez pas que son ironie soit acérée ni poignante. Satirique, il n'a point la fougue de Juvénal, mais quelque chose de la malice de Voltaire, tempérée par la bonhomie de Lafontaine, avec un grain de la philosophie narquoise de Rabelais.

Ce qu'il était en littérature, Nodier l'était au moral. Bon, honnête, indépendant, il ne ressentait point de ces *haines vigoureuses* dont se

glorifiait le misanthrope, et se rapprochait plus de Philinte que d'Alceste. Toutefois il se sentait un penchant secret à faire de l'opposition au pouvoir, soit que ce pouvoir résultât d'un fait matériel, soit qu'il procédât de l'opinion. Voilà de quelle manière il osa refuser de se prosterner devant Bonaparte; comment, sous la branche aîné, il fut légitimiste, parce que le libéralisme jouissait de la faveur populaire; comment un des premiers il prépara le triomphe des romantiques, excédé qu'il était du classicisme fade et glacial de l'empire; comment enfin quand le romantisme, élevé sur le pavois, voulut faire adorer ses plus extravagants caprices, il revint à l'admiration des véritables classiques, sans abandonner néanmoins les écrivains de la renaissance, dont il avait une connaissance profonde et qu'il recommandait pour de précieuses formes de diction, et cette bonne et franche allure gauloise qui lui plaisait tant.

On a débité bien des histoires sur Nodier. On a dit qu'avant le coup-de-théâtre de juillet, il touchait une rente annuelle de dix-huit mille francs sur les fonds secrets et que son ami Taylor possédé d'une envie démesurée d'être baron, l'avait fait nommer vicomte, titre dont Nodier gardait modestement le brevet dans sa poche; on a dit que Nodier mettait son nom à des livres dans lesquels il n'avait pas écrit une ligne; on a dit qu'après avoir passé presque toute sa vie à se moquer de l'académie française et de son dictionnaire, il avait été enchanté d'être reçu à l'académie et avait rédigé la préface du lexique, objet perpétuel de ses sarcasmes. Dans tout ce cailletage, il n'y a rien contre quoi l'on doive se gendarmer si fort, et l'anecdote du titre de vicomte, si elle est vraie, est même très-honorable. Pourquoi se montrer d'ailleurs si sévère à l'égard des hommes de mérite? Dieu, pour donner une leçon à notre orgueil, a voulu qu'un peu d'inconséquence accompagnât le génie, et il sera le premier à excuser les poëtes d'être *chose légère*.

Si Nodier nous appartient surtout comme bibliographe, nous le réclamons en même temps comme poëte, puisque par une étonnante faculté de son esprit, il a su mettre de la poésie et de l'imagination dans la science des livres, sans blesser le goût par cette association qui paraissait avant lui contradictoire. Quel art d'exciter l'intérêt pour un bouquin, pour une date, pour un nom ignoré, pour une simple reliure! que d'aperçus ingénieux à propos d'un volume illisible! quelle érudition piquante et toujours d'excellente compagnie!

Hélas! Nodier avait été réduit à vendre plusieurs fois sa bibliothèque; mais il se remettait de nouveau à l'œuvre; il recommençait son nid comme la cigogne qu'une main cruelle a chassée à coups de pierre, et vers la fin de sa vie il écrivait avec sa bonhomie ravissante : *je n'écris pas pour faire des livres, mais pour en acheter.*

Dans le courant de l'année 1835, Nodier, dont la santé était altérée par le travail, fit une excursion en Belgique avec sa femme, compagne digne en tous points d'un tel mari. Dès que, par les journaux qui savent tout, on sut qu'il était à Bruxelles, une dame fort brillante, fort courtisée, quoique sur le retour, et qui joignait aux coquetteries de la beauté, toutes celles de l'esprit, voulut grossir sa cour de l'auteur de *Thérèse Aubert* et de *Jean Sbogar*. Elle lui dépêcha en conséquence un Monsieur qui avait l'honneur d'être de ses cavaliers servants. Le Monsieur, tout parfumé, vint trouver Nodier et s'acquitta au mieux de son message. Nodier lui répondit qu'il était on ne saurait plus touché de l'attention de la belle dame, lui qui, après le bon Dieu, sa femme et ses livres, aimait les belles dames par dessus tout; mais il lui remontra qu'il n'avait que des hardes de voyage, que le bruit du monde lui était expressément interdit par ses médecins, et qu'au surplus on l'attendait le soir même à Louvain, chez son ami De R... qui avait deux ou trois volumes très-rares à lui exhiber. Le *cortejo* désappointé alla porter cette réponse à sa suzeraine. On ne voulut pas le croire. Nodier, un romancier de Paris, refuser l'invitation d'une femme à la mode! assurément le sigisbé s'y était mal pris. Celui-ci retourne sur ses pas; Nodier fermait justement le porte-manteau où il venait de serrer ses pantoufles et les contes de Bonaventure des Perriers, un de ses livres de prédilection; il demeura inflexible. Mais, objecta le malheureux ambassadeur, si vous ne me donnez votre refus par écrit, on s'obstinera à penser que je me suis mal acquitté de ma commission. Nodier promit d'écrire; au bout d'une demi-heure voilà encore le fidèle émissaire qui arrive implorant le billet promis; — dans dix minutes, il sera prêt. Dix minutes s'écoulent et le *patito* se présente de nouveau. Enfin Nodier impatienté et entrant dans la voiture qui devait le mener à Louvain, se contenta de demander : *ces dames ont-elles donc un album?* Il avait deviné juste : l'album attendait quelque galanterie écrite du célèbre écrivain dont la France était fière.

Il y avait de quoi être fier à mon tour de voir Nodier sacrifier une dame pimpante à un bibliophile obscur auquel il voulait bien accorder le titre flatteur d'ami. Qu'il fut aimable dans son entretien! quel abandon! quelle richesse! et sa charmante femme, qu'elle tenait bien sa place à côté de cet homme supérieur! Le plaisir, je l'avoue, me tourna un instant la tête. Je me crus presque le parent de Nodier, et voici de quelle façon je légitimai mes prétentions. Le frère du gendre de Nodier, M. Hippolyte Menessier de Metz, avait épousé une de mes cousines issues de germain, la fille aînée du baron Alexandre de Marches; il me semblait que cette alliance, si éloignée qu'elle fût, resserrait notre liaison momentanée. De Nodier à moi la distance devenait moins grande. Où la vanité ne va-t-elle pas se nicher?

L'année suivante, afin de perpétuer en quelque sorte la mémoire du passage de Nodier à travers une partie de la Belgique, M. Frédéric Hennebert, bibliothécaire et archiviste de la ville de Tournay, fit tirer à quarante exemplaires sur divers papiers de couleur, une élégante brochure de 78 pages, intitulée : *Une corbeille de rognures ou feuillets arrachés d'un livre sans titre*, par M. Ch. Nodier. Tournay, 1836, in-18, grand papier. Huit années ne se sont pas encore écoulées depuis ce voyage, et l'écrivain à qui seul peut-être, dans notre époque inconstante, le temps n'avait pas été défavorable, puisqu'il avait aggrandi sa réputation en faisant mieux comprendre son mérite, l'écrivain qu'entouraient tant d'affections, de soins et de vœux, s'est effeuillé comme une fleur parfumée. Au milieu des souffrances de l'agonie, son esprit, que ne troublait point le repentir, conservait d'innocentes et enfantines manies : le mourant convoitait un *mystère* de la bibliothèque de M. de Soleinne; le libraire Techener, qu'il estimait et dont il visitait tous les jours la boutique, lorsqu'il pouvait marcher, s'empressa de le lui apporter. Cet ange est remonté vers le ciel un livre à la main, pour garder souvenance de son exil sur la terre.

De Rg.

Jean Vibert.

Jean Vibert, dit Vibert père, célèbre graveur en caractères typographiques, né aux Avanchers, près Moutiers, en Savoie, le 27 juin 1763, est décédé à Paris, le 11 novembre 1843, âgé de 80 ans, 5 mois et 11 jours. C'est lui qui grava le caractère microscopique avec lequel

l'ancienne imprimerie Normale de Bruxelles imprima, sur une page in-4°, toute la loi fondamentale des Pays-Bas, au moment même où cette loi allait être déchirée par une révolution. M. Alkan aîné a consacré une notice à Vibert, dans le *Journal général de la Librairie*, 1844, n° 2, pp. 7-8 du feuilleton.

CHRONIQUE.

Bibliothécaires.

Dans sa séance à huis clos du 16 février, le conseil communal de Mons a nommé bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Ad. Mathieu, le sieur Watricq, à la majorité de huit voix sur quatorze votants.

De son côté, le 22 mars la Chambre des Représentants à remplacé M. Bourcier par M. Bernard; sur 70 votants il a obtenu 47 voix.

Nodierana. — Notices sur cet écrivain, par S. B. (Sainte-Beuve), *Revue des deux mondes*, 1er janvier 1844, éd. de Brux., pp. 139-144; — par J. Janin, extraite du *Journal des Débats* et insérée dans le *Politique* de Bruxelles, feuilleton du 8 février 1844; — par Francis Wey, *Revue de Paris*, janv. 1844, éd. de Bruxelles, pp. 242-258; article reproduit par l'*Emancipation*.

On disait que M. Empis regardait comme assurée son élection au fauteuil de Nodier. M. Empis!

Cependant ses espérances ont été déçues; le 14 mars, l'Académie française a procédé au remplacement de Charles Nodier, et au septième tour de scrutin, M. Merimée, qui avait obtenu 19 voix, a été nommé.

Le *Moniteur* de France annonce que M. Ferdinand-Jules Mennessier, gendre de Charles Nodier, avec lequel il demeurait à la bibliothèque de l'arsenal, est dans l'intention de se pourvoir près du garde des sceaux pour obtenir, tant pour lui que pour ses enfants, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Nodier.

La Société d'émulation du Jura a voté, par acclamation, l'érection

d'une statue sur le *Monticule de la Croix*, qui domine le village de Quinty, où Charles Nodier s'est marié, et où est née sa fille. Cette colonne portera pour inscription : *Au bon Charles Nodier*.

Le Bulletin de l'alliance des arts (tom. II, n° 16, 10 février 1844, p. 244) reproduit le portrait, esquissé par M. Jal, de celui dont il fut l'ami pendant vingt ans. Il donne aussi un extrait du discours prononcé par M. Étienne, aux obsèques de Nodier. Deux autres discours ont été prononcés dans cette occasion solennelle, l'un par M. Cayx, au nom de la bibliothèque, l'autre par le baron Taylor, au nom des amis du défunt. Ce dernier discours, touchant et digne, n'a pas été recueilli.

Anonymes. — La chronique politique de la *Revue des deux Mondes* n'est plus rédigée par M. Rossi, mais par M. Vivien, ce qui explique la tendance marquée vers l'opposition qu'on y remarque depuis quelque temps.

Pseudonymes. — Le *Proscrit*, drame de M. Frédéric Soulié, transformé en tragédie lyrique allemande, vient d'obtenir un succès éclatant à Vienne. L'auteur des paroles est le célèbre Joseph Halm, c'est-à-dire, M. le baron de *Munch-Bellinghausen*, fils du président de la diète germanique. La musique est due à un jeune compositeur qui garde son vrai nom d'Othon Nicolaï.

Voy. n° 20 du *Bulletin bibliographique*.

M. Calais, auteur d'*Allan-Cameron* et d'*Aymé Verd*, a trouvé convenable, pour mieux débiter ses romans, de les mettre sur le compte de Walter Scott. Il vient encore de lui faire honneur de la *Pythie des Highlands*. Paris, de Potter, 1844, 2 vol. in-8°.

Qui est M. *P. Bérigel* ou le *Docteur Calybariat de Saint-Flour?* C'est notre ami l'aimable bibliophile G. Peignot. Qui s'est caché sous les jupons de madame la *vicomtesse de Chamilly?* MM. Loeve-Weimar, Vanderburch et Romieu. D'où vient le nom de *L. Cimber* qu'on lit en tête d'une compilation historique? il sert de marque à M. L. Lafaist.

Ce M. *Constantin* qui a si méthodiquement écrit sur la bibliothéconomie, est-il aussi un auteur déguisé? oui, il n'est autre que M. Hesse, ancien libraire à Amsterdam, plus tard commis de M. Panckouke père.

Le *Vicomte De Launay* n'a jamais protégé l'incognito de madame Emile Girardin, pas plus que *Joseph Delorme* celui de M. Sainte-Beuve.

Goubeau de Rospoel est le travestissement choisi par M. S. Vandé Weyer sur le titre d'une brochure politique. Enfin, *Constantin Koliadès* nous a dérobé quelque temps M. Le Chevalier, mort conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ; *Alfred Nicolas* est reconnu pour M. le conseiller Grandgagnage, *Pierre Brabançon*, pour M. P. De Hulster, etc., etc.

Chrysographie. — Les journaux annoncent qu'un ancien caligraphe d'Ypres, M. J. Adnet, domicilié à Bruxelles, rue des Fossés-aux-Loups, vient de retrouver l'art ancien de la *chrysographie* en relief; c'est-à-dire, de tracer des lettres et des ornements d'or en saillie; rien de plus brillant que les tableaux qu'il exécute par ce moyen, que l'on peut considérer comme une conquête précieuse. Il paraît que le tracé primitif des lettres et dessins est fait à l'aide d'une pâte fluide, qui garde son relief en séchant, comme les ouvrages chinois en présentent; ces reliefs sont ensuite dorés en feuille et brunis.

L'auteur a gardé jusqu'ici son secret; mais, quoi qu'en dise le spirituel publiciste qui s'efforce de constituer et d'immobiliser la propriété intellectuelle, ce secret n'est pas de nature à être conservé par un brevet, la propriété artistique étant encore moins assurée que la propriété industrielle.

Découvertes de M. Mynoïdes Mynas. — Le *Journal des Débats*, dans son n° 2523, le *Moniteur* du 5 janvier, la *Bibl. de l'école des Chartes*, janvier, p. 300, la *Revue* de MM. Miller et Aubenas, janv., pp. 80-92, et le *Literarische Zeitung*, rédigé à Berlin par le docteur Charles Brandes, dans son n° 7, 24 janv. 1844, col. 110-112, rendent compte de ces découvertes importantes, dont nous avons touché quelques mots (p. 91).

Journaux. — Depuis le 1er janvier il paraît à Bruxelles un journal politique, commercial et littéraire, intitulé : *Vlaemsche Belgie*. Le docteur J. Kuranda, qui a transporté à Leipzig la rédaction de ses *Grenzboten*, et qui serait charmé de faire de la Belgique un pays tout flamand, tout flamingant, applaudit à cette entreprise dans son n° 6 de cette année, pp. 199-201.

La Belgique flamande a réuni autour de sa bannière MM. Willems, Conscience, Van Ryswyck, Ph. Blommaert, le docteur Coremans,

Vermeersch, Snellaert, et d'autres littérateurs *flandricisants*. Le rédacteur en chef est M. J.-A. Dehaet; le journal paraît trois fois par semaine.

Ferney. — Ferney est un nom qui conservera éternellement sa magique influence sur tous ceux qui ont entendu parler de cette grande officine littéraire, de cette fabrique si active autrefois de livres, de brochures et de pamphlets. On ne sait généralement pas à qui Voltaire avait cédé la place. M. le comte de Budé, avant lui seigneur de Ferney, vient d'y mourir à l'âge de 86 ans. Chef de la famille issue du célèbre Guillaume Budé, refugiée à Genève, en 1550, pour cause de religion, il était rentré en possession, sous Louis XVI, de la terre de Ferney, qui avait appartenu à ses ancêtres, et que le séjour de Voltaire venait de rendre à jamais fameuse.

Inscription de Rosette. — Briques de Babylone. — Si l'on en croit la *Gazette littéraire* de Londres, du 10 février, le docteur Lepsius, chef de l'expédition scientifique envoyée par le roi de Prusse pour explorer la vallée du Nil, vient de découvrir dans l'île de Méroé un nouvel exemplaire complet de la fameuse *Inscription de Rosette*.

On appréciera toute l'importance de cette découverte, si l'on se souvient que le bloc de granit appelé *pierre de Rosette*, du nom de la ville où il a été trouvé par les Français en 1799, porte sur une de ses faces, trois inscriptions superposées, les deux premières en égyptien, écrites l'une en *caractères hiéroglyphiques* ou sacrés, l'autre en *caractères démotiques* ou populaires, et la troisième en grec, et que chacune d'elles n'est qu'une expression différente du même décret rendu à Memphis, par les prêtres égyptiens, en l'honneur de Ptolémée V, dit Epiphane.

La découverte de ce monument du premier ordre produisit au commencement de ce siècle une sensation extraordinaire; car elle ranimait tout à coup l'espoir, alors presque entièrement perdu, de reconstruire l'idiome et les systèmes graphiques de l'ancienne Égypte, au moyen de la comparaison des recherches poursuivies par les premiers savants de l'Europe, les Sylvestre de Sacy, les Thomas Young et les Champollion, pour ne citer que les plus illustrés. Champollion est celui qui a le plus avancé le déchiffrement des deux traductions

égyptiennes; mais les efforts de ce génie pénétrant, comme ceux de ses devanciers, ont été, en partie du moins, arrêtés par cette fâcheuse circonstance que le texte hiéroglyphique est réduit au tiers environ de l'étendue qu'il avait primitivement, la pierre supérieure ayant été emportée avec un éclat de pierre.

A en juger par les pas immenses que l'interprétation des hiéroglyphes a faits, malgré ce grand obstacle, on peut croire qu'elle serait à présent bien avancée si l'on avait pu, dès l'origine, s'appuyer sur une comparaison complète des trois textes. Or, sur le nouvel exemplaire trouvé par M. Lepsius, le texte hiéroglyphique est *extraordinairement bien conservé* (*the hieroglyphic portion is unusually perfect*), selon l'expression de la *Gazette littéraire*. Mais fallait-il croire à l'exactitude du fait, consigné, dit-on, dans une lettre adressée par le docteur Lepsius à M. Bunsen, ministre de Prusse à Londres, qui est lui-même un savant très-distingué, occupé depuis longtemps à de grands travaux sur l'histoire et la chronologie égyptiennes?

C'était assurément là une des nouvelles les plus intéressantes que pût recevoir le monde savant, déjà plein d'une froide indifférence pour le *bandage amidonné*, le *mou de veau* et les *mollets en caoutchouc*. Dans l'état où se trouvent maintenant les études égyptiennes, ce monument hiéroglyphique complet doit les éclairer d'une vive lumière.

Depuis que ces faits sont venus pour la première fois à la connaissance du public, ils ont été confirmés par une lettre du docteur Lepsius, adressée le 20 novembre dernier à M. le baron A. de Humboldt, et datée de Korusko, dans la Basse-Nubie. Entre autres détails intéressants, on y lit que, dans la cour du grand temple d'Isis, à Philé, il a été découvert deux décrets des prêtres égyptiens, en caractères hiéroglyphiques et démotiques, dont l'un présente le même texte que celui de l'inscription de Rosette; du moins, M. Lepsius s'est assuré que les sept dernières lignes sont les mêmes dans les deux documents, quant au contenu et aussi quant à la longueur des lignes. Les quatre premières lignes de la partie hiéroglyphique, jusqu'à l'énoncé du décret, manquent; mais le reste est complet, et doit fournir les plus précieuses lumières. A côté est gravé un second décret qui appartient également au règne de Ptolémée-Epiphane; mais on n'a trouvé le texte grec ni de l'un ni de l'autre.

Cette lettre ne laisse donc plus de doute sur la réalité de la découverte qui, bien que moins complète qu'on pouvait le croire d'après la *Gazette de Londres*, est encore la plus importante qui ait été faite en Égypte depuis celle de la pierre de Rosette.

D'un autre côté, M. Nasmyth de Londres prétend avoir retrouvé l'origine de quelques-unes des lettres de l'alphabet moderne dans les inscriptions des briques de Babylone, inscriptions qui, dans leurs combinaisons les plus complexes, peuvent toujours être ramenées à la forme primitive et élémentaire d'une pointe de flèche.

M. Nasmyth, voulant s'assurer si la tradition qui rapporte que Cadmus enseigna aux premiers Grecs l'usage de l'alphabet, trouverait quelque appui dans les caractères les plus anciens qui nous sont restés de ce peuple célèbre, a examiné plusieurs inscriptions de grec ancien que possède le musée britannique, pensant que, comme Cadmus était Phénicien, et qu'il y avait eu des rapports très-intimes entre les Babyloniens et les Chaldéens, il serait possible qu'on retrouvât dans les inscriptions grecques primitives quelques traces de caractères babyloniens à pointe de flèches. L'inspection de quelques-unes de ces inscriptions changea cette conjecture en une vérité démontrée, car dans toutes on reconnût l'existence de pointes de flèches.

La contrefaçon belge et le plagiat de Paris.

Nous trouvons dans un des derniers numéros de *la Belgique judiciaire* une particularité curieuse. Feu M. Spruyt, ancien avocat général à la cour d'appel de Bruxelles, publia, en 1814, un petit traité, fort bien fait, et ayant pour titre : *Introduction à la Dialectique légale, etc.*, Bruxelles, chez Rampelberg. Ce petit ouvrage n'existait plus dans le commerce, et il serait probablement tombé dans l'oubli qui dévore tant de bonnes choses, si un juge suppléant du département de la Seine, qui est en même temps député de la gauche, M. Hortensius-Corbeau de St-Albin, l'un des plus violents interrupteurs de M. Guizot, n'avait trouvé convenable, dit la *Belgique judiciaire*, d'en donner, *sous son nom*, une seconde édition à Paris, en l'intitulant cette fois : *Logique judiciaire ou traité des arguments légaux*.

Ce nouvel ouvrage, qui n'est, assurait-on, que le livre de M. Spruyt moins le titre et le nom de l'auteur, a même eu les honneurs de la réimpression en Belgique. En conscience, a-t-on bonne grâce, après des procédés si étranges (en supposant qu'ils soient prouvés), de se plaindre si amèrement de la contrefaçon belge et des pirateries de nos imprimeurs?

Cette contrefaçon, que nous croyons du reste nuisible à notre littérature, et souvent même à nos mœurs, vient de trouver un adversaire qui raisonne sans amertume et sans partialité. La *Revue des deux Mondes,* du 1er janvier 1844, édition de Bruxelles, contient, pp. 14-43, un excellent article de M. E. Robin : *De la contrefaçon belge. — Sa situation réelle. — La librairie française.*

En racontant l'anecdote où M. Hortensius-Corbeau de St-Albin joue un rôle si ridicule, la justice nous fait un devoir d'ajouter que cet orateur parlementaire, édition altérée de l'Hortensius Romain, a adressé au *Globe* de Paris, qui le traque avec animosité, une lettre assez entortillée, en date du 22 février, et dans laquelle il nie qu'il ait reproduit textuellement l'ouvrage de M. Spruyt. S'il est possible de voir clair à travers les phrases embarrassées et les nuageux sophismes de M. Hortensius de St-Albin, il semble avouer qu'il a pris à M. Spruyt son plan, sa nomenclature, ses définitions, ses formules, mais les exemples et les développements sont de lui, Hortensius-Corbeau de St-Albin; la deuxième édition, publiée en 1841, contient même des exemples nouveaux et une *logique de la conscience,* ce qui paraît être différent de la *conscience de la logique.*

N'ayant pas entre les mains l'écrit de M. Spruyt, nous ne sommes pas encore en mesure de prononcer nous-même entre M. Hortensius-Corbeau de St-Albin et ses accusateurs. Le no 23 de *la Belgique judiciaire* et celui du 28 février du *Journal de Bruxelles,* n'ont pas encore levé nos doutes, malgré leur conclusion que voici : « Rarement les emprunts sont dissimulés, et l'on trouve presque toujours une parfaite ressemblance entre les exemples et les réflexions des deux auteurs; leurs raisonnements sont développés d'une manière parallèle, et leurs ouvrages ne diffèrent qu'en un point : l'un renferme une science originale, l'autre une science copiée. »

Les accusations des journaux, la mauvaise défense de M. de St-Albin, nous ont-elles donné la vérité tout entière? Voici maintenant un homme grave, un magistrat distingué, un savant de marque, un

écrivain hors du commun, qui descend dans la lice. M. de Golbery, procureur général à Colmar et député, a adressé au *Globe* la lettre suivante et semble devoir trancher la question :

« Monsieur le rédacteur,

» Quoique étranger à la polémique des journaux, je crois pouvoir prendre la plume pour rendre à la vérité un témoignage impartial que la spécialité de mes études me donne peut-être le droit d'exprimer.

» Des journaux belges ont réclamé pour M. Spruyt, le traité de la *logique judiciaire* de M. Hortensius de St-Albin, et vous avez reproduit, d'après ces journaux, l'indication de quelques passages communs aux deux ouvrages. Sans vouloir autrement discuter votre opinion, je déclare que j'ai pris connaissance de la brochure de l'auteur belge; je l'ai consciencieusement examinée; je l'ai confrontée chapitre par chapitre avec le livre de M. de St-Albin, et j'ai reconnu que s'il est arrivé à M. de St-Albin de transcrire des passages, des exemples et des lois, les emprunts ne se trouvent que dans la série des arguments légaux qu'il était impossible de ne pas reproduire, ainsi qu'a pu le faire M. Spruyt lui-même, à l'égard des jurisconsultes, ses devanciers, et encore dois-je remarquer que dans tout le cours de la *Logique judiciaire* de M. de St-Albin, c'est-à-dire dans plus de 320 pages, il n'y a que 67 lignes éparses qui présentent quelque similitude avec la brochure de M. Spruyt. Quant aux développements, ils appartiennent exclusivement à M. de St-Albin.

» L'introduction, la conclusion et tout le traité de la *Logique de la conscience*, sont également son œuvre. J'ajoute que l'idée d'une *logique judiciaire* et d'une *logique de la conscience*, est une idée nouvelle dans l'ordre philosophique. Je pense donc que le reproche articulé par les journaux belges tombe devant le résultat de cette comparaison, et qu'il n'y a pas lieu dès lors de contester à M. de St-Albin la propriété et l'originalité de son livre. »

Agréez, etc.

(*Signé*) Un Magistrat.

Autre anecdote non moins originale que nous empruntons au *Moniteur* de M. Quérard. On a publié à Paris une brochure inti-

tulée : *les Barbus-graves, parodie des Burgraves de* M. V. Hugo; par M. Paul Zéro (M. P.-A. Garnier), 1848, in-8°, de 266 pp. Impr. de Vassal. A la page 46, l'auteur met dans la bouche de M. Alexandre Dumas, les vers suivants :

Les Anglais m'ont toujours réussi.
Je leur dois, — à propos, — certaine histoire aussi
Que vous retrouverez, si vous en avez cure,
Au tome vingt et un, au treize du *Mercure*,
C'est celle de l'*Anglais timide*, vous savez?

C'est effectivement dans ce volume cité, p. 21 et suivantes, que l'on trouve l'*Histoire d'un homme timide*, racontée par lui-même, traduite de l'anglais de Varlety, par N. Louet, fidèlement transcrite par M. Alex. Dumas, vendue par lui 6,000 (?) francs au *Figaro*, et revendue pour le tome II de ses *Impressions de voyage*.

Réclamation. — Dans le numéro du *Constitutionnel*, du 14 mars, M. Louis Reybaud, auteur d'un *Essai sur les réformateurs contemporains*, réclame, comme sa propriété, le livre de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, et se plaint que des libraires belges, en réimprimant ce livre, l'aient attribué à M. Rolle.

La grammaire flamande par-devant la Chambre des Représentants. — Les débats singuliers dont la Chambre des Représentants vient d'être le théâtre, ont inspiré à un homme d'esprit l'idée de la facétie suivante, qui nous semble très-propre à ouvrir les yeux sur le ridicule et même sur le danger de ces oiseuses discussions.

Pétition *des Liégeois, des Tournaisiens et des Montois, à la Chambre des Représentants.*

Messieurs,

« Les limites naturelles des peuples, ce ne sont point les rivières et les montagnes, mais les langues. Entre les Flamands et les Hollandais cette limite consiste, ou consistait, à mettre *de* au lieu de *den* et deux

i au lieu d'un *y*; précieuse et formidable barrière que M. le Ministre de la Justice a eu l'imprudence de briser par un arrêté *inqualifiable!*

» Ce que l'honorable M. De Foere a fait pour le *brugeois*, en venant à votre barre dénoncer ce fatal arrêté, nous venons aujourd'hui, nous Liégeois et Wallons, le faire pour nos langues; *ces langues que nous avons* aussi *sucées dès l'enfance, et que nous ne sommes nullement disposés à nous faire arracher.*

» S'il importe, Messieurs, de nous prémunir contre toute envie qu'aurait la Hollande de *regober* les provinces flamandes, à plus forte raison avons-nous à craindre pour nous du côté de *notre mère-grand*, la France, qui a la mâchoire bien autrement forte, les dents bien autrement longues et l'appétit bien plus vorace que cette vieille Néerlande hydropique et cacochyme.

» Aussi, tout bon patriote wallon ou liégeois doit rompre de ce jour avec la langue de Racine et de Voltaire, à peine d'être traité de *factieux* ou *d'intrigant.*

» Revenons-en, une bonne fois, et dans l'usage ordinaire de la vie, et dans les actes du gouvernement, à ce liégeois si pur, dont M. De Chenedollé a, à jamais, fixé les règles dans son immortel *Téate Ligeois*, à ce montois classique dont la traduction des fables de La Fontaine de l'abbé Le Tellier (aussi un abbé) offre un modèle irréprochable.

» Que le Gouvernement donne l'exemple en publiant les lois dans nos quarante ou cinquante idiomes locaux qui tous ont des droits égaux à votre sollicitude: déjà vos discussions peuvent en cela servir de modèle.

» Nous comptons, Messieurs, et sur l'appui de l'honorable M. De Foere et sur celui du vénérable M. Verhaegen. Ils s'empresseront, sans doute, tous les deux, de saisir l'occasion précieuse (que nous leur offrons de bien bon cœur), celle de..... *faire aller leur langue.* »

Suivent les signatures.

Jacquemart Gallon,	de Mons,	André Ghiny,	de Tournay.
Jean Broquesse,	»	Piat Claquedent,	»
Collas Delporte,	»	Lambert de le Bouverie,	de Liége.
Jean de Mierbe,	»	Servais d'Oultremeuse,	»
Jean de Bertanot,	»	Raes de Coir,	»
Waudru Couvet,	»	Thomas de Colonster dit Desprez,	»
Guillaume Lambescosse,	»	Pierre de Velroux dit Mostard,	»
Vincent Ascloquette,	»	Le Commissaire Radoux, sur le moulin des Oyes,	»
Pierre Froidchapeul,	»	Gilles le Xhailteux,	»
Philippe Sartriau,	»	Hubert l'Arbrespinne,	de Liége.
Lambert Gilliard,	»	La relicte Pasquea de Holera,	»
Gilles Puche,	»	Léonard Sarto,	»
Christophe Domineau,	»	Oger Scronox,	»
Hubert Crohin,	»	Arnould delle Cheff,	»
Philippes Flocaberbis,	de Tournay.	Jean des Troisaidan,	»
Piat de Poissonceaux,	»	Hubine del Xhure,	»
Brice Mouchery,	»	Louis d'Yernauwe,	»
Antoine Delarche,	»	Albert d'Oupeye,	»
Alexandre Maillié,	»	Barbe de Platea.	»
Gillaume Pichon,	»		
Martin Lagneau,	»		
Marie Naviau,	»		
Pierre Isbeque,	»		
Quentin Bouillon,	»		

La plus ancienne impression liégeoise connue.

En marquant (p. 54) à l'année 1556 l'époque la plus ancienne qu'on connaisse du début de l'imprimerie à Liége, nous aurions dû ajouter, si nous l'avions su alors, que la *Prognostication* imprimée par Henri Rochefort en cette année, et que nous avons décrite dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale*, l'avait déjà été dans le *Catalogue de la librairie ancienne d'Alphonse Polain*, n° 4, avril 1842, pag. 64. De Rc.

Autographes et pseudonymes. — *L'alliance des Arts*, à Paris, vient de distribuer le catalogue de la collection d'autographes de M. de Fr.... dont la vente a dû avoir lieu le 18 mars. Cette collection est surtout riche en célébrités contemporaines, et presque tous les personnages marquants dans tous les genres, depuis 1789 y sont représentés pêle-mêle, par ordre alphabétique, — Mirabeau, Fieschi, Napoléon,

Robespierre, etc., etc. Un seul belge y figure sous le n° 162* : « Kirckhoff (*Joseph-Romain-Louis, chevalier de*) *médecin et savant* » *belge, membre de la plupart des académies d'Europe et d'Amérique ;* » *n°* 1789. »

Pour éviter les tortures des futures Saumaises, nous ajouterons que ce M. Kirckhoff (chevalier de) est le même individu que le vicomte de Kerckhove, grand-chancelier de l'ordre des Quatre Empereurs et du Lion de Limbourg, inventeur et président de l'académie d'archéologie de Belgique; lequel, à la fois *violette* et *cèdre du Liban*, a eu, dans mainte circonstance, la modestie de se cacher sous le pseudonyme du généalogiste *P. E. de Borcht.* R. Ch.—n.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

15. *Histoire des lettres, des sciences et des arts, en Belgique et dans les pays limitrophes*, par M. F.-V. Goethals, tome IV. Bruxelles, Polack-Duvivier, 1844, in-8°, de iv et 366 pp. avec des portraits.

Cet ouvrage, quoi qu'en dise le titre, n'est pas une histoire, mais une collection de matériaux pour l'histoire littéraire; l'auteur l'a mieux caractérisé dans sa préface, en le présentant comme un supplément à Paquot. On peut le lire avec fruit; cependant il aurait beaucoup gagné en autorité, si M. G. avait jugé à propos d'indiquer les sources où il a puisé. On aurait pu apprécier alors la valeur de certaines de ses assertions et voir si, en différant avec lui d'opinion, on est aussi coupable qu'il veut bien l'affirmer. L'histoire de l'intelligence, pour être complète, ne doit rien dédaigner, d'accord, néanmoins ce recueil n'aurait rien perdu à plus de sévérité dans le choix des personnes admises à y figurer. Il faut convenir que souvent le peu d'intérêt du sujet n'est pas racheté par le mérite de la forme. L'auteur n'attache pas assez d'importance au style, et sa critique a quelque chose d'hostile et de haineux qui fatigue souvent le lecteur. Il lui arrive en beaucoup d'occasions de reprocher aux autres des erreurs tout à fait imaginaires, ce qu'il fait toujours d'un ton de supériorité et d'aigreur qui n'est plus dans nos mœurs littéraires. Il y a en Belgique deux ou trois personnes qui semblent lui donner le cauchemar; il y revient à tout propos, directement ou d'une manière indirecte, en les nommant ou par voie d'allusion. Dans le présent volume, il en veut principalement à M. De Smet et à un autre membre de ce qu'il appelle, le malin qu'il est, la *secte document*, quoique son livre ne soit pas autre chose qu'un assem-

blage de documents, plus ou moins heureusement réunis. Si par hasard il lui échappe un petit mot d'éloge, vite il s'empresse d'y joindre un correctif; en général, à s'en rapporter aux apparences, il semblerait manquer de bienveillance et de politesse. Il assure quelque part que s'il est quelquefois un *peu rigide, ce n'est point par jalousie, envie ou autre sentiment également bas.* Nous aimons à le croire, mais ce n'est pas assez de n'être pas jaloux, il faut être juste. Qu'on relève les fautes réelles de M. G. avec l'amertume qu'il met dans la censure des fautes souvent supposées qu'il impute aux autres, je doute qu'il prenne si patiemment son parti. Du reste, puisqu'il prétend chercher la vérité, il permettra qu'on la lui dise à son tour avec tous les ménagements convenables. En résumé, tout ceci rappelle une scène du *Misanthrope* dans laquelle M. G. remplirait assez bien le rôle d'*Arsinoé*.

....J'ai beaucoup de grâces à vous rendre.
Un tel avis m'oblige; et, loin de le malprendre.
J'en prétends reconnaître à l'instant la faveur
Par un avis aussi qui touche votre honneur, etc.

Je ne pousserai pas plus loin la citation. L'historien des lettres, des sciences et des arts, connaît sans doute mieux que nous son Molière.

16. *Kunstwerke und Künstler in Deutschland*, von Dr G.-F. Waagen. 1ste Theil. Leipzig, Brockhaus, 1843. XII et 390 pp. in-18.

M. Waagen, directeur de la galerie de tableaux de Berlin, est un des auteurs allemands qui ont le droit aujourd'hui de parler le plus haut en fait d'esthétique. Son nouvel ouvrage, rédigé sous forme de lettres, ne passe pas seulement en revue les tableaux, les édifices, il mentionne aussi les *bibliothèques*. Ainsi, dans ce premier volume qui traite du Hartz et de la Franconie, il s'occupe des bibliothèques de Szwicken, Bamberg, Nuremberg, Wurtzbourg, Aschaffenbourg, mais dans les bibliothèques, ce qui l'attire davantage, ce sont naturellement les manuscrits et ces magnifiques couvertures en ivoire sculpté, comme Würtzbourg et Bamberg en possèdent de si merveilleuses.

17. *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, herausgegeben von Moriz Haupt. Dritten Banden, dritten Heft. Leipzig, Weidmann, 1843.

Pp. 432-446. Recherches pour la connaissance des manuscrits en langue allemande, par le Dr Reuss, professeur à l'université de Wurtzbourg.

Les manuscrits dont M. Reuss donne des extraits sont au nombre de seize.

18. *Boletin bibliografico espanol y estranjero*. Madrid, libreria Europea. Cinquième année.

Ce journal se publie toutes les semaines à l'imitation de celui de M. Beuchot pour la France. Il donne une idée assez triste de l'état actuel de la littérature espagnole, qui en est à Pigault-Lebrun, au vicomte d'Arlincourt et aux romanciers parisiens du jour. Il y a loin de là à Lopez de Véga, à Calderon et à Cervantes.

19. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothek-Wissenschaft, Handschriften-kunde und aeltere Litteratur im Vereine mit Bibliothekaren und Litteraturfreunden* herausgegeben von Dr Robert Naumann, N° 1, 1844, 15 janvier.

M. le Dr Aug. Scheler, second bibliothécaire du roi des Belges, a inséré dans ce numéro, pp. 1-16, une histoire de la bibliothèque de Bourgogne (seconde section de la bibliothèque royale, *manuscrits*).

20. *Le moniteur de la librairie, mémorial universel des publications françaises et étrangères, anciennes et modernes*, rédacteur en chef M. J.-M. Querard. Ce journal paraît les 10, 15 et 20 de chaque mois.

Les nos 5 et 6 contiennent un examen fort bien fait par M. S.-Marie Guichard, de la *Littérature française contemporaine* de M. Querard et du *Nouveau manuel* du libraire de M. Brunet. L'immense travail du premier est loué comme il le mérite. M. Brunet est aussi traité en bibliographe du premier ordre, mais on remarque avec raison que le vice de son sujet est dans la nature même des *Bibliographies choisies*; car quelle règle invariable peut déterminer le choix de l'auteur? Au temps où nous vivons, on ne doit plus faire que des bibliographies spéciales et complètes, autant, du moins, que cela est faisable.

Le n° 6 offre le commencement de recherches fort curieuses de M. Querard sur les auteurs déguisés de la littérature française actuelle. On y apprend que M. *Granier*, né à *Cassagnac*, département du Gers, a d'abord signé Granier (du Gers), puis *Granier de Cassagnac*; que M. G. de Mancy, s'appelle *Geindre*, natif de Mancy; que M. *d'Avezac* est M. *Macaya*, né à Avezac; que *Samuel Bach* est M. de Ferrières, que nous avons tous connu à Bruxelles en qualité d'attaché à l'ambassade de France, et qui est maintenant secrétaire de celle qu'on envoie en Chine, etc. Voy. plus haut, p. 130.

Le n° 9 du 20 mars de cette année contient une annonce étendue et des extraits de nos deux précédents cahiers. Il offre également une analyse de l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique* pour 1844. Cette attention bienveillante excite toute notre reconnaissance : un tel accord entre des personnes faites pour s'estimer honore la littérature.

21. *Bulletin du bibliophile*, publié par J. Techener, sous la direction de MM. Paulin Paris et G. Duplessis. N° 12, décembre, sixième série. 1843.

Pp. 571-592. Notices sur les bibliothèques publiques de Nuremberg et de Munich, extraits des *Nouveaux souvenirs d'Allemagne* de M. de Reiffenberg.
Pp. 593-594. De la bibliophilie en Belgique (X.)

22. *Revue critique des livres nouveaux*, rédigée par Joel Cherbuliez. Paris et Genève, Cherbuliez, 1843, in-8°, XII et 380 pp.

Voilà la onzième année que M. Cherbuliez, qui cumule la dignité d'écrivain et celle de libraire, publie un recueil bibliographique et critique. A son début il avait eu le courage de ne point mêler sa voix aux acclamations que la *camaraderie* poussait en l'honneur des déités romantiques. Cette indépendance avait nui à son entreprise que le temps a fini par favoriser. Aujourd'hui M. Cherbuliez reçoit le prix de sa constance, et son modeste succès n'a pas été acheté au prix du sacrifice de ses principes. En commençant cette seconde série décennale, c'est même à l'absence de principes solides et déterminés qu'il attribue la décadence des talents les moins contestables. Je ne dis pas que M. Cherbuliez soit un critique puissant ni un écrivain remarquable, mais c'est un juge honnête et impartial quand les intérêts du protestantisme ne sont pas en jeu. — Voici (p. 27) une de ses inexactitudes grammaticales, et ce n'est pas la seule, *nous serions entraîné trop loin, si nous voulions* CITER *tout ce qui nous paraît* DIGNE DE L'ÊTRE *dans ce joli recueil.* — Le seul ouvrage de bibliographie proprement dite, annoncé dans ce volume, est le *Bulletin bibliographique des sciences médicales et des sciences qui s'y rapportent*, bulletin dont J.-B. Baillière est l'éditeur.

23. *Revue de Bibliographie analytique, ou compte rendu des ouvrages scientifiques et de haute littérature, publiés en France et à l'étranger, paraissant tous les mois;* par MM. E. Miller et A. Aubenas. XII, 4me année, décembre 1843. Paris, B. Dupreat, in-8°.

Pag. 1084-1150. (Tableau) du mouvement scientifique et littéraire en Europe, pendant l'année 1843.

24. *Allgemeines Bücher-Lexikon oder vollstaendiger alphabetisches Verzeichniss aller von* 1700 *bis ende* 1841 *erschienenen Buecher welche in Deutschland und in den durch Sprache und Litteratur damit vermandten Laendern gedruckt worden send.* Von WILHELM HEINSIUS. Neunte Band, welche die von 1835 bis ende 1841 erschienenen Bücher und die Berichtigungen früherer Erscheinungen enthaelt, herausgegeben von OTTO AUGUST SCHULTZ. Vierte lieferung, Bogen 31-40, ERD-GES. Leipzig, Brockhaus, 1843, in-4°.

25. *Catalogue des ouvrages qui ont été l'objet soit de condamnations, soit de poursuites judiciaires, depuis* 1814 *jusqu'au* 1er *janvier* 1843. Paris, P. Dupont, 1843, in-18, 1-86 pag.

Cette liste est dressée par ordre alphabétique, les titres des ouvrages indiqués sommairement, sans désignation d'imprimeur ni date de publication. On y trouve l'*Abrégé de l'origine des cultes*, de Dupuys, condamné par la cour royale de Paris le 26 juin 1823, et d'autres arrêts postérieurs, comme renfermant des outrages continuels à la religion de l'État, ainsi qu'à la morale universelle.

26. *Annuaire de la typographie parisienne*, 1re *année* 1844, *contenant les noms des maîtres imprimeurs et leurs adresses, la spécialité de leurs travaux; le nom des protes; le nombre des ouvriers employés dans chaque maison; celui des presses à bras ou mécaniques qui fonctionnent dans chaque atelier; les noms et adresses des libraires, fondeurs, graveurs, fabricants et marchands de papiers en gros, imprimeurs en taille douce et lithographes, marchands d'encre et d'ustensiles d'imprimerie, brocheurs, relieurs, assembleurs, et précédé de l'indication sommaire des conditions à remplir pour l'obtention du brevet, et l'exercice de la profession d'imprimeur; des dispositions législatives et réglementaires relatives au dépôt, au timbre et au transport des imprimés ainsi qu'à l'impression des journaux, écrits périodiques, labeurs, ouvrages de ville, etc.*, par E.-M. Fretot. Paris, Krabbe, 1844, in-18 de 108 pag., prix 1 franc.

27. *Liste générale et exacte, par ordre alphabétique, de tous les journaux, revues, feuilles mensuelles, etc., qui paraissent à Paris, avec les prix d'abonnement, leur périodicité et leur adresse.* Paris, 1844, Vincent, in-8° d'une feuille et demie ou 24 pag.

Cette liste a été rédigée par M. Amédée Hugot, qui l'avait déjà donnée à la *Bibliographie de la France*, en décembre dernier. Depuis il l'a remaniée, et pour la rendre utile au plus grand nombre possible, il l'a, dans cette nouvelle édition, augmentée d'une seconde partie qui présente les journaux classés par catégories, en suivant l'ordre alphabétique.

28. *Jodoci Heringa El. fil. disputatio de codice Boreeliano, nunc Rhenotrajectino, ab ipso in lucem protracto. Edidit Henr. Egb. Vinke, theol. doct. et in Acad. Rhen. Traj. pr. ord.* Trajecti ad R. Keminck et filius, 1843, in-4° de VIII et 103 pag. avec un *fac-simile*.

Ce manuscrit, véritable trésor philologique, renferme en partie les évangiles de saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, écrits au IXme siècle en lettres onciales grecques. Il ne renferme plus que 204 feuillets entiers et treize fragments de feuillets.

29. *Historia bibliografica de la medecina española, obra postuma de D. Antonio* Fernandez Morejon. Madrid, Viuda Jordan, 1842-43, tom. I, II et III, in-8°.

Le 4e vol. est sous presse.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES, SOIT IMPRIMÉS, SOIT MANUSCRITS.

NUGAE DIFFICILES.

(Suite, voir page 71).

—

Poemata, chronometra, anagrammata, epigrammata, et alia his affinia. In monte Parnasso, Typis Musicis. (*Sine anno et loco.*) In-8° de 292 pages.

Ce volume est l'ouvrage d'un moine de l'abbaye de Ninove, nommé Van Halen, qui le fit imprimer à ses frais, à Alost, en 1784. Il fut tiré à un très-petit nombre d'exemplaires destinés aux amis de l'auteur. C'est un recueil de vers latins et flamands, la plupart pièces de circonstances, faites à l'occasion de la fête ou du *jubilé* d'un moine ou d'un abbé, ou bien sur les premiers de Louvain, Schellekens, Forgeur, Wuyts, Desmet, Boucqueau, Van Audenrode, le baron de Bartenstein. Puis des chronogrammes à foison, en vers et en prose, en flamand et en latin; mais en général rien de bien saillant, toutes choses faciles même, comparativement aux chefs-d'œuvre d'Herman de St-Barbe et du père de Solre. Je n'y ai remarqué que deux ou trois chronogrammes d'une longueur étonnante, occupant plusieurs pages d'une impression assez serrée. On comprend que pour ce faire il faut éviter les *M*, les *D*, les *C* et les *L*, ce qui doit être assez embarrassant. J'y trouve encore un quintuple acrostiche en vers, donnant cinq fois perpendiculairement :

Mista potens, agnosce deum sub imagine panis.

Cet acrostiche est imprimé à part, sur une feuille pliée, après la page 284.

Quant à l'auteur, les renseignements me manquent; et je laisse à un plus heureux que moi l'honneur d'être son biographe.

—

Proteus poeticus palindromus, quem sub metro χρονοστίχῳ, rite-salutari et vera pro pace, piorum sexcenties repetita, et ultra, denuo sic prosequi suspiria spe fidei fecit Warnerus Oporinus anno

HIs In qVo tanDeM nos LIberet Ipse IehoVa
eX trIbVLatIonIbVs.
(Ps. 37, v. 37, 38).

Rintelii, Typis exscripsit Petrus Lucius, typ. acad., petit in-12, 48 pp. non-cotées.

On connaît le vers protée de Bauhusius :

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera coelo,

dont on peut intervertir les mots de 3312 manières, sans en altérer le sens ni la mesure. Erycius Puteanus le publia chez Plantin en 1617, toutefois en ne le changeant que 1022 fois, nombre égal à celui des étoiles alors connues; et récemment, en 1833, un autre professeur de Louvain, Bekker, le fit réimprimer chez Vanlinthout et Vandenzande, in-32 de 74 pages. Le protée d'Oporinus est du même genre, mais il présente encore la difficulté vaincue d'en avoir fait un chronogramme. De plus, les vers sont disposés de cette façon, qu'en prenant successivement le premier mot de chacun d'eux, on fait aussi un vers; le voici :

IesV, DVX VITae, fer tV noVa teMpora paCIs.

Il est imprimé de 670 manières différentes; mais je suis persuadé qu'on est loin d'avoir épuisé les combinaisons possibles. Ce petit livret a paru à Rinteln sur le Weser, en Wesphalie, en 1638. Il est dédié à Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg, par son auteur

Werner Oporinus, *pastor Redenus*. Je le crois très-rare, au moins dans ce pays. L'exemplaire que j'ai sous les yeux provient de Techener, et figure sous le n° 843 de son bulletin.

En français, où très-peu d'inversions sont permises, ce genre *littéraire* est à peu près impraticable. Je n'en connais qu'un exemple, encore est-il en prose, c'est la fameuse déclaration du Bourgeois-gentilhomme : *Belle marquise*, etc.

LVDVS FORTVNAE *ad recreandam societatem latinis versibus omnibus in contrario sensu retrogradis exhibitus et in tres libros distributus, authore Joanne* STVRMIO *Mechliniano, medicinae doctore et in alma universitate Lovaniensi Matheseos professore ordin. Lovanii, typis Francisci Simonis*, 1633, in-4°, 192 pages.

Vous connaissez ces caramels portant des demandes, auxquelles d'autres caramels fournissent les réponses. Ce livre est absolument la même chose, mais un peu plus compliquée. Essayons de la faire comprendre.

C'est d'abord une série de questions, comme : *an sis futurus fortunatus in vita tua? an uxor quam ducturus es sit bona, an mala? an haec puella sit virgo?* Chaque question vous renvoie à un nom de roi ou de reine : *vade ad reginam Dido; vade ad regem Turnum*, etc., en nombre de 21, formant, pages 14 à 16, 21 cases. Chaque case contenant le nom d'un roi vous renvoie à un nom de ville : *quaere Parisios; quaere Nivellam*. Ces noms de ville, au nombre de 21, se trouvent chacun en tête d'une page contenant encore 21 cases, dont vous choisissez l'une. Celle-ci vous renvoie à l'une ou l'autre des 21 pages, cotées de *A* à *Z*, et présentant chacune une pyramide ou triangle formé encore de 21 cases désignées par des mots baroques, commençant par la lettre en tête de la pyramide : *in triangulo* G *quaeratur* GABEL. Vous trouvez la case GABEL dans le triangle G ; elle vous renvoie à un distique qui sert enfin de réponse. Ces distiques sont divisés en 7 séries de 63 distiques, chaque série portant le nom d'un des Sages de la Grèce. Voyons un exemple : *an expediat ducere uxorem? vade ad regem Priamum*. Le roi Priam répond : *quaere*

Hallas. Je choisis une des 21 cases de Halle, elle me dit : *in triangulo K quaeratur* Kyatis. Je cherche Kyatis dans le triangle *K*, il répond : *quaaretur* Bias, *versu* 23. Ce 23me distique de la série Bias me dit :

Conjugio tua sit fausto, non morbida, virgo
Integra, non isthaec te scabie inficiet (1).

Tout cela a pu paraître très-beau et très-savant; mais à tout prendre, je préfère encore les caramels modernes, qui vont droit au but, aux rois et aux villes de Jean Storms, qui vous renvoient d'Hérode à Pilate, comme les articles de l'*Encyclopédie*. Le médecin malinois a cependant un avantage incontestable sur les poëtes-à-gages de nos confiseurs, c'est que ses distiques sont *rétrogrades*, — n'allez pas prendre ce mot pour une insulte, — c'est-à-dire qu'ils peuvent se lire également à rebours. La mesure reste et le sens change; ainsi les deux vers cités plus haut deviennent :

Inficiet scabie te, isthaec non integra virgo,
Morbiba, non fausto sit tua conjugio.

Or, comme il y a dans chaque livre 7 séries de 63 distiques, les trois livres donnent 1323 distiques de cette espèce; et, certes, un pareil tour de force n'était pas chose facile à exécuter.

Ce Jean Storms était le poëte rétrograde par excellence, il avait débuté dans ce genre, en 1618, par une élégie sur la comète, imprimée d'abord à la suite de *Erycii Puteani de cometa anni* 1618, *paradoxologia*, Colon., 1619, in-8°, puis réimprimée avec quelques pièces du même genre à la fin du volume qui nous occupe. On a de cet auteur *original* différents ouvrages qui se classeraient très-bien dans notre spécialité des bagatelles difficiles; tel est entre autres son *de accurata circuli dimensione et quadratura, cum silvula epigrammatum, aenigmatum, aliorumque versuum de numeris, ad animum partim instruendum, partim recreandum, inventis*, etc., *Lovanii, typis Francisci Simonis*, 1633, in-4°, 12 feuillets non cotés, 72 pages. Sa quadrature du cercle, question qui a fermenté dans toutes les têtes un peu excentriques, se refuse à toute analyse. C'est un poëme,

(1) Un livre flamand du même genre a été décrit dans les *Annuaires de la bibliothèque royale*, 1842, pag. 318.

poëme si vous voulez, moitié chiffres moitié vers, d'une bizarrerie incroyable. Malgré tout le respect qu'en notre qualité d'antiquaire nous avons pour les vieilles choses en général et pour la vieille université de Louvain, l'*alma mater* de Juste Lipse et d'Erycius Puteanus, en particulier, nous avouons cependant que, si un professeur ordinaire de mathématiques de nos universités modernes se permettait une pareille *plaisanterie*, il s'exposerait fort à être transféré à l'*université de Gheel*.

Jean *Storms* ou *Sturmius* était Malinois. Paquot nous apprend qu'il naquit en 1559; qu'il fut successivement professeur de philosophie au collége du Lys, à Louvain, régent du même collége, docteur en médecine, professeur de mathématiques; qu'il se maria, perdit sa femme, se fit prêtre, devint chanoine de Cambray, puis de St-Pierre de Louvain, où il mourut dans sa 91me année. Il fut enterré près de sa femme dans l'église de St-Quentin, à Louvain. La liste de ses ouvrages se trouve dans Paquot.

—

Rhetorvm collegii S. Adriani oppidi Gerardimontani in Flandria poesis anagrammatica svb Qvintino Dvretino insvlensi monasterii eivsdem S. Adriani ordinis S. P. Benedicti Presbytero religioso. Antuerpiae, apud Petrvm Bellervm. MDCLI. Superiorum permissu, in-8°, 8 feuillets non cotés, 392 pages.

L'anagramme était chose fort à la mode vers le milieu du XVIIme siècle, et huit ans avant l'impression de ce volume, Érycius Puteanus lui-même en avait fait le sujet d'une dissertation bien ardue, bien savante, toute hérissée de grec et d'hébreu, comme il convenait à un gros bonnet de l'*alma mater* de Louvain (1). On aime à suivre les exemples des *grands;* aussi un professeur de rhétorique du collége de St-Adrien, à Grammont, crut faire merveille en dirigeant ses élèves dans la confection d'un recueil d'anagrammes de 392 pages. Figurez-vous un pédagogue de nos jours, qui s'aviserait de faire dessiner des *rebus* par ses écoliers, et vous aurez, quant à l'utilité du

(1) *Erycii Puteani de anagrammatismo quae cabalae pars est, diatriba, amoenitatis causa scripta, utilitatis edita, etc. Bruxellae, typis Joan. Mommarti MDCXLIII, cum approbatione et privilegio.* (Petit in-12, 84 pages.)

travail, la mesure de celui que faisait faire ce bon Quentin Duret ou Duretinus, de Lille.

Parmi les *tours de force* de ce recueil, je mets en première ligne ces mots *Jesus salvator mundi*, anagrammatisés de cent manières différentes. Ce n'était pas mal pour des élèves; mais n'oublions pas que le professeur a pu leur être un peu en aide. Viennent ensuite les litanies de la Sainte-Vierge arrangées de la même manière : *domus aurea — sum aura deo : foederis arca — sacra dei fero*, etc., etc.; puis des anagrammes sur les noms de saints et saintes, parmi lesquels nous citerons celui-ci :

DIVUS IGNATIUS.
UT IGNIS AVIDUS.

dans lequel le bon Duret, qui n'y entendait pas malice, n'avait sans doute vu que du feu.

L'approbation de ce recueil fut donnée par Antoine Sanderus, le 8 décembre MDCL. Les termes de cette approbation sont assez curieux; après avoir rappelé combien les Bénédictins ont été utiles aux progrès des lettres et des études, il en donne pour exemple le recueil du père Duret. J'aime à croire pour Sanderus qu'il n'a cru faire là qu'une politesse littéraire.

R. CHALON.

Miroir de la bonne mort.

LE PÈRE DAVID DE LA VIGNE. — CHERTABLON.

Le père Francisco David de la Vina, récollet espagnol, imagina de représenter une série de tableaux, tirés des circonstances principales de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour servir au chrétien d'exemple et d'encouragement à une sainte fin. Il dit que lorsqu'un malade est au lit et près de rendre le dernier soupir, il ne lit point, et qu'ainsi il est plus utile de lui présenter des images que

des livres; par des images il peut encore recevoir de bons enseignements, les meilleurs ouvrages ne lui serviraient à rien. C'est dans cette pieuse intention qu'il s'est ingéré de réunir, sur un thème tiré de ces paroles : *la mort de Notre-Sauveur doit servir au chrétien de miroir pour bien mourir*, trente-neuf tableaux différents avec une courte explication pour chacun d'eux, et qu'il a intitulé cette suite : *Espejo de buena muerte.... por el padre Francisco David de la Vina.* Petit in-folio, sans lieu ni date, avec approbation du curé de Sainte-Croix de Madrid, du conseil suprême de Castille, etc., etc.

L'évêque de Castorie, vicaire apostolique dans les Provinces-Unies, ayant vu ces approbations, permit la traduction de cet ouvrage en d'autres langues, par lettres datées d'Utrecht, le 23 avril 1673, par devant M. Van der Mye, archiprêtre d'Amsterdam, et protonotaire apostolique.

C'est à cette époque de 1673, qu'on doit reporter l'émission de ce beau livre à figures dans la Belgique; en effet, en cette même année, J. Roucourt, pléban de SS.-Michel et Gudule, censeur des livres de l'archevêché de Malines, en permit l'impression en français, avec les belles figures du célèbre graveur hollandais *Romain de Hooge*, au nombre de 42, de format petit in-folio, sous ce titre : *Miroir de la bonne mort, tiré de la passion et de la mort de Notre-Sauveur, dans lequel le malade qui ne peut lire, verra représenter par images tout ce qu'il doit faire durant le cours de sa maladie afin de bien mourir, le tout fondé sur ces paroles de l'ancien testament :* « Regarde et fais suivant l'exemplair qui t'a etté montré sur la montagne. » *Exod.* 25. — *Et sur celles-ci :* « Je vous ai donné l'exemple, afin que comme j'ai faict vous fassiez pareillement. » *S. Jean*, chap. XIII. *Dédié au mesme Jésus-Christ Nostre-Seigneur, que Sainct-Jean dans son Apocalipse nomme :* le premier né des morts. *Par le père David de la Vigne, de l'ordre des frères mineurs. Avec approbacion* (sic), *licence et privilége.* (Sans lieu, ni date, mais 1673 suivant le privilége.) Petit in-folio de 24 feuillets, papier fort de Hollande.

Le savant Brunet (article *Chertablon*, de sa dernière édition du *Manuel du libraire*) en signale une édition, avec texte hollandais, publiée à *Amsterdam*, en 1694, in-4°. C'est par erreur qu'on l'annonce comme *parue d'abord*, c'est-à-dire avant toutes les éditions faites hors de l'Espagne, puisque plus de vingt années auparavant,

une édition française avait vu le jour avec les mêmes figures de Romain de Hooge.

Chertablon se servit des mêmes planches de Romain de Hooge, pour orner son livre intitulé : *La manière de se bien préparer à la mort, par des considérations sur la cène, la passion et la mort de J.-C.*, Anvers, George Gallet, 1700, in-4°. Cette espèce de contrefaçon, bien inférieure et pour l'exécution et pour la rareté, au livre si remarquable du récollet espagnol David de la Vigne, fut cependant vendue 48 livres chez le duc de la Vallière, reliée en mar. bl., et fr. 36 50 c^s^, chez Labédoyère. Le catalogue Leber, qui contient tant d'ouvrages à figures, en mentionne un exemplaire de cette édition (n° 221), qu'il regarde avec un peu de prédilection peut-être, comme admirable d'épreuve. Toutes les gravures de Romain de Hooge sont toujours un peu noires, parce qu'elles sont profondément incisées, mais il n'est pas probable qu'un tirage fait en 1700, de figures gravées en 1673, soit très-remarquable d'épreuve : le rédacteur du catalogue aura pris le noir des gravures pour de la fraîcheur.

ARTHUR DINAUX.

Œuvres de Robert Du Triez, poëte Lillois.

Robert Du Triez ou *Du Trieu*, qui tire son nom d'un mot de patois wallon qu'on peut traduire par *hameau, habitation isolée*, est un vieux poëte de Lille, n'ayant laissé après lui qu'un petit nombre d'ouvrages devenus d'une grande rareté. Si l'on en croit le titre qu'il se donne lui-même dans un de ses livres, il était *archer de corps pensionné*, et avait par conséquent fait partie de ces vieilles bandes d'archers flamands, si renommés jadis dans les guerres que nos provinces eurent à soutenir.

On ne sait rien sur les particularités de la vie de ce poëte : la Croix du Maine, dont la bibliothèque était si riche en livres curieux, cite notre Lillois comme auteur de poésies françaises de différents genres, mais il ne détaille point les titres des ouvrages de cet écrivain. Nous savons de plus qu'il s'exerça aussi sur des matières qui tiennent à la sorcellerie et à la démonomanie, science dont on s'occupait

beaucoup de son temps. Un livre de ce genre, que nous citons ci-après, a été composé par lui, et imprimé à Cambray, en 1563, soit que Du Triez y demeurât alors, soit que n'ayant pas alors d'imprimerie à sa disposition à Lille, sa patrie, il fût presque forcé de faire imprimer son livre à Cambray, où des presses fonctionnaient depuis 45 ans, de préférence à une ville plus rapprochée de Lille, celle de Douay qui venait seulement d'obtenir une première imprimerie.

Le plus ancien ouvrage que l'on connaisse de Du Triez est le suivant :

I. *Chantz funèbres sur la mort et trépas de feu excellent prince et illustre seigneur messire Maximilien d'Egmont, chevalier de l'ordre* (de la Toison d'Or) *en son vivant; et comte de Buren. Par Robert Du Triez, de Lille en Flandre, arché de corps pensionné à la M.* — Gand, devant la maison de ville, à l'enseigne du Cadran muet, par *Henry Van den Keere* (sans date), petit in-8°. — Le prince Maximilien d'Egmont, parent du fameux comte d'Egmont, exécuté par ordre du duc d'Albe, étant mort en décembre 1548, cette pièce de poésie lilloise, devenue aussi rare à Gand qu'à Lille, comme on le pense bien, doit avoir vu le jour au commencement de l'année 1549.

La seconde production de notre auteur, qui eut, comme la première, le sort d'être imprimée loin de sa ville natale, est intitulée :

II. *Les ruses, finesses, impostures et cavillations des esprits malins. Cambray, Nicolas Lombart,* 1563, in-4°. — Ce volume, vendu seulement 2 livres tournois à la vente de la bibliothèque de l'abbé *Fabier*, de Lille, en 17 . . . , fut poussé jusqu'à fr. 19 50 c^s^, à celle de M. S^t^-M***, en 1840. Il est vrai que le premier exemplaire avait eu le malheur d'avoir son titre mutilé, genre d'imperfection qui trouve rarement grâce aux yeux d'un bibliophile, tandis que le second, malgré son obscure et antique origine, ou même peut-être à cause de cela, avait reçu les honneurs d'une riche couverture en maroquin rouge. *Habent sua fata libelli !*

A. D.

Les ventes de livres à Londres (1).

Les ventes de livres à Londres offrent une riche matière à des réflexions sérieuses sur les infortunes et la fragilité de la vie humaine, en ce que, dès qu'une personne marquante meurt ou fait banqueroute, sa bibliothèque est ordinairement condamnée à comparaître devant le public pour être vendue en détail. Mais d'un autre côté ces ventes donnent lieu fréquemment à des scènes fort divertissantes. Sans doute ce que nous venons de dire ne se borne pas aux seules ventes de livres qui se font à Londres, et s'étend également à toutes les ventes semblables en général ; mais dans une ville telle que la capitale de la Grande-Bretagne, ces circonstances acquièrent une plus haute importance et un intérêt tout particulier. Pour ce motif, il y aurait lieu de s'étonner que les ventes de livres n'y soient que rarement fréquentées, non-seulement par les étrangers, mais même par les flaneurs de Londres, si l'on ne trouvait l'explication de cette indifférence vraiment inconcevable dans les mots *ce n'est pas la mode.*

Le chemin qui conduit aux salles principales de ventes de livres est fort court eu égard à l'immensité de la ville de Londres. En marchant d'un pas assez rapide il ne faut qu'une heure au plus pour aller à Piccadilly, par Pall mall et par le Strand jusqu'à la rue dite Fleestreet. C'est dans cet espace que se trouvent les maisons des principaux commissaires priseurs de livres, MM. Evans, Gotheby, Fletcher, Hodgson et Southgate. A l'entrée du printemps ces messieurs font l'annonce de leurs ventes dans les journaux, ils en publient les catalogues, et l'on peut compter avec assez de certitude qu'une vente se fera chez l'un ou l'autre d'entre eux vers la fin de juillet ou d'août, époque où la saison qui exerce une influence incroyable sur toutes les branches de l'industrie, va à sa fin. L'intérêt commun les engage à s'entendre et à convenir entre eux des jours de la vente, et l'urgence peut seule faire que deux ou trois ventes aient lieu le même jour.

Comme la plupart des industriels, ces messieurs ont aussi leurs

(1) Extrait et traduit du *Morgenblatt für gebildete Leser.*

spécialités. Evans occupe incontestablement la première place que tenait déjà son père, connu dans le monde littéraire comme éditeur d'une collection de ballades anglaises qui remplissent plusieurs des lacunes laissées par Percy. Comme celui de son père, son marteau a obtenu le privilége de présider à la dispersion des précieuses bibliothèques des nobles pairs et des opulents bourgeois, et ses connaissances en bibliographie sont devenues presque proverbiales à Londres. Après lui vient immédiatement Gotheby, auquel l'aristocratie, tant celle d'argent que celle de naissance, accorde la préférence lorsqu'il est question de vendre avec les livres, des antiquités, des monnaies, des gravures, des curiosités littéraires et autres objets de cette nature. Les trois autres se partagent les ventes dont ils sont chargés par la classe moyenne, sans en être moins estimés pour cela.

Les fonctions d'un crieur public de livres à Londres exigent des talents variés qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder. La nature doit l'avoir doué d'une excellente vue et d'un regard pénétrant, tant au physique qu'au moral, et il faut que par un travail infatigable il se soit acquis une foule de connaissances. D'un coup d'œil il doit reconnaître l'amateur sur qui les mots *a tall copy*, un exemplaire en grand papier, produisent un effet électrique, celui qui ne peut résister à l'expression *an unctil copy*, un exemplaire non découpé, celui auquel la remarque *first édition*, première édition, fait monter le sang au cœur ou chez lequel la désignation hautement prononcée *bound of Lewis*, reliure de Lewis, retentit comme un écho. Chaque vendeur de livres a sans cesse à la bouche les mots *a priseable copy*, *a pic-nic copy*, *a sweetly coated-volume*, *a glorious black-letter*, et il n'est pas difficile d'apprendre par cœur tous les termes et toutes les formules sacramentelles de ces messieurs. Mais s'en servir au juste moment et attacher un œil attentif sur celui qui doit les entendre, c'est là ce qui exige du tact et une profonde connaissance de l'homme. Avec cette activité physique, il faut avoir sans cesse l'œil au guet pour apercevoir celui qui fait un signe de tête ou veut enchérir de cette manière, dans le coin à droite, dans le coin à gauche, devant le siége du vendeur, sur les bancs devant la longue table, au fond le plus reculé de la salle ou à la porte d'entrée la plus éloignée. Un léger signe de tête signifie un demi shelling, un signe de tête plus prononcé un shelling entier; un sou-

rire du vendeur encourage l'un, un froncement de sourcil anime un autre, un mouvement d'épaule excite un troisième, et le vendeur doit pouvoir à l'instant même deviner chez chaque acheteur lequel de ces moyens exerce le plus de pouvoir sur son organisation. Il doit pénétrer chacun des assistants, lire ses pensées dans son âme et l'aider à traduire ces pensées en action; il ne faut pas toujours avoir du génie pour écrire un livre, mais il n'est donné qu'au génie de vendre à Londres des livres à l'encan, et, pour ce motif, le marteau d'un vendeur public est, à mon avis, bien digne d'occuper une place égale avec la plume de l'écrivain.

Quelques heures avant la vente le local est ouvert pour l'inspection des livres. Là déjà il y a du plaisir à observer le manége des amateurs, à voir comme ils se tiennent, tantôt sérieux et tantôt souriant, devant la table et les rayons sur lesquels sont exposés les livres, le catalogue et un crayon à la main, prenant et feuilletant un volume, puis le rejetant d'un air de mépris, mais ayant soin d'en marquer le numéro dans le catalogue par un gros trait, de regarder ensuite à droite et à gauche pour voir si personne ne les a observés, et de toiser d'un œil défiant tous ceux qui avancent la main vers le même livre. Beaucoup de personnes quittent la salle dès que le crieur a pris place. Ce ne sont pas toujours ceux qui n'ont rien trouvé à leur goût, mais au contraire les amateurs qui se connaissent et se défient d'eux-mêmes; ils savent, le plus souvent par une expérience chèrement acquise, combien il est difficile en général, combien il leur est impossible à eux en particulier de garder la mesure en enchérissant. Qu'un homme dont la mine ou dont l'air triomphant vous déplaît, vienne enchérir d'un shelling sur le prix auquel vous vouliez vous arrêter, vous enchèreriez involontairement sur lui d'un second shelling. S'il cède maintenant ou que vous soyez assez prudent pour vous arrêter vous-même, vous n'aurez dans le premier cas qu'à regretter la perte de deux shellings, et dans le second, vous pourrez vous féliciter du pouvoir que vous avez eu sur votre esprit. Mais alors aussi vous n'appartenez pas à la classe des amateurs passionnés qui ont raison de se défier d'eux-mêmes. Chez ces derniers la hausse de chaque shelling attise la flamme du désir; une enchère attend à peine l'autre, jusqu'à ce qu'enfin le vainqueur ait lieu de se repentir de sa victoire. L'amateur de cette espèce, que l'expérience a enfin rendu circonspect, limite ses prix, charge de ses commissions le com-

mis du vendeur ou un ami, et quitte la salle; il y a même des bouquinistes, de ceux qui sont connus sous la désignation de *second-hand-booksellers*, dont le métier n'a pas encore suffisamment calmé le sang et qui, pour ce motif, se font représenter aux ventes par leurs garçons-commissionnaires, souvent d'excellents représentants qui savent mesurer leurs enchères avec une sagacité qu'on n'attendrait guère d'enfants de douze à quatorze ans, et qui ont fréquemment réduit au désespoir bien des amateurs âgés et des adversaires de haut rang.

En général, il ne se passe pas d'année qu'il n'y ait au moins une vente de livres qui attire l'attention de tous les bibliophiles de Londres. En 1842, ce fut le cas avec la bibliothèque du marquis de Wellesley, laquelle passait pour contenir la meilleure collection d'auteurs grecs et latins de toute l'Angleterre. Beaucoup de ces ouvrages furent vendus dix ou douze fois le prix de libraire, à cause des notes dont les avait chargées leur propriétaire. Mais le prix le plus énorme fut payé pour une brochure sur la dernière guerre dans les Indes Orientales, uniquement parce que ce pamphlet, fort insignifiant par lui-même, contenait deux ou trois remarques écrites de la main du marquis, au sujet de quelques événements qui eurent lieu, dans ces contrées, pendant qu'il en était gouverneur général. Ce pamphlet, de la valeur d'un franc, fut poussé jusqu'au delà de onze cents francs. L'année dernière, la perle, *le lion* des ventes de livres fut celle de la bibliothèque du lord Berwick, extraordinairement riche en ouvrages héraldiques, en manuscrits et en autographes. La circonstance seule que parmi ces derniers se trouvait la signature de Shakespeare, apposée au bas d'un titre relatif à sa maison de Blackfriars, mit en émoi tous les amateurs de ces sortes de curiosités, car, comme on sait, il n'existe que quatre signatures connues de ce grand poëte dramatique.

Lorsque Évans éléva le précieux papier, la vaste salle pouvait à peine contenir les nombreux curieux et amateurs, et l'adjudicateur lui-même n'osa pas interrompre le silence qui régna soudain. A la fin, il commença la vente après un court préambule. Au bout de cinq minutes d'enchères qui se succédèrent rapidement, la mise à prix monta à cent guinées. Cette somme parut le terme auquel la plupart s'étaient arrêtés. Des fronts ridés, des lèvres contractées et des regards abattus accusaient une illusion douloureusement évanouie, ou un combat intérieur entre la résolution de s'arrêter ou d'aller

plus loin. L'offre suivante se fit attendre longtemps. Les amateurs perdirent la voix les uns après les autres : plus l'émotion devenait forte, et plus Évans mettait de solennité à proclamer les enchères, et quand il eut crié pour la troisième fois *cent et cinquante-cinq guinées*, et qu'il inclina le marteau, toutes les respirations s'arrêtèrent. Ce ne fut que lorsque le marteau tomba et que l'adjudicateur prononça en même temps d'une voix sourde le mot *gone!* que le silence fut rompu et que des statues redevinrent hommes. La victoire était restée à la bibliothèque de la cité.

Bien qu'à cette occasion et dans d'autres occasions semblables, on ne puisse se plaindre du défaut d'amateurs ou d'argent, les adjudicateurs assurent néanmoins qu'une décadence de la bibliomanie se manifeste sensiblement depuis les vingt dernières années, et que cette passion fut à son apogée au mois de mai 1812, lorsque Évans fit son début par la vente de la bibliothèque du duc de Roxburgh. Cette vente dura 42 jours. Parmi les nombreuses curiosités de cette précieuse collection, se trouvait le Décaméron de Boccace, imprimé par Valdafer à Venise, en 1471, et le seul exemplaire complet qui existe de cette édition. Évans fit précéder l'adjudication de ce livre d'un discours qu'il avait composé lui-même et appris de mémoire, et que plus tard le docteur Dibdin a publié comme un modèle de rhétorique, dans son ouvrage sur la littérature anglaise. A la tête des amateurs pour le rare bouquin, se trouvèrent en personne trois puissants seigneurs, le duc de Devonshire, le comte Spencer et le duc de Malborough, alors marquis de Blandford. Les enchères montèrent promptement à cinq cents guinées. « Jusque-là, écrit Dibdin, qui appelle cette vente entière une *action* à jamais mémorable, il n'y avait pas à douter qu'on ne se fût contenté de plaisanter. Mais maintenant les susdits combattants engagèrent une bataille en règle, résolus, chacun, de déployer toutes leurs forces et de ne céder qu'à la dernière extrémité. » Mille guinées, dit le comte Spencer « et dix, » ajouta le marquis. On aurait pu entendre la chute d'une aiguille, tous les regards étaient fixés sur les combattants, toutes les haleines étaient en suspens, toutes les épées étaient remises paisiblement dans leurs fourreaux. Attention! Voici que les champions s'entretiennent ensemble, maintenant ils font un pari, tout cela sans faire paraître la moindre émotion et sans la moindre idée de reculer

l'un devant l'autre. « Deux mille livres, s'écria le marquis. » A un pareil défi, on crut s'apercevoir que le comte Spencer, comme un général prudent, voulut s'arrêter pour ne pas verser inutilement le sang, et dissiper en pure perte ses munitions de guerre. Mais le quart d'une minute ne s'était pas encore écoulée, que l'on vit lord Althorp, s'avancer vers lui d'un pas précipité, comme s'il venait offrir à son père une lance fraîche pour recommencer le combat. Le père et le fils se parlèrent à voix basse. Aussitôt le comte Spencer cria « deux mille deux cents livres. » Un fluide électrique fit trembler toute l'assemblée. « Et dix, ajouta flegmatiquement le marquis. » Cette parole mit fin au combat. Évans crut de son devoir d'attendre longtemps avant de laisser tomber le marteau, ou pour mieux dire, l'instrument d'ivoire resta suspendu dans l'air comme s'il avait été retenu par un pouvoir magique. Les spectateurs n'étaient pas encore revenus de leur surprise et de leur stupéfaction, lorsque sa chute annonça le terme de cette mémorable lutte bibliomanique, et retentit jusqu'aux extrémités de l'Italie; elle fut entendue dans les bibliothèques de Rome, de Milan et de Venise. Boccace lui-même se réveilla de son sommeil de cinq siècles et Van Praet s'élança, mais en vain, au milieu des trésors littéraires de la bibliothèque du roi à Paris, pour y chercher un exemplaire du célèbre Boccace de Valdafer. Des applaudissements unanimes accueillirent le triomphe du marquis, qui tendit la main au comte Spencer en lui disant, « nous restons amis n'est-ce pas, en dépit de ce qui vient de se passer? » « Sans doute, répondit le comte, et je demeure en outre votre débiteur, » « comme moi le vôtre, répliqua le marquis, nous nous faisons ainsi les créanciers l'un de l'autre. » Il annonça alors que son intention avait été de pousser jusqu'à cinq mille livres (125,000 fr.), vu qu'il manquait cinq feuillets à l'exemplaire de la même édition qu'il possédait. « On peut donc dire, ajouta le comte Spencer, qu'on a payé 2,260 livres sterlings pour cinq pages d'un livre (1). »

(1) A la mort de lord Spencer, le Boccace de Valdafer, ne fut vendu que pour la somme d'environ 19,000 francs; un professeur de l'université de Gand, qui assista à la vente des livres du pape Léon XII, nous a assuré qu'un exemplaire du même ouvrage y fut adjugé au prix de onze scudi (33 francs)!

Dans les salles de ventes de meubles on rencontre souvent des livres, parfois rares et d'un grand prix, mais qui la plupart du temps sont des ouvrages de rebut; quelques antiquaires du premier rang et des amateurs de raretés ne manquent pas de se rendre à ces ventes, cependant la majorité de l'assemblée se compose de petits bouquinistes qui étalent en plein vent et qui sont connus sous le nom de *stall-keepers*. Pour faire plus promptement table nette, en terme de marchand, on vend ordinairement deux, trois ouvrages à la fois, même plus, et si leurs auteurs voyaient à quel vil prix y sont fréquemment adjugées les productions de leur génie, ils auraient plus d'un motif de faire des monologues à la Hamlet sur « chaque mépris dont le méchant couvre le mérite. » On peut acquérir parfois dans ces ventes de très-beaux livres à un prix très-modique; mais il faut un certain courage et un sang froid qui n'est pas donné à tout le monde, pour oser y faire concurrence avec les *stall-keepers*. Celui qui n'appartient pas à leur métier et qui risque une enchère, s'attire aussitôt tous les regards et passe pour un intrus contre lequel la ligue se lève soudainement, prête à lui livrer combat. Dès qu'un concurrent étranger se présente, ils laissent tout au plus passer sans y faire attention le premier *sixpence* qu'il a hasardé sur leur mise; le second est suivi du rire de quelques-uns d'entre eux; le troisième est accueilli par un éclat universel; au quatrième on applaudit, au cinquième on crie bravo; le sixième est salué du *cheers* que des anglais grossiers sont seuls capables de produire. Alors le patient commissaire-priseur pourra bien faire une mine sévère et secouer la tête, mais que le bruit aille même jusqu'à couvrir la voix des crieurs et des enchérisseurs, il ne se hasardera pas à dire plus que ces mots *realty*, *gentlemen* ou *time presses*. Si l'adversaire, à l'occasion duquel se fait tout ce vacarme, a assez d'énergie et de tête pour braver l'orage, il peut être certain de recevoir un surnom ordinairement emprunté à son extérieur. S'il porte des moustaches, on l'appellera peut-être *master whiskers*; a-t-il des lunettes? on l'honorera de l'épithète de *master spectacles;* a-t-il le chef couvert d'un chapeau à larges bords? ce sera *master broadbrins*. Ce n'est pas tout encore. La victime supporte-t-elle avec un sang froid imperturbable les railleries et les insultes, si on lui accorde par hasard un instant de répit, un méchant stall-keeper profitera de ce moment de silence pour l'aller

prier de vouloir bien avoir la complaisance de régaler la société de quelque chanson, telle que « Marborough s'en va-t-en guerre, » ou « C'étaient des jours heureux pour moi » chanson très-connue en Angleterre. Met-on sur table une partie de bouquins dont personne ne veut, un autre s'écriera « *master whiskers* ne fera-t-il pas quelque offre? »

De pareilles espiègleries se renouvellent de cent manières différentes et obligent souvent celui qui en est le plastron à quitter la salle. Mais dans ce dernier cas il fera très-bien de n'y reparaître de quelques semaines, car s'il s'y présente et qu'il vienne à être reconnu, et les bouquinistes de Londres ont une mémoire admirable, il risque de payer chèrement sa fuite. Celui au contraire qui ne s'alarme pas de toutes ces éruptions humoristiques, qui rit avec les rieurs et réprime toute marque de mauvaise humeur, celui-là peut arriver à voir les stall-keepers lui tendre une main amicale les uns après les autres, et sa présence et ses enchères ne plus éprouver aucun obstacle.

La mode, cette reine du monde, étend aussi son sceptre sur les livres. Depuis le commencement de ce siècle le goût pour les classiques grecs et latins a sensiblement diminué en Angleterre, et celui qu'on a pris pour les pères de l'église et pour tous les ouvrages d'histoire ecclésiastique, écrits dans un sens exclusif, s'est accru dans la même proportion. Saint Chrysostôme pèse aujourd'hui tout autant que Démosthènes, saint Augustin est devenu incontestablement un plus grand potentat qu'Auguste, et les temps sont passés où l'on donnait mille livres sterlings pour un Tite-Live sur parchemin. On recherche aussi beaucoup les curiosités héraldiques, les vieilles chroniques anglaises et toute la littérature de la *gaie-science*. Les chants des troubadours et des anciens ménestrels provençaux n'ont probablement pas joui dans les cours, où ils retentirent d'abord, d'une plus haute estime qu'aujourd'hui dans les ventes de Londres. Par contre les poëtes italiens, à l'exception du Dante et du Tasse, ont beaucoup décliné dans la faveur publique, et un pareil sort est échu aux *grands* d'Espagne.

Sch.

Observation sur un passage de la chronique de De Klerk que Des Roches a voulu appliquer à l'origine de l'imprimerie.

A propos d'un passage de la chronique métrique de De Klerk, que Des Roches voulait appliquer à l'invention de l'imprimerie, il a été question à plusieurs reprises, dans les *Bulletins de l'académie*, du mot *stampien*. M. Willems, savant éditeur de De Klerk, a fort bien expliqué ce terme, dans le lieu où il est placé, par une espèce particulière de chansons ou d'airs de danse (1). Or, cette explication se trouve confirmée par celui-là même qui avait fourni à Des Roches les principaux éléments de son mémoire; c'est-à-dire par M. F.-J.-J. Mols (2). Lorsque ce mémoire fut imprimé, l'auteur le communiqua à M. Mols, qui y fit des remarques restées manuscrites, et qui sont conservées à la bibliothèque royale sous le n° 13,963.

A la page 529 du tome Ier du *Recueil de l'ancienne académie de Bruxelles*, Des Roches demande : *Louis* (Van Vaelbeke) *a-t-il imprimé d'abord des figures sans lettres ou des lettres sans figures?* et M. Mols écrit en note : *Non, monsieur, il a fait de* (des) *chansons.*

Un peu plus haut, sur la page 526, il s'exprime ainsi :

« Je crains fort que le mot *stampien* n'ait une double signification, car voici un passage remarquable que j'ai trouvé dans l'*Histoire littéraire des troubadours*, Paris, 1174, 2 vol.; c'est au 1er tom., page 283 :

» A la cour du marquis Boniface (de Montferrat), arrivèrent deux jongleurs de France, qui jouaient parfaitement du violon (vers 1204 ou quelque temps auparavant). Un jour qu'ils exécutèrent une *stampide*, dont tout le monde fut enchanté, *Vaquieras* (autre troubadour), loin de partager le plaisir commun, demeurait plongé dans la tristesse.

» Qu'avez-vous, seigneur Rambaud (nom de Vaquieras) lui dit Boniface? Pourquoi ne pas vous réjouir à entendre de si beaux airs et à voir une aussi belle dame qu'est ma sœur, la plus brave du monde et qui vous a retenu pour son serviteur? — Je n'ai pas sujet d'être joyeux, répondit-il sèchement. Le marquis en savait la raison.

(1) *Bull. de l'ac.*, IV, 240, éd. de De Klerk, par M. Willems, 1, 436, notes.
(2) Voy. plus haut, pp. 72-88.

Résolu de lui rendre le repos et la joie, il dit à sa sœur : — En considération de moi et de toute la compagnie, je veux que vous daigniez prier Rambaud de s'égayer pour l'amour de vous, de se réjouir et de chanter comme il faisait auparavant.

» Vaquieras, docile aux ordres de sa maîtresse, composa une chanson qu'elle lui avait demandée. Les couplets en sont de dix-huit vers, dont plusieurs de deux syllabes, et qui riment tous, excepté trois, en *e* muet. On lui donne le nom de *stampide*, dont il ne reste que cet exemple. »

Voilà donc, ajoute M. Mols, le mot de stampide (*stampien*) pris pour une chanson et non pas pour une impression ; de sorte qu'il est très-probable que notre Louis Van Vaelbeke aura été un troubadour (trouvère) et jongleur tout ensemble, qui le premier aura introduit parmi nous cette sorte de poésie qu'on appelait *stampide* en français et *stampien* en flamand. Il est surprenant que M. Raynouard, qui a dressé la poétique des troubadours, ait omis cette forme.

Ces vers, chantés sur un haut ton, obligeaient le chanteur, qui s'accompagnait lui-même, à marquer fortement la mesure. Kilianus, au mot *stampien*, l'explique par *supplodere, insultare*. De tout cela il résulte que cette espèce de chanson aura été appelée *stampide*, parce qu'elle se chantait sur un air fort vif, et dont la mesure était fortement marquée. Nos danses anglaises et allemandes peuvent fournir une idée de ces airs *stampides*.

Le fonds de ces remarques fait certainement honneur à la sagacité et au savoir de M. Mols. De Rg.

Sur deux éditions flamandes de la Somme rurale.

On sait à combien de discussions a donné lieu la date fautive de 1472, que porte l'édition du *Tondalus Visioen*, d'Anvers. Voici une autre erreur typographique, moins importante à la vérité, mais qui mérite cependant d'être relevée.

Il s'agit d'une des éditions flamandes de la *Somme rurale*, qui, dans tous les catalogues, et même dans le bulletin du *Bibliophile Belge*,

p. 83, a été indiquée par feu M. Mols, comme étant de l'année 1500, tandis qu'en réalité elle n'est que de 1520.

Voici le titre de ce livre :

Jan Bottelgier heeft
dit boeck gemaect

Geheeten Somme ruyrael. Sprekēde van allen rechten. Ghecorrigeert bi eenen experten practizyn advocaet in den hoghen raet des coninc̄s vā Castilien, Garnaten, rc. te Mechelen residerende.

Ce titre est imprimé un rouge et noir et porte une grande vignette imprimée en noir.

Le volume, qui est in-folio, a CCXLIIII feuillets, marqués d'un seul côté, plus 6 feuillets de table non chiffrés.

En voici le *colophon* (1).

Ende hier mede soe eyndet dit tegen
woordighe boeck geheeten Som
me ruyrael. Dat welcke ghe
prent is Thantwerpen
in dē iare MCCC
CC ēn den xvii
dach iunii
By mi Claes de Grave
in onser liever vrou-
wen pant.

On voit qu'il y a une omission dans l'indication de l'année, et qu'il manque quelque chose après le chiffre MCCCCC. *ēn*. Il aurait fallu MCCCCC *ēn* XX et cette édition de la *Somme rurale* au lieu d'être de 1500 n'est réellement que de 1520.

En effet, on lit une autre souscription après la table, qui sert à rectifier celle qui se trouve à la fin du volume. La voici :

(1) Ce mot, dont les bibliographes anglais se servent pour indiquer les souscriptions qui se trouvent à la fin des anciennes éditions, mérite, nous paraît il d'être adopté plus généralement.

Cum gratia r privilegio regis hyspanie
In t iaer Ons Heren MCCCC ēn XX den
xxvii dach iunii.

A propos des éditions flamandes de la *Somme rurale,* voici le titre d'une autre :

Jan Bottelgier heeft
dit boeck gemaect
En is gheheeten Summe ruyrael, spre-
kende van allen rechten ghecorrigeert
by eenen experten practizyn advocaet in den hooghen raet
des conincx van Castilien, Garnaten, tc. te
Mechelen residerende.

Ce titre, qui est imprimé en rouge et noir, surmonte une grande vignette.

Cette édition, qui est également in-folio, a CCCLX feuillets, plus le titre et deux feuillets au commencement et trois feuillets de table à la fin.

Voici la souscription qui termine le livre :

Hier is voleyndt dit tegenwoordighe boeck, ge-
heeten Summe rurael. Ēn is oversien bi meestre
Jasper de Mera, capellaen tot Onser Liever vrou-
wen binnen Antwerpen, Toegelaten correctoor
der keyserliker Maiesteyt. Gheprēt Thantwerpē
binnen die Camerpoorte in den Mol, by dye
weduwe van Henrick Peeterssen van
Middelburch. Int iaer Ons Hee-
ren MCCCCC ende L.
By consente van den Hove, ghegheven tot Bruessele, den
x dach van mey, int iaer ons Heerē MCCCCC
ende XLIX geteekēt biden secretaris
Philips de Lens.

Outre les éditions de 1520 et de 1550, qui font partie de ma bibliothèque, il en existe encore d'autres (1). C.-P. S.

(1) Le catalogue de Hoeufft, pag. 9, n° 117, indique une autre édition in-fol. faite à Anvers chez Claes de Grave en 1529.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES.

Le prince de Ligne. — Le comte de Fortsas.

M. L. H., en traitant de l'imprimerie de Bel-Œil (1), cite un article inséré par M. Voisin dans le *Messager des sciences historiques*, et où ce bibliographe révoque en doute l'assertion de M. A. Dinaux, relativement à l'existence d'une seconde imprimerie que le prince possédait dans son hôtel à Bruxelles.

Les recherches que nous avons faites depuis, nous ont prouvé que M. A. Dinaux avait eu raison. Nous tenons en effet de la bouche même de M. Hayez, que son grand-père maternel, M. Piot, avait été chargé de la formation et de la direction de cette imprimerie, établie dans la vaste habitation, autrefois l'hôtel d'Espinoi, que le prince occupait près de Ste-Gudule, dans la rue qui porte encore son nom. M. Hayez nous a montré les encadrements qui servirent à l'impression du *Coup d'œil sur Bel-Œil*.

Ces deux presses ne chômaient pas et suffisaient à peine à l'activité du prince, qui a imprimé autant qu'un bénédictin ; art militaire, philosophie, histoire, littérature, prose, vers, graves réflexions, facéties, il passait d'un sujet à l'autre avec le laisser-aller d'une conversation souvent familière, quelquefois soutenue. Dans ses bonnes pages, et il en a beaucoup de charmantes, il offre un modèle exquis de ce qu'on a appelé le style parlé. On reconnaît à la fois le militaire, le grand seigneur, le courtisan et l'homme d'esprit. Jusque dans ces pages il y a bien des négligences qui semblent cherchées, il y a surtout de nombreuses fautes de goût, mais la verve, le feu, la grâce cavalière, la pétulance de cape et d'épée, la saillie, mille traits heureux rachètent ces défauts, et je ne suis pas étonné que Madame de Staël, dont la manière était ordinairement solennelle et sérieuse, n'ait pu résister à l'attrait de ce ton facile, de ce naturel enjoué, de cette fierté polie, de cette familiarité noble, de cette

(1) Pages 117-121.

insouciance de la supériorité, aussi éloignée de la modestie que du dédain et de l'impertinence; de cette ironie enfin élégante et légère, qualités mêlées qui sont dans le sang et dont le cercle empesé du banquier idéologue Necker et la calviniste Génève, toujours un peu gourmée, n'avaient pu lui donner une idée.

Malgré les extraits de l'auteur de *Corinne*, du chevalier de Propiac et de l'éditeur des *mélanges*, un choix des œuvres du prince de Ligne est encore à faire. Il faudrait en écarter impitoyablement tous ses vers, et, sans être prude, ces *grivoiseries* qui sentaient le hussard et les derniers jours de Louis XV.

C'est à ces joyeusetés, trop communes dans les écrits d'un homme de si haute compagnie, que songeait l'adroit mystificateur qui, dans un jour de désœuvrement, créa le comte de Fortsas à son image (1). M. Voisin se laissa prendre à cette ingénieuse tromperie, qui réjouit si fort Nodier; et quels sont ceux qui n'y furent pas pris? L'article transcrit par M. L. H. était plus long, mais lorsque M. Voisin connut la vérité, il se hâta d'en retrancher certains passages que nous reproduisons, d'après une épreuve placée sous nos yeux, et qu'il oublia de détruire, malgré sa prétention de n'avoir point partagé la crédulité générale.

Voici comment s'exprimait M. Voisin :

« L'existence du livre le plus curieux des presses de Bel-Œil, vient » de nous être révélée par le catalogue du comte de Fortsas (2), de » cet Érostrate de la bibliomonie, qui brûlait ou du moins expulsait » des rayons de sa bibliothèque, tout livre dont il parvenait à dé-

(1) *Annuaire de la bibl. royale pour* 1841, pages 269-276.

(2) Note de M. Voisin. *Catalogue d'une très-riche, mais peu nombreuse collection de livres, provenant de la bibliothèque de feu M. le comte J.-A.-N. de Fortsas, dont la vente se fera à Binche, le* 10 *août* 1840. Mons, Em. Hoyois, in-8°, pp. 12, avec une courte notice biographique. — Jean-Népomucène-Auguste Pichauld, comte de Fortsas, fut le bibliomane le plus exclusif et le plus fanatique, s'il est permis d'accoler cette épithète à la passion des livres rares, ordinairement si innocente, que les Pays-Bas aient produit. Né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche, en Hainaut, il est décédé, dit sa notice, au lieu même de sa naissance, dans la chambre où il avait reçu le jour 69 ans auparavant, le 1er septembre 1839. Sa fin fut accélérée par la publication des *Nouvelles recherches* de Brunet, qui lui fit *perdre* d'un coup le tiers de sa chère bibliothèque.

» couvrir un second exemplaire, indiqué par les bibliographes.
» Voici l'intitulé de cette singulière production, portée sous le n° 48 :

» *Mes campagnes aux Pays-Bas, avec la liste, jour par jour, des*
» *forteresses que j'ai enlevées à l'arme blanche.*

» *Imprimé par moi seul, pour moi seul, à un seul exemplaire, et*
» *pour cause.*

» *A. B., de l'imprimerie du P. Ch. De — .*

» Sans année, in-8°, 202 pp., relié en chagrin vert, avec fermoir
» à clef d'argent doré.

» C'est une liste fort curieuse, dit le catalogue, des bonnes for-
» tunes du prince. Le maréchal de Richelieu lui avait sans doute
» donné l'idée de ce piquant inventaire.

» Ainsi voilà bien, de compte fait, *sept* ouvrages formant *neuf* vo-
» lumes, dus aux presses particulières d'un prince, etc. »

M. Voisin fut dupe avec quantité d'honnêtes gens, d'une plaisanterie prolongée avec un art infini. Il eut ensuite le tort de rougir de sa candeur, lui que des personnes malicieuses appelaient l'*enfant de chœur* de la bibliographie.

Eh! mon Dieu, je le répète, le comte de Fortsas fit illusion à tout le monde. Le petit-fils du prince de Ligne s'empressa de donner des ordres pour qu'on achetât à tout prix des mémoires qui pouvaient compromettre les grands-mères de la plupart de nos belles dames. Un homme grave, consulté sur le catalogue, assura que la moitié au moins des articles n'était pas *unique*, et qu'il en possédait plusieurs dans sa bibliothèque. D'autres donnèrent des preuves non moins singulières de confiance ou de prévention.

On causait du comte de Fortsas dans un salon. Mais quel est donc ce comte dont je n'avais jamais ouï parler, dit un riche propriétaire du Hainaut, qui appartient à l'aristocratie. — Comment, reprit le chevalier de **, qui passe pour être fort sur l'héraldique, le comte de Fortsas est un très-bon gentilhomme, auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Son château est à droite, sur la route de Binche, on en voit poindre les tourelles à travers une touffe de peupliers; j'ai autrefois chassé chez lui et je regrette de l'avoir négligé.

Mais voici bien une autre histoire.

Le libraire Castiau, de Lille, s'était promis de faire des acquisitions avantageuses à la vente du comte de Fortsas; il y avait surtout

un ouvrage qui se rattachait à la révolution belge de 1830, et qui était indiqué comme sortant de l'imprimerie du sieur Casterman. En passant par Tournay, il se rend chez ce dernier et lui demande des renseignements sur le volume qu'il convoitait. — Je ne me souviens pas bien de la chose, dit M. Casterman, trop d'années ont passé là dessus pour que j'aie la mémoire assez nette, mais je vais faire venir mon chef d'atelier, qui sait sur le bout du doigt tout ce qui s'est fait chez moi. — Le chef d'atelier arrive; il se remet parfaitement qu'en 1829 on a imprimé chez son patron un livre intitulé :

Causes qui doivent infailliblement amener la dissolution du royaume des Pays-Bas, tel que l'ont fait les traités de 1814 *et* 1815, in-8° de 89 pages (n° 142.)

Interrogé sur l'auteur, il répond sans hésiter que c'était M. Ch. Lecocq. Inutile de remarquer que le livre n'a jamais existé.

Il est aussi fabuleux que les *Campagnes aux Pays-Bas* du prince de Ligne. De Rg.

Des marques et devises mises à leurs livres par un grand nombre d'amateurs.

Si, pour traiter ce sujet d'une manière complète et *humanitaire*, on remontait *au déluge*, et, ce qui vaut mieux encore, *avant la naissance du monde*, on verrait que de tous temps les nations et les individus ont adopté, pour se faire reconnaître, des signes, des images, des symboles : delà les enseignes, les armoiries, les emblèmes et devises.

La chevalerie répandit l'usage des devises : au moyen âge elles se bornaient en général à quelques paroles énergiques, à une espèce de mot d'ordre, à un cri de ralliement propre à être répété au milieu des batailles ou des tournois (1). Les trouvères et les écrivains avaient aussi les leurs, et tout le monde se souvient du gémissement mélancolique d'Olivier de la Marche : *tant a souffert!*

A la renaissance des lettres, la philosophie scolastique, l'envahissement du bel esprit, furent cause que l'on raffina sur les devises. Elles devinrent des expressions compliquées, composées d'un *corps*, image sensible, et d'une *âme*, pensée, légende qui s'y rapportaient.

(1) V. notre *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or.*

Beaucoup se réduisirent à de purs *concetti*. Le vent soufflait du Midi de l'Europe.

La devise eut alors ses lois, ses règles, sa théorie, et des savants dissertèrent sérieusement et pesamment sur ce sujet, qui semblait demander une imagination souriante et une plume légère.

Jérôme Ruscelli, Andr. Alciat, Scipion Ammirato, Alexandre Farra, Barthélemi Taegio, Lucas Contile, Jean-André Palazzi, Alexandre Vandini, Scipion Bargagli, Ach. Bocchius, J.-J. Boissard, le jésuite Menestrier, plus occupé d'héraldique que de théologie, ont desserré à cette occasion des volumes (1).

L'Italie donnait encore ici le ton; c'était à peu près l'époque où Charles-Quint ne croyait pas trop payer Louis Marliano du *plus oultre* et des colonnes d'Hercule, en le faisant évêque.

Le principal mérite de la devise est la simplicité et la clarté : si elle ne doit point tomber dans la trivialité, il faut éviter aussi qu'elle ne devienne une énigme indéchiffrable. Une devise est ordinairement une déclaration de principes, un trait de caractère qu'on désire mettre en saillie; une pensée habituelle, un sentiment qui domine, une preuve de bon ou de mauvais goût; c'est aussi bien souvent une prétention, l'affectation d'une qualité, d'une tendance, d'une inclination dont on voudrait persuader les autres, et dont justement l'on manque le plus. De sorte que la devise peint les personnes à la fois par la vérité et par le mensonge.

Dans tous les cas le *corps* doit parler aux yeux et l'*âme* achever le sens au moyen d'un tour vif, saisissant et concis. La recherche et l'afféterie y sont d'autant plus insupportables que rien ne peut en affaiblir l'effet. Les musiciens russes, qui n'exécutent jamais qu'une seule note, ne peuvent s'excuser de jouer faux.

Les marques personnelles, espèces de livrées du talent, furent employées par beaucoup d'artistes à qui elles servaient à remplacer leurs noms sur leurs impressions, leurs gravures, leurs tableaux, leurs statues.

Recueillir ces signes, ces monogrammes et les expliquer, est devenu un titre littéraire. Les Christ et les Brulliot, celui-ci surtout,

(1) V. les *Mémoires de l'abbé Marolles*, édit. de Goujet, I, 343, II, 103, 104, 105, 106, 113. Marmontel, *Dict. de littérat.*, au mot DEVISES; les *Mém. de mad. de Genlis*, etc.

ont dû à ce travail une réputation honorable. Dans la dernière édition de son *Manuel*, M. Brunet a reproduit quantité de ces marques d'imprimeurs sur lesquelles nous avions appelé l'attention.

Pourrait-on trouver superflu de faire pour les bibliophiles ce qu'on a fait pour les typographes?

N'y a-t-il rien à apprendre dans ces recherches? N'est-il pas de quelque intérêt de constater l'existence des anciennes bibliothèques, de pouvoir vérifier les éléments qui les composaient, d'être en mesure de suivre, dans ses pérégrinations, un livre rare? d'arracher à l'oubli les noms des hommes qui, par leur amour pour les livres, ont contribué à donner l'essor à la science et à la littérature?

Nous posons en fait qu'on écrirait facilement sur ce texte, je ne dis pas un simple mémoire, mais un ouvrage attachant, pourvu qu'on eût une étincelle de l'intelligence de Nodier, un peu du savoir de Brunet ou d'Ebert.

M. Voisin, au sixième volume du catalogue Van Hulthem, a effleuré cette matière.

Les indications qui suivent, et que nous pourrons étendre plus tard, ont pour but d'éveiller la sympathie des amateurs en faveur d'un sujet qui est encore neuf, en style romantique *encore vierge*. Ce n'est pas trop le vanter que de dire qu'il appartient à ce que le P. Menestrier appelle *la philosophie des images*.

Parmi les vignettes de bibliophiles, toutes sont loin de pouvoir être placées dans la même classe. Les unes sont des représentations directes, les autres des figures emblématiques, plusieurs forment de petits tableaux où l'art n'a pas dédaigné d'appliquer sa perfection.

Grand nombre de vignettes n'offrent que des armoiries, avec ou sans nom, avec ou sans légende.

Il en est qui n'ont qu'une légende et n'empruntent rien au dessin.

Nous allons en décrire de ces différentes espèces, en les rangeant sous les noms de leurs propriétaires, disposés par ordre alphabétique.

Alsace (*Thomas Philippe d'*), cardinal de Boussu (1), archevêque de Malines, celui-là même que le duc de St-Simon, dans ses mémoires, a traité avec tant de mépris (2).

Armoiries avec noms et titres.

(1) On a imprimé *Boussy*, tom. VI, p. 7, du *Cat. Van Hulthem.*

(2) *Mémoires*, Paris, 1843, in-12, tom. XXXIII, p. 184, 185, 186.

Azevedo (*Jos.-F.-A.-F. de*), armoiries gravées sur bois : ex libris Josephi-Felicis-Antonii-Francisci de Azevedo y Bernal.

Bavière (*Van*).

Une couronne d'olivier gravée sur bois. Au centre : ex bibliotheca C. Van Bavière, facult. juris acad. Bruxell. a secretis. Au bas : Franc et loyal.

Catal. rédigé par L.-P.-D. Gaudefroy, 1er vol., 1816.

Catalogue des livres saisis de Ch. Van Bavière, Bruxel., 1818, in-8°.

J'ai connu dans mon enfance cet excellent Van Bavière, qui était bien le plus paresseux de tous les suppôts de l'académie de Bruxelles, après son recteur, bien entendu. Les inscriptions, les examens, l'expédition des diplômes l'ennuyaient à la mort ; il ne prenait plaisir qu'aux bons dîners et aux ventes de livres. Là il recherchait de préférence les *paquets de hasard*, qu'on obtient pour quelques sous. Il comptait, en effet, sur la fortune, et avec sa méthode de dépécer des volumes pour en extraire les pages qui se rapportaient à certaines sujets favoris, il trouvait toujours dans le plus affreux fatras, de quoi se satisfaire.

Beauvois Raseau (*De*).

Armoiries soutenues par un ange et mal gravées, avec la devise : Sub umbra crescunt, par allusion aux fleurs de l'écu : D.-D.-P.-I.-B. de Beauvois Raseau, S. T. D. in acad. Lov.

Beaufort.

Armoiries. Marquis de Spontin.

Bisthoven (*De*).

Un jardin et sur des ruines : M. de Bisthoven.

Blye (*J.-A. de*), prêtre.

Armoiries : ex libris J.-A. De Blye, Pbtrs.

Borluut.

Armoiries : Groninghe Velt, Groninghe Velt.

Bosch (*Louis*).

Prêtre de l'Oratoire et curé de Tamise, dont le catalogue fut publié à Louvain, en 1765.

Il s'est fait représenter lui-même dans sa vignette, en face d'un crucifix, au milieu de ses livres, avec ce vers latin, en forme de légende :

In tali nunquam lassat venatio sylva.

Sur un des volumes qui sont à terre se lisent les initiales L. B. Gravé par L. Fruytiers.

Catal., Lov., 1765, in-8°.

Bournonville.

Armoiries drapées et ornées du collier de la Toison d'Or : ex libris ex^mi DD. Francisci de Bournonville.

Cano (*Ph.-Jos. de*).

Chanoine et doyen de l'église cathédrale d'Anvers, et dont le catalogue a paru en 1759.

Armoiries représentées tantôt droites, tantôt inclinées et tirées en bleu : Virtutis amore Cano.

Catal., Anvers, J. Grangé, 1759, in-8°.

Chasteler (*le marquis du*).

Armoiries gravées par H. Simon.

Le marquis du Chasteler possédait une belle bibliothèque, dont il avait confié le soin à un homme de mérite, Ph.-J. Baert, auquel j'ai consacré quelques lignes, mais insuffisantes, dans la *Biogr. univ.*, LVII, 47-48, et dans l'*Annuaire de l'acad.*, 1835, 92-93. M. Baert, qui fut aussi secrétaire du vicomte Edouard de Walkiers, devint plus tard conseiller de préfecture du département de la Dyle, et s'allia à la famille de La Serna Santander. Il a laissé plusieurs écrits; celui sur les campagnes de César en Belgique, a été mis au jour par M. Roulez en 1833.

CUYPERS.

Le comte François-Corneille-Ghislain de Cuypers, dont Verhoeven aimait à railler les prétentions nobiliaires, eut plusieurs vignettes. Les premières ont probablement servi à son père Jean-François-Daniel-Joseph, et à son grand-père Daniel-François Cuypers, neveu de Pascal et de Guillaume Cuypers, dont Paquot donne les notices biographiques, édit. in-fol., I, 654, 655, 656.

La plus ancienne, gravée par Jasp. Bouttats, représente en grand ses armoiries soutenues par deux léopards, avec la devise : JURE ET NON VI. *Une seconde offre les mêmes armoiries moins grandes, avec une légère variante dans la devise :* JURE NON VI. Robertus Whittehand fecit. *Une troisième reproduit en petit ces mêmes armoiries entourées de quatre écussons, pour les quartiers, avec la devise :* JE SOUTIENDRAI CUYPERS, et au bas : F.-C.-G. COMTE DE CUYPERS, SEIGNEUR DE RYMENAM, D'OPSTALLE, DE MUYSELWYCK, DE ZUTINGHEN, ETC., ETC.

Catal., Brux., 1802, in-8°.

DANES.

Armoiries soutenues par un ange avec la devise : ALTE ET SUBMISSE. Au bas : EX BIBLIOTHECA PETRI-LUDOVICI DANES, CASTELLANI, S. THEOL. DOCT. ET PROT. CATH. ECCL. YPRENSIS CANON. GRAD. AC POENITENT. SEMIN. EPISC. PRAESID., etc.

DE BRY.

L'aigle de l'empire français, gravée sur bois : BIBLIOTHÈQUE DE M. JEAN DE BRY.

DE JONGHE.

M. Th. De Jonghe, fils du dernier pensionnaire des États de Brabant, s'est formé une bibliothèque extrêmement précieuse pour l'histoire de la Belgique et la science héraldique. Connaisseur exercé, *dénicheur* heureux, collecteur infatigable, il a réuni quantité de ces pièces légères que le vent emporte comme les feuilles de la sybille; quand une main attentive ne vient pas les dérober à l'oubli. Les articles les moins importants de cette collection ne sont certainement pas les recueils manuscrits rédigés par M. De Jonghe lui-même. Ajou-

tons que s'il est peu de cabinets mieux fournis que le sien, il n'en est aucun dont l'accès soit plus facile et plus gracieux.

1. *Armoiries couronnées avec support :* FORTUNE NE VIEILLIT PAS. BIBLIOTHÈQUE DE TH. DE JONGHE.

2. *Armoiries plus petites, sans supports et sans couronne, mais avec casque et cimier :* BIBLIOTHÈQUE DE TH. DE JONGHE.

3. *Casque et cimier :* Ces trois vignettes sont lithographiées.

4. *Armoiries gravées sur cuivre sans supports, avec casque et cimier.* Cette vignette est celle du père de M. De Jonghe.

DE VROE.

Une minerve appuyée sur un cartouche placé sur des livres, et dans lequel est inscrit le nom du propriétaire.

DRAECK (*De*).

Armoiries : Monogramme formé des lettres Z C et D entre deux S.

FOPPENS (*Jean-François*).

Un ange soutenant un écusson armorié, avec son nom et cette légende : QUOD VIS VIDERI ESTO.

Catalogue. Mechl. 1761, in-8°.

GOTTIGNIES.

Armoiries : MESSIRE LANCELOT-IGNACE-JOSEPH BARON DE GOTTIGNIES.

Catalogue. Brux., 1749, in-8°.

HULTHEM (*Ch. Van*).

Cet amateur avait fait graver, pour placer en tête de ses livres, cinq vignettes que M. Voisin a exactement décrites, pp. 63-64 de sa notice biographique. La première, qui est aussi la plus belle, fut gravée en 1806 par E. de Ghendt, de St-Nicolas, d'après le dessin de B. Duvivier, de Bruges; *elle représente l'Étude, dans un cabinet de travail, orné de tous les attributs des diverses connaissances humaines, avec cette épigraphe :* OMNES ARTES, QUÆ AD HUMANITATEM PERTINENT, HABENT COMMUNE QUODDAM VINCULUM. (CIC.)

M. V.-H. paya cette vignette soixante louis.

La seconde, gravée par A. Cardon, de Bruxelles, d'après A. Lens, d'Anvers, nous montre *Minerve assise, tenant d'une main une palme et de l'autre une couronne. On lit au-dessous :* SECONDAS (secundas) RES ORNAT, ADVERSIS PERFUGIUM AC SOLATIUM PRAEBET.

Dans la troisième vignette il a choisi pour emblème *une bibliothèque, au milieu de laquelle domine le buste d'Erasme*, dont il était un des admirateurs les plus fervents; elle a été gravée par Jouvenel, de Gand, d'après le dessin de l'architecte J.-T. Suys, de Nieuport, et porte pour épigraphe ces mots célèbres d'Erasme même : LIBRI VOCATI PRAESTO SUNT, INVOCATI NON INGERUNT SESE, JUSSI LOQUUNTUR, INJUSSI TACENT, SECUNDIS IN REBUS MODERANTUR, CONSOLANTUR IN AFFLICTIS, CUM FORTUNA MINIME VARIANTUR.

La quatrième, gravée par Ch. Onghena, de Gand, représente, d'après la belle médaille que M. Braemt, aussi de Gand, a gravée pour la société d'agriculture de cette ville, *la tête de Cérès*, avec cet exergue : EX LIBRIS CAR. VAN HULTHEM, SOC. REG. AGRICULT. ET BOTAN. GAND. PRAESIDIS. Elle est entourée d'une *riche guirlande formée de fleurs et de fruits*, de la composition de M. T.-F. Suys.

La cinquième enfin renferme dans une *guirlande* de même espèce, gravée sur bois, cet éloge de l'agriculture, emprunté à Cicéron : NIHILNE AGRICULTURA MELIUS, NIHIL HOMINE, NIHIL LIBERO DIGNIUS ?

On aurait pu donner à M. V. H. pour vignette un volume relié à l'ancienne mode du XVe siècle, avec ces mots sacramentels qu'il prononçait si souvent et d'un accent si particulier : *je l'ai*, comme s'il y avait *je l'aye*.

KERCKHOVE (*Vanden*).

Le *génie de l'architecture, entouré des attributs de la musique, tient un compas et un cartouche avec ces mots :* J'APPARTIENS A BART. VAN KERCKHOVE. *Dans le fond on aperçoit un palais et un arc de triomphe.* Gravé au burin par A. Cardon.

Même génie avec des accessoires un peu différents : EX BIBLIOTHECA BARTHOLO. VAN DEN KERCKHOVE, 1775; gravé au burin par B. Vanden Kerckhove lui-même.

Le graveur Luc Vanden Kerchove de Bruges s'était associé à Nicolas Rommel pour donner un ouvrage sous ce titre : *Nomina virorum*

factis vel scriptis illustrium qui Brugis vel in Franconatu nati, vixerunt, vel sepulti sunt, quorum elogia et icones in lucem dabit Nicolaus Rommel J.-C.; Brugis excudebat Lucas Kerchovius, 1668.

Malheureusement ce projet ne fut pas exécuté. On trouve une espèce d'ébauche du plan conçu par Rommel dans un petit manuscrit de la bibl. royale, fonds Van Hulthem, n° 837, Invent., 17135.

Kinschot.

Armoiries : Bibliothecae Joan.-Ant. a Kinschot.

Lannoy.

Armoiries supportées par deux griffons : Le comte Lannoy de Clervaux.

Le Candelle.

Armoiries d'alliance : Le Candelle.

Michiels (*J.-G.*)

Un navire en pleine mer; gravé par L. Fruytiers. I.-G.-M. Medio tutissimus ibis.

Catal., Anv., 1774, 2 tom. en 1 vol.

Mols (*François*) celui-là même dont nous avons donné un mémoire sur l'imprimerie d'Anvers.

Une galerie, moitié bibliothèque, moitié pinacothèque, et dans laquelle les génies des sciences et des lettres se livrent à l'étude : Æternum sub sole nihil.

Nelis (*Corneille-François de*).

Des armoiries en rebus, deux coqs qui se tournent le dos avec cette sage recommandation pour devise : Ne lis ; ce qui rappellerait la fable de La Fontaine, s'il ne s'agissait d'un respectable prélat :

Deux coqs vivaient en paix, etc.

Nielis (De)

Armoiries : R. D. Petri de Nielis. S. R. E. protonotario.

O'Donnoghue.

Armoiries : Nihil virtus generosa timet. Le conseiller O'Donnoghue de Niele.

Paffenrode (*Van*) d'Anvers, riche amateur de livres et ami du capitaine Michiels.

Armoiries : Per arma justitiæ a dextris et a sinistris, par allusion aux épées croisées du 1er et 4e quartier de son écusson. Gravé par L. Fruytiers.

Catalogue anonyme. Anvers 1795, in-8°.

Powis.

Armoiries : Ex libris bibliothecæ domini S. P. Powis.

Deux vignettes de différente dimension.

Rega.

L'éloge de cet habile médecin vient d'être inséré, par M. le professeur Martens, dans les bulletins de notre académie de médecine. Ceux qui aiment les portraits des hommes célèbres, en trouveront un original peint à l'huile dans une des salles de l'Université de Louvain. Le caractère de la physionomie du docteur me semble un peu trop doctoral; il a l'air bilieux et pédantesque.

Armoiries : D. Henr. Jos. Rega Med. Doc. Proff. prim.

Trois vignettes de diverse dimension.

Catalogue, Lov. 1755, in-8°.

Reysschoot (*Pierre Van*), peintre et professeur d'architecture à l'académie de Gand, mort en 1795.

Les attributs des beaux-arts au milieu desquels on lit les initiales de son nom sur un écusson que supporte un chevalet.

Roman. *Armoiries dans un médaillon :* Rectus Vigilat. Roman a Granmont.

Servais (*Gaspar-Joseph de*).

Armoiries : Bien faire et ne rien craindre, devise à laquelle trois cerfs timides, qui chargent l'écusson, semblent ne pas donner une confirmation suffisante.

Deux vignettes de différente grandeur, gravées par Antoine Opdebeeck de Malines.

Catalogue rédigé par Reymenans, pharmacien à Malines. Malines, 1808, in-8°. Voyez le catalogue Van Hulth., n° 22632.

SCHEPPERS.

Armoiries : BIBLIOTHECAE FRANCISCI SCHEPPERS, I. U. ET S. T. L. LIB. CENSORIS.

SMITS.

La sagesse au milieu d'une bibliothèque qui ouvre sur un paysage, où l'on voit une ruche d'abeilles. Au-dessus du cartouche un phénix, à droite un singe portant un globe, à gauche un coq, au-dessous l'espérance et la force : HINC UTILE ET DULCE, BIBLIOTHECAE F. WILHELMI SMITS ORD. FF. MINOR. RECOLL.

Voy. M. Voisin, *Bibl. Hulth.*, VI, XI, XII.

ULLENS (*F.-G.*), prêtre.

Armoiries gravées en grand par Henri Condé, avec la légende : RENOVABITUR : ORIETUR ULTOR. Au bas : *Ex bibliotheca reverendi, nobilissimi, consultissimique viri Dni. D. Francisci-Godefridi Ullens, Antverpiensis p^bri J.-U.-L. protonotarii apostolici,* etc., 1698.

Mêmes armoiries en petit, avec la devise, mais sans les noms.

VANDEVELDE (*Jean-François*).

Une de ses vignettes représente la religion entourée de livres, et devant un coffre rempli de médailles. Elle s'appuie sur un cartouche où on lit : INITIUM SAPIENTIAE TIMOR DOMINI. *Spal.* (psal.), no. v. q.

Une autre représente une ruine avec les initiales de son nom : au-dessus l'œil de la divinité, au bas une simple croix, quelques livres, des manuscrits, avec le hibou et la lampe, emblèmes du travail.

Catal., Gand., de Goesin-Verhaeghe, 1831-1832, 2 gros vol. in-8°.

VAN GOBBELSCHROY (L.).

Un joli cartouche gravé en violet sur carton porcelaine, par M. Ch. Onghena; en haut, la tête de buffle des Elzevir, plus bas le Dauphin et l'ancre des Aldes d'où pendent la grande croix du Lion

Belgique et celle du Christ, la dernière, remercîment de la cour de Rome pour la part qu'il avait prise au concordat. Au centre : Ex LIBRIS L. VAN GOBBELSCHROY ; *dans l'encadrement du cartouche :* DURIS REMANENTES IN REBUS AMICI.

Cette devise n'est pas sans une sorte d'amertume mélancolique. M. Van Gobbelschroy, qui avait débuté sous l'empire, en qualité d'auditeur au conseil d'état, se trouvant placé dans le cabinet même du roi des Pays-Bas, avait gagné l'affection de ce prince, qui le traitais comme son fils. Devenu ministre, il vit un jour s'écrouler ce trône auquel l'attachaient la reconnaissance et les sentiments les plus honorables. Arrêté tout à coup dans une brillante carrière, frappé à l'endroit le plus sensible de son cœur, M. Van Gobbelschroy éprouva qu'on n'aime pas en vain les lettres. Dans sa puissance, il n'avait pas oublié ses livres ; dans sa chute, il retrouva en eux des amis fidèles, des consolateurs pleins d'efficacité. Si M. Van Gobbelschroy a des adversaires hostiles, ce qu'il n'a pas mérité du moins par sa conduite, ils doivent être bien punis en voyant le calme dont il jouit. Qu'ils sachent que sa bibliothèque lui procure plus de bonheur que sa position de favori et de ministre. Ils ne lui ont pas fait tout le mal qu'ils croyaient, et cela est bien triste pour leurs belles âmes.

VERDUSSEN (*J.-B.*).

La cigogne nourrissant sa mère, gravée en bois et sur cuivre. PIETAS HOMINI TUTISSIMA VIRTUS. Cet emblème a été décrit en vers par Alciat.

Catal. Anv., 1776, in-8°, 2 parties.

VILLEGAS.

Armoiries : VILIA NE LEGAS.

WAL (*De*).

Armoiries supportées par deux hommes sauvages armés de massue : J'APPARTIENS A M. LE BARON DE WAL, VICOMTE D'ANTHINNES.

YVE (*D'*).

Armoiries : ANNE THÉRÈSE PH. D'YVE.

Catalogue rédigé par Gaudefroy, Bruxelles, 1819, 2 vol. in-8°.

Thérèse d'Yve s'était d'abord vouée à la politique et fut une des héroïnes de la révolution brabançonne. L'auteur du *Précis historique sur les anciennes belges en faveur et pour l'émulation des modernes*, Bruxelles, imprimerie patriotique, 1790, 33 pages in-8°, a dédié cette brochure à *mademoiselle la comtesse d'Yve*, à laquelle il dit que le *patriotisme s'est porté* dans l'*âme* de cette demoiselle, *au plus haut degré de chaleur*, qu'elle *fait la gloire de son sexe* et qu'elle *a donné à tous le premier exemple de dévouement civique*. Mais si l'AMI DES FEMMES prodigue les compliments à mademoiselle d'Yve, l'auteur d'une satire fort mal écrite intitulée : *Voyage de Ste-Dymphne à Bruxelles*, Breda (Bruxelles), 1791, 3 parties, in-8°, p. III, pag. 36, 65, la représente comme une fille vaporeuse, entourée d'anarchistes de bas étage. Or ce n'est pas dans ces pamphlets qu'il faut chercher la vérité.

DE RG.

CHRONIQUE.

NODIERANA. — La 14me livraison de l'*Artiste* (7 avril 1844), contient, pp. 216-217, sous le titre de *Pages oubliées*, quelques fragments de Nodier qui auront une suite. Dans ses heures de repos, après avoir pensé, après avoir rêvé, Nodier, comme par distraction, fixait sa pensée ou sa rêverie sur une petite *carte* qu'il jetait ensuite de côté. A force de jeter une carte sur une autre, il s'en trouva peu à peu un assez grand nombre. C'était comme un jeu de l'intelligence. Nodier y revenait quelquefois avec charme. Sa très-gracieuse et très-spirituelle fille, Mad. Menessier, a communiqué à l'*Artiste* ces notes précieuses.

— Sur les derniers moments et la mort de Ch. Nodier, quelques mots de MM. G. Duplessis et J. Techener, pp. 739-742 du *Bulletin du Bibliophile*, 6me série, janvier 1844.

VENTES. — Le 31 janvier, il s'est vendu à Gand une collection de livres et de manuscrits provenant, en grande partie, des Bollandistes. Le n° 9 était un Missel romain, imprimé sur vélin en 1572, par

Christophe Plantin, grand in-folio, avec quantité de gravures sur bois, bonnes épreuves.

Un exemplaire, également sur vélin, se conserve à la bibliothèque du roi, à Paris. Un autre de l'édition de 1571 est marqué 33 livres sterlings, Cat. Payne et Fox pour 1830, n° 37.

Le premier a été acheté pour la bibliothèque royale au prix de 385 fr., tous frais compris. Il était venu des offres considérables de Paris et de Londres.

Le 26 mars le libraire Michel, de Bruxelles, a mis en vente quantité de manuscrits faisant partie de la succession du comte de Coloma, et contenant des preuves de noblesse et des généalogies de beaucoup de familles belges, ainsi que des papiers d'État relatifs au gouvernement de l'archiduc Léopold. Ceux-ci ont été acquis pour les archives du royaume, et presque tous les documents généalogiques pour la bibliothèque royale, qui possède un cabinet héraldique fort remarquable.

Le prix de ces papiers aurait été beaucoup moins élevé sans une concurrence imprévue et inexplicable.

Le 15 mai prochain aura lieu à Amsterdam la vente de la bibliothèque de feu M. Jacques-Henri Hoeufft, de Bréda, connu par son érudition linguistique, ses poésies latines et son *Parnasus latino-belgicus*. Né en 1756, décédé en 1843, il avait vu les beaux jours de la philologie et avait été en relation avec les Burman second, les Van Santen, les De Bosch. Sa bibliothèque n'est pas une de ces collections formées au hasard et de toutes pièces; elle annonce le savant, et a été organisée d'une manière systématique et dans des vues arrêtées.

Dans la classe de théologie, on remarque 113 éditions de la bible en hollandais, publiées avant l'an 1637, où parut la première édition de la nouvelle traduction faite par ordre des États-Généraux.

Entre les ouvrages d'antiquité on distingue :

(*Onuitgegeven*) *afbeeldingen van antieke stukken van het kabinet van Willem V, behoord hebbende aan den Grave van Thoms*, in-fol. 24 planches.

Recueil si rare qu'on prétend qu'il en existe seulement six exemplaires complets comme celui-ci. Les planches ont été gravées en 1740

par Yver, Bleyswyck, etc., mais elles n'ont jamais été mises dans le commerce.

La partie des manuscrits nous offre *Petri de Riga Aurora seu paraphrasis metrica Novi Testamenti*, ms. in-fol. sur parchemin, exécuté au XVme siècle. Il renferme aussi le cantique de Salomon, le livre de Job et les lamentations de Jérémie. Il a appartenu à J. Alberti, M. Röver et C.-G. Hultman; le premier et le dernier y ont ajouté des notes sur l'auteur et sur le livre.

Bibliothèques des États-Unis. — Le *Serapeum* du 15 mars dernier donne, d'après le *Worcester's Almanac*, ce tableau des bibliothèques publiques du nord de l'Amérique, qui contenaient au moins 10,000 volumes en 1837 :

	Volumes.
Philadelphie	44,000
Université de Cambridge	42,000 [1]
Athénée de Boston	29,100
New-York, bibl. de la cité	25,000
Bibliothèque nationale à Washington	24,500 [2]
Charleston	15,000
*Séminaire théologique d'Andover	13,000
Baltimore	12,000
Collége de Georgetown	12,000
**Société des antiquaires de Worcester	12,000
Bibliothèque des marchands de New-York	11,400
Bibliothèque des apprentis de New-York	10,800
Collége de St-Mary	10,500
Université de Virginie	10,500
Collége d'York	10,000
Société historique de New-York	10,000
Société philosophique de Philadelphie	10,000
Annapolis, dans le Maryland	10,000
Collége de la Caroline du Sud	10,000
Boston	10,000

Dans l'état de Massachusset, au 25 décembre 1839, les bibliothèques publiques présentaient les chiffres suivants :

Université d'Harvard	51,000
Collége d'Amherst	13,000

[1] Plus 10,000 cartes, plans et vues.

[2] En 1842, 32,000.

Collége Williams	7,500
Séminaire d'Andover (voy. plus haut *). . . .	17,500
Séminaire théol. de Newton.	4,000
Société des antiquaires de Worcester (voy. **). .	12,000

Francs-maçons de Cologne. — Diptyque consulaire d'Halberstadt. — Les *Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarisches Forschungen* ou Mémoires de la Société historique de la Thuringe et de la Saxe, imprimés à Halle (VII B. 2tes H. 1844, pp. 1-32), contiennent un examen paléographique du prétendu titre original des francs-maçons de Cologne, de l'an 1535, par M. le docteur Gustave Schwetschke, avec 3 fac-simile; pièce publiée en caractères carrés, *quadrat-chiffre*, à Zurich, en 1840, sous ce titre : *Text, Uebersetzung und Beleuchtung des Colner Urkunde von* dr. Eduard Bobrik, *mit einem lithogr. Fac-simile des Unteschriften.*

Le même cahier renferme pp. 60-85, une dissertation du dr. Chr.-Fr.-Bern. Augustin sur le diptyque consulaire d'Halberstadt.

Literaturblatt. — Dans le 18me numéro de ce recueil, M. Wolfgang Menzel, un des premiers critiques et des écrivains les plus estimés de l'Allemagne, fait un examen très-bienveillant du 2me volume du *Pèlerinage à Munich.* L'approbation d'un homme tel que M. Menzel n'est-elle pas un succès?

Archives du nord de la France. — Ce recueil, rédigé par M. Arthur Dinaux et M. Aimé Leroy, joint la solidité à l'agrément, la variété à l'abondance. La 5me livraison du tome X, nouvelle série, contient sur notre bulletin, une note des plus obligeantes de M. A. Dinaux. Serait-il donc vrai que les personnes d'un véritable mérite sont toujours les plus indulgentes et les plus aimables? Il est certain qu'elles auraient raison de laisser aux petits esprits les brutalités de mauvaise compagnie et les censures arrogantes qui ne vont bien qu'aux pédants.

L'assassin par bibliomanie. — Nous avons cité l'anecdote insérée dans le *Serapeum* du docteur allemand R. Naumann, et qui nous montre un moine de Barcelonne, devenu meurtrier et incendiaire par la passion effrénée des livres. A ce propos M. Dinaux remarque que tout le monde connaît en France l'officine où se confectionnent ces récits de crimes étrangers, quand le crime national ne fournit pas

assez aux colonnes des journaux. Il résulte de cette remarque que le récit signé *Constantin* est tout bonnement une *nouvelle* inventée à plaisir. Qu'en dira la gravité de M. Naumann et toute la docte Allemagne?

La Revue belge. — La quatrième livraison de la *Revue belge*, publiée à Liége, parle de notre bulletin avec une indulgence dont nous sommes vivement touchés. L'amitié n'est pas tenue à une justice rigoureuse, et nous sommes heureux de compter plusieurs de nos plus honorables amis parmi les rédacteurs de la *Revue*. C'est à ces bienveillantes relations que nous attribuons une si favorable annonce; toutefois, pour juger ce recueil, nous ferons taire nos sentiments personnels, et, pour louer convenablement les articles qu'il contient, nous oublierons que nous aimons et que nous respectons beaucoup des hommes qui *unissent un beau talent à un beau caractère*, comme MM. F. Van Hulst, F. Henaux, L. Polain, Ph. Lesbroussart, etc., etc. Plus heureux que nous des littérateurs de cette force ne peuvent que gagner à la sévérité de leurs juges.

Bibliothèque du duc de Sussex. — D'après le testament de ce prince, si le gouvernement anglais n'achète pas, dans l'espace d'une année, sa magnifique bibliothèque, elle devra être mise en vente publique. Le roi de Prusse est, dit-on, en marché pour cette rare collection de livres, qui monte à 45,000 volumes.

Histoire des religieux croisés. — M. le docteur Kempeneers, professeur au séminaire de Liége, se propose de donner une nouvelle édition de l'ouvrage suivant : *Chronicon cruciferorum sive synopsis memorabilium sacri et canonici ordinis sanctæ crucis, auctore* R. P. F. Henrico Russelio, *priore succiasensi.* Colon., 1635, petit in-12.

Russelius est l'unique historien de l'ordre, et son livre est même précieux pour plusieurs détails qui appartiennent à l'histoire générale du pays. M. le docteur Kempeneers s'est déjà fait connaître par différentes dissertations théologiques, dont les journaux allemands ont rendu compte. Il a été aux prises avec les Hermésiens. Ne pourrait-il pas joindre à son édition de Russelius : Godefridi a Lit, *explanatio constitutionum ord. fratrum cruciferorum*, ib., 1632, in-4°.

Chrysographie. — Nous avons annoncé, sur la foi des journaux, que M. J. Adnet, caligraphe, rue Fossé-aux-Loups, n° 30, à Bruxelles, vient de retrouver la manière d'appliquer l'or en relief, comme aux VIV° et XV° siècles. Mais nous avons été dupes de notre confiance. M. Adnet est loin de posséder le secret des enluminieurs du moyen âge. Sa pâte a le grand défaut d'être dure et cassante, et son or, mal appliqué, manque d'éclat et de vivacité.

Copie. — Il existe à Paris chez M. Palis, rue de l'Évêque, n° 13, une entreprise de copies à la main, qui se charge de faire dans les bibliothèques publiques, les dépôts d'archives, etc., les recherches, copies et extraits dont on pourrait avoir besoin, et où l'on exécute, en général, toute espèce de transcriptions. Nous la recommandons aux gens de lettres et aux savants.

Souscriptions du Gouvernement. — M. Nothomb, ministre de l'intérieur, vient de souscrire à 45 exemplaire des *Annales du Hainaut de Vinchant*, que publie M. le grand-vicaire Descamps, pour la Société des Bibliophiles de Mons.

Ce ministre, à qui ses préoccupations politiques n'ont pas fait oublier la place éminente qu'il tient dans les lettres, a bien voulu souscrire aussi pour dix-huit exemplaires au *Bulletin du Bibliophile belge.*

M. B. Christiaenssens. — Dans cette ville de Gand, où fermente tant d'intelligence et de capacité, il y a un jeune artiste qui s'est avisé de ressusciter les merveilles des caligraphes, des *miniatores* et des *rubricatores* du moyen âge. Le Roi a vu le grand in-folio que M. Christiaenssens a intitulé *Flandre et Gand*, et le Roi a été frappé de la richesse et de la perfection de ce travail. M. Christiaenssens n'a pas copié nos anciens manuscrits, il a fait mieux; il s'en est inspiré. Ses miniatures, ses arabesques, ses lettres grises, sont toutes de sa composition, et ont un rapport intime avec les légendes dont il est aussi l'auteur. Ces détails infinis sont harmonisés avec un goût rare, et l'on n'est pas surpris d'apprendre que M. Christiaenssens a mis cinq longues années à terminer ce manuscrit.

Nous ne savons s'il applique l'or suivant les procédés indiqués par le moine Théophile (voy. plus bas), nous pensons même qu'il a encore

quelques progrès à faire à cet égard, mais sa manière est bien supérieure à celle de M. Adnet, que l'on a beaucoup trop préconisée.

Sociétés des Bibliophiles. — La Société des Bibliophiles de Flandre distribuera bientôt à ses membres deux volumes, l'un contenant un *keurboek* d'Anvers et un recueil de poésies relatives aux troubles du XVIme siècle.

Dans sa séance du 21 avril, la Société des Bibliophiles de Belgique a décidé qu'on mettrait immédiatement sous presse les *Mémoires inédits et autographes de Philippe, premier duc de Croy et quatrième d'Aerschot.* Ces mémoires, qui sont très-intéressants, offrent un tableau animé de l'existence d'un grand seigneur belge sous Charles-Quint et Philippe II.

L'Angleterre possède plusieurs sociétés de bibliophiles, indépendamment du fameux club de Roxburgh, et M. Oct. Delepierre nous a donné des renseignements à ce sujet, dans le *Messager des Sciences historiques.*

Parmi ces sociétés il en est une sous le patronage d'Alfred-le-Grand (*Aelfric Society*). Elle a principalement pour objet de tirer de l'oubli les monuments de la langue anglo-saxonne. Elle ne compte encore que 300 souscripteurs, et il lui en faut 500 pour atteindre le noble but qu'elle se propose. Malgré cela, ses travaux marchent avec ensemble et célérité. Déjà elle a distribué 5 cahiers, savoir: les quatre premières parties du tom. I des Homélies d'Alfred, avec une version anglaise, par Benjamin Thorpe, et la première partie des poésies anglo-saxonnes du *Codex Vercellensis*, éditeur M. J.-M. Kemble, c'est-à-dire la légende de St-André.

Les membres de la société versent au trésor commun, la première année de leur admission, 2 livr. st., les suivantes 1 livr.

Le président actuel est lord Francis Egerton.

Record's commission.— La commission des archives d'Angleterre, qui est pour ce pays à peu près ce qu'est pour la Belgique la Commission royale d'histoire, a reçu, pour subsides, de 1800 à 1839, d'après les calculs les plus modérés 878,100 livr. sterl., c'est-à-dire, 21,952,500, ce qui fait année commune environ 562,884 fr. Il n'y a que l'Angleterre pour doter avec cette magnificence les institutions scientifiques.

Belgisch Museum. — Dans le premier cachier de ce recueil, pour l'année 1844, M. Willems a reproduit, pp. 17-33, sa dissertation sur l'imprimerie d'Anvers et le *Breviarium Tornacense*, dissertation plus spécieuse que solide, et qui, tout ingénieuse qu'elle est, n'établit aucun fait nouveau. Dans un court avertissement, M. Willems remarque que le mémoire de Fr. Mols a été publié avec beaucoup d'inexactitude. S'il avait vu l'original, il se serait aperçu que la publication, loin de nuire à l'original, l'a extrêmement amélioré.

La dissertation de M. Willems est suivie, pp. 49-62, d'un second travail sur le même sujet, inséré d'abord dans un journal hollandais : *De Vriend des Vaderlands.* De Rg.

A propos de la réimpression, dans le *Belgisch Museum*, de la notice de M. Willems sur un bréviaire de Tournay, prétendûment imprimé à Anvers en 1446, nous demanderons si feu M. Scourion a bien lu le nom de l'imprimeur qu'on trouve dans la souscription manuscrite qui termine ce volume? Nous croyons que non. Au lieu de *Joanes Latins*, nous lirions *Joanes Latius*, que nous traduirions par Jean de Laet. En effet, si celui qui a tracé ces lignes avait voulu écrire *Jean Latins*, il n'eût pas manqué de supprimer dans ce mot la lettre n, en écrivant *Latīs*, comme il l'a fait dans tous les autres mots de cette inscription, tels que *Joānes*, *Cortracēsis*, *āduerpie*, *āno*. Le seul mot *ītersignio* fait exception, du moins pour le second n, mais c'est parce que cette lettre se trouve ici devant une voyelle.

En admettant qu'il faille lire *Latius* pour *De Laet*, il n'existe plus la moindre parenté entre ce Jean De Laet, et *Liévin Van Lathim* dont parle M. Willems, pp. 30 et 31. Ce dernier appartenait sans doute à l'une ou l'autre des familles *Van Lathem* si communes dans le Brabant.

Quant à ce Jean de Laet de Courtray, il pourrait très-bien être le père ou le grand-père d'un autre Jean ou Hans de Laet, que l'on trouve à Anvers vers la moitié du XVIme siècle, et qui y a imprimé un très-grand nombre d'ouvrages. Nous ne citerons de lui que la traduction flamande des *Epistolæ heroidum*, par Van Ghistele, dont il donna une édition in-12 en 1554. A cette époque, il avait sans doute pour enseigne *un semeur*, du moins ce livre porte un pareil emblème. En 1557 il demeurait au moulin (*in de Camerstrate*, *in de muelen*), là il

édita : *De maniere om een proces te voeren... door Jacobum Salwechterum*, in-12. En 1559, il habitait encore ailleurs. D'après une nouvelle édition de la traduction des *Epistolæ heroidum* annoncée plus haut, son enseigne était alors, *le navet : in de rape.* C.-P.-S.

Numismatique. — M. Alex. Hermand, de Saint-Omer, met en ce moment la dernière main à une *Histoire numismatique* de l'ancien comté d'Artois. Cet ouvrage sera accompagné d'un certain nombre de planches. M. Hermand, déjà si avantageusement connu par sa numismatique de Saint-Omer, n'a rien négligé pour rendre son travail aussi complet que possible. La plupart des grandes collections de notre pays ont été consultées. Les cabinets de MM. Geelhand et Vanderstraelen, à Anvers, De Crane d'Heysselaer, à Malines, Vandermeer, à Tongres, Serrure et Demeyer, à Gand, ont fourni un certain nombre de monnaies artésiennes, qu'on chercherait vainement ailleurs.

M. Guioth, ingénieur des ponts et chaussées à Hasselt, prépare de son côté une *Histoire numismatique de la Belgique, depuis les événements de* 1830 *jusqu'à présent,* éditée par A. Vandale. L'ouvrage de Henin, sur la révolution française, pourra lui servir de modèle. La publication de M. Guioth sera accompagnée d'un grand nombre de planches et se publiera par souscription. C.-P. S.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

30. *Catalogus librorum impressorum bibliothecae Bodleianae in academia Oxoniensi.* Oxonii, e typographeo academico, 1843, 3 vol. in-fol., 1er vol., x et 834 pp., avec un titre orné d'une vignette représentant l'intérieur de la bibliothèque bodléienne et un portrait de sir Thomas Bodley, dessiné par J. Uwins, d'après l'original de Corn. Jansen, et gravé par E. Scriven, tom. II, 924 pp., même titre, tom. III, 899, id.

Cette troisième édition paraît plus d'un siècle après la seconde. On sent que la publication commencée par Thomas Hyde, en 1674, et continuée par Robert

Fysher, a reçu de nombreux accroissements, puisqu'elle contient les acquisitions faites jusqu'en 1835. On a fait subir aussi quelques améliorations au plan primitif, pour rendre les recherches plus faciles. C'est ce qu'annonce un court avertissement, signé B. Bandine.

On sait que ce catalogue est disposé par ordre alphabétique du nom des auteurs et de certaines rubriques générales, telles que *Chronicle*, *Grammatica*, *Poemata*, *Poesis*, etc.

Il est exécuté avec toute la magnificence convenable à la riche et puissante université d'Oxfort, qui semble malheureusement vouloir assurer sa puissance en immobilisant son enseignement. Un bel exemplaire a été offert par l'université même à la bibliothèque royale de Belgique, à laquelle les corps savants et les hommes distingués de l'étranger donnent souvent de pareilles marques de sympathie.

31. *Catalogi bibliothecae secundi generis principalis Dresdensis specimen primum.* Joanni serenissimo duci Saxoniae, etc., etc., etc., *rite pie grate offert* Dr. Julius Petzholdt. Lipsiae, Boehme, 1839, in-8o, de 15 pp.

Specimen secundum, ib., 1840, 15 pp.
Specimen tertium, ib., 1840, 15 pp.
Specimen quartum, ib., 1841, 16 pp.
Specimen quintum, ib., 1843, 36 pp.

M. le Dr Petzholdt, bibliothécaire du prince Jean de Saxe, voulant mettre en ordre les livres dont la garde lui était confiée, n'avait pas trouvé de système bibliographique qui le satisfît entièrement. Enfin il s'arrêta pour les grandes divisions au système adopté dans l'*Allgeimeines Repertorium der Literatur für die Jahre* 1785 *bis* 1790, de J.-S. Ersch, Schütz et Hufeland; c'est-à-dire qu'il distribua tous ses livres dans les seize classes suivantes :

I. *Sciences littéraires.*
II. *Sciences philologiques.*
III. *Sciences théologiques.*
IV. *Sciences juridiques.*
V. *Sciences médicales.*
VI. *Sciences philosophiques.*
VII. *Sciences pédagogiques.*
VIII. *Sciences politiques.*
IX. *Sciences militaires.*
X. *Sciences naturelles.*
XI. *Connaissances technologiques.*
XII. *Sciences mathématiques.*

XIII. *Sciences historiques.*
XIV. *Beaux-arts.*
XV. *Sciences litterario-historiques.*
XVI. *Mélanges.*

En adoptant cette classification, il se réserva d'en tracer les sous-divisions d'après ses propres idées, et c'est à l'exposition de ce travail qu'est destiné son premier cahier. Les autres offrent l'indication et la description de plusieurs manuscrits ou livres imprimés d'une importance particulière.

Dans le troisième cahier il décrit la première édition du *Theuerdank.*

Dans le cinquième, il donne le catalogue de la bibliothèque des frères mineurs d'Oschatz, achetée par le prince. Ce catalogue a été publié à part avec des préliminaires, sous ce titre :

32. *Bibliotheca Oschatziensis. — Geschichte und Catalog. der Bibliothek des Franciscaner Klosters zu Oschatz. Von* Dr Julius Petzholdt. Dresden, 1843, xii et 36 pp.

33. *Ankündigung von Beiträgen zur Bibliotheks Baukunst zur Geburtstags Feier Fr. wohlgeboren des Herrn Baumeister* Otto Biedermann Güntner, *zu Dresden, den* 29 *sept.* 1843. *Von Bibliothekar* Dr J. Petzholdt und *Maurer-Meister* H. Reichard. Dresden, Teubner, 1843.

34. *Wegweiser fur Dresden's Bibliotheken* (von Dr J. Petzholdt). Dresden, Bloehman, 1843, in-18, 20 pp.

35. *Notice sur les principales bibliothèques particulières du département du Nord*, par M. Le Glay. Lille, Danel, 1844, in-8° de 83 pages.

Cette notice est une seconde édition revue et augmentée de la partie consacrée aux bibliothèques privées du département du Nord, dans l'ouvrage publié par M. Le Glay, en 1841, sous ce titre : *Mémoires sur les bibliothèques publiques et particulières du département du Nord*, in-8°.

Une de ces bibliothèques les plus riches est sans contredit celle de M. le conseiller Bigant, à Douay. Celle de l'auteur est également remarquable. Avec son goût exquis, avec son amour ardent et éclairé pour les lettres, pouvait-il former une collection sans intérêt pour les bibliophiles ? M. Le Glay disserte avec complaisance sur ses livres, il en cause avec charme et il donnerait envie d'avoir une bibliothèque à ceux qui comprennent le moins la valeur de cette richesse. M. Arthur Dinaux est aussi un collecteur infatigable. Sa bibliothèque, remplie d'une foule de curiosités littéraires, de *plaquettes* rarissimes, contient presque tout ce qu'on peut réunir sur Valenciennes.

Il est rendu compte de cette notice, pp. 479-80, des *Archives du Nord de la France*, par M. A. Leroy et A. Dinaux, nouvelle série, tome IV, troisième livraison.

36. *De la nouvelle bibliothèque de Montpellier, dite du Musée-Fabre, et des embellissements dont elle est susceptible.* (Extrait du *Courrier du Midi*, des 23 et 27 janv. 1844), par M. Paulin Blanc, bibliothécaire. Montpellier, Jean Geniés, 1844, in-8° de 14 pages.

Le *Musée-Fabre*, fondé en 1825, vient de rouvrir dans son nouveau *palais*.

Cette bibliothèque contient celle d'Alfieri, avec ses papiers et manuscrits.

On ne nous dit pas le nombre de volumes que contient le dépôt. Nous savons seulement qu'il s'y trouve 50 portefeuilles, contenant plus de 4,000 estampes, dont un grand nombre de choix.

M. Paulin Blanc, qui parle de *sa bibliothèque* avec amour, nous donnera sans doute plus tard des détails plus précis, non plus sur les bâtiments qui la renferment, ni sur les ornements qui l'embellissent, mais sur sa composition intrinsèque.

37. *Catalogue des accroissements de la bibliothèque royale en livres imprimés, en cartes, estampes et en manuscrits.*

Première partie (du 1er juillet 1838 au 31 déc. 1839). Bruxelles, Muquardt, 1843, VII et 133 pages.

Deuxième partie (du 1er janvier au 31 décembre 1840). Bruxelles, 1843, in-8° de 64 pages.

Troisième partie (du 1er janvier au 31 décembre 1841). Bruxelles, 1843, in-8° de 122 pages.

Ces catalogues, dont il paraît un cahier chaque année, servent de supplément à la *Bibliotheca Hulthemiana*, et au catalogue inachevé des manuscrits. A la bibliothèque royale tout se fait à découvert, aux yeux du public et pour le public. Si l'on pouvait contester les progrès non interrompus de ce grand établissement, il suffirait de parcourir ces inventaires; on se convaincrait que les meilleurs livres dans toutes les langues et dans toutes les facultés y sont déposés journellement.

Ces inventaires sont disposés suivant les dix catégories générales du catalogue méthodique, et, dans chaque classe, les livres sont rangés par ordre alphabétique des titres ou des noms des auteurs; de sorte que les recherches peuvent se faire avec la dernière facilité. Les imprimés, à la fin de la 3me partie, ont atteint le nombre de 4215 articles et les manuscrits celui de 188.

38. ***Bibliothèque dramatique de M. de*** Soleinne, ***catalogue rédigé par P. L.*** Jacob, bibliophile (P. Lacroix). Paris, administration de *l'Alliance des arts*, tome IIme, 1844, in-8° de 391 pages sans le titre.

En parcourant ce précieux catalogue on gémit de voir se disperser une bibliothèque qui, par sa somptueuse spécialité, semblait destinée à devenir un héritage national ; on est effrayé en songeant à ce qu'il a fallu de recherches et de dépenses, pour se procurer cette quantité prodigieuse et sans prix de pièces dramatiques. Rien n'échappait à M. de Soleinne. Quelque part que l'on s'avisât d'imprimer des lignes séparées en forme de dialogues, il y portait la vue; il n'est pas un essai, si chétif qu'il fût, qui ait pu se soustraire à sa dangereuse attention; bien des pages du catalogue de sa bibliothèque sont, pour certains écrivains, comme la voix du remords, comme le cri de la conscience. Elles leur rappellent, en effet, des erreurs littéraires, des torts de jeunesse qu'ils avaient complétement oubliés, et qu'ils seraient charmés sans doute que les autres oubliassent avec eux. De la page 330 à la page 391, sont énumérées les pièces en français, représentées sur les théâtres des provinces, jouées ou imprimées à l'étranger, le tout distribué par noms de villes

J'en vais extraire quelques articles, pour donner une idée de l'immensité des investigations de M. de Soleinne et de sa puissance microscopique. Les Belges les mieux versés dans l'histoire littéraire de la Belgique, trouveront dans son catalogue de nombreuses révélations.

Anvers. *L'Intrigue des Carrosses de Paris, à cinq sous,* comédie en vers ; Guillaume Colles, 1663, in-12; pièce entièrement différente de celle de Chevalier, portant le même titre, la seule que semble avoir connue M. Monmerqué, auteur de la curieuse brochure : *Les Carrosses à cinq sols ou les Omnibus du XVIIme siècle*, Paris, Firmin Didot, 1828, in-18 de 75 pages. La pièce de Chevalier, imprimée en 1663, a reparu en 1828, Paris, Lécluse, in-32 (1).

Bruxelles. *Le jugement comique ou la Revue des spectacles de Bruxelles*, comédie en prose et vaudeville, ornée de musique et de danses, par le sieur Bruseau de La Roche (musique de Fievet). V. Stryckwant (1731).

Tragédie historique et triomphante de l'auguste impératrice, Reine d'Hongrie et de Bohême ; 5 actes en vers, par M. P. Vermeren. Nicolas Jacobs, 1753.

Céphalide ou les autres Mariages samnites, opéra comique en 3 actes et en prose (par le prince de Ligne); musique de Witztumb et Cifoletti. J.-L. de Boubers, 1777.

Derville ou les coups du sort, drame en 2 actes et en prose, par P.-P.-J. Barafin. F. Pauwels, an IX.

Gand. *La bataille de Rumelie ou les glorieuses conquêtes des alliés*, pastorale

(1) Voy. dans le Livre cent et un, *les Cochers de Paris*, par V. Brazier; il y est question aussi des carrosses à cinq sols.

héroïque en 3 actes et en vers libres, par le sieur Quesnot de la Chenée. Héritiers de Maxim. Graet, 1706, avec le portrait de Marlborough.

Le bilan ou les sacrifices, drame en 5 actes et en vers, par Emm.-Pierre Van Acker. A.-B. Stéven, an X.

Liége. *David et Jonathas*, poëme en 2 parties et en vers (avec la traduction en vers italiens en regard), mis en musique par M. Hamal, chanoine impérial et directeur de la musique de la très-illustre cathédrale de Liége. S. Bourguignon. Sans date.

La Liberté juge de l'Aristocratie ou le triomphe du patriotisme, par l'auteur d'un *bon Liégeois à ses concitoyens ou les perfidies démasquées*. Dumoulin, an Ier de la liberté et de l'égalité.

Le *Vicomte de Blinzée ou châtiment de la mauvaise conduite*, anecdote historique tirée de M. d'Arnaud, et mise en scène par M.... citoyen de Liége. Bollen, 1793.

Louvain. *Belle-Alliance ou les journées des* 16, 17 *et* 18 *juin* 1815, sujet héroïque-national en 3 actes et en prose, mêlé de chants et orné de marches, combats et évolutions militaires, par Louis-Charles Mallard, typographe, chef de l'imprimerie de M. Meyer, de Louvain, d'après le plan de M. Lecerf, artiste dramatique. J. Meyer, 1815.

Tournay. L'*Impromptu ou le Poëte patriote*, scène épisodique, tirée d'*Un peu d'aide fait grand bien*, comédie en prose, mêlée de vaudeville, par le citoyen Vallier. H. Huré, 1792, in-8°.

39. *Catalogue de la bibliothèque de feu* M. Ch. Nodier, de l'académie françoise, bibliothécaire de l'arsenal, dont la vente aura lieu le samedi 27 avril 1844 et jours suivants. Paris, Techener, 1844, in-8° de vii et 200 pp.

C'est ici une bibliothèque de curieux et d'amateur, où les raretés tiennent le premier rang avec toutes les séductions du grand papier, des témoins, des exemplaires de choix et des plus élégantes reliures. Cette littérature, quelque peu *ésotérique*, laisse à peine place à celle de l'académie françoise, quoique le propriétaire fût de ce corps illustre, et notez que j'écris françoise par un o. Nodier y tenait, il avait pris en grippe l'orthographe dite de Voltaire : je ne veux pas, à propos de ses livres, de ce qu'il aimait le plus au monde, offenser ses mânes par un changement de lettre.

40. *Alliance des arts. Catalogue d'autographes réunis par les soins de* l'Alliance des arts. *Vente les lundi* 1er *et mardi* 2 *avril* 1844, *à midi*. Paris, 1844, in-8° de 47 pp.

Le goût des autographes a pris une extension extraordinaire; depuis Camuzat, qui recueillait de semblables curiosités, jusqu'aujourd'hui, le progrès a été im-

mense. La France compte un grand nombre d'*authographephiles*, ainsi les appelle M. P. Lacroix, à la tête desquels on place MM. Feuillet, Chambery, Flers, Delalande; à Vienne on peut citer l'aimable comte De Dietrichstein, préfet de la bibliothèque impériale; à Dresde, M. Falkenstein; en Belgique, le baron de Stassart, M. Félix Bogaerts, M. Chalon, etc., etc. L'*Alliance des arts* leur vient en aide. Le catalogue que nous annonçons signale 278 articles, dont beaucoup méritent leur attention, et, pour la piquer davantage, offre de courts extraits qui sont de nature à faire juger de l'intérêt des pièces capitales. Dans cette galerie de morts plus ou moins célèbres, figurent Dom Luc d'Achery, d'Alembert, Julie d'Angennes, d'Anville, Antoine-Arnauld, Baluze, Beaumarchais, Beethoven, le cardinal Bentivoglio, Théodore de Bèze, Bossuet, Boufflers, Buffon, La Camargo, l'affreux conventionnel Carrier, Catinat, Chamfort, Charles-Quint, le pape Clément VII, Dousa, poëte hollandais mal appelé *James* au lieu de *Janus* ou *Jean*, André Duchesne, Ducis, Duclos, l'abbé Fleury, Mad. de Genlis, Guillaume III, roi d'Angleterre, Nic. Heinsius, philosophe *hollandais*, c'est-à-dire *gantois*, God. Hernschenius, bollandiste d'Anvers, Hoffmann, le romancier allemand, Jean Bart, Kotzebue, Mabillon, Malebranche, la reine Marie-Antoinette et Louis XVI, Marmontel, Mazarin, Montfaucon, Gabriel Nandé, Necker, Racine, Raynal, J.-J. Rousseau, le marquis de Sade, qui jure par ce qu'il y a de plus sacré qu'il n'est pas l'auteur du livre infâme de *Justine*, Carle Van Loo, Voltaire, Washington, le compositeur Weber, le poëte allemand Wieland, etc.

41. *Handbuch der Forst-und Jagdliteratur vom Jahr* 1829 *bis zum Jahre* 1843, *systematisch geordnet und herausgegeben von* C.-P. Laurop. Frankfurt am Main, Sauerlaender, 1844, in-8° de xiv et 180 pages.

Ce catalogue ne contient que des ouvrages écrits en allemand. Il se compose de :

1re partie		549	numéros.
2e	—	2664	—
3e	—	480	—
Total . . .		3693	

A la fin est une table alphabéthique des auteurs.

42. *Bibliotheca shahiludii. — Bibliothèque du jeu des échecs. — Bibliothek des Schachspiels. — Alphabetisch geordnetes Verzeichniss aller Werke, die ueber das Schachspiel im Druck erschienen sind. Zu-*

sammengestellt von Eduard-Maria Oettinger. Leipzig, Wilh. Engelmann, 1844, in-8° de 49.

Cette bibliothèque se compose de 270 articles; parmi les omissions on peut signaler un des livres les plus rares sur les échecs, c'est-à-dire :

Tractatus de Scachis mistice interpretatus de moribus per singulos hominum status (ex arce hiberna, Joannes, 1505), in-4° cum fig. ligno incisis, 32 feuill.

Je ne trouve pas non plus cette édition:

Nouvelle manière de jouer aux échecs selon la méthode du sieur P.-H. Stamma. Utrecht, 1777, in-12.

Ni :

An inquiry into the ancient Greek game, supposed to have been invented by Palamedes, etc., also two disser. 1° *on the athenian Skiropharia.* 2° *on the mystical meaning of the bough and umbrella, in the Skirian rites.* Lond., 1801, in-4°.

Le mot anglais *game* (jeu) a fait croire à M. Voisin qu'il s'agissait de la *gamme* musicale, aussi a-t-il bravement placé ce livre dans la section de musique (*Bibl. Hulthem.*, n° 9738) par une de ces méprises qui lui ont fait ranger *Sidonius Apollinaris*, parmi les poëtes grecs (n° 11212), *Apulée* et *Pétrone* (n°s 11489, 11496-97), entre les poëtes latins, quoique ces derniers appartiennent plus particulièrement aux prosateurs, etc., etc.

43. *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins.* Tome VIII, n° 1, séance du 3 février 1844. Bruxelles, M. Hayez, 1844, in-8° de 206 pages.

Chaque cahier de ce compte-rendu est suivi d'une revue bibliographique des ouvrages publiés en Belgique ou dans les pays étrangers, et qui ont un rapport direct ou indirect avec notre histoire soit civile, soit politique, soit littéraire. La revue du présent cahier est composée de 27 articles.

44. *Bulletin du bibliophile,* publié par J. Techener, *sous la direction de MM.* Ch. Nodier, Paulin Paris et G. Duplessis, *avec le catalogue raisonné des livres de l'éditeur.*

Novembre 1843, pp. 518-527. Inventaire des livres composant la bibliothèque des seigneurs de Jaligny, 6 juin 1413 (Le Roux de Lincy).

On y remarque :

4 Item, les croniques de Jérusalem, autrement dit Godefroy de Boillon.

C'est le nom qu'on donnait ordinairement à l'histoire héroïque de Godefroid de Bouillon, qui fut mise en vers français au milieu du XIIIe siècle, et que nous publions sous cette forme, au tom. IV de nos *Monuments du Hainaut.* On appelait encore cette histoire le *Roman du chevalier au Cygne*, à cause de la pre-

mière partie qui renfermait la légende merveilleuse relative à la naissance de Godefroid. La bibliothèque royale et plusieurs autres bibliothèques publiques de Paris possèdent des manuscrits du roman de Godefroid de Bouillon. M. Le Roux de Lincy s'est occupé avec étendue de ce sujet, p. 437 du tom. II de la *Bibliothèque de l'école des Chartes.*

9 Item, *Reynart.*

Décembre. Pp. 571-592. Notices sur les bibliothèques publiques de Nuremberg et de Munich (De Reiffenberg); pp. 593-94. De la Bibliophilie en Belgique.

Pp. 598-600. Annonce très-favorable faite par M. G. Duplessis, de la dissertation insérée par M. le Dr Coremans, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, sur l'*Année de l'ancienne Belgique.*

Janvier. Pp. 709-718. Lettres à M. Aug. Thierry, sur les archives, les bibliothèques et les établissements scientifiques de Londres (Martial Delpit).

Pp. 732-736. Sur le catalogue général des livres composant la bibliothèque du département de la marine et des colonies. Paris, impr. roy., 1838-1843, 4 vol., gr. in-8°.

Février. Pp. 761-772. Suite des lettres de M. Delpit.

Pp. 783-787. Fragment des grandes chroniques de Gargantua (Gustave Brunet).

45. *Histoire des seigneurs de Gavres*, roman du XVe siècle, orné de 95 sujets et lettrines coloriés, reproduit en *fac simile* par H. Kreins, augmenté d'un avertissement et d'un glossaire (par Ém. Gachet). Bruxelles, Vandale, in-4°.

Jusqu'à présent on n'avait encore essayé que des *fac simile* de peu d'étendue; une page au plus suffisait aux imitateurs : M. Kreins a voulu aller plus loin : c'est un manuscrit tout entier qu'il reproduit avec une fidélité et une exactitude telles que ses souscripteurs pourront dire qu'ils possèdent le manuscrit même. Lettres, vignettes, particularités graphiques les plus indifférentes, tout est rendu avec une vérité merveilleuse. Ces vignettes, dessinées rapidement à la plume, et lavées ensuite de quelques teintes coloriées, ne sont pas comparables pour la correction et l'effet à la plupart des peintures qui ornent les manuscrits de notre bibliothèque royale, mais elles ont un cachet particulier, une grande liberté, une naïveté extrême de dessin. M. Kreins donne ainsi une leçon de paléographie en action. En s'associant à un homme d'esprit et de goût comme M. Gachet, il a fait preuve de goût et d'esprit lui-même. Cependant il lui manquait un éditeur intelligent, qui fît marcher son entreprise, car ce n'est pas assez de savoir écrire d'une manière attachante, de manier le crayon avec adresse, il y a malheureusement dans toute œuvre artistique et littéraire un côté commercial et industriel, qu'il faut comprendre et que le talent aperçoit rarement sous son vrai point de vue. M. Kreins a trouvé tout ce qu'il pouvait raisonnablement désirer dans M. Vandale, libraire cher aux archéologues, aux

bibliophiles, aux amateurs de curiosités bibliologiques. M. Vandale a repris la publication des *sires de Gavres*. Entre ses mains, elle ne sera plus sujette à ces retards qui font avorter les meilleures choses.

46. *Deux préfaces inédites d'Abailard* (extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, janv. 1844), par M. Alexandre Le Noble, 20 pp. in-8°.

Un manuscrit de notre bibliothèque royale contient des hymnes inédites d'Abailard. M. Oehler s'en aperçut et en instruisit M. Orelli de Zurich; de son côté M. É. Gachet en parla dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, et, après lui, nous en dîmes quelque chose dans ceux de l'académie. M Oehler s'exagérait ce qu'il appelait sa découverte, et il y eut à ce sujet un petit débat entre lui et M. Gachet, très-capable de la faire en même temps que le philologue allemand. Un critique français fort instruit, fort exact, est revenu sur ce manuscrit, que nous nous sommes empressés de mettre à sa disposition, après qu'il eut été rendu par M. Cousin, auquel nous l'avions prêté. Un nouvel examen fit découvrir à M. Le Noble une circonstance curieuse, qui avait échappé à ses devanciers; c'est que la lettre servant de prologue et publiée par M. Le Noble, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes* (tom. III, 1841), ainsi que par M. É. Gachet dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, ne finit pas là où commencent les premières hymnes, mais qu'elle n'y est qu'interrompue pour être continuée en deux autres endroits. M. Le Noble publie ici les trois parties de l'épître d'Abailard à Héloïse et y ajoute une traduction et des notes.

47. *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger, pendant les XVe et XVIe siècles*, par P.-C. Vander Meersch, *avocat, conservateur des archives de la Flandre orientale, membre de la société des bibliophiles de Flandre*. I. Gerardus de Lisa de Flandria, imprimeur à Trevise, Vicence, Venise, Friuli et Udine, de 1471 à 1499. Gand (extrait du *Messager des sciences historiques*), 1844, in-8°, de 70 pages.

Monographie fort bien faite et très-instructive. Nous ne pouvons qu'exhorter M.-V.-D.-M. à poursuivre le plan qu'il s'est tracé. C'est un sujet qu'il a fait sien et qu'il promet de traiter *ex professo*.

48. *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais;* par Gustave Brunet (tirée à cent exemplaires). Paris, Julien et Techener, 1844, in-8° de 36 pages.

Dans notre siècle d'audace, je dirai presque d'insolence, on est souvent étonné des hardiesses qu'on tolérait à des époques où, suivant nous, régnaient

l'arbitraire et le despotisme. Certaines censures permises au moyen âge, des libertés dont ne s'alarmait point le seizième siècle, auraient peut-être de la peine à passer aujourd'hui. Il est certain que si alors on était impitoyable pour la satire sérieuse et grave, on pardonnait beaucoup à la témérité rieuse et folâtre, ne songeant pas que le rire et les formes légères popularisent bien mieux les idées que le ton didactique et sévère.

Rabelais nous surprend à maintes pages par sa licence effrénée; elle n'effraya pas ses contemporains; cependant la réflexion fit condamner quelques traits qui paraissaient d'abord innocents, et la rédaction primitive fut adoucie dans les éditions qui suivirent les premières. Voilà ce qui rend celles-ci très-précieuses, à part leur excessive rareté. M. Brunet, qui a trouvé un volume mutilé d'un Pantagruel imprimé en 1532 ou au plus tard au commencement de 1533, montre fort bien comment certains passages hardis disparurent. A l'aide de ces vieilles pages il prouve aussi que le texte a été souvent altéré et rendu inintelligible. Cette preuve est administrée avec goût dans une brochure substantielle et dont il n'y a rien à retrancher, chose bien rare dans les discussions philologiques.

49. *Theophili presbyteri et monachi libri III, seu diversarum artium schedula.* Théophile, prêtre et moine. Essai sur divers arts. Publié par le comte Charles de Lescalopier, et précédé d'une introduction par J. Marie Guichard. Paris, Toulouse, 1843, in-4°, de LXXII et 315 pag. avec un *fac simile.*

Les chapitres XIVe, XXXIe, XXXIIe et suivants, jusqu'au XXXIXe, sont consacrés à la peinture des manuscrits et au moyen si souvent recherché d'y appliquer l'or en relief. Dans le XIVe chapitre, le moine s'applique à faire connaître les procédés nécessaires pour donner du relief ou de l'éclat aux différentes couleurs des vêtements dans les miniatures. Le chap. XXXIe nous révèle les moyens qu'on employait pour appliquer l'or ou l'argent dans les livres. Si l'on comprend bien les explications de Théophile, il s'agissait de préparer chaque endroit du livre que l'on voulait couvrir d'or, en y appliquant un enduit composé de vermillon pur, mêlé d'un tiers de cinabre, broyés soigneusement ensemble, rafraîchi, seulement en été, avec un blanc d'œuf. L'or devait être délayé avec de la colle liquéfiée, cuite sur du charbon, que l'on versait doucement dans la coquille où l'or se trouvait; il fallait prendre garde à ne pas mettre trop de colle. Quand cette mixture était sèche, l'on posait le vélin sur une tablette de corne, puis avec une dent ou une pierre sanguine, l'on frottait longtemps pour donner à l'or beaucoup de poli ou pour le brunir.

Aux chapitres suivants, Théophile entre dans les détails les plus curieux, les plus précis, sur les manières d'orner les manuscrits à l'étain ou au safran, sur celle dont les Flamands broyaient l'or avec lequel on écrivait les manuscrits, *De*

molendo auro secundum Flandrenses (chap. 33). L'auteur indique jusqu'à six procédés différents (liv. Ier, chap. 33, 34, 35, 36, 37, 38). La recette si bien expliquée par Théophile pour appliquer l'or, a été sans doute la plus généralement suivie depuis le XIIe siècle, mais elle n'a pas été la seule, et dans un numéro de l'*Anzeiger* de M. Mone, 1836, p. 90, M. Boehmer a inséré une rubrique intitulée : *Praeparatio auri ad scribendum*, extraite, dit-il, d'un manuscrit des lettres de Gerbert, datant du XIe siècle. A la suite de cette recette, M Boehmer en transcrit une autre, tirée d'un manuscrit sur parchemin, du XIIe siècle, contenant la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin, et faisant partie de la bibliothèque du couvent de Saint-Pierre à Salzbourg.

L'importante publication de MM. De Lescalopier et Guichard a été l'objet d'un rapport de M. Le Roux de Lincy, fait le 19 janvier 1844, à la société des antiquaires de France, et imprimé dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, février 1844, pp. 773-782.

De son côté M Quicherat a proposé diverses corrections au traducteur, dans la *Bibl. de l'école des chartes*, nov.-déc. 1843. Voy. le *Bull. de la comm. roy. d'histoire*, VIII, 202.

De Rg.

HISTOIRE

DES BIBLIOTHÈQUES ET DES LIVRES.

Les Bibliothèques nouvelles et la Bibliothèque royale.

Malines ne se contente plus d'être appelée *la proprette* et la *jolie*, elle ambitionne le titre de *savante*, auquel ses séminaires et ses colléges lui donnaient déjà quelque droit. Malines veut avoir sa bibliothèque. Déjà les villes de Courtray, d'Audenarde, d'Ypres, d'Arlon, d'Ath, etc., ont ébauché les leurs; quand Binche, qui boude encore, aura oublié la petite drôlerie du comte de Fortsas, elle arrivera à son tour. Nous applaudissons à ce mouvement qui tend à répandre l'instruction, tout au moins le goût des distractions sérieuses. Si petite que soit la goutte qui tombe du vase, elle profite à quelqu'un. Mais pleins de sympathie pour les efforts de la province, nous croyons qu'il y a des inconvénients à multiplier dans la capitale les bibliothèques alimentées par le trésor. Il n'est pas de ministère, d'administration, de corps, de commission, qui ne veuille avoir la sienne; une intention louable en elle-même fait surgir partout des collections de livres; le salon de l'industrie, le dépôt de la guerre, l'observatoire, la commission de statistique, etc., etc., en forment à l'envi. Nous savons bien qu'il est des instruments dont il faut se servir bon gré mal gré à chaque instant du jour, et sans lesquels un travail suivi devient impossible ou d'une difficulté extrême; cependant, à l'exception des livres qui satisfont à cette urgente nécessité, nous pensons que tous ces musées en miniature devraient être réunis dans un dépôt central. Les bibliothèques spéciales sont certainement les plus utiles; mais, en vertu de la réunion projetée, chaque section de la bibliothèque royale deviendra une bibliothèque spéciale, toujours ouverte au public, avantage qui n'existe pas et qui ne peut

exister autrement. De cette façon il s'élèvera bientôt au milieu du pays un bazar immense, capable de répondre à tous les besoins, à toutes les exigences même, et dont l'accès et l'usage seront également faciles aux savants, aux artistes, aux personnes studieuses et simplement curieuses, répandus dans le pays.

Au lieu qu'avec le système en vigueur, le public n'est pas admis à profiter de ce qu'il paye. La bibliothèque royale, encyclopédique par essence, achète des ouvrages qui se trouvent déjà dans plusieurs de ces collections égoïstes, passez-moi le mot; la dépense est double, triple, quadruple, et l'on s'ôte volontairement les moyens de rien créer de grand ni de complet.

Il est entendu que les ministères, les administrations, les corps, les commissions qui contribueraient de la sorte à la prospérité de la bibliothèque du royaume, jouiraient d'un privilége absolu, quant à l'usage *de leur spécialité* respective, et auraient le droit d'indiquer les ouvrages dont ils jugeraient l'acquisition nécessaire.

C'est aussi dans la vue d'ériger un vaste monument littéraire et populaire que nous pensons que les doubles de la bibliothèque royale ne doivent être employés qu'à son accroissement. Cela est même juste et équitable à l'égard des doubles qui sont dans le fonds de l'ancienne bibliothèque communale, car durant les négociations avec la ville de Bruxelles, pour la cession de certains immeubles et de ses musées, il a été stipulé que ces collections ne quitteraient jamais la capitale, et que les parties qui en seraient distraites, ne pourraient l'être que dans l'intérêt exclusif de leur amélioration.

De Rg.

La nouvelle bibliothèque de Munich (1).

Le nouveau local de la bibliothèque royale de Munich, que le roi de Bavière vient de faire construire, est sans contredit le plus bel et le plus parfait édifice de ce genre qui existe en Europe, tant sous le

(1) Comparer cet article avec ce que dit sur le même sujet M. le baron de Reiffenberg, dans ses *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, Bruxelles, 1843, t. II, pp. 215-231. Ce chapitre a été reproduit dans le *Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque.

rapport de l'architecture que sous celui des distributions intérieures. Pour ce motif, nous avons cru qu'une description sommaire de ce palais ne serait point déplacée dans ce recueil, aujourd'hui surtout que l'accroissement prodigieux des productions littéraires, la soif de l'instruction et le goût pour les études fortes et solides qui se manifestent partout, font sentir le besoin d'emplacements plus étendus et mieux ordonnés que ceux qui, dans la plupart des grandes villes de l'Europe, servent de réceptacle aux élucubrations, folles ou sages, de l'esprit humain. Nous ferons précéder cette description d'un coup d'œil rapide sur l'origine et les accroissements successifs de la bibliothèque de Munich, devenue de nos jours l'émule des bibliothèques de Paris, de Vienne, de Göttingue et de St-Pétersbourg.

La bibliothèque royale de Munich fut fondée au XVIe siècle (1550-1579) par le duc Albert V, un des princes les plus éclairés et les plus distingués de la Bavière. Il la forma de sa bibliothèque privée, qu'il avait apportée d'Italie, où il fit ses études, et de trois bibliothèques particulières, celles de Schedelius, de Widmannstadt et de Fugger, acquisés à cet effet. Cette collection, qui renfermait déjà un riche assortiment de manuscrits et d'incunables latins, allemands, hébraïques, syriaques, arabes et grecs, et passait dès lors pour une des bibliothèques les plus considérables de l'Allemagne, fut placée sous un vaste appentis, dans l'Altenhof, première résidence des ducs de Bavière. Le duc Albert ordonna par son testament qu'elle resterait intacte après sa mort, et ne pourrait être dispersée ni diminuée sous aucun prétexte. Le duc Guillaume V contribua de son côté à l'accroître, en achetant la bibliothèque Hörwartienne d'Augsbourg, qui possédait les meilleures éditions du XVIe siècle, et un grand nombre d'œuvres musicales, de cartes cosmographiques et d'ouvrages espagnols; celle du chanoine Werdenstain d'Aichstätt et celle de Crusius de Tubinge, dans laquelle se trouvaient quantité de manuscrits grecs du plus grand prix.

La bibliothèque du médecin de la cour Meerman vint aussi enrichir la bibliothèque de Munich, sous le duc Guillaume.

L'électeur Maximilien Ier ne la négligea pas non plus, car il chargea, entre les années 1598 et 1610, Gewold, Lauter et autres savants, d'inspecter toutes les bibliothèques du pays, de cataloguer et d'envoyer à Munich, tous les manuscrits des bibliothèques con-

ventuelles de la Bavière; toutefois la première partie de son ordonnance ne fut exécutée que d'une manière fort imparfaite, et celle qui concernait l'incorporation des manuscrits dans la bibliothèque électorale, resta pour ainsi dire une lettre morte. Il fit aussi acheter la bibliothèque de Müller, et transférer dans sa résidence le butin littéraire dont il s'était emparé à Tubinge et à Ludwigsbourg pendant la guerre de trente ans. Mais de quels admirables joyaux ne priva-t-il pas, non-seulement la bibliothèque de Munich, mais l'Allemagne entière, en donnant au pape la bibliothèque d'Heidelberg, dont les précieux manuscrits enfouis au Vatican pendant deux siècles, n'ont été rendus à leur destination primitive que depuis 1814; encore plusieurs des manuscrits les plus précieux sont-ils restés à Rome et à Paris!

L'électeur Ferdinand-Marie publia, en 1663, une ordonnance en vertu de laquelle les imprimeurs furent obligés de déposer à la bibliothèque électorale un exemplaire de tous les ouvrages sortant de leurs presses.

Sous la régence orageuse de Maximilien-Emmanuel et de Charles-Albert, on ne fit rien ou que très-peu de chose pour la bibliothèque de Munich. Mais Maximilien III, grand protecteur des lettres, se montra d'autant plus zélé à relever le lustre d'un établissement littéraire si longtemps oublié; il confia la direction de la bibliothèque au célèbre Oefele, aux soins duquel est due la conservation d'un grand nombre de livres voués à l'abandon et à la destruction, et la fit transférer, en 1774, de l'ancienne cour à l'hôtel de l'académie des sciences, devenu plus tard celui du prince Eugène de Beauharnais.

L'électeur Charles-Théodore fit plus encore pour la bibliothèque que son prédécesseur. Il construisit dans l'ancien et magnifique couvent des Jésuites, les belles salles où cette riche *librairie* fut placée par son ordre en 1784, et qu'elle occupa jusqu'à l'année dernière; il l'enrichit de nombre d'ouvrages rares et de la précieuse bibliothèque de Pierre Vettori, achetée à Rome, bibliothèque dans laquelle se trouvaient les plus belles éditions des Étienne, des Alde, des Junte, des Giolite, de Rome, de Venise, etc. En 1790, il l'accrut encore de la belle collection de livres du chancelier privé Kreitmair.

L'époque la plus glorieuse pour la bibliothèque de Munich fut

sans contredit le règne du premier roi de Bavière, Maximilien-Joseph Ier, sous lequel, par suite de la suppression des couvents, le nombre des volumes qu'elle comptait jusqu'alors fut plus que quadruplé, et elle s'enrichit d'un trésor inappréciable en ouvrages tant manuscrits qu'imprimés. En 1806, le roi donna à la bibliothèque la plupart des grands ouvrages de luxe sur l'histoire naturelle publiés en France, et la dota en outre de la bibliothèque du président Schreber, qui renfermait plus de 2000 volumes, la plupart fort rares, sur cette branche de la science, ainsi qu'une infinité de dissertations et de monographies sur la même matière, ce qui a rendu la bibliothèque de Munich une des plus complètes de l'Europe, en livres relatifs aux sciences naturelles.

Pour pouvoir classer convenablement l'énorme quantité de livres dont la bibliothèque s'était accrue depuis peu d'années, on ajouta, en 1812, une nouvelle aile à l'ancien collége des Jésuites.

En 1815, la bibliothèque de Munich récupéra les manuscrits que les Français en avaient enlevés en 1805, et incorporés à la bibliothèque impériale de Paris.

Dès l'année 1816, cette bibliothèque contenait au delà de 400,000 volumes (non compris les doubles), qui remplissaient 54 salles et chambres. On y comptait 300 manuscrits en langues orientales, parmi lesquels on distingue un Coran en lettres d'or, les divans de Hafy et de Sady, poëtes persans, un hatty-schérif du sultan Soliman au pacha de Chypre, des poëmes malabrois écrits sur des feuilles de palmier; 250 manuscrits hébraïques; 580 manuscrits grecs, au nombre desquels figurent les quatre évangiles en lettres onciales du VIIIe siècle; un superbe Thucydide du XIe siècle; un psautier, les discours de Démosthènes sur papier coton de Chio, etc.; 8000 manuscrits latins, français, italiens et allemands, parmi lesquels on remarque principalement un évangéliaire latin du IXe siècle, écrit en lettres d'or et d'argent sur parchemin couleur de pourpre; les sept psaumes de David, mis en musique par Orlando di Lasso, et ornés de charmantes miniatures de Mulich; un livre d'heures d'Antoine Simboldus, de l'année 1485, avec une reliure en vermeil et orné de miniatures d'un fini précieux; celui de l'empereur Louis IV, relié en argent, et plusieurs autres livres de prière, enrichis de quantité de dessins enluminés et de reliures en argent ou en or massif, chargées de pierres

précieuses ; un code d'Alaric du commencement du Ve siècle ; un *codex Augustini tractat. in epist. S. Joann. continens*, de l'an 823, un Bocace de 1458, en français ; le *codex traditionum ecclesiae Ravennatensis*, du IXe siècle, écrit sur du papyrus égyptien ; une traduction de Dioscoride en caractères lombards ; des tablettes en cire du XVe siècle ; les quatre évangiles traduits en vers allemands par le moine Ottfrid, et écrits à Freising entre les années 883 et 906 ; deux manuscrits du *Niebelungenlied*, dont l'un est daté de l'année 1235 ; le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et le Tristan, d'une époque plus ancienne encore ; le seul manuscrit connu du *Frauwendienst* d'Ulrich von Lichtenstein, deux copies du code judiciaire de Louis de Bavière, écrites entre les années 1350 et 1365 ; des autographes d'Aventin, de Luther et de Melanchton ; deux comédies de Calderon, signées de sa main ; trois évangéliaires et un missel de l'empereur Henri-le-Saint, ornés de peintures, couverts d'une reliure en nacre de perle, enrichie de perles et de pierres précieuses, et dont ce prince fit présent à la cathédrale de Bamberg ; un autre évangéliaire écrit en lettres d'or au commencement du règne de l'empereur Charles-le-Chauve ; le livre de tournois du duc Guillaume IV, etc., etc.

En 1838, la bibliothèque de Munich, qui remplissait alors 60 salles de toutes dimensions, se composait d'environ 16,000 manuscrits, de 13,000 incunables, de 250,000 ouvrages imprimés depuis le XVIe siècle, de 100,000 dissertations et d'un nombre triple de brochures, en tout plus de 800,000 volumes. Parmi les incunables on remarque 50 xylographes ou impressions sur bois ; 124 ouvrages imprimés sur parchemin, au nombre desquels figure le *Durandi rationale divinorum officiorum*, imprimé par Faust et Schœffer en 1459 ; la bible imprimée par les mêmes, en 1462, sur parchemin avec des gravures sur bois et enluminées par Lucas Cranach ; l'écrit de Thierri, électeur de Mayence, contre le comte Adolphe de Saxe, publié la même année ; le *Ciceronis officia et paradoxa*, sur parchemin, de 1465, et le même ouvrage sur papier, de l'année 1466. La production typographique la plus ancienne est la bulle contre les Turcs, connue sous le nom de bulle de Chypre, et datée de l'an 1454.

Parmi les ouvrages modernes on compte presque toutes les éditions de luxe de Boddoni et de Didot ; un des douze exemplaires imprimés en lettres d'or de l'histoire naturelle et générale des Colibris, etc.,

par Audebert et Veillot (Paris, 1802, 2 vol. in-fol.), et une foule d'autres ouvrages de la même importance.

Quelque vaste que fût le local de la bibliothèque, ses 60 salles ne suffisaient plus pour donner place d'une manière convenable à une si immense collection de livres, qui ne cesse de s'accroître d'année en année. Il fallut donc songer ou a agrandir considérablement l'ancien bâtiment, ou a construire un édifice tout neuf qui, non-seulement répondît à tous les besoins présents et futurs, mais annonçât encore par la pompe de son architecture le précieux dépôt qu'il devait renfermer. Le roi Louis, avec ses vues si nobles et si élevées et son grand amour pour les arts, n'hésita pas à adopter ce dernier projet. L'illustre souverain qui en faisant bâtir la glyptothèque et la pinacothèque avait élevé un si digne temple aux beaux-arts, ne pouvait en ériger un moins splendide aux lettres et aux sciences. Construite sur les plans de l'habile architecte Gärtner et commencée en 1832, la nouvelle bibliothèque de Munich n'a été terminée qu'à la fin de l'année dernière. Ce vaste et superbe monument, situé au côté oriental de la magnifique rue Louis, rue bordée tout entière de constructions monumentales, forme un parallélogramme de 520 pieds de longueur sur 200 pieds de largeur, et dont les quatre ailes embrassent une cour intérieure divisée au centre par une cinquième aile transversale. Il est bâti dans cet imposant style bysantin-moderne, généralement en vogue en Allemagne, mais encore totalement ignoré de nos architectes routiniers, et rappelle les beaux palais florentins du XIVe siècle. De tous les édifices de la Belgique, l'hôtel de ville d'Ypres est celui qui ressemble le plus par son architecture (extérieurement bien entendu) à la nouvelle bibliothèque de Munich. La façade principale présente une base rustique et trois étages de fenêtres à plein cintre dont les archivoltes sont entourées d'une bordure qui se termine en ogive peu sensible. Chaque fenêtre est subdivisée en deux cintres plus petits, qui retombent sur une colonnette. Le tout est couronné par un entablement crénelé et reposant sur une suite de petites arcatures appuyées sur des modillons ou corbeaux. La hauteur de l'édifice jusqu'à l'entablement est de 85 pieds. Le bâtiment est construit tout entier en briques parfaitement appareillées, et auxquelles on a conservé la couleur naturelle, si ce n'est à la base rustique qui est enduite de ciment hydraulique. La façade

n'a d'autre saillie que le perron placé au centre, et dont la double rampe est décorée des statues colossales et assises d'Aristote, d'Hippocrate, d'Homère et de Thucydide, sculptées en pierre calcaire. Au-dessus de ce perron, trois larges portes à plein cintre donnent entrée à un magnifique vestibule soutenu par des colonnes, et d'où l'on parvient à droite et à gauche aux appartements du rez-de-chaussée, destinés aux archives de l'état et de la maison royale. En face du vestibule se déploie un superbe escalier, sans contredit la partie la plus belle et la plus richement décorée de la bibliothèque. Les deux rangs de colonnes qui, au nombre de seize, flanquent cet escalier de droite et de gauche, supportent la voûte décorée d'arabesques et de figures dans lesquelles brillent l'or et les couleurs les plus éclatantes. Les lunettes au-dessus des fenêtres qui éclairent l'escalier contiennent soixante bustes des littérateurs et des savants anciens et modernes les plus célèbres. Par cet escalier on arrive à l'antichambre de la salle de lecture, et de là à cette dernière, vaste et bel appartement voûté et soutenu par des colonnes. A l'exception de cette salle et d'une autre richement décorée et destinée à la réception des personnes d'un rang distingué, les deux étages supérieurs de l'édifice sont entièrement consacrés au placement des livres. La distribution des innombrables galeries et salles qui contiennent les 800,000 volumes de la bibliothèque est neuve et des plus ingénieuses. Toutes ces salles et galeries communiquent par des portes les unes avec les autres, et de chaque salle du premier étage un escalier conduit à la salle correspondante de l'étage supérieur. Les rayons où sont placés les livres n'ont que six pieds de hauteur et sont superposés les uns aux autres, trois rangs de rayons à l'étage inférieur et deux à l'étage supérieur; un escalier conduit d'un rayon à l'autre, autour desquels circule une galerie bordée d'une balustrade en fer. Par là on a rendu inutile l'application d'échelles mobiles, qui occasionne toujours une perte de temps et souvent des accidents déplorables. Par crainte d'incendie, la salle, dite salle d'Émilie, qui renferme les raretés bibliographiques et les manuscrits les plus précieux, a été placée dans un endroit à l'abri de tout danger de cette nature. Ces trésors littéraires y sont déposés dans des pupitres couverts de glaces, à travers lesquels il est seulement permis au curieux d'en prendre inspection.

D'après ce sommaire, car les bornes de cet article ne nous per-

mettent pas d'entrer dans de plus amples détails, que l'on compare maintenant le nouveau local, nous devons dire le nouveau palais de la bibliothèque et des archives d'état de la Bavière avec l'étroit réduit ou se trouve reléguée notre bibliothèque royale, avec celui où nos archives, beaucoup plus importantes que celles de la Bavière, sont entassées dans une aile de la triste masure que l'on qualifie de palais de justice, et où cet immense trésor historique est exposé pendant l'hiver au danger de plus de quarante feux allumés journellement! La Belgique avec une population égale à celle de la Bavière, mais avec un sol plus riche et plus productif, une industrie plus florissante et un budget de 110 millions de francs, ne pourrait-elle pas faire, dans l'intérêt de la science, ce que le roi Louis a exécuté avec des ressources infiniment plus restreintes (1); encore le nouvel édifice de la bibliothèque de Munich ne tient-il qu'un rang secondaire parmi les nombreux monuments dont cet illustre protecteur des arts, surnommé à si juste titre le Périclès et le Médicis du XIX° siècle, a décoré sa capitale et la plupart des villes de son royaume. Sous le ministère de M. de Theux, l'architecte Suys avait donné un fort beau plan, et d'une exécution peu dispendieuse, pour la réunion de la bibliothèque, des archives de l'état et de l'académie royale des sciences et belles-lettres, dans un vaste édifice de style roman ou bysantin et construit entièrement en pierre et en fer. La réalisation de ce projet serait digne sans doute de l'habile homme d'état qui occupe actuellement le ministère de l'intérieur, et qui s'est acquis une si brillante réputation d'homme de lettres et d'historien. Ce ne serait là qu'une bien faible tâche pour l'administrateur distingué qui a résolu des questions bien autrement importantes, et que ses prédécesseurs quelqu'habiles qu'ils fussent, n'avaient osé aborder.

A. Sch..s (2).

(1) Le budget annuel du royaume de Bavière ne monte qu'à environ 26 millions de florins, dont on n'en dépense que 19 à 20. Cependant l'armée que cette puissance est obligée de maintenir sur pied s'élève à 50,000 hommes.

(2) Dans notre article de la livraison précédente, intitulé : *Les ventes de livres à Londres*, s'est glissée la faute d'impression suivante, page 160, ligne 24; *des Anglais grossiers ;* lisez : *des gosiers anglais.*

—

Bibliothèque publique de Rio de Janeiro.

Depuis la découverte du Brésil en 1500, jusqu'à l'époque où le régent du Portugal, don Juan, fuyant l'invasion française, s'embarqua le 29 septembre 1807, pour se retirer dans les colonies portugaises de l'Amérique du sud, ce pays immense avait toujours été exploité au profit de la mère-patrie. Faciliter le développement des facultés intellectuelles, répandre l'instruction parmi les habitants de ces vastes contrées, de pareils desseins ne pouvaient entrer dans les vues du gouvernement portugais, parce que c'eût été hâter l'émancipation de ces populations en leur faisant connaître plus tôt leurs droits. Aussi tous les emplois rétribués, toutes les concessions lucratives étaient uniquement réservés aux Portugais; les lois restrictives du commerce empêchaient l'établissement au Brésil, d'étrangers qui tout en venant chercher fortune dans ce pays encore neuf, eussent sans doute importé quelques étincelles de ce feu sacré qui devait plus tard soustraire ce beau pays au pouvoir de ses dominateurs. Ces lois restrictives, l'absence de tout moyen d'instruction, qui forçaient la jeunesse à se rendre aux universités portugaises, et surtout à celle de Coïmbre, où l'enseignement n'était certainement pas propre à développer chez eux des idées de liberté et d'émancipation, furent sans doute les causes principales qui maintinrent le Brésil sous la domination portugaise jusqu'à une époque aussi rapprochée de nos jours, malgré le mouvement opposé qui agitait les autres peuples et même ses voisins les plus proches.

L'arrivée de la cour de Portugal fut accueillie par les Brésiliens avec une joie excessive, et quelque extravagantes que pussent en paraître les démonstrations, elles semblèrent bientôt justifiées par les premiers actes de l'administration du régent. En effet, après avoir échappé à une tempête violente, don Juan débarqua à San Salvador (Bahia), et ce fut dans cette ville, le 23 janvier 1808, qu'il promulgua l'acte mémorable qui, abolissant l'ancien système, permettait à toutes les puissances alliées du Portugal, la libre entrée des ports du Brésil. Après quelques mois de séjour à San Salvador, don Juan s'embarqua de nouveau et arriva à Rio de Janeiro, le 7 mars 1809. C'est cette

même année qu'on vit s'établir dans cette ville la première presse, et bientôt après parut la première gazette qui ait été publiée dans cette partie du monde. On peut juger des progrès que ce peuple, si longtemps arriéré, a fait depuis cette époque, lorsqu'on considère qu'aujourd'hui plus de trente feuilles périodiques trouvent de nombreux lecteurs.

L'année suivante fut marquée par quelques fondations utiles : on établit une école d'anatomie, de chirurgie et de médecine et un laboratoire de chimie ; on érigea un lazaret régulier sur le promontoire de Boa Viagens.

Ces créations successives d'établissements scientifiques, l'affluence des étrangers qui ne tardèrent pas à se fixer à Rio de Janeiro, le contact des habitants avec les grandes familles portugaises, toutes les circonstances, en un mot, qui faisaient sortir les Brésiliens de l'espèce de léthargie morale où ils étaient plongés, ranimèrent précisément en eux le sentiment de leurs droits, et, après le premier enthousiasme que leur avait inspiré l'arrivée de la cour et d'une population plus instruite, plus industrieuse, ils songèrent à la lutte morale qui allait s'établir, et ne voulurent pas être vaincus. Dès ce moment, Rio de Janeiro cessa de présenter l'aspect d'une colonie qu'on exploitait à force de lois exceptionnelles; les intelligences s'éveillèrent, une ère nouvelle commença. On sait qu'elle en a été l'issue.

Quoiqu'il n'entre ni dans mes intentions ni dans mon plan de traiter de l'histoire politique du Brésil, puisque cette notice est consacrée à donner seulement des renseignements sur les bibliothèques publiques de cet empire, j'ai pensé que ces préliminaires ne seraient pas superflus, puisque c'est à cette époque que l'on doit rapporter l'origine de la bibliothèque publique de Rio de Janeiro.

Lorsque le régent partit du Portugal pour se rendre au Brésil, on embarqua aussi la bibliothèque dite du roi, qui se trouvait à Lisbonne au palais d'Ajuda. Cette bibliothèque avait considérablement souffert d'un incendie, mais était encore assez nombreuse et contenait surtout une riche collection de manuscrits rares et précieux. On embarqua en outre la bibliothèque de l'infant, qui était très-mutilée, ainsi que la partie de celle du comte d'Abarca qu'on avait pu sauver.

Don Juan, à son arrivée à Rio de Janeiro, fit placer la bibliothèque dite du roi et celle de l'infant dans les bâtiments qui avaient été occupés par l'hôpital du troisième ordre des carmélites, qui étaient à proximité de son palais, et voulut qu'elle fût *publique*. C'est donc à cette époque que remonte véritablement l'origine de cette utile institution, et c'est donc bien la bibliothèque du roi et celle de l'infant qui en forment le noyau.

Lors de l'arrivée du régent à Rio de Janeiro, il restait à peine trois bibliothèques particulières qui méritassent d'être citées, c'étaient celles des couvents de St.-Benoît, de St.-Antoine et des Carmes; ces bibliothèques, quoique assez riches, ne contenaient presqu'exclusivement que des œuvres ascétiques, mais il se pourrait aussi que les renseignements qu'on a promis de me donner sur ces bibliothèques particulières, amenassent la découverte de quelques raretés ignorées de leurs possesseurs.

Depuis l'époque où don Juan VI fit placer la bibliothèque dans les bâtiments qu'elle occupe encore aujourd'hui, rue de Troz do Carmo, et qu'il la rendit publique, jusqu'à l'époque de la déclaration de l'indépendance du Brésil, elle ne reçut aucune augmentation; au contraire, le congréganiste Fr. Joaquim Damaro, qui en était alors le bibliothécaire, et qui était fortement opposé à l'émancipation du Brésil, fit passer furtivement en Portugal, avant la conclusion du traité par lequel le roi don Juan VI reconnaissait l'indépendance de cet empire, un grand nombre d'anciens manuscrits précieux qui appartenaient à cette bibliothèque.

Lorsque l'indépendance du Brésil fut prononcée, le gouvernement s'empressa d'acheter la bibliothèque dite du roi et celle de l'infant; le prix en fut fixé de commun accord et payé; bientôt il y joignit ce qui avait pu être sauvé de celle du comte d'Abarca, qu'elle reçut en payement de quelques dettes, et il l'enrichit en même temps de deux autres bibliothèques moins considérables dont on lui avait fait don, c'étaient celle du naturaliste Fr. José Mariano de Conceicão, et celle du conseiller José Bonifácio d'Andrada e Sa.

La bibliothèque publique occupe, comme je l'ai déjà dit, les bâtiments où étaient autrefois l'hôpital des carmélites; les livres, les manuscrits, les cartes et les estampes, sont rangés systématiquement dans une enfilade de salles, parmi lesquelles on remarque deux

grands salons, dont l'un était réservé uniquement à la famille royale, l'autre au public. Cette dernière salle a encore aujourd'hui la même destination, tandis que la première sert plus particulièrement de cabinet au bibliothécaire actuel, qui permet cependant d'y travailler à quelques personnes occupées de recherches spéciales. L'empereur actuel don Pedro II y fait encore d'assez fréquentes visites. Dans ces dernières années, ces salles ont été ornées de peintures exécutées par des artistes nationaux.

L'entrée de la bibliothèque publique de Rio de Janeiro est entièrement libre, et ne nécessite aucune démarche préalable. On y monte par un grand escalier en pierre, décoré de peintures copiées sur celles du Vatican. On pénètre ensuite dans un salon spacieux, à plein cintre, que rafraîchissent sans cesse de vastes fenêtres ouvertes à chaque extrémité. Là se trouve une grande table munie abondamment de tous les objets nécessaires pour écrire. On vante généralement l'exactitude et la promptitude que mettent les employés dans leur service : « On ne saurait trop louer surtout, nous écrit-on, les » vastes connaissances, l'obligeance et l'empressement à donner tous » les renseignements qu'on peut désirer, du bibliothécaire actuel, » M. le chanoine Januario da Cunha Barboza. » Toutes les feuilles périodiques imprimées à Rio de Janeiro et dans les provinces sont envoyées à la bibliothèque chaque matin, et l'on est étonné que cela ne contribue pas à y amener un plus grand nombre de lecteurs. La bibliothèque publique de Rio de Janeiro est ouverte tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-dînée, et il est difficile de trouver un lieu où l'on puisse passer plus agréablement les heures fatiguantes de la journée.

La bibliothèque publique de Rio de Janeiro dont on peut, d'après ce qui vient d'être dit plus haut, faire remonter l'origine à l'année 1809, se compose aujourd'hui d'environ 72,000 volumes. Riche sous plusieurs rapports en ouvrages anciens et en éditions précieuses, elle contient une très-riche collection de bibles ; en revanche, on peut la regarder comme encore très-pauvre en livres modernes, principalement en ouvrages qui ont été publiés dans ces trente dernières années. Cette lacune ne tardera sans doute pas à être comblée, car depuis que cet établissement a été confié aux soins éclai-

rés du bibliothécaire actuel, M. le chanoine Januario da Cunha Barboza, un grand nombre d'ouvrages nouveaux ont enrichi cette collection; tout récemment encore elle vient de recevoir plus de 400 volumes d'ouvrages choisis, achetés à Paris, par les soins de M. l'ambassadeur du Brésil près la cour de France; de nouveaux envois sont attendus, grâce au concours des chambres, qui accordent annuellement environ 18,000 fr. pour ces acquisitions.

Outre la riche collection de bibles, la bibliothèque publique de Rio possède un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de voyages, dont la meilleure partie est écrite en langue portugaise ou espagnole. La collection d'auteurs classiques est également d'un haut prix, puisqu'elle contient des ouvrages qui seraient d'une grande valeur même pour les bibliothèques d'Europe. Cette collection abonde en éditions de presque toutes les premières typographies établies à Venise, Leyde, Anvers, Milan, Amsterdam, Rome, Paris, etc., etc. On y trouve, plus ou moins complètes, les éditions des plus célèbres typographes anciens, telles que celles des Badius, des Gryphius, des Plantins, toutes les éditions *ad usum Delphini*, etc.; les éditions Aldines, celles des Étiennes, et enfin la collection entière (?) des Elzevirs. Il y existe aussi une bible manuscrite sur parchemin de 1300, en caractères gothiques et bien conservés.

La nature de cette notice ne me permet pas d'entrer dans de plus longs détails, mais quelqu'abrégés que soient ces renseignements, on pourra déjà se faire une idée de l'importance de l'établissement et des trésors qu'il renferme. Si la bibliothèque publique de Rio de Janeiro n'est pas des plus riches en incunables, les premières impressions qu'elle possède compensent par leur variété et leur rareté celles qui manquent : je n'ai qu'à citer la belle *Bible* de Faust et de Schoeffer, imprimée sur parchemin, à Mayence, en 1462.

Ici se bornent les renseignements que je puis donner sur la bibliothèque publique de Rio; et quoiqu'il me reste encore beaucoup de richesses bibliographiques à signaler, je crois en avoir indiqué les principales, celles surtout qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention des amateurs.

Les autres bibliothèques publiques du Brésil m'occuperont dans un prochain article; mais, quelle que soit la bonne volonté qui m'anime,

les renseignements que je pourrai donner sur elles seront encore moins développés que ceux que je hasarde sur celle de Rio; s'ils sont fort imparfaits, on peut du moins compter sur leur exactitude, car je les ai puisés à la source.

P. Namur.
Conserv. adj. à la Bibl. royale.

Livres singuliers et rares.

The geography and history of Mons : or a description of what is to be seen, and an account of what passes in and about that Town. First written in FRENCH, *for the service of an* IMPERIAL *officer, in the army about Mons; and now done, a second time, in* ENGLISH, *for the satisfaction of our* BRITISH *officers. By* JOHN-MACK GREGORY, LL. L. *professor of geography and history. Edinborough : printed by James Watson, at the foot of* CRAIG'S *closs, and to be sold at all the coffee-houses in Town.* 1709. — In-4°, 44 pages demi-reliure plaquette (*Schaveye*).

Dans les premiers jours du mois de septembre 1709, la ville de Mons fut investie par les alliés, qui, après avoir battu à Malplaquet (Taisnières) l'armée française, commandée par le maréchal de Villars, commencèrent immédiatement le siége de la ville. Elle fut rendue le vingt-un octobre suivant, sans avoir beaucoup souffert du feu des assiégeants, qui se contentèrent de tirer sur les fortifications.

L'histoire et la description de Mons dont nous venons de donner le titre avait été d'abord rédigée en français pour l'usage d'un officier de l'armée impériale. Ce texte français, qui sans doute n'a jamais été imprimé, fut traduit en anglais pour les officiers de l'armée britannique devant Mons, puis imprimé la même année à Edimbourg, où cette brochure se vendait dans les cafés.

Je cherche en vain ce petit livret dans la bibliothèque Van Hulthem et dans les catalogues les plus riches pour l'histoire du pays. Ce doit donc être une rareté du premier ordre. A ce mérite, le plus grand de tous pour un bibliophile, ajoutez que cette description de Mons présente quelque intérêt à cause des détails qu'elle contient sur les forti-

fications d'alors, et l'époque à laquelle ces divers ouvrages de défense avaient été construits. Cet exemplaire, le seul que je connaisse jusqu'à présent, provient du libraire Roth de Londres. R. Ch.

L'infamie des yvrognes, ou recueil des plus beaux traits des SS. pères et des anciens autheurs grecs et latins, contre l'yvrognerie. A Liége, chez Guillaume-Henri Streel, imprimeur de S. A. S., avec permission des supérieurs. (Sans année mais vers 1684), petit in-12 de 125 pages, plus le titre, un feuillet de préface et un pour la *permission*. — Veau fauve (*Kochler*).

Les facéties les plus drôles sont souvent celles faites sans intention, témoin ce petit livre, publié à Liége vers la fin du XVIIme siècle, contre l'ivrognerie et l'infamie des ivrognes. L'auteur, qui croyait être sérieux, et qui a pu le paraître alors à ses compatriotes, commence par donner, en style *bien peu relevé*, et sentant la parodie d'une lieue, des extraits de diverses homélies des SS. PP. contre l'abus de la boisson, puis des anecdotes extraites des auteurs profanes sur le même sujet. C'est ici qu'il nous apprend, par exemple, que « les » dames romaines gardoient une si grande retenue dans l'usage du » vin, et il leur estoit tellement interdit, que si elles estoient sur- » prises, on les punissoit du même genre de supplice que les adul- » tères : et c'estoit la coustume que les cousins et proches en les » abordant les baisassent, pour reconnoistre à leur haleine si elles » avoient bu du vin. »

Le nom de l'auteur de ce livret ne se trouve ni dans l'approbation ni dans la permission ; mais ces deux actes sont signés de noms dont le rapprochement me semble assez drôle. C'est un *Curé* Lebeau, qui approuve l'ouvrage, et un *grand vicaire* baron de Surlet qui en permet l'impression.

On ferait une bibliothèque de tous les ouvrages, sérieux ou plaisants, qu'on a écrits pour ou contre la *dive bouteille*, depuis Opsopoeus jusqu'à Sallengre, depuis Rabelais jusqu'aux sermons des missionnaires, et tout cela sans convertir personne, sans changer le moins du monde le train des choses. Il y a toujours eu, et il y aura

toujours des gens qui abuseront du *piot*, comme on abuse de tout; et les sociétés de tempérance elles-mêmes, sur le succès desquelles les journaux américains nous débitent de si fameux puffs, ne réussiront pas mieux que les prédicateurs de nos contrées.

R. Ch.

Une édition gantoise inconnue, imprimée en 1490, par la veuve d'Arnoud de Keysere.

Quand on considère le nombre d'exemplaires que les premiers imprimeurs tiraient des ouvrages qui sortaient de leurs presses, il est vraiment incroyable que plusieurs de ces ouvrages puissent avoir été si bien détruits, qu'il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de leur existence. Il est vrai que Jean de Spire à Venise, n'a tiré que *cent exemplaires des épîtres familières de Cicéron et de l'histoire naturelle de Pline*, de 1469 (1), mais ce sont là des exceptions d'autant plus rares, que les premiers artistes avaient l'habitude d'imprimer tous leurs ouvrages à 200 ou 300 exemplaires, voire même *quatre cents*, comme le fit Vindelin de Spire, de son édition de Salluste de 1470 (2). Nous voyons en effet Æmilianus de Orfinis, Fulginas et Jo. Numeisterus, tirer à 200 les épîtres de Cicéron (3), tandis que Sweynheym et Pannartz, qui introduisirent l'imprimerie en Italie, ne tiraient jamais moins de 275 ou 300 exemplaires.

L'histoire de l'imprimerie fournit, à l'appui de cette assertion, un document précieux; c'est la fameuse requête adressée en 1472, au pape Sixte IV par le savant évêque d'Alérie, au nom de ces deux artistes allemands; cette pièce, insérée au tome V de la glose *in Bibliam* de Nic. de Lyra, imprimée à Rome, en 1472, donne la liste exacte de tout ce que Sweynheym et Pannartz avaient imprimé jusqu'à cette

(1) Maittaire, *Ann. typ.*, tom. I, p. 286. — Quirini *Liber de optimorum scriptorum editionibus quae Romae primum prodierunt post typographiae inventum.* Lindaugiae, 1761, in-4°, p. 330.

(2) *Ubi supra.*

(3) *Ubi supra.*

époque ; elle est trop curieuse pour que nous n'en donnions pas ici un extrait :

« Donati pro puerulis, ut inde principium dicendi sumamus, unde imprimendi initium sumpsimus. *Numero trecenti.* . . 300

Lactantii Firmiani institutionum contra gentiles et reliquorum ejusdem auctoris opusculorum *volumina octingenta viginti quinque.* Soit 275 exemplaires pour l'édition de 1465, 275 pour celle de 1468 et 275 pour celle de 1470 825

Epistolarum familiarium Ciceronis *volumina quingenta quinquaginta*, soit 275 exemplaires pour l'édition de 1467, et 275 pour celle de 1469.

Epistolarum Ciceronis ad Atticum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Speculi humanae vitae *volumina trecenta* 300

D. Augustini de civitate Dei *volumina octingenta viginti quinque.* Soit 275 pour l'édition de 1467 ; 275 pour celle de Rome 1468, et 275 pour celle de 1470 825

Hieronymi epistolarum et libellorum *volumina mille centum.* Soit 550 vol. ou 275 exempl. pour l'édition de Rome, 1468, en 2 vol. in-fol., et 550 ou 275 exempl. pour celle de 1470. 1100

M. T. Ciceronis de oratore cum caeteris *volumina quingenta quinquaginta.* Soit 275 exempl. pour l'édition imprimée vers 1467, et 275 pour celle de Rome, 1469 550

M. T. Ciceronis operum omnium in philosophia *volumina quingenta quinquaginta.* Soit 275 exempl. pour l'édition de 1469, et 275 pour celle de 1471. 550

L. Apuleii Platonici cum Alcinoo *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Auli Gellii noctium atticarum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

C. Caesaris commentariorum Gallici et civilium bellorum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Defensionis Divi Platonis *volumina trecenta.* 300

P. Virgilii Maronis operum omnium *volumina quingenta quinquaginta.* Soit 275 exempl. pour l'édition imprimée vers 1469 et 275 pour celle imprimée vers 1471. 550

T. Livii Patavini cum epitomate omnium decadum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Strabonis geographi *volumina ducenta septuaginta quinque.* 275

M. Annaei Lucani *volumina ducenta septuaginta quinque.* . 275

C. Plinii Veronensis de naturali historia *volumina trecenta.* 300

C. Suetonii Tranquilli de duodecim caesaribus *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Leonis papae sermonum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

M. Fabii Quintiliani institutionum oratoriarum *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Continui, id est catenae aureae D. Thomae Aquinatis *volumina quingenta quinquaginta.* 2 vol. in-fol. 275

D. Cypriani epistolarum *volumina ducenta septuaginta quinque.* 275

Bibliorum cum opusculo Aristeae *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

Silii Italici, cum C. Calphurnio et Hesiodo, *volumina ducenta septuaginta quinque.* 275

Orationum M. T. Ciceronis, cum invectivis omnibus in Antonium, Verrem, Catilinam et caeteros, *volumina ducenta septuaginta quinque* 275

P. Ovidi Nasonis metamorphoseos et elegiarum omnium *volumina quingenta quinque.* 550

Nicolai de Lyra *volumina mille et centum.* 4 vol. in-fol. Soit 275

Ainsi voilà de compte fait 275 ou 300 exemplaires que Sweynheym et Pannartz tiraient de tous les livres qui sortaient de leurs presses, et cependant on sait combien tous les ouvrages dont nous venons de donner les titres, sont rares et chers, et combien peu d'exemplaires sont parvenus jusqu'à nous; le Donat, qui se trouve à la tête de la liste, ne nous est même connu que par la requête dont nous publions un extrait, car les bibliographes n'ont jamais pu constater l'existence d'aucun exemplaire, si on en excepte peut-être un fragment, que Dibdin prétend exister dans quelque bibliothèque d'Italie.

Nous avons des motifs de croire que les premiers artistes belges ne tiraient guère moins d'exemplaires que les imprimeurs italiens; nous trouvons en effet dans l'état de biens fait en 1489 ou 1490, à la mortuaire de notre typographe gantois, Arnoud de Keysere, que les enfants de cet artiste reçurent pour leur part et moitié *cent exemplaires* du Boëce : *Item hebben boven dese de voorseyde weesen voor haerl. hielt ende deel* HONDERT BOUCKEN *ghehieten* BOECIUS, *de welke men in toecommende tyden vercoopen sal ten hoesten profyten*, enz.; la mère doit aussi avoir reçu pour sa part *cent exemplaires;* et quand on considère que le Boëce a été imprimé en 1485, et que l'état de biens n'a été dressé qu'en 1489 ou 1490, que par conséquent à cette époque, une période de cinq années s'était écoulée, pendant laquelle on avait débité le Boëce, on doit admettre que cet ouvrage a eu au moins 300 exemplaires; il est probable que la *Rhetorica divina*, *la Saladine*, *l'Hermannus de Petra* et en général tous les ouvrages sortis des presses d'Arnoud de Keysere, pendant son séjour à Audenarde et à Gand, n'auront pas été tirés à un nombre inférieur; cependant il est certain que les révolutions, les guerres civiles, les incendies et d'autres grandes catastrophes qui ont désolé notre province depuis près de quatre cents ans, doivent en avoir détruit beaucoup, puisque les rares exemplaires qui ont échappé à la destruction et qui sont parvenus jusqu'à nous, suffisent à peine pour témoigner de l'activité qui régnait dans l'*officine* de notre habile artiste gantois; et qui sait combien d'ouvrages il a peut-être imprimés, dont il n'existe plus aucune trace, dont on ne rencontre plus aucun vestige; témoin celui dont nous allons nous occuper.

Dans l'introduction à nos *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger, pendant les XVe et XVIe siècles*, en parlant d'Arnoud de Keysere, nous avançâmes, contrairement à l'opinion de M. Voisin, que Pierre de Keysere, cet artiste qui imprima à Gand dans la première moitié du XVIe siècle, ne pouvait être le fils d'Arnoud, puisque dans l'état de biens dont nous avons déjà parlé, il n'est nulle part fait mention d'un de ses enfants du nom de Pierre, bien plus qu'il s'y trouve textuellement que sa veuve a repris, sur estimation, tous les ustensiles de l'imprimerie; partant de ce fait, nous étions en droit de dire, *que si un jour on trouvait des livres exécutés avec les caractères d'Arnoud de Keysere,*

sans nom d'imprimeur, mais avec une date postérieure à la mort du mari, on pourrait avec certitude les attribuer à sa veuve. Cette opinion est ajourd'hui pleinement confirmée par des recherches récentes, faites à des sources authentiques.

On trouve en effet dans les registres des comptes de la ville de Gand, sous l'année 1490, la preuve certaine, qu'après la mort d'Arnoud de Keysere, ses presses ne sont point restées inactives; le Magistrat paya en cette année à sa veuve une somme de 4 liv. 15 esc. *pour* 300 *exemplaires de la Paix de Tours*, imprimés d'après l'ordre des échevins.

Betaelt AEN DE WEDUWE VAN MEESTER AREND DE KEYSERE, *printre, was haer toegeleyt over 't printen van* 300 *copien van den paeyse lest ghemaect te Tours*, BY HAER *uut laste van scepenen geprint ende gedistribueert te zyne den insetene van der stede te iij groote voor elke*, den 24 mymaent 90 . . . . . 4 l. 15s gr.

Ainsi voilà *trois cents exemplaires*, imprimés par la veuve d'Arnoud de Keysere *by haer geprint*, distribués aux habitants de la ville, *den insetene van der stede*, d'un livre dont aucun bibliographe n'avait jamais soupçonné l'existence (1), dont pour ma part je n'ai jamais vu d'exemplaire; cependant il est à espérer que des recherches ultérieures nous permettront un jour de donner la description exacte

(1) Ce livre doit avoir quelque rapport avec deux impressions rarissimes que j'ai fait connaître il y a longtemps, et que M. Van Praet, à qui je les avais montrées, estimait d'une valeur énorme. La première est le pardon de Maximilien aux Brugeois : c'est un in-fol. de 6 feuillets parfaitement exécutés en caractères gothiques de forme, sans réclames ni chiffres.

Le titre est :

Dit es ghemaect te Brugghe int jaer Ons Heere duysent vier hondert acht en tachentich, den sestienesten dach in meye.

L'autre en placard, d'un caractère plus petit et d'un autre œil, est la bulle d'interdit lancée par le pape Innocent contre les peuples de Flandre, en 1488. *Nouv. archiv. des Pays-Bas*, VI, 73.

Troisième mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain (9 juillet 1431), p. 17, note 1. DE RG.

de ce curieux volume, car je ne puis croire que l'anéantissement de ces trois cents exemplaires puisse avoir été si complet, qu'aucun d'eux n'eût échappé à la destruction; il est probable même qu'on pourra un jour se mettre sur la trace d'autres productions des presses gantoises au XVe siècle, car la découverte de cette édition de la Paix de Tours prouve que les presses d'Arnoud de Keysere roulaient en 1489 ou 1490; or on sait que son dernier ouvrage avec date est de 1485, et que depuis cette année jusqu'en 1489 ou 1490, aucune édition datée n'est arrivée à notre connaissance; cependant, puisqu'il est constaté aujourd'hui que ses presses travaillaient encore en 1489 ou 1490, on ne peut raisonnablement admettre qu'elles soient restées inactives depuis 1485 à 1489, et s'il en est ainsi, où sont les travaux qu'il a exécutés pendant cette période de quatre années?

Quoi qu'il en soit, la Paix de Tours est le seul de tous les ouvrages sortis des presses gantoises du XVe siècle, qui offre quelque mérite historique.

On sait que la mort de Marie de Bourgogne, qui avait laissé un fils en bas âge, fut le signal de nouveaux troubles; les états de Brabant reconnurent, sans difficulté, à Maximilien la tutelle de son fils Philippe, mais les villes de Flandre, excitées par les Gantois, refusèrent de souscrire à cet arrangement.

Maximilien, après avoir conclu la paix avec la France, parut en Flandre à la tête d'une armée, se présenta devant les portes de Gand, et, après un combat sanglant, força les Gantois, qui avaient tenté une sortie, à se renfermer dans leurs murs. Ce premier échec amena la paix, qui fut conclue à Bruges; elle ne fut cependant pas de longue durée, car peu de temps après, les Flamands levèrent de nouveau l'étendard de la révolte. Les Gantois écrivirent aux Brugeois, pendant que ceux-ci se tenaient armés sur la place publique, demandant à grands cris les ministres perfides qui trompaient la confiance de leur maître, pour les engager à s'assurer de la personne de Maximilien; cette injonction fut suivie à la lettre. On assigna pour demeure au roi des Romains la maison de *Cranenbourg*, et tous ses serviteurs furent mis dans les fers. Sur ces entrefaites, le duc Philippe convoqua les états à Malines, pour se concerter sur les moyens de délivrer son père; ils se séparèrent sans prendre aucune décision; une assemblée générale des états fut convoquée à Gand, et, après

des discussions orageuses, la mise en liberté du prince fut résolue. La paix fut signée à Bruges, le 16 mai 1488; mais elle n'était pas sérieuse de la part de Maximilien, car à peine rendu à la liberté, il songea à tirer une éclatante vengeance de la conduite que les Flamands avaient tenue à son égard. L'empereur d'Allemagne entra dans les Pays-Bas à la tête de quarante mille hommes pour châtier les Flamands; il vint camper à Évergem, mais peu de temps après il leva son camp, après avoir porté la dévastation et le ravage dans les campagnes de Bruges et de Gand. Philippe de Clèves, qui commandait les Flamands, entra par surprise dans Bruxelles, et réunit bientôt à son parti la moitié du Brabant et du pays de Liége, s'empara successivement de Nivelles, de Louvain et de Tirlemont; enfin les princes de l'empire, pour mettre un terme à cette malheureuse guerre, se réunirent à Francfort-sur-le-Mein, et y arrêtèrent les bases de la paix. Peu de temps après, les abbés du Parc et d'Afflighem, le bourgmestre de Bruxelles, Paul de Baenst, président du conseil de Flandre, Philippe Courtrosin, seigneur de Forest, Jean Sauvage, conseiller du conseil de Flandre, furent députés au roi de France, pour régler les articles de la pacification générale, qui fut enfin conclue *à Montils-lez-Tours*, le 29 octobre 1489.

Par les clauses de ce traité, on reconnut à Maximilien la tutelle de son fils, et en cette qualité il prit le gouvernement de tous ses états et nommément du comté de Flandre.

Ceux qui pendant les troubles avaient exercé des fonctions publiques à Gand, Bruges et Ypres, furent tenus de venir à la rencontre du roi, hors des portes de leur ville, couverts d'un manteau noir, tête et pieds nus, solliciter leur pardon à genoux; finalement la Flandre fut frappée d'une amende de 300,000 couronnes d'or de 35 sols chacune, payable endéans les trois ans.

C'est ce traité de paix que le magistrat de Gand fit imprimer à 300 exemplaires, par la veuve d'Arnoud de Keysere, et distribuer aux habitants de la ville, pour que chacun eût à s'y conformer. Il a été publié par Dumont, *Corps de diplomatique*, vol. 3, part. 2, p. 242 et suivantes, d'après les chroniques manuscrites de Molinet, tom. I, p. 129; il se trouve aussi par extrait dans Despars, édition publiée par M. De Jonghe, dans Frédéric Léonard, tom. I, p. 316 et dans Godefroi, *Observations sur l'histoire de Charles VIII*, p. 590.

P.-C. Vander Meersch.

Leges municipales civium Mechliniensium.

S'il n'existait pas anciennement de budgets dans lesquels on allouât un fonds spécial destiné à encourager les sciences et les arts, on ne doit pas en tirer la conclusion que le gouvernement restait tout à fait indifférent au mérite de nos artistes ou de nos savants. A une époque où le pouvoir était beaucoup moins centralisé qu'aujourd'hui, c'étaient les administrations provinciales ou plus souvent encore celles de nos villes qui accordaient des encouragements ou des récompenses à nos littérateurs, à nos peintres, à nos graveurs. Ce serait un travail intéressant que celui de compulser les anciens comptes de nos différentes villes pour en extraire tout ce qui se rattache à cet objet. Ceux d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, fourniraient une foule de renseignements curieux, qui plus d'une fois combleraient des lacunes de notre histoire littéraire, en nous apprenant des faits entièrement neufs. La source que nous indiquons est pour ainsi dire vierge encore, nous la recommandons à ceux qui ont la garde des archives locales.

Le hasard nous a fait tomber sur un exemplaire d'un livre assez connu de ceux qui s'occupent de l'histoire de Belgique en général ou de celle de la ville de Malines en particulier, mais dont un feuillet de garde portait une note qui mérite d'être conservée. Il s'agit des *Leges municipales civium Mechliniensium, e lingua Theutonica in Latinam translatae, interprete Petro Nannio Alcmariano, professore Latino. Lovanii apud Martinum Rotarium, Typog. Iurat. anno M. D. LII.* in-4°, 12 feuillets non chiffrés et 118 pages.

Voici les lignes qu'une main contemporaine avait écrites sur un des feuillets blancs de la fin du volume :

In de stads rekeningen der stad Mechelen van 1552 *à* 1553 *leest men :*

By mynheeren van de wet es gejont heeren ende M^r. Peeteren Nannio, professor linguae latinae, wonende tot Loven, vyftich gouden halven realen in specie, te xxxii st. stuck, ende dat vuyt redenen om dat hy statuten der stadt van Mechelen vuyter duytschen in 't latyn heeft getranslateert. . . . . . LXXX. l.

C'est-à-dire :

« On lit dans les comptes de la ville de Malines de 1552 à 1553 :

» Par Messieurs du Magistrat il a été accordé au sieur et maître
» Pierre Nannius, professeur de langue latine, demeurant à Lou-
» vain, cinquante demi-réaux d'or, en numéraire, à 32 sols la pièce,
» et cela parce qu'il a traduit du flamand en latin les lois de la ville
» de Malines. . . . . LXXX l. »

On entend ici par lois de la ville de Malines le recueil des coutumes qui avaient été homologuées par Charles-Quint en 1535, et dont la première édition en flamand parut la même année.

Coustumen Vsancien
Ende styl van procederen der stadt, vry-
heyt, ende iurisdictie van Mechelen,
gheapprobeert ende gheautori-
zeert by de keyserlycke Maie-
steyt, als Heere van Meche-
len. In dē jaere ons Hee-
ren M. D. XXXV.

Ce titre porte en haut les armoiries de Charles-Quint avec les colonnes d'Hercule et la devise : *plus oultre*, et au bas celles de la ville de Malines. C'est un in-4° en anciens caractères flamands de 4 feuillets non chiffrés et LXIIII pages. Il se termine de la manière suivante :

Gheprint Tantwerpen by Michielen
van Hoechstraeten, woonende in de
Cammerstraete in de Rape.
Int Jaer M. D. XXXV,
in october.

C'est donc cette édition flamande qui a servi de base à la version latine du professeur de Louvain. Son travail, comme nous venons de le voir, lui valut de la part du magistrat de Malines, une gratification de 80 livres, somme considérable pour l'époque. Un pareil don pouvait placer l'administration communale au nombre des régences

éclairées et libérales de l'Europe. Aujourd'hui il est telle *régence libérale* qui n'en ferait peut-être pas autant. Il est vrai que le mot a changé de signification depuis.

Nannius a eu soin, il faut le dire, de dédier son livre au magistrat de Malines, et il a consacré neuf pages tant à faire l'éloge de cette ville, qu'à rendre compte de la manière dont il a exécuté son ouvrage. Il se montre le plus grand enthousiaste de Malines, dont il préconise l'agréable situation, la largeur et la propreté des rues et places publiques, l'élégance des maisons, etc. Toutefois il ne paraît pas que ce fût sur une invitation du magistrat qu'il mit la main à l'œuvre, c'était plutôt par amour de la science. Il avait été frappé de la profonde sagesse des lois de Malines et il voulut essayer ses forces en les faisant passer dans une langue qui était comprise de tous les savants de l'Europe. Il rend un compte détaillé des difficultés qu'il a eues à vaincre pour traduire en latin une foule d'expressions appartenant au droit germanique, et qui n'ont pas leurs équivalents dans le droit romain. Aussi ajoute-t-il, qu'avant de publier son livre, il a eu soin de le soumettre à un homme profondément versé dans le droit ancien et moderne, et qu'en dernier lieu encore il l'a fait revoir par deux jeunes gens, afin de le rendre aussi parfait que possible.

C.-P. S.

Impression de Gauthier Morberius.

Gauthier Morberius passait généralement pour avoir introduit l'imprimerie à Liége, en 1588 ; nous avons fait voir que cet honneur appartenait *jusqu'à présent* à Henri Rochefort, qui imprimait en 1556.

Quoi qu'il en soit, voici une impression de Morberius. Foppens consacre quelques lignes à l'auteur, mais dans son très-court article, la date de cette impression a été mal marquée 1563 ; c'est 1566 qu'il faut lire.

Le livre sorti des presses de Morberius, est intitulé :

De causis contemptae medicinae lib. I, authore Jodoco ab Harchies

Montensi, *apud Leodienses medico*. Leodii per Gualterum Morberium ad pontem insulae. Anno 1567, in-18, sans sign. G ij.

Sur le titre est la marque de l'imprimeur : un ovale renfermant deux figures ; la Patience qui foule aux pieds la Fortune ; à l'exergue : *Victrix Fortunae Patiencia*.

S'il y a longtemps que les médecins se moquent de l'espèce humaine, il y a longtemps aussi que ladite espèce se permet de railler les médecins, se missent-ils à couvert sous la protection de l'archéologie et sous la sauvegarde de l'héraldique. Certaines représailles sont de toute justice.

Guyot de Provins n'est pas plus respectueux que Molière ou Tirso de Molina (1), mais il est moins spirituel et moins amusant :

Mires les noment li communs,
Mais je ne cuit qu'il en soit uns
Qui ne les doie molt douter.
. . . . . .
Maint oingnement font et maint baing
Où il n'a ne sanz ne raison.
Cil eschape d'orde prison
Qui de lor mains puet eschaper, etc.

Rabelais, qui n'épargne personne, a aussi son mot sur les médecins, dont Érasme prit cependant la défense, ne fût-ce que par esprit de contradiction. Bref, on ferait des volumes de tout ce qui a été dit pour et contre ces messieurs, et l'on pourrait même en composer une bibliothèque spéciale dans le genre de celles qu'aimait tant feu Van Bavière.

Nous nous bornerons, pour l'occurrence, au montois Josse de Harchies ; médecin lui-même, il pouvait parler à dire d'expert.

C'était l'époque où on croyait lire dans un pot de chambre le secret de toutes les maladies, comme le docteur *Urinal* du comique hollandais Langendyk. De Harchies est d'avis qu'il faut encore autre chose, et malgré ma profonde incompétence, j'incline assez vers cette opinion. De Harchies s'attaque surtout à l'ignorance et au charlatanisme des médecins ; il blâme aussi leur impertinence. Voici le portrait qu'il trace des Esculapes à la mode de son temps : *Ubi sunt hodie gloriosuli nostri doctores medici*, *qui purpura suffulti*, *bysso*

(1) Auteur de *El amor medico*.

exornati, annulis et catenis aureis decorati, mulis et equis evecti, vel ob tenuem eloquentiae famam qua tument, ob aliquem graecismum, quem semper eructant, ob sophismatum peritiam, ob quam mire caeteros contemnunt, ob anatomes, herbarum, astronomiae, denique medicinae superficiariam quandam cognitionem putant se tales, qui ne errare quidem in medendo possint, et cum in singulis illorum sit quod desit ad perfectum medicum, singuli tamen seorsim ipsam medicinam se possidere gloriantur.

Ce portrait est encore si ressemblant qu'il n'est personne qui ne mette le doigt sur un original de sa connaissance. Il ne manquait à ces auguste personnages que d'être de sang royal ou membres de toutes les académies du monde connu, y compris celles de Quimpercorentin et de Gonesse.

De Rg.

IMPRIMEURS ET BIBLIOPHILES.

William Caxton. — Albert Durer.

La question de l'invention de l'imprimerie, pour se poser nettement, doit s'arrêter au premier usage des caractères mobiles. En l'envisageant ainsi, on verra que si cette invention n'est pas due à la Belgique, ce pays est un de ceux où l'on en a fait, dès le principe, les plus ingénieuses applications. Le grand nombre de Belges qui allèrent, dès les commencements, exercer à l'étranger la profession de typographes, comme nous le montre M. Vander Meersch, prouve que leur patrie était une école de cet art merveilleux d'éterniser la pensée. En outre, quoique la xylographie ne soit pas l'imprimerie proprement dite, et qu'il ne faille pas les confondre, si l'on veut s'entendre, il est évident qu'il y a entre ces deux procédés des rapports intimes et que l'un a mis nécessairement sur la trace de l'autre. Or, la xylographie a été cultivée de bonne heure chez nous, et les xylographes ont été érigés en métier ou corporation à une époque fort reculée.

C'est ce qui résulte au moins des dissertations de M. Mols et de M. Willems, qui, en passant, a semé quelques idées remarquables, quoiqu'il n'ait point établi sa thèse principale.

Cette école typographique, qui florissait dans deux de nos provinces, n'envoyait pas seulement des missionnaires au loin, elle accueillait aussi ceux qui venaient lui demander des leçons et des modèles. Tel fut le mercier William Caxton, né vers 1412, dans le comté de Kent (1).

En 1464, Caxton, âgé d'environ cinquante ans, fut désigné au roi d'Angleterre pour être un des députés spéciaux que ce prince envoyait à la cour de Bourgogne, à l'effet de ratifier le traité de commerce conclu plusieurs années auparavant avec les Pays-Bas. Le mariage que Charles, comte de Charolois, héritier de la maison de Bourgogne, venait de contracter avec Marguerite d'York, fille du roi d'Angleterre, resserrait encore les liens qui unissaient alors ces deux puissances; l'une et l'autre cherchaient à concentrer dans leurs mains la plus grande partie du commerce de l'Europe.

A cette époque de sa vie, Caxton exerça dans les Pays-Bas la charge de consul pour le commerce d'Angleterre, ainsi que le fit plus tard Dresham, et, de même que lui, sous le titre de *maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise*. En cette qualité il résida plusieurs années à Bruges, parce que dans cette ville se trouvait le chef-lieu consulaire; au dernier siècle, on l'y voyait encore; Sanderus l'a fait graver et on le nommait la *Maison des Anglais*.

Caxton fut accueilli avec distinction par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui aimait les hommes de capacité. Ce prince, sur le déclin de sa vie, se trouvait alors au plus haut degré de sa puissance, et c'était à juste raison qu'on lui avait décerné le glorieux sobriquet de *Grand-Duc d'Occident*. Il étalait une pompe toute royale; les magnificences de sa cour l'emportaient même de beaucoup sur celles de la plupart des rois ses contemporains. Caxton, dans le prologue de l'*Histoire de Jason*, imprimée par lui vers 1473, nous parle

(1) Nous avons puisé ce qui concerne Caxton dans une excellente biographie que lui a consacrée notre honorable ami M. Le Roux de Lincy, *Revue britannique*. Bruxelles, mars, 1844, pp. 277-302.

en ces termes d'une chambre du château de Hesdin : « ...Je me rappelle bien que le noble duc Philippe, premier fondateur de l'ordre de la Toison d'Or, fit faire une chambre, dans le château de Hesdin, où était peinte avec un soin particulier la conquête de cette toison ; j'ai été dans cette chambre, et j'ai vu cette peinture. En souvenir des ruses de Médée et de son savoir, le duc avait fait pratiquer dans cette chambre, avec beaucoup d'art, une machine au moyen de laquelle les éclairs, le tonnerre, la grêle et la pluie étaient simulés à volonté, ce qui procurait un singulier plaisir. »

Plusieurs biographes ont avancé que non-seulement Caxton fut accueilli avec faveur par Philippe-le-Bon et sa belle-fille, la princesse Marguerite, mais encore qu'il exerça dans la maison de cette dernière une place honorifique comme celle de gentilhomme, et fut employé dans des voyages littéraires. On ne peut rien dire de certain à cet égard ; seulement Caxton, âgé d'environ soixante ans, avait terminé la traduction des *Histoires troyennes*, rédigées en français par Raoul Lefèvre, et dédiait son livre à la duchesse Marguerite, qui lui avait demandé d'entreprendre ce travail. Caxton lui-même a pris soin de nous informer de ces diverses circonstances, consignées sur le titre du volume ; dans l'introduction, il ajoute à propos de sa personne, des détails intéressants :

« Estimant que chaque homme doit suivre le commandement et l'avis des sages, qui ordonne de fuir l'oisiveté, mère de tous les vices, et pour me livrer à un travail honorable dans un moment où je n'avais pas de grandes occupations, j'avais pris la résolution de lire un ouvrage français qui contenait beaucoup d'histoires étranges et merveilleuses, à la lecture desquelles j'ai pris un grand plaisir. Je fus charmé autant par la nouveauté de la matière que par la beauté du langage, qui était dans une prose savante et harmonieuse (?). Comme ce livre, écrit en français, n'avait pas encore été traduit en anglais, j'ai pensé faire une œuvre digne d'éloges de l'entreprendre, et qui serait aussi bien accueillie en Angleterre que dans un autre pays. Afin de m'occuper, je résolus de me livrer à ce travail : je pris une plume, de l'encre, et je m'élançai dans la carrière hardiment, comme un coursier courageux. Je commençai à traduire cet ouvrage, connu sous le titre des *Histoires troyennes ;* mais bientôt je me rappelai mon ignorance et mon peu de connaissance des deux langues anglaise et

française, car je n'ai jamais été en France; je suis né et j'ai passé ma jeunesse dans la partie boisée du comté de Kent, où l'on parle, je crois, le plus rude langage de toute l'Angleterre. Voici bientôt trente années que je suis resté presque toujours en Brabant, en Flandre, en Hollande et en Zélande. Toutes ces objections s'étant offertes à mon esprit au moment où j'avais déjà écrit cinq ou six cahiers, je suspendis mon travail avec l'intention de ne plus m'en occuper. Depuis deux années, j'avais entièrement oublié cet ouvrage, quand ma gracieuse souveraine, Marguerite, duchesse de Bourgogne, ayant bien voulu m'appeler pour causer avec moi sur toutes sortes de matières, je lui parlai de ces cahiers délaissés, que, plus tard, je ne craignis pas de lui montrer. Après les avoir examinés, elle me fit quelques observations sur le langage dont je me servais, en me conseillant de l'amender, et m'engagea à terminer la traduction que j'avais ébauchée. Je ne crus pas pouvoir désobéir au commandement d'une personne qui m'avait toujours comblé de ses bienfaits..... »

Il est facile, avec ce prologue, remarque M. Le Roux de Lincy, de fixer d'une manière à peu près sûre l'époque ou Caxton commença la seconde partie de son existence, celle qui fut consacrée aux lettres et à l'art de l'imprimerie. C'est l'année 1466, qui se trouve être la cinquante-deuxième de son âge, que Caxton devient homme de lettres. Antérieurement à cette époque, les affaires de son commerce et de son consulat ne lui laissèrent que peu de loisirs. L'on doit croire cependant qu'il eut toujours un grand amour pour la science, et conserva constamment le souvenir des études qu'il avait faites dans son enfance.

Les goûts littéraires que Caxton apportait à la cour de Bourgogne, durent l'engager à suivre avec une extrême attention les essais de l'imprimerie qui commençaient à se multiplier. L'une des principales branches de son commerce, la vente des manuscrits, l'avait mis en rapport depuis longues années avec les libraires, les enlumineurs, les scribes, enfin avec tous ceux que ces premiers essais devaient intéresser. Il est donc facile de comprendre comment l'intelligence active, élevée de Caxton le porta à s'enquérir de cette nouvelle découverte, et comment il ne recula devant aucun travail ni aucun sacrifice pour en posséder le secret. D'après les documents que Caxton lui-même nous a laissés sur sa vie, c'est vers l'année 1468 qu'il fut initié

dans l'art typographique. Voici comment il s'exprime à la fin de sa traduction des *Histoires de Troyes :* « Ici se termine ce livre, que je me suis appliqué à faire le mieux possible, de manière à obtenir un éloge mérité. A force d'écrire le même ouvrage, ma plume est émoussée, ma main fatiguée, mes yeux éblouis de rester fixés sur le papier blanc. Mon application au travail n'est plus aussi grande, aussi constante qu'elle l'a été; l'âge a diminué mes forces, affaibli mon ardeur. C'est pourquoi, comme j'ai promis à plusieurs personnes et à mes amis de leur adresser cet ouvrage le plus tôt possible, je me suis efforcé d'apprendre, avec beaucoup de peine et de dépenses, les moyens de l'imprimer. Ce livre n'est donc pas écrit avec une plume et de l'encre comme les autres l'on été : aussi faut-il que chacun ait une grande indulgence, car tous les livres de cette histoire, appelée le *Recueil des histoires troyennes*, imprimés comme vous le voyez, ont été commencés et finis en un jour. J'ai présenté ce livre à ma très-redoutée dame, qui m'a largement récompensé (1), etc. »

C'est donc vers 1468 que, suivant M. Le Roux de Lincy, Caxton se procura le secret de l'imprimerie. Il ne put l'apprendre que dans les Pays-Bas et les provinces limitrophes de l'Allemagne. Or notre premier livre avec date certaine est de 1473 ; il faut donc qu'avant cette époque il y ait eu des tentatives anonymes et des essais ignorés, et cela est tout à fait dans l'ordre naturel des choses.

Caxton était revenu avec son trésor en Angleterre, avant 1473.

Quarante-sept ans plus tard, la Belgique était visitée par un homme d'un génie supérieur à celui de Caxton, par Albert Durer, le merveilleux artiste, peintre, graveur, sculpteur, auteur avec un égal succès. Il voyageait dans la compagnie de sa femme, vendant, pour couvrir les frais de son excursion, des estampes, des dessins, d'autres objets d'art et même des *livres* tels que ceux de la *Vie de Notre Dame*, l'*Apocalypse* et la *Grande passion*. Il a rendu compte de son voyage dans une relation où il suppute bourgeoisement ses dépenses les plus

(1) Un exemplaire de ce livre, première édition sans date, qui avait appartenu au duc de Roxburgh, a été, quoiqu'incomplet de 13 feuillets, acheté par lord Spencer au prix énorme de 116 liv. 1. s.; en 1823, il n'a été revendu que 36 liv. 10 s. — En 1817, un exemplaire complet s'est vendu 92 liv. 16 sch. — Et en 1823, un autre exemplaire non rogné 205 liv. 16 sch.

vulgaires de chaque jour et entre dans des détails d'une trivialité extrême. Mais cette relation est précieuse par sa naïveté. On en a donné une traduction hollandaise. M. Van Hasselt en a fait un extrait attachant pour la *Revue de Bruxelles*; M. Janin l'avait arrangée pour la *Revue de Paris*, et M. F. Verachter d'Anvers, en revenant sur ce sujet dans une brochure en flamand (1), a ri un peu sérieusement des fautes commises par M. Janin et des contre-sens où il est tombé. Il aurait pu s'égayer davantage et de meilleur cœur en lisant la traduction insérée au tome Ier du *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire* (2), car les noms géographiques, les usages locaux, tout y est travesti avec un sans-façon extraordinaire (3).

Anvers excite l'admiration de Durer; il y trouve Patenier et le savant Érasme, qui lui donne une mantille espagnole et trois portraits d'hommes. A Malines, il soupe chez maître Conrad, *le bon tailleur en bois* de Madame Marguerite. A Bruxelles, il est frappé de la tour de l'hôtel-de-ville, *tour charmante sculptée à jour*. Il trouve que le parc est comme un paradis. L'hôtel de Nassau, maintenant l'ancienne cour, et le palais habité alors par l'archiduchesse Marguerite, attirent son attention; dans ce dernier il remarque un grand lit où cinquante personnes pouvaient coucher à la fois.

C'est encore à Bruxelles qu'il paye la bagatelle d'un *stuber* pour deux *Eulenspiegel*, soit qu'il veuille parler du livre populaire de ce nom, soit qu'il désigne la gravure de Lucas de Leyde connue sous ce nom, qui fut publiée en 1520 et qui est aujourd'hui d'une désolante rareté.

Revenu à Anvers il donne encore un *stuber* pour l'imprimé représentant la réception triomphale et magnifique de Charles-Quint, alors simple roi de Castille.

Il voit aussi dans cette ville les *jambes du grand géant. La partie au-dessus du genou*, dit-il, *est longue de quatre pieds et demi, lourde*

(1) *Albrecht Durer in de Nederlanden, uitgegeven door Frederic Verachter, stads archivarius.* Antw., 1840, in-8° de 86 pp.

(2) Paris, 1842, pp. 415-423, 455-464, 487-507.

(3) Il est juste toutefois de faire observer que Durer lui-même a souvent changé les noms de lieux et de personnes, de manière à les rendre indéchiffrables. Parmi les derniers nous voyons *Meteni*, économe de la maison de l'empereur Maximilien I. Qui ne reconnaît dans *Meteni* le nom de *Metenius*, honoré de nos jours dans la finance?

et épaisse, de même ses omoplates. Une seule est plus large que le dos d'un homme fort. J'ai vu encore d'autres os de lui. Cet homme, qui a dû avoir une taille de 18 pieds, a régné à Anvers et a fait de grands miracles que les seigneurs de la ville ont fait écrire dans un vieux livre (1). Durer, qui était bon anatomiste et qui a composé un traité sur les proportions du corps (*die menschlichen proportions*), pouvait-il être dupe d'une illusion?

Le véritable géant, le géant de l'art, était Durer lui-même. Il partit plein d'estime pour la Belgique qui n'a pas été sans influence sur la direction de son talent, ainsi qu'on peut le vérifier dans tout ce qu'il peignit et grava depuis 1521. Nous voudrions qu'on fît un *album* des voyageurs célèbres qui sont venus en Belgique, et que le nom de Durer y fût inscrit en lettres d'or. C'est un vœu que nous avons formé à Nurenberg, au pied de sa statue, et en parcourant sa gothique demeure, que, par une consécration intelligente, on a vouée à des exhibitions publiques (2).

De Rg.

Un bibliophile amoureux, en 1694.

Un bibliophile amoureux! et pourquoi pas, s'il vous plaît? Les livres seraient bien haïssables s'ils étouffaient dans notre âme les affections honnêtes et les plus doux penchants de la nature. Un bibliophile après tout n'est qu'un homme perfectionné, et l'homme du premier mérite, mais qui manque de cœur, ne ressemble-t-il pas à la fameuse cavale Alfana, qui n'avait qu'un tort, un seul tort, celui d'être morte.

Il paraît qu'on ne pouvait pas reprocher tout à fait celui-là au baron Jacques Le Roy; toutefois sa sensibilité n'avait rien de l'exaltation sous les dehors de laquelle une passion qui sait son monde, n'oserait plus aujourd'hui se montrer. Jusque dans ses plus forts accès de tendresse, le baron Jacques Le Roy conservait la retenue

(1) Ce MS du XVe siècle est encore dans les archives municipales. Verachter, p. 54, note.

(2) *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, II, 33.

dont on s'écartait rarement à cette époque; il avait d'ailleurs comprimé la vivacité de sa jeunesse sous les in-folio qui faisaient son étude habituelle. Ces in-folio avaient rempli pour son esprit l'office de ces presse-papiers destinés à retenir des feuilles légères que le vent emporterait sans eux. Je ne veux pas croire qu'ils l'aient aplati.

On connaît le baron Jacques Le Roy par ses nombreux et somptueux ouvrages, enrichis de gravures capables de ruiner à présent vingt associations typographiques, au capital de deux ou trois millions, si les directeurs cédaient à quelqu'un ou à quelque chose le droit de les ruiner eux-mêmes.

Le Roy étudiait constamment l'histoire, non pas l'histoire dans ses phases imposantes, l'histoire mouvant tableau de l'humanité, l'histoire révélant, à l'aide du passé, la marche nécessaire de la civilisation ou de la politique; mais la chronique dans ses menus détails de localité, dans ses rapports avec la condition des familles. Ce point de vue héraldique était commun alors, même parmi des religieux, qui, en faisant vœu de renoncer aux vanités du siècle, en avaient excepté le blason; et maintenant encore nous compterions facilement dix généalogistes pour un savant et un littérateur.

A cette inclination Le Roy joignait une piété sincère, et, qui plus est, un goût très-prononcé pour le mysticisme religieux. Un peu rêveur, il avait été jusqu'à se sentir de la sympathie pour Antoinette Bourignon, dont il fit imprimer les prophéties sur la destruction de Bruxelles par le feu du ciel (1).

Jacques Le Roy était fils de Philippe Le Roy, chevalier banneret, seigneur de Broechem, Oeleghem et autres lieux, conseiller et commis des domaines et finances, élevé à la dignité de *libre baron du St.-Empire*, par diplôme de l'empereur Léopold, du 30 mai 1671. Sa mère se nommait Marie de Raedt.

La lettre qu'on va lire a été probablement adressée à la personne qu'il épousa ensuite. On y respire en effet cette galanterie chaste et contenue, ce parfum de légitimité qui sied au mariage. Elle fait

(1) *Praedictio Anthoniae Bourignon de Vastatione urbis Bruxellarum per ignem. Ex collectaneis Jacobis Baronis Le Roy et S.-R.-J. Toparchae S. Lamberti.* Brux., N. Fricx, 1696, in-12 de 12 pages.

partie de la collection d'autographes que la librairie Vandale, vaste dépôt des curiosités les plus variées, offre aux amateurs. Nous la transcrivons sans rien changer au style, à l'orthographe, ni même à la ponctuation.

Brux^es 2 juin 1694.

Mademoiselle

Si j'auois la liberté de vous voir come passé quelques jours, ma bouche feroit maintenant l'office de ma plume pour m'informer de vous mesme de l'estat de vre santé. Vous scauez Mad.^lle jusques a quel point vre merite me la rend chere, et auec quels sentimens je prens part a tous vos interets, ce qui me fait esperer que vre voyage d'Anuers se sera terminé auec toutte sorte de bonheur : et vous considerant de retour a Malines, j'ose bien m'assûrer, que la liberté que je prens ne vous chocquera pas lorsque je satisferay a mon debuoir et obligation, qui est de vous souhaiter ces festes de Pentecoste tres heureuses, come je les souhaite pareillem^t accomplies de toutte sorte de prosperité a madame vre Mere, et a Mad.^lle vre Sœur, que j'espere continuent de jouyr de la mesme santé, qu'elles jouyssoint a mon dernier voyage. Je vous puis assûrer Mad.^lle que je fus subjêt a endurer ce jour là l'excès de joye, et l'exces de douleur qui sont deux extremitez bien opposées, le bien de vous revoir, et de jouyr (quoique peu de temps) de vre aymable presence m'ayant tellement ravy et saisy le cœur, que je fus obligé de ceder aux forces où m'emportoit cette joye. Mais elle fust tost apres suivie d'un fatal destein, qui me separâ d'un objêt de qui les beautez ont tant de charmes et les merites tant d'appas et ce fust auec bien du chagrin que ma passion ceda a cette rigeur.

Je ne suis pas encore libre de cette alteration, et jamais je n'eus tant d'enuie de vous voir que depuis que je ne vous vois plus. Ce n'est pas que vre presence ne m'aye toùjours esté ûn bien fort sensible, mais on ne scait guères ce que valent les felicitez dont la tranquilité dure trop longtemps : il faut quelquefois souffrir la peine d'en estre priué pour en jouyr auec plus de plaisir, et pour scauoir mieux de quel prix sont les douceurs. Je m'en appercois maintenant Mad.^lle les obstacles irritent mes desirs, et cette distance qui me sépare de vous ne sert qu'a m'y vnir d'auantage. Vous me pouvez soulager dans ma peine Mad.^lle et par quelque mot de reponce què j'estimeray infiniment et regarderoy come vne action de vre excessiue bonté, me dire ce que vous auez dans l'ame puisque je vous dis ce que j'ai dans le coeur, voicy Mad.^lle la troisiéme priere que je vous en fait au nom du Pere, du Fils et du St Esprit, et sans profaner les choses diuines, je feray cette petite conclusion qui convient au temps present, que come l'on celebre dimanche prochain l'unité des trois personnes en la tres

sainte Trinité, j'espere que mes trois lettres se reduiront a vne reponse que je celebreray come je dois, et l'attend de vre grace auec impatience. Vous me ferez grandissime plaisir Mad.lle de renouveller le veu de mon obeissance a Madame vre Mere et Mad.lle vre Soeur et m'estime le plus heureux des hommes en me pouvant veritablement dire

Mademoiselle

Vre tres humble et tres
obeissant serviteur

J. Le Roy.

Cette belle lettre dut faire une sensation prodigieuse à Malines, où de mémoire de malinois on n'avait rien écrit de cette force. On la lut sans doute avec avidité chez les conseillères et les présidentes du grand conseil, et elle pénétra vraisemblablement chez les révérends chanoines de Saint-Rombaud, grâce à cette forme chrétienne, quoique légèrement janséniste, par laquelle un amant demande une réponse à la dame de ses pensées, au nom de la Très-Sainte Trinité. *Il n'est pas permis d'avoir autant d'esprit que M. Le Roy*, aura-t-on dit par une de ces tournures nouvelles, agréablement raillées dans une brochure dont la troisième édition précéda d'un an la lettre du baron (1), et on aura déposé cette épître dans les archives de la famille de la demoiselle comme un titre de gloire. Grâces soient rendues au *bibliopole* Vandale qui, loin de ressembler à plusieurs de ses vandales confrères, nous l'a scrupuleusement restituée. De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Donat de la bibliothèque de Deventer.

Dans le *Overysselsche almanak voor oudheid en letteren* de cette année, on lit (pp. 162-168) une note faite en 1768 par le bibliographe hollandais J. Visser, sur un exemplaire d'un Donat qui est con-

(1) *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler*, 3e édition. Paris, 1693, in-12.

servé à la bibliothèque de Deventer. Il est in-folio, sur vélin, imprimé de deux côtés, et a 14 feuillets. Visser remarque comme une particularité que la page 22 a été entièrement repassée à l'encre, sans doute parce que l'impression n'avait pas pris. Ce livre a été imprimé avec des planches en bois ou en étain, qui, d'après lui, ont été gravées par deux ou même par plusieurs artistes distincts, puisqu'il existe une grande différence entre les formes des lettres d'un feuillet à un autre.

Déjà dans le même annuaire d'Overyssel, pour l'année 1842 (pp. 46-48), on avait consacré une notice sommaire à ce Donat.

C.-P.-S.

Waltharius manu fortis. — Les *Annuaires de la Bibliothèque royale de Belgique* présentent une traduction du poëme fameux de Walther d'Aquitaine, avec une dissertation et des notes. Mais on a oublié (ce qui est arrivé à d'autres) de remarquer que le texte latin complet avait été imprimé en 1798, d'après le manuscrit de Carlsruhe, pp. 199-268, d'un recueil intitulé : *Beitraege sur Geschichte und Litteratur, aus einigen Handschriften der Markgraeflich Baadischen Bibliothek*, Frankf. am M., in-8°. Ce même recueil, rédigé par Fr. Molter, renferme de plus (pp. 1-40) une analyse du *Trésor* de Brunetto Latini, d'après un manuscrit de l'an 1282. Quelques personnes se souviendront que M. Florian Frocheur, employé au département des manuscrits de la bibliothèque royale, s'est exercé sur le même ouvrage.

Bibliothèque royale de Belgique. — M. De Falbe, ancien capitaine de vaisseau, ancien consul général de Danemarck en Afrique, aujourd'hui directeur du cabinet numismatique de Sa Majesté Danoise, travaille à un catalogue général des médailles africaines. Dans ce but, il parcourt les capitales de l'Europe. Le médailler de notre bibliothèque royale, que M. Lelewel s'est chargé d'inventorier et de mettre en ordre, lui a offert 37 pièces qui ont attiré son attention.

Bibliothécaires. — M. Ferdinand Wolf, secrétaire de la bibliothèque impériale de Vienne, a reçu du Roi des Français l'étoile de la Légion-d'Honneur. De pareils choix rehaussent un genre de faveur que

l'on compromet trop souvent par la prodigalité, ou en l'accordant à des personnes dont le mérite est des plus problématiques.

Nodierana.— La nouvelle était un genre de littérature qui semblait fait exprès pour le talent de Nodier, talent plein de charme, mais un peu paresseux, et qu'une course prolongée aurait fatigué. La dernière nouvelle de Nodier, insérée dans le *Bulletin de l'ami des Arts*, a été tirée à part, et M. Techener y a joint l'article de M. Janin pour le feuilleton des *Débats*. Cette nouvelle de *Franciscus Columna* est un petit roman délicieux dans lequel, à rebours de nos romans en vogue, tout l'intérêt réside non pas dans la partie animale et sensuelle de l'amour, mais dans tout ce qu'il a d'élevé et de pur. C'est un drame touchant, mais qui ne sort jamais de la nature, même en peignant des caractères d'exception. La passion ne perd rien de sa puissance pour être platonique et vierge: la pudeur est énergique et grande, l'abnégation sublime sans froideur et sans exagération. Toute cette fable, qui est presque une histoire, tourne autour d'un livre. Un bibliophile devait finir ainsi.

Le *Bulletin du Bibliophile*, dont M. Techener est l'éditeur, dans son cahier de mars contient une bibliographie de Ch. Nodier, extraite de l'*Essai sur la vie et les ouvrages* de cet écrivain, par M. Le Roux de Lincy.

M. Quérard fait à ce sujet la remarque suivante dans le *Moniteur de la librairie*, n° 14, p. 257. « Cette bibliographie est-elle complète? c'est ce que nous n'examinerons pas aujourd'hui. Est-elle exacte? non. M. Le Roux de Lincy a suivi avec trop de confiance notre article de la *France littéraire*, lequel, ainsi que d'autres, a subi des rectifications qui sont encore inédites. Ainsi M. Le Roux de Lincy attribue à Nodier *Lord Ruthiven ou les Vampires*, roman qui est de M. Cyprien Bérard, d'Arles, ancien directeur des Théâtres du Vaudeville et des Nouveautés. *Faust*, drame en trois actes (en prose), imité de *Goethe*, n'est point l'ouvrage de MM. Antony Béraud et Charles Nodier, mais bien de MM. Béraud et Merle. La *Littérature française contemporaine*, article *Béraud*, rectifie ainsi cette indication, d'après des renseignements puisés à de bonnes sources. »

Grolier.— Le nom de Grolier est cher à la bibliomanie, et qui, on le

sait, est devenu celui d'une sorte de reliure que cet amateur avait adoptée. Un des rédacteurs de l'*Alliance des Arts* a essayé de recomposer une partie de la bibliothèque de ce collecteur éclairé. Voy. n° 16, 10 février 1844, pp. 252-253.

Charles-Joseph de Grave. — M. J.-M. Albert a donné à l'auteur de la *République des Champs-Élysées* la deuxième place dans sa *Galerie de quelques écrivains ridicules.* — *Moniteur de la Librairie*, 1844, n° 14, pp. 261-263. — Nous avions raconté dans le cinquième de nos mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain, comment M. de Grave était parvenu à construire son chimérique système.

Encore M. Hortensius de St.-Albin. — Tandis que M. de St.-Albin et ses adversaires s'apprêtent à porter leur débat devant les tribunaux, et que sa partie députe à Bruxelles, pour chercher de nouvelles charges contre lui, un de nos jurisconsultes les plus estimables a fait la découverte suivante.

Il y a plus de trois siècles, Nicolas Éverard, mort en 1533, président du grand conseil de Malines, et père de Jean second et de Nicolas Grudius, publia un traité intitulé : *Topica juris sive loci argumentorum legales.* La première édition est de Louvain, 1516, in-f°. Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois in-8°. Denis Godefroy et Wezenbeck, jurisconsultes du XVIe siècle, en donnèrent des éditions et y ajoutèrent des préfaces. Abraham Marconet en fit un abrégé in-12, en 1655, à Magdebourg.

L'auteur, dans un préambule de 24 pages, explique le but de son livre et la nature des arguments légaux. Ensuite, dans des chapitres séparés, il éclaircit par des définitions et des exemples les diverses espèces d'arguments : *Ab ordine*, — *ab ordine rubricarum*, — *a definitione*, — *ab etymologia*, — *ab exceptione ad regulam*, — *a verisimili*, — *a simili*, — *a pari*, etc. Tels sont quelques-uns des intitulés de ces chapitres, que l'on retrouve dans les traités de M. Spruyt et de M. Hortensius, et il n'en pouvait guère être autrement, à moins de refaire toute la topique dont Cicéron avait déjà fourni les éléments après Aristote, et depuis Cicéron, Boëce.

Toutefois, remarque la personne à qui on doit ces observations,

ces deux ouvrages concordent parfaitement avec celui du président Éverard, non-seulement par les titres, mais aussi par la matière et par la forme même. Toutes les lois romaines citées par MM. Spruyt et Hortensius se rencontrent dans le livre de Nicolas Éverard. Les exemples sont traduits littéralement. Mais M. Spruyt a dû dégager d'un volume rébutant par sa prolixité et par son érudition surannée, tout ce qui pouvait encore être utile à l'époque présente. Tandis que M. Hortensius n'a eu que la peine de promener ses ciseaux dans les pages de M. Spruyt.

Il est à croire que ledit Hortensius n'a point connu Éverard, et qu'il ne l'a dérobé que de seconde main. Le savoir de cet illustre avocat ne va pas si loin. Quoi qu'il en soit, l'anecdote était curieuse à conserver.

Nous apprenons que malgré les vives sollicitations d'un journaliste de Paris, la famille de M. Spruyt a nettement refusé de prendre fait et cause pour le défunt et son opuscule. Elle a fait preuve de sagesse et de bon goût.

Statistique des journaux en Angleterre.

LIEUX.	1839.		1842.	
	NOMBRE des JOURNAUX.	NOMBRE des feuilles timbrées.	NOMBRE des JOURNAUX.	NOMBRE des feuilles timbrées.
Londres.	96	28,719,271	125	32,166,474
Angleterre (Londres excepté.)	242	17,255,798	221	17,508,381
Pays de Galles.	10	378,700	12	445,930
Écosse.	64	4,102,636	76	5,388,079
Irlande	82	5,434,598	87	5,986,639
	494	55,891,003	521	61,095,603

Devises. — Le *Letterbode*, 26 avril, n° 18, pp. 277, 282 (on promet une suite), offre un recueil de devises d'hommes et de femmes des Pays-Bas qui ont eu quelque renommée. Ce sujet rentre dans celui que nous avons indiqué, p. 169. La devise de Da-

niel Hainsius rappelle le mot de Montaigne : *quantum est quod nescimus!* On s'arrête aussi involontairement à celles de l'infante Claire Isabelle : *clara ubique*, et de Charles-Quint : *nondum;* devise qu'il employait dans sa jeunesse avant le *plus oultre.*

Devise de Rutger-Velpius. — Nous avons donné, p. 22, la devise de Rutger-Velpius. Elle a été empruntée par un imprimeur de Bruxelles, P.-J. De Haes, qui imprimait (assez mal, par parenthèse), aux Marché-aux-Poulets, en 1797. Sa marque est la justice et la paix qui se tiennent embrassées avec ces mots adoptés par Velpius : *Justitia et pax osculatae sunt.*

Les mystères de Paris. — Ce livre, déjà presque oublié, que M. Sue a commencé sans savoir où il irait, ce livre semblable à un écheveau de fil qu'on dévide sans en prévoir la longueur, a été apprécié de diverses manières. Les uns, avec l'auteur, ont cru y découvrir une œuvre de réforme sociale, les autres n'y ont trouvé qu'un roman frivole, celui-ci un drame, celui-là un poëme, qui une suite de tableaux repoussants, qui une réunion de chefs-d'œuvre. Un magistrat hollandais, M. L.-G. Vernée, sans trop s'embarrasser du mérite littéraire de cet ouvrage, y a pris ce qui était à sa convenance. Juge d'instruction, à Hoorn, ayant à causer journellement avec des gens de l'acabit du *Maître d'école* et de la *Chouette*, il a considéré les *Mystères de Paris* comme un simple manuel de l'argot mis en variation. En conséquence, il en a extrait tous les termes du langage des voleurs, et les a traduits en *bargoens* (baragouin) ou *dieventael*, en s'aidant des dictionnaires de l'argot allemand, publiés à Leipzig en 1833, par M. J. Von Train, et à Magdebourg, en 1843, par M. Anton. Ce travail est inséré dans l'*Algemeene konst- en letterbode* du 22 mars 1844, n° 13, pp. 194-200.

On lit dans le *Constitutionnel* de France :

On sait le rôle que joue dans les *Mystères de Paris*, le notaire *Jacques Ferrand*, et l'on se souvient sans doute qu'il est puni par une consomption affreuse, que la créole Cécilly a fait naître, en allumant dans ses sens une passion furieuse.

En parcourant le catalogue de la bibliothèque de Ch. Nodier, nous avons rencontré sous le n° 120 l'ouvrage suivant : *De la maladie d'a-*

mour, ou mélancolie érotique, par Jacques Ferrand. Paris, 1823, in-8°.

M. Eugène Sue a-t-il eu connaissance de cet ouvrage, et alors le nom par lui choisi et le genre de maladie n'auraient rien d'extraordinaire; ce serait une réminiscence; mais si, comme il est probable (la bibliothèque de Nodier ne renfermant que des livres rares), il n'a pas connu ce traité, c'est au moins un singulier hasard qui a présidé à cette coïncidence.

Il vient de paraître à Paris, chez Renault : *Le rideau levé sur les Mystères de Paris*, par Adolphe de Liancourt, 2 vol. in-18.

Société des sciences de Gottingue. — Les *Gottingische gelehrte Anzeiger*, publiées sous les auspices de cette illustre compagnie, rendent un compte favorable et raisonné de la *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II*, mise au jour, pour la société des bibliophiles de Belgique, par M. De R., année 1843, n° 72, pp. 709-717.

Revues.—Nous possédons une seule *Revue* de jurisprudence, rédigée par un magistrat de talent et qui porte à la jurisprudence savante une tendresse toute désintéressée. Il n'est pas peu piquant de savoir que cette *Revue*, qui est incontestablement utile, ne compte qu'un abonné à la cour de cassation, et qu'arrivée à son septième volume, elle n'a encore reçu que cinq articles originaux écrits par des Belges!

Cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Paris.

Au 1er janvier 1840, la classe des écoles de peinture du Nord, savoir : allemande, flamande, hollandaise, anglaise, contenait 22,968 pièces, parmi lesquelles :

L'œuvre d'Albert Durer	1,489
— de Lucas de Leyde	450
— de Rembrandt, originales.	1,038
— — copies.	767
— de Rubens	1,900
— de Van Dyck.	1,056

Dans la classe des portraits, il y en avait :

de Henri IV	360
de Louis XIV	531
de Napoléon	433

Les costumes seuls formaient 36,973 pièces, et les estampes historiques 41,848. Le total s'élevait à 900,516 pièces.

Nouveau testament de Mons (v. p. 105 et suiv.). — M. F. Grille, bibliothécaire d'Angers, littérateur spirituel et bibliographe instruit, vient de nous adresser une lettre dont voici un extrait :

« Nous avons, à Angers, un exemplaire pareil à celui que M. Chalon met en tête de sa liste. Seulement chez nous la demeure de l'imprimeur est marquée de la manière suivante :

A Mons
Chez Gaspard Migeot, en la rue de la
Chaussée, à l'enseigne des Trois-Vertus
MDCLXVII
Avec privilége et approbation.

» Ces mots : *en la rue de la Chaussée*, ne sont pas (semble-t-il) dans l'exemplaire de la bibliothèque de Mons, du moins M. Chalon n'en parle pas.

» Les II sont sans queue. Le titre est rouge et noir. La préface est en deux parties. L'approbation de l'archevêque de Cambray la suit immédiatement. Le 1er volume a 538 pages ; il contient les quatre évangélistes et les actes des apôtres ; après quoi vient un feuillet sans pagination et portant, sur le recto, deux approbations : celles de l'évêque de Namur et du docteur Pontanus ; sur le verso, un extrait du privilége : « Charles, par la grâce de Dieu, roi de Castille, de Léon, d'Aarragon, etc. Bruxelles, 24 juillet 1666. »

» Le second volume contient et porte en titre : *Les épistres de S. Paul, les épistres canoniques, l'apocalypse*, et comme le premier : *à Mons, chez G. M., en la rue de la Chaussée*. La chronologie des épîtres de saint Paul est au verso du titre. Le volume a 462 pages, point le mot *fin*, mais une table (sans pagination) des épîtres et évangiles qui se lisent dans l'église pendant toute l'année.

» Des remarques de mon oncle (Toussaint Grille, ancien Génoféfain et fort habile bibliographe) portent : 1° que l'édition de 1667 n'est pas de Mons, mais d'Amsterdam, et sort des presses elzéviriennes; 2° que la traduction, faite d'abord par Antoine Le Maistre, fut continuée et achevée par Antoine Arnaud, Pierre Nicole, Isaac-Louis Lemaistre de Sacy, Joseph-Sébastien du Cambout de Pont-Château, et Cl. de Ste-Marthe.

» Au lieu de cinq auteurs, il y en aurait donc six. Le duc de Luynes n'en serait pas; il faudrait le remplacer par M. de Pont-Château et de Ste-Marthe.

» J'oubliais de dire que notre premier volume a une gravure de Van Schuppen, d'après un dessin de Champagne, et dont le sujet est tiré de l'évangile selon saint Jean. C. VI. Verst. 69 :

Domine, ad quem ibimus? Verba
vitae aeternae habes.
(Simon-Pierre lui répondit : *Seigneur, à qui irons-nous?*
Vous avez les paroles de la vie éternelle).

» M. Maillet dans le catalogue de la bibliothèque de Rennes, ne nomme qu'un auteur (de Sacy) pour *Le nouveau Testament de Mons*, (*Amsterdam*) 1667, in-8°.

» Ces variations sont de peu d'importance. J'ai cru cependant qu'il ne vous serait pas désagréable d'en être informé.

» Je pencherais à croire, malgré les autorités contraires et me rangeant à l'opinion de M. Chalon, que Migeot fut réellement l'imprimeur du livre tant attaqué par les jésuites. Mais je ne cède en ceci qu'aux raisonnements de l'ingénieux bibliophile de Mons, et (à mon grand regret) je n'ai aucune *preuve* à lui fournir, aucune raison à ajouter aux siennes.

» Combien de questions de la sorte indécises, en librairie; combien de toutes parts d'obscurités en histoire, surtout littéraire! Heureusement, le monde va tout de même, sans solution nette, et ne périt point. »

Pseudonymes. — Nous avons dit (p. 97) sur la foi d'un journal de Paris, que le biographe spirituel qui signe un *homme de rien*, s'appelle en réalité M. Léonenil. C'est une faute, son vrai nom est Louis de Lomenie.

Le roi de Saxe à Bruxelles. — Ce monarque voyage en homme instruit, et paraît plus curieux des monuments de la science que des pompes frivoles de l'étiquette. Simple, affable, modeste avec dignité, il a laissé ici un souvenir durable.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

50. *Bibliographie der Freimaurerei und der mit ihr in Verbindung gesetzten geheimen Gesellschaften, systematische zusammgestellt von* Georg. Klosz, Dr. Med. Frankfurt, am Main, 1844, in-8° de x et 430 pp.

La franc-maçonnerie n'a plus cette physionomie mélodramatique et terrible qu'elle s'était faite autrefois. Son poignard n'est plus qu'un jouet de théâtre et dont la lame rentre prudemment dans le manche; le voile qui cachait ses mystères est déchiré en mille endroits, et leur signification primitive est presque perdue. Mais cette institution a été puissante et peut servir encore, malgré sa décadence, de manteau à des projets sérieux. Elle a joué un grand rôle, elle s'est rallié des capacités du premier ordre et elle mérite d'occuper une place dans l'histoire de l'esprit humain. M. Klosz nous a donc rendu service en nous rédigeant une bibliographie de la maçonnerie. Pour ne pas être accusé d'avoir méconnu l'étendue de son sujet, il y a réuni beaucoup de choses qui ont à peine avec elle quelque rapport, ainsi il ne se contente pas de parler des rosecroix, des templiers, des cabalistes, des illuminés, il a un chapitre exprès pour les jésuites.

La monographie maçonnique de M. Klosz est abondante et curieuse, cependant on peut y ajouter, comme à tous les ouvrages de cette espèce. Sans sortir de ma petite bibliothèque particulière, je lui ferai remarquer que les numéros 3102 et 3107, relatifs à des loges de Bruxelles et de Gand, et qui sont signalées comme insérées dans les *Annales chronologiques, littéraires et historiques de la maçonnerie des Pays-Bas*, ont eu des éditions à part. Entre autres ouvrages omis, je me bornerai à lui rappeler celui-ci :

Annuaire maçonnique du grand or. de Belgique pour l'an de la V. L. 5840. Bruxelles, des presses du Gr. Or. 5840; in-18 de 155 pp. et 7 pl.

De cet annuaire rédigé par M. Th. De J., et auquel M. le Bon De S. a fait quelques changements et ajouté des notes, il a été tiré un petit nombre d'exem-

plaires sur papier de couleur, cette calamité des temps modernes, comme l'a dit douloureusement un biographe trop sensible. On a de plus imprimé vingt exemplaires sur papier fort de la *Notice historique sur l'établissement et les travaux du grand Orient en Belgique;* elle forme une brochure de 36 pp., ornée de sept planches.

On y apprend que la maçonnerie s'introduisit en Belgique avec l'armée anglaise, au commencement du XVIIIe siècle, et qu'une loge fut constituée à Mons, sous le titre de la *parfaite union,* par lettres patentes du duc de Montagu, en date du 24 février 1721, par conséquent quatre ans plus tôt qu'en France. On y voit, en outre, que le marquis de Gages fut nommé, en 1770, grand-maître provincial des Pays-Bas; que la principauté de Liége comptait aussi plusieurs loges, dont des membres du clergé faisaient partie, et que la loge de la *parfaite intelligence* avait eu pour vénérable d'honneur, le prince-évêque, comte de Velbruk, ce qui me rappelle une lettre maçonnique de l'abbé Grandidier, que M. Klosz n'a pas oubliée. La notice rend compte ensuite de l'élection du B. de S. comme grand-maître, rapporte le discours qu'il prononça au moment de son installation et expose les luttes que la maçonnerie eut à soutenir contre l'*obscurantisme*. On lit à ce sujet des observations très-fortes à la p. 27.

51. *État de la bibliothèque particulière de Sa Majesté Louise, reine des Belges, le* 1er *juin* 1843. *Bibliothécaire*, *Sig. Scheler*, *Dr Ph.* Bruxelles, 1843, in-18 de 212 pages (ne se vend pas). 1055 numéros.

Comment ne pas s'intéresser à tout ce qui peut contribuer à alléger le fardeau de la couronne, pour une reine que ses vertus modestes et charmantes entourent d'une si vive et si respectueuse sympathie? Cette princesse, dont l'esprit est très-orné, possède une bibliothèque. On pourrait désirer que le pays qui s'applaudit de lui avoir élevé un trône, y fût mieux représenté. C'est à ceux qu'elle daigne honorer de sa confiance d'y pourvoir; jusqu'ici, il faut le dire, la bibliothèque-Louise est encore fort incomplète, surtout en ce qui concerne la Belgique. Voici l'ordre que M. le Dr S. Scheler a cru devoir adopter en l'arrangeant :

I. Théologie.	VII. Technologie.
II. Philosophie.	VIII. Jurisprudence.
III. Éducation.	IX. Politique.
IV. Philologie.	X. Histoire.
V. Physique, chimie et histoire naturelle.	XI. Journaux et revues.
VI. Médecine et chirurgie.	XII. Beaux-arts.
	XIII. Belles-lettres.

52. *Catalogue systématique de la bibliothèque de la Chambre des*

Représentants (imprimé pour l'usage des membres de la Chambre). Bruxelles, Hayez, 1844, in-8° de 487 pages. 10 exemplaires ont été tirés sur papier de couleur, 4 jaune, 3 nankin et 3 paille.

Ce catalogue, rédigé avec beaucoup de soin et de méthode, est l'ouvrage d'un des questeurs de la Chambre, M. le vicomte B. du Bus. Des tables fort exactes ajoutent encore à la commodité des recherches, déjà rendues très-faciles par de bonnes divisions et un ordre systématique bien conçu.

En parcourant ce catalogue on doit féliciter nos législateurs de posséder, pour la confection des lois, des sources si abondantes. Si on faisait les meilleures lois avec les livres les plus estimés et les plus recherchés, nous serions le peuple le mieux gouverné du monde.

On s'aperçoit avec plaisir que les relations entretenues par la Chambre avec les assemblées parlementaires des autres pays, lui ont procuré des recueils qu'on ne trouve point dans le commerce. Des acquisitions heureuses ont aussi réuni sur ses rayons beaucoup d'articles importants et d'une grande rareté.

Nous sommes charmés de voir ces goûts littéraires aux représentants de la nation, parmi lesquels, il faut le dire, il en est qui paraissent toujours disposés à rogner la part des lettres et des sciences, et persuadés que la journée d'un savant est moins précieuse que celle d'un maître de danse enseignant la *polka*, ce *cancan* de la bonne compagnie.

53. *Catalogue de la bibliothèque de feu M. le marquis de Fortia, membre de l'institut royal de France, dont la vente se fera le lundi 20 mai 1844 et jours suivants.* Paris, Silvestre, 1844, in-8°, de IV et 260 pages.

La bibliothèque du vénérable marquis, que j'ai souvent parcourue, me paraissait plus considérable que ne le marque ce catalogue. M. de Fortia occupait dans la rue de La Rochefoucauld, un grand hôtel entre cour et jardin, dont on lui avait offert jusqu'à 1,900,000 francs. Un beau jour son cabinet fut trop petit pour ses livres; il leur construisit, en conséquence, une superbe galerie au-dessus de ses remises : c'est là qu'il plaça la collection de briques de Babylone et de pierres couvertes d'inscriptions cunéiformes, que lui avait *cédée* M. le chevalier Félix Lajard. Un peu plus loin il avait acheté une maison exprès pour y déposer le fonds des ouvrages qu'il faisait imprimer, et qui ont été vendus à la livre, au moment de sa mort. A vrai dire, l'hôtel de Fortia était un atelier littéraire, mais qui aurait pu finir par ruiner l'entrepreneur, comme toutes ces grandes usines qui se sont écroulées sur leurs actionnaires. Mais ce qui rend la similitude moins frappante, c'est que M. de Fortia ne spéculait pas. Il accomplissait une œuvre d'inépuisable générosité, et sa main constamment ouverte ne se lassait jamais.

Sous le nº 1228 sont rangés les manuscrits des bénédictins de la congrégation de Saint-Maure, et dont il a été fait usage pour l'*Art de vérifier les dates*. Ils sont disposés dans huit portefeuilles grand in-folio.

54. *Romvart. — Notices et extraits de manuscrits inédits des bibliothèques de Venise, de Florence et de Rome, relatifs à l'histoire littéraire de la poésie romane du moyen âge*, par M. Adelbert Keller, professeur et ancien bibliothécaire de l'université royale de Tubingue. Manheim, Bassermann, in-8º de VI et 718 pages.

Entrer dans une bibliothèque avec un copiste, mettre la main sur le premier manuscrit venu, faire transcrire sans choix des morceaux qu'on imprime sans correction, quel moyen plus facile de prendre rang parmi les gens de lettres? M. Keller a compris autrement les devoirs de l'homme qui se consacre à l'exhumation des trésors du passé. Il choisit avec goût, il publie avec exactitude, il commente avec érudition et critique. Allemand, il a mis au jour il y a quelques années, une excellente édition d'un vieux poëme français, *Les sept Sages*, et depuis il n'a pas cessé de cultiver la littérature romane. Un voyage récent en Italie l'a mis à même de nous gratifier de nouvelles curiosités. Le volume qu'il nous offre contient de longs fragments des romans d'Aspremont, de Roncevaux, de Charlemagne, de la bataille d'Aliscans, de Guy de Nantoil, de Lancelot du Lac, de Dodo de Magance (Mayence), de Florimond, du cheval de Fust, d'Auberis li Borgignons, de la Charette, du chevalier au Lion, etc.; en outre des fabliaux, des dialogues, des chansons, entre autres une du duc Henri III de Brabant, *Se cascuns del monde savoit, etc.*, plusieurs de Jacques de Cisoing, de Robert de Kastel, d'Adam le Bossu d'Arras, de Mathieu de Gand, de Jean Fremaut de Lille, etc., poëtes du ressort de M. Arth. Dinaux. Les textes de M. Keller, je le répète, sont d'une exactitude rare, et ses notes qu'il épargne modestement, viennent toujours à propos.

55. *Denkmahle des Mittelalters. St. Gallens altteutsche Sprachschätze. Gesammelt und herausgegeben von* Heinrich Hattemer *in Biel.* 1 Band, 5 Lief. St. Gallen, Scheitlin und Zollikofer. 1844, gr. in-8º, pp. 385-431 et 4 pl. de *fac-simile*.

Cette antique bibliothèque de St.-Gall, où les Ekkehard traduisirent peut-être le poëme de Waltharius, où, à la renaissance, on alla demander des monuments de l'antiquité classique, est encore remplie de richesses malgré les déprédations auxquelles elle a été sujette, malgré les ravages du temps et la négligence des hommes. M. Hattemer y cherche spécialement les vestiges de l'ancienne langue allemande, et jusqu'ici sa moisson a été fort heureuse. Les pièces extraites dans la livraison 5 du tom. Ier, remontent au VIIme, au VIIIme, au IXme et au Xme siècle.

M. Hattemer n'a pas craint de compromettre sa gravité par une dédicace en vers, non pas en vers grecs ou en vers hébreux, comme le docteur Mathanasius, mais en bon allemand moderne. Que les ombres des Dacier et des Ruhnkenius lui pardonnent !

56. *Gersoniana, recherches bibliographiques, etc., sur l'origine de l'imitation de Jésus-Christ, publiées par* Jehan Spencer Smith. Caen, Hardel, 1842, in-8° de 334 pages.

Ce volume, composé de pièces dues à différentes plumes, contient, pp. 241-290, un catalogue de 238 éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui ont paru en France, entre les années 1812 et 1841 inclusivement.

57. *Études historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique* (suivies d'une bibliographie spéciale des monts-de-piété), par P. De Decker, membre de la chambre des représentants. Bruxelles, De Wasme, 1844, in-8°, xiii, xxxviii et 416 pages.

Nous n'avons pas ici à juger les vues judicieuses, ni le talent si probe et si droit de M. De Decker. On est, au reste, généralement d'accord sur ce point. Ce qui nous importe c'est de l'enrôler parmi les bibliophiles et les bibliographes, à raison des dernières pages de son livre, où il passe en revue les imprimés et les manuscrits qui concernent son sujet. Décidément M. De Decker nous appartient, c'est une conquête dont nous nous félicitons : rarement notre métier de racolleur littéraire a obtenu des résultats aussi propices.

58. *Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année* 1844, *par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de* M. Frédéric Lacroix. 1re année, prix 1 fr. 50 cent. Paris, Guillaumin, 1844, in-18, 360 pages.

Voici de l'instruction et du plaisir à bon marché. Ce petit volume renferme de l'une et de l'autre plus qu'il n'est gros. L'examen des principaux livres de géographie ou de voyages publiés dans le courant de 1843, et la bibliographie occupent les pp. 239-337 et 352-357.

59. *Recueil de dissertations sur différents sujets d'histoire et de littérature, par l'abbé* Le Beuf, *avec une introduction, une notice sur l'abbé Le Beuf, le catalogue de tous ses écrits et des notes par* J.-P.-C.-G. (Claude Gauchet), tom. Ier. Paris, Techener, 1843, in-12 de xxiii et 244 pages.

L'abbé Le Beuf est un auteur révéré des bibliophiles et de cette classe de philologues qui aiment l'érudition appliquée à des sujets singuliers. Ce savant, dont le savoir était très-étendu, mais qui ne s'attachait pas à approfondir les choses, a répandu partout ses dissertations et ses mémoires. M. C. Gauchet, en recueillant ces fruits d'une vie laborieuse et modeste, ne reproduit aucun opuscule inséré dans les *Variétés historiques* (Paris, 1754, 4 vol. in-12), ni dans la collection de M. Leber. Il ne donnera pas même tous ceux qui se trouvent dans le *Mercure* et le *Journal de Verdun;* il se bornera aux morceaux qui lui paraîtront les plus intéressants, et, pour suppléer à l'absence des autres, il placera à la fin de son dernier volume la liste générale et la plus exacte possible de tous les écrits que l'abbé Le Beuf a composés, avec l'indication des recueils où ils sont insérés et de l'année de la publication. Cette liste n'est complète nulle part.

Un écrivain qui mériterait qu'on réunit aussi ses *disjecti membra eruditi*, c'est l'abbé Mercier de Saint-Léger, et pour celui-ci je supplierai ses éditeurs futurs de n'en rien supprimer.

60. *Polyanthea archéologique, ou curiosités, raretés, bizarreries et singularités de l'histoire religieuse, civile, industrielle, artistique et littéraire dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, recueillies sur les monuments de tout genre et de tout âge, et publiées en différents opuscules,* par T. de Jolimont. Moulins, M. Place, 1844, in-8°. N° I, *Poisson d'avril,* 27 pp. N° II, *Œufs de Pâques*, 32 pp. N° III, *De l'usage de saluer ceux qui éternuent et de leur adresser des souhaits,* 21 pp.

Si je ne me trompe M. Jolimont voudrait se rapprocher de l'abbé Le Beuf; mais s'il a quelque ressemblance avec lui pour le choix des matières, il s'en écarte par la manière de les traiter. Jusqu'à présent l'ex-ingénieur ne me paraît pas avoir la solidité ni l'originalité du chanoine d'Auxerre; son érudition n'est pas assez neuve et il n'en rachète pas la vulgarité par la forme. Trop de paroles se mêlent à ses notices : la causerie a son prix quand elle est à sa place; le commérage ne vaut jamais rien.

On connaît une compilation in-fol. imprimée à Cologne en 1567, rédigée par N. Mirabellius et Barth. Amantius, et intitulée : *Polyanthea, hoc est opus suavissimis floribus celebriorum sententiarum tam gr. quam lat. exornatum.*

61. *Œuvres complètes d'*Ausone, *trad. nouvelle* par E.-F. Corpet. Paris, Panckoucke, in-8°, 2 vol.

Ausone, qui avait plus de talent que de goût, a composé beaucoup de ces *Nugae difficiles*, dont on a rassemblé des exemples singuliers dans ce recueil. Les bagatelles laborieuses étaient alors en honneur. Parmi les pièces de cet au-

teur tout rempli de détails précieux pour l'antiquaire, on remarque cette épigramme (CXLVI) *à un copiste très-prompt à transcrire :*

Puer, notarum praepetum, etc.

« Ta main, lui dit-il, remuant à peine, vole sur la surface de cire, et si ma parole se traîne par les longs détours d'une circonlocution, tu fixes mes idées sur cette cire, comme si elles étaient énoncées déjà... qui, je te le demande, m'a trahi ? qui t'a révélé déjà ce que je songeais à dire ? Comment ta main ailée peut-elle ainsi dérober les secrets de mes pensées ? » Voilà de quoi exciter l'émulation de nos sténographes si bien payés et si redoutés par nos députés, dont l'éloquence est souvent entre leurs mains.

62. *Die Beckerschen falschen Münzen beschrieben von* M. Pinder. Berlin, Nicolaï, 1843, in-8° de XIV et 72 pp., un feuillet non numéroté et 2 pl.

Un médaillier est un appendice ordinaire des grandes bibliothèques publiques. Les directeurs de ces établissements ont donc le plus grand intérêt à se tenir en garde contre les ruses numismatiques. Becker, né, dit-on, à Spire, en 1771, et mort en 1830, le 11 avril, a joué les connaisseurs les plus exercés ; ses médailles ont trompé les plus fins. Ses matrices sont passées entre les mains de M. Seidenstricker, à Hombourg-Vor-der-Hoche, et, pour empêcher le retour de l'erreur, M. Pinder vient de publier un catalogue des médailles fausses de Becker, qu'il porte à 342. Déjà de son vivant, Becker, pour éviter des démêlés avec la police, donna un catalogue de ce qu'il appelait ses imitations de l'antique, au nombre de 296. Voy. la *Revue de bibl. analyt.* de MM. E. Miller et A. Aubenas, février 1844, pp. 177-181, et comparer avec cet article, celui de M. De Montigny, dans le *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, 1re année, pp. 385-414, intitulé : *Des Faussaires. — Jean Cavino et Alex. Bassiano, Padouans ; suivi du catalogue des pièces gravées par ces artistes.*

Les mystificateurs ne se découragent pas malgré ces révélations. M. le docteur B. Koehne, éditeur du *Zeitschrift für Münzsiegel und Wappenkunde* (voyez 1844, pp. 55-56), vient encore d'en croire sur parole un prétendu Dr Walraff de Cologne, qui lui décrit un escalin frappé prétendument par l'évêque actuel de Liége. Nous avons toutefois sous les yeux cet escalin ainsi qu'une maille d'un seigneur de Mude fabriquée avec une adresse surprenante, et qui sera bientôt un titre historique, si l'on s'en rapporte à la joie du mystifié. Nous ne sommes pas sûr de n'avoir pas nous-même, sans le savoir, au fond de notre bourse ou sur nos tablettes quelque mensonge de cette espèce coulé en bronze ou en potin.

63. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und aeltere Litteratur. Im vereine mit Bibliothekaren und Lit-*

teratur Freunden herausgegeben von Dr. Robert Naumann. N° 7, Leipzig, den 15 april 1844.

Ce numéro est presqu'entièrement rempli par un article de M. le docteur Auguste Scheler sur les sociétés de bibliophiles en Belgique. M. Scheler n'est pas de cette école de philologues rébarbatifs qui ont fait divorce avec l'esprit. Il ne lui est jamais tombé dans la tête que la politesse du style pût compromettre le savoir; il écrit en galant homme et s'explique en érudit. La société des bibliophiles de Belgique surtout lui doit des remercîments, car il a fait connaître en détail aux lecteurs du *Serapeum*, son but, son règlement et ses deux premières publications : *La correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II*, sur la révolution des Pays-Bas, au XVIme siècle, et les *Lettres de Guillaume Van Male*, gentilhomme de la chambre de Charles-Quint, sur la vie intérieure de ce prince.

64. *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1844, 1re livraison. Gand, Hebbelynck, in-8°.

Ce cahier, tout plein de choses instructives, contient deux morceaux qui nous intéressent d'une manière spéciale, la suite des recherches importantes de M. P.-C. Van der Meersch, sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis en pays étranger, pendant les XVme et XVIme siècles, et la première partie d'un essai historique et statistique, rédigé par M. M. Warzée, sur les journaux belges depuis leur première apparition dans le pays. Malgré les soins que l'on prend à la bibliothèque royale de compléter, autant que possible, cette classe de publications, il y reste encore de grandes et notables lacunes, dont plusieurs probablement ne seront jamais comblées, attendu l'énorme difficulté de se procurer les anciennes gazettes. M. Warzée supplée à cette disette par des investigations laborieuses ou par des inductions habiles. Son travail est neuf et forme la base d'un édifice auquel tout le monde pourra ajouter par la suite.

Jusqu'à présent M. Warzée n'est pas sorti de Bruxelles, mais il a dépassé l'année 1789. Or, il avait paru cette année même un journal dont il ne parle pas, et qui n'eut qu'une existence éphémère, parce qu'il tenait aux circonstances politiques : c'est le *Mercure flandrico-latino-gallico-belgique*. Il se trouve à la bibliothèque royale. Voy. *Catal. des accr.*, 1re p., n° 1763.

65. *Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu,* par M. Didron, *de la bibliothèque royale, et secrétaire du comité historique des arts et des monuments.* Paris, imprimerie royale, 1843, in-4° de 624 pages avec beaucoup de figures sur bois (fait partie de la collection des Documents inédits pour servir à l'histoire de France).

Le sujet que traite M. Didron avec autant de goût que de savoir et de philosophie, appartient à la science des livres et des manuscrits, comme à celle des tableaux et des arts plastiques en général. Il a épuisé dans ce gros volume tout ce qu'il y avait à dire sur les représentations de Dieu et les trois personnes dans lesquelles on le rend visible.

M. Didron, qui se trouve placé naturellement ainsi que l'intelligence qui dirige et la main qui agit, près le comité des arts et des monuments établi au ministère de l'instruction publique à Paris, revient encore sur les symbolisations de la divinité dans les *Annales archéologiques*, qu'il a nouvellement fondées et dont nous avons vu la première livraison.

M. Alfred Maury a touché, non sans succès à ces matières, dans un ouvrage qui se fait lire avec attrait.

M. Didron et lui ouvrent une voie peu fréquentée en France. Ils ont laissé bien loin derrière eux l'abbé Rive, esprit hargneux et étroit, d'un savoir équivoque, d'une vanité brutale et féroce, et qui promettait un grand ouvrage sur l'art de juger de l'âge des manuscrits par les miniatures, car il promettait toujours.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

NUGAE DIFFICILES.

(Suite, voir page 150.)

Joannis Sturmii precatio pro pace, per versum protheum et numeralem pro anno 1640. *Qui variat* 500 *modis et ultra.* (*Sine anno et loco.*) Petit in-4°, imprimé par demi-feuille, 30 pages non côtées.

Deux ans après que Werner Oporinus eut fait paraître à Rinteln, son vers protée (1), Jean Storms, alors chanoine de St-Pierre à Louvain, et âgé de 81 ans (2), voulut aussi essayer de conjurer le fléau de la guerre en invoquant le ciel sur toutes les notes de la gamme.

Dent hIs MoX SanCtI regIonIbUs Vt VenIat paX !

S'écriait-il, en retournant les mots de cinq cents manières différentes. Mais le ciel était peu sensible aux vers protées ; et ce fut huit années après seulement que la paix de Munster, en 1648, mit trève, pendant quelque temps, aux malheurs épouvantables qui désolaient la Belgique et l'Allemagne depuis un quart de siècle.

A la suite du poëme protée se trouve une petite pièce de vers latins de quatre pages :

DE INSULIS IN CIVITATE LOVANIENSI EXISTENTIBUS.

Quinque et quattuor extunt Grudia insulae in urbe,
Quae Diliae fluvii disjunctis partibus ortae.
Prima domos Begginarum capit insula septem.
Altera at illarum collegia pulchra, domosque :
Ulteriusque extensa molam molitoris, et aedes,
Prataque, et insignes aliorum continet hortos.
Tertia comprehendit Patres Domini-insula-canos, etc.

(1) Voir page 146, ci-dessus.
(2) Page 147, ci-dessus.

Que dites-vous de ce *Domini-insula-canos*, de ces pauvres Dominicains coupés en deux pour faire le vers? C'est là une de ces licences poétiques qui laissent bien loin derrière elles les *hardiesses* du romantisme moderne. Nos poëtes chevelus ne seraient-ils en effet que des *perruques*, à côté du chanoine de St-Pierre?

Cet opuscule de Storms est resté inconnu à Paquot, et ne se trouve pas dans le catalogue de la bibliothèque Van Hulthem, où, par parenthèse, M. Voisin a confondu notre Jean Storms, malinois, avec un autre J. Storms, ou Sturmius, qui vivait un siècle auparavant.

Applausus metricus, chronometro, ac metro-achrostice congratulatorius, illustrissimo ac reverendissimo domino, domino Felici-Guilielmo Brenart, ex-senatore regis Mechliniae, et collegiatae ecclesiae Lyris decano, XVII. Brugensium episcopo, perpetuo ac hereditario Flandriae cancellario, etc., cathedram solemniter adeunti a fratrIbVS CapVCInIS, qVI DefaMILIa brVgensI reverenter exhibitus.

brVgIs Me praeLo Dabat Van praet, sUb sCVto aVstrIaCo, in-4°, 18 pages.

Hommage des capucins de Bruges, à l'évêque Félix-Guillaume Brenart, qui remplaça en 1777 l'évêque Caimo, mort le 22 décembre 1775. Toujours des chronogrammes, des anagrammes et des acrostiches; mais parmi ces derniers quelques-uns de très-remarquables.

Vox laeta acclamans, amans : ac devota vota. Illustrissimo ac reverendissimo domino Dno Josepho Anselmo Francisco Werbrouck : e benignissimi Dei, apostolicae quoque sedis gratia, decimo ruraemundanorum episcopo, ac primati Geldriae. Ita hoc anno seculi decimi octavi quadragesimo tertio ac vigesima nona septembris Ipris peruncto. Hic meritissimo ac perenni observantia colendissimo praeambulum.

Nuper quaerebam, quis erit, quoque quando petebam
Praesul? narrabat fama, metrumque dabat :
HoC noster LVCens apparet epIsCopVs anno.
Nomina quaerenti, respondit voce sequenti :
JosephVs anseLMUs franCisCUs WerbroUCK.
Nomina quae dederat, Carmen et annus erat.

Ideo vivat! Geldria canat, ac te Deum laudamus.
VIrtVs eXaLtat Joseph WerbroVCk aD InfVLam.
Hunc ita plaudo, laudo, clamore, amore, more, ore, re.

In-4°, 10 p. Recueil de pièces offertes par un certain Johannes Baptista Schiffer, *ludimagister gelriensis*, à Joseph Anselme François Werbrouck, nommé 10me évêque de Ruremonde en 1743. Outre les difficultés ordinaires, les chronogrammes et les anagrammes, que l'auteur a abordés franchement et dont il s'est tiré à merveille, se trouve ici une pièce de vers en *écho* assez remarquable.

Epicinia poetica illustrissimo ac reverendissimo domino domino praeclare accrescenti Josepho Anselmo Werbrouck eruditissimo sacrae theologiae et juris utriusque licentiato e canonico graduato, etc., etc. Iprensi Ruremundensium nuperrimo antistiti decimo, Gelriae primati, etc., etc., nunc novis pontificiis regiisque auspiciis decimo quarto Antverpiensium episcopo; in communi tum cleri tum populi Antverpiensis applausu a suis in Christo filiis, ordinis sanctissimi salvatoris, alias sanctae Brigittae; conventus S. Mariae ad S. Crucem in Hoboque, gratulabunde, et cordialiter exhibita. anno domini MDCCXLVI. Antverpiae. Typis Antonii Josephi Du Caju, prope Bursam. In-4°, 24 pages non cotées, y compris les armoiries gravées du prélat avec cette devise : *fortiter et suaviter*, renouvelée de nos jours par l'évêque actuel de Tournay, M. Labis.

Trois ans après sa nomination à l'évêché de Ruremonde, Joseph Werbrouck était promu au siége d'Anvers; et les moines de Ste-Croix à Hoboken lui adressaient, suivant l'usage, leur congratulation poétique et anagrammatique. Ce petit recueil, qui du reste ressemble à tous les autres, contient un poëme de 175 vers dont tous les mots commencent par un C; puis, et ceci est du nouveau dans nos explorations drôlatiques, quatre pièces de vers dans lesquelles la syllabe *cor* (cœur) se trouve remplacée chaque fois par le signe *cœur*, imprimé en rouge. Ces syllabes sont disposées de manière que, dans la pièce entière, leur ensemble fait un grand cœur.

Illustrissimo ac reverendissimo domino Dno Guilielmo Philippo de Herzelles, nuper abbati praenobilis abbatiae Sanctae Gertrudis Lovanii, per tres annos ultra tria lustra statuum Brabantiae assessori et

deputato ordinario; nec non celeberrimae universitatis Lovanii privilegiorum conservatori et judici: nunc pontificiis, regiisque auspiciis subditorum ommium votis et applaudentis populi sincera gratulatione exoptato denominato confirmato et inaugurato Antverpiensi episcopo decimo tertio applausus panegyrice gratulatorius patri suo exhibitus et oblatus a suis in Christo filiis, ordinis sanctissimi Salvatoris alias Sanctae Brigittae conventus S. Mariae ad S. Crucem in Hoboque eidem se et corda sua offerentibus. Antverpiae, typis Antonii Du Caju, prope Bursam.

In-4°, 18 pages, y compris les armoiries gravées de l'évêque.

Encore un compliment des moines de Hoboken, à un évêque d'Anvers, Guillaume de Herzelles, nommé à ce siége en 1743. Pièces dans le même genre que celles offertes trois ans après à Werbrouck, et dont nous venons de parler. Un *poëme* de 38 vers dont tous les mots commencent par un G; un autre de 35 vers dont tous les mots commencent par un P; puis deux petites pièces avec des *cœurs*, qui cette fois, ne sont pas imprimés, mais faits à la main dans des espaces laissés par le typographe.

Carmen congratulatorium in adventu excellentissimi illustrissimique domini d. Joannis Batistae, Josephi, Ignatii, Antonii, Oswaldi Christiani, S. R. I. comitis de Berg, Hohenzolleren, Sigmaringen, Marchionis Bergarum ad Zomam, supremi domini Territorii Boxmerani, comitis de Veringen, Walhain, et Champlite, liberi baronis de Bylant, Haigerloch, Werstein, Peruez, Domini de Dixmudâ, Haeps, Sambeeck, Bransel, Brainlaleut, Millingen, Panderen, Gendringen, Etten, etc., etc. Ducatus Geldriae, et comitatus Zutphaniae, Archi-Vexillarii haereditarii, et S. R. I. Archi-Camerarii, etc., etc., etc.

Dum jam bonarum ommium disciplinarum et laudatarum artium peritus, itineris sui Ephemeride absolutâ, post sex annorum absentiam Matrimonio noviter junctus apparatu magnificentissimo reverteretur cum excellentissima, illustrissima ac amabilissima domina Neosponsâ in supremum suum Territorium Boxmeranum.

Bruxellis, Typis Andreae de Vos typographi in Platea Scutariorum ad insigne Bibliorum sacrorum. MDCCXLVII. In-4°, 16 pages.

Compliment du curé de Boxmeer à son seigneur le comte de Berg, à l'occasion de son mariage avec la comtesse de Lodron. C'est d'abord un épithalame, en vers latins, dialogué entre *Xaverius* et *Calliope*, puis un quintuple acrostiche de ce chronogramme :

DIV VIVat, VoVeo, Joannes baptIsta CoMes bergensIs noVIter JVnCtVs.

Ensuite une pièce de vers flamands, dans laquelle la syllabe *hart* (cœur) est remplacée par la figure d'un cœur. C'était l'époque où l'on mettait des cœurs partout, enflammés, percés d'une flèche comme des aloyaux à la broche, rôtis, à toutes sauces. Actuellement, cet emblème de la galanterie, qui faisait ressembler les boudoirs des belles à la boutique d'un restaurant, est passé du genre profane dans le genre sacré, et les cœurs amoureux sont devenus des *sacrés cœurs*.

Une pièce de vers *français* termine la chose; mais de *vers français* comme en devait faire un curé du Brabant septentrional :

L'amour s'étant glissé dans Munich *en Bavière*,
Y lança ses *rayons*, jusqu'au font (*sic*) du palais,
Blessant non-seulement *le Berger la Bergère*,
Mais les princes surtout en sentirent les traits.....
Ce fut par cet enfant qu'aussi son Excellence
Le comte de Berg fut touché du Dieu d'amour.

En voilà plus qu'il ne faut pour juger du talent poétique du bon curé, qui fait du palais de Munich une étable ou une bergerie... Mais alors on fourrait aussi des bergers partout. Ce chef-d'œuvre est signé par un chronogramme.

Vers nVptIaLes qVe VoVs offre aVssI Le CVré De boXMeer.

Gratulatio in inaugurationem per-illustris ac r^mi domini D. Gasparis Nemii episcopi Antverpiensis, et praesulis Monasterii B. Mariae Loci S. Bernardi ad Scaldim a religiosis eiusdem Monasterii exhibita.

Antverpiae, apud Guilielmum Lesteenium. MDCXXXV. In-4°, 30 pages non cotées.

Ce recueil de pièces de circonstance offertes par les moines de St-Bernard à leur évêque et abbé, Gaspard Nemius, à l'occasion de son installation comme évêque d'Anvers, contient plusieurs morceaux dans le genre des niaiseries difficiles, entre autres deux acrostiches

très-compliqués. J'y remarque en passant, cet éloge un peu hyperbolique de la ville d'Anvers :

Quod sol in astris, gemma quodque in annulo est,
Hoc inter urbes aurea est Antverpia.

Le moine de St-Bernard était sans doute un anversois. Au reste, anversois ou autre, il en est de même à peu près pour tous; chacun, plus ou moins, se fait de sa ville natale, de son clocher, un centre autour duquel vient se grouper le reste du monde. Ce moine disait d'Anvers, comme nos voisins d'outre-Quiévrain de leur pays :

Je suis français, mon pays avant tout!

Patriotique refrain, qui n'est au reste que la traduction élégante d'un vieux dicton latin : *Cuique bene olet stercus suum!*

Metamorphosis Angelica Mariana in ter mille figuras transformata qVam BrVgIs eXhIbVIt JVLeVs De Cesar XI aVgVstI. Petit in-8°, 6 pages liminaires, 100 pages, et 2 pages d'*errata*.

Voici qui est vraiment prodigieux; et l'on pourrait crier au miracle à meilleur marché! Il faut le voir pour le croire. Les lettres qui composent cette phrase : *ave Maria gratia plena*, *Dominus tecum*, anagrammatisées, retournées de TROIS MILLE TROIS CENTS manières différentes, présentant toujours un sens applicable à la vierge Marie! Chaque page contient trente et une anagrammes, en trente et une lignes, dont les premières lettres forment, en acrostiche, la phrase anagrammatisée : *ave Maria, etc.*

Cette anagramme-monstre est l'ouvrage d'un Dom Luc de Vriese, abbé des Dunes à Bruges. Elle fut publiée dans cette ville, en 1711, par un médecin, nommé Pierre Smidts, qui fit hommage du livre à l'abbé, son auteur. Il raconte dans sa dédicace, que le manuscrit lui étant tombé dans les mains : *Non exigua jucunditate intelligo, vir devotissime, Te solum et unicum hujus scripti esse auctorem, neque alia mente pium hunc laborem a te, antequam ad dignitatem abbatialem perveneras, fuisse susceptum, quam ut animum importunis tum Receptoris, tum Oeconomi, aliisque functionibus distintum, hoc tibi grato occupationis genere quod plerique tormentum ingenii esse de-*

lirant, tu dulciter resiceres, eoiumque, quod Monachis exitio esse solet, huic pietatis exercitationi impenderes. Nefas fore duxi hoc scriptum singulari tuae devotioni concinnatum sine aliorum fructu, praedam blattis tineisque committere.

Le brave médecin Smidts fit imprimer le manuscrit pour le sauver des mites et des blattes, l'intention était bonne; mais combien d'exemplaires de son édition ont-ils jusqu'à présent échappé à l'épicier, cette *blatte* impitoyable de nos chers bouquins? Puisse le bulletin de Vandale réjouir les mânes de l'abbé des Dunes, en exhumant encore une fois son œuvre oubliée, et en en sauvant quelques exemplaires, s'il est possible!

Par précaution, m'est avis de confier le mien à notre excellent relieur Schavaye. Un bel habit est la meilleure sauvegarde d'un livre contre la gent épicière.

Apollinis spiritualis oraculum de Lumine Dei luminosum, de melle coeli mellifluum, gratis plenum odoribus condimentum, et morum flos hic, nectar qui sensibus halat, sive. re$^{v}_{l}$e$^{l}_{v}$atio $^{p.e.a}_{v\,i\,r\,t\,u}$tis, *praefulgidis mentis ornamentis plena, et gloriosis Crucis mysteriis passim decora et adornata : oblatio votiva curiosis cujusvis status Philomusis pro praepostera sequentium annorum in saecula saeculorum strena D. IACOBI POCHET liber unicus, tres alios, calamo quidem, sed nundum typis exaratos, praecedens. Bruxellae, typis Joannis Mommarti,* 1651.

Petit in-8°, liminaires 16 pag. non cotées. 367 pag. et 4 non cotées.

Recueil d'épigrammes en vers latins, contenant des préceptes de morale ou de piété, et ornées d'acrostiches et d'autres singularités du même genre. L'auteur affectionne surtout la figure d'une croix formée par deux mots qui se coupent à angles droits, de cette manière :

		P
T	V	I
I	I	E
DOMINI	OMNIA	VIRTVTE
O	C	A
R	E	T
E	S	E

Ce jeu ne présente guère de difficultés, puisqu'il suffit que la même lettre se rencontre au milieu de chacun des deux mots; aussi l'auteur ne s'en fait faute, il en a rempli tout son livre.

Jacques Pochet est une des *gloires* de la ville de Mons; gloire dont ne parlent ni Foppens, ni Paquot, ni M. Goethals, mais à laquelle de Boussu a consacré les lignes suivantes, qui ne nous apprennent pas grand'chose :

« Jacques Pochet : il composa les *Oracles du spirituel Apollon*, imprimé à Bruxelles, en 1651. » *Histoire de la ville de Mons*, page 431.

Les trois autres volumes de Pochet n'ont sans doute jamais vu le jour. C'était trop du premier. R. Chalon.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU BRÉSIL. (Suite.)

Bibliothèques de Bahia (1).

La bibliothèque publique à Bahia est moins ancienne encore que celle de Rio-Janeiro (2), quoique San Salvador ait toujours été la capitale et le siége du gouvernement, jusqu'à l'époque où il a été transféré à Rio. Il s'en est fallu de bien peu cependant qu'une bibliothèque publique ne fût ouverte à Bahia avant qu'il y en eût une dans la capitale actuelle du Brésil; car si les circonstances qui ont doté Rio-Janeiro de la bibliothèque qu'elle possède, eussent été moins défavorables à Bahia, c'est cette dernière ville qui eût précédé toutes les autres dans la fondation d'établissements scientifiques; c'est à Bahia qu'on eût vu fonctionner la première presse, publier la première gazette, et sa bibliothèque publique, alors la première de l'empire, aurait aujourd'hui l'importance qu'a celle de Rio. Bahia serait la capitale de l'empire, le siége du gouvernement, le centre

(1) *Bahia* ou *S. Salvador*, ville et port de mer du Brésil, chef-lieu de la province et de la *Comarca* de Bahia.

(2) Voir le n° 5 du *Bibliophile belge*, pp. 210 et suiv.

du commerce, et sa rivale tombée peut-être moins bas qu'elle, ne serait qu'une ville secondaire, et n'aurait ni l'étendue ni l'importance qu'elle a aujourd'hui. Quelles sont les causes qui ont amené leurs positions respectives actuelles? Peut-être de hautes considérations politiques ou commerciales; peut-être aussi une simple volonté, un caprice du régent.

On sait déjà que Don Juan VI, après avoir échappé à une violente tempête, débarqua à Bahia, et que c'est dans cette ville, le 28 juin 1808, qu'il promulgua l'acte qui abolissait l'ancien système et qui rendait la liberté au commerce. Pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville, de vives sollicitations lui furent adressées pour qu'il y fixât sa résidence. Bahia se prévalait de son ancien titre de capitale, de la douceur de son climat, de la fertilité de son territoire, et surtout de sa position centrale, qui permettait une surveillance plus exacte de toutes les capitaineries maritimes. Les habitants de Bahia crurent un moment que le régent se rendrait à leurs vœux; mais leur illusion ne fut pas de longue durée; car quelles que fussent les raisons qui le décidèrent, Don Juan VI partit bientôt de San Salvador et entra dans la baie de Rio, le 7 mars 1809.

A cette époque la vice-royauté de Rio-Janeiro était gouvernée par Don Marcos de Noronha e Brito, huitième comte dos Arcos. L'arrivée du régent fit naturellement supprimer ces fonctions; c'est alors qu'il se rendit à San Salvador, avec le titre de capitaine général de la province de Bahia.

Le comte dos Arcos était un administrateur habile, instruit, ami des sciences et des lettres. Les Bahianais conservent encore le souvenir de son administration; mais ce qui honore surtout sa mémoire, ce sont les efforts qu'il fit pour répandre l'enseignement dans toutes les classes. Dans ce but, il n'épargna ni peines ni argent; c'est à lui qu'on doit la première imprimerie qui ait été montée dans cette ville, et il fut vivement secondé par un négociant nommé Manoël Antonio da Silva e Sewa, et par le respectable Bahianais Pedro Gomes Ferrao, qui eut aussi l'heureuse idée de lui soumettre le projet d'une bibliothèque publique.

Les avantages d'une telle institution étaient trop évidents et pouvaient contribuer d'une manière trop efficace à atteindre le but que le comte dos Arcos s'était proposé, pour que ce plan ne fût pas

adopté et mis immédiatement à exécution. La première typographie avait été autorisée par lettre royale du 5 juin 1811, et l'ouverture solennelle de la bibliothèque publique eut lieu le 13 mai de la même année; il y eut donc bien peu d'intervalle entre deux créations si utiles et si nécessaires à l'instruction publique.

L'érection d'une bibliothèque publique ne nécessite pas seulement des connaissances pratiques en bibliographie et beaucoup de travail, mais elle exige aussi de nombreux capitaux : la ville de Bahia en eût probablement encore été privée pour longtemps, si la générosité du comte et de quelques habitants n'eût facilité l'exécution de ce projet. Pedro Gomes Ferrao, afin d'en hâter l'accomplissement, fournit le premier noyau en faisant don de sa bibliothèque, qui contenait aussi celle de son cousin Alexandre Gomes Ferrao et celle de l'érudit Francisco Agostino Gomes. Heureusement pour l'humanité que les actions généreuses trouvent des imitateurs; si à la rigueur on peut dire que cette proposition présente des exceptions, au moins n'en offrit-elle pas dans ce cas-ci; car cet exemple fut bientôt suivi, une foule de cadeaux tant en livres qu'en argent furent faits par le comte et par plusieurs autres habitants. Aussi en fort peu de temps se trouva-t-il un fonds de 3,261 ff. 000 ps. (9783,00 ff. en argent) et de 3,000 volumes, parmi lesquels il y en avait 80 d'auteurs choisis qui avaient été donnés par le comte.

Pendant toute la durée de son gouvernement, le comte dos Arcos ne cessa de concourir par tous les moyens en son pouvoir aux progrès et à l'augmentation de ce musée. Il y contribuait par un don annuel de 64 ff 000 ps. (192 ff). Les autres souscripteurs payaient une annuité de 10 ff 000 ps.

Le gouvernement reconnaissant les avantages de cet établissement, l'approuva, et voulut concourir à son amélioration en lui abandonnant un grand nombre d'ouvrages qui étaient en double à la bibliothèque de Rio-Janeiro. On continua dès lors à lui faire de temps à autre de nouveaux envois de livres, de sorte qu'il compte aujourd'hui 10 ou 12,000 volumes. Malheureusement le progrès est infiniment plus lent que sous l'administration du comte dos Arcos. La cause principale de cette espèce de langueur doit être attribuée aux commotions politiques qui ont agité la ville et la province de Bahia, et qui ont dirigé les esprits vers d'autres idées. Cependant la bi-

bliothèque n'est pas entièrement délaissée par les amis des lettres.

Il existe en outre dans la même ville plusieurs bibliothèques particulières, remarquables par les ouvrages rares et anciens qu'elles contiennent. Parmi elles je citerai plus particulièrement la bibliothèque de l'archevêque, celles des couvents des Bénédictins et des Franciscains. Plusieurs autres maisons religieuses possèdent aussi des collections qui méritent une mention. Plus tard je serai peut-être à même de donner quelques détails sur leur origine et sur leur composition.

Bruxelles, le 4 juillet 1844. NAMUR.

Bibliothèque de M. B. Heywood Bright.

Londres, le 21 juin 1844.

MONSIEUR,

Le 18 de ce mois a eu lieu la vente d'une collection de manuscrits appartenant à M. Benjamin Heywood Bright, parmi lesquels plusieurs intéressaient l'histoire de la Belgique (1).

Il ne sera peut-être pas inutile pour votre journal bibliographique, que j'entre dans quelques détails à ce sujet.

Je suivrai simplement l'ordre du catalogue, n'ayant pas assez de loisir pour donner à ma lettre une forme plus attrayante.

N° 8. ANGELUS VITERBIENSIS. *Historia vastationis Leodiensis, inclytae urbis Galliae Belgicae, per Carolum ducem Burgundiae* (anno 1467), *ab egregio poeta Angelo Viterbiensi, condita Romae.*

Beau MS. in-folio du XVe siècle. Il est dédié à Lambert Opey, chanoine de Liége, par Math. Herbenius, qui a placé des titres en vers en tête de chaque livre. Dans le troisième se trouve un récit du mariage du duc de Bourgogne, avec sa troisième femme, Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, en 1468. Vendu 109 francs.

N° 21. *Extract du registre aux répertoires des chartes jadis reposantes au chasteau de Lille, et à présent en la trésorerie et tour de la chambre des comptes audit Lille.* Ce volume renferme des extraits des

(1) Quelques-uns de ceux-ci ont été imprimés. DE RG.

priviléges de l'Artois, de la Flandre, de Gand, de Lille, du Hainaut, etc. MS. du XVIIe siècle, qui s'est vendu 265 francs.

N° 42. *Incipit cronica regis Caroli, hujus nominis septimi, qui cepit regnare ut rex Francie, jure hereditario, anno Domini millesimo quadringesimo vicesimo secondo, non tamen ut verum fatear in toto, quoniam ejus regnum vi et violencia dividebatur, nam Anglici et Burgundi sub se majorem partem vi occupabant, quapropter verisimile habetur populum Christianum multa mala fore passurum, juxta illud quod scribitur : omne regnum in se divisum desolabitur.*

Tel est le titre ou plutôt le commencement d'une chronique curieuse du XVe siècle, qui a appartenu jadis à l'église cathédrale de Tournay, et qui a échappé aux recherches de Lelong, car il n'en est fait aucune mention dans son savant ouvrage. Ce manuscrit, quoiqu'imparfait au commencement du livre, a été vendu 585 francs.

N° 81. *Livre composé par maistre Jehan Dufoux* (1). MS. du XVe siècle, où l'on examine les droits de Marie, duchesse de Bourgogne, comtesse de Flandre, et fille de Charles-le-Téméraire, afin de les opposer aux prétentions de Louis XI, roi de France.

Cet ouvrage a été acheté par notre ministre plénipotentiaire à Londres, pour la bibliothèque royale (2). M. Van De Weyer s'est empressé de transmettre un catalogue de la vente au gouvernement, avec cette sollicitude qu'il montre en toute occasion pour ce qui peut intéresser la Belgique, même sous le rapport bibliographique, car sa position ne lui a pas fait perdre son amour des livres; et, par suite de l'autorisation que le gouvernement lui a donnée, quelques-uns des ouvrages de la collection de M. Bright ne seront pas perdus pour notre pays.

N° 145. Un volume peau de vélin contenant : 1° *Vita Karoli Magni imperatoris jussu Frederici Augusti conscripta;*

2° *Tulpini, Remensis archiepiscopi, vita Karoli Magni, addita vita Turpini;*

3° *Vita Karoli Magni imperatoris, ab Einardo abbate, capellano suo, descripta;*

4° *Libellus de re, vita et interfectione gloriosi comitis Flandrie Ka-*

(1) Dufay.

(2) Elle le possède déjà plusieurs fois; d'ailleurs, ce factum a été publié par Leibnitz, et nous en avons donné un extrait nous-même. De Rg.

roli, a Domino Waltero venerabili Morinensis ecclesie Arcidiacono editur, etc., etc. Vendu 1350 francs.

(L'écriture est du XIIIe siècle).

N° 150. *Incipit liber Domini Herimanni abbatis de restauratione ecclesie S^ti Martini Tornacensis*, in-fol.

Ce volume sur vélin, qui contient encore les prophéties de Merlin et l'histoire d'Angleterre, par Geoffroi de Monmouth, est d'une très-belle conservation, et s'est vendu 1400 francs.

N° 224. *Les histoires et chroniques des Belges*, in-fol.

On lit à la fin : « ce livre a esté escript par Hector Sandoyer, aliaz de Harchers (?), et achevé la nuit de la Magdelaine lan mil cinq cens trente-quatre, et avoit d'aage LXVII ans la nuict de ladicte Magdalaine, et sy avoit lors demouré en la ville de Douay quarante-cinq ans. » Vendu 690 francs.

N° 289. Germain (J). *Tractatus historicus de virtutibus Philippi Burgundiae ducis*. In-4° sur vélin.

Ce MS. a rapport aux guerres de Philippe contre les Anglais, sous le duc de Glocester, et aux expéditions qu'il envoya contre les Turcs pour assister l'empereur de Constantinople. L'auteur était évêque de Châlon, d'où l'ouvrage est daté (1452), et premier chancelier de l'ordre de la Toison d'or.

Outre ces ouvrages et quelques autres qui concernaient plus ou moins la Belgique, les 290 numéros du catalogue en indiquaient plusieurs du plus haut intérêt pour l'Angleterre. Tous se sont vendus en général à des prix élevés.

Les deux plus chers ont été un psautier du XIVe siècle, avec d'innombrables miniatures d'un grand fini, et d'une conservation parfaite. La description étendue qu'on en avait donnée dans le catalogue fournirait seule matière à une dissertation.

Ce superbe volume a été adjugé au libraire Rodd pour 5625 francs.

Le second ouvrage était une collection de miracles, mystères et autres pièces de théâtre représentées dans la ville d'York, par les corps de métiers et corporations, durant le XVe et le XVIe siècle. Le libraire Thorpe l'a acheté pour l'énorme somme de 7625 francs.

X. X.

—

Extrait des tablettes d'un bibliophile.

VENTE NODIER.

Tous les charmants et presqu'introuvables volumes qu'avait réunis l'ingénieux académicien dont je viens d'écrire le nom, ont passé sous mes yeux; en les feuilletant, je ne pus me défendre d'en copier quelques passages, de chercher à en conserver quelques traits susceptibles de perpétuer le souvenir de leur valeur intrinsèque. Me sera-t-il permis de communiquer aux lecteurs plusieurs de ces notules rapidement esquissées au crayon, dans l'intervalle de deux vacations, et dont le seul mérite est de se rapporter à des ouvrages sur lesquels il n'existe nulle part, autant du moins que je puis le savoir, de détails un peu circonstanciés?

Élégies de la belle fille, par Ferry Julyot, Besançon, 1557, in-8° (n° 418 du catalogue; vendu 200 fr.). On ne connaît jusqu'ici que deux exemplaires de ce volume, et il est digne sans doute qu'on le signale par des citations. Elles seront courtes, car il faut avouer que le talent littéraire n'est pas ce qui recommande le plus cette production presqu'inédite. La *belle fille* décrit elle-même les attraits dont elle remercie Dieu de lui avoir fait présent :

Orné m'avez le chef de bloads cheveux
Polis, luysans, longs comme je les veux,
Lesquels m'ont fait montrer de toutes parts
La face honnie, estant dessus espars;
Un front quarré; deux yeux étincelans
Plus que le cler diamant pululans,
Assis et mis sur deux joues vermeilles
Minces de peau et aux coings deux aureilles
Tant proprement et si bien adjancées
Qu'impossible est d'estre mieux compassées.
Pour séparer ces deux joues feminines,
Un petit nez à deux joinctes narines
Avez assis et dessus une bouche
Qu'heureux se tient qui d'icelle s'abouche,
Lorsqu'en soubris et doucetes facondes
Je veux ouvrir mes lèvres rubicondes.

Je transcrirai un autre passage relatif aux modes de l'époque.

Faut-il toucher après aux vestements?
Veit-on jamais tant de mugueteiments?
Tant de fatras en bombanceuse oultrance
Qu'aux femmes faut et pour la démonstrance.
Et pour garder d'avaller les tetins,
Gartons busques faut prendre les matins,
Que bien souvent l'estomach tant oppresse
Qu'en cœur failly la dame tombe en presse.

Ce n'est assez le chaperon porter
Et de dorure honneste l'estinter,
Mais le bonnet cloué et la plumette
Sus coiffe d'or faut avoir en poupette.
Que diray plus? Maintenant les lingères
Ont œuvre assez seulement en gorgières;
L'une esclarcie à fil trait pour viser
La blanche chair et d'amour s'adviser;
L'autre fera d'ouvrage fort espesse
Pour offusquer la peau ridée de gresse.
Après les gants, pour couvrir la main tendre,
Convient piquer, coupper, broder ou fendre;
Que n'est assez, mais il faut la manchette
Pendant devant que pour rien ne s'achette,
Et pour ne voir le ventre qui s'avalle
Ou qu'est enflé, la ronde verdugale
Avec ses bords rouges et espandus
Fait à penser maints actes défendus,
Tu me diras: c'est pour marcher à l'aise;
Je te réponds qu'en cela tu te taises.

Ces élégies sont au nombre de huit; on ne sera sans doute jamais tenté de les réimprimer, et l'échantillon que nous en donnons paraîtra suffisant.

Poëmes d'amour, par Baddel, Amsterdam, 1616, in-4° (n° 462, vendu 44 fr.). Production d'un poëte à peu près ignoré; le *Manuel du Libraire* n'en parle point; la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet Leduc est muette à son égard. On n'a guère occasion de le lire et nous convenons qu'il est presqu'illisible. Voici de très-courts fragments pris dans de trop longues compositions que l'auteur dit être en vers:

Quelle rage et fureur me trouble la mémoire,
Le sens, l'entendement? ou bien quel accident
Il'est ores survenu? Pour moi je ne peux croire
Que ce ne soit Amour, ce Paphien fendant? »

« Finalement, ma belle et ma chère espérance,
Octroyez moy ce don, afin de sublimer
Tant plus votre beauté et mon mal exprimer,
Misérable autrement seray sans allégeance. »

O ma déesse,
Après cecy
Tout mon soucy
Est que joyeuse,
Point chagrineuse
Tu sois tousjours
En nos amours,
Durant l'absence,
Car la constance
En moy sera.... ...

De longues pièces du même genre, des anagrammes, des vers en écho, ne méritent point de nous arrêter davantage.

Kyriolés ou cantiques qui sont chantez à l'église de mesdames de Remiremont, 1773, in-8° (n° 531, vendu 50 fr.). Ce très-mince recueil de cantiques ne contient que 11 pages; il est horriblement mal imprimé. Il y a de la naïveté dans ces pieuses chansons, mais quels vers! On en jugera par ces lignes :

Kyrie, Sire Saint Amé
Comme l'Écriture l'a nommé
De Saint Romary compagnon
D'Austrasie jadis baron.....
Kyrie, Vierge Souveraine,
Le noble duc de Lorraine
Gardez-nous de torsion,
Nous vous porterons bon nom.
Le clocher et l'enfermière
Nous mettrons en nos prières
Et les coquerelles y sont,
Ainsi finit la leçon.....
Criaulé; c'est pour Madame qui est aux fenêtres;
Criaulé; elle regarde à mont ses prés;
Criaulé; elle voit venir la croix tant belle.....

Rabelais ressuscité, Paris, 1614, in-12 (n° 871; vendu 30 fr.). Ce petit volume, où l'on retrouve le genre d'idées qui inspira, dans les vingt-cinq premières années du dix-septième siècle, tant d'écrits facétieux, aurait mérité d'être indiqué avec quelque détail par les éditeurs de l'immortelle épopée de l'Homère bouffon; il est divisé en vingt-trois chapitres; nous transcrirons les sommaires de quelques-uns :

Chap. I. Comment Trousseviande, père de Grangosier, fut marié avec la fille du roy de Malengeance, et comment ils ne pouvaient avoir d'enfants.

Chap. VI. Comment Grangosier beut toute l'eau de la mer et mangea tous les poissons de là qui y estoient.

Chap. XI. Comment Grangosier reçut nouvelles de son père comme sa mère estoit morte dont il fut joyeusement fasché.

Chap. XV. Comment Grangosier avoit pris l'église de Notre-Dame de Sens en intention de la transporter en son pays, et comme il fut descouvert par un crocheteur qui l'en empescha.

L'action se passe au pays de Veautuerie qui est situé environ demi-lieue au delà du bout du monde.— Le palais du père de Grangosier étoit assez spacieux pour y loger 2000 mouches; lorsque ce fils tant désiré vint au monde, son père témoigna sa joie en rendant un édit qui portoit que tous les prisonniers seroient élargis, soit pendant leur vie, soit après—Grangosier faisait disparaître, à chacun de ses repas, 2000 bœufs, 8000 moutons, 6000 veaux, 10000 chapons, 25000 perdrix, 42000 alouettes et plusieurs autres choses; il avoit un verre de bois qui tenoit 400 muids de vin, qu'il vuidoit tousiours douze fois pour le moins à chacun repas. — Un jour, il ne fit qu'une bouchée de deux baleines... — Sa mère s'étrangla en mangeant une poire cuite fricassée dans du beurre vert. — Lorsqu'il se maria, son beau-père lui donna en dot la somme de trois cent mille livres, sauf à en rabattre cent mille écus; un beau chapeau tout neuf n'ayant été porté que dix-huit ans; une bonne cruche de terre qui n'estoit qu'un peu cassée, deux torchons aussi blancs que l'encre, etc. A cette occasion furent promulguées des lettres patentes ainsi conçues : « A tous aveugles qui ces présentes verront, et à tous muets qui d'icelles parler vouldront, salut.... »

N'oublions pas un autre volume indispensable à toute collection rabelaisienne, *Bringuenarilles, cousin-germain de Fesse-pinte*, Rouen, 1544, in-12 (n° 869; vendu 220 fr.). Récit du voyage imaginaire d'un géant. Exagérations démesurées et tout à fait dépourvues de sel. Bringuenarilles rencontre un navire chargé de douze cents tonneaux de vin; il avale le navire et la cargaison. Un autre jour il engloutit dans son estomach un moulin, le meunier et son chien. Le vent de ses narines jette par terre une tour aussi grosse que celle de Notre-Dame. Il aborde dans un pays où croissent dans les champs fromages, épées et couteaux, où les arbres fruitiers sont chargés de florins et de ducats. Il se fait servir des anguilles de mille toises de long. Toutes ces inventions sont d'une platitude désolante. A la fin du livre se trouve une liste de danses alors en vogue : la frisque; mal maridade; c'est à grand tort; touche luy l'anticquaille; la marquise; curez, venez donc, etc.

La Navigation du compagnon à la bouteille, Troyes, s. d. (n° 870; vendu 40 fr.), est, à de légères différences près, le même ouvrage que *Bringuenarilles*.

Gustave Brunet,

Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

LES LOGES DE RAPHAEL

Gravées par un Belge, et publiées par A. Lacrosse.

—

De tous les chefs-d'œuvre de Raphaël, le plus étonnant sans doute par la grandeur de la conception, l'harmonie, la richesse et la variété, est cette suite de peintures connues sous le nom de *Bible de Raphaël*, et qui ornent, au nombre de cinquante-deux, les travées de l'une des galeries du Vatican.

La galerie dite des loges fait partie du portique donnant sur la superbe cour de Saint-Damaze. Elle est partagée en treize voûtes, dans chacune desquelles Raphaël a peint ou fait peindre par ses principaux élèves, et d'après ses propres cartons ou dessins, quatre tableaux à fresque, de moyenne grandeur, dont les figures ont généralement deux pieds et demi de proportion, et le fond environ six pieds sur quatre. Ils représentent cinquante-deux épisodes de la Bible, depuis les premiers temps de la Genèse jusqu'à la Cène de Jésus-Christ avec ses apôtres.

Cet admirable sujet d'études pour les artistes, source inépuisable de jouissances pour les amateurs, transfiguration sublime des livres saints, si propre à intéresser les âmes religieuses, ce monument légué par le génie à l'humanité tout entière exerce depuis plus de trois siècles le crayon, le pinceau et le burin. Que d'inspirations heureuses on a dû à ces divines peintures! que d'emprunts on leur fait tous les jours! Afin d'en répandre la connaissance et d'en perpétuer la durée, la gravure a essayé plusieurs fois de s'emparer des Loges. Badalochio et Lanfranchi, Borgiani et Villamena, Chapron et Aveline, Aquila et Fantetti, Landon et Tommaso de Vivo, etc., etc., les uns en taille-douce, les autres au trait, ont entrepris de donner une idée de cette collection prodigieuse, en la gravant, seul procédé de reproduction réellement intelligible, dans l'impuissance absolue de la description écrite. Mais de toutes ces tentatives plus ou moins dignes d'éloge, aucune n'est complétement satisfaisante. On aurait pu craindre que ces peintures, sur lesquelles

le temps a répandu une couche brumeuse, et qui ont beaucoup souffert de l'inclémence de l'air ainsi que de la négligence des hommes, ne s'anéantissent avant qu'on en eût obtenu une copie fidèle, s'il ne s'était rencontré un artiste belge qui, doué à la fois d'un talent remarquable et de la persévérance laborieuse de ses compatriotes, consacra les plus florissantes années de sa vie à ce travail immense.

Joseph-Charles de Meulemeester, né à Bruges, était fort jeune encore lorsque Berwick l'admit au nombre de ses disciples et le logea avec lui au Louvre. Meulemeester y resta trois ans, et fut compté parmi les élèves les plus distingués d'une école justement renommée pour la beauté et la pureté du burin.

Le besoin d'achever son éducation l'appelait à Rome. En 1806, il partit pour cette ville, dont le nom seul agit si puissamment sur les imaginations d'artiste ; il y fut reçu avec un empressement marqué par le peintre Suvée, directeur de l'école française, d'après lequel il avait donné une estampe qui lui avait valu les premiers applaudissements des connaisseurs, celle où est représenté le saint vieillard Siméon.

Bientôt cet excellent guide, cet ami précieux mourut dans ses bras. Malgré ses regrets, Meulemeester fut très-utile à M. Paris, successeur provisoire de Suvée. Mais après plusieurs mois écoulés dans les occupations de la charge toute gratuite de secrétaire de l'école française, il songea à quitter Rome.

Afin d'emporter un souvenir de son séjour dans la capitale du monde chrétien, et surtout des merveilles du Vatican, qui avaient constamment excité son enthousiasme, il se mit à copier à l'aquarelle une des fresques des Loges de Raphaël : Moïse sauvé des eaux.

Doué de plus d'exactitude et de patience que de verve et d'invention, Meulemeestre rendit cette peinture avec une vérité si frappante, une fidélité si minutieuse et en même temps si naïve de dessin et de couleur, que les connaisseurs auxquels il montra son essai en demeurèrent frappés. Ils engagèrent l'habile dessinateur à copier une seconde fresque qui ferait pendant à la première.

Ce fut alors qu'entraîné par l'attrait d'une occupation dont les difficultés étaient un charme de plus pour un esprit comme le sien, il conçut le vaste projet dont l'accomplissement devait absorber le reste

de sa vie. A l'exemple de Volpato, qui se consacra particulièrement à la reproduction des tableaux des *Stanze* et des arabesques des *Loggie*. Meulemeester entreprit de dessiner à l'aquarelle, en un format plus grand qu'on ne l'avait tenté jusqu'alors, et en imitant avec une exactitude inouïe le ton et l'effet de la fresque, les cinquante-deux peintures historiques de la galerie de Saint-Damaze, pour les transmettre ensuite sur le cuivre au moyen de la gravure.

Perché pendant douze années sur une longue échelle qui est devenue elle-même un monument, il n'eut de pensées et de regards que pour l'œuvre de Raphaël. Ces tableaux dont le temps, l'humidité et mille causes différentes ont amorti et effacé les couleurs, et qui, dans maintes parties, sont presque indéchiffrables, occupèrent seuls son opiniâtre attention. A force de les contempler et d'en étudier les moindres détails, il avait acquis en quelque sorte le don d'une seconde vue, c'est-à-dire qu'il était parvenu à distinguer des formes arrêtées et des nuances précises, là où d'autres n'auraient aperçu que la confusion et le chaos. Mais superstitieux dans sa fidélité, il ne se contentait pas de deviner, il traduisait littéralement; il rendait trait pour trait, teinte pour teinte, ces peintures lancées par le génie vers le ciel. Rien ne put le détourner de cette application pénible. Les révolutions passèrent au pied de son échelle sans le distraire un moment.

Les services qu'il avait rendus à l'école française pendant l'intérim de M. Paris, lui valurent la moitié de la pension que le gouvernement impérial assignait aux élèves de cette académie. D'un autre côté, le pape Pie VII lui accorda un logement au Vatican.

Cependant son travail avançait avec lenteur. L'Europe avait changé de face, et Meulemeester ne désertait point son poste. Il l'occupait déjà depuis dix années lorsque le monarque qui venait de réunir les Pays-Bas sous son sceptre, lui fit offrir la place de professeur de gravure à l'académie d'Anvers. Meulemeester, résolu à consacrer encore deux années à la révision de ses dessins, refusa d'accepter immédiatement ces fonctions. Le roi Guillaume comprit sa noble résistance et lui donna des marques d'estime. Ce ne fut donc qu'après douze années que Meulemeester regarda comme entièrement achevée sa collection de copies à l'aquarelle, et sa première tâche comme remplie.

Mais quelque grandes, quelque pénibles que fussent les difficultés qu'il avait à vaincre, l'espoir que ses efforts seraient un jour utiles aux artistes de tous les pays soutenait son zèle et son ardeur.

Tous les artistes, les juges compétents, les personnages de distinction qui, dans la galerie même du Vatican, purent comparer les copies avec les fresques originales, lui exprimèrent hautement leur surprise, et déclarèrent qu'elles étaient les seules vraiment exactes dans tous leurs détails. A ces témoignages non équivoques s'en joignit un bien imposant, celui du vénérable Pie VII, qui plusieurs fois prit plaisir à voir travailler l'artiste, et lui fit expédier un privilége qui lui conférait pour trente ans le droit exclusif de graver en taille-douce, d'imprimer et de vendre dans les états romains des copies de la bible de Raphaël.

En 1819, Meulemeester, riche d'un portefeuille unique, quitta Rome et revint dans sa patrie pour s'occuper de la seconde partie de son œuvre, la gravure, et y donner des leçons de l'art qu'il avait exercé avec tant de succès. Il fut traité de la manière la plus flatteuse par le roi, la famille royale, et surtout par la reine, princesse douce et bienveillante, qui cultivait elle-même la peinture et y déployait un talent qu'on rencontre rarement sur le trône.

Dès que son prospectus parut, presque tous les souverains et les personnages les plus éminents de l'Europe voulurent être au nombre des souscripteurs. Le ministère à Paris souscrivit pour cinquante exemplaires. Meulemeester commença donc la gravure de son recueil gigantesque, en adoptant avec goût un procédé d'eau-forte et de burin qui reproduit merveilleusement le genre de peinture de son modèle; ce sont les tailles nettes et fermes de l'école de Berwick, mais aussi le ton calme de la fresque, qui ne comporte pas la chaleur et le fini de la peinture à l'huile.

Dans le courant de 1823, il fit à Londres une exhibition de ses dessins, dans le but d'y recueillir des souscripteurs. En passant le détroit, comme dans tous ses voyages, le portefeuille qui contenait son trésor ne l'abandonnait jamais. Il le portait en bandoulière, et s'il le déposait un instant par nécessité, il le couvait des yeux ainsi qu'une mère qui craint de perdre de vue l'enfant sur lequel repose toute sa tendresse. On ne pouvait s'empêcher, en le considérant, de

se rappeler ce sage de l'antiquité dont le mot est devenu d'une trivialité célèbre : *Omnia mea mecum porto.*

En Angleterre, en France, partout il reçut les offres les plus brillantes, soit pour l'acquisition, soit pour la publication de ses dessins. Les avantages qu'on lui présentait de toutes parts étaient tels, qu'ils assuraient sa réputation et sa fortune. L'artiste, dont le désintéressement passait toute croyance, et qui s'était d'ailleurs identifié avec l'objet de ces continuelles pensées, refusa toutes les propositions. On pouvait tracer à bon droit sur son portefeuille la singulière inscription qu'on lit dans le prologue de Gil Blas, ce portefeuille renfermait aussi son âme.

En 1825, parut en couleur et en taille-douce le premier cahier des Loges, qui se composait de quatre estampes accompagnées chacune d'un texte explicatif.

Les hommes de goût louèrent beaucoup le graveur d'avoir rapproché autant que possible sa manière de celle du peintre, de ne s'être permis aucune liberté avec son modèle, et d'en avoir respecté jusqu'à ces négligences où le talent le plus extraordinaire tombe lui-même, mais qu'il fait servir quelquefois dans le but calculé de donner plus de saillie, par les dégradations et les contrastes, à certaines parties de sa composition.

Meulemeester distribua successivement plusieurs livraisons en couleur; mais ce ne fut qu'en 1831 que parut la seconde en taille-douce.

Cependant il paraissait impossible qu'un homme seul et avec des ressources bornées, voulant tout graver lui-même, pût venir à bout d'une si colossale entreprise. Quoique dès 1829 Meulemeester eût renoncé à la place de professeur à l'académie d'Anvers, pour s'occuper exclusivement à Paris de la publication de son ouvrage, et que son zèle, loin de faiblir, grandît en même temps que les obstacles, il sentait lui-même avec amertume qu'il aurait peine à remplir la tâche glorieuse qu'il s'était imposée. Il espérait au moins terminer en couleur une œuvre à laquelle il avait tout sacrifié. En janvier 1836, les souscripteurs en reçurent le neuvième cahier; le troisième des gravures était promis pour l'année suivante. Malheureusement, il n'était pas donné à l'auteur d'aller plus loin. Le 5 novembre 1836, il mourut presque subitement à Anvers, dans un voyage qu'il y faisait, en pressant contre son cœur son *cher portefeuille.*

Laisser inachevé ce splendide monument, anéantir le fruit de tant d'efforts, c'eût été un malheur pour l'art. A cette époque où l'on va si vite, où l'on est emporté malgré soi dans un tourbillon rapide, quel homme aurait le courage et la volonté de refaire ce qu'a tenté Meulemeester? Bientôt même il sera inutile d'y songer, car les ravages du temps et la nature même de la fresque menacent les peintures de Raphaël d'une destruction prochaine, ou du moins d'une altération telle qu'elles deviendront pour le copiste un désolant hyéroglyphe.

Nous avons donc, après quelques années d'interruption, songé à recueillir le legs de l'artiste. Les plus honorables suffrages nous y exhortaient, et il nous semblait que le moment où les arts tendent à reprendre le caractère religieux qu'ils n'auraient jamais dû abandonner, était convenablement choisi.

Après nous être préalablement assuré qu'il était possible de terminer promptement cette œuvre, si péniblement enfantée, d'une utilité si inappréciable pour les études esthétiques, et destinée à enrichir les cabinets de tous les amateurs, nous avons fait l'acquisition des dessins, des cuivres et des notes qui forment l'héritage du graveur brugeois, naturalisé aussi en France par le talent et par l'affection.

Les cinquante-deux cuivres auxquels il travailla constamment depuis 1819 jusqu'en 1836 sont très-avancés; indépendamment des huit gravures qui forment les deux premières livraisons, plusieurs autres sont à peu près terminées; le reste est plus qu'ébauché, et tous les contours en sont tracés de la main de Meulemeester lui-même. Les planches non terminées ont été confiées à des artistes distingués, sous la direction de M. Calamatta, dont le nom seul est une garantie.

On s'est fait un devoir de conserver à ces gravures leur caractère primitif, et on n'a pas eu la maladroite prétention de rajeunir Raphaël ni de le corriger dans la personne de celui qui l'a en quelque sorte décalqué.

Toutes les mesures sont prises et aucun sacrifice ne sera épargné pour justifier l'attente du public, et pour que l'ouvrage soit entièrement livré aux souscripteurs dans l'espace de trois années.

La dimension des gravures, d'après les dessins de Meulemeester, est plus grande que celle de toutes les publications antérieures. Elle

est prise à l'échelle du neuvième des fresques originales. Les recueils de Lanfranchi et de Badalochio, de Fantetti et Aquila de Chapron, etc., non-seulement sont tous de moindre format, mais la configuration des tableaux y est souvent tronquée au point de nécessiter le retranchement d'utiles accessoires, de fausser les proportions et de nuire à la perspective. Quant à l'exécution et à l'exactitude, objets plus importants encore, elles ne permettent aucune comparaison.

Conditions de la souscription :

Les Loges de Raphaël sont publiées par livraisons de quatre planches.

Chaque planche est accompagnée d'une feuille de texte (1) contenant une notice explicative et critique dans laquelle on a mis à profit les observations qu'un long examen avait suggérées à Meulemeester.

Le texte et les gravures sont imprimés sur beau papier grand-aigle in-folio.

Le prix de chaque planche, sur papier blanc avec la feuille de texte, est de . . . . . fr. 10 »

Sur papier de Chine, lettres blanches 12 50

Quelques exemplaires de luxe sont peints à l'aquarelle, à l'imitation des fresques, le prix de chaque planche est de. . . . . 100 »

Une livraison supplémentaire contenant une introduction sur l'œuvre de Raphaël et une notice sur Meulemeester sera fournie *gratuitement* aux souscripteurs, avec la liste de leurs noms.

MM. les anciens souscripteurs voudront bien faire connaître le nombre des planches qu'ils ont reçues du vivant de l'auteur, afin qu'on puisse leur fournir le complément de l'ouvrage.

Ceux d'entre eux qui n'ont reçu que huit feuilles de texte, auront droit à un texte complet.

On peut se convaincre au simple aperçu de ces conditions que cette entreprise n'est pas circonscrite dans les étroites limites d'une spéculation de commerce. Un sentiment bien différent anime l'éditeur; c'est avec une juste fierté que, dans sa sympathie pour les beaux-arts, il essaye de perpétuer un de leur plus glorieux monuments.

L'appel qu'il fait à tous ceux qui protégent et aiment les arts

(1) M. De Reiffenberg s'est chargé de ce texte.

sera certainement entendu. Les princes qui avaient daigné accorder leur appui à la publication de Meulemeester, lui continueront leur auguste patronage, et les anciens souscripteurs ne repousseront pas une œuvre qui leur offre de gages nouveaux de perfection. Nous pouvons dire sans forfanterie que notre entreprise s'adresse au monde entier, à la postérité comme au temps présent.

On n'a pas besoin de recourir aux précautions insidieuses d'une vaine modestie quand on parle au nom de Raphael.

Voici l'indication sommaire des cinquante-deux sujets que représentent les Loges de Raphaël :

* CRÉATION .	1. La lumière séparée des ténèbres. 2. Création de la terre. 3. Création du firmament. 4. Création des animaux.
ADAM . . .	5. Dieu présente Ève à Adam. 6. Ève offre la pomme à Adam. 7. Adam et Ève chassés du paradis. 8. Caïn et Abel.
NOÉ. . . .	9. Construction de l'arche. 10. Le déluge. 11. Sortie de l'arche. 12. Sacrifice de Noé.
* ABRAHAM. .	13. Melchisédech bénit Abraham. 14. Promesse de Dieu à Abraham. 15. Abraham et les trois anges. 16. Loth sort de Sodôme.
ISAAC . . .	17. Dieu apparaît à Isaac. 18. Isaac et Rebecca. 19. Isaac bénit Jacob. 20. Isaac et Esaü.
JACOB . . .	21. Songe de Jacob. 22. Jacob et Rachel. 23. Jacob réclame Rachel à Laban. 24. Retour de Jacob.
* JOSEPH . .	25. Songes de Joseph. 26. Joseph vendu par ses frères. 27. Chasteté de Joseph. 28. Joseph explique les songes de Pharaon.

* MOÏSE . . .	29. Moïse sauvé des eaux. 30. Le buisson ardent. 31. Passage de la mer Rouge. 32. Moïse frappant le rocher.
* MOÏSE . . .	33. Dieu donne les tables de la loi. 34. Adoration du veau d'or. 35. Dieu parle à Moïse. 36. Moïse apportant les nouvelles tables.
JOSUÉ . . .	37. Passage du Jourdain. 38. Destruction de Jéricho. 39. Josué arrête le soleil. 40. Partage de la terre de Chanaan.
DAVID . . .	41. Onction de David. 42. David vainqueur de Goliath. 43. Triomphe de David. 44. David et Betsabée.
SALOMON. .	45. Sacre de Salomon. 46. Jugement de Salomon. 47. Construction du temple de Jérusalem. 48. La reine de Saba.
JÉSUS-CHRIST.	49. Naissance de Jésus-Christ. 50. Adoration des Mages. 51. Baptême de Jésus-Christ. 52. La Cène.

NOTA. Les sujets marqués d'un astérisque paraîtront dans le courant de l'année 1844.

On souscrit à Bruxelles chez M. Vandale.

DE RG.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, DES LIBRAIRES, ETC.

Données chronologiques pour l'histoire de l'imprimerie en Amérique.

Tout est neuf dans ce nouveau monde, qui peut être un jour subjuguera l'ancien; l'imprimerie surtout y est récente, moins encore ce-

pendant que dans notre province de Namur. En 1810, un imprimeur de ce pays a essayé d'écrire une histoire circonstanciée de l'introducton de la typographie dans les divers états américains. Son livre, qui n'est pas commun sur le continent, est intitulé : *The history of Printing in America, with a biography of printers and an account of newspapers, to which is prefixed a concise view of the discovery and progress of the art in other parts of the World, in two volumes, by* Isaiah Thomas, *printer, Worcester, Massachusetts.* Worcester from the press of Isaiah Thomas, jun. Isaac Sturtevant, printer. 1810, t. I, 487 pp. et 3 pl. de fac-simile, t. II, 576 pp. et 2 pl.

Nous en avons extrait les éléments de ce tableau :

AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

Villes ou contrées.	*Noms des premiers imprimeurs connus.*	*Époques de l'introduction de l'imprimerie.*
Lima au Pérou,		Vers 1590. En 1621 parut le livre du P. Pablo Jos. de Arriago : *Extirpacion de la Idolatria de Peru.* ou plutôt en 1600.
Mexico,		En 1600 parut l'*Histoire de la Nouvelle Espagne,* d'Arigo Martinezo ; en 1775 la *Bibliotheca Mexicana*, de D. J.-J. Eguiara El Egueren.

ÉTATS-UNIS.

Cambridge, dans l'état de Massachusetts,	Stephen Daye ; sa première impression est intitulée : *The Freeman's Oath.*	1639
	Samuel Green ; son premier livre a pour titre : *A plateform of church discipline*, in-4° de 44 pp.	1649.

Villes ou contrées.	*Noms des premiers imprimeurs connus.*	*Époques de l'introduction de l'imprimerie.*
Boston, ib.	John Foster.	1674.
Environs de Philadelphie, en Pensylvanie.	William Bradford.	1687.
Philadelphie,	Le même.	1689.
New-York,	Le même qui avait quitté Philadephie.	1693.
New-London, Connecticut,	Thomas Short.	1709.
Annapolis, Maryland.	William Parks.	1726.
Williamsburg, Virginie.	Le même qui avait quitté Annapolis.	1729.
Charlestown, Caroline du Sud.	Éléazar Phillips.	1730.
Newport, Rhode-Island.	James Franklin, frère du célèbre Benjamin.	1732.
Woodbridge, New-Jersey.	Samuel Parker.	1752.
Newbern, Caroline du Nord.	James Davies.	1755.
Portsmouth, New-Hampshire.	Daniel Fowle.	1756.
Savannah, Géorgie.	James Johnson.	1762.
Vermont.	Judas Paddock Spooner et Timothée Green.	1781.
Lexington, Kentucky.	John Bradford.	1786.
Knoxville, Tennessée.	R. Roulstone.	1793.
Cincinnati, Ohio.	S. Freeman et son fils.	1795.

AUTRES COLONIES ET ILES.

Kingston, Jamaïque.		vers 1725.
Bridgetown, Barbades.	David Harry, Samuel Keimer.	1730. 1731.
Basse-Terre, St-Cristophe.	Thomas Howe.	1747.
Halifax, Nouv.-Écosse.	Bartholomew Green, le jeune, petit-fils de Samuel John Bushell.	1751.

Villes ou contrées.	*Noms des premiers imprimeurs connus.*	*Époques de l'introduction de l'imprimerie.*
St-John, Antigua.	Benjamin Mecom.	1752.
Quebec, Canada.	William Brown et Will. Gilmore, associés.	1764
Roseau, La Dominique.	William Smith.	1765.
St-Georgestown, ibid.	William Wayland.	1765.

Un essai de stéréotypie fut fait en Amérique, vers l'année 1775, par Benjamin Mecom, neveu du docteur Franklin.

Jacob Perkins, de Newburyport, dans l'état de Massachusetts, inventa, il y a une vingtaine d'années, un nouveau genre de stéréotypage pour l'impression des planches de cuivre et autres.

Le premier libraire connu des États-Unis, fut Hezekiah Usher, établi à Boston, en 1652.

Le premier journal imprimé dans l'Amérique anglaise remonte, selon toute apparence, à l'année 1704.

Une remarque que nous avons faite à regret, c'est que parmi tous les imprimeurs cités par Isaiah Thomas, aucun ne porte un nom belge, si ce n'est Reinier Jansen, domicilié à Philadelphie en 1699; encore rien ne prouve-t-il qu'il appartînt de près ou de loin à notre pays.

M. P. Vander Meersch, qui suit avec tant d'attention et de bonheur nos imprimeurs belges dans les pays étrangers, en découvrira peut-être en Amérique plusieurs qui ont échappé à Isaiah Thomas, malgré ses scrupuleuses recherches. De Re.

Autographes de Sanderus, de Vredius et de Balthasar Moretus.

Des lettres ou n'importe quels écrits, tracés de la main de personnes distinguées par leur haute position sociale ou par leurs talents, sont déjà précieux sous ce seul rapport; mais un autographe est bien autrement intéressant encore, si à ce titre il joint celui

d'offrir des documents importants pour l'histoire politique ou littéraire, ou qui répandent un jour nouveau sur la vie intérieure, les mœurs et les idées de l'homme célèbre dont il émane.

Le *billet doux* de notre historiographe et généalogiste Jacques le Roy, publié par M. de Reiffenberg, dans la dernière livraison de ce recueil, et accompagné d'une de ces notes si piquantes et si spirituelles dont, depuis la mort de Ch. Nodier, notre illustre compatriote semble seul posséder le secret; ce spécimen curieux de la galanterie dévote des savants belges du XVIIe siècle, n'est pas le seul document remarquable que contienne la collection d'autographes de la librairie Vandale; nous y avons trouvé entre autres, les cinq pièces suivantes, qui nous ont paru dignes de figurer dans un journal consacré à la bibliographie et à l'histoire littéraire de la Belgique. Elles proviennent toutes cinq des archives du célèbre président du conseil privé Pierre Roose, le bras droit, le Granvelle de l'infante Isabelle et de l'archiduc Léopold (1).

La première de ces pièces est une commission donnée par Sanderus à Vaast du Ploinch, géomètre de la châtellenie de Bailleul, pour dessiner les plans des villes et dresser les cartes géographiques de la Flandre, qui ont été gravés dans la *Flandria illustrata*. Comme cet acte, daté du 24 décembre 1637, est rédigé en espagnol, nous avons cru devoir y joindre une traduction française.

Les 2e et 3e pièces, sont deux lettres écrites par Sanderus au président Roose. Par la première, il le supplie d'assurer une position honorable dans le prochain renouvellement du magistrat de Gand, à son ami Jean d'Hondt, médecin de cette ville, digne sous tous les rapports de cette protection, et qui lui avait été d'un grand secours dans ses études chorographiques de la Flandre. Mais comme en recommandent ses amis il ne faut pas s'oublier soi-même, dit naïvement notre auteur, il demande qu'on lui assigne aussi à lui Sanderus, un mince revenu sur les biens de l'abbaye de St-Pierre à Gand, subvention qui lui était indispensable pour pourvoir à ses besoins et continuer ses travaux. La seconde lettre de Sanderus, datée de la fin de juillet 1642, et postérieure de trois mois à la première, n'est

(1) M. Goethals a donné la biographie du président Roose, dans son *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique.*

qu'une nouvelle pétition de la grâce qu'il avait réclamée en sa faveur dans sa première supplique. Nous ignorons si cette fois le président Roose, sensible aux éloges qu'en sa qualité de pétitionnaire, notre savant ne manque pas de lui prodiguer, aura eu la volonté ou le pouvoir d'agréer sa demande. Quoi qu'il en soit, les encouragements que l'auteur reçut, tant du gouvernement et du roi d'Espagne Philippe IV, auquel il avait dédié sa *Brabantia sacra*, que des états de Flandre auxquels il avait fait la dédicace de sa *Flandria illustrata*, furent si peu proportionnés aux dépenses considérables où Sanderus avait été entraîné par la publication de ses ouvrages, qu'à la fin de ses jours il se trouva heureux de recevoir un asile hospitalier chez les réligieux de l'abbaye d'Affligheim, où il mourut en 1664. Sa détresse était telle, six ans avant son entrée à l'abbaye, qu'il écrivit au magistrat d'Audenarde, une lettre par laquelle il lui demandait quelque argent pour acheter le papier nécessaire à la continuation de ses travaux historiques (1).

La quatrième pièce est une lettre par laquelle Olivier Vredius rappelle au président Roose la pétition qu'il lui avait adressée deux ans auparavant, pour obtenir la place de bourgmestre de Bruges, en récompense des grands travaux généalogiques et historiques sur les comtes de Flandre, auxquels il se livrait depuis huit ans, et qui aujourd'hui encore assurent à leur auteur une place distinguée parmi nos historiens les plus érudits et les plus judicieux. La demande de Vredius obtint l'accueil le plus favorable ; car sa lettre est datée du 9 août 1643, et cette même année encore il fut promu aux fonctions honorables qu'il avait tant ambitionnées (2).

Le cinquième et dernier document est une lettre en forme de pétition adressée également au président Roose, par le célèbre imprimeur Balthazar Moretus, tendant à ce que le conseil privé rejetât ou n'accordât que sous certaines restrictions, la demande de Jérôme Verdussen, de pouvoir imprimer les ouvrages liturgiques à l'usage des ordres religieux, prétentions que Moretus regarde comme une

(1) Voir cette lettre dans les *Archives hist. de M. de Reiffenberg.*

(2) *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*, par M. Goethals, tom. II, p. 152.

infraction aux priviléges obtenus tant par lui que par son aïeul Christophe Plantin et par son père Jean Moretus. A. Schayes.

Yo infrascrito hago fé y certifico que he dado orden y commission al maestro Vedasto du Ploinch matematico y geometra en la castelania de Baillœul, residente à Westoutre, en la provincia de Flandes, para que en mi nombre y por la mano suya pinta las villas y haga las tavolas geographicas de los territorios y castelanias de la misma provincia, con aviso y licencia de los superiores y magistrados de las dichas villas y plaças adonde se hallara, y particularmente de la villa de Neoporte, para que despues aquellas imagines con autoridad y licencia del rey nuestro senôr y a concedida sean imprimidas en mis historias y antiguedades del sobredicho condado de Flandes. Hecho à Ypre al veinte y quatro de decembre 1637.

(*Signé*) Antonio Sandero, sacerdote y canonigo teologal de la iglesia catedral de san Martin, à Ypre.

Traduction de la lettre précédente.

Je soussigné déclare et certifie que j'ai donné ordre et commission à maître Vaast du Ploinch, mathématicien et géomètre dans la châtellenie de Bailleul, demeurant à Westoutre, dans la province de Flandre, pour en mon nom et de sa main dessiner les plans ou les vues des villes, et dresser les cartes géographiques des territoires et châtellenies de la même province, de l'avis et du consentement des autorités et magistrats desdites villes et places, partout où il se rendra, et particulièrement de la ville de Nieuport, afin que plus tard, avec l'autorisation et la permission du roi notre seigneur, je puisse faire graver ces dessins dans mes histoires et antiquités du susdit comté de Flandre. Fait à Ypre, le vingt-quatre décembre 1637.

(*Signé*) Antoine Sanderus, prêtre et chanoine théologal de l'église cathédrale de St-Martin, à Ypres.

Illustrissime Domine,

Quia singularem habeo de vestra in me humanitate confidentiam, audeo magnum amicum meum et qui me in meis chorographicis Flandriæ studiis non parum hactenus juvit, illustrissimæ vestræ dominationi commendare, dominum nimirum Joannem d'Hondt, medicinæ doctorem et civem gandavensem honoratissimum, ut vestræ dominationis illustrissimæ auctoritate, cum proxime magistratus illius urbis innovabitur, aliquem in eo honorabilem locum habere possit. Talis est omnino vir, qualem in adjuncto memoriali eum describo, eo scilicet munere plane dignus et idoneus. Obsequiis et amore apud illustrissimam dominationem vestram demereri conabimur illam gratiam, cum aliter apud eandem muneribus nimirum vel largitione interdictum sit. Cæterum dum sumus memores amici, ne obliti fuisse videamur nostri, de eadem confidentia iterum audeo illustrissimæ vestræ dominationi commendare, id quod a rege catholico de peculio blandiniensis abbatiæ annuatim peto, mihi prorsus necessarium vitæ ac studiorum meorum præsidium; non erit iniquum si ad majorem dei gloriam, regis honorem et obsequia, unus alatur homo de ecclesiæ bonis qui totum se hactenus promovendæ, pro suo modulo, divinæ gloriæ regioque obsequio impendit et adhuc paratus est impendere. Deus ille illustrissimam dominationem vestram diutissime servet felicem. Ypris, xxii aprilis MDCXXXXII.

Illustrisimæ dominationi vestræ devotissimus,

(*Signé*) Antonius Sanderus, can. et schol. Yprensis ecclesiæ.

Illustrissime Domine,

Iterum iterumque, quod coram modo non licet, per epistolam me commendo illustrissimæ dominationi vestræ, ut cum suæ majestati videbitur de bono aliquo præsule providere abbatiæ blandiniensi, mei memoriam habere dignetur et auctoritate sua id peragere ut

annuum aliquod super eadem abbatia subsidium, consequi possim, non peto superflua, sed ea tantum quæ tum honestæ familiæ meæ sustentationi, tum vero maxime, quæ mihi cordi est, studiorum meorum prosecutioni sunt necessaria. Cæterum, cum ex directione illa, quam cum Dei gratia nitor in toto vitæ meæ decursu habere, conatus mei non alio tendant quam ad majorem Dei gloriam, regis catholici totiusque austriacæ domus obsequia, ac reipublicæ bonum, futurum omnino confido ut illustrissima dominatio vestra (quæ sicut prava et injusta molimina odit, ita, laudatis proborum hominum conatibus in candida liberalium præsertim artium palæstra favere solet) iisdem hisce studiis meis suavem benignitatis suæ gratiam adspiret. Et omnipotentem deum assiduis interim precibus orare ego non desinam, ut prosperam et felicem in utroque homine vitam illustrissimæ dominationi vestræ ad nestoreos annos largiatur. Bruxellis, xii kal. augusti MDCXLII.

Illustrimæ dominationi vestræ devotissimus servus,

(*Signé*) Antonius Sanderus, can. et scolasticus Yprensis.

Perillustris et amplissime domine,

A duobus annis instantibus, kalendis septembribus, renovando magistratui brugensi ab antiquo statutis ad A. V. D. literas dedi, quibus eamdem supplicabam ut in considerationem ac nonnullam remunerationem laboris ac sumptuum à me jam per octo annos in elucubranda edendaque genuina Comitum Flandriæ successione, genealogia et historia impensorum hactenus et porro deinceps impendendorum ex hujus urbis consulatibus alterum qui communitatis nuncupatur mihi conferre dignaretur; certa spe fretus hancce meam petitionem ideo quoque facilius locum habituram quia nunquam in animum induxi ab ærario publico in publicam rem summam subsidiariam petere nec expectare, neque dubito quin voto meo apud A. V. D. suus respondisset successus, si aut reverendissimus dominus aut dominus

prætor hujus urbis in scedula sua qua quotannis novum magistratum concilio Statuum suggerunt, me consulem statuisset; id nunc cum ita factum esse existimem ac præterea Reverendissimus Dominus Gandensis aliique eam in rem etiam scripserint Domino Comiti d'Assumar Belgicæ gubernatori, fiduciam sumpsi A. V. D. iterum interpellandi rogandique, ut pro illo quo viros omnes literatos complectitur favore, dictum mihi consulatus honorem hac vice suo calculo velit conferre, ideo quoque quod ea ratione citra clementissimi regis..... ærarii dispendium et mihi pro meo tam sumptuoso labore in rem regis et publicam suscepto, non omnino nullum erit præmium, et populus intelliget apud Maximum illum Monarcharum literis earumque cultoribus suum constare et honorem et mercedem. Qua in re si A. V. D. mihi auxilio fuerit, equidem non committam ut unquam ipsa in animum inducat Vredii promoti pænitere. Vale, vir amplissime, et Belgio nostro diu feliciter vive. Scripsi Brugis Flandrorum I aug. MDCXLIII.

A. V. humillimus cliens,
(*Signé*) Olivarius Vredius.

Perillustris et amplissime Domine,

Immortales Amplitudini tuæ gratias debeo pro singulari suo erga me et hanc officinam affectu, quo peculiarem privilegii mei curam gerere dignatur, cum in re ab Hieronymo Verdussen Sanctiori Concilio proposita judicium à Rev R^mo Episcopo et Senatu Antwerpiensi me audito prius expectat, quam in eadem causa quidquam velit definiri.

Rem uti se habet senatui exposui et authentica diplomatis mei verba prelegi quæ tam amplæ sunt facultatis et adeo late patent ut me ad solos libros usus romani non adstringant, sed ad quorum libet librorum sacrorum et ecclesiasticis (in quibus et privatos religiosorum et regularium ordines comprehendi censeo) deservientium impressionem sese extendant. Licet autem hactenus nullos privatorum regularium in usum aut avus aut patruus excuderint, nec ipse in presentiarum excudam; tamen si qui officia sua a me impressa ve-

lint, præla mea haud recusabo. Quare ne quod privilegio meo damnum creetur et ne dantis authoritati quidquam derogetur, prædicto Hieronymo Verdussen eam quam postulat facultatem denegandam, aut certe salvo privilegii mei jure concedendam confido; in quo amplitudinem tuam pro suo in hanc officinam animo allaboraturam, et partes meas suscepturam spero, cui me meaque omnia in obsequium dedico.

Vale, perillustris et amplissime domine, Tuo et Magni Regis nostri bono. Antverpiæ, in officina Plantiniana, pridie idus februarii CIↃ IↃC XLII.

Perillustris et Ampl^me Domine, Amplit. Tuæ humillimus cliens,

(*Signé*) Balthazar Moretus.

De quelques professions relatives à l'imprimerie, et qui jadis ressortissaient, à Anvers, à la confrérie de St.-Luc.

1. BOEC-SCRIVERS (copistes de livres).

En 1477 on trouve, entre les maîtres reçus dans la confrérie:
Jean Casyns, *boec-scrivere.*

Le métier de copiste était encore lucratif, quoique l'imprimerie commençât à se répandre.

Casyn Winckaert fut doyen en 1456, avec Jean de Wouwere.
En 1492 on rencontre Adrian de *boecke-scrivere.*

2. BOEC-SCILDERE (peintres ou enlumineurs de livres).

En 1505 fut reçu maître Jean Van Duren, *boec-scildere.*

3. LETTERGIETER (fondeurs de caractères).

1561 Amiet Tavernier, *lettergieter.*
1577 François Guyot.
1593 François Guyot.

1593 Dominicus Wouters.

1597 Guillaume Dermonde, *lettergieter en silversmit* (fondeur de caractères et orfévre).

1614 Gérard Van Wolsgaten.

Le dernier de ce nom mourut en 1776, il était graveur et fondeur de caractères.

Thomas Strom, anglais.

4. **LETTERSNYDERS** (graveurs de caractères).

1592 Ferdinand Van Assen.

5. **BOECKVERCOOPERS** (libraires).

1535 Le premier libraire reçu à ce titre dans la confrérie, et dont les registres fassent mention, le fut en cette année. C'est Adrien Verbruggen.

1542 Jean Van Loo.

1554 Gérard Speelman.

1557 Jean Van Waesberghen.

Pierre Meysens.

Pierre Van Heenberghen.

Simon Hoeck.

1559 Arnold Brickman.

Jean Steelsius.

Paul De Cremer.

Pierre Vanden Boghaerde.

Jean Roelans.

Jean Beelaert.

1560 Jean Moyens.

Jean Florentino.

Mathieu Damary.

1564 Antoine Tielens.

Thieleman Croes.

Daniel Verbiest.

Samuel Tonesius.

Mathieu de Riel.

1569 Jean Huysmans.

1570 Jean Toorgulus.

1571 Henri Wouters.

Gérard Smit.
1572 Henri Hendrixsens.
Nicolas Lootmans.
1573 Gilis Slectius.
1574 Pierre Beelaert.
Philippe Nutius.
1575 Pierre Demoor.
Godefroy Vanloo.
Jean Frickaert, fils de Paul Frickaert.
1576 Guillaume Rivière.
Lucas Belerius.
1577 Jaspar Froyens.
Jacques Hennix.
Jean Van Waesbergen.
Jean Van Gheele, le jeune.
1579 Arnold Coninck.
Servais Vanden Hove.
Jean de Crande.
Paul Brackvelt.
Lambert Clavaert.
Jean de la Heye (Haye).
Jacques Van Leert.
1581 Henri Coomans.
1582 Adam Fayters.
Martin Huys.
Abraham Hoomans.
Aragon Verschuren (ils quittèrent Anvers à cause des troubles).
1584 Guillaume Coster.
Paul Vanden Heuvel.
1585 Pierre de Cater, chez Nicolas Soolmans.
1586 Jean Moerentorf (Moretus).
Gabriel Van Ardenburch, *libraire et relieur*.
Jean Kerbergen.
1587 Guillaume Janssen.
Martin Nutius.
1591 Gilis Beys.
Pierre Van Tongeren.
Adam Jacquet.

1596 Paul Stroobant.
Jean Geronimus, *marchand d'almanachs.*
Jacques Meesen.
1599 Pierre de Cater (de Caters).
1610 Jean Van Meurs (Meursius).
1613 Guillaume de Heens.
1614 Pierre Beelaert.
Guillaume Verdussen.
Martin Nutius.
Guillaume Van Tongeren.

6. BOECKE-BINDERS (relieurs).

Ils ne faisaient point corps avec les imprimeurs et avaient leurs statuts et suppôts à part. En 1574, le 8 novembre, leurs prud'hommes demandèrent aux magistrats de la ville des règlements pour maintenir le bon ordre dans leur société.

1492 Gheesen de *boecke-binder.*
1532 Nicolas Van Duermale (Van Dormale).
1535 Henri Dries.
Jean Wynck ou Vinck.
1539 Gérard de Porter.
1547 Jean....
1557 Jean Cardon.
Jacques Van Delft.
Antoine Cardy.
François Ververaesens.
1558 Mathias Miermans.
Remi De La Motte.
George Van Dormael.
1559 Gomar Vande Velt.
Jean Molyn.
Antoine Verspérch.
Pierre Wiltz.
Sébastien Walschaert.
Jean Van Opdenberge.
Jean Erlins.
Adrien Peeters.
1560 Laurent Kerckx.

1561 Guillaume Silvius.
Nicolas Vander Wouvere.
1564 Jean Pyman.
1567 Silvestre Van Parys.
1570 Guillaume Placquet.
1571 Henri de Keyser.
Jean Michielsens.
Jean Buck.
1572 Simon de Clerck.
Gaspar Vander Borcht.
1573 Jean Pluyen.
1574 Michel Payman.
Nicolas Van Delft.
1577 Vincent Tournay.
Abraham Van Dormale.
1579 Bartholomé Van Rosendaele.
1580 Hubert Huybrecht.
Augustin Malioens.
Henri Payman de Maestricht.
1581 Philippe de Hase.
Antoine de Merre.
1590 Pierre Van Maestricht.
Nicolas de Hase.
Jean Wyck chez Étienne Herculeus.
1591 Corneille Wiltz.
1592 Jean Vander Meeren chez Jean Payman.
Bernard Bonaerts chez le même.
Tobie Meesters, chez Pierre von Aestricht (Maestricht).
1599 Corneille Olivier.

7. BOECK-VERGULDERS (doreurs de livres).

1505 Judocus Loos, *boec-vergulder*.
1506 Jean Gast.
1605 Paul Van Thienen.

8. **TAFEL-BOECKBINDERS** (relieurs de livres d'écritures).

1607 Corneille Geris, *tafel-boeckbinder* en *schoenlapper*, (c'est à dire savetier par surérogation, preuve que le métier n'allait pas).
1615 Pierre Van Mandemaker.
Bertrame Gosin.

. **AFSETTER VAN CAERTEN** ou **CUNSTEN AFSETTER** (enlumineurs de cartes, de cartes géographiques ou d'estampes).

1547 Abraham Ortels.
1584 Jean Vermeren, chez Pierre Vande Velde, *afsetter op const* (enlumineur d'estampes).
1597 Pierre Aelbrechts, *cunst-afsetter*.
1600 François Van Ersel, *caert-afsetter*.
1612 Adrien Huybrecht, *afsetter*.
1616 Paul Huybrechts, *afsetter*.

10. **KAERT-SPEL-MAKER** (cartiers-dominotiers).

L'impression des cartes à jouer se rattache intimement à la typographie proprement dite, et plusieurs savants font dériver la seconde de la première. De ce nombre est M. C. Leber, dans ses très-curieuses *Études historiques sur les cartes à jouer*, (tom. XVI des *Mém. de la Soc. roy. des antiquaires de France*), études avec lesquelles on peut comparer les savantes *Observations* de M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet royal des estampes, à Paris. (*Annuaire de la Société de l'hist. de France*, pour 1837).

1543 Robert Dun.
Claude Cromere.
1549 N. De Langarie (la veuve de).
Allyn Poyson.
1567 Georges .....
1568 Nicolas Rommens.
1571 Joachim Van Oproy.
1573 Henri de Grave.
1576 Jean Francken.

Jean Barbé, chez Philippe Gallé, *plaet-sneyder.*

1596 Théodore Gallé, *id.*

Christophe Spierinck, chez Philippe Gallé, *cooper-snyder.*

1598 Charles Van Mallery, *id.*

Abraham Van Merlen, chez moi (1) Adrien Colaert, *plaet-snyder.*

1601 Joris Drucker, *figuer-en-plaet-snyder.*

Abraham Van Merlen, *plaet-snyder.*

Pierre de Jode, *id.*

Jacques Buselier, chez Jean Collaert, *figuer-snyder.*

1604 Charles Van Boeckel, *plaet-snyder.*

Abraham Van Lier, *id.*

1606 Pierre Backereel, chez Philippe Gallé, *id.*

Jean Lemmens, chez Adrien Collaert, *id.*

1607 Egbert Van Pandere, *id.*

1608 Jacques de Bie, *plaet-snyder in t' cooper.*

1611 Jean Baptiste Berbé, *plaet-snyder.*

Jean Boel, *id.*

Michel Snyders, *id.*

Corneille Gallé, *id.*

Jean Collaert, *id.*

Raphael Sadeler, *id.*

Jean Scockens, chez Abraham Van Merlen, *id.*

1613 Antoni Spierinck, *figuer-snyder.*

Jacques Doms, chez Pierre de Jode, *plaet-snyder.*

1614 Matheus Van Everdyck, *id.*

Jaspar Batens, chez Corneille Gallé, *graveur.*

Gilis Verschoven, chez Théodore Gallé, *id.*

Michel Van Nochom, chez Abraham Van Merlen.

(1) Adrien Colaert, doyen de la confrérie de St-Luc en 1589, et ayant pour adjoint Adam Van Noort, rendit compte de sa gestion dans le registre d'où les renseignements qu'on lit ici sont extraits. Il s'y sert alternativement des expressions *plaet-snyder*, ce qui veut dire proprement graveur, et *cooper-snyder, figuer-snyder*. Mais s'en sert-il indifféremment? cela paraît peu probable à M. J.-F. Mols, qui a compulsé attentivement les registres de St.-Luc (Bibl. roy. 2e section, MS. no 13961), et qui est porté à croire que *figuer-snyder* voulait dire, non-seulement graveur, mais encore ciseleur sur cuivre, et cela paraît confirmé par la désignation de Joris Drucker, en 1601.

13. PRINTE-VERCOOPER, CUNST ou CONST-VERCOOPER, HEYLIGE VERCOOPER (marchands d'estampes, d'images, d'objets d'arts?)

1547 Gérard de Jode, *printe-vercooper.*
1560 Gérard Gysbrechts, *cunst-vercooper.*
1564 Martin de Backer, *heylige vercooper.*
Corneille d'Arthois, *cunst-vercooper.*
1570 Augustin Janssens, chez Gérard de Jode, *const-vercooper.*
1571 François Kericx, *cunst-vercooper.*
1572 Lambert Boxtaen, *const-vercooper.*
1573 Adrien Huybrechts, *cunst-vercooper.*
1575 Jean Baptiste de Vriendt, *id.*
1577 Godefroy Van Bredael, *vitrier, marchand d'estampes au sac, revendeur.*
1580 Gilis Sadeler, *cunst-vercooper.*
1591 Abraham Willensens, *id.*
Pierre Huybrechts, chez J.-B. de Vriendt, *id.*
1601 Corneille Rosendael, *id.*
1604 Sanderus Franssen, surnommé le *Méchant, id.*
1605 Beraham Vermoeven, *id.*
1610 Pierre Verbiest, *id.*
1615 Adrien...., chez Adrien Huybrechts, *const-vercooper.*

Tels sont les noms que présentent les registres de St-Luc. Quelques-uns sont connus et jouissent même d'une certaine célébrité; d'autres méritent peut-être d'être tirés de l'oubli. Tous contribuent à faire connaître l'état des arts et métiers qui se rapportent à la publication et à l'*ornementation* des livres.

De Rc.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nodierana. — *L'Artiste* du 25 juin 1844 continue la publication des *pages oubliées* de Nodier. On y trouve ce néologisme *mots redivives,* pour expressions renouvelées et en quelque sorte ressuscitées. Il appartenait à Nodier de faire ce que dit Horace :

Signatum præsente nota producere nomen.

Une lettre de Nodier sur son édition de la *Satyre Menippée* se lit dans le *Bulletin du bibliophile* du sieur Techener, sixième série, avril 1844, pp. 884-886. M. Duplessis a déposé dans cette même livraison, pp. 887-890, un article sur la vente de la bibliothèque de l'auteur des *Questions de littérature légale.* On y voit que le *Cancionero général* de 1604, in-4°, a été vendu 401 francs, les mémoires de Comines, Elzevier, 201 fr., les *Cent nouvelles nouvelles*, reliure de Padeloup, 105 fr., etc.

Titres bizarres. — Le même journal *L'Artiste,* dans sa livraison du 16 juin 1844, donne, pp. 108-109, une liste de 26 ouvrages affublés de titres singuliers. La plupart de ces livres roulent sur des matières théologiques.

Pseudonymes. — M. Philarète Chasles est un des écrivains français qui ont le mieux fait connaître à la France les littératures étrangères. Avec du goût, un savoir étendu, de l'esprit, de la verve, il sait donner à la critique un attrait puissant, une forme originale et saisissante. La *Revue des deux mondes* (tom. II, 4 livr., 31 mai) s'est enrichie d'un excellent article sorti de sa plume et intitulé : *Les Pseudonymes anglais au dix-huitième siècle.* En voici les premières lignes :

« Il n'y a pas, dans l'histoire littéraire, de groupe plus bizarre que celui des pseudonymes anglais, qui abondent entre 1688 et 1800, ni de question plus neuve et moins expliquée. C'est alors qu'une centaine d'écrivains, entre lesquels je choisirai les plus notables, renon-

cent de parti délibéré aux splendeurs du nom propre, et sacrifient leur vanité à leur intérêt ou à leurs passions. La gloire vient quelquefois les chercher, toujours malgré eux.

» Chacun a son but distinct, et le poursuit avec un acharnement sérieux, isolé, mystérieux, si bien qu'on serait tenté de prendre ces écrivains pour des faussaires, non pour des pseudonymes. S'ils cachent leur nom et voilent leur main, c'est pour mieux exécuter leur œuvre. Ceux-ci veulent détruire une vieille réputation qui les gêne; ceux-là populariser des sentiments qu'ils croient utiles; d'autres glorifier leur nationalité spéciale; la plupart, faire fortune. Il y a les honnêtes et les innocents, comme De Foe; les imprudents et les violents, comme Chatterton; — les niais comme Ireland; — les maladroits et les calomniateurs, comme Lander; — enfin un maître, un habile, l'écossais Macpherson, qui trompe un siècle entier l'Europe, l'Amérique et Napoléon Bonaparte. »

C'est en effet à ces écrivains, si vous y ajoutez Psalmanazar, que se borne M. Chasles.

Français de race, fils d'un protestant réfugié qui aurait dû s'appeler Daniel Foy, et qui signa De Foe, pour se conformer à la prononciation anglaise, l'auteur de *Robinson* voulait enraciner la doctrine calviniste, et inventait des histoires à l'appui de ses prédications. *Roxona*, *Moll Flanders*, l'*Histoire de la Peste*, les *Campagnes d'un cavalier*, *Carleton* et *Singleton*, passaient pour authentiques.

Vers la même époque, entre 1715 et 1730, le protestantisme anglais se laissa duper par un autre mystificateur moins honnête et moins sérieux que Daniel. C'était encore un français, dont on n'a jamais su le vrai nom. Il se donna pour un japonais exilé, né dans l'île de Formose, se laissa convertir solennellement, inventa une langue formosane dont il eût l'audace de publier une grammaire, traduisit la Bible dans cette langue et devint, d'aventurier qu'il était, un citoyen considéré et opulent. C'est alors qu'il fit une confession publique de ses mensonges, confession étouffée par les dévots en calvinisme, qui rougissaient d'avoir été pris pour dupes.

Lander, pour flatter les idées jacobites encore dans toute leur sève, avait voulu convaincre de plagiat, Milton, le poëte révolutionnaire. Son indigne superchérie ayant été découverte, il fut obligé

de s'embarquer pour les Barbades, couvert de honte et de la haine nationale.

Vint Macpherson, qui fonda l'espoir de sa fortune sur les derniers efforts de l'Écosse pour ressaisir sa nationalité, sur le dégoût de ses contemporains pour une société dont on sentait instinctivement la dissolution s'approcher, sur la satiété d'une génération énervée de frivolités, et que séduisait l'image défigurée de la nature. Macpherson étendit un vernis sauvage sur une poésie d'écran; il délaya de vieilles ballades en style d'Isaïe et d'Homère, greffa l'*Edda* de Mallet sur la Bible et déguisa Florian et Gesner sous un air farouche.

En 1770, peu de temps après Macpherson, se montre Chatterton, très-peu digne en réalité de l'intérêt qu'un homme de talent a excité en sa faveur; pauvre, orgueilleux, avide et dur.

Quant à Samuel Ireland, il avait spéculé sur la religion dont Shakespeare était devenu l'idole à la fin du XVIIIme siècle. Il fabriquait, en conséquence, des lettres, des variantes, et même une tragédie entière, *Vortigern* et *Rowena*, qu'il mettait sur le compte de Shakespeare. La fraude était trop niaise et trop gauche pour qu'on ne s'en aperçût pas bientôt.

Pour finir, M. Chasles remarque que le peu de falsifications que subissait alors la France, se réduisait à une ou deux chansons attribuées à Henri IV et à Marie Stuart. « Je sais, dit-il, que l'on trouve encore aujourd'hui des âmes innocentes qui croient pieusement que Henri IV a inventé, en s'accompagnant du luth, la chanson célèbre :

Viens aurore,
Je t'implore,...

» Les biographies universelles ne tarissent pas d'éloges en faveur des vers gracieux attribués à Marie Stuart :

Adieu, plaisant pays de France, etc.

» Rendons-les à un journaliste du XVIIIme siècle, fabricant de pastiches ingénieux, de Querlon, qui avoue son innocente fraude, dans une lettre à l'abbé Mercier de St-Léger. » A ces suppositions se joint celle du marquis de Surville et des poésies de Clotilde, sur lesquelles l'opinion est actuellement fixée.

Observons toutefois, en ce qui concerne Henri, que le refrain attribué aussi à ce prince :

Cruelle départye
Malheureux jour !
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

était connu dès 1608. M. Willems l'a trouvé dans un recueil de chansons de cette époque, recueil dont il a rendu compte à l'académie de Bruxelles, le 1er juin de cette année (*Bulletin*, tom. XI, n° 6, p. 380).

Manuscrit sur Charles-Quint. — Le ministère des affaires étrangères de France vient de faire, en Espagne, l'acquisition d'un manuscrit relatif aux dernières années de Charles-Quint. Un des archivistes de Simancas avait copié dans ce dépôt les pièces les plus importantes qu'il renferme sur le séjour et la mort de Charles-Quint au monastère de St-Juste, et le tout formait un recueil de 266 feuillets. Le frère de cet archiviste, entre les mains duquel avait passé le manuscrit, après le décès de son auteur, l'avait offert à notre gouvernement, à la France, à la Prusse, etc ; il en demandait la bagatelle de 10,000 fr., si on lui laissait la faculté d'imprimer le manuscrit, et 15,000 fr., si on ne la lui accordait pas. Le gouvernement belge rejeta cette proposition, lorsque M. Gachard l'eût informé que les originaux de toutes ces copies se trouvaient encore à Simancas. M. Mignet, lui, y attachait beaucoup de prix, à cause du livre dont il s'occupe sur la réforme. Après de longues négociations, le commissaire envoyé en Espagne par le ministère français a conclu l'achat moyennant 4,000 francs. M. Gachard espère emporter tout ce que ce volume contient d'essentiel, avec une dépense de moins de cent écus.

Autographes. — M. D..., du département de la Nièvre, a en sa possession un autographe très-précieux de La Fontaine : c'est l'original du *Chêne et le Roseau*, mais il s'y trouve une variante remarquable. Au lieu de ces vers :

La nature envers vous *me semble bien injuste.*
— Votre compassion, lui *répartit l'arbuste,*
Part d'un bon naturel...

Le texte manuscrit porte :

La nature envers vous *ne fut pas indulgente.*
— Votre compassion, lui *répondit la plante,*
Part d'un bon naturel. ..

Il faut croire que cette leçon n'a pas été la dernière.

— L'écriture de Napoléon continue d'être fort recherchée, surtout quand elle offre autre chose qu'une simple signature , une apostille inintelligible ou insignifiante. M. le chevalier de Coopmans, chambellan du roi de Danemarck et son chargé d'affaires à Bruxelles, possède une lettre de trois pages, tout entière de la main de *Bonaparte*, et écrite par lui à Joséphine, quand il était général en chef de l'armée d'Italie. Cette lettre respire d'un bout à l'autre la galanterie et même la tendresse. Le général cherche à dissiper les soupçons de Joséphine, qui faisait semblant d'être jalouse ; il lui parle des distractions qu'elle doit prendre, et n'oublie pas d'invoquer son cher Ossian. Cette pièce est apparemment une des plus curieuses que l'on puisse citer en ce genre.

M. Beckford. — M. W. Beckford est mort à Bath, âgé de 84 ans. Il était fils de l'Alderman Beckford, qui, malgré sa générosité pour les artistes et les hommes de lettres, n'a pu échapper, de son vivant, à l'ingratitude de Chatterton, et, après sa mort, aux accusations de M. Alfred de Vigny. Son fils se fit auteur de bonne heure; en 1786, parut en français son roman de *Watheck*, une des admirations de lord Byron. W. Beckford s'étudia pendant toute sa vie à réaliser les magnificences orientales et la solitude orgueilleuse qu'il avait décrites dans son livre. Possesseur d'une fortune immense, il dissipa ses millions avec la capricieuse insouciance d'un sultan. Cependant les débris de sa fortune lui permirent encore de se construire à Bath une espèce de palais des mille et une nuits. On y trouvait entre autres, une bibliothèque « où, dit l'*Athenæum,* un bibliophile se serait » volontiers laissé ensevelir tout vivant. On y respirait ce délicieux » parfum de peau de vélin et de cuir de Russie, qui parle si vive-

» ment aux sens de l'amateur de livres. Tous les aromates réunis
» sur le bûcher de Sardanapale n'étaient rien auprès de cette at-
» mosphère embaumée. »

Honoraires des auteurs. — On lit dans la *Revue de Paris :* M. Eugène Sue vient de vendre à un libraire la publication du *Juif errant*, pour dix ans, au prix de 110,000 francs. Malheureusement pour M. Eugène Sue, 80,000 francs seulement lui reviendront sur les 110,000, attendu qu'il devra compter 30,000 francs de dédit à MM. Charles Gosselin et Béthune, ses anciens éditeurs. Ceux-ci, en effet, par un traité conclu entre eux et M. Eugène Sue, il y a quatre à cinq ans, avaient acheté tous les ouvrages à venir de l'auteur de *Latréaumont*, avec cette clause expresse que M. Eugène Sue, au cas où il vendrait un nouvel ouvrage à quelque autre éditeur, devrait leur donner mille écus de dédommagement pour chaque volume. L'avenir nous prouvera si, à propos du *Juif errant*, le plus clair du bénéfice n'est pas pour MM. Béthune et Gosselin.

Plan primitif du parc actuel de Bruxelles. — Le 6 juillet, dans la séance du conseil communal de la capitale, M. De Facqs a annoncé que M. Chapuys, ayant été informé que le conseil était à la recherche du plan primitif du parc, l'avait chargé de faire connaître qu'il est propriétaire de ce plan du parc, ainsi que des constructions qui l'entourent. C'est le travail de l'architecte Guimard, et M. Chapuys le communiquera volontiers au conseil.

Œuvres de Shakspeare. — Une vente de quelques éditions anciennes des pièces et des poëmes de Shakspeare, a eu lieu récemment à Londres. Un exemplaire de *Vénus et Adonis*, de 1594 (date de la première édition), bien conservé, quoique considérablement rogné, s'est vendu 100 livres sterling (2,650 francs).

(*Journaux anglais de juin* 1844).

Collection numismatique à vendre, à Vienne. — M. Léopold Welzl de Wellenheim, conseiller aulique de S. M. I. et R. A., se trouvant, par suite de maladie, hors d'état de s'occuper encore de sa collection de médailles, l'a remise à son fils, en le chargeant de la vendre.

Cette collection se compose de médailles antiques, du moyen âge et des siècles modernes, et se distingue par sa richesse, son état de conservation et par le grand nombre de pièces rares ou même inconnues.

Elle contient au delà de 45,000 pièces, dont la partie ancienne en renferme 16,500, et la partie moderne et du moyen âge 29,000.

Le catalogue de la collection des médailles antiques n'est pas encore achevé. La collection des médailles grecques offre en or 120, en argent 2100 et en bronze environ 5800 pièces, total plus de 8000 pièces, parmi lesquelles il s'en trouve 700 inédites. Dans la collection des médailles romaines il y a 100 exemplaires d'as et parties d'as, 410 en or, 3300 en argent et 4600 en brouze, en tout au delà de 8400 pièces.

Le catalogue paraîtra en *deux volumes*, dont *le premier* contiendra la collection des médailles antiques, *et le second*, divisé en *deux tomes*, les monnaies et les médailles du moyen âge et celles des siècles modernes.

Ne pouvant pas encore faire paraître le premier volume, on a commencé par la publication du second, et l'on distribue en ce moment un bel in-8° de 684 pages. Ce catalogue survivra à la vente : il est lui-même un fort bon document numismatique.

Un portrait de Milton. — La *Revue de Paris* nous apprend qu'un portrait en miniature de l'auteur du *Paradis perdu*, vient d'être retrouvé par hasard. Un petit cadre en très-mauvais état, provenant d'un anglais décédé à Tours, figurait obscurément dans une vente publique à Londres. Il se présenta un acquéreur pour la somme de 2 livres 10 sh. Bien en prit à celui-ci, car, en examinant la peinture de près, il découvrit les initiales de Samuel Cooper, un des premiers peintres miniaturistes de l'Angleterre, par ordre de date et de talent; puis, en poussant ses recherches plus loin, il put lire derrière le cadre, débarrassé des papiers qu'on y avait collés : *Milton, peint par Samuel Cooper*. Le poëte est habillé de noir : il n'a pas encore perdu la vue; ce portrait date donc de l'époque où Milton occupait l'emploi de secrétaire dans le gouvernement républicain. On ne connaissait jusqu'à présent qu'un seul portrait de lui en miniature, celui qui se trouve à Rokeby.

Les manuscrits de lord Byron. — Les journaux ont dit que dans les opérations de la faillite Caccia, on avait reconnu une caisse cachetée qui avait été déposée chez ce banquier, il y a plusieurs années, au nom et pour le compte de la comtesse Guiccioli, l'*amie* de lord Byron, et qui contenait les manuscrits du poëte. Cette circonstance a révélé aux admirateurs de ce grand écrivain, que les manuscrits de ses ouvrages n'ont pas été dispersés, ainsi que le bruit en avait couru. Il est vrai que plusieurs fois des offres ont été faites, notamment en Angleterre, pour l'acquisition de diverses parties de la collection : ces offres se sont élevées, pour la totalité, à la somme de 3000 liv. st., mais madame Guiccioli a toujours refusé d'y donner suite, par un sentiment de délicatesse que tout le monde appréciera. Si elle se décide plus tard à se dessaisir des manuscrits, son intention est d'en consacrer le produit à un monument digne de l'auteur de Lara. Les manuscrits de Lord Byron sont d'autant plus intéressants, qu'ils contiennent une foule de notes, de changements, de variantes, à travers lesquels on peut suivre la pensée du poëte. Dans le poëme de *Don Juan* surtout, il y a des strophes entières répétées deux ou trois fois en marge ou sur des feuilles détachées, avec des nuances de sentiment et de style presque insaisissables. Quant aux œuvres inédites, elle seront sans doute publiées par les soins de la comtesse Guiccioli elle-même.

Bibliothécaires. — M. F. Grille, bibliothécaire d'Angers, qui se cache quelquefois sous le pseudonyme de *F.-G. Malvoisine*, nous a envoyé une collection de ses ouvrages. Le volume qu'il intitule modestement *Fagot d'épines*, est un recueil *piquant* de faits singuliers, d'observations et de pièces inédites. Dans une autre brochure il arrache à l'oubli quelques lettres de la duchesse de Longueville, et fait un supplément à la publication que M. Cousin a confiée au quatrième volume de la *Bibliothèque de l'école des chartes;* ses notices détachées, telles que celles sur *Revelière-Lépeaux*, sur *l'émigration angevine*, sur les *conspirations bonapartistes*, sur *Jeanne de Laval*, ont toute la vivacité et la malice des hommes du Midi, assaisonnées de la franchise de ceux du Nord.

Enfin, le *Ver rongeur* et le *Jeune romantique* sont deux comédies versifiées avec facilité et esprit, et qui témoignent de la souplesse d'un

talent que les bouquins n'ont point fané. Placé à la tête d'un de ces dépôts que les anciens nommaient *pharmacies de l'âme*, M. Grille en a appliqué les remèdes à la sienne, et s'est procuré une vigueur intellectuelle que cette médecine seule sait donner.

M. Falkenstein, directeur de la bibliothèque royale de Dresde, nous écrit que notre *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique* lui a inspiré l'idée d'en publier à l'avenir un pour le dépôt commis à sa surveillance. Nous avions déjà reçu une pareille annonce de Vienne.

Œuvre gravé de Claude le Lorrain. — Un catalogue raisonné des estampes gravées à l'eau forte, par Claude Gellée, dit le Lorrain, se trouve dans la 10me livraison pour 1843, du *Cabinet de l'Amateur*, pp. 448-463. Ces estampes sont au nombre de 43. L'auteur a pris pour base la liste dressée, il y a dix ans, par M. Robert Dumesnil, bien, dit-il, que la négligence que cet amateur apporte dans la rédaction des catalogues qu'il publie, et son peu de connaissance des procédés de l'art, l'aient fait tomber parfois dans de graves erreurs. Il en a néanmoins considérablement modifié l'expression. Un grand nombre d'états nouveaux ont été constatés, d'autres tout à fait illusoires ont été retranchés, et une planche qui, retouchée par l'artiste, a servi à l'impression de deux estampes différentes, a été signalée pour la première fois.

Méprises érudites. — M. Pinder a publié à Berlin, en 1834, un petit inventaire de médailles inédites, dans lequel on trouve d'excellents choses, entre autres la restitution à Byzance des médailles attribuées d'abord à Pylos, puis à Pythopolis. Mais il décrit comme ancienne, une médaille que M. Dumersan déclare avoir été gravée pour la reine de Naples, par les soins de M. Denon, et qui n'est autre que celle représentée pl. LXIII, dans l'*Histoire métallique de Napoléon* par M. Mellingen, et pl. XXVIII, dans le *Trésor Numismatique*, empire français. (Voy. la *Revue Numismatique*, 1843, pag. 80, et le *Cabinet de l'Amateur*, 1843, 3me livr., pp. 191-92). De là une polémique animée. M. le Dr. Friedlaender a soutenu que M. Dumersan était dans l'erreur. M. Dumersan a persisté dans son dire, et M. Raoul-Rochette est venu à son aide. Notre avis est que MM. Pinder et Friedlaender auraient raison de confesser leur méprise. Ils sont assez

savants et assez habiles pour avouer, sans danger, qu'ils se sont trompés.

Évangéliaire Slave. — M. J.-B. Sylvestre publie le *fac-simile* du fameux évangéliaire slave de Reims, vulgairement nommé *texte du sacre*, et qui, suivant l'opinion la plus ancienne, aurait été donné par Anne de Russie, à Roger, évêque de Châlons, quand celui-ci vint chercher cette princesse en 1048, pour la conduire à Philippe Ier qu'elle épousa. M. Kopitar, de la bibliothèque impériale de Vienne, s'est chargé de le traduire en latin, et de l'accompagner d'une dissertation en forme de préface.

M. Thiers et la librairie allemande. — La librairie allemande a aussi ses *mystères*, son audace et ses mystifications. L'*Histoire du consulat et de l'empire*, par M. Thiers, n'est pas encore sortie des mains de l'auteur, pas un seul feuillet n'en a été livré à l'impression, pas un seul ne le sera avant le mois d'août prochain, et déjà un éditeur de Leipzig, M. Schaefer publie en allemand les premières livraisons. Le libraire Paulin de Paris proteste dans les journaux contre cette impudente tromperie. Dans la prétendue traduction de M. Schaefer, l'*Histoire du consulat et de l'empire* commence à la naissance de Napoléon, tandis que la véritable histoire commence au 18 brumaire, et fait suite, sans lacune ni interruption, à *l'Histoire de la Révolution française* de l'auteur. L'édition allemande a été cédée par M. Thiers à M. J.-P. Méline, éditeur à Leipzig.

Exposition de l'industrie, à Paris. — *Reliure.* — Parmi les relieurs, M. Niedrée est, de l'avis de tous les bibliophiles, celui qui, en France, produit les plus beaux résultats, comme M. Schavye, à Bruxelles. Successeur de Thouvenin, M. Niedrée a surpassé son maître, il joint à un goût parfait l'exécution la plus précieuse. Les sept ou huit volumes qu'il a présentés à l'exposition sont comparables aux plus fines reliures de la bibliothèque de Grolier, et aux chefs-d'œuvre des célèbres Gascon, Ruette, Duseuil, Boyer, Padeloup, etc. M. Niedrée est en même temps l'artiste et l'ouvrier de ses reliures; il en donne les dessins, il en arrête le style, et il met lui-même la main à l'exécution. Il

travaille pour les amateurs les plus difficiles, en France pour MM. Bertin de Vaux, Mottelet, Techener, Yemeniz de Lyon, etc.; en Belgique, pour MM. De Man de Lenick, Ch. Pieters, Van Gobbelschroy, etc.

Mais la merveille entre ces reliures excellentes, c'est un Elzevier, petit in-12 : l'*Aimable mère de Jésus*, en maroquin rouge, doublé de maroquin vert, style Louis XIV; il faut voir avec quel amour ce petit bijou a été chamarré sur toutes les coutures. A sa dernière visite à l'exposition, la reine a pris dans ses mains le charmant volume, dont le titre avait aussi de quoi l'attirer, et a fait partager son admiration aux personnes qui l'accompagnaient.

M. Simier a produit également plusieurs ouvrages très-distingués. Enfin, il faut encore passer en revue les riches reliures de MM. Gruel, Ottman, Lebrun, Koehler, et la petite chapelle où M. Curmer, qui vise à la canonisation, sans renoncer aux biens de ce monde misérable, a exposé ses beaux livres religieux, ornés de velours et de dentelles, d'or et d'argent ciselé, et de toutes les fantaisies d'un luxe de bon goût; car la dévotion, dont la mode s'est emparée, a aussi sa coquetterie et devient un moyen de faire parade, en les sanctifiant, des vanités les plus mondaines.

Manuscrits des bénédictins auteurs de l'art de vérifier les dates. — Ils ont été acquis, à la vente de M. de Fortia, pour la modique somme de 250 francs, par la société du *Collége archéologique et héraldique.* C'est que ces manuscrits, composés de 166 pièces, dont un grand nombre sur vélin, réunies dans huit portefeuilles, ne sont pas aussi curieux qu'on le croyait d'abord par leur description. La plupart des travaux des Bénédictins que renferment ces portefeuilles ont été publiés par M. Viton-Saint-Allais, dans l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ,* compilation peu estimable et peu estimée.

Roman de Napoléon. — La gazette de Posen annonce que la bibliothèque du comte Titus Dzialynski, à Kornik, possède le manuscrit autographe d'un roman que Napoléon avait commencé sous le titre de *Clisson et Eugénie.* Suivant cette feuille, à la demande du comte Dzialynski, le duc de Bassano a fait constater l'authenticité de ce manus-

crit par une commission composée de M. Charles Montholon, du baron Fain et du baron Mounier.

Bibliothèque d'Oldenbourg. — On nous écrit d'Oldenbourg, que S. A. R. le grand duc, ce prince si éclairé, si instruit et si zélé protecteur des sciences et des lettres, vient d'ordonner la construction d'un nouvel édifice pour recevoir la bibliothèque grand-ducale, qui est considérable. Elle est confiée aux soins de M. le président Dr. C. L. Raude, du conseiller intime du cabinet W. E. baron de Beaulieu-Marconney, et de M. le conseiller et bailli supérieur C. F. Strackerjan.

Un pseudonyme belge. M. Paulus Studens. — Les presses de M. Félix Oudart, éditeur à Liége, viennent de laisser tomber dans la circulation un joli petit volume in-18 intitulé : *Souvenirs d'un étudiant, poésies universitaires par Paulus Studens, élève en droit à l'université de Liége*, 126 pages.

Ce recueil est destiné à glorifier la vie d'école, et, en effet, il s'y trouve par ci par là quelques vers d'écoliers, mais d'un écolier qui deviendra infailliblement docteur. Il y a, dans ce livre si mignon et si frais, de l'esprit et du feu; la correction et la sévérité du goût viendront plus tard. Plus de ces vers surtout tombant deux à deux, plus de ces séries de rimes masculines qui se suivent sans interruption. M. Paulus Studens, qui donne déjà de grandes espérances, a d'excellents modèles dans sa famille, car il est le frère des auteurs du *Mal du pays* et de l'*Histoire constitutionnelle des Liégeois*. S'il faut tout dire, M. Paulus Studens s'appelle, en réalité, M. *P. S. Victor Henaux*. Il nous pardonnera, je l'espère, cette indiscrétion.

Le fauteuil d'un bibliophile. — Dans un faubourg de Bruxelles, il y a un bibliophile qui vit, à quatre pas de la ville, avec ses livres et ses fleurs, comme en pleine solitude, espèce de *Tityre*, moins l'appui d'Auguste et de Mécènes. Or, le 18 du présent mois de juillet était le jour de sa fête. La compagne et les marmots du bibliophile susdit lui offrirent, avec un gros bouquet tout plein de roses, de pensées et d'immortelles, un de ces fauteuils qu'on appelle *comfortables*, et qui méritent, en effet, cette épithète. Le bibliophile ému prit un

crayon et, essuyant une larme qui roulait dans ses yeux, charbonna ces lignes sur le feuillet de garde des heures de sa femme.

LE FAUTEUIL.

Vous m'avez donc compris! avant peu la vieillesse
Sans doute du tombeau viendra m'ouvrir le seuil,
Et vous m'avez donné, pour aider ma vieillesse,
Le mol édredon d'un fauteuil.

Épouse, fils chéris, oh! combien votre offrande
Satisfait ma tendresse, excite mon orgueil!
Dans mon luxe indigent est-il rien qui vous rende
Tout ce que me vaut ce fauteuil?

Que ce siége à jamais reste pour la famille,
Centre d'affections, fanal contre l'écueil.
Ma femme, mes enfants, je ne dis point ma fille (1)!
Serrez-vous près de mon fauteuil.

Oui, c'est mon trône à moi, ma royauté, ma gloire!
Il cache les apprêts de mon prochain cercueil,
Et me dit : tu vivras du moins dans leur mémoire
Quand tu quitteras ce fauteuil.

Là, je répéterai les utiles adages
Dont un cœur droit et pur est le vivant recueil;
Là, je vous relirai les immortelles pages
Que le talent dut au fauteuil.

Là, je vous montrerai la route de la vie,
Je vous y guiderai jusqu'au jour où le deuil
Rompant une espérance ardemment poursuivie,
M'arrachera de mon fauteuil.

Enfants, si la vertu chancelait dans vos âmes,
Quand la mort, en tyran, me criera : ferme l'œil,
Pour rallumer en vous ses adorables flammes,
Souvenez-vous de mon fauteuil.

De Rg.

(1) Elle mourut en naissant.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

66. *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens*, par J. Garnier, bibliothécaire-adjoint, membre de l'académie d'Amiens, secrétaire perpétuel de la société des antiquaires de Picardie, etc. Amiens, Duval et Herment, 1843, in-8°, de LV et 563 pp.

Ce que le temps et les hommes ont détruit de livres et de manuscrits est incalculable : on a compris qu'un moyen d'empêcher cette destruction ou du moins d'en amortir l'effet était de tenir un compte exact et fidèle de ceux qui subsistent. Depuis quelques années on s'est mis à l'ouvrage avec une ardeur que la pauvreté de la littérature moderne a peut-être entretenue, car on se sauvait avec délices dans le passé des misères du présent. M. A. Le Glay a donné un des premiers l'exemple, en enregistrant d'une manière savante et méthodique, les manuscrits de Cambrai. Le travail de M. Garnier, sollicité peut-être par les réclamations de M. G. Libri, est digne de prendre place à côté de celui de l'habile archiviste du département du Nord.

La bibliothèque communale d'Amiens, comme la plupart des bibliothèques publiques des départements, a pris naissance en 1791, et s'est formée des dépouilles enlevées aux maisons religieuses et aux émigrés, prêtres et laïcs. L'antique et royale abbaye de Corbie, les riches abbayes de Selincourt, Saint-Martin-aux-Jumeaux, Saint-Fuscien, Saint-Jean, Saint-Acheul, les Augustins, les Carmes, l'Oratoire, le Séminaire, le Chapitre, ont fourni les éléments dont elle s'est longtemps composée.

En l'an XI la bibliothèque nationale de Paris y enleva 74 des volumes manuscrits les plus précieux, tous les cartulaires de l'abbaye de Corbie et tous ses registres historiques.

Depuis 1828 quelques vols ont été commis, et le catalogue signale plusieurs recueils où des lecteurs sans probité ont arraché des feuillets.

D'un autre côté quelques acquisitions nouvelles ont compensé une partie de ces pertes.

Aujourd'hui les manuscrits d'Amiens sont au nombre de 572, parmi lesquels plusieurs livres bibliques du IXe siècle; les étymologies d'Isidore de Séville, manuscrit du XIIe siècle, décrit par Montfaucon, un Priscien du IXe siècle, mais incomplet, un *roman de la Rose* du XVe siècle, les *deux voyages faits en Espagne par Philippe, archiduc d'Autriche*, celui de l'*archiduc Albert* en 1598 et 1600 (nous avons donné des notices sur l'un et l'autre), des vies de saints, un Guil-

laume de Tyr, traduit en français au XVe siècle par Hugues Plagon, un précieux Froissart que MM. Rigollot et de Cayrol ont déjà fait connaître, et que le premier se propose de publier incessamment, un Molinet, une copie de la chronique de saint Bavon, un recueil pour l'histoire de Flandre au XVIe siècle, deux diplômes sur papyrus du IXe siècle, etc.

On doit beaucoup de reconnaissance à M. Garnier pour le soin avec lequel il a inventorié ces richesses, et pour les renseignements substantiels qu'il a joints à son catalogue. Voy. le *Bulletin de la commission royale d'hist.*, tom. VIII, no 2.

67. *Analijtische Opgave der gedrukte charters, diploma's, handvesten, plakaten, keuren, ordonnantien, reglementen en andere staatsstukken, betrekkelijk de provincie Noord-Brabant van het jaar* 704 *tot en met jaar* 1648, door C.-R. Hermans. S' Hertogenbosch, Palier en zoon, 1844, in-8°, de xiv et 359 pp.

M. Hermans, recteur de l'école latine de Bois-le-Duc, est l'âme de la société des sciences et des arts du Brabant septentrional. Ce que M. le baron Jules de St-Genois a commencé pour la Flandre orientale, M. Delepierre pour la Flandre occidentale, il l'a terminé pour sa province; mais ce n'est point ici, comme ses prédécesseurs, en ce qui concerne les archives manuscrites : ce travail il l'a fait ailleurs. Les pièces imprimées constituent seules la matière de ce volume. Rédigé, par ordre chronologique, à l'instar de la table des diplômes à laquelle travaille la commission royale d'histoire de Belgique, il est d'un usage facile et commode. L'auteur renvoie toujours aux sources avec exactitude.

68. *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges*, par F. Priem, *sous-chef de division au gouvernement provincial, faisant les fonctions d'archiviste de la province. Deuxième série, tome deuxième. Comptes du Franc.* Bruges, Vande Casteele-Werbrouck, 1844, in-8° de 298 pag.

C'est la suite du répertoire entrepris par M. O. Delepierre, aujourd'hui à Londres. Cette publication, ainsi que beaucoup d'autres travaux utiles, s'achève sous les auspices de l'habile homme d'état à qui le gouvernement de la Flandre occidentale a été confié.

69. *Bewysgronden des Duitschers voor hunne Aanspraak op de Uitvinding der Boekdrukkunst of beoordeeling van het werk van* A. E. Umbreit : *die Erfindung der Buchdruckerkunst*, door Abraham

De Vries.. T'Gravenhage, Schinkel, 1844, in-8° de xvi et 208 pp. et 2 feuillets de *fac-simile* en grec.

M. De Vries est profondément versé dans la question de l'origine de l'imprimerie; il en a fait une étude sérieuse et suivie, et depuis bien des années il ne cesse de combattre avec intrépidité en faveur de la Hollande, un des pays où la typographie a fleuri le plus tôt, si elle n'y a pas pris naissance. Cependant, malgré ses raisons, l'Allemagne ne se rend pas, et, à l'exception de M. Léon de Laborde, il n'y a guère de français qui appuient les prétentions hollandaises. Toutefois, le problème mérite d'être examiné en nouvelle instance. Il ressort toujours de ce débat contradictoire quelque lumière jusqu'à présent inaperçue. Il serait à désirer que M. J.-J.-F. Noordziek rendît au dernier ouvrage de M. De Vries le service qu'il a déjà rendu à sa lettre sur M. Guichard. La langue hollandaise, quoique riche et élégante, est malheureusement peu répandue en Europe: M. De Vries a droit à une publicité complète, et une traduction française pourrait seule la lui donner.

70. *Incunabula artis typographicae in Suecia, quibus sollemnia inaugurationis philosophicae a condita Academia Upsaliensi septuagesimae quintae celebranda indicit legitime constitutus promotor,* Joh. Henr. Schroeder. Upsaliae, Acad. Typ. 1842, in-4° de 31 pp.

Le premier imprimeur de la Suède fut Jean Snell, qui imprima, en 1483, le *Dialogus creaturarum moralisatus;* ce qui est conforme au dire de M. La Serna de Santander, à qui l'histoire de la typographie était si familière. Le second est Jean Fabri, qui publia un bréviaire et une traduction suédoise de Gerson, en 1495. Un autre bréviaire fut aussi imprimé la même année dans le monastère de Wadstein.

Fabri avait commencé un bréviaire selon le rite de l'église d'Upsal; il parut en 1496, par les soins de sa veuve.

M. Schroëder ne signale plus, après cela, qu'une seule édition du XVme siècle avec date, c'est *Magister Alanus de Rupe, de dignitate et utilitate Psalterii.* (Holmiae), 1498, in-4°.

71. *Swensk bibliographi eller allmän förteckning, öfver utkom na böcker, musicalier, Kartor, Kopparstick och Stentryck.* Stockholm, Norstedt et Söner, in-8°.

Cette bibliographie mensuelle est calquée sur le *Journal de la librairie française* et sur les publications analogues qui ont lieu en Allemagne, en Italie, etc. Les livres y sont rangés par ordre systématique, et chaque numéro se compose

ordinairement d'une demi-feuille ou d'une feuille d'impression. Dans celui de novembre 1843, on remarque : *Legendae Surcanae*, *ex antiquo codice Bibl. Lincopensis*.

72. *Allgemeine Presszeitung*. Leipzig, F. A. Brockhaus, in-4°.

Journal qui paraît deux fois par semaine. Depuis que M. le Dr. A. Berger en a pris la direction, en remplacement du Dr. Hitzig, il est presqu'exclusivement consacré à ce qui concerne la législation de la presse.

73. *Bent's Monthly literary advertiser, register of Books, engraving*. London, in-4°.

Fondé en 1802, ce répertoire paraît mensuellement. La forme, qui n'a rien de méthodique ni de littéraire, devrait en être changée et calquée sur celle des journaux de MM. Beuchot, Quérard, etc.

74. *Le Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire, revue des tableaux et des estampes anciennes, des objets d'art, d'antiquité et de curiosité.* Deuxième année. Paris, 1843. livr. 1--2, in-8°.

Ce recueil a aussi sa partie bibliographique, mais elle n'est pas très-fraîche, attendu les retards qu'éprouve la rédaction ; l'année 1843 n'était pas encore terminée au milieu de 1844. Les auteurs, qui paraissent peu favorables au bibliophile Jacob ou plutôt à l'*Alliance des arts*, institution non moins commerciale qu'artistique, dont le *Cabinet de l'amateur* n'aime peut-être pas la concurrence, traite assez mal le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, rédigé, comme on sait, par M. Paul Lacroix. On reproche sans ménagement à l'auteur une faconde indigeste, injurieuse, ignorante, qui suc le charlatanisme par tous les pores. Une pareille critique est aussi injuste que peu ménagée, et nous protestons contre cette substitution du stylet ou plutôt de la massue à la plume. Toutefois, quand il ne s'agit que de faits littéraires, nous les recueillons où ils se trouvent. Tel est celui-ci. M. Paul Lacroix avait dit qu'on ne savait quel fut le sort de la collection dramatique, consacrée au théâtre français et dans laquelle Beauchamp avait puisé les matériaux de ses *Recherches sur les Théâtres de France*, publiées en 1735. Il n'était pas éloigné de croire qu'elle fut incorporée dans la bibliothèque de Crozat, qu'une vente publique éparpilla en 1751. M. Paul Lacroix pouvait se tromper sur ce point et rester un homme de savoir et d'esprit. Or, il est à peu près certain qu'il s'est trompé, et que la collection de Beauchamp passa tout entière dans celle de Mad. de Pompadour.—Autre inadvertance très-excusable au fond. M. Paul Lacroix écrit que dans l'avis au lecteur

de *Clitandre*, *troisième* pièce de Corneille, ce grand homme parle de *six pièces* de théâtre qui lui sont échappées, et il n'est nullement question de cela dans la préface de *Clitandre*, *seconde* pièce de Corneille et la *première* qui ait été imprimée. Enfin, ce qui est plus fort, l'on accuse le bibliophile Jacob d'avoir inventé l'autographe de Molière, c'est-à-dire, la liste des acteurs, écrite à la main en regard de celle des personnages de l'*Andromède* de Corneille.

Parmi les articles de la bibliothèque de M. de Soleinne qui ont atteint des prix élevés, nous remarquons :

Le mystère de la saincte incarnation de nostre rédempteur et sauveur Jésus-Christ, par personnages (en vers). *Accomodé sur certains passages contenus au vieil et nouveau testament, par frère Henri Buschey, de l'ordre de saint François de l'Observance.* Anvers, Christofle Plantin, 1587, in-8° de 116 feuillets, vendu 405 francs.

La dixième et onzième livraison, pp. 535-539, contient un article de M. L. Batissier, contenant la *Bibliographie* de la peinture sur verre. Comme de juste, il n'y est pas parlé de la Belgique. On ose indiquer, entre autres, à M. Batissier :

De la peinture sur verre aux Pays-Bas, in-4° de 79 pp., dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. VII, 1832.

Recherches sur la peinture sur verre, par M. Van E. (feu Florent Van Ertborn). Gand, Hebbelynck, extrait du *Messager des sciences historiques*, est tiré à part, 1839, in-8° de 24 pp.

Geheimnisse der alten bei der durchsichtigen Glasmahlerei nebst der Kunst, von C. S. Leipzig, 1831, in-8°, 55 pp. et une planche.

Die Glasmalerey der Alten, von J.-J. Schmithals, mit einer Vorrede von Dr. Rudolphe Brandes. Lemgo, 1826, in-8° de 12 et 48 pp.

Geschichte der Glasmalerey, von A. Gessert. Stuttgart, 1841, in-8°.

Il en a paru un extrait en français, dans l'*Alliance des arts*, 2e année, 1843, t. II, pp. 142-144 et 159-160.

75. *Bulletin de l'alliance des arts. . . .*, *sous la direction de* Paul Lacroix (bibliophile Jacob), 2e année, tom. II, n° 23. Paris, 1844, in-8°.

P. 359. Indication des éléments qui doivent former un exemplaire complet de la collection des frères Piranesi, dont peut-être pas deux exemplaires ne sont absolument semblables.

Pp. 364-366. Notice de M. X.-M. de Colmar, sur l'édition princeps d'Aristote.

Les numéros du 10 et du 25 juin (pp. 382-384 et 14-16) offrent une notice sur la bibliothèque de Lyon, par M. Péricaud.

Il vient de paraître le quatrième volume du catalogue de la bibliothèque dramatique de M. De Soleinne, catalogue qui, malgré les critiques acerbes du *Cabinet de l'amateur*, n'en restera pas moins un document littéraire très-utile

et très-curieux à consulter. Ce quatrième volume est consacré aux pièces de théâtre en langues étrangères modernes.

On y cite à propos du théâtre italien le *Drammaturgia* d'Allacci, ouvrage mis au jour en 1666, et qui a reparu à Venise avec des additions considérables en 1755, in-4° de 1016 colonnes; de plus le catalogue spécial (du bailli Farsetti) publié à Venise, en 1789, et indiquant une collection de pièces italiennes rares.

76. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und altere Litteratur, im Wereine mit Bibliothekaren und Litteraturfreunden, herausgegeben von* D. Robert Naumann. Leipzig, T.-O. Weigel, in-8°, n° 10, 31 mai 1844.

Suite de la description du Psautier latin, imprimé par Fust et Schoeffer, en 1457, et découvert en 1843, dans la bibliothèque royale de Stuttgart, dont M. le premier bibliothécaire et conseiller des études Moser révèle les richesses au public avec tant de zèle et d'érudition.

Les n°s 11 et 12 (15 et 30 juin) achèvent cette description, et offrent un article sur l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique pour* 1844. Cet article, comme tous les autres du même journal sur cet ouvrage, respire la plus flatteuse bienveillance. Il est de M. le dr. Aug. Scheler.

77. *Bibliographie de la France, ou journal général de l'imprimerie et de la librairie et des cartes géographiques, gravures, lithographies, œuvres de musiques*, 33e année (47e de la collection). Paris, Pillet aîné, in-8°, journal hebdomadaire.

Le n° 27, samedi 6 juillet 1844, contient une notice par M. Beuchot, sur le défunt *Almanach des Muses*, qui a subi le sort même des muses, est mort, bien mort comme elles, et n'existe plus depuis douze ans.

Cet almanach, né à Paris en 1765, y est décédé en 1833, après avoir accompli sa 69e année.

Pour en avoir une collection complète il faut posséder la seconde édition du premier volume, faite en 1769 et les huit ouvrages suivants :

I. *Pièces échappées aux* 16 *premiers volumes de l'Almanach des Muses* (1765-1780) 1 volume in-12.

II. *La Pantoufle d'Apollon*. A Bibliopolis, 1781, in-12 de 58 pp. y compris le titre et un avis (c'est la critique de plusieurs pièces contenues dans l'*Almanach des Muses pour* 1781).

III. *Les Muses provinciales*, Paris, Le Roy. 1788, in-12.

IV. *Almanach des Muses de l'école centrale des Deux Sèvres* (au moins deux années).

V. *Almanach des Muses des départements méridionaux.*

VI. *Almanach des Muses de Bordeaux* (au moins trois années).

VII. *Almanach des Muses de Lyon et du midi de la France* (au moins deux années.)

VIII. *Almanach des Muses pour* 1776. Goettingen, chez J. Ch. Dieterich, in-12. et orné du portrait de Voltaire. — On ignore si ce recueil a été continué. On peut ajouter à l'*Almanach des Muses* les *Annales poétiques* dont les premiers volumes sont intitulés : *Annales poétiques* ou *Almanach des Muses depuis l'origine de la poésie française*, titre qui fut ensuite abandonné. Cette collection, formée comme tête de l'Almanach des Muses, a 40 volumes in-12. M. Beuchot n'en a jamais vu davantage ; mais feu Barrois l'aîné, mort il y a environ seize ans, le libraire le plus instruit qu'il eût connu, lui a assuré que les tomes XLI et XLII avaient été imprimés, et qu'ils avaient été donnés ou retenus en gages. Qu'est devenu ce dépôt ? Se retrouvera-t-il jamais ? Depuis soixante ans rien n'en a transpiré et l'on peut raisonnablement s'en consoler.

78. *Lettre encyclique de N. T. S. P. le pape Grégoire XVI à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques* (Bruxelles, Greuse), in-18 de 16 pp.

Cette encyclique, datée du mois de mai 1844, est dirigée contre les *sociétés bibliques* et contre une association constituée l'année dernière à New-York, en Amérique, sous le nom de l'*Alliance chrétienne*, dans le but d'inoculer aux Romains et aux peuples d'Italie *la liberté religieuse*. Elle rappelle aux chefs de l'église l'obligation de veiller, en fait de livres, à ce que les fidèles s'abstiennent de la lecture de tous ceux qui ont été réprouvés par les index. L'*Histoire de la réforme* de Merle d'Aubigné et les *Mémoires sur la réforme en Italie*, de Jean Cric, sont particulièrement signalés comme dangereux et impies.

79. *Notice de deux manuscrits de la bibliothèque du roi, contenant l'apparition de maître Jean de Meun, par Honoré Bonnet.* (Paris 1844, sans nom d'imprimeur, lieu ni date, in-8°, grand papier vélin de 32 pages).

Notice extraite du sixième volume de l'ouvrage de M. Paulin Paris, sur les manuscrits français de la bibliothèque royale de Paris, volume qui n'est pas achevé, et qui ne paraîtra que dans quelques mois. M. Paulin Paris en a fait tirer 27 exemplaires sur grand papier, dont 25 ont été offerts à la société des bibliophiles français, et il a bien voulu nous gratifier de l'un des deux qui lui restaient. On sait que M. Paulin Paris a su rendre la bibliographie aimable sans lui rien ôter de sa solidité. Il y joint une littérature variée et un style de la

bonne école. Ajoutons que M. Paulin Paris est un des hommes de lettres de Paris qui se distinguent le plus par la droiture et la haute moralité de leur caractère. Cela pourra bien lui nuire dans son avancement, et nous avons peut-être tort de le louer ouvertement sur ce chapitre, mais M. Paulin Paris est homme à se consoler par l'estime des honnêtes gens des oublis du pouvoir.

L'apparition de maître Jehan de Meun se trouvait dans la bibliothèque de notre Louis de la Gruthuyse, et M. Van Praet ne l'avait pas reconnue. Voilà donc le cinquième manuscrit que M. Paulin Paris ajoute à la collection du bibliophile brugeois, et les Belges doivent lui en savoir un gré particulier.

Pendant qu'il termine le sixième volume de son attachant catalogue, il poursuit sa petite polémique avec M. Letronne sur le cœur de Saint-Louis. Son mémoire sur ce sujet, extrait du journal l'*Institut*, a paru cette année chez Techener, en une brochure in-8° de 48 pages. M. Letronne ne croit pas au cœur de Saint-Louis. M. Paulin Paris, qui a foi dans cette relique, le combat avec courtoisie et par des raisons qui nous semblent convaincantes.

80. *Catalogue des archives de la maison de Grignan, contenant bulles, diplômes, généalogies, donations, comptes, procédures, correspondance historique et pièces autographes de Mad. de Sévigné, de l'abbé de Coulanges, de Mad. de Grignan, etc., précédé d'une notice historique et rédigé par* M. Vallet de Viriville, archiviste paléographe. Paris (juil.), 1844, in-8° de 36 pages.

La pièce la plus ancienne est de l'an 1267. Ce sont des trêves conclues entre le chapitre de Valence et la maison de Grignan; original en parchemin, latin.

81. *Messager des sciences historiques de Belgique, recueil publié par* MM. J. de Saint-Genois, C. P. Serrure, Ph. Blommaert, A. Van Lokeren, et P. C. Vander Meersch, année 1844, 2me liv. Gand, Hebbelynck, in-8°, 189-348 pp. et 3 figures (voy. plus haut, p. 253, n° 64).

Pp. 213-284. M. Alphonse Warzée poursuit son *Essai historique et statistique sur les journaux belges*. Il faut son ardent amour des recherches, sa patience et son activité, pour découvrir tant de choses oubliées ou totalement inconnues, pour compulser tant de renseignements arides. Mais l'aridité n'est que pour lui, il en a épargné le dégoût aux lecteurs. Son essai, en effet, n'est pas une sèche nomenclature, un catalogue décharné; il a su le rendre intéressant par des anecdotes neuves et des extraits curieux. Il n'en est encore qu'à la province de Brabant, naturellement la plus productive, et est arrivé à notre *Moniteur*, le plus respectable de nos journaux, et peut-être pour cela même le plus ennuyeux.

Comme il n'y rien de plus aisé que de *inventis addere*, nous marquerons parmi les articles omis :

Le Postillon des Pays-Bas (journal qui a paru à Bruxelles pendant la révolution belge, depuis le 20 janvier 1790 jusqu'au 12 février 1792, in-4°). Il y en a un exemplaire complet à la bibliothèque royale, F. V. H. n° 27109, et il serait difficile d'en déterrer un second.

A propos de la *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 44, nous ferons une observation sans conséquence. Nous ne croyons pas que les articles insérés dans cette feuille par une personne que nomme M. Warzée et qui griffonnait en ce temps-là beaucoup de papier en pure perte, aient été signés de la lettre R, mais d'un *oméga*.

Parmi les rédacteurs du *Constitutionnel*, n° 60, il faut compter M. De Potter, qui faisait alors rude guerre au clergé! En parlant *du Flambeau*, n° 56, on place le décès de F. B. Stevenotte, l'un de ses rédacteurs, en 1820; c'est une erreur, Stevenotte est mort depuis la révolution de 1830, à travers les saturnales de laquelle il s'était posé officier supérieur.

On ne saurait traiter de l'histoire des journaux en Belgique sans se souvenir d'une satire qui parut en 1827, sous le titre de *la Folliculéide* ou *Revue des journaux de Bruxelles*, par M. Charles Froment. Souscription au profit du jeune Léon G. (imprimerie d'Auguste Wahlen), in-18 de 27 pages avec les notes. L'auteur, qui a de l'esprit comme un démon et une malignité égale à son esprit, fustige en vers archiloquiens, toutes les *célébrités* littéraires du temps.

Voici comme il débute :

J'ai dormi d'un long somme, à la fin je m'éveille,
Reconnaissez la voix qui frappe votre oreille,
O vous à qui je dois de si joyeux instants,
Sots, amis précieux, négligés trop longtemps,
Mais que, malgré l'absence et ses longueurs extrêmes,
On est toujours certain de retrouver les mêmes!
Courrier des Pays-Bas, je te salue; et toi,
Belge, sans qu'il s'en doute, ami tendre du roi,
Jetez sur mes écrits, jetez un œil propice....
Et puissé-je inspirer au lecteur complaisant
La douce hilarité qu'il goûte en vous lisant.

Cette satire, tout étincelante de noms propres et de vers bien frappés, est devenue une rareté, moins toutefois qu'une *épître du même auteur à M. Raoul.* (4 pp. in-8°, tirées à 12 exemplaires à l'imprimerie de M. Coché Mommens.)

M. F. a affecté dans cette pièce une grande richesse de rimes. Mais comme elle ne roule pas sur le chapitre de nos journaux, ce n'est pas le cas d'en parler plus longuement ici.

On trouve aussi quelques traits virulents contre des journalistes belges, dans

une pièce anonyme en vers, introuvable aujourd'hui, autographiée et jetée sous quelques portes en 1828. Elle est intitulée :

Petite biographie des grands hommes de la Belgique, ou chronique rimée par mademoiselle Aimable Ladouceur, élève de Jacotot, arrière-petite-fille de Melis-Stoke, auteur d'une chronique rimée flamande, 1re et 2e apologies (la 3e est sous presse), enrichies de notes, par le docteur Commet, rédacteur du Moniteur, *à la typographie Nationale.* In-8o de 16 pp.

Pp. 285-290. Monument élevé à la mémoire de Van Hulthem, à Gand, confié par le conseil communal à M. Parmentier aîné, statuaire de cette ville, article de M. N. Cornelissen.

Pp. 290-300. Continuation des recherches de M. P. C. Vander Meersch sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis en pays étrangers, pendant les XVe et XVIe siècles. — Antonius Mathias d'Anvers, qui introduisit l'imprimerie à Mondovi, en Piémont, en 1472, et non pas à Montréal, en Sicile, comme l'ont avancé Laserna et Peignot, ni à Koenigsberg, en Prusse. *Monteregalis* désigne ici Mondovi.

Pp. 322-337. *Bulletin bibliographique.*

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Les couvertures et les feuilles de garde des vieux livres et des manuscrits.

Il y a des gens, et je me plais à croire que c'est le grand nombre, qui aiment les livres pour le plaisir qu'ils peuvent y puiser. Il en est qui les aiment non pas seulement pour le mérite de leur contenu, mais souvent pour certaines particularités tout à fait étrangères à la valeur même du texte. Tel se passionne pour les *Aldes* et les *Juntes*, tel pour les *Ulric Zel*, les *Martens* ou les *Caxton*, tel encore méprise un ouvrage qui ne porte pas une date antérieure à 1500, enfin vous en trouverez dont la face s'épanouira de contentement à l'aspect d'une *réclame* ou d'une *signature* trouvée à une époque où l'on ne se servait pas encore de ces signes de concordance. D'autres poussent la manie plus loin et ne font cas d'un incunable qu'autant que ses marges aient un nombre voulu de centimètres. Une reliure remarquable par son antiquité ou son exécution, un nom célèbre inscrit sur une feuille de garde, un titre orné du cartouche de quelque imprimeur renommé, sont d'autres mérites encore pour lesquels s'enthousiasment certains amateurs. On en rencontrerait même, si le comte de Fortsas n'était pas un personnage inventé par un homme d'esprit, qui se défairaient de chacun des livres de leur bibliothèque dont ils supposeraient qu'un second exemplaire pût se trouver dans une autre collection.

La troisième classe d'amateurs de livres se compose d'heureux rentiers, d'élégants millionnaires, qui aiment les productions de la typographie par ostentation, par mode, comme on aime un beau cheval, une riche vaisselle, des porcelaines du Japon, des chinoiseries; les livres sont pour eux un objet de luxe, et ils croiraient le comfort de leur maison très-compromis, s'il ne possédaient une bibliothèque bien reliée, bien rangée, alignée, époussetée, digne enfin de cadrer avec les autres parties d'un somptueux ameublement.

Les premiers, je les nomme bibliophiles dans la vraie acception étymologique du mot φίλω, j'aime, βιβλὸν, livre; les seconds sont les bibliomanes, les derniers rentrent dans la classe de tous les propriétaires d'une chose de certaine valeur, étant à la fois trop frivoles pour être bibliophiles, et trop dépourvus de goût littéraire pour aspirer au titre de bibliomanes. Il n'est aucun bipède intelligent chez qui la bosse de la curiosité soit plus développée que chez le bibliomane; il porte son attention sur les moindres parties d'un livre ancien : reliure, papier, caractères, ornements typographiques, tout est soumis à son scalpel investigateur. C'est qu'en effet, dans toutes ces parties diverses, il est possible de découvrir à chaque instant des particularités intéressantes qui échappent à un regard vulgaire.

Je parlais tout à l'heure de feuilles de garde et de reliure. Dans les livres anciens, il arrive rarement qu'elles n'aient pas quelque prix. Plus d'un dicton populaire, plus d'une strophe poétique échappée à un penseur dans un moment de loisir, plus d'une annotation historique se trouvent conservées à l'intérieur des couvertures de livres. Les manuscrits sont surtout importants sous ce rapport; à une époque où le papier était rare, nous voyons des notes de toutes sortes se tracer sur le premier et le dernier feuillet, occuper les marges du vélin et envahir même les moindres blancs des pages. Nous n'en citerons pour preuve qu'une magnifique bible du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Floreffe et qui appartient aujourd'hui à M. F. Vergauwen, à Gand. Un moine obscur de ce couvent a transcrit sur les larges marges de ces deux volumes toute une chronique, qui grâces aux abréviations, n'occupe dans ce manuscrit qu'un espace presque imperceptible, et qui, reproduite par la typographie, comporterait probablement plusieurs feuilles d'impression. Il serait curieux de rassembler tous les fragments de ce genre, épars dans nos différents dépôts scientifiques. On y découvrirait bien souvent des détails intéressants, des choses neuves, ce qui a bien sa valeur aujourd'hui. Nous avons rassemblé quelques-uns de ces fragments et nous en extrayons les endroits les plus saillants, pour donner une idée de ce genre de notes :

VIEUX PROVERBES ET DICTONS.

Vrient van trauwen,
Solaes van vrauwen
Ende ghelt daer by;
Die dit can ghecryghen,
Hy mag wel sterven
Van sorgen vry.

(*Écriture du commencement du XVIe siècle.*)

Autre :

Als ick ben ryck
So vind ick vele menschen ende neven;
Maer als met my quaèlick gaet,
Zo ne vind ick nyemandt die my bestaet (*bystaet*).

C'est la paraphrase d'Ovide :

Donec eris felix multos numerabis amicos,
Tempora si fuerint nebula, solus eris.

Autre :

Leert verdraghen wie ghy syt,
Wandt die verdraeght die wint een stryt,
Verdraeghen dynckt meinghen schande;
Maer te doen achter lande,
Verre van vrienden en maghen,
Es meerder schande dan verdraghen.

Voilà un éloge fort convenable de la patience.

Hoe schoun wy vaghen ende wasschen,
Zo ne zyn wy niet anders dan asschen
Teenre paer volcx dat men..... bant,
Dat es vooren ghegaen int ander landt
Wy gaen over hem lieven die lieven waren
Stant, vrom ende jonck van jaren.

Pensée qui se retrouve dans les *Nuits d'Young* et autre sombres productions de ce genre.

Ick ben schoone ende ghy en mint my niet,
Ick ben milde ende ghy en bidt my niet,
Ick ben rechtveerdich ende ghy ontsiet my niet,
Ick ben openhertich ende ghy betraut my niet.

C'est la plainte d'un amant qui s'adresse à une maîtresse cruelle.

De penne maect van knechten heeren,
De penne maect van armen rycke;
Waeromme wilt der conste der pennen heeren
Wilt dy noch commen tot grooter heeren.

On ne se douterait pas que nos pères fissent si grand cas de la plume, il y a trois cents ans.

Elaes! hoe menich mensche groot ende cleene
Commen ter meneghen standen in rauw en wee eene,
Ende dat by eener quaeder tonghe,
Want zo verwerrent oude ende jonghe:
Man, wyf, kindt ende vaeder,
Ja oock een gemeente algaeder
Row doet al tsamen loopen,
Dat de menighe moet becoupen.

Si Basile avait pu lire cette peinture de la calomnie!

On sera probablement fort étonné d'apprendre que ces vers se trouvent inscrits sur le premier feuillet d'un registre aux *Résolutions des états de Flandre* (XVIe siècle).

Si superest meritis mercedem sumere dignam,
Optima pro meritis est vitiosa pati.

C'est un distique qu'un chanoine appelé *Vander Haeghen* s'amusa à calligraphier sur un registre censal de l'an 1607.

Sur une feuille de parchemin collée à la couverture d'un registre d'annotations culinaires de l'abbaye de *Nonnenbossche*, Marie Soeteman griffonnait, en 1652, cette note un peu érotique :

Het is gesont voor ziel en lyff
Elck syn glas en elck zyn wyff.

La tournure leste de ces deux vers est corrigée plus bas par ceux-ci :

Ons tydt verloopt gelyck een stroom
En naer het bladt so valt den boom.

Puis :

Op d'aerd al isse vast gegront
Noyt eenich mensch gerustheyt vont;
Maer in den hemel sal nae desen,
Schoon dat hy drayt, eens ruste wesen.

Le ciel qui tourne! décidément Galilée n'était pas connu de Marie Soetemans.

'T sy edel, arm ofte ryck,
De doot die maecktet al gelyck.
— Bewaert u ziel voor druck en pyn.
Is ymant bleeck of is hy root,
Geen mensch is secker voor de doot.
— Wel te doen en vrolyck syn,
— *Ne timeas illam quæ vitæ est ultima finis,*
Qui mortem metuit, quod vivit perdit id ipsum.

Ce sont là toutes vérités vulgaires, mais qui indiquent pourtant le caractère de l'époque. Sur une autre feuille nous lisons :

J'endure et endurer me fault
Au bien endurant riens ne fault,
Mal endurant ne peult durer,
Endurer faut qui veult durer.
(Vers 1490.)

Un scribe du conseil de Flandre traça ce distique sur la feuille de garde d'un registre-aux-arrêts de ce corps :

Omnia si perdas famam servare memento
Qua semel amissa postea nullus eris.
1554.
Virtus nobilitat.
1555, ultima septembris.
Summa hominum nobilitas est fulgere virtutibus!

Voici un aphorisme fort bienveillant, qu'un admirateur du *Lilium medicinæ* de Bernard *de Gordonio*, inscrivit sur une ancienne édition de ce livre :

Qui va en practique sans Gordon
Va a sainct Jacque sans bourdon!

Sur une autre feuille de garde du même livre, on lit :

Quisque senectutem, mortem tibi nemo precatur,
Optatur morbus, non medicina tibi.

Et plus bas :

Quid tempus, quod sit pretium, quis temporis usus
Discitur, amisso tempore, vero nimis!

Sur la dernière feuille, se trouve :

In Ludovicum XIII, Galiæ regis :
Tertius et decimus, fias ut nonus, eundum
Qua præiit nonus, rex Ludovice, vis!

ANNOTATIONS HISTORIQUES.

Le premier feuillet d'un obituaire de l'abbaye de Ninove, porte ce qui suit :

Rossius ghewelt,
Heeft Brabant gestelt
In bereden colen,
Schoen dorpen ghevelt,
Gods vrinden ghequelt,
Wat batet verholen!

Ces vers font allusions aux excès commis vers 1540 dans le Brabant, par le capitaine Van Rostem et sa bande.

Mechlinia infelix, cecidit tua gloria princeps.
(a° 1572).
Capta manu valida plaudit Burgundica turba
Lilia cesa cadunt cædit Burgundia Francum
(a° 1470).

CHANSONS.

Un registre de recette de biens ruraux de 1622, renfermait dans sa couverture un sale papier sur lequel était écrit une chanson qui commence par ces mots :

Regarde que tu feras, Colas,
Quand tu te marieras,
Si tu prends une belle
Jaloux tu en seras, etc.

Puis après plusieurs couplets, voici comment on y trace le portrait des femmes de cette époque :

Si tu prends l'Italienne,
Le poison tu craindras, Colas;
Si tu prends l'Espagnolle,
Esclave te fera, Colas;
Si tu prends la Française,
Elle t'en cornera, Colas;

Si tu prends l'Allemande,
Yvrogne elle sera, Colas;
Si tu prends la Wallonne,
Testue elle sera, Colas;
Si tu prends la Flamande,
Trop d'enfants te fera, Colas;
Quand tu prendrais l'Anglaise,
Trop fade elle sera, Colas.

Enfin pour conclusion :

Faut demander l'Oracle,
Quand tu te marieras, Colas;
L'Oracle répondra,
Tu t'en repentiras, Colas.

Voici une chanson politique, transcrite sur un autre fragment de papier; elle est un peu hors de mesure, mais qu'importe!

1.

Luxembourg di moy combien ta cousté ta victoire,
Vingt mille hommes pour le moins sont peris pour la gloire.
Mais j'ay gagné vingt canons,
Perdant vingt mille Gascons.
Victoire, victoire, victoire!

2.

La victoire est tout à vous, et n'est pas disputable,
Puisqu'on ne vous a surpris comme au Casteau, à table.
Ou vous raillez de nos gens,
Qui sont chassez vaillamment.
Au diable, au diable, au diable!

3.

S'il est vray qu'on doit tour à tour avoir la revanche,
Vous l'avez, chacun le scait, mais par un sort étrange,
Advis à ta fière armée,
Qu'on voit si bien regalée,
D'oranges, d'oranges, d'oranges.

4.

S'il vous manquent des lauriers, Barcène en peut revendre,
Car il est accoutumé de bien battre et défendre.

Que vous êtes glorieux
D'estre si victorieux.
A Lande, à Lande, à Lande.

C'est une allusion à la bataille de Lande, gagnée en 1692 par le maréchal de Luxembourg.

Si nous le voulions, nous pourrions multiplier ces extraits; nous terminerons en transcrivant ici le commencement d'un fragment de poëme français érotique, qui semble appartenir au commencement du XIVe siècle; il est écrit sur deux colonnes; l'écriture en est nette et belle.

Espines trencans et agues
Orties et iemises tortues,
Ne me laissoient avant traire,
Car il me cuidoie meffaire.
1. Li Diees damours qui l'arc tendu,
Avoit adies moult attendu,
A moy poursuivre et espijer
Giere arriestes les 1 figier.
10. Quant il a bien apperceu
Que iavoie ensi esleu
Cel bouton qui mius me plaisoit,
Que nuls des autres ne fasoit,
15. Il a tantos mis une fleke,
Et quant la corde fu entaite,
Il en toise iuska loreille
L'arc ki estoit fors à merveille.
20. Et traist a moy partel devise
Que parmi leul ma el cors mise,
Une saiete (1) barbelee,
Que biautes estoit appielee;
Et quant il fui ensi bierses
25. A tiers fui tantost verses,
Li cors me faut li ceur me ment,
Pasmes illeuc longuement.
Et quant ie vinc de pamison
Que ieuc en moy sens et raison,
30. Ma plaie trouvai toute seke;
Je pris lors a ij mains le fleke,
Et commencay fort à tirer
Et en tirant à souspirer,
Et tant criay que iai mene

(1) Flèche, *sagitta*.

35. Le fust a moy tout en pene,
Mais li fiers qui estait farius,
Nen post ains estre fors laius,
Avis est en mon ceur demores
De plasance bien amoures.
40 Ne seut que faire ne que dire
Ne de ma plaie trouver mire (1),
Ne par ierbe ne par alchimie
Nen atendaie medecine,
Mais viers le bouton ie traioie
45. Men ceur que aillours ne beoie.
Se ie le visse en ma baillie,
Il meuist rendue le vie.

Je laisse décider à de plus savants que moi à quelle époque de la poésie française appartient ce fragment, qui se compose de plus de 200 vers, et qui renferme les détails les plus gracieux. On y retrouve partout le style du roman de la *Rose;* la langue y est encore dans son enfance.

Nous rappelerons ici que c'est aussi dans la couverture d'un vieux manuscrit que M. le professeur Serrure trouva, il y a quelques années, un curieux fragment en flamand du poëme des *Niebelungen*.

En communiquant ces notes, nous n'avons voulu qu'appeler l'attention sur une source littéraire qui a été généralement dédaignée jusqu'ici, et à laquelle le cardinal Mai doit cependant, si nous ne nous trompons, l'importante découverte des *palympsestes*.

JULES DE SAINT GENOIS.

L'Almanach des Muses.

Le dernier numéro du *Bulletin du bibliophile* contient un mot de M. de Reiffenberg sur l'*Almanach des Muses*, d'après une notice de M. Beuchot, insérée dans la *Bibliographie de la France*. Il y est dit que l'*Almanach des Muses* est décédé en 1833. J'en ai un exemplaire très-complet depuis 1765, mais qui s'arrête en 1830. Malgré les plaisanteries que l'on a faites sur les poëtes d'almanach, ce recueil est réellement intéressant. Il n'est guère de nom un peu remarquable

(1) Chirurgien.

dans la littérature, depuis l'année où il a commencé, qui ne s'y rencontre. Vous y trouverez une foule de petites pièces de Voltaire, inédites jusqu'alors, et, après les vers à la gloire de Louis XV et de Louis XVI, vous pouvez y lire le *chant des Marseillais*, l'*apothéose de Marat* et l'Ode de Victor Hugo *sur le sacre* de Charles X. Sautreau de Marsy conçut l'idée de l'*Almanach des Muses*. Le premier volume de 1765, réimprimé en 1769, appartient à lui seul. Il fut aidé dans les quatre suivants par un M. Mathon de la cour. D'autres hommes de lettres s'en occupèrent ensuite, entre autres Vigée, qui en fut chargé jusqu'en 1821, époque de sa mort. Quant aux libraires-éditeures, ce furent successivement Delalain, jusqu'en 1795; ces premiers volumes ont une singularité orthographique, il n'y a point de majuscule au commencement de chaque vers; Louis, celui-ci rétablit la majuscule, et fit paraître le volume au 1er vendémiaire au lieu du 1er janvier; Lesuel et Delaunay, en 1817; Eimery, en 1823; Bouquin de la Souche (un singulier nom pour un libraire), en 1825; et Audin en 1828.

Parmi les ouvrages recommandés pour former la collection complète de l'*Almanach des Muses*, le savant directeur du *Bulletin* a oublié le plus intéressant, à mon avis, c'est le *Nouvel almanach des Muses*, dont le libraire Barba fut l'auteur et l'éditeur. Le premier volume parut en 1802, et je pense qu'il n'y en a eu que dix. Le dernier est de 1811. A Barba succéda Brasseur, et à Brasseur, Capelle et Renaud. Barba voulait orner chaque volume du portrait d'une *Muse française*. Il ne parut que trois muses : Fanny Beauharnais, qui méritait bien cet honneur; Fortunée Briquet, que je n'ai pas l'avantage de connaître autrement que par l'éloge qu'en fait M. Barba et les petits vers qu'il en cite; et Mlle Duchesnois que l'on ne peut guère ranger parmi les Muses.

Quoi qu'il en soit, le travail de Barba et de ses successeurs est assez bien fait. C'est là que l'on trouve pour la première fois l'ode d'André Chenier : *la jeune captive*. A la fin de chaque volume est une notice nécrologique sur les hommes de lettres morts pendant l'année. Cette notice contient plusieurs articles intéressants. J'en ai remarqué un sur une belge, Mlle Cornélie Wouters, depuis Mme de Wasse, née à Bruxelles en 1739, morte à Paris en 1802. Mme de Wasse est l'auteur de quelques pièces de théâtre, d'écrits assez remarquables sur l'his-

toire, et surtout d'un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais sérieux et savants.

Les *Annales poétiques* dont parle aussi l'auteur de l'article, avaient été destinées en effet par Sautreau de Marsy à servir de préambule à l'*Almanach des Muses*. C'était une sorte d'Almanach rétrospectif. Je n'ai jamais vu plus de 40 volumes de cet ouvrage.

Prenant la poésie française à son origine, il ne se distingue pas sans doute par une critique et une philologie bien profondes. Cependant il a une érudition très-convenable pour le siècle, qui ne se piquait pas d'une grande rigueur à cet égard, et le choix est en général fait avec goût et intelligence.

A. B.

Bibliothèque judaïco-française.

Depuis le commencement du XVIIIe siècle, on s'est beaucoup occupé des Juifs en Europe. Tour à tour la haine et la philanthropie les ont censurés ou justifiés ; elles ont produit un grand nombre d'écrits en français qu'on cherche vainement dans nos bibliographes les plus instruits. Comme nous avons réuni la plupart de ces ouvrages, nous avons pensé que ce serait rendre service à la science bibliologique d'en donner une liste exacte.

1° Le cri du citoyen contre les juifs de metz, *par un capitaine d'infanterie*. A Lausanne (Metz) 1786, in-8° de 26 pages.

Ce libelle, supprimé par arrêt de la cour du parlement du 8 juillet 1786, a été réfuté par l'écrit suivant :

2° Lettre du s^r I. B. B. (Isaïe-Beer Bing) juif de Metz, à l'auteur anonyme d'un écrit intitulé : *Le cri du citoyen contre les Juifs de Metz*. A Metz, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Collignon, 1787, avec approbation et privilége, in-8° de 57 pages.

M. Barbier, en confondant *Le cri du citoyen contre les Juifs de Metz* avec le pamphlet ci-après, dit que l'auteur anonyme contre lequel Bing a écrit, est Aubert-Dubayet, sans s'apercevoir que la réfutation aurait eu lieu un an avant l'attaque !

3° Le cri du citoyen contre les juifs par A.-D. (Aubert-Dubayet). Paris, 1788, in-8°.

4° N° ou récit IV; *et suite du compte rendu à ses commettants*, par le curé de Sainte-Croix, député du bailliage de Metz : sa discussion de la demande des Juifs d'avoir désormais droit de cité indéfini. Metz, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Collignon, 1789, in-8° de 18 pages.

Ce petit écrit de Thiébaut a échappé à l'auteur de la savante *Biographie de la Moselle*, tome IV, page 280-83.

5. Mon opinion sur les juifs, par M. Hell, député d'Alsace, Paris, chez Badouin, imprimeur de l'assemblée nationale, 1789, in-8°.

Ce M. Hell, ancien grand bailli de Landser, près d'Alkirch, est l'auteur du trop célèbre écrit ci-après, que Mirabeau signale comme le libelle le plus infâme. Voy. *sur Moses Mendelssohn*. Londres, 1787, pag. 63.

6. Observations d'un alsacien (Hell) sur l'affaire présente des juifs d'alsace. 1779. Neufchâtel, 1790, in-8°.

7. Lettre d'un alsacien sur les juifs d'alsace; par A.-M. Reubell, député de cette province. Paris, 1790, in-8°.

8. Lettre d'un alsacien, sur les juifs d'alsace. A Paris, de l'imprimerie de Savy le Jeune, rue du théâtre Français. 1790, in-8°, de 24 pages. C'est une réponse à la lettre précédente de M. Reubell.

9. Lettre a m. reubell, *député d'Alsace à l'assemblée nationale*. Par Abraham Lembert. Metz, 1790, in-8° de 8 pages.

Autre réfutation de la lettre de M. Reubell, ci-dessus mentionnée.

10. Lettre d'un citoyen, membre de la ci-devant communauté des juifs de lorraine, *à ses confrères, à l'occasion du droit de citoyen actif*, décrété le 28 septembre 1791. Nancy, 1791, in-8°.

Cette lettre anonyme est de Berr-Isaac-Berr; il s'en reconnaît l'auteur dans l'écrit ci-après, page 13.

11. Lettre du sieur berr-isaac-berr, *manufacturier, membre du conseil municipal de Nancy, à M. Grégoire, sénateur à Paris*. A Nancy, de l'imprimerie de P. Barbier 1806, in-8° de 48 pages.

12. Quelques observations concernant les juifs en général, *et plus particulièrement ceux d'Alsace*. (Par Poujol, défenseur avoué près de la cour d'appel séant à Paris). A Paris, Meyneret, 1806, in-8° de 156 pages.

13. Recueil de pièces intéressantes sur les deux questions célèbres, *savoir : Si un juif converti au christianisme, peut épouser une fille chrétienne, lorsque son épouse juive refuse de le suivre, et si un juif*

peut nommer aux canonicats d'une collégiale de sa baronie. Aux Deux-Ponts, de l'imprimerie ducale 1779, in-12 et non in-8° (comme il y est dans Barbier) de 192 pages (par le père Richard, dominicain).

14° Lettre au comité de constitution sur l'affaire des juifs; par M. de Bourge, représentant de la commune de Paris. A Paris, de l'imprimerie du Patrote le français, place du théâtre italien, 19 mai 1790, in-8° de 45 pages.

15. Réflexions sur les juifs d'Alsace, par M. Pflieger, député de cette province à l'assemblée nationale. Paris, de l'imprimerie de Devaux, rue des Boucheries St-Honoré, n° 7.

16. Réflexions impartiales d'un citoyen *sur la question de l'éligibilité des Juifs, proposée et discutée dans les séances de l'assemblée nationale des 23 et 24 décembre, et ajournée par la même assemblée.* Paris, de l'imprimerie Delaguette, 1790, in-8° de 11 pages.

17. Essais historiques et critiques *sur les Juifs anciens et modernes*, ou supplément aux mœurs des Israélites de M. l'abbé Fleuri. A Lyon, chez Jean Marie Barret, 1771, 2 vol. in-12.

Ces deux derniers ouvrages anonymes manquent dans Barbier.

18. Très-humble remontrance *adressée à son altesse éminentissime le prince primat de la confédération du Rhin, sur la nouvelle constitution des habitants juifs établis à Francfort.* Par Israël Jacobsohn, conseiller privé de finances à Brunswic. A Brunswic, de l'imprimerie de Frédécis Rewey, 1808, in-8°.

19. Lettre ou réflexions d'un milord a son correspondant a paris, au sujet de la requête des marchands des Six-Corps, contre l'admission des Juifs aux brevets, etc. A Londres (Paris), l'an 1767, in-12, de 72 pages.

L'auteur de cette lettre anonyme est, comme le dit Mercier, abbé de Saint-Léger (Voy. *Journal historique et littéraire de Luxembourg*, année 1788, t. IV, p. 260), Israël Bernard de Valébregue, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. Elle est signée, en effet, à la fin par les initiales : J. B. D. V. S. J. D. R. C'est-à-dire : Israël Bernard de Valébregue, secrétaire interprète du roi.

20. Pétition des juifs établis en france, adressée à l'assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789. A Paris, de l'imprimerie de Prault, 1790, in-8° de 107 pages. (Par Godard,

avocat au parlement et auteur d'un discours en faveur des Israélites, inséré dans le n° 33 du *Moniteur* de 1790).

21. Adresse présentée a l'assemblée nationale, le 26 août 1789, par les Juifs résidant à Paris. (Paris, 1789) in-8° de 9 pages.

Cette adresse de l'imprimerie de Praut, est signé : J. Goldschmit, président; Abraham Lopes, Lugouna, vice-président; M. Weil, J. Benjamin, J. Fernandès, électeurs; Mardoche Lévi, Lazare Jacob, Trenelle père, Mardoche Elie, Joseph Pereyra-Brandon, Delcampo, fils, députés.

(*Pour être continué*).

E. Carmoly.

Bibliographie Montoise.

Instrvction novvelle. Pour enseigner aux enfans à connoistre le chiffre, et à sommer avec les gets. A Mons, de l'imprimerie de la veuve Siméon de la Roche, en la rue des Clercs, 1678, petit in-8°, imp. par demi-feuilles, titre. 30 pages et une page d'*errata*.

La destination des livrets de ce genre explique assez leur rareté. Les enfants sont peu conservateurs; et, bien que tirés à grand nombre, les livres à leur usage disparaissent en quelques années, et finissent par devenir bien plus rares que ceux-là mêmes dont on a eu la prétention de faire des raretés bibliographiques. Mais outre sa rareté incontestable cette petite *plaquette* a encore l'avantage de fournir des renseignements curieux sur le prix courant, à Mons, des denrées de consommation et des objets mobiliers, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et, à ce titre, j'ai pensé qu'il m'était permis de la tirer de l'oubli.

Ainsi, nous y voyons que la viande de bœuf coûtait, en 1678, 2 patards et demi la livre. Comme il ne peut être question ici que de la monnaie de change, puisque c'est antérieur au surhaussement de 1690, il faut compter le patard pour 5 cents des P.-B., soit la livre de bœuf à 27 centimes, plus du double du prix actuel.

Un coq d'Inde coûtait 55 patards, fr. 5 82 c^s, à peu près comme à présent.

La viande de mouton coûtait beaucoup plus que celle de bœuf, 3 patards 3 liards, 38 centimes.

Une poule, 8 patards et demi, 91 centimes.

La couple de poulets, 11 patards, un franc 16 centimes.

La couple de pigeons, 7 patards, 74 centimes.

Le saumon, 3 patards et demi, 37 centimes, et l'esturgeon, 15 patards, un franc 59 centimes, près de 5 fois autant! Les rôles sont actuellement intervertis.

Le beurre se vendait 7 patards, un gigot moins, 74 centimes, à peu près comme à présent.

Les cerises, 7 liards la livre, 19 centimes,

La cannelle, 4 fl. et demi la livre, fr. 9 52 c^e^.

Les épiceries en général, à peu près comme à présent.

Mais si la nourriture coûtait moins que de nos jours, les habillements coûtaient beaucoup plus cher. Nous voyons ici le compte d'une tailleuse pour un habit (robe) de brocard destiné à Mlle. Cette robe coûtait avec la façon, qui était de fr. 6 66 c^e^ et les fournitures, la somme assez dodue de 142 fl. 6 patards, passé 300 francs.

La tonne de bière de 76 pots, revenait, en brassant à son compte, comme on faisait alors, à fr. 26 87 c^e^; plus cher beaucoup qu'à présent. Mais à cette époque les droits d'accise ou de *maltôte* étaient doubles de ce qu'ils sont aujourd'hui; chose qu'on ignore assez généralement, et dont les *laudatores temporis acti*, ou si vous voulez « les fils des croisés » ont soin de ne pas nous instruire.

Et à propos de cela, une petite observation: on parle souvent de la hauteur énorme des impôts; c'est vrai, les impôts sont toujours trop hauts. Mais qu'on n'aille pas dire que « dans le bon temps, sous notre bonne Marie-Thérèse, on payait moins, on ne payait rien; » contes dont on nous berce d'un ton câlin pour nous engager à *retrograder*. La vérité est que les nobles et les prêtres ne payaient rien alors; mais le peuple en payait d'autant plus.

Et, pour ne parler que de l'impôt foncier, n'existait-il pas *triple de ce qu'il est actuellement sous* le nom du *tenage* et de la *dîme?*

R. Ch.

—

Histoire manuscrite du monastère de St-Hubert, en Ardennes, composée par Dom Romualde Hankart, religieux du même monastère.

L'existence de ce manuscrit n'est pas une révélation pour le monde bibliophile; mais les exemplaires en sont très-rares. Celui que nous avons sous les yeux, et qui appartient à un magistrat de la province de Luxembourg, est un petit volume bien conservé, de 504 pages, écriture du XVIIe siècle, format in-4°. Il contient la chronologie des abbés et le récit des événements qui concernent l'abbaye, depuis l'année 737 jusqu'à l'année 1641. La vie de saint Thiéry et celle de Thiéry II, occupent elles seules 270 pages. C'est la partie la plus importante du manuscrit; elle embrasse tout le XIe siècle et le commencement du XIIe; c'est-à-dire l'époque de la guerre des investiture et l'époque de la première croisade. Une main moderne y a ajouté la chronologie des derniers abbés jusqu'en 1794. Le volume est terminé par une notice biographique du dernier moine de St-Hubert, mort en 1834. Cette notice n'offre de remarquable que le catalogue de la bibliothèque léguée par ce vieux religieux à son frère, curé dans le canton de Sibret. Voici ce catalogue, qui prouve au moins que le bon homme ne s'occupait guère des choses d'ici bas :

Amusements d'un philosophe solitaire.	3 vol.
Histoire du ciel	2 »
Dictionnaire infernal	3 »

L'histoire des monastères est inséparable de l'histoire du pays, au moyen âge. La plupart des maisons religieuses, et particulièrement les abbayes, étaient des établissements féodaux, possédant fiefs, bénéfices, dîmes, etc. Ces établissements s'étaient élévés en concurrence avec les seigneuries; leurs chefs participaient, comme les seigneurs et les évêques, à l'exercice de certains pouvoirs. Les chroniques d'abbayes ont par cette raison un intérêt qui leur est propre, indépendamment des renseignements qu'on y trouve sur des choses étrangères à leur objet. Si on ne les apprécie pas toujours à leur juste valeur, c'est qu'on se fait des monastères eux-mêmes une idée fausse et souvent injuste. On regarde ces établissements au point de

vue de la société moderne, et chacun les voit sous la couleur de ses préjugés; mais il faut savoir se reporter au temps où l'organisation sociale reposait sur deux éléments rivaux, la féodalité armée, la féodalité religieuse; il faut savoir se replacer en imagination dans l'alternative d'opter entre ces deux puissances : on comprend alors que les monastères durent être autre chose que des retraites de moines, et que leurs annales ont quelque droit de figurer parmi les monuments de l'époque.

Il est vrai que les récits des bénédictins ont plus souvent pour objet des faits particuliers que des faits généraux, mais tout se lie dans l'histoire; les plus petits événements, quand ils ne sont pas la cause des grands, en sont une conséquence. C'est à tort qu'on néglige les détails d'origine ou d'application, quand il s'agit de juger un principe ou un système. Bien peu d'historiens cependant sont à l'abri de ce reproche; bien peu saisissent toujours le lien par lequel certains faits dépendent les uns des autres.

De là vient que, les jugeant isolément, ils n'en comprennent pas toute la portée. Le manuscrit de Dom Hankart, par exemple, révèle des circonstances très-curieuses, que l'auteur lui-même a puisées dans le fameux *cantatorium*, et dont aucun des écrivains modernes, qui se sont occupés du pays de Liége, n'a jugé convenable de faire mention. Nous voulons parler de la querelle d'Otbert avec l'abbé Thiéry, deuxième du nom. Cette querelle est évidemment une conséquence ou un corollaire de la guerre des investitures, et la guerre des investitures n'est elle-même qu'un épisode de cette grande lutte qui, depuis quatorze siècles, s'est engagée entre le monde romain et le monde germanique, et qui dure encore.

Rome conquérante, après avoir ravagé et transformé en déserts toute les parties du monde où il lui fut permis de porter ses armes, fut vaincue par des peuples que, pour se venger de sa honte, elle appela barbares. Mais déchue de sa suprématie violente, elle essaya de se créer une suprématie morale : ne pouvant plus régner par la force, ce fut le joug de son intelligence qu'elle voulut imposer; elle voulut, avec les mœurs *avancées* d'une société tombant en décomposition, dominer intellectuellement un peuple neuf, entrant à peine dans la voie de ses destinées. Les populations teutoniques qui avaient envahi la Gaule centrale, ne résistèrent pas

longtemps à cette influence. Les premiers rois franks furent bientôt corrompus au contact de la civilisation romaine. Il fallut que l'élément barbare fût renouvelé dans la Neustrie; il fallut qu'une famille, sortie de la Hesbaye, où la race et l'esprit national s'étaient conservés purs, allât prendre la place des fils de Merewig, pour qu'on ne vît pas dès lors l'élément romain se relever dans cette partie de la Gaule. Rome fut vaincue une seconde fois dans la Neustrie par l'avénement des Pepin; mais déjà l'église, avec laquelle elle s'était identifiée, lui avait ouvert les portes du monde germanique. Elle pénétra partout à l'aide des idées religieuses, et finit par dominer encore. On vit des hommes du Midi s'élever sur les siéges épiscopaux du Nord et de l'Est, saint Hubert lui-même était Aquitain. Ce mouvement, qu'on ne put remarquer d'abord que par quelques faits isolés, grandit et se développa en raison directe de l'influence du clergé. Quand les établissements religieux furent richement dotés, quand ils eurent acquis dans l'organisation féodale une bonne part de la puissance publique, alors le chef de l'église romaine voulut concentrer dans ses mains toutes les parcelles de pouvoir éparpillées dans celles des évêques et des abbés. De là naquit la guerre des investitures.

« On conçoit, dit très-bien M. de Gerlache (1), que les descendants des empereurs qui avaient accru le patrimoine de saint Pierre et conféré de riches domaines à un grand nombre d'évêques, aient prétendu, d'après les règles du droit féodal qui régissaient alors la société tout entière, disposer des évêchés et même du souverain pontificat par des motifs de pure politique. »

On le conçoit d'autant plus aisément, que l'élection des évêques et des abbés était inséparable de l'investiture des fiefs et des régaux, et que la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel était absolument impossible. Henri IV ne voulut pas que personne autre que lui disposât des bénéfices féodaux dans le royaume teutonique. Grégoire VII au contraire, en attribuant l'élection spirituelle à l'église, voulut indirectement s'approprier l'investiture et ne laisser à l'empereur que les honneurs de la forme. Ces faits sont connus de tout le monde; ils appartiennent à l'histoire générale; mais ce qui est moins connu, ce qui appartient à l'histoire locale, et ce que

(1) *Histoire de Liége, depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière.* Bruxelles, 1843, p. 65.

nous apprend le manuscrit de Dom Hankart, c'est que la guerre des investitures eut son épisode dans la principauté de Liége.

L'évêque Otbert, qui avait pris le parti de l'empereur contre le pape, voulut, lui aussi, être maître dans ses états. Il disposa du monastère de St-Hubert, au mépris de l'élection qui avait élevé Thiéry II à la dignité d'abbé. C'était le temps où les seigneurs vendaient leurs domaines pour aller conquérir la Terre-Sainte. Otbert avait déjà acheté de Godefroid son château de Bouillon. Il convoitait la ville de Couvin, qui appartenait à Baudouin de Flandre. Celui-ci se disposant, comme Godefroid, à prendre part à la croisade, accueillit les propositions d'Otbert; mais il ne consentit à la vente que sous la condition que la crosse abbatiale de St-Hubert fût donnée à un de ses parents, nommé Ingobrand, religieux de l'abbaye de Lobbes. Otbert se soumit à cette condition, et il alla lui-même installer Ingobrand. Il en résulta une grande agitation dans le monastère. Thiéry, qui avait été élu abbé, se retira avec ses partisants les plus dévoués. Ils trouvèrent de l'appui à l'étranger, et y vécurent des revenus que l'abbaye possédait en France et en Lorraine. Godefroid, qui était duc de la Basse-Lorraine, parut lui-même prendre parti pour Thiéry, quoiqu'il eût combattu pour l'empereur contre Rome dans la guerre des investitures. Il proposa de vider le différend dans une sorte de concile, auquel assisteraient les principaux seigneurs du pays et toute l'église de Liége. Il serait permis à Thiéry d'y comparaître en personne et de s'y faire assister dans sa défense par tous ceux qu'il trouverait bon d'amener avec lui. Otbert promit de traiter ultérieurement de cette affaire avec le duc et « de déterminer, par son avis, tout ce qu'ils trouveraient à faire touchant cette difficulté. »

Aussitôt que l'abbé Thiéry fut informé de ce résultat, il s'occupa de trouver des champions de sa cause; il courut solliciter ses amis à Metz, à Verdun, à Toul. De son côté, Béranger, abbé du monastère de St-Laurent, à Liége, qui paraît avoir éprouvé de la part d'Otbert un traitement à peu près semblable à celui de Thiéry, se rendit dans le même but à Reims, à Soissons et à Laon. Ils parvinrent, si l'on en croit Dom Hankart, à enrôler sous leur bannière, à Metz, l'archidiacre Paulin et Lanzo, abbé de St-Vincent; à Reims, le grand-prévôt Manasses, l'archidiacre et défenseur Royère, le chancelier

Raoul, et Dom Lambert, prieur de St-Rémi; à Soissons, Emolram, qui d'archidiacre de cette église devint depuis évêque de Laon; à Laon, l'archidiacre Ebold et Adalberon, abbé de St-Vincent. S'étant enfin assuré des partisants dans l'église même de Liége, Thiéry revint trouver Godefroid à Bouillon, lui rendit compte de sa levée de boucliers et l'engagea à aller sommer Otbert de prendre une décision. Godefroid, qui jusque-là s'était constitué le protecteur du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppresseur, qui avait considéré Thiéry comme une victime du despotisme d'Otbert, commença probablement à soupçonner que cette espèce de prise d'armes ne pouvait être produite par une question purement personnelle; il vit bien qu'il ne s'agissait plus de protéger Thiéry, mais qu'on voulait lui faire prendre sous son égide tous les orateurs du parti romain; et sachant qu'avec des discours on remue les passions, on enflamme le fanastisme, il recula devant le rôle qu'on lui destinait dans une querelle toute grosse de troubles, dans des dissensions qui ne pouvaient être utiles qu'aux desseins de l'étranger. Il avait d'ailleurs fait la guerre, sous Henri IV, dans les rangs du parti teutonique, et il était impossible qu'il ne reconnût pas la bannière de l'ennemi dans cette armée d'archidiacres, de grands-prévôts, de prieurs, qui arrivait de Reims, de Laon, de Soissons, etc. Il résolut sagement d'éconduire l'abbé Thiéry; mais il voulut le faire sans manquer à la courtoisie : il prétexta une nécessité subite de départ.

La manière dont cette conduite de Godefroid de Bouillon, est appréciée dans le manuscrit de Dom Hankart, mérite une attention toute particulière. Voici l'étrange assertion qu'on y trouve à ce sujet :

« ..... Otbert aima mieux redoubler la somme qu'il avoit déjà promise au duc, afin d'esquiver cette conférence, que de mettre devant tant de nobles étrangers son honneur au hasard, ou pour mieux dire son infamie en risée. Par ainsi, l'avarice donnant la main à la malice, l'innocence demeura sans défense. Car, comme l'assurance des conviés à l'assemblée fut appuyée principalement sur la protection du duc, (eux) qui s'attendoient de comparoître à Liége sous sa défense le jour de la fête St-Pierre et-St-Paul de l'an 1094, luy, pour s'en excuser honnestement, il fit entendre publiquement que le mesme jour il devoit se trouver à Reims, afin de concilier le comte Arnoul avec l'archevesque Raynold. »

Ainsi, Godefroid de Bouillon, le héros de la croisade, le type de la chevalerie, le plus illustre soldat du Christ, l'honneur et la gloire de son pays et de la chrétienté tout entière, Godefroid de Bouillon est accusé par des écrivains ecclésiastiques, des bénédictins, de s'être vendu pour de l'argent; d'avoir trahi, pour de l'argent et sa conscience et la cause du juste opprimé! Certes l'accusation est assez grave, les faits sur lesquels elle repose sont assez importants pour appeler le jugement de l'histoire. Ou Godefroid de Bouillon fut un misérable, et alors il faut déchirer les fastes de la gloire humaine, ou le parti auquel Dom Hankart a servi d'organe, s'est rendu coupable d'une infâme calomnie. Nous recommandons l'examen de cette question à ceux qui s'occupent de l'histoire du pays de Liége, et surtout à ceux qui ont étudié la biographie de Godefroid de Bouillon. Connaissant mieux que nous sans doute le caractère du héros, ils doivent être capables de porter un jugement que nous n'oserions prononcer.

Le manuscrit de Dom Hankart pourrait fournir encore un chapitre fort intéressant, au piquant ouvrage que M. Schayes a publié sur les superstitions du pays (1). Quand nous disons superstitions, nous ne voulons parler que des pratiques de la neuvaine de St-Hubert, lesquelles sont encore en usage aujourd'hui, bien que depuis près de deux siècles elles aient été condamnées par les théologiens les plus célèbres. Voyez la *Déclaration de la Sorbonne,* du 10 juin 1671; Sainte-Beuve, *Résolution du cas de conscience*, t. II, case 193, pp. 627 et 628; Jean-Baptiste Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements*, t. I, p. 443; Lebrun, *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. II, p. 2; Jean Gerson, *Traité de la direction du cœur*, etc. Il est vrai que l'université de Louvain, dont l'autorité est sans doute fort respectable, n'est pas d'accord avec la Sorbonne et avec les docteurs que nous venons de citer; il est vrai que la faculté de théologie de cette université porta, le 6 septembre 1690, un jugement tout différent, et que cette sentence fut approuvée, le 9 octobre de la même année, par l'évêque de Liége, Jean-Louis d'El-

(1) *Essai historique sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et pratiques religieuses et civiles des Belges anciens et modernes*, par A.-G.-B. Schayes. Louvain, 1834, in-8o. Se vend à Bruxelles, à la librairie Vandale.

deren : les docteurs de la faculté de médecine joignirent même leur autorité à celle des théologiens, et déclarèrent, le 17 juin 1691, « que les articles de la *manière de faire la neuvaine à St-Hubert*, qui règlent la diète et précautions à observer, ne sont nullement superstitieux, mais sont tout à fait conformes aux règles et principes de la médecine. » Mais il résulte de cette diversité même de jugements qu'on peut, sans être plus impie que Gerson, Thiers, Sainte-Beuve et la Sorbonne, se permettre l'exercice du libre examen à l'endroit des pratiques par lesquelles s'opère la guérison des hydrophobes à St-Hubert. GÉRARD.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Particularités concernant le père de Jos.-Bas.-Bernard Van Praet.

En lisant la biographie d'un personnage distingué, on aime à y trouver tous les détails qui peuvent le concerner. M. le baron de Reiffenberg, qui a consacré quelques pages à Van Praet, dans son *Annuaire de la bibliothèque royale* (1re année, p. 123), n'a rien négligé sous ce rapport, et les plus exigeants ne pourraient demander davantage. Anecdotes piquantes, causerie spirituelle, tableaux remplis de fraîcheur et d'originalité, particularités attachantes, tout s'y trouve réuni. Van Praet y est tellement bien peint que nous aurions mauvaise grâce à vouloir retoucher cette peinture.

Cependant nous ne pouvons résister au désir de communiquer certaines particularités sur le père de Van Praet, particularités que nous nous serions abstenu de publier si elles n'avaient exercé la plus grande influence sur le savant bibliothécaire. Sans les circonstances dont nous allons faire part au lecteur, il est plus que probable que la Belgique n'aurait jamais pu compter Van Praet parmi ses hommes distingués, en d'autres termes, il est à présumer qu'il n'aurait jamais été bibliophile.

Joseph-Ignace Van Praet (1) n'avait obtenu, à la succession de son père, qu'un simple commerce en draps, à Bruges. C'était là tout son patrimoine. Malheureusement ce trafic, qui formait naguère la source des richesses des Flamands et des Brabançons, était alors à l'agonie, et bientôt Van Praet ne put plus entretenir sa famille avec les profits qu'il retirait de son commerce. Il adressa le 28 février 1762 une requête au comte de Cobenzel, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, avec prière de vouloir lui donner une autorisation de pouvoir établir une atelier d'imprimerie et une librairie dans la ville de Bruges, offrant en même temps la somme due pour la dispense d'apprentissage.

Il est curieux de le suivre dans les raisons alléguées pour obtenir cette autorisation. « Les motifs du suppliant sont, dit-il, que Bruges » se trouve entre la Hollande et la frontière de France, et qu'une » presse françois en y conservant une branche aussi précieuse de » commerce que l'imprimerie, empêcheroit nos voisins de tirer de » nos pays beaucoup d'argent qui n'y revient jamais. » Et pour étayer son opinion, il reproduit un passage du dictionnaire du citoyen (2), dans lequel l'auteur déplore le grand dommage fait à la presse française par les Hollandais et les Anglais, qui seuls en retirent tous les profits.

Van Praet, avant d'obtenir ce qu'il désirait, devait produire, d'après les lois alors existantes, un certificat de bonne conduite. L'archi-prêtre Siboons, par une attestation du 29 avril 1762, déclara que Joseph-Ignace Van Praet était né et élevé dans la religion catholique, et qu'on ne le soupçonnait pas de professer quelque erreur.

Le gouvernement, avant de prendre une décision, consulta aussi le magistrat de Bruges et le métier des imprimeurs de cette même ville.

Les confrères de ce métier firent observer que, par l'ordonnance

(1) Sa requête dont nous parlerons tantôt, porte simplement Joseph Van Praet, tandis que le certificat de bonnes mœurs délivré par l'archi-prêtre de Bruges porte Joseph-Ignace, fils de Joseph Van Praet et d'Anne-Marie-Thérèse Erregouts. Nous préférons adopter les noms indiqués par le curé, parce qu'ils semblent copiés sur son extrait baptistère.

(2) *Dictionnaire du citoyen ou abrégé théorique, héroïque et pratique du commerce*, t. II, édit. de Paris, 1761, article *librairie*.

politique du magistrat de Bruges du 23 juin 1687, donnée pour la meilleure direction du corps des libraires en cette ville, il était expressément défendu d'admettre quelque candidat qui ne pût prouver avoir fait deux années d'apprentissage, disposition à laquelle Van Praet ne pouvait satisfaire d'après le contenu même de sa requête. En outre, ne devait-il pas, selon les placards émanés sur le fait de l'imprimerie, prouver son habilité en typographie en reliant à planchettes ou en carton couvert de vélin un volume in-folio? Cette preuve, il ne pouvait pas la faire, quelles que fussent ses connaissances en fait de livres.

Les imprimeurs voulaient cependant faire une concession; ils voulaient bien que Van Praet fît le libraire, mais ils voulaient qu'il ne vendît d'autres livres que ceux provenant d'autres villes ou des pays étrangers. Ce trafic ne pouvait leur être préjudiciable, puisqu'ils ne débitaient d'autres livres que ceux sortis de leurs presses ou provenant de ventes publiques.

Le magistrat de Bruges donna un avis à peu près semblable, et il exigeait, en outre que Van Praet payât *le plein droit de franchise* au profit du métier des imprimeurs, attendu qu'il faisait d'assez bonnes affaires avec son commerce en draps.

Malgré des avis si peu favorables, le conseiller et avocat fiscal au conseil de Flandre, désigné pour examiner cette affaire, déclara « que comme le suppliant étoit un homme d'une probité reconnue, » qu'il possédoit un fond suffisant pour exercer avec succès la fonction » d'imprimeur, qui est la branche du commerce de la librairie la » plus utile à l'état, et qu'il avoit finalement une parfaite connoissance » des livres, il seroit d'avis de luy accorder l'octroy acquis. »

La demande de Van Praet fut enfin déférée au conseil privé. Ce corps pensa que, bien que le suppliant n'eût pas fait les deux années d'apprentissage exigées par la loi, la dispense qu'il en demandait ne semblait pas entraîner de grands inconvénients, les édits sur la matière n'ayant d'autre but que de prévenir la distribution des livres contraires aux principes de la religion, des mœurs et de l'état.

Marie-Thérèse, par ses lettres patentes du 31 mai 1762, ne se fit donc aucun scrupule d'accéder à la demande de Van Praet. Le 24 juin suivant, l'agent de ce dernier prêta en son nom le serment exigé par

la loi, et Van Praet, de marchand en draps, devint imprimeur et libraire.

Nous ne nous serions pas appesantis sur tous ces détails, si le changement de métier entrepris par Jos.-Ign. Van Praet n'eut exercé la plus grande influence sur la carrière de son fils. Dès l'âge de huit ans il ne voyait plus que des livres, et il est probable que si le frère fût resté marchand drapier, le fils ne serait jamais devenu bibliophile. On voit aussi que l'amour des livres était en quelque sorte héréditaire dans la famille Van Praet. C. Piot.

Des priviléges dont jouissaient en Belgique, les jésuites pour l'impression de leurs livres.

Il paraît décidément que la lutte entre les pères de la compagnie de Jésus et leurs anciens adversaires va recommencer en Belgique. Tandis que les jésuites bâtissent tranquillement leurs couvents et leurs églises dans la plupart de nos villes ; tandis qu'ils travaillent en silence à la continuation du plus beau monument dont leur ordre puisse se glorifier, voilà que nous voyons paraître tout à coup, au moment ou l'on s'y attendait le moins, une brochure intitulée : *Les conspirateurs clandestins contre les principes de la constitution de l'homme, des institutions de la Belgique, de la religion catholique et les besoins pressants de la société actuelle.* Ces conspirateurs ne sont autres que les jésuites!

L'apparition de cette brochure est d'autant plus remarquable que la plupart des discussions politiques se résument chez nous dans cette question : Monsieur un tel est-il catholique ou libéral?

Espérons que cette première attaque ne sera suivie d'aucune réponse; car dans les combats de cette espèce, les répliques, dupliques, etc., ne font jamais défaut, et à Dieu ne plaise que nous soyons inondés de brochures et d'écrits de ce genre, comme nos aïeux l'étaient au siècle passé. Un volume ne suffirait pas pour faire de ces pamphlets une bibliographie spéciale.

Mais pourquoi cette inquiétude, surtout dans ce moment où l'on demande des livres et des livres très-sérieux? L'histoire de l'ordre des

jésuites, à laquelle travaille en ce moment un savant suisse, qui parcourt l'Europe pour rassembler des matériaux, ne fera-t-elle pas plus de bruit dans le monde que toutes les brochures passées, présentes et futures?

Et nous aussi, nous avons à nous occuper des pères de la compagnie de Jésus; toutefois il ne s'agit ni de politique, ni de théologie, ni de l'université de M. Villemain, ni des écoles du R. P. Rothaan; la polémique pour ou contre les jésuites n'entre même pour rien dans ce que nous avons à dire. Nous entendons parler simplement des priviléges dont ils jouissaient en Belgique, pour l'impression et la publication de leurs ouvrages.

Le père François Florentin, provincial de la compagnie, s'adressa aux archiducs Albert et Isabelle et leur exposa par sa requête, « que comme plusieurs livres composez par autheurs de ladite compagnie viendroient en blasme, et que leurs livres seroient falsifiez, il supplie bien humblement que leurs altesses fussent seroies, luy accorder qu'il puisse faire défense à tous imprimeurs, qu'ils ne s'avancent d'imprimer aucuns livres composez par aucun de ladite compagnie, sans avoir congé du père provincial ou de ses successeurs en office, laissant premièrement et avant tout au jugement de leursdites altesses, de voir si lesdits livres doivent estre imprimez ou point, sur confiscation desdits livres, et outre telle peine et amende qu'elles trouveront convenir, et sur ce luy en faire depescher acte en tel cas pertinent. »

Les archiducs, convaincus par les raisons alléguées dans cette requête, ainsi que cela résulte d'un acte du conseil privé, en date du 18 mai 1610, défendirent aux imprimeurs, leurs sujets et autres résidents *ès pays par deçà*, d'imprimer des livres composés par des pères de la société Jésus, sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation par écrit du père provincial; sous peine de confiscation de tous les exemplaires imprimés sans ce consentement, *et outre de l'amende arbitrairement.*

Ce privilége était d'une grande portée pour les jésuites, en ce qu'il leur assurait à perpétuité la propriété des ouvrages écrits par les pères; car on sent facilement qu'ils pouvaient stipuler de cette manière certains avantages en leur faveur, en accordant à un imprimeur l'autorisation de faire une nouvelle édition de leurs œuvres.

Jaloux de ces prérogatives, ils ne négligèrent rien pour les conserver, et s'en prévalurent entre autres, en 1752, contre Anne Chevalier, fille et héritière d'André, imprimeur à Luxembourg, laquelle ayant obtenu du gouvernement l'autorisation d'imprimer le catéchisme du père Sconville, fit signifier cet octroi à tous les imprimeurs, afin de conserver exclusivement le débit et la propriété du catéchisme, sans qu'elle eût obtenu l'autorisation du père provincial. Mais les jésuites s'y laissèrent prendre d'autant moins, que les produits de la vente des exemplaires du catéchisme étaient distribués aux enfants, afin d'exciter leur zèle dans les principes de la religion. Les pères, armés de leurs priviléges, s'adressèrent au gouvernement, pour revendiquer la propriété du catéchisme, et firent valoir leurs droits.

On trouve parfois des éditions de certains ouvrages publiés par les jésuites, dans lesquels l'autorisation du père provincial est insérée. Nous citerons entre autres la *Scriptura sacra in locos communes morum commodiore quam hactenus methodo ad usum concionum digesta, cum interpretatione difficiliorum praeparatio duplex ad eosdem, auctore R. P. Antonio de Balinghem, soc. Jesu.*, in-8°, imprimé à Douai, 1621. L'autorisation, datée de Lille, le 12 mars 1621, est signée du père provincial Florent de Montmorency.

L'Eschole chrestienne, par le R. P. Nicolas Casanus, in-12, imprimé à Luxembourg, en 1628, porte également l'autorisation du père provincial François de la Croix.

Les jésuites ne jouirent pas seulement en Belgique de ce privilége, mais les souverains de l'Allemagne leur avaient accordé les mêmes avantages. L'empereur Rodolphe II leur fit, le premier, cette concession, et les empereurs Mathias, Ferdinand II et III, la ratifièrent successivement, ainsi qu'on le voit par la ratification de l'empereur Léopold, faite le 6 mai 1677, laquelle se trouve reproduite textuellement dans un in-12, imprimé à Dillingue, et intitulé : *Scientia sanctorum collecta ex meditationibus Ludovici de Ponte, Joannis Busaei, Joannis Suffren, etc., e societate Jesu, in dominicas, festa et ferias totius anni digesta.*

L'empereur Charles VI, par acte du 13 octobre 1712, confirma ces mêmes priviléges, comme on peut s'en convaincre par la per-

mission inserrée dans la *Theologia sacra* du père Claude la Croix (in-fol., Cologne 1719).

Nous pourrions encore parler des permissions insérées dans le *Christiche Züchtphül* et le *Wahrer und getreüer Freund*, mais nous croyons que cela suffit pour démontrer que les jésuites jouissaient en fait de typographie de grands priviléges. Aujourd'hui on ne ferait pas autant pour la propriété intellectuelle. C. Piot.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nodierana. — Charles Nodier vient d'être traité avec sévérité par l'écrivain qui a rédigé sa notice pour le supplément de la *Biographie universelle*. Nous ne pouvons, en ce qui nous concerne, souscrire à ce jugement amer, et nous préférons de beaucoup celui d'un homme d'infiniment d'esprit, M. Grille, bibliothécaire d'Angers, qui s'exprime ainsi dans une lettre ingénieuse qu'il nous adresse et dont nous n'hésitons pas à transcrire au passage, quoiqu'elle n'ait pas été destinée à la publicité « ..... Il a tout essayé, rien achevé : il partait toujours et n'arrivait jamais. Flaneur aimable, s'arrêtant à une fleur, à une paille et n'ayant jamais pu prendre la vie au sérieux. Un jour il dit qu'il allait en Crimée. On le crut, et je fus chargé d'arranger son voyage. Je me rappelle que je m'en occupais dans un cabinet dont les fenêtres, mal closes, laissaient passer et siffler l'air. Il gelait, j'avais du bon feu, mais la neige tombait à flocons et couvrait mes vitres. Ma femme dormait à l'étage au-dessous. Il était trois ou quatre heures du matin. Je me levais pour faire des arrêtés, des ordonnances et applanir à Nodier les difficultés d'une entreprise qui pouvait être périlleuse ; pour lui éviter les embarras d'une absence qui devait être longue. Il demandait pour ceci à Lainé, ministre, une somme de 4000 francs, et elle fut accordée. La moitié même fut payée par le trésor. Le voyageur se mit en diligence, mais il ne dépassa pas Besançon. Sa franche bonté le retint, la paresse le prit, l'amour aussi se mit de la partie, et puis, il faut l'avouer, les Russes n'étaient plus d'assez bonne humeur pour qu'on pût se fier à eux et aller visiter leur côtes : c'était en 1818, vers la fin. M. de Richelieu, qui présidait le conseil, avait, pendant l'émigration, fondé à Odessa des écoles

que Nodier devait voir en passant. Mais la science parfois lui pesait; tout ce qui sentait l'obligation le fatiguait et lui était antipathique. Bref, tous ses projets s'évanouirent et l'argent s'en alla en auberges, en plaquettes et en reliures, ou en tasses de café chez Vefour ou Dehodencq. La fin de notre ami a été douce. Il s'est éteint dans les bras des siens. Sa famille après lui a été bien traitée. On l'a comblée de faveurs, et je suis ravi de voir le génie honoré chez nous. Je félicite ma patrie de savoir encore le prix de l'imagination, de la fantaisie et de la langue... »

Histoire des journaux en Belgique. — On a vu précédemment que M. André Warzée, auquel, par erreur, nous avons décerné le surnom d'*Alphonse*, traitait ce sujet *ex professo* dans le *Messager des sciences historiques*. En indiquant quelques additions dont ce travail était susceptible, nous avons nommé, parmi les journaux de Bruxelles, le *Postillon des Pays-Bas*, mais c'est une note erronée de M. Van Hulthem, répétée dans le catalogue rédigé par M. Voisin (n° 27109) qui donne cette feuille à la ville de Bruxelles, tandis qu'elle se publiait réellement à St-Trond. Quant au *Mercure Flandrico-latino*, etc., auquel on souscrivait chez le libraire Simons, près de Bon-Secours, à Bruxelles, il n'est pas sûr qu'il ait été imprimé dans cette capitale. Plusieurs passages mêmes feraient croire le contraire, et M. A. Warzée soupçonne qu'il a pu être publié à Breda, ville où Hanicq transporta pendant quelque temps, vers la même époque, l'imprimerie du *Courrier belgique*.

Statistique morale des journaux de Londres. — Les cinq journaux principaux qui paraissent le matin sont : le *Times*, le *Morning-Chronicle*, le *Morning-Herald*, le *Morning-Post*, le *Morning-Advertiser*. Le *Morning-Chronicle* a toujours représenté le parti Whig, tandis que le *Morning-Post* défend les intérêts des Tories. Quant au *Times*, il a souvent changé de couleur. Dans les années qui précédèrent le bill de réforme, il prenait parti pour les libéraux; mais, depuis 1834, il s'est préparé petit à petit un pont pour passer aux conservateurs, auxquels il appartient exclusivement depuis l'avénement de M. Peel au ministère. C'est aujourd'hui l'organe avoué du clergé anglican et de l'aristocratie, et s'il attaque le ministère de temps à autre, c'est à cause de son irrésolution et de son peu de courage vis-à-vis de l'Irlande. Le *Morning-Herald* et le *Standard* sont les jour-

naux ministériels pur sang. Le *Morning-Advertisses*, dont l'influence politique augmente de jour en jour, appartient au parti radical. Le *Globe*, le *Sun*, le *Standard*, le *Spectator* et l'*Examiner* sont des journaux du soir. Les deux premiers et le dernier ont une tendance libérale avec des nuances plus ou moins prononcées. Le *Sun* s'occupe presque exclusivement du commerce et de l'industrie. Le *Spectator* est, d'après son titre, un observateur impartial. Les *High-Tories* et les orangistes se servent de l'*Age;* les catholiques se prononcent dans le *Tablet;* les charlistes ont le *Freeman* (l'homme libre); les fouriéristes la *Phalange* et les communistes *The World*. Presque chaque secte possède son journal ou, comme dit Alphonse Karr, son carré de papier. Le *Punch* (le polichinelle anglais) remplace le *Charivari* de Paris, et ne subit point de censure pour ses caricatures politiques d'une hardiesse incroyable. On paye pour une feuille entière un penny (10 centimes) de droit de timbre. Les frais de timbre de tous les journaux se sont élevés, en 1843, à 392,680 livres sterling (près de dix millions de francs).

Nouvelles bibliothèques.—Des bibliothèques viennent d'être érigées à Verviers et à Malines. Arlon, Ath, Courtray, Ypres continuent de faire des efforts pour augmenter celles qu'elles ont récemment fondées. Nous attendons de MM. les bibliothécaires des renseignements sur ces établissements tout jeunes encore.

Bibliothèque de Copenhague. — On vient d'achever le catalogue de la bibliothèque royale de Copenhague, dont le travail a duré onze ans. Cette bibliothèque contient 463,332 volumes, non compris les brochures et plaquettes et 22,000 manuscrits, mais dont il n'y en a encore que 4 à 5,000 de catalogués. Le catalogue va être imprimé aux frais du gouvernement.

Bibliothèques du Brésil. — On a donné dans ce recueil des renseignements sur plusieurs bibliothèques brésiliennes : il y a des livres au Brésil, cela paraît constaté, mais s'y trouve-t-il aussi des lecteurs? La réponse à cette question semblerait devoir être négative si l'on s'en rapportait au tableau sévère mais intéressant qu'un anonyme trace de l'empire de Dom Pierre II, dans la *Revue des deux mondes*,

Bruxelles, 30 juin, pp. 756-785. « La majorité des Brésiliens, dit l'inexorable voyageur, ne reçoit d'autre enseignement que celui des écoles primaires; la plupart des femmes ne savent pas lire; mais cette ignorance déplorable, ajoute-t-il, est, comme la démoralisation générale de toutes les classes, niée obstinément par la vanité nationale. » Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ces dires peu flatteurs.

M. Tennant, la Gazette d'Augsbourg. — Malgré notre respect pour l'imprimerie, il nous prend des accès de dépit contre elle quand, par son moyen, se propagent certaines impertinences. Qu'a donc fait la Belgique à ceux qui en parlent, pour qu'ils s'obstinent sans cesse à travestir son histoire, son génie et ses mœurs, à dénaturer son sol, à calomnier jusqu'à son soleil? Ne voilà-t-il pas qu'un anglais publie en ce moment un voyage industriel dans notre pays, un voyage destiné à éclairer l'Europe sur nos besoins et sur nos ressources, et dont les assertions seront probablement répétées à satiété dans la suite, par les publicistes, les touristes et les journalistes. Et pourtant ce voyage, il faut le dire, n'est qu'un tissu d'inexactitudes et de méprises; on y place des mines d'alun et de fer là où il n'y en eut jamais trace, on sème, en courant, les descriptions les plus fausses, les notions les plus erronées. Et c'est M. Tennant, un membre du parlement impérial du Royaume-Uni, qui débite gravement de pareilles sornettes! Assurément on ne saurait abuser davantage des immunités parlementaires. Toutefois, M. Tennant est un étranger qui n'a fait que traverser la Belgique en chaise de poste ou en glissant sur un railway, et à toute force on peut lui pardonner. Mais comment excuser un écrivain qui prétend habiter parmi nous et dont la gazette d'Augsbourg ne rougit pas de donner les ridicules parodies pour des tableaux d'après nature, pour une expression fidèle de notre situation sociale? Ce correspondant a pris à tâche de dénigrer ce qu'il appelle la partie française de notre population. Pour elle rien de trop absurde, rien de trop stupide. Par exemple, à propos de l'apparition d'une troupe lyrique allemande sur le théâtre de Bruxelles, notre homme raconte froidement qu'il a rencontré au spectacle un jeune dandy et une dame *comme il faut*, qui tenaient à peu près ce langage. — Comment, Madame, trouvez-vous la pièce (*Don Juan*)? — *Bamboche!* —

et la musique? — *bamboche!* — Et Mosart? — qu'est-ce que Mosart? etc. — Voilà ce qu'on ose écrire pour glorifier prétenduement l'esprit teutonique des Flandres. C'est dans ce style de cuisinière qu'on fait parler la partie la plus élégante et la plus cultivée de la nation, l'aristocratie de l'intelligence, de la naissance, du rang et de la fortune, et on reçoit ces beaux récits sans défiance dans la rue des Carmélites! MM. Gustave Kolb et J.-A. Altenhoefer laissent sans doute passer ces pauvretés sans les lire. Il ont trop de goût et de tact pour ne pas les bâtonner, s'il en prenaient préalablement connaissance.

Erreur d'un catalogographe. — Dans le catalogue de la bibliothèque de feu M. J.-H. Hoeufft (Amsterd., 1844, in-8°), on a rangé parmi les poëtes latins, *anglais* de nation, le français Guillaume Le Breton, auteur de la *Philippide*. On a cru que *Brito* désignait un natif de la Grande-Bretagne. Voy. le n° 901.

Manuscrits de M. de Lamartine. — La propriété de huit volumes inédits de ce poëte vient d'être acquise par M. Béthune, imprimeur; ils comprennent l'*histoire des Girondins*, des fragments dramatiques et la tragédie de *Toussaint-Louverture*. Indépendamment de ces ouvrages, les œuvres complètes de l'illustre auteur ont été concédées au prix de 450,000 francs à M. Béthune, qui jouira de son privilége dans trois années seulement : ce n'est en effet qu'à cette époque que le contrat de M. Gosselin sera expiré.

Bibliothécaires. — M. B.-W. Kopitar, conseiller aulique actuel, censeur et deuxième *custos* de la bibliothèque impérale, à Vienne, est décédé dans cette capitale, le 11 août. M. Kopitar, un des premiers érudits de l'Europe, s'est principalement illustré par ses travaux sur la littérature slave. Il était chargé particulièrement, avec le troisième *custos*, M. J. Von Eichenfeldt, de la collection de manuscrits et *d'incunables* de la bibliothèque palatine.

Fabrication littéraire. — M. le prince de la Moskowa, ce bibliophile magnifique, a écrit aux journaux pour mettre le public en garde contre un livre qui vient d'être annoncé sous le titre de : *Souvenirs de M. J.-F. Laffite, racontés par lui-même et puisés aux sources les*

plus authentiques. M. de la Moskowa dit qu'on aurait tort de confondre cet ouvrage avec les mémoires écrits par M. Laffite même, lesquels ont été trouvés dans ses papiers, après sa mort, et sont actuellement encore sous les scellés.

Il résulte d'un procès plaidé devant le tribunal de commerce de Paris que M. Desplaces, éditeur, est devenu propriétaire, en 1842, de la *Biographie universelle* de Michaud et qu'il avait chargé M. Durozoir, homme de lettres, de rédiger des notices qui devaient servir à M. de Chateaubriand pour composer une introduction à l'ouvrage. M. de Chateaubriand n'ayant pu tenir sa promesse, les notes furent remises à M. Sarrans, qui les emporta à Toulouse et les renvoya quelques mois après avec son propre travail. M. Desplaces remit le tout à un ami commun, et la rédaction définitive fut confiée à M. Ch. Nodier, sous le nom duquel l'introduction a été enfin publiée.

Le marquis de Fortia.—En débutant, nous avons eu à déplorer la fin de cet homme excellent dont l'héritage est tombé dans des mains rapaces et impies qui n'ont rien respecté de ce qu'il avait si laborieusement préparé durant le cours d'une longue vie. M. Grille, que nous venons de citer tout à l'heure, nous écrit à ce propos, et fussions-nous exposés à nous faire accuser de récidive en matière d'indiscrétion, nous le laisserons encore parler lui-même, certains de ne savoir pas si bien dire: « J'avais prié M. de Fortia, nous apprend » M. Grille, de me donner un aperçu de sa jeunesse et de sa vie » entière; il s'y prêta de bonne grâce. Il avait commencé, et j'ai » seize numéros de ses *Mémoires secrets*, qui mènent ses aventures, » ses amours, ses duels, ses travaux et ses études jusqu'à 20 et 21 » ans.... Il est mort la plume à la main pour continuer. Ce fragment » est curieux, et je crois que je ferai bien de le publier un jour, mais » publier en Anjou! etc. »

Les contes de Perrault et le nouveau né.—Parmi les femmes aimables dont Bruxelles est fier (et il en est bon nombre), j'en pourrais nommer une qui inspire autant d'affection que de respect à ceux qui jouissent du privilége de l'approcher. Jeune, spirituelle, jolie, douée de cette bonté assaisonnée et piquante qui a tant de charme et de séduction, surtout d'un naturel parfait, elle tient un des salons les plus agréables de la capitale. Or, elle vient de mettre au monde un

petit garçon rose et joufflu comme un chérubin. Un bibliophile fort peu joufflu et rose le moins possible, mais qui a quelquefois l'honneur d'ennuyer cette dame de son radotage qu'elle écoute avec une patience toute gracieuse, croyant faire de prime-abord un disciple du nouveau né, lui envoya les contes de Perrault, pour le moment où il saurait lire, et y joignit ces rimes que le *chat-botté* avait griffonnées sans doute de sa *propre patte :*

Jadis, dans le bon temps de la crédulité,
Jours heureux et naïfs, si féconds en prodiges,
Mais dont notre sagesse, avec sévérité,
D'un talon dédaigneux efface les vestiges;
S'il naissait un enfant par le sort caressé
Et dont le nom choisi dans le livre de vie,
Sur un feuillet à part avait été tracé,
D'un miracle on voyait sa naissance suivie.
Auprès de son berceau surveillé par l'amour,
Au milieu d'un ciel pur, radieux, sans orages,
Descendait gravement sur un char de nuages
La puissante *Morgain* avec toute sa cour.
Aussitôt chaque fée, étendant sa baguette,
De vertus et de biens dotait le nouveau-né.
L'une disait: à plaire il sera destiné,
Pour lui point de rigueurs, pour lui point de coquette.
L'autre de la grandeur lui promettait l'éclat,
Il devait être un jour la gloire de l'état,
On lui donnait l'esprit, le talent, la richesse:
Alcine, en se mirant, lui léguait la beauté,
Superbe, à ce trésor, ajoutait la noblesse,
Et *Candide*, moins fière, y joignait la bonté.
Hélas! on a brisé la baguette des fées,
Sous la froide *raison*, *les grâces étouffées*
Livrent nos cœurs flétris à *l'insipidité.*[1]
Mais ne regrette pas cette aimable chimère,
Bel enfant, que nos vœux ont souvent invoqué,
La féerie et ses dons ne t'auront point manqué
Si tu ressembles à ta mère!

De Rg.

[1] Voltaire.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

82. *Le Bibliothécaire. Archives d'histoire littéraire, de biographie, de bibliologie et de bibliographie, rédigées par MM. Mécène et Photius* (J. M. Guérard et autres). N° 1, juillet 1844, Paris, rue Jacob, n° 33, 1844, de 64 pp.

Les auteurs de cette publication veulent tirer la littérature bibliologique de l'état de prostitution où toutes les littératures sont tombées en France; ils veulent à la fois de la science, de l'agrément et de la probité. Cette triple entreprise n'est certainement pas au-dessus de leurs forces ni de leur caractère. — La partie de l'histoire littéraire reproduit les recherches que M. J. M. Albert avait insérées d'abord dans le *Moniteur de la librairie*, qui semble réduit désormais à l'annonce. On y voit reparaître de même, mais avec des rectifications et des additions, l'article de M. Guérard, sur les auteurs déguisés. Ces deux notices sont suivies d'une revue mensuelle des petits événements qui concernent les lettres et les arts, puis de nouvelles diverses. Il en est une de toute inexactitude. On y dit, en effet, qu'il se publie en Belgique une édition illustrée du *Juif Errant*, avec des *suppressions* et des *substitutions*. Nullement partisan de la contrefaçon, nous le sommes fort de la vérité. C'est elle qui nous fait une loi de déclarer que le texte imprimé à Bruxelles est scrupuleusement conforme à celui de Paris. On n'en a rien supprimé (je ne sais si c'est un mérite) et partant l'on n'a rien pu substituer à ce qui n'avait pas été élagué.

Parmi *les auteurs ridicules* se trouve, ainsi que nous l'avons déjà dit, Charles-Joseph De Grave. M. Albert, à ce propos, n'a pas parlé d'un petit pamphlet aussi rare que spirituel et où le système interprétatif de M. De Grave est déjà raillé d'une façon fort réjouissante. Il est intitulé : *Factum ou Mémoire qui était destiné à être prononcé dans une affaire contentieuse où il s'agissait de deux têtes, l'une en plâtre et l'autre en marbre*. Brumaire en XI (novembre 1802), in-12 de 95 pp. avec l'*errata*, qui est lui-même une facétie. L'auteur principal de cette plaisanterie savante, sinon l'auteur unique, est M. N. Cornelissen, recommandé par l'originalité de son esprit, par l'étendue et la variété de ses connaissances. On aura une idée de sa manière quand on saura qu'il traduit le vers de Virgile,

Hos super advenit Volsca de Gente Camilla,

par : *Camille, reine de la peuplade de Gand*, Van 't volckske van Gend.

C'était alors le temps des mystifications en littérature comme dans les salons.

Gand possédait quelques malins garçons qui s'ingéniaient à faire en pleine Flandre, ce qu'on applaudissait à Paris dans les Musson et leurs pareils.

A propos de Musson, voici une anecdote qui manque au joli feuilleton que M. Desclozeaux a écrit sur ce personnage dans l'*Indépendance* (août 1844).

Musson se trouvait à table à côté d'un homme simplement mis et dont les manières étaient extrêmement modestes. Il voulut l'écraser par des airs de hauteur, et, laissant tomber sur lui un regard de protection, il lui dit d'une voix dédaigneuse : Parbleu, Monsieur, il me semble que je vous ai vu quelque part.—Monsieur, dit l'autre en s'inclinant, cela pourrait bien être.—Oui, je me le remets, c'est chez l'ambassadeur d'Autriche.—Non, Monsieur.— Ou bien ce sera chez le prince archichancelier. — En aucune façon. — Dans ce cas, chez la princesse Borghèse. — Pas le moins du monde. — Et où diable est-ce donc? — Monsieur, reprit l'homme modeste, en redoublant de civilité, ne me cherchez pas chez les grands seigneurs; je ne vise pas si haut, je suis tout bonnement un pauvre diable à qui quelques financiers donnent à dîner pour amuser la compagnie, je suis Musson le mystificateur. — Le véritable Musson, qu'on avait reconnu et dont on empruntait le nom pour lui faire une leçon de bienséance, resta interdit. Il avait rencontré son maître.

Pour en revenir au *Bibliothécaire*, ce recueil débute sous les plus heureux auspices. Introduit dans le monde bibliologique par M. Guérard, il doit obtenir un succès digne de ce patronage.

83. *Revue de bibliographie analytique ou compte rendu des ouvrages scientifiques et de haute littérature, publiés en France et à l'étranger, paraissant tous les mois;* par MM. E. Miller et A. Aubenas, VII. Cinquième année, juillet 1844. Paris, in-8°.

C'est ici de la bibliographie sérieuse, de la critique substantielle et précise. Dans de courtes analyses les auteurs donnent une idée suffisante de chaque ouvrage; aidés des journaux étrangers, ils résument avec clarté et impartialité l'opinion des juges compétents sur les publications les plus remarquables, et présentent ensuite d'excellents résumés des mouvements de la littérature.

84. *Bulletin du bibliophile. Juillet, sixième série.* Paris, Techener, 1844, in-8°.

Suite des lettres adressées par M. Martial Delpit à M. Mignet, sur les archives, les bibliothèques et les établissements scientifiques de Londres.

Article sur la vente de la bibliothèque du duc de Sussex.

Supplément au supplément de la *Biographie universelle*, par M. Gustave Brunet.

85. *Iets over het snel-geheim-cyfer-schoon- en ver-schrift by de ou-*

den, door den hoogleeraar M. C.-J. Van Assen, in-8°, s. l. ni d. 19 pp.

M. Van Assen, professeur de droit à l'université de Leyde, s'est amusé, dans un moment de relâche, à rassembler quelques détails sur la tachygraphie, la cryptographie et la calligraphie des anciens. Ce délassement d'un savant jurisconsulte est un hommage rendu à la bibliographie et elle en est tout orgueilleuse.

86. *Catalogue des accroissements de la bibliothèque royale en livres imprimés, en cartes, estampes et en manuscrits.* Cinquième partie (année 1843), Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1844, in-8° de 119 pp.

Les livres imprimés occupent les nos 5832-7583, les manuscrits les nos 235-296, c'est-à-dire, additions pendant l'année de 1752 articles, pour la 1re section, et de 62 pour la seconde. La bibliothèque royale, dont la marche ascendante est sensible, se complète dans un esprit vraiment encyclopédique et cosmopolite. M. Van Hulthem n'aimait guère que l'histoire du pays et la bibliographie, joignez-y un peu de botanique. Il a fallu tout d'abord combler des lacunes énormes et suppléer à ce qui manquait au fondateur, sous le rapport de l'esprit philosophique. En ce moment la bibliothèque royale de Belgique, que les journaux étrangers signalaient dernièrement comme une des plus riches du Nord, offre d'opulentes collections pour les sciences naturelles, les beaux-arts, l'histoire et la littérature du moyen âge chez tous les peuples. La linguistique et la philologie sont aussi très-bien fournies. Les sciences morales et politiques commencent, de leur côté, à être convenablement représentées.

87. *Messkatalog Osterne* 1844. (Leipzig) 10 *april* 1844, *in*-8°. — *Algemeines verzeichniss der Bücher welche von Michaelis* 1843 *bis Ostern* 1844 *neu gedrukt oder aufgelegt worden sind, mit Ausgabe der Verleger, Bogenzahl und Prise, nebst einer Anhange von Schriften die kuenftig erscheinen sollen.* Leipzig, Weidmannn, 1844, in-8° de xvi et 457 pp.

C'est le catalogue de la foire de Leipzig.

88. *Verzeichniss der Bücher, Landkarten de welche vom Januar bis Juni* 1844 *neu erscheinen oder neu aufgelegt worden sind.* Leipzig, Metzer, 1844, in-12 de 304 pp.

Voici quelques articles qui ont trait à la bibliologie :

Additamenta ad Henrici Haesseri bibliothecam epidemiographicam, collegit atque edidit Joan. Theoph. Thierfelder. Misenae, 1843, in-8°.

Alker, *A. Preussens Pressgetze.* Lissa, 1843, gr. in-12.

W. Engelmann, *Bibliotheca mechanico-technologica*, 2e ed. Leipzig, 1844, in-8°.

Suddeutsche Buchhändler Zeitung. Stuttgart, Steinkopf.

Carové, Fr. W. *Die Buchdruckerkunst in ihrer weltgeschichtl. Bedeutung.* Leipzig, 1843, in-8°.

Sotzmann, *Ueber die gedrukten* Litterae indulgentiarum Nicolai V P. M. *pro* regno Cypri, *von* 1454 *und* 1455; *mit* 1 *lith. Tafel.* Aus dem Serapeum 1843, besonders abgedruckt. Gr. in-8° d'une feuille trois quart. Leipzig, T.-O. Weigel, etc.

89. *Rudolph Weigel's Kunstlager-catalog.* Funfzehnte Abtheilung. Leipzig, Rud. Weigel, 1844, in-8°.

Le premier cahier de cet utile nomenclateur parut en 1838. Il se compose actuellement de 15 livraisons. Chacune est précédée d'une partie bibliographique ainsi divisée :

I. Philosophie, histoire et critique de l'art.
II. Technologie artistique.
III. Géographie et topographie artistique.
IV. Gravure sur cuivre et sur bois.
V. Galeries, dessins, copies de peintures anciennes et modernes, albums gravés et lithographiés, etc.
VI. Catalogues de cabinets de peintures.
VII. Livres avec gravures sur bois ou sur cuivre, par ou d'après les artistes les plus célèbres.
VIII. Ouvrages illustrés
IX. Archéologie.
X. Architecture.
XI. Plastique.
XII. Livres relatifs à l'art du dessin.
XIII. Vues de villes, etc.

90. *Schenkung der Heidelberger Bibliothek durch Maximilian I, Herzog und Churfürsten von Bayern, an Papst Gregor XV, und ihre Versendung nach Rom, mit originalschriften,* von Augustin Theiner, Priester der Oratorium. München, Lit. Art. Anstalt, 1844, in-8°, de vi et 105 pp.

Cette brochure d'un bavarois, prêtre de l'Oratoire, est datée de Rome et respire un respectueux attachement envers le saint Siége, auquel la maison de Ba-

vière a toujours été dévouée. M. Theiner a recueilli toutes les circonstances qui se rapportent au don des manuscrits palatins, fait par le duc Maximilien Ier au pape Grégoire XV, don qu'on peut envisager comme une indemnité des sommes considérables, fournies à la ligue catholique par la cour de Rome et que le pontife regardait comme un moyen d'enlever aux hérétiques le glaive à deux tranchants dont ils se servaient pour attaquer le dogme. On sait que le docte Léon Alatius ou Alacci, secrétaire de la Vaticane, pour les lettres grecques, fut chargé d'aller chercher ces précieuses reliques. Des instructions, rédigées par Niccolo Alemani, custode de cette bibliothèque et signées par le cardinal Santa Susanna, qui en était le préfet, ont été publiées par M. Theiner, avec d'autres pièces originales, telles qu'un rapport d'Alatius. La brochure est terminée par plusieurs catalogues fort curieux, entre autres, par une liste de manuscrits prêtés. Aucun n'est arrivé en Belgique.

91. *La Revue de Liége*, paraissant le 15 de chaque mois, sous la direction de M. Félix Van Hulst, 7e livraison. 15 juillet 1844. Liége, F. Oudart, in-8°.

Ce recueil marche bien et s'est fait une position qu'on ne saurait plus lui ôter. La critique s'y montre à la fois équitable et polie, souvent même indulgente, et elle a raison. Si des louanges banales la compromettent et l'affadissent, la rigueur soulève contre ses arrêts, décourage les talents qui s'essaient et irrite sans profit, si ce n'est pour la malignité, les talents déjà formés.

Un conseil aigre et dur tient toujours lieu d'offense.

M. Van Hulst et ses collaborateurs suivent une autre voie : on n'a pas impunément du cœur et de l'esprit.

Dans la septième livraison, un jeune allemand, étudiant à l'université de Liége, M. Émile Frensdorf, continue ses études littéraires sur son pays et s'occupe de Henri Zschokke. M. Firmin Lebrun nous raconte les tribulations d'un jeune homme sans position, Mme Emma Grangé, qui ne craint pas de vieillir ni de faner son teint en remontant aux croisades, nous récite une nouvelle intitulée André de Jurbise, et MM. B. et F. A. nous conduisent aux eaux de Chaudfontaine. Puis viennent des annonces biographiques étendues et des morceaux de poésie dont MM. de Stassart, G. Musset, Ad. Mathieu, Antoine Clesse et Frédéric Rouveroy ont fait les frais.

92. *Cœcilia, algemeen muzikaal Tydschrift van Nederland.* Utrecht, Kemink et fils.

Ce nouveau journal de musique, dont le premier numéro est daté du 15 août 1844, paraîtra le 1er et le 15 de chaque mois, par livraisons d'au moins une

feuille d'impression in-4°. Le rédacteur est M. Fil. Kist, les correspondants étrangers, MM. Bécher, Becker, Brendel, Dehn, Drobisch, Fink, Gassner, Kuhmstedt, Lobe, Philokales, Pitsch, Ritter, Schelling, Aloys Schmitt, Wiegand et plusieurs autres.

M. le docteur Kist avait rédigé après M. L.-P.-T. de Seyff le *Nederlandsch muzikaal Tydschrift*, imprimé chez MM. L.-E. Bosch et fils, à Utrecht.

Bruxelles possède la *Revue musicale* dont MM. Schott sont les éditeurs.

93. *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Louviers, publié en exécution de l'article* 38 *de l'ordonnance royale du* 22 *février* 1839; par L. Bréauté, bibliothécaire. In-8° de 27 feuilles, impr. de Péron, à Rouen.

L'inauguration de cette bibliothèque a eu lieu le 14 avril 1833. Le catalogue contient 1,999 articles pour les imprimés et 28 pour les manuscrits.

Ce dépôt possède le *Voyage en Grèce*, par Choiseul-Gouffier, la *Description de l'Égypte*, les *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, 70 vol. in-8°, sans la table de Chantreau, les *Œuvres de J.-J. Rousseau*. Paris, Lefèvre et Deterville, 1817, 18 vol. in-8°, mais il n'a pas une feuille de Corneille, Racine, Molière, Regnard, Destouches, etc Il ne possède de Boileau que l'édition de 1668 de ses neuf premières satires. M. Léopold Marcel a coopéré à ce travail pour les imprimés, M. Eugène Marcel pour les manuscrits.

94. *Bibliotheca Sussexiana. The extensive and valuable librairy of his royal Highness the late* Duke of Sussex. Which will be sold by auction on Monday, july 1 and 2, three following days, 1844, in-8°, de 257 pp.

Ce volume contient 5,551 articles, qui tous regardent la théologie. Le duc de Sussex voulait aller sur les brisées des princes de Wurtenberg, et réunir non-seulement toutes les éditions de la Bible, mais tous les ouvrages qui, de près ou de loin, pouvaient se rattacher à l'étude des livres saints; projet gigantesque qu'il a fort avancé, mais que plusieurs vies d'homme et les trésors des plus puissants souverains ne pourraient accomplir.

Le n° 1773, à peu près introuvable aujourd'hui, est intitulé : *Le nouveau testament*, traduit du latin par les théologiens de Louvain. Bordeaux, 1686, in-8°.

Cette traduction, fort libre, fut critiquée par un évêque anglican, Kidder, en 1690. On reconnut alors qu'on avait été trop hardi, et l'on s'empressa de retirer et de faire disparaître les exemplaires d'un livre devenu un objet de scandale. La traduction des docteurs de Louvain fut réimprimée en 1688 et en 1782, avec quelques modifications, mais l'édition de 1686 s'anéantit, et c'est

à peine aujourd'hui si l'on peut en découvrir quelques exemplaires. En 1827, les observations de Kidder ont été reproduites dans *Dr. Cotton 's memoir of the Bordeaux testament and reprint of bish. Kidder observations with notes.* In-8°.

Il faut remarquer que, du vivant même du duc de Sussex, on avait commencé un catalogue de sa bibliothèque sous ce titre : *Bibliotheca Sussexiana, a descriptive catalogue, accompanied by historical and biographical notices of the manuscripts and printed books contained in the librairy of Sussex*, by Th.-Jos. Pettigrero. London, Longman, 1827, gr. in-8°, t. Ier en 2 parties. Ce volume contient la description de 300 manuscrits et de 499 imprimés, tous relatifs à l'écriture sainte.

95. *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, ouvrage catalogué* par P. L. Jacob, bibliophile (P. Lacroix), tom. IIIe. Paris, 1844, VIII, 368 et XI pp.

Ce volume comprend la suite du théâtre français, recueils manuscrits. — Recueils divers. — Théâtre de la cour. — Ballets. — Répertoires des théâtres de Paris. — Théâtre burlesque. — Théâtres de société. — Proverbes dramatiques. — Théâtre d'éducation. — Pièces satiriques et libres. — Pièces en patois. — Dialogues. — On est stupéfié et presque humilié en contemplant cette spécialité si riche, si fastueuse. D'un autre côté, l'on gémit de voir s'éparpiller des trésors qu'il a fallu tant de temps, tant d'or, tant de hasards heureux pour former.

Qui connaissait *Denys le tyran maître d'école à Corynthe, opéra en un acte de Sylvain Maréchal*, mis en musique par Grétry et représenté le 23 août 1794? il nous est révélé, p. 43, n° 286. — Dans le *Théâtre des colléges*, nous trouvons *la bonne et mauvaise croix de St-André, patiemment crucifié, et Egée intolérablement puni, tragé-comédie non sans croix*, représentée au collége du Rœulx, à Mons, le 29 juin 1665 (p. 282); ce qui nous rappelle une autre production dramatique montoise indiquée dans le premier volume, p. 28, n° 125, savoir : *Tragé-comédie pastorale et autres pièces*, par Claude de Bassecourt *Haynaunois*. Anvers, Arn. Craninx, 1594, petit in-4°. N'oublions pas non plus *Celse*, trag., et l'*Embarras des richesses*, coméd., jouées l'une et l'autre le 28 août 1755, au collége de St-Paul, à Tournay; *Andronic*, tragédie, *ibidem*, 26 août 1756. — *Conaxa ou le beau-père dupé par ses gendres, et les gendres dupés ensuite par le beau-père en punition de leur ingratitude*, comédie en 3 actes, *ibid.*

Le théâtre libre, par une délicatesse louable, a été détruit. On n'en a conservé que la nomenclature pour servir à l'histoire littéraire.

96. *Revue archéologique ou recueil de mémoires relatifs à l'étude et à l'histoire de l'archéologie, accompagnés de planches gravées d'après les monuments originaux*, publiée sous la direction de M. Jules Gailhabaud, avec la collaboration des principaux archéologues français et

étrangers. Première livraison, 15 avril 1844. — 5me livr., 15 août, pp. 1-339, figg.

Ce recueil a une partie bibliographique. En jetant les yeux sur le premier bulletin, on s'assure avec satisfaction que les ouvrages les plus chers et les plus importants qu'il indique, ont déjà été acquis par notre bibliothèque royale, tels que *les Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, de Champollion, jeune, l'*Élite des monuments céramographiques* de MM. Ch. Lenormant et Dewitte, *les Arts au moyen âge*, par Dusommerard, les *Vitraux de la cathédrale de Bourges*, par Cahier et Martin, la *Description de l'Asie mineure*, par Charles Texier, le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, le *Bulletin archéologique*, de M. Didron, le *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, de M. Piot, les *Peintures de Giotto*, par Stanislas Aloë, *die Basiliken*, de Bunsen, le *Costume du moyen âge chrétien*, par Hefner, l'*Ornementique du moyen âge*, par Heideloff, les *Coupes grecques et étrusques du musée royal de Berlin*, par Gerhard, *Bilder antiken Leben*, de Panofka, *Beschreibung der stadt Rom*, de MM. Platner, Bunsen, Gerhard, Rostell et Ulrich, l'*Archeologia* de Londres, complète, *Antiche opere in plastica*, de Campana, etc. Il ne s'agit, je le répète, que d'un seul bulletin, et sur cette liste unique la bibliothèqne royale s'est procuré toutes ces nouveautés couteuses, rien que dans la classe d'archéologie. On conviendra qu'on ne peut être plus vite ni mieux au courant de la science.

97. *Geschichte der Roemischen Litteratur* von Dr Johann-Christian-Félix Baehr, *dritte Durchaus verbesserte und vermehrte Ausgabe. Ersten Band der allgemeinen Theil und die Poesie enthaltend.* Carlsruhe, Müller, 1844, in-8° de xxv et 521 pp.

M. Baehr, professeur et premier bibliothécaire de l'université de Heidelberg, aurait été révélé à la Belgique par une traduction de M. Roulez, si la réputation de M. Baehr ne s'était depuis longtemps établie d'elle-même partout où les lettres sont cultivées. M. Baehr n'imprime pas dans les journaux : je suis connu en Allemagne, en Italie, au Kamtschatka : il laisse faire ses ouvrages. Son histoire de la littérature latine est devenue un livre classique, qu'il a perfectionné dans trois éditions successives tirées à un nombre considérable d'exemplaires. Il a donné à la bibliographie une attention si particulière, que ce n'est pas sans surprise que nous avons vu le savant auteur au courant des moindres de nos écrits sur les sujets qu'il traite. Il faut avoir la vue bien longue pour distinguer ces infiniment petits.

98. *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle, avec une introduction contenant la partie diplomatique de cette histoire, pendant les règnes de Charles VI et de Marie-Thérèse*, par Ad. Borgnet, profes-

seur à l'université de Liége, membre corresp. de l'acad. royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. Ier, Bruxelles, Vandale, 1844, in-8° de XII et 316 pp. (On a tiré cinq exemplaires sur grand et fort papier.)

Nous n'avons pas à examiner l'œuvre de M. Borgnet sous le rapport historique : c'est un plaisir auquel nous renonçons pour le moment, forcés que nous sommes de nous renfermer dans notre sujet. Nous rendrons ailleurs justice à l'indépendance des idées, à la bonne foi des opinions, à la rectitude des jugements, à l'intérêt de la narration. Ici nous glanons ce qui concerne la science des livres. Les notes sur Robineau, dit Beaunoir, sur le pamphlet intitulé la *République Belgique*, sur les journaux de Feller et de Duvivier, sont, au moins, de notre département, et nous faisons main basse sur ce butin avec empressement. Al.-J.-B. Robineau, dit Beaunoir, dont M. l'abbé Janssens a pris les insipides mensonges pour des relations authentiques, est le très-méprisable auteur d'un mauvais roman dont la 1re édition porte pour titre : *Les masques arrachés ou vie privée de L. E. Van der Noot et Van Eupen*, Londres, 1790, in-12, t. I, 215 pp.; t. II, 219 pp.; la deuxième : *Les masques arrachés, histoire secrette des révolutions et contre-révolutions du Brabant et de Liége*, Amsterdam, 1791, in-12, t. Ier, 216 pp.; t. II, 234 pp. Nous en connaissons une traduction allemande : *die Abgerissenen Larven*, Hildburghausen, J.-G. Hanisch, 1791, 2 vol. in-8°. Nous reviendrons plus tard sur l'histoire bibliographique de la révolution brabançonne.

99. *Les essais de Michel de Montaigne. — Leçons inédites recueillies par un membre de l'académie de Bordeaux* (M. Gustave Brunet), *sur les manuscrits autographes conservés à la bibliothèque publique de cette ville.* Paris, Techener, 1844, in-8° de 51 pp. (Tiré à 100 exemplaires.)

On compte au moins quatre-vingts éditions des *Essais*, et l'in-folio de 1635 passe généralement pour celle qui doit faire autorité. Et cependant il est loin de représenter scrupuleusement le texte de Montaigne, dont Mlle de Gournay avait déjà, dès 1595, changé plusieurs expressions et tournures que les imprimeurs trouvaient *un peu revesches au goût de quelques douillets du siècle.* On connaissait un exemplaire de l'édition de 1592, faite du vivant de l'auteur, exemplaire chargé de corrections et d'additions. Ce vol. inestimable qui existe, malgré les mutilations du relieur, fut transporté à Paris, par ordre de François de Neufchâteau, alors ministre, et Naigeon le consulta avec fruit. Revenu aujourd'hui à Bordeaux, M. Gustave Brunet l'a examiné avec cette attention intelligente, avec cette pénétrante sagacité dont il a fait déjà preuve plus d'une fois, notamment à l'endroit de Rabelais. En rendant justice à Naigeon, il lui

reproche son orthographe *capricieuse et ondoyante*, sa ponctuation parfois infidèle. Le manuscrit de Montaigne, dit-il, nous rend l'inappréciable service de nous introduire dans le cabinet du philosophe; il nous place derrière son fauteuil, nous assistons au travail de sa pensée. Montaigne a refait jusqu'à trois ou quatre fois certaines phrases, il en est d'inachevées, d'autres ont été rayées et il est à croire que toutes les suppressions ne sont pas de la main même de l'auteur. Les passages qu'on pouvait restituer, ont été recueillis par M. G. Brunet, dont l'opuscule est le complément nécessaire de toute édition des *Essais*.

100. *Abriss einer documentirten Geschichte der Spanische Nationalliteratur nebst einer vollstaendigen Quellenkunde, von den frühesten Zeiten bis zum Anfange des Siebenzehnten Jahrhunderts, bearbeitet von Dr. Eduard Brinckmeier.* Leipzig, Ad. Wienbrack, 1844, in-8° de XIV et 271.

La littérature espagnole est cultivée avec curiosité en Allemagne où M. Huber, de Berlin, vient de publier la chronique du Cid, de manière à faire envie au meilleur philologue de Castille et d'Aragon. Le volume de M. Brinckmeier n'est qu'un abrégé, mais, dans sa concision, il contient quelques renseignements qui nous intéressent. On sait qu'Anvers imprimait jadis beaucoup de livres espagnols, dont quelques-uns sont aujourd'hui d'une rareté excessive et d'un prix énorme.

L'auteur allemand, qui ne pouvait ni ne devait tout dire, n'oublie pas le *Cancionero general* d'Anvers, imprimé par Martin Nutius, en 1557, in-8°, réimprimé par Philippe Nutius, en 1573 (p. 48); ni le *Cancionero de Romances*, publié par le premier de ces typographes, dans la même ville, in-16 et sans date, puis en 1555, in-8° (p. 58). Arrivé à l'*Amadis de Gaule*, il marque une édition de Louvain (Lovayna), de l'année 1551, en 2 vol. in-8°, et s'étend sur la traduction française de ce roman si célèbre, traduction de Nicolas d'Herberay, dont le premier livre parut à Anvers, selon M. Brinckmeier, en 1561, 1574 (?) 1577; le second, en 1561, 1573, 1575, 1577; le troisième, en 1561, 1573, 1575 et 1577, etc., le neuvième, en 1573, chez G. Silvius; le treizième, en 1561, 1573, 1577; le quatorzième, en 1561, chez J. Waesberghe, en 1574, en 1575 et 1577; le quinzième, en 1577; le seizième et le dix-septième, le dix-huitième, le dix-neuvième, le vingtième et le vingt et unième en 1575 (pp. 84-88). D'autres ouvrages sortis des presses d'Anvers, sont encore cités plus loin, pp. 119, 121, 124, 172, 181, etc. Nous recommandons aux bibliophiles spéciaux la rédaction d'un livre intitulé : *Annales de la typographie espagnole en Belgique.* Le sujet est large et peut fournir matière à des développements aussi agréables qu'instructifs.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Les publications de la société de bibliophiles, dite littéraire, de Stuttgardt.

Il n'y a pas encore cinq ans, qu'un certain nombre de littérateurs et de bibliothécaires résidant à Stuttgardt, se sont associés dans le but de transplanter sur le domaine allemand la salutaire institution des sociétés de bibliophiles, dont l'Angleterre et la France avaient donné l'exemple. Ils espéraient réaliser, moyennant le placement de 500 souscriptions annuelles de onze florins, une recette annuelle de 5500 florins, destinés soit à l'impression d'importants manuscrits inédits, soit à la réimpression d'anciens livres, que la valeur intrinsèque, jointe à la rareté, recommanderait à l'attention des hommes de lettres d'aujourd'hui. Il avait été décidé que les ouvrages à publier appartiendraient, sous le rapport de la langue, à la famille germanique ou romane, et offriraient un intérêt plus ou moins général. Les fondateurs avaient donc principalement en vue des écrits d'un contenu historique ou poétique (1) et pouvaient, de cette manière, compter sur le concours des nationaux autant que sur celui des étrangers. Aussi l'appel que l'association, ayant pris le nom de Société Littéraire (*Literarischer Verein*), avait fait sous la date du 1er décembre 1839, fut-il couronné d'un succès inattendu, au point que, à la fin de la première année administrative (1er juillet 1842 jusqu'au 30 juillet 1843), elle avait déjà dépassé de 22 le nombre de 500 souscriptions qui avait servi de base à son projet. Et si l'on ose juger de l'intérêt que prennent les hommes favorisés par la fortune

(1) Quant au choix des ouvrages, chaque actionnaire aurait le droit d'en proposer; seulement l'administration des fonds resterait soumise aux neuf membres fondateurs, auxquels serait adjointe plus tard une commission de dix-huit hommes de lettres, non résidant à Stuttgardt, qui exercerait avec eux le droit d'admettre ou de refuser les ouvrages proposés.

ou leur rang élevé aux entreprises scientifiques, par les sommes qu'ils y sacrifient, c'est le Roi des Belges et le feu comte de Nassau que nous devons mettre, sous le rapport du nombre des actions, en première ligne parmi ceux qui ont concouru à cette œuvre germanique, et il est curieux de voir ces illustres personnages se montrer plus généreux pour elle, qu'aucun autre prince de la confédération. Appuyée sur un concours aussi empressé et aussi rassurant, la société s'est mise à l'œuvre avec une ardeur dont les publications achevées pendant la première année sont le témoignage le plus éclatant. Les ouvrages publiés comprennent 6 volumes in-8°, formant un ensemble de 154 feuilles ou de 2464 pages, et ne laissant rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la correction de l'impression. Pour donner une idée de la sage économie dont le comité a fait preuve, nous ajoutons que sur une recette de 4827 florins, elle n'en a dépensé que 3287, ce qui ne fait monter les frais de copie des manuscrits, de l'impression et de l'expédition, pour une seule feuille, qu'à environ 42 francs.

Bien que les statuts de la société ne soient nullement contraires à la publication d'ouvrages étrangers (1), ceux qui ont paru sont d'un intérêt essentiellement allemand; néanmoins, se rattachant à des situations historiques, à des faits et des circonstances d'une portée bien plus vaste, ils méritent l'attention de tous ceux qui s'occupent du progrès de la civilisation et qui savent apprécier l'importance qui est attachée aux monuments contemporains des diverses époques de l'histoire, quelque repoussantes que puissent apparaître au goût de nos jours les idées qui s'y rencontrent et la forme dont elles sont revêtues. Une analyse succincte des productions de la première année ne sera donc pas mal reçue, espérons-nous, par les lecteurs du *Bibliophile Belge*. Nous nous bornons, pour cette li-

(1) Elle est même occupée dans ce moment de la réimpression du fameux recueil de chansons portugaises, connu sous le nom de *Cancioneiro geral*, dont il n'existe peut-être que 5 à 6 exemplaires en Europe. C'est à la bienveillance du roi Ferdinand de Portugal que la société doit l'exemplaire qui lui sert d'original. Un autre ouvrage projeté est l'impression de la chronique catalane de *Ramond Muntaner*, dont M. Lanz a publié en 1842 une traduction allemande. Une traduction française, négligée, dit-on, se trouve dans Buchon, (*Collection de chroniques*, tom. V-VI).

vraison, au premier des cinq volumes qui ont paru pendant l'époque indiquée.

Il renferme :

I. Un ouvrage allemand, intitulé : *Chronique strasbourgeoise de Closener* (XIV et 127 pp.).

En dépit de tous les traités de la diplomatie moderne, l'Allemagne ne cessera pas de revendiquer devant le tribunal de l'histoire, comme une de ses provinces, les contrées du haut Rhin comprises sous le nom d'Alsace. Strasbourg est allemand par son nom, son histoire, ses coutumes, sa littérature; le pays qui a vu naître ou du moins travailler *Godefroid de Strasbourg*, le chantre de Tristan, *Tauler*, le mystique dominicain, dont les sermons sont des modèles d'éloquence allemande, enfin les satiriques *Sébastien Brandt* (1458-1520), dont la *Nef des fols* (1494) est pour sa part dans la réforme ecclésiastique du XVIe siècle, et *Jean Fischart* (1591), qui transporte le Gargantua de Rabelais sur le sol germanique, ce pays, disons-nous, peut à ce titre déjà, être considéré comme un des principaux centres de la civilisation et de la culture allemandes, pendant les quatre derniers siècles du moyen âge. De plus, c'est dans les murs de la cité alsacienne que nous voyons surgir l'historiographie allemande, dont la chronique inédite de *Closener* forme le premier monument. Les *Annales de Colmar* (1), écrites vers 1260 par un moine dominicain, la *Chronique de Jean de Colmar* (2), qui s'étend jusque vers 1303, et autres documents alsaciens du XIIIe et du XIVe siècle, sont tous rédigés en latin. Closener fut le premier qui dévia de cet usage traditionnel, et son activité littéraire coïncide avec les premiers essais que fit *Tauler* pour la formation d'un style didactique en langue vulgaire. La mort de ce grave théosophe précède d'un an seulement l'époque où notre chroniste acheva son travail (1362). Des récits postérieurs de *Jacques Twinger de Konigshoven*, provoqués peut-être par l'antécédent de Closener, ont été mis au jour par Schilter, dans son *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*.

L'auteur de la chronique strasbourgeoise était chanoine de la cathédrale, et s'est créé une réputation littéraire par deux autres com-

(1) *Urtisius*, *scriptor. Rer. German.*, tom. II, pp. 5 et sv.
(2) *L. l.*, p. 37.

positions, dont malheureusement l'on ne connaît plus que les titres. C'est d'abord un dictionnaire latin-allemand (1), et ensuite un recueil officiel des coutumes et des rites de l'église de Strasbourg (2). L'original de la chronique à laquelle il a donné son nom, et dont la rédaction lui avait été imposée par la confiance de ses concitoyens, avait échappé aux recherches persévérantes du célèbre Schœpflin; et ce n'est que récemment que feu M. Van Praet en fit, nous ne savons où, l'acquisition pour la bibliothèque du Roi, où elle se trouve sous le n° 15,444 du catalogue des MSS. Elle dépeint avec beaucoup de vivacité la vie intérieure de la cité impériale, fière de ses priviléges et continuellement en butte à la politique égoïste et tracassière de ses évêques. Elle débute par un catalogue des papes depuis Jésus-Christ jusqu'à Clément V (1305-1314, le premier qui transporta le siége de saint Pierre à Avignon), et fait suivre celui de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Charles IV, contemporain de l'auteur (1349-1378); mais, dès Frédéric II, qui précède le grand interrègne, ce catalogue prend déjà le caractère d'un résumé historique, qui mentionne surtout les rapports de la ville de Strasbourg avec le pouvoir impérial. Viennent ensuite les *histoires de Strasbourg*, divisées d'après diverses rubriques, en dehors de l'ordre chronologique, et finalement l'histoire de la maison de Hohenstaufen, depuis Philippe de Souabe (1198) jusqu'à Conradin, décapité en 1278. Il n'est pas difficile d'entrevoir que l'auteur avait pris parti pour cette infortunée race des Gibelins.

II. Si le n° 1 nous déroule le tableau d'une cité impériale du XIVe siècle qui défend ses priviléges contre les envahissements de la noblesse cléricale, le n° 2 dépeint avec de vives et fraîches couleurs le chevalier *militant* du siècle suivant, qui s'aventure à la défense de l'île de Rhodes et à l'expéditon contre les Maures, sur le territoire du Maroc, que Jean Ier de Portugal leur avait arraché. L'ouvrage allemand intitulé : *Les voyages du chevalier Souabe, George d'Ehingen* (VII et 28 pp.), renferme le récit d'un valeureux gentilhomme, qui, au déclin déjà de la véritable chevalerie, parcourut l'Orient et l'Occident, pour satisfaire le goût des armes dans les

(1) Voy. Schilter, *l. l.*, III, p. 36.
(2) Voy. Grandidier, *Essais sur la cathédrale de Strasbourg*, pp. 55 et 56.

joutes et tournois, et pour acquérir la renommée d'un preux défenseur de la foi catholique contre les Sarrasins, tant en Orient, dans les parages de la Syrie qu'au nord-ouest de l'Afrique, dans les contrées de Tanger et de Ceuta. Ces mémoires de voyage, malgré leur concision, sont intéressants par la naïveté, la vigueur du langage, par la description animée des faits militaires et celle des réceptions, dont le pieux et terrible chevalier avait à se glorifier de la part des principales cours de l'Europe, comme celles de France, d'Angleterre, de Portugal, de Castille, etc. Aussi méritaient-ils d'être réimprimés au complet, d'après un manuscrit du XVe siècle que possède la bibliothèque royale de Stuttgardt. L'édition qui en avait été faite à Augsbourg, en 1600 (19 feuilles in-fol.), est inexacte et défectueuse. Quelques extraits en ont été donnés par Vulpius et Hormayr. Le manuscrit de Stuttgardt est de plus orné de 9 miniatures exécutées sur parchemin, et représentant le portrait des neuf rois, que George d'Ehingen a tour à tour visités dans ses longues excursions. Ce sont : *Ladislas* (dit le Posthume), roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche, margrave de Moravie (1457); *Charles VII*, roi de France (1422-1461); *Henri IV*, roi de Castille et de Léon (1454-1474); *Henri VI*, roi d'Angleterre et de France (1422-1461); *Alphonse V*, roi de Portugal et d'Algarve (1438-1481); *Philippe*, roi de Chypre; *René*, roi (titulaire) de Sicile et duc de Calabre, qui tenait sa cour à Angers; *Jean II*, roi de Navarre et d'Aragon (1425-1479); *Jacques II*, roi d'Écosse (1437-1460). George d'Ehingen naquit en 1428, fut d'abord gentilhomme-chambellan au service du duc Albert d'Autriche, frère de l'empereur Frédéric III, obtint le grade de chevalier au couronnement du roi Ladislas de Bohême (1453), après quoi, il entreprit ses courses chevaleresques, et mourut à l'âge de 80 ans, en 1508.

III. *Aeneas Sylvius Piccolomineus, qui postea Pius II, P. M.; de viris illustribus* (p. 68).

Les bibliophiles de Stuttgardt, ne se bornant pas à l'impression d'ouvrages inédits, ont cru devoir donner plus de publicité aux biographies du fameux Pie II, en les reproduisant sur le texte, malheureusement fautif, qu'en avait donné Mansi dans l'ouvrage intitulé : *Pii II P. M. orationes politicae et ecclesiasticae,* Pars III,

Lucae, 1759, p. 144-213. On conserve le manuscrit autographe de ces légères esquisses biographiques (car c'est là leur vrai caractère) à la bibliothèque du Vatican, sous le n° 3887, fol. 39-89; mais il y manque le commencement. Deux articles que Mansi avait omis, ont été empruntés à un mémoire de M. Palacky (*Mémoires de la société royale des sciences de Bohême*, 5me série, 1er vol). Ce littérateur place l'ouvrage *de viris illustribus* de cet Aeneas Silvius, dont les inconséquences et le défaut de bonne foi sont presque passés en proverbe, au-dessus de la plupart de ses autres productions, sous le rapport de la pensée et de la véracité. Nous ne voulons nullement atténuer le jugement du savant bohême; nous y reconnaissons bien la vivacité de langage, la pénétration du jugement, le sang-froid diplomatique, qui caractérisent le secrétaire et l'historiographe du concile de Bâle. Le style également est remarquable par sa concision, quoiqu'il abonde en solécismes. Mais, quant à la véracité des assertions historiques, nous devons avouer que Pie II, le courtisan de Frédéric III, et vivement intéressé dans tous les événements du jour, a souvent, sinon voulu tromper, du moins été trompé lui-même. Toutefois, ces biographies sont d'un haut intérêt, tant pour l'appréciation de l'auteur que pour celle des individus, la plupart contemporains, qu'elles concernent. Elles forment en quelque sorte, une galerie historique des principaux personnages de la première moitié du XVe siècle. Nous allons les énumérer, en y attachant des indications historiques et des citations du livre même (1).

1. *Joannes de Tagliacozis, episcopus Tarentinus*, partisan d'Eugène au concile de Bâle.

2. *Franciscus Cardin. Condulmerius*, qui, sur les ordres du cardinal Julien, envoyé du pape en Hongrie, s'était mis à la tête d'une expédition maritime, pour empêcher le passage en Europe du sultan Amurath (1443 ou 1444, *ne Teucer magnus Amerat ex Asia possit in Europam transfretare*).

3. *Petrus Card. Barbus, postea Paulus P. M. II.*

Le successeur d'Aeneas Sylvius sur le trône papal, est dépeint par les traits caractéristiques suivants : *scit uti curiae moribus, sermone*

(1) Quelques allusions font supposer que le nombre de ces biographies a été bien plus grand.

blandus est, convivia opipara servit. Advenas saepe invitat, corpore magnus est. Un pape jugé par un autre, c'est assez curieux.

4. *Nicolaus Liculus*, d'abord professeur de droit canon à Siena, puis défenseur d'Eugène à Bâle, *quamvis anteo legens Romanum pontificem subesse concilio disputaveritque asserueritque;* plus tard, séduit par les propositions d'Alphonse V, roi d'Aragon, il combattit les prétentions d'Eugène. *Cum vero ed Eugenii depositionem* (1439) *ventum est, ex concilio recessit, sic enim rex Aragonum subditis suis praecepit.* Il est, avec beaucoup d'autres de l'époque, un véritable type d'un diplomate adroit, mais égoïste et vénal.

5. *Bartholomeus de Vicecomitibus, episcopus Novariensis.* Cet article donne quelques détails biographiques sur la vie de Pie II, d'où il résulte que ce pape était longtemps attaché à l'évêque de Novare, avant d'occuper l'emploi de secrétaire auprès du cardinal de Ste-Croix, à la suite duquel il prit part aux négociations de la paix d'Arras (1435) entre le duc de Bourgogne et le roi de France.

6. *Ludovicus Pontanus, medici filius*, envoyé du roi d'Aragon au concile de Bâle, chargé par celui-ci d'une mission auprès du duc de Bourgogne et de l'archevêque de Cologne. *Divinus potius quam humanus homo.*

7. *Nicolaus Piceninus.*

8. *Sfortia.*

9. *Braccio de Montone.* « Vir facundus, honesta facie, sinistri la-
» teris impotens, crudelis, nihil religionis sapiens. Humana pru-
» dentia magnus, animo maximus. Clero infestus fuit, nihil post
» obitum esse ratus. Is tria necessaria esse dicebat Florentinis bel-
» lum gerentibus : aurum, aurum atque aurum, quod postea-
» quam in proverbium venit. »

10. *Franciscus Sfortia, Sfortiae prioris filius,* le rival de Piceninus, époux de Blanche, fille naturelle du duc Philippe-Marie de Milan.

11. Après ces quatre illustres *condottieri*, vient *Nicolaus, marchio Estensis.* Ce prince, qui remplissait souvent les fonctions de médiateur entre les puissances rivales de Milan et de Venise, fit trancher la tête à sa femme légitime et à un de ses nombreux fils naturels, pour mettre un terme à de coupables amours. Il lui succéda son fils illégitime, *Leonellus*, qui fut préféré aux héritiers légitimes, et auquel est consacré le numéro suivant.

12. *Leonellus, marchio Estensis*, élève de Guarinus, « Graece et

» Latine peritissimus orator ; » il se distinguait par son savoir grammatical autant que par sa moralité. Car, est-il dit comme chose remarquable, *magis castus* (*patre*), *conjuge namque contentus est, admodum diligitur*. L'auteur fait également mention de *Borso d'Este*, frère de Leonellus, *quem Ferrarienses quasi Deum colunt*.

13. *Joannes Franciscus de Gonzaga*, premier marquis de Mantoue (1407-1444).

14. *Franciscus Foscari, dux Venetiarum*. Cette esquisse donne quelques détails sur l'état littéraire de Venise, pendant le règne de ce doge.

15. *Cosmus Mediceus Florentinus*, le banquier-chef de Florence.

16. *Leonardus Aretinus*, chancelier de Florence, littérateur et philologue distingué, à la biographie duquel se rattachent celles des autres grands propagateurs de la littérature classique au XVe siècle.

17. *Bernardinus Senensis*, moine franciscain, dont les prédications austères et la sainteté contrastaient singulièrement avec les vices et la dégradation morale du clergé italien au XVe siècle.

18. *Marianus Socinus Senensis*, professeur de droit civil et canon.

19. *Joannes de Imola, J. U. D. lector Bononiensis*.

20. *Thomas Fulgosus, dux Januensis* (T. Fregose, doge de Gênes, 1415-1436).

21. *Bartholomeus de Capra Cremonensis*, archevêque de Milan, gouverneur de Gênes, qui couronna l'empereur Sigismond, et se déclara contre le pape Eugène à Bâle. Nous citons le bon mot que cet évêque, dont on vante également le savoir littéraire, prononça contre le cardinal Julien : *tandem nos decipie, rubeos namque pilos timeo*.

22. *Amedeus, comes Sabaudiae*, créé duc par Sigismond, beau-fils du duc Jean de Bourgogne, et plus connu sous le nom de Félix V, qu'il adopta après avoir été élu pape par le concile de Bâle en remplacement d'Eugène, déposé.

23. *Petrus de Luna*, ou le pape Benoît XIII. « Vir magno ingenio » praeditus, multarumque litterarum peritiam habens, castae vitae » bonorumque morum, sed durae atque adamantinae cervicis, nec » cujusquam nisi suum voluit sequi consilium. »

24. *Alphonsus S. Eustachii cardinalis*, membre du concile de Bâle, où il s'opposa à la nomination d'Eugène.

25. *Carolus VII, Franciae rex.* L'histoire de Jeanne d'Arc est tracée en peu de lignes, et se termine par ces mots : *sed puella postmodum insidiis capta per Anglicos cum superstitiosa reperiretur, apud Rothomagum combusta est et cum alia vidisset futura, hoc unum praevidere nequivit.*

26. *Alphonsus rex Aragoniae* (1416-1458). C'est d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, qu'il s'agit, le concurrent heureux de René de Lorraine, de la maison d'Anjou. Aeneas Sylvius lui donne les épithètes qui suivent : *vir brevi corpore, animi immensurati, periculorum contemptor, luxuriae deditus, fide varius, pecuniae largus distributor, magnanimis viris affectus, numquam quiescens, doli structor.*

27. *Henricus V, rex Angliae,* « magni vir animi; » vainqueur d'Azincourt. Sylvius a composé, à l'instar de Tacite, une harangue qu'aurait tenue le monarque avant le combat. Un trait caractéristique de ce prince était son antipathie pour tout ce qui amollit le corps. Ainsi le vin était à ses yeux un poison; *quo fit*, ajoute l'auteur, *ut morti suae* (sic!), *quamvis magnae virtutis fuerit, minus condoleam;* LIBENTIUS ENIM IPSO, QUAM VINO CAREO, *quamvis fateor, si quis eo modo bibat, ut mos est Anglicis, vinum hebetare hominis ingenium.*

28. *Johannes II, rex Castellae ac Legionis* (1406-1454). L'anecdote suivante ne sera pas mal reçue, quoiqu'elle ne concerne pas Jean II, mais son aïeul Henri (II?). S'étant informé un jour si un certain roi menait bien son gouvernement, on lui répondit, qu'il gouvernait admirablement bien, au contentement de tous ses sujets, et que ceux-ci lui vouaient une haute confiance, puisqu'il entendait trois messes par jour. « Allez, dit le roi, rapportez à mon cousin que cette manière d'agir ne m'inspire aucune confiance; car on ne crée pas les rois pour entendre des messes, mais pour défendre les intérêts de leurs sujets, et garantir la paix de leurs royaumes. Ce ne sera pas trop peu pour un roi, de n'avoir entendu qu'une messe par an, pourvu que la justice ait bien été administrée, car négliger le droit public pour entendre des messes, est contre le devoir d'un monarque. » Le pape Pie II n'aurait point mentionné simplement ce propos, s'il ne l'avait approuvé.

29. *Eberardus, rex Portugalliae.* Ici nos connaissances historiques nous font défaut; aucun roi de ce nom ne se présente dans les annales portugaises.

En général, cette notice paraît être entièrement fausse; nous ne réussissons pas à coordonner les faits rapportés, pour décider si cet Ebrard était Jean Ier (mort en 1433), Édouard (m. 1438), ou Alphonse V (1438-1481). Ce dernier cependant fut le contemporain de Pie II, et on pourrait supposer que c'est lui dont il parle. Toutefois Alphonse V n'était pas le beau-père de Philippe de Bourgogne, mais bien Jean Ier.

30. Le même défaut de vérité se fait sentir dans cet article, dédié à *Marie, duchesse de Bourgogne*, fille du roi de Portugal et épouse du duc Philippe de Bourgogne. Sans doute il faut entendre par cette Marie, Isabelle de Portugal, à l'arrivée de laquelle fut créé l'ordre de la Toison d'or. Voici succinctement ce qu'en dit Pie II : Ayant obtenu, après 12 ans d'attente, la main du duc Philippe, elle réunit bientôt entre ses mains les rênes du gouvernement, tandis que son époux se livrait aux plaisirs du jeu et de la chasse, sans se soucier des affaires. Attachée aux Anglais et haïssant les Français, elle s'opposa, après la paix conclue entre la France et le duc de Bourgogne, à l'attaque de Calais, contre le désir de son époux, et donna ainsi prise aux Anglais qui dévastèrent le comté de Flandre. Malgré la défaveur de ses sujets, provoquée par cette anglomanie, son pouvoir ne diminua point. Son époux ne l'en chérissait que davantage, et ce ne fut que bien à regret que, dans la crainte d'une révolte des Hollandais et des Zélandais, il se vit forcé de l'éloigner de la direction des affaires. Cette femme énergique, détestée des habitants de la Flandre, de la Hollande et de la Zélande, est-ce un personnage historique ou fictif? De Barante nous délaisse en ce point : *judicet alius*.

31. *Barbara, imperatrix*, comtesse de Cilly, seconde femme de l'empereur Sigismond (1), mère d'Élisabeth, qui épousa le duc Albert d'Autriche (n° 42), successeur de son beau-père sur le trône impérial.

32. *Jacobus, rex Scotorum*. L'auteur y rattache un souvenir personnel. « Fui ego illuc, dum ad hunc Jacobum legationem haberem » concilii atque papae pro liberatione cujusdam spoliati, quod ob- » tinui. »

33. *Ladislaus (II), rex Poloniae* (m. 1432). Il s'agit du fameux Jagellon qui, en se faisant chrétien et en épousant Hedwige, héri-

(1) La première avait été Marie, héritière de Hongrie.

tière de Louis-le-Grand, roi de Hongrie et de Pologne (m. 1382), sut réunir les deux couronnes, celle de Lithuanie et de Pologne, sur sa tête. Hedwige avait 15 ans lorsqu'elle dut sacrifier son premier fiancé, Guillaume d'Autriche, à un vieux païen, que l'ambition avait poussé au christianisme. C'est pourquoi « numquam sponte cum illo » conjacuit, nec ex eo prolem habuit mortuaque est. Exhinc alia sibi » conjux data est, ex qua jam centennis sobolem suscepit, Catonem » in hoc et Masinissam superans, nisi adjutorem habuerit! » Si les biographies d'Aeneas Sylvius ne se distinguent pas toujours par la foi historique, elles attirent cependant par une foule de détails et par d'excellentes saillies, qui parfois jettent une plus vive lumière sur les faits et les caractères historiques, qu'une sévère narration.

34. *Fridericus, dux Austriae.* C'est celui qui voulut en vain rétablir la domination autrichienne en Suisse, et venger la mort de son père Léopold, qu'emporta la fameuse bataille de Sempach. C'est également lui qui protégea au concile de Constance, le pape Jean XXIII, et qui, pour avoir favorisé sa fuite, fut mis au ban de l'empire. « Fuit homo luxuriae incontinens, matronis ac maritis se commis- » cuit alienis sed ancillis magis; pecunias amavit, atque idcirco » Venetis, qui aliquid dabant, numquam inimicari voluit. »

35. *Ericus Stettinensis*, qui réunit entre ses mains les trois sceptres du Nord, mais qui fut incapable de les tenir, au point d'être détrôné en 1439. Cet article donne de curieux détails sur le pèlerinage à Jérusalem que fit ce prince, et sur ses relations avec l'ordre teutonique.

36. *Jacoba, dux Ollandiae* (Jaqueline de Bavière). « Reges ac du- » ces experta, nihil bonae fortunae reperit, ad viliora declinavit; » Franconem de Borgel (*Borsel*) militem in virum recepit. »

37. *Albertus, dux Austriae*, frère de l'empereur Frédéric III. A propos du conseiller aulique, Guillaume de Stain, Aeneas Sylvius fait l'observation suivante : « Huic etiam scripsi ego epistolam de » natura et cura equorum longam, ut eam duci Alberto exponeret. » Is quoque dux rogatum me fecit, sibi ut fabellas Aesopi in pro- » sam redigerem, nam metricas non plane intelligebat, cui parui » libens. »

38. *Albertus Ernesti filius*, duc de Bavière, remarquable par sa justice et son goût des arts. Après la mort d'Albert d'Autriche (1439),

les Bohémiens vinrent lui offrir la couronne, mais il la refusa, comme n'y ayant aucun droit. (Le diplomate Pie II lui suppose cependant d'autres motifs.) Du vivant de son père, il aimait éperdument une jeune fille de basse extraction. Le duc Ernest l'éloigna de sa résidence ordinaire, et, durant son absence, fit noyer dans le Danube l'objet de ses plus ardents désirs, ce qui fait dire à l'auteur : *dura prorsus sententia, hominem occidere ut homo vivat.*

39. *Ludovicus de Wirtemberg.* Cette maison illustre, d'où sont sortis les rois actuels de Wurtemberg, avait à subir à l'époque dudit Louis beaucoup de luttes avec les villes de Souabe, et éprouva des pertes considérables, mais dont elle sut se relever plus tard.

40. *Johannes Giskra* (*Giska*), le vaillant défenseur des intérêts du jeune Ladislas, le posthume (fils de l'empereur Albert d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie), contre les prétentions de Wladislaw III de Pologne, fils de celui dont il a été question au n° 33.

41. *Sigismundus imperator* (1411-1437). Les révoltes fréquentes des Hongrois, que ce prince eut à réprimer, la bataille de Nicopolis (1396), où Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, perdit la liberté, et qui fut livrée à la requête de Sigismond ; son avénement au trône impérial, par suite de la déchéance de Wenceslas, son frère, et les décès successifs de Josse, son cousin, et de Ruprecht de Bavière; le schisme papal, terminé par les efforts de Sigismond, au concile de Constance; ses différends avec les états de Bohême, dont le trône lui était échu après la mort de Wenceslas, son frère; son dangereux voyage en Italie, et son couronnement à Milan et à Rome ; le concile de Bâle; ses relations avec les diverses puissances, etc., fournissent à l'auteur assez de matière pour remplir plus de six pages sur ce prince dont il donne le portrait suivant : « Fuit egregiae staturae, illustribus oculis, fronte speciosa, genis ad gratiam rubescentibus, barba prolixa et copiosa, vasto animo multivolus, inconstans tamen, sermone facetus, vini cupidus, in Venerem ardens, mille adulteriis criminosus, pronus ad iram, facilis ad veniam, nullius thesauri custos, prodigus dispensator, plura promisit quam servavit, finxit multa. »

42. *Albertus, dux Austriae,* beau-fils de Sigismond, et devenu après la mort de celui-ci, empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bohême. Troubles en Bohême (Tosco, Casimir de Pologne)

et révoltes en Hongrie; ascendant de la reine Élisabeth, impuissance d'Albert à résister aux invasions incessantes des Turcs. Carnage des Allemands en Hongrie. Pie II, ainsi que tous les historiens, a laissé un témoignage favorable sur le caractère personnel de ce prince, malheureux plutôt qu'incapable. « Ad hunc cum electores » imperii ambassiatores misissent rogarentque, ne G. Slik in can- » cellarium reciperet, si mihi imperium credunt electores inquit, » cur non ferunt, ut cancellarium mihi deligam? »

IV. Le n° 3 des publications des bibliophiles de Stuttgardt déploie devant nous toute une galerie des principaux personnages, qui, du temps de Pie II avaient agité le monde par l'effet de leurs armes ou de leur position sociale et politique. Le n° 4 nous transporte dans l'intérieur du comptoir d'un riche négociant, contemporain et compatriote du gentilhomme souabe, dont le n° 2 renferme les voyages. Ott Ruland, de qui le *Journal de commerce* (*Handlungsbuch*, pp. VII et 36) vient d'être exhumé de la bibliothèque de l'ancienne ville impériale d'Ulm, partie aujourd'hui du royaume de Wurtemberg, était un bourgeois fort estimé de cette ville, et dont le nom serait perdu si le hasard n'avait conservé quelques papiers de commerce qui nous révèlent, de sa part, une activité commerciale fort étendue, et nous offrent de curieux détails sur les transactions mercantiles, sur la tenue des livres et sur l'industrie du XVe siècle dans le sud de l'Allemagne. Ces quelques pages, quelque aride et repoussante qu'en soit la lecture, sont donc un précieux document pour l'histoire commerciale.

Les relations du sieur Ruland s'étendaient de Vienne jusqu'à Bâle, et de Venise jusqu'à Aix-la Chapelle et Tournay. L'industrie belge de cette époque pouvait le compter parmi ses plus grands protecteurs, puisqu'il ne se passait guère une foire automnale à Francfort, sans qu'il y achetât pour au moins 3000 florins de draps néerlandais, qu'il payait au comptant. Du reste, nous nous abstenons de porter aucun jugement sur la valeur de cette publication; nous la croyons d'un grand intérêt pour les études commerciales et même pour l'étude des mœurs, car on ne peut qu'admirer la bonne foi, et même la légèreté avec laquelle des transactions d'une haute valeur étaient conduites à cette époque. Sans qu'on

s'y attende, la bibliographie en peut retirer quelque utilité. Parmi les nombreux articles qui enrichissaient le sieur Ruland, au point qu'il pouvait attacher à ses différents comptoirs des chapelains particuliers, nous voyons figurer de soi-disantes *tables de Salzbourg*, dont il expédiait des cargaisons dans l'Allemagne centrale et septentrionale. Or, ces tables ne sont (au jugement de M. Hassler, bibliothécaire à Ulm, qui s'est chargé de la publication du manuscrit) autre chose que des planches xylographiques, pour la fabrication desquelles le négociant d'Ulm engageait, par des contrats spéciaux et pour plusieurs années consécutives, un grand nombre d'ouvriers du Tyrol, qui se distinguent encore de nos jours dans la sculpture et dans la ciselure du bois. Cette circonstance démontre suffisamment que l'invention de la xylographie, mère de la typographie, peut avec plus de droit être revendiquée par la haute que par la basse Allemagne, et elle pourrait ainsi mettre un terme à la longue polémique qui s'est élevée sur cette matière.

V. *Codex Hirsaugiensis* (VIII et 131 pp.). Les annales de l'ancienne abbaye de Hirsau, en Souabe, avaient été publiées par fragments dans les *Annales Suevici* de Martin Crusius, en 1596. Le manuscrit original n'a été retrouvé que dans les temps modernes et se trouve maintenant dans les archives du royaume de Wurtemberg. L'impression de ce *codex* sera appréciée par tous ceux qui connaissent la haute influence politique, littéraire et religieuse, qu'exerçait cette riche et puissante abbaye au moyen âge, et surtout par les historiens qui s'occupent de l'histoire spéciale de la Souabe, de l'Alsace et de la Franconie. Le contenu de ces annales peut se diviser en quatre parties : 1° Histoire de la fondation de l'abbaye et de ses abbés ; 2° noms des moines de Hirsau qui en sont sortis, soit comme abbés, soit comme évêques ; 3° histoire de la consécration de l'église et de ses nombreux autels ; 4° donations et acquisitions. Cette dernière partie est la plus étendue (pp. 31-103) et la plus importante, car elle présente une foule de notices intéressantes sur la division territoriale et sur les ancêtres d'un grand nombre de familles seigneuriales du sud-ouest de l'Allemagne.

Aug. Scheler,
Bibliothécaire-adjoint du Roi.

La presse espagnole en Belgique.

La presse espagnole a été jadis fort active en Belgique. Bruxelles et Anvers, cette dernière ville surtout, imprimaient quantité de livres dans la langue de Cervantes et de Lopez de Vega. Cette belle langue, si sonore, si pleine, si délicieusement embaumée des parfums de l'Orient, si bien épicée de ses piments les plus énergiques, se parlait à la cour de Bruxelles à peu près comme à celle de Madrid. Egmont, ce belge par excellence, répondit en espagnol dans les interrogatoires qui aboutirent à son échafaud (1). C'était de Madrid qu'on recevait le ton aux Pays-Pas. Les modes, le beau langage, le bel air, la belle littérature en arrivaient directement. Les éditions d'Anvers du *Cancionero general*, exécutées en 1557 et 1573, ne sont-elles pas, malgré certaines incorrections, considérées comme des joyaux en fait de livres?

J'ai conseillé plus haut la rédaction d'une bibliographie spéciale intitulée : *Annales de la typographie espagnole en Belgique.* Cet ouvrage, je n'ai garde de l'entreprendre, je le laisse aux Depping, aux Keller, aux Brinckmeier, aux Huber, aux Viardot, etc. Je ne recueillerai ici qu'un petit nombre de notes; quelques pierres mal taillées que je jette dans les fondements de l'édifice, de maigres épis qui se perdront dans l'immensité de la meule.

1. *Floresta espanola de apoteghmas o sentencias.... colegidas por* Melchior de Santa Cruz, *de Daēnas, vezino de la ciudad de Toledo.* — *La Floresta spagnola ou le plaisant bocage, contenant plusieurs comptes* (contes), *gosseries, brocards, cassades et graves sentences de personnes de tous états.* A Bruxelles, par Rutger Velpius et Hubert Anthoine, à l'Aigle d'or, près de la court, l'an 1614. In-8° de 509 pp. sans le titre et l'approbation; imprimé à deux colonnes.

Ce recueil, accompagné d'une traduction française et imprimé à deux colonnes, est divisé en onze parties. Le premier chapitre de la première est consacré aux souverains pontifes et se termine par cette anecdote : « Il print envie » au pape Adrian VI de faire jeter la statue de Pasquin dans le Tybre, contre

(1) Voy. ces interrogatoires que nous avons publiés à la fin de la correspondance secrète de Marguerite de Parme avec Philippe II.

» ceux qui prennent occasion d'y afficher ordinairement de (*des*) placards pleins » de gosserie et de libelles diffamatoires. Le duc de Hesse, lors ambassadeur » pour l'empereur Charles V vers sa Sainteté, lui remonstra que s'il le faisoit, le » Pasquin seroit converti en grenouille, et qu'au lieu qu'il ne chantoit que de » jour, il leur romperoit la teste de jour et de nuict. »

Les cardinaux ont ensuite leur tour, puis les archevêques, les évêques, les gens d'église, les religieux et moines, les rois, les chevaliers, ou plutôt cavaliers, les capitaines et soldats, etc. Dans le chapitre des rois on lit que don Philippe, roi d'Espagne, premier du nom, fit arracher la tête à un fier faucon, pour avoir combattu et tué un aigle, disant qu'aucun ne doit jamais combattre son seigneur et supérieur.

2. *Arbol genealogico del excellentissimo señor Don Phelipe conde de Egmond, duque de Juliers y de Berghes, principe de Gavre y del sacro romano imperio, señor soberano del pais de Arquel, etc., grande de España, cavallero de la insigne orden del Tuson de oro, virrey y capitan general del reyno de Sardeña, por el* R.-F. Fulgencio Cocco y Manca, *sardo-calaritano, del real y militar orden de nuestra señora de la Merced redencion de cautivos.* En Brusseles, 1679. In-4° de 50 pp. sans trois feuillets préliminaires. Au revers du titre est gravé le portrait équestre du comte Philippe d'Egmont. Voy. le catal. de Servais, n° 5489.

Cette généalogie remonte au roi Frison Radbod, mort en 723. A la page 29 commence un poëme intitulé : *Arbol florido del heroe perfecto el excelentissimo señor Don Phelipe*, etc. Le rimeur, à l'article de l'infortuné Lamoral, se contente de dire, après avoir justement loué sa valeur, que le Salomon de l'Espagne lui confia le gouvernement de la Flandre, où il fut reçu en grande pompe; mais de son jugement et de sa mort, pas un mot.

El Salomon de Espana satisfecho
Del esfuerço y prudencia de su pecho,
El govierno le dio de todo Flandes;
Y por sus hechos grandes
Le offrecio el Dios Neptuno en sus campanas,
Camino de cristal a sus hazañas.

3. *Triumpho del Tuson celebrado en Brusselas a* 23 *de avril de este ano* 1679, *compendiosamente referido por el Sargento mayor* Don Nicolas de Oliver y Fullana, *cosmographo de Su Magestad.* In-4° de 32 pages.

Au revers du titre est à peu près la même gravure que celle qui a servi pour l'arbre généalogique du comte Philippe d'Egmond. Mais cette fois on a tourné la tête vers la droite et changé quelque peu la chevelure et l'air de la physionomie. L'attitude, le cheval et le paysage sont les mêmes. Ce portrait retouché porte les armes et les titres de Don Carlos de Guerrea Aragon y Borja, duc de Villa Hermosa, comte de Luna, etc., gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.

Pp. 4 et 5, on trouve dans cette brochure quelques détails sur l'origine de la Toison d'or; ils sont suivis de la relation de la fête de cet ordre.

De Rg.

Variétés bibliographiques.

Les complaintes et épitaphes du roy de la Bazoche. S. l. ni d.; petit in-8° de 12 feuillets, en vers de dix syllabes.

Opuscule fort singulier et d'une extrême rareté; l'auteur, demeuré inconnu, semble s'être proposé pour modèle ce poëte alexandrin, auquel l'on doit une presqu'inintelligible épopée, l'obscur Lycophron. Comme lui il accumule à plaisir les mots les plus éloignés de la langue vulgaire écrite ou parlée; parfois il en forge à plaisir. Il déguise sa pensée sous l'enveloppe la plus pédantesque. Il ne connaît que les locutions les plus insolites. Il se fait un jeu des tours de force les plus difficiles; on remarquera des tirades où chaque mot commence par un A ou par un T. Le sujet de ses chants c'est la mort du bon roi Louis XII, et la Bazoche avait de justes raisons pour regretter ce monarque. Il avait rendu à cette turbulente corporation l'autorisation que le parlement lui avait ôtée de jouer *farces, sotties et moralitez.* Lorsqu'il fut descendu au tombeau, les pièces des Bazochiens furent soumises à la censure; plus tard, ce théâtre improvisé fut définitivement détruit. Renvoyons ceux qui désireraient des renseignements plus étendus à cet égard aux ouvrages de Dulaure (*Hist. de Paris,* t. II, p. 507-516), de Flœgel (*Geschichte der Komischen Literatur,* II, 245), de Parfait (*Hist. du théâtre franç.*, t. II, p. 78-112), et

transcrivons *littéralement* quelques passages du livret en question, livret à peu près inconnu et peut-être unique en son genre.

On remarquera sans peine la ressemblance entre le langage basochien, tel qu'il se montre ici et celui de cet *escholier tout ioliet qui cuidoit pindariser dedaignant l'usance commune de parler*, que rencontrèrent Pantagruel et Panurge (*Rabelais*, liv. II, chap. 6). Il n'est pas douteux qu'au commencement du règne de François Ier, cette façon de parler latin ou grec en français n'ait été un moment de mode dans les écoles parisiennes. Elle a laissé des traces plus durables de son passage au delà des monts. Les comédies italiennes offrent maint et maint rôle de pédant débitant à tout propos et hors de tout propos un latin corrompu. Il se forma ce que l'on appela la poésie *pédantesque*, compositions en langage factice fort goûtées durant un demi-siècle, et qui montre comme son chef-d'œuvre *i Cantici di Fidentio Glottogrysio* (c'est-à-dire de Camille Scroffa), ouvrage sur lequel nous reviendrons peut-être.

Maintenant cédons la place aux *Complaintes* que nous voulons faire connaître.

Ho point perfis que spondille et muscalles
Sans vernacule cartillage auriculles
Disis aculle dyana crepusculle
Et l'heure a calle pour son lustre assopir
Aurora vient qui la cicatricule
Du diluculle diametre obstaculle
Emmatriculle et la neigre maculle
Adminiculle reculle et fait cropir.
Macer, tupir, furester accropir
Soubz ung souspir champir, apocopir,
Cistre et chuper dillustre cyrologue
Pour estouffer le peche cuthologue.. ...

Un morceau intitulé : *La Bazoche contre la mort*, mérite bien d'être reproduit ici.

O Atropos plutonique scobreuse
Furie aride, sulphurinee, ambreuse
Fiere boucquine, bugle Cerbere, cubre,
Beste barbare, rapace, tenebreuse,
Gloute celindre, cocodrille vibreuse,

Chymere amere, megetin candalabre
Arpie austere tesiphenic alabre
Gargarineux feeril, colubrin, abre
Lac cochitif comble de pleurs et plains
Palut boueux, vil acheronic mabre
Labre matrone du cru tartarin flabre
I'ay iuste cause se de toy ie me plains
Paruesse se adverse qui trop diverse verse
Lyesse et ce que remuet se vexe
D'appresse presse la cicatrice tisse.....
Regretz piteux, plains, pleurs, lermes et cris
Cry cru, dueil d'œil, pour purpris, pris, escriptz
Escripvant lire et tirelirant port
Porte-oste de telz sours, soubz soubscris
Soubz cris gris, gros, gras, gran grief descriptz
Descrire et dire puis. Puis que leur sort sort
Sort ort sorty. Sorty ma mal a tort
Tort tort tortu. ort heu teu trop retort
Retore hors. dos d'ordure. dur det ort
Tortillon long loing lent len lance ainsi
Cy car cecy en soucy n'est sans si
Adverse, ague, ardante, agonieuse
Accidieuse, avare, ambicieuse,
Ambigueuse, amertume aygrotée
Anagliphere acerbe, audacieuse
Aigre engoissé, aquatique, animeuse,
Affine affruse, amoureuse, affaictee,
Antidatee, apocriffe, affectee
Acrevantee, apostagne, afflictee
Alimandee, abhominable à veoir
Agricultee, advertie, assotee,
Aspre, arrestee, antichrist adoptee.....
Tric, trac, troc, trop, trousselant, trique, troque
Traint trestereux, trep. de trique noque
Traistre trousson triquenique tribarque
Truye, troussane, trique dondaine troque
Triste truande, triple trouble tibroque
Tres sil tiret traict traffige, triplinrque
Trace trouvee tribullante trymarque
Tref triboille tres horrible triarque
Tribut trouve, tramplante tromperesse
Treme bondeuse, trape trousse traistresse.....

Plus loin, les bazoches de diverses villes déplorent la mort du roi.

Bordeaux

Pour les pussans du long est embulaire
Est et sera pourtrait le simulacre
Du noble roy que Mort nous veult oster
Vif en vertus plus hault volant qu'ung saire.

Dijon

D'estre de ioie bannie *concedo*
Car en la roe fortunee *ascendo*
Enormemant criant, helas, hemy,
Triste, afflictée, matée, *descendo.*

I Poeti rivali, comédie en cinq actes, de G. Ricci. Roma, 1632. Cette pièce ne mériterait guère d'être retirée de tant de milliers de comédies italiennes du XVIIme ou du XVIIIme siècle, en proie à un très-juste oubli, s'il ne s'y trouvait des passages en latin-macaronique échappés aux recherches d'un savant allemand, auteur d'une histoire spéciale de ce genre de poésie (Genthe, *Geschichte der macaronischen Poesie;* Leipzig, 1829). M. Raynouard a rendu compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, décembre 1831. « Malgré quelques erreurs et quelques omissions, c'est un livre curieux et qui manquait à l'histoire littéraire; » tel est le jugement qu'en a porté l'auteur du *Manuel du Libraire*, dans sa *Notice sur Alione d'Asti*, (1836, p. 26.)

Non me meum procul audisti, paulo ante fracassum?
Non me procul carabattolantem more furentis
Vidisti nuper furiosum evadere vatem,
Cujus matteitas toto est celeberrima mundo?
Is modo cum Domina cum qua faciebat amorem
Mandato cerebrum portarem bestia apuntum.....

Les vers en question sont mis dans la bouche de Merlin Coccaie, pseudonyme sous lequel Th. Folengo publia cet *Opus maccharonicorum,* souvent réimprimé, ouvrage fort connu d'ailleurs, auquel David Clément a consacré un article dans sa *Bibliothèque curieuse,* et dont l'auteur de l'*Analectabiblion* (Paris, Techener, 1837) a donné une longue analyse (t. I, p. 263 et suiv.). Il en existe une traduction italienne

par Landoni (Milan, 1819, in-8°); un certain Lodovico Pipperi en avait fait une traduction en dialecte vénitien, demeurée manuscrite; un abbé Gerlini s'est également donné la peine de traduire dans ce même dialecte, les aventures de Merlin Coccaie, et les deux premiers livres de cette version ont vu le jour à Bassano, en 1806.

On peut consulter encore deux articles de M. Amoux sur les macaroniques du XVIme siècle, dans la *Revue du Progrès* (15 septembre et 1er octobre 1839).

Le style macaronique est loin d'être une invention moderne; une note de Saint-Martin, dans l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau (1825, t. VI, p. 94), mentionne, d'après l'historien Priscus, un bouffon qui, au Vme siècle, égayait son auditoire en mêlant, dans ses discours facétieux, des mots latins, huns et gothiques.

Sarchi (*Essay on hebrew poetry*; London, 1824, 8°) fait mention de vers macaroniques en hébreu et en italien; un poëte écossais du XVIme siècle, Dunbar, dans son *Testament of maister Andro Kennedy*, enregistre en vers mêlés de latin de cuisine les dernières volontés d'un vaurien d'étudiant; Warton a cité quelques passages de cette facétie (*Hist. of engl. poetry*, 1824, t. III, p. 183). Deux érudits auxquels la littérature du moyen âge a les plus grandes obligations, MM. Th. Wright et J.-O. Halliwell ont publié, dans les *Reliquiæ antiquæ* (n° 3, janvier 1840), d'après un manuscrit du Musée britannique, une chanson dont chaque vers offre un hémistiche en latin et un en anglais. Un volume recherché des Elzeviriomanes, *Baudii Amores*, présente, en divers endroits, un mélange de mots grecs et latins. Bornons ici ces indications, car ce n'est point le moment de faire un supplément à l'ouvrage de Genthe ci-dessus mentionné; signalons seulement, avant de finir, un petit volume, fort bien imprimé à Londres, en 1824, et qui réunit ce que, sur le sol britannique, la muse macaronique a enfanté de plus digne d'éloge: *Specimens of macaronic poetry*; un journal dont le décès a produit chez tout ami des lettres une affliction sincère, le *Bulletin de Férussac* (*Sciences histor.*, t. XIX), fit connaître, dans le temps, avec détail, le contenu de ce curieux recueil. Il ne saurait être donné à personne d'avoir tout vu, aussi faisons-nous sans rougir l'aveu que nous ne connaissons que de titre la *Macaronea latino-portuguesa*, Lisboa. 1792, in-8°.

Poésies érotiques par le chevalier de Parny, à l'île de Bourbon, 1778, in-8°.

Je partage sincèrement le goût de M. Nodier pour les éditions originales des *petits classiques* français, mais le célèbre académicien se bornait à admettre dans sa collection ce qui a vu le jour, en ce genre, durant le grand siècle de Louis XIV; j'ai cru pouvoir placer dans ma modeste bibliothèque quelques-uns des auteurs du second ordre contemporains de Louis XV ou de Louis XVI, j'y ai mis avec satisfaction les premiers essais d'un poëte aimable qui depuis.... mais rien n'annonçait alors qu'il dût abandonner Tibulle pour l'Arétin.

Cette édition des élégies et des poésies fugitives de Parny, bien moins complète que celles qui se sont multipliées depuis, présente de nombreuses variantes qui la recommandent aux amateurs de ces petites particularités littéraires.

Divers passages qui célébraient le jus de la treille ont été supprimés; en voici des exemples :

« Bouteille long-temps négligée
Remplace chez moi les amours
Et distrais mon âme affligée!
Buvons, ô mes amis, buvons! » (*La Rechute.*)
Au doux sommeil j'en donnerois un quart (de mon temps)
Le Dieu du vin auroit semblable part (*à Éléonore*).

Ces deux derniers vers ont été remplacés par ceux-ci :

« A mes amis j'en donnerois un quart,
Le doux sommeil auroit semblable part. »

Le fragment intitulé : *ma Mort*, célébrait des Aglaé, des Euphrosyne, qui n'ont plus reparu, et les dix-neuf derniers vers de la rédaction primitive ont été changés. L'*Heure du Berger* a subi des changements considérables : nous mettons le texte corrigé à côté de la première forme sous laquelle il s'était montré :

Hier Nicette	Hier Lisette
Sous des bosquets	Toute seulette
Sombres et frais	Au bois filant,
Marchait seulette.....	Alloit chantant,.....
Puis en cachette	Puis sur sa tête
Me rapprochant	Faisant soudain
Et la tirant	Pleuvoir les roses
Tout doucement	Qui sous ma main
Par la manchette	S'offraient écloses.....

Il nous serait facile de multiplier ces rapprochements, mais ce n'est encore que pour les auteurs grecs ou latins qu'il est permis de publier de longues pages remplies de *variæ lectiones*, et lors même que ces pages concernent Apollonius de Rhodes ou Lucain, Athénée ou Sénèque, peu de gens les lisent *tout d'un fil*.

GUSTAVE BRUNET, *de Bordeaux*.

NOTICE SUR DEUX OUVRAGES ITALIENS PEU CONNUS.

I.

Comedia piacevole della vera, antica, romana, catolica et apostolica chiesa. Romanopoli (1537), in-12.

Le *Manuel du libraire* ne cite d'autre adjudication de cette pièce rare que celle de la vente Crévenna. Il ne connaît aucune collection récente, si ce n'est celle de M. De Soleinne, où elle se soit trouvée. Il va sans dire que cette pièce ou plutôt que cet écrit de controverse mis en dialogue est l'œuvre d'un réformé. Partisan zélé de Luther et de l'école de Wittemberg, il attaque également les chefs de l'église romaine et les sacramentaires de la Suisse ou de la Saxe, qui différaient sur quelques points, des opinions de l'ex-moine Augustin. Les personnages qu'il met en scène sont Luther, Brentius, Zwingle, Mélibée, anabaptiste, Carslstadt, Suenefeld, Satan, le pape Pie IV, le cardinal Campège, l'évêque Osius, saint Pierre, saint Paul, et enfin Jésus-Christ lui-même. J'oubliais le moine Francesco et la religieuse Brigita, qui se plaignent avec amertume du malheur des temps; ils n'ont que les os et la peau; ils sont devenus si maigres qu'on verrait une lumière à travers leur corps.

BRIG. « *Oh! il mio fratello, stu mi vedessi ignuda, vedresti ben ch'io non son se non la pelle et l'osso.* FRANC. *Oh! la mia suora, noi frati siamo adesso cosi eshausti et aridi che chi ci cacciuse una candela in corpo, traluceremmo com' una lanterna.* »

Il s'agit, par-dessus tout, dans cette pièce, de la convocation du concile de Trente, et les discussions théologiques qui la remplissent presqu'en entier, sont appuyées d'une foule de citations de la Bible, avec indication à la marge du livre, du chapitre et du verset.

Au dernier acte, Jésus-Christ fait successivement comparaître de-

vant lui Zwingle, Carslstadt, Suenefeld, l'anabaptiste Mélibée, le pape Pie, le cardinal Campège, l'évêque Osius; chacun est l'objet d'une réprobation éternelle. « *Andatene nel fuoco che è preparato al diavolo e a voi.* » Jésus-Christ dit ensuite à saint Pierre qu'il se rend à la vallée de Josaphat, pour y juger toutes les nations : garde les portes et ne laisse entrer personne jusqu'à ce que je revienne; dis à Luther et à Brentius de m'attendre; à mon retour, je les introduirai auprès de mon père. « *Guarda in tanto le porte e non lasciar entrare alcuno, prima ch'io torni.* PIETRO. *Cosi faro.* CHRISTO. *A Lutero et a Brentio comanda ch' m'aspetino finch'io ritorno, che com' io sia spedito, gl' introdarro con meco al Padre mio.* »

II.

Capitoli burleschi d'incerto auttore dedicati al gentilissimo e virtuosissimo signor Pietro Angeli. (Anno IXIC), in-12.

Le *Manuel du libraire* (1842, t. I, pag. 548) remarque que ce très-mince volume de 24 pp. paraît être de la fin du XVIe siècle, et qu'il renferme des pièces qui ne se trouvent pas dans les recueils de poésies burlesques faites à l'imitation du Berni.

La dédicace est signée *Gandolfo Milesio;* « depuis que ces poésies sont tombées entre mes mains, on m'en a réclamé tant de copies, et on m'en demande encore si souvent, que je trouve plus court de les livrer à l'impression. »

Le premier *capitolo* se compose de 85 tercets et d'un quatrain; il est adressé « *all' Illustr., e euel. S. D. Virginio Orsino,* » il contient l'éloge de la cithare, d'un instrument de musique. Citons les premiers vers.

Desideroso di darui caparra
Del bestialaccio vmor de la mia Musa
Le hò fatto dar di piglio à la chitarra.
    Stromento i hoggi più che gl' altri susa
Per hauer molto più proportione
De la viuola, o de la cornomusa.
    Stromento fatto con gran discrettione
Poi i hà fisionomia si giouiale
Che piace à tutte quante le persone.....

Le second *capitolo* renferme 53 tercets et un quatrain; il s'adresse

au seigneur Michel Piretti; il est consacré à chanter les propriétés, à célébrer les vertus de l'arquebuse.

Signor Excellentissimo vo' hauete
Tante del galant' huomo e del soldato
Che à gran ragion non vi faceste prete.
Ond'io che vi conosco si aggarbato
Hò detto à la mia Musa che vi faccia
Qualche strambotto à voi proportionato.
E ella tutta quanta allegra in faccia
Mi disse; ei caliam' del Arcobugio
Che sò che si diletta de la caccia.....

C'est au même Piretti que s'adresse le troisième *capitolo*. Celui-ci est de 53 tercets et d'un quatrain; il a pour but de célébrer le cadeau, la gratification.

S'i hauessi fatto più che Carlo in Francia
Hauerei fatto nulla à non cantare
A vostro honor le lodi de la Mancia.
A vostro honor che la solete fare
Con catene che leggano in eterno
E fan quasi la gente idolatrare.
Perche se non prezzate, e hauete à scherno
L'oro ch' adoran gl' altri, è chiaro segno
Che voi sete più c' huomo ne l' interno.

Le quatrième *capitolo* est adressé à Marc Antoine Colonna, connétable du royaume de Naples; il consiste en 44 tercets et un quatrain; il vante l'art de l'escrime, il en expose les règles.

Frà l'arti degne e di maggiore stima
Signor Excellentissimo mi pare
In fatti che la scherma sia la prima.
Con voi dunque ne voglio ragionare
Che sete il primo frà i Romani, e sete
Di razza nata à l'arme e al trionfare.
E ginuaneto giù domato hauete
Quel Bucefalo in domito ch' è solo
L'interesse, e l'Amor de le monete.

Enfin, le cinquième et dernier *capitolo* est adressé « *alla Ill. e Ecc. Signora D. Orsina Peretti, prencipessa di Paliano;* » il se compose de 42 tercets et d'un quatrain. Le poëte adresse à cette dame

les louanges les plus chaleureuses; il célèbre avec transport ses charmes et ses vertus; donnons un échantillon de ces compliments :

« Qualch' vno più di mè speculatino
Su gl' occhi troueria da dir gran cose;
Mà io viuo à la grossa, e parlo, e scriuo.
Chi dirian che son stelle luminose,
Chi chiari soli, e che vi son fiorire
Su le guancie, e su i labri eterne rose.
Chi lumi, oue van l'anime à morire
Come farfalle, e chi nido d'Amore
E mille altre baiace da impazzire.
Io che non son Poeta ne Dottore,
Dico che son due occhi grossi, e neri
Ma tanto belli che cauano il core. »

Il faut d'ailleurs l'avouer, à l'exception de cette dernière pièce, aucune des autres ne saurait être lue à haute voix sans choquer les oreilles chastes. La licence de la pensée se cache à peine sous le voile d'une allégorie fort peu gazée ; l'équivoque ne cesse pas un instant et se laisse on ne peut plus aisément deviner. L'auteur et le libraire ont eu de bonnes raisons pour ne pas se nommer. *Les capitoli burleschi* dont nous avons cherché à donner une idée, en disant d'eux tout ce que l'on peut en dire, se rangent dans une classe de productions assez nombreuses au sein de la littérature italienne ; rejetant tout mot grossier, toute image nettement choquante, l'indécence s'y couvre d'un masque diaphane, et ce qu'elle dit fait entendre ce qu'elle ne veut pas expliquer crûment. C'est dans ce genre d'écrits que se placent le célèbre *Capitolo del Forno* DE JEAN DELLA CASA, le *commento di sir Agresto da Ficaruolo* (ANNIBAL CARO) *sopra la prima ficata del padre Siceo* (F. M. MOLZA), et le *Vendemmiatore* de FANSILLO.

GUSTAVE BRUNET.

Bibliothèque judaïco-française.

(Suite, voyez page 333.)

—

22. Première lettre d'un israélite français a ses coreligionnaires, sur l'urgente nécessité de célébrer l'office en français le jour de dimanche, à l'usage des Israélites qui ne peuvent assister à l'office asiatique de la veille, comme unique moyen de rendre désormais l'éducation religieuse possible en France. A Paris, Bachelier (1821), in-8°.

Cette lettre est signée *Tsarphati*, pseudonyme d'Olry Terquem.

23. Réponse a un écrit intitulé : *Première lettre d'un israélite français à ses coreligionnaires.* Par J. Lazare (aîné). A Paris, 1821, in-8°.

24. Projet de règlement concernant la circoncision, suivi d'observations sur une lettre pastorale du grand-rabbin de Metz, et sur un écrit de M. Lazare (aîné). Par M. Tsarphati. A Paris, Béraud (1821), in-8°.

25. Réflexions d'un jeune israélite français sur les deux brochures de M. Tsarphati. Par Godecheaux Baruch-Weil. Paris, Sétier, 1821, in-8°.

26. Sur les deux premières lettres de tsarphati, et sur la brochure publiée sous le nom de Godecheaux, Baruch-Weil. (Paris, 1821.) In-8°.

27. Troisième lettre d'un israélite français a ses coreligionnaires. A Paris, Beraud (1822), in-8°.

28. Quatrième lettre d'un israélite français a ses coreligionnaires, sur les changements importants qu'a subis l'almanach israélite de 5584, approuvé par M. le Grand-Rabbin, président du consistoire central. A Paris, Beraud, 1823, in-8°.

29. Cinquième lettre d'un israélite français a ses coreligionnaires, sur l'article 21, concernant les fonctions rabbiniques, du règlement de 1806. A Paris, Beraud (1824), in-8°.

30. Sixième lettre d'un israélite français a ses coreligionnaires, sur l'établissement d'une école de théologie à Paris, et sur la suppression des écoles talmudiques en province; suivie d'une bonne nouvelle. A Paris, Beraud (1824), in-8°.

Ces quatres dernières lettres ou plutôt pamphlets, sont tous signés *Tsarphati*.

31. La plume de Joseph, traduction de la langue hébraïque en français, pour la curiosité du publiq (*sic*), contenant toutes les prières qui se firent dans les sinagogues, à l'occasion de la célébration des noces de son altesse sérénissime notre cher prince. Afin que elle serve de *memoracion* aux siècles. Traduit, ordonnée et disposée par ordre du Joseph Hamburger, juif allemand. Amsterdam, imprimée par G.-J. Janson, à la maison de I. Mondovi. A° 1767, in-8° de 48 pages.

32. Essai historique sur la colonie de Surinam, sa fondation, etc., avec l'histoire de la nation juive, portugaise et allemande y établie, leurs priviléges, immunités et franchises; leur état politique et moral, tant ancien que moderne; la part qu'ils ont eue dans la défense et dans le progrès de la colonie. Rédigé sur des pièces authentiques y jointes et mises en ordre par les régents et représentants de ladite nation, 2 parties, 384 pages in-8°. A Paramaribo, 1788.

33. Discours prononcé le 31 janvier 1829, par M. Gabriel Mendel, rabbin à Sarreguemines, à l'occasion de l'inauguration d'un *Sepher Tora*. (Metz, 1829), in-8° de 12 pages.

34. Odes prononcées par les juifs d'Avignon et de Bordeaux, résidants à Paris, dans leur assemblée, à l'occasion du sacre de Louis XVI, le 11 juin 1775. Tirées du texte original des pseaumes 20 et 71 (21-72). Mises en vers hébreux par M. Bernard de Valabreque, interprète du Roi, etc. A Paris, Michel Lambert, 1775, in-8° de 24 pages.

35. Discours a l'occasion de l'installation du grand sanhedrin, par le rabbin Cracovie, député de l'Adriatique, membre de la commission des neuf, et rapporteur du Grand Sanhedrin; traduit par Lion-Jacob Goudchaux, de Metz. A Paris, I.-M. Eberhart, 1807, in-8° de 32 pages.

36. Éloge funèbre de M. Samuel Wittersheim, grand-rabbin de Metz, prononcé par M. Lion [Jacob] Goudchaux, président de la commission d'administration de l'hospice israélite. (A Metz, 1831) in-8°.

37. Discours prononcé en italien a Paris, le 15 août 1806, dans le temple hébraïque; par M. le rabbin Segre, conseiller municipal de Verceil, député du département de la Sesia, à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie; tra-

duit en français par Mlle Julie-Théodore Cerf-Berr. A Paris, 1806, in-8° de 16 pages.

38. Ode a l'occasion de la paix, chantée dans la grande synagogue, à Metz, le 15 août 1807, jour de l'anniversaire de la naissance de S. M. Napoléon Ier, empereur des Français et roi d'Italie. Composée en hébreu par Aaron Cahen, et traduite par Gerson-Lévy. A Metz, Pierret (1807) in-8° de 8 pages.

39. Discours sur la mort de s. m. louis xviii, roi de France, prononcé à la synagogue de Colmar, le 12 octobre 1824, par le sieur Louis Nettre, commissaire-surveillant. Traduit de l'hébreu. (A Colmar, J.-H. Decker, 1824). In-4° de 8 pages.

40. Précis pour les créanciers des juifs de metz, adressé au corps législatif, sur la demande qui lui est faite de déclarer dettes nationales celles de la ci-devant communauté des Juifs. A Metz, Verronais (an V-1796), in-4° de 10 pages.

41. Requête au roi, pour les Juifs de Sarrelouis. A Paris, Grandgé, 1777, in-4° de 36 pages.

42. Décisions doctrinaires du grand sanhedrin qui s'est tenu à Paris, au mois d'adar premier, l'an de la création 5567 (février 1807), sous les auspices de Napoléon-le-Grand, avec la traduction littérale du texte français en hébreu. Paris, L.-P. Sétier, imprimeur du consistoire central des Israélites, 1812, in-4° de 72 pages.

43. La conversion des juifs, dispersés en Pologne, Turquie, etc. A Nancy, Hœner (1759), in-4° de 10 pages.

44. Mémoire pour les rabbins, élus et syndics des Juifs de la ville de Metz. (Metz, André Knaper, 1745.) In-4° de 8 pages.

45. Précis pour les enfants de hirtzel lévy, moyse lang et meneck lévy, *juifs*, résidants en Alsace. Servant de réponse à un mémoire imprimé sous le nom de Madelaine Kopp, etc. (Par Pierre-Louis Roederer). A Metz, Joseph Collignon (1758), in-fol. de 48 pages.

Cet écrit a échappé à M. E.-A. Bégin, biographe de Roederer. Voy. Biographie de la Moselle, t. IV, p. 49-57.

46. Mémoire pour abraham-hirtzel levi et Feilé, sa sœur; Hanna, femme de Hirtzel Brunschuick, juif, de lui autorisée, enfans et gendre de défunt Hirtzel Levi, juif, etc., demandeurs en révision de deux arrêts du conseil supérieur d'Alsace. (Par Reynard, avocat). Paris, Grangé, 1755, in-fol. de 12 pages.

47. Les premiers pas de la nation juive vers son bonheur sous les auspices du grand monarque Napoléon. Annoncés aux amis de l'humanité par C., ami de M.-B. Schottlaender. A Paris (1807), in-8° de 48 pages.

48. Lettre sur les juifs, à un ecclésiastique de mes amis, lue dans la séance publique du musée de Paris, le 11 novembre 1782, par M. le B. d. C. d. V. d. G. (M. le baron de Clootz du Val-de-Grâce). A Berlin, année 1783, in-12 de 90 pages.

49. Considérations sur l'existence civile et politique des israélites; suivies de quelques idées sur l'ouvrage de M. Bail, qui a pour titre : *Des Juifs au XIX*e *siècle* et de *trois lettres* de M. de Cologna, grand-rabbin du consistoire israélite de Paris. Par M. A. T. D. de S. A. (le chevalier Desquiron de St-Agnan). A Paris, 1817, in-8° de 130 pag.

50. Histoire du peuple hébreu, tirée de l'écriture sainte, depuis la création du monde jusqu'à la ruine entière de la Sinagogue sous Tite et Vespasien. A Liége, Everard Kints, 1742, 3 volumes in-12.

51. Instruction salutaire adressée aux communautés juives qui habitent paisiblement les villes de la domination du grand empereur Joseph II, glorieusement régnant. Traduite de l'hébreu du célèbre rabbin Naphtali Hertz Weisel (Hartwig Wessely) de Berlin. A Berlin, 1782, in-12, de 86 pages.

52. Ephraïm justifié. Mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur, des finances de Saxe. Adressé par le juif Ephraïm de Berlin, à son cousin Manassès d'Amsterdam. A Erlang. A l'enseigne du *Tout est dit*, 1758, in-12, de 107 page.

53. Ode a bonaparte, premier consul, conservé pour la troisième fois à la France. Composée en latin, et traduite en français et en allemand par Geoffroy-Jacques Schaler. Strasbourg, an IX. Nouvelle édition, enrichie d'une traduction en hébreu par Lipmann Moyse (Buschenthal). Roedelheim, W. Heidenheim et B. Baschwitz (1802), in-8° de 32 pages.

(*La suite prochainement.*)

E. Carmoly.

A Monsieur Rénier Chalon, *président de la* Société des Bibliophiles de Mons.

—

Mon cher Président,

Turpe est difficiles habere nugas
Et stultus labor est ineptiarum.
(Martial. *Lib.* 2, *ep.* 86.)

Sous le titre de *Nugæ difficiles*, vous avez publié, dans quelques numéros du *Bulletin du bibliophile belge*, la liste, qui ne sera jamais complète, des livres d'anagrammes, de chronogrammes, d'acrostiches et autres tours de force, soi-disant poétiques et littéraires, exécutés par la force du temps et de la patience, et aussi avec l'aide d'un esprit borné et étroit, mais persévérant. Ces monuments de la sottise humaine ont été la plupart du temps élevés à grande peine par des gens qui sont morts avec l'intime conviction qu'ils avaient fondé des édifices indélébiles et perdurables. Vous n'avez pas sans doute l'intention d'épuiser la longue série des *Nugæ difficiles* écloses sous le ciel brumeux, mais sur le sol fertile en toutes choses des anciennes provinces des Pays-Bas; la liste en serait trop longue : car s'il est vrai, comme l'a dit un peu métaphoriquement notre trop regrettable ami et maître, Charles Nodier, qu'on pourrait former une bibliothèque de tous les ouvrages qui traitent des systèmes de voler en l'air, à plus forte raison pourrait-on faire un bien gros livre de tous les titres de ceux qui rentrent dans le vaste cadre des *Nugæ difficiles*.

Ami des singularités bibliographiques de toute espèce, même quand elles ne révèlent qu'une manie passée en vogue en certaines époques et en certains lieux, j'ai moi-même réuni quelques-unes de ces bagatelles difficiles que vous signalez justement à la curiosité des lecteurs du *Bulletin*. Mais j'ai recherché surtout les traités et les dissertations indiquant une suite de règles et de formules à ceux qui voulaient entrer dans la voie ardue des anagrammes et des chronogrammes. On est obligé d'avouer, en feuilletant ces livres, que les choses les plus vaines et les plus inutiles, on pourrait même dire les plus pernicieuses, ont eu leurs écoles, leurs maîtres et leurs apolo-

gistes. La ville de Séville, cette merveille de l'Andalousie, ne possède-t-elle pas un conservatoire où l'on dresse des tauréadors capables de tuer proprement un taureau dans un cirque public; pourquoi serait-on étonné de voir dans nos bibliothèques des cours imprimés d'anagrammes, des dissertations sur l'art de former des chronogrammes, et des rudiments du rébus?

La prière n'a pas toujours été la seule occupation des cloîtres; quand les religieux eurent défriché le sol aride qui entourait leurs modestes cellules, quand ils eurent jeté dans l'esprit des populations au milieu desquelles ils s'étaient implantés, les semences de piété et de vertu qui fructifièrent plus ou moins, ils se livrèrent à des occupations tantôt scientifiques et littéraires, tantôt vaines et futiles. Devenus trop riches pour la plupart, ils n'avaient plus à travailler à la splendeur de la communauté, ils ne s'occupèrent donc qu'à passer le temps de leur mieux sans compromettre leur salut. Tous ne furent pas des bénédictins de la congrégation de St-Maur ou des Bollandistes; tous n'enfantèrent pas, dans ces trop longs loisirs du cloître, des ouvrages de haute érudition et de savoir. Mais comme ils avaient à souhait, du temps, de la patience, et qu'ils ne se trouvaient pas à la merci d'un public exigeant, ils mirent à fin quelques-unes de ces entreprises bizarres, excentriques, qui naissent sous l'empire de la niaiserie ou de la manie, et qui mourraient avant d'être produites dans le monde si elles étaient soumises à la réflexion. Parmi elles il faut classer au premier rang les recueil d'anagrammes. Il fallait assurément être moine et avoir des loisirs de reste pour faire en détail de ces applications du binôme de Newton à quelque nom chéri, à une devise privilégiée, ou au titre de quelque protecteur qu'on voulait flatter : comme si l'importance de l'anagrammatise devait s'étendre à mesure que son nom, combiné de mille façons diverses, s'allongeait en transformations différentes aux dépens de la clarté et de la raison!

Nous avons sous les yeux beaucoup de livres nés par suite de cette singulière et innocente occupation; à une certaine époque, la mode, cette souveraine tyrannique, en était tellement répandue, qu'elle donna lieu, comme nous l'avons dit plus haut, à un traité spécial dans lequel les règles de l'anagramme se trouvaient expliquées sérieusement avec le précepte et l'exemple. L'auteur de cette prosodie nouvelle est maître *Angelo de Ominois*, religieux de la petite ville de Firmo

Paged wrong from here.

dans la marche d'Ancône; son œuvre est dédiée au prince Scipion Borghèse, cardinal, et porte pour titre :

Anagrammatvm tractatvs novvs avthore Magistro Angelo de Omineis, doctore theologo conventus D. Augustini de Firmo priore. Illust^mo. et R^mo D. D. Scipioni Burghesio S. R. E. cardinali amplissimo dicatus. *Maceratæ* (apud *Petrum Salvionum*) 1620, in-4° de 10 f^os liminaires, 126 pages et 5 f^os d'index; figures en bois.

Le frontispice, gravé à l'eau-forte, représente le cheval Pégase gravissant le Mont Parnasse sur la cime duquel planent des lettres alphabétiques dérangées. La devise : *En nova facio*, placée sous les pieds du coursier ailé, indique le but de l'auteur. Le titre de *Tractatus* Novvs démontre assez qu'il y eut jadis de plus anciens guides du même genre que celui-ci a la prétention de supplanter; on signale en effet dans les préliminaires de vieux maîtres de la même école. Avant de donner lui-même des anagrammes curieuses, le prieur des Augustins de Firmo déduit ses règles en 12 chapitres, dont le premier est intitulé : *De l'origine et de la dignité de l'anagramme;* le second traite gravement de son *utilité* et de sa *nécessité*. Le Père Ange dit des choses très-curieuses là-dessus. Les autres chapitres sont dignes des premiers. Le livre est flanqué, à l'avant et à l'arrière, d'éloges en vers et en prose attirés à son auteur par son travail *important*. Telle était cependant une des œuvres qui faisaient événement dans une province au commencement du XVIIe siècle! L'exemplaire que nous possédons, richement relié en veau fauve, porte le monogramme de la compagnie de Jésus et le double *phi* grec (ΦΦ); il a appartenu à la riche bibliothèque des Jésuites de Paris, à laquelle le surintendant Fouquet laissa une rente destinée à faire relier les livres à sa marque.

Les chronogrammes aussi ont connu de beaux jours. La Belgique a été de tous temps leur terre classique. Il y eut une époque où on les adopta avec fureur; on en avait mis partout. C'était l'ornement principal des fêtes; on en sculptait sur la façade des monuments publics; on en décorait les autels et les arcs triomphaux; on les gravait en tête des thèses et sur les médailles. Partout on voyait ces vastes majuscules se détachant en rouge et présentant une date travaillée qu'il fallait presque deviner comme une charade. C'est cette manie qui suggéra à un anonyme l'idée de faire reparaître la *Dissertation critique et analytique sur les chronogrammes*, *publiée en* 1718. *Nouvelle*

édition, revue et corrigée par l'auteur. A Bruxelles, chez la *veuve F. Foppens.* CIↃ. IↃ. CC. XLI. In-8° de XI et 62 pages et 8 non chiffrées, avec cette épigraphe :

« D'un livre de petite taille
» Un scribe à l'aune envain se raille :
» Un petit suffit, s'il est bon,
» S'il est mauvais, il est trop long. »

Des-Accords.

La Belgique fut donc très-longtemps la terre promise de l'anagramme et du chronogramme. On y a compté dans le XVIe et le XVIIe siècle, un grand nombre d'hommes dévoués à cette sorte de passe-temps (nous allions dire à ce genre de supplice), sans y avoir été condamnés par jugement. C'est principalement dans le repos obtenu à la suite des guerres de religion et sous le règne très-catholique des archiducs Albert et Isabelle que cette mode prit une grande extension. Le *Sylvain de Flandres* publia les *Poëmes et anagrammes composez des lettres dv nom dv Roy et des Roynes, ensemble de plvsievrs princes et gentilshommes et dames de France. Dédyez au cardinal de Ferrare.* A *Paris*, chez *Guilliaume Julian*, à l'enseigne de l'Amitié, près le collége de Cambray, 1576. In-4° sans pagination.

L'ouvrage suivant est plein de jeux de mots ou plutôt de jeux faits avec les lettres des mots :

Les Blazons anagrammatiqves très-chrestiens et religievx dv Hiérapolitain d'Amiens C. D. M. (Claude de Mons), *sur diuerses fleurs personnelles de piété, de noblesse, de iustice et de littérature, signalans en Dieu la contrée. A Amiens, Iean Mvsnier.* M. DC. LXII. In-8° de 161 pages. L'auteur était plus que septuagénaire lorsqu'il fit cette pieuse folie; il s'en excuse par les vers suivants :

« Lecture faite brèvement
» De ce métrique effleurement,
» Si d'impolitesse on m'accuse,
» J'opposerai pour mon excuse,
» Qu'aux frans et bons, simple, j'escris,
» Laissant des beaux termes le prix,
» Et des élégances nouvelles,
» Aux escrivains à demoiselles. »

Enfin, nous avons vu nous-mêmes paraître, de 1820 à 1825, lorsqu'on pouvait supposer la mode des anagrammes parfaitement trépassée, un petit opuscule intitulé : *Anagramméana, poëme en huit chants, par l'anagramme d'Archet* (Hécart), *ouvrier maçon, l'un des 30 associés à l'abonnement d'un journal littéraire. 95me édition, revue, corrigée et augmentée. A Anagrammatopolis* (Valenciennes, Prignet) (sans date). In-16 de 58 pages (en vers). L'auteur de cette facétie surannée, feu M. Hécart, qui l'avait dédiée *à son ami Olery* (*Leroy*), a écrit sur un des exemplaires de cette grotesque production soi-disant poétique : « L'anagramme est une des plus grandes inepties de l'es-
» prit humain : *il faut être sot pour s'en amuser et pis qu'être sot pour*
» *en faire*. Richelet, au mot *anagramme*, édn de 1759. Je souscris
» à ce jugement, ajoute l'auteur, pourtant je reconnais qu'il existe
» des anagrammes tellement justes qu'elles feraient pardonner le
» genre :

« Bélitre, liberté.
» Benoist, bien sot. »

Ce dernier trait ne prouve pas pour le cœur de l'écrivain qui l'a décoché. Nous ne savons s'il eut à se plaindre de la liberté, mais certainement il n'eut qu'à se louer de M. Benoist. Il faut savoir que ce monsieur, dont il trouve si juste la métamorphose en *bien sot*, était maire de Valenciennes lorsque M. Hécart remplissait, fort à son aise, la place de secrétaire de la mairie. Jamais M. Benoist ne songea à lui donner un successeur plus habile ou plus exact; si c'est là être bien sot, ce n'était pas à l'auteur de l'*Anagramméana* à le dire.

Je termine ici, mon cher président, cette lettre beaucoup trop longue que je n'ai pas eu le temps de rendre plus courte, et je vous souhaite bon courage pour continuer vos recherches de nouvelles *Nugæ difficiles*, dont vous révèlerez l'existence aux amateurs d'excentricités et d'inutilités; puis, vous direz avec Mellin de Saint Gelais, en feuilletant ces recueils si pleins de mots torturés et si vides d'idées :

« Hélas! que le travail est sot,
» Quand le bon sens n'est pas le maître! »

Recevez, mon cher confrère, la nouvelle assurance de mon dévouement et de mon amitié.

Valenciennes, 20 septembre 1844.

Arthur Dinaux.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Quelques mots sur feu M. Antoine-Reinhard FALCK.

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam cari capitis?
(Horat.)

Or, maintenant que le soleil d'automne quitte de bonne heure notre ciel gris et froid et nous fait de longues soirées dont les causeries de salon et les gracieuses folies de la polka n'abrégent pas encore la durée, je veux vous parler d'un homme que j'ai beaucoup aimé, que vous aimiez aussi, d'un homme éminent par le cœur ainsi que par l'intelligence. Mon intention n'est point cependant de vous le montrer dans ce qu'il avait de plus élévé; d'autres ont peint son portrait en pied (1), je n'essairai pas même de l'ébaucher en buste, je veux indiquer uniquement quelques traits de son profil, vous découvrir un des arrière-plans de sa vie intérieure. S'il brillait sur le grand théâtre du monde, il ne s'éteignait pas dans les coulisses : privilége rare, il restait un homme supérieur jusque pour son valet de chambre.

M. Falck était né *au delà du Moerdyck*, comme on le disait assez niaisement en 1830. Il appartenait à cette brave et glorieuse nation qu'on trouve un peu lente et compassée quand on arrive des bords de la Seine, voire même des rives de la Meuse; nation qui sait faire de grandes choses, mais qui les fait avec poids et mesure, sans cet entraînement qui se communique, sans cet enthousiasme qui excite la sympathie. Quoique hollandais pur sang, M. Falck était doué d'une vivacité toute méridionale. Dans sa jeunesse il avait naturellement la pétulance et presque la *furia* des Français dont il ne songeait pas pourtant à singer les qualités brillantes ni les agréables défauts. Une voix secrète l'avertissait qu'il aurait trop à perdre à cesser d'être lui-même.

(1) M. Quetelet a dignement loué M. Falck au sein de l'Académie. Son discours a été traduit par M. le professeur J.-L. Kesteloot, sous ce titre : *Hulde aen de nagedachtenis van M. Anton Reinhard Falck, vry gevolgd naer het fransch van den heer* A. Quetelet, *bestendingen geheimschryver der Bruss. Academie.* Gent, mej. Alex. Dujardin, 1844, in-8° de 106 pp.

M. Falck vit le jour le 19 mars 1773. Sa famille était une de celles qu'une continuité de fonctions honorables et une position aisée plaçaient au rang de la noblesse et qui formaient une espèce de patriciat très-puissant dans le système oligarchique du gouvernement d'alors (1). Son père Otton-Guillaume Falck, attaché au service de la compagnie des Indes, avait passé plusieurs années, comme résident, à Patna, au Bengale. A son retour, il s'arrêta au cap de Bonne-Espérance, dont le nom flatteur semblait lui promettre un heureux avenir; y obtint la main d'Angela-Apollonia Bergh, et conduisit sa jeune compagne dans son pays. Il s'établit à Utrecht où naquit M. Falck, premier fruit de leur union; mais, en 1785, ayant été nommé directeur de la compagnie des Indes, il se fixa à Amsterdam.

Ce fut donc dans cette ville que M. Falck reçut sa première éducation. Je n'ai pas, je l'avoue, une excessive tendresse pour les enfants de génie, pour ces petits prodiges forcés en serre chaude et qui bientôt s'étiolent et se fanent. Falck était un marmot pétillant d'esprit et de dispositions, mais, chose rassurante, il gardait la naïveté et l'espiéglerie de l'enfance. Son premier maître fut un M. Byrde, qui tenait une école primaire, et, plus tard, il se félicitait avec raison de ce guide. Les premiers pas qu'on fait dans la vie influent beaucoup, en effet, sur la suite du pèlerinage.

Au gymnase d'Amsterdam, qu'il fréquenta depuis, il fut un des disciples de Richeus van Ommeren, savant humaniste qui lui inspira le goût des poëtes. Au mois de septembre 1793, il fit ses adieux au gymnase en récitant un discours en vers latins de sa composition : c'était Éponine implorant la clémence de l'empereur Vespasien en faveur de son époux rebelle. Malgré les préoccupations politiques et commerciales, une cérémonie classique était encore un événement dans la studieuse et régulière Hollande. Le sévère recteur ayant examiné la pièce avant le jour de la solennité, l'avait rendue à l'écolier sans un seul mot de louange et en se contentant de remarquer qu'une brève avait été scandaleusement substi-

(1) Ses armes sont parlantes et de gueules au faucon éployé d'or. Tenants : deux hommes sauvages au naturel. Cimier : couronne à cinq perles relevées, surmontée d'un heaume couronné de même et timbré du faucon de l'écu. Voy. *Armorial général du royaume des Pays-Bas*, publ. par Van Welleveld et O' Kelly Jr. 1830, in-4°, pl. LXI.

tuée à une longue. Ce morceau toutefois plut si fort aux amis de son père, qu'ils l'exhortèrent à le faire imprimer ; mais celui-ci, homme sensé et positif qui craignait de développer dans un jeune esprit les prétentions d'auteur et les illusions de la vanité, ne voulut pas y consentir.

L'écolier n'en continua pas moins de faire sa cour aux Muses, et tant pis pour ceux dont la jeunesse n'a pas été parfumée d'un grain de poésie. Il ne se contentait pas de scander des vers latins, il composait encore des vers hollandais, des vers français ; tout cela coulait de source avec une facilité surprenante. Les choses les plus vulgaires tombaient de ses lèvres ou de sa plume sous une forme métrique ; la rime se plaçait, bon gré mal gré, au bout de toutes ses phrases ; et quoique ces essais n'aient pas mérité de lui survivre, ils prouvaient certainement, avec une connaissance déjà fort étendue des meilleurs écrivains, le sentiment délicat du charme que l'on y peut trouver.

Du gymnase M. Falck passa à l'*Athénée illustre* d'Amsterdam, fondé en 1779, par des magistrats amis des lettres. A cette époque la Hollande tenait le sceptre de la philologie ancienne. En France l'esprit révolutionnaire avait détruit les écoles ; en Hollande, il les avait respectées, et son influence, loin d'être à cet égard délétère et funeste, avait peut-être produit de bons effets et communiqué à l'enseignement plus d'indépendance et de hardiesse. Non-seulement les chaires d'Hemsterhuys, de Schultens, de Valckenaer, de Wesseling étaient debout, mais on les voyait occupées par des professeurs dignes de succéder à ces érudits et à la tête desquels il suffit de nommer Wyttenbach. En étudiant les auteurs grecs et latins, on ne s'arrêtait plus exclusivement à la forme, on allait à l'idée, on envisageait l'antiquité dans son ensemble, dans les secrets ressorts de son existence ; la critique et la philosophie primaient la science des mots. Si, pour ceux qui ne se destinaient pas au professorat, l'enseignement était trop académique, trop étranger aux besoins du présent, si l'on attachait une importance exagérée au talent d'écrire en latin, il faut convenir que ce commerce journalier avec les hommes fameux d'Athènes et de Rome était bien propre à élever la pensée, à lui donner des habitudes mâles et droites, à lui inspirer le goût du beau. Et puis auriez-vous le cœur de condamner sans appel ces savants candides qui,

justement épris de Cicéron et de Térence, s'assimilaient leur style dans une latinité exquise, à la fois simple, claire, élégante et pure, libre malgré l'imitation, franche malgré le pastiche? On dirait que les Hollandais, sachant que leur idiome, en dépit de ses ressources, ne dépassait pas les étroites limites du sol natal, demandaient un moyen de relation moins borné à la langue universelle des lettrés.

M. Falck fut un des auditeurs assidus de Wyttenbach, que sa pénétration et sa religion pour les anciens n'eurent pas de peine à gagner. Le sage qui, dans ces temps orageux, s'efforçait d'assurer à la république des moyens de salut, en veillant sur le feu sacré de la science, témoigna une affection particulière à un jeune homme plein d'ardeur, également passionné pour les gloires à la Plutarque et pour la liberté de sa patrie. Il l'admettait aux entretiens socratiques de la *villa* champêtre qu'il habitait pendant les vacances et aux réunions où l'on venait lire Platon en commun, comme l'auraient pu faire, à *Tusculum*, l'ami d'Atticus et ses hôtes illustres. M. Falck fut aussi un des disciples favoris de M. Cras, qui enseignait la jurisprudence.

Une excursion que son père lui fit entreprendre en France dans l'année 1795, sous la garde d'un fonctionnaire français, principalement pour l'empêcher d'être compris dans la réquisition militaire, interrompit le cours de ses études. Je ne sais quelle impression lui laissa l'aspect de ce grand peuple qui sortait d'une crise violente et s'apprêtait en riant à passer du despotisme meurtrier de la terreur, sous le despotisme discipliné et protecteur de la victoire; mais je doute qu'il ait fort admiré le directoire et le Lycée. Lorsque 1796 mit fin à cette promenade, il dut revenir à Wyttenbach avec un redoublement de zèle.

La philosophie de Kant apparaissait alors. Il fallait que sa voix fût bien puissante pour dominer le bruit des trônes et des institutions du passé, qui s'écroulaient de toutes parts. Le stathoudérat était tombé devant Pichegru, la république batave avait été créée et, au milieu de ces intérêts suprêmes, la critique de la raison pure, les catégories de l'entendement et la théorie de l'espace et du temps ouvraient un monde nouveau à quelques-uns de ces hommes que les luttes de l'intelligence émeuvent plus que celles des empires. M. Falck sonda les systèmes du philosophe de Kœnigsberg sous les auspices de

van Hemert. En quittant l'*Athénée illustre*, en 1799, il défendit publiquement une dissertation sur le mariage considéré d'après les principes de Kant et de Fichte (*De matrimonio ex sententia celeberrimorum Jmm. Kant et Joh. Gottl. Fichte*, Amstelod., apud Petrum Den Hengst, 1799). Cet écrit fit beaucoup de bruit dans le temps. Le professeur van Heusde, entre autres, en admirait beaucoup la latinité, espèce de mérite auquel il était peut-être plus sensible qu'à celui du raisonnement. Sur cette dissertation M. Falck reçut le 26 juin de la même année, à l'université de Leyde, le diplôme de docteur en droit.

Le 2 juillet suivant il fut inscrit au tableau des avocats de la cour de Hollande, à La Haye, mais dans le même mois il partit pour l'Allemagne, visita Hambourg, Brunswick et le Hanovre, et s'arrêta l'hiver à Gottingue pour en connaître les plus célèbres professeurs. Il y entendit Blumenbach, Heyne, Fiorillo, fréquenta la maison de Mitscherlick, et avec un certain Huschke qu'il avait connu auparavant et qui remplissait les fonctions de répétiteur ou de *privat-docent*, il lut d'un bout à l'autre l'Iliade et l'Odyssée. Il n'est pas commun sans doute d'asseoir le code sur de pareilles bases et d'orner ainsi la jurisprudence que les gens d'affaire voudraient réduire à une pratique matérielle, à une escrime presque mécanique.

De retour à Amsterdam en 1800, il s'y trouva bientôt chargé de différents travaux. Au mois d'octobre, la municipalité de cette ville l'appela à siéger dans son sein.

L'année suivante, M. Falck obtint le poste de secrétaire de légation en Espagne, monarchie qui marchait rapidement vers sa ruine et que gouvernait à son gré le perturbateur célèbre appelé le prince de la Paix. Le ministre hollandais Meyners (1) était un diplomate d'une médiocrité honnête et de bonne foi. Il comprit, sans en être offensé, la supériorité de son secrétaire et se reposa sur lui du soin de diriger l'ambassade. M. Falck était dans son élément. Il avait le travail facile, le coup d'œil prompt, une finesse sans finasserie, beaucoup d'acquit, des manières séduisantes, de la jeunesse et une jolie figure, ce qui ne gâte jamais rien, en diplomatie comme ailleurs.

(1) *La galerie historique des contemporains*, imprimée à Bruxelles, t. IV, p. 345, a confondu ce ministre avec Valckenaer dont nous parlons plus bas. Cette même biographie fait naître M. Falck vers 1776.

Il réussit pleinement dans les salons de Madrid, car, comme dit Froissart, il était *frisque*, *courtois et amoureux*. Amoureux, je l'écris tout au long, le moyen sans cela d'avoir du succès au cœur de la galante Espagne! M. Falck savait mener de front les affaires et les plaisirs : il trouvait même du temps pour les lettres et la philosophie. Il apprit l'espagnol et ne tarda pas à parler cette langue riche et fière, lyrique et nerveuse, avec une facilité et une correction telles qu'on le prit plusieurs fois pour un Castillan. Son imagination se complaisait dans les inventions capricieuses des écrivains espagnols, surtout dans la romanesque complication de leurs drames, et en même temps qu'il faisait la part de la fantaisie, il s'initiait avec le secours de M. Allen, l'un des suivants de l'ambassade anglaise, aux principes et aux idées de l'école naissante de philosophie d'Edimbourg, école circonspecte et sage qui semble avoir effacé l'imagination de la liste des facultés humaines. Il se ménagea aussi d'honorables amitiés; quoique la Hollande fût enchaînée à la politique française, c'est de cette époque que date sa liaison avec lord Holland, qui lui conserva toujours une tendre estime.

Rappelé d'Espagne en 1806, après l'avénement du roi Louis Napoléon, il fut attaché d'abord au ministère des affaires étrangères. En 1808, il s'installa à La Haye en qualité de commissaire général pour les colonies. Peu après, il devint secrétaire général du ministère des colonies et de la marine, fonctions qu'il remplit jusqu'à l'hiver de l'année 1810.

Cependant on avait décidé à Paris que la Hollande était une alluvion des fleuves de la France. Le roi Louis avait encouru le déplaisir de son frère qui le traitait en vassal. Louis, quelle félonie! s'était identifié avec les intérêts hollandais. En conséquence, ses états furent réunis à cet empire gigantesque de trente-six mille lieues carrées, que, par une fiction de mots, on appelait l'empire français. M. Falck, révolté de ces envahissements successifs, ne voulut pas être compris dans la nouvelle administration, et, après avoir opéré la liquidation du ministère de la marine avec les employés français, il se mit à voyager.

En premier lieu, il fit une pause près d'Aix-la-Chapelle, où se trouvait aussi M. Valckenaer, à qui ses talents diplomatiques ont acquis une réputation durable. Il se rendit ensuite jusque sur les confins

de la Suisse. Mais un homme qui se dérobait aux faveurs du maître, un homme qui regrettait l'indépendance de son pays, devait faire ombrage à la police impériale ; aussi lui suscita-t-elle des tracasseries qui l'obligèrent à revenir à Amsterdam, pour s'y vouer à la profession d'avocat.

En 1812, quelques négociants de cette ville lui confièrent une mission particulière pour St-Pétersbourg. Il ne put parvenir à traverser les frontières de la Russie et séjourna en Suède. L'occasion de connaître le nord de l'Europe ne fut pas perdue pour un esprit de cette trempe. A son retour, il communiqua au public plusieurs résultats de ses observations, d'abord dans deux discours prononcés à l'institut d'Amsterdam, qui n'avait pas manqué de conquérir une capacité si étendue ; ils traitaient des institutions d'enseignement supérieur en Suède et en Danemarck ; ensuite, dans une dissertation imprimée parmi les mémoires de cette compagnie et ayant pour titre : *De l'influence de la civilisation du peuple des Pays-Bas sur le développement des peuples septentrionaux de l'Europe* (*Over den invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van de noordiche volken*). Cet écrit est réputé classique en Hollande, autant par la méthode que par le style.

M. Falck qui, jusqu'à ce moment, avait fait plus d'efforts pour échapper aux places qu'on n'en fait habituellement pour les obtenir, accepta en 1813, celle de capitaine de la première compagnie de grenadiers de la première cohorte, dans la garde nationale d'Amsterdam. Il avait ses raisons pour cela, et espérait, en cette qualité, servir efficacement son pays dans la crise qu'il prévoyait et qu'il contribua, croyons-nous, à préparer pendant ses excursions dans le nord. Le succès couronna son espoir. Il fût l'âme des citoyens qui avaient résolu de secouer le joug des étrangers. Lorsque, dans la nuit du 15 novembre 1813, éclata l'insurrection, il harangua, à la tête de la garde, le conseil municipal encore incertain, et le détermina à se prononcer en faveur du parti national. Son courage, son énergie, son habileté, sa modération envers les vaincus, lui valurent d'universels applaudissements, et plus d'un écrit contemporain rendit un juste hommage à sa conduite et à son caractère. M. Van der Palm, auteur d'un livre destiné à survivre aux circonstances qui l'ont inspiré, signala les services de M. Falck dans des pages étincelantes d'éloquence.

Nommé secrétaire général du gouvernement provisoire, en décembre 1813, puis commissaire général auprès des troupes auxiliaires anglaises, il devint de droit secrétaire d'état, dès que le prince d'Orange fut reconnu comme souverain. En cette qualité, il accompagna le descendant des stathouders à Paris, quand on posa les fondements de la réunion de la Belgique et de la Hollande. Cette combinaison, qu'il appuya avec chaleur, lui paraissait un coup de haute politique européenne et une heureuse résurrection du passé. Plus tard secrétaire d'un roi, il le faisait parler royalement, c'est-à-dire, d'un ton à la fois noble et simple, et ne perdait pas une occasion d'ouvrir à la vérité le cabinet du monarque. Il exerça son emploi jusqu'en 1818, et contre-signa, le 7 mai 1816, l'arrêté royal qui rétablissait l'Académie de Bruxelles. Cette compagnie lui témoigna sa reconnaissance, en inscrivant, parmi ses membres honoraires, celui auquel elle devait sa réorganisation.

De 1818 à 1825, M. Falck fut chargé du département de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies. A qui pouvait revenir l'instruction publique, si ce n'est au ministre qui tenait également bien sa place parmi les savants et parmi les hommes d'état? M. Falck rendit à la Belgique un service immense. Elle n'avait joui jusqu'alors que d'un enseignement incomplet, sans solidité et sans profondeur. Par la création de trois universités, elle se vit initiée aux véritables doctrines scientifiques. Ces universités ont été l'objet de nombreuses critiques, nous-même qui avions aperçu leurs défauts de près, nous n'avons pas été sans sévérité à leur égard; mais, à moins de fermer les yeux à l'évidence, proclamons hautement qu'elles étaient infiniment supérieures à tout ce qu'on nous avait donné jusqu'alors, et que la génération qui agit, pense et gouverne, est encore en partie leur ouvrage.

M. Falck cherchait, en outre, à faire prédominer dans les conseils de la couronne, les principes de la plus rigoureuse impartialité et à substituer des vues larges et élevées à des calculs mesquins, à des considérations étroites. Le prince qui régnait en ce temps-là était doué de précieuses qualités, animé des meilleures intentions; malheureusement son coup d'œil manquait de portée, sa pensée de flexibilité et d'étendue. Il s'opiniâtrait dans des desseins mal conçus, voulait intervenir en tout, plaçait maladroitement sa confiance et

préférait la médiocrité muette et obséquieuse au talent qui s'exprimait avec franchise. D'un autre côté, laborieux à l'excès, il usait ses forces vives sur les petites choses, négligeant l'ensemble pour les accessoires. Cette passion de la minutie, ce fanatisme du détail étaient tels, qu'un de ses ministres lui faisait la cour avec succès, en glissant des fautes de rédaction dans certaines pièces, pour laisser à l'auguste et infatigable vérificateur le plaisir de les corriger.

L'esprit légèrement moqueur de M. Falck offusquait le roi Guillaume; sa respectueuse ironie l'embarrassait. D'ailleurs, il ne *paperassait* pas assez; se contentant de voir les choses de haut, il ne croyait point devoir prendre sur lui le labeur d'un commis. Et puis, il se permettait de blâmer des mesures qu'on s'obstinait à regarder comme fondamentales et dont l'unique effet était de susciter d'inutiles obstacles à l'action du gouvernement. Il en résultait que le roi, malgré sa bonté et son désir de s'éclairer, redoutait plus M. Falck qu'il ne l'aimait, et n'écoutait ses avis qu'avec une sorte de répugnance. L'avenir se chargea de prouver à quel point ces avis étaient sages.

Le ministre cependant poursuivait sa tâche civilisatrice. Il laissait aux parvenus, étonnés d'eux-mêmes, la fatuité bureaucratique, le ton rauque, l'impertinence dédaigneuse. Il n'ignorait pas que toutes ces grenouilles ministérielles, tendues, enflées, boursouflées, finissent par crever au bruit des sifflets et à la satisfaction générale. Un jeune homme montrait-il quelques dispositions, il lui tendait la main, l'accueillait d'un avis bienveillant et lui frayait la voie où il tentait de poser le pied. Fallait-il louer, il le faisait avec grâce et délicatesse; fallait-il reprendre et blâmer, avec dignité et indulgence. Il n'était impitoyable que pour la sottise et pour la bassesse. Alors ses grands yeux bleus prenaient une expression sarcastique, sa parole devenait incisive, sa plaisanterie brûlante.

Hélas! à quoi bon le dissimuler? M. Falck était voltairien, si cette damnable épithète, si cette injure à la mode convient à celui qui saisit promptement le côté ridicule de la vie, réduit les choses les plus éblouissantes à leur formule la plus simple, mêle toujours un peu de gaieté aux austères discussions et sait résumer par un mot piquant d'inextricables difficultés. Mais le ricanement de M. Falck n'avait rien de poignant ni d'amer, c'était plutôt un élégant badinage, un doux sourire où se peignait un enjouement tempéré de mélancolie et du sentiment profond de nos misères; on ne pouvait

reprocher à son scepticisme ni froideur, ni sécheresse, il se réduisait au doute prudent d'un esprit qui avait creusé les plus graves problèmes et acquis une vaste expérience.

Au rebours de ceux qui cachent sous la solennité des termes la nullité du sens, ses jeux les plus frivoles offraient toujours à tout bon entendeur, une signification sérieuse. Sur un fond solide il jetait à dessein des paroles légères et faisait avec bonhomie d'excellentes épigrammes.

Rien d'absurde comme un nain qui veut se grandir en grimpant sur les épaules d'un géant : je ne pourrais néanmoins résister au plaisir de dire qu'honoré pendant vingt ans de l'amitié de M. Falck, j'ai été à même de l'observer sans entrave et de surprendre même quelques-uns des secrets de son âme. Au surplus, M. Falck se laissait facilement pénétrer. Ce qu'il était dans l'intimité, il l'était encore en public, au milieu des nécessités de l'étiquette. Ce politique si fin ne se targuait pas d'avoir deux visages; en conservant, dans le commerce particulier, son air naturellement noble, il s'y abandonnait seulement sans réserve au courant capricieux de la causerie, aux expansions de la confiance.

Des extraits de sa conversation et de sa correspondance formeraient un recueil curieux et amusant. Je me bornerai à un petit nombre de traits.

Un carabin dont j'ai oublié le nom exact, qu'il ne savait pas bien lui-même et qui se traduirait assez fidèlement en italien par *Campo Santo*, se présente à une de ses audiences, chamarré de rubans; c'était la marotte du carabin accouru pour en solliciter un nouveau. M. Falck l'avait flairé d'une lieue. — Monsieur, lui dit-il, après les politesses d'usage, puis-je vous demander votre nom? — *Campo Santo*, monseigneur (on se souvient du protocole de l'époque.) — Et votre profession? — Docteur en médecine. — J'aperçois sur votre poitrine un éclatant bijou, de quelle dignité est-il le symbole? — De celle de commandeur de l'ordre du St-Sépulcre. — A ces mots, M. Falck affectant un air effrayé, s'écrie: — *Campo Santo*, médecin, sépulcre!... Grâce, Monsieur, ou je demande caution bourgeoise, comme le Mascarille de Molière. Sépulcre, médecin, *Campo Santo!* En vérité, je me tiens pour mort. — Notre empirique déconcerté s'en alla sans exposer sa requête.

Il disait : la langue hollandaise est une belle femme qui ressemble

à celles de l'Orient toujours voilées, et dont aucun étranger n'a jamais entrevu le visage.

Une autre fois, d'un professeur quinteux et processif : quoiqu'il ne soit pas un phénix, il ne peut souffrir de collègues.

La place de principal de l'athénée de Bruxelles était vacante ; les placets pleuvaient dans les bureaux. Un d'eux y revint avec cette apostille de la main du ministre : *Brave Bayard tu l'emportes!* Bayard était un abbé qui l'emporta en effet sur ses concurrents.

J'avais griffonné une pièce de vers latins où j'insinuais que pour mettre un terme à la rivalité des langues française et hollandaise, le mieux était, en fin de cause, de recourir au latin. Dans cette plaisanterie M. Falck, appelé *Falco*, remplaçait l'oiseau de Jupiter. Ce qu'il y a de plus clair, me dit-il, c'est que je ne suis pas un aigle.

A propos des prétentions de beaucoup de personnes obstinées à n'admettre dans le royaume que l'usage d'une seule langue officielle : singulières gens, remarquait-il, qui aiment mieux avancer péniblement à cloche pied que de courir sur deux jambes!

Vers ce temps M. Falck se maria. Pour le reconcilier avec un engagement qu'il avait toujours redouté, il ne fallait rien moins qu'une femme charmante, aussi bonne que jolie, aussi jolie que spirituelle ; il avait oublié qu'elle appartenait à une des plus anciennes et des plus nobles races du pays (1). A cette occasion le roi Guillaume voulut le faire baron : « Je remercie Votre Majesté de cette faveur insigne, lui dit M. Falck ; mais déjà trois barons siégent dans son conseil ; qu'il me soit permis de ne point troubler ce nombre sacré. » Nonobstant ses réclamations, on lui donnait habituellement le titre qu'il avait décliné, et l'almanach de la cour, imprimé à Bruxelles, n'oublie pas de l'accoler à son nom.

Enfin, il quitta le ministère où il n'était pas en parfait accord avec plusieurs de ses collègues. On l'avait envoyé à Vienne en 1819, en mission extraordinaire pour négocier au sujet des rapports du grand duché de Luxembourg avec la confédération germanique. En 1824 il avait rempli une mission analogue à Londres et conclu des arrangements avec l'Angleterre relativement aux Indes orientales. Le poste

(1) Voy. note premier volume des *Monumants pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, p. 761.

d'ambassadeur à la cour de Saint-James lui fut déféré en 1825. Là, dans le tourbillon du luxe et des affaires, au sein d'une aristocratie hautaine, parmi les hommes d'état les plus habiles du monde entier, il sut se placer au premier rang sans prétention et sans orgueil. Son aménité, sa grâce, servaient d'excuse à sa supériorité intellectuelle, et, dans ce pays où l'on rend un culte si fervent à la richesse et à la naissance, il fit prévaloir l'aristocratie de l'esprit.

Sa santé, des dégoûts qu'il dissimulait en philosophe, le forcèrent, au mois de juin 1829, de partir pour l'Italie, où il retrouva tous ses souvenirs classiques, toute la poésie de ses belles années. Il était de retour à son poste au mois de juin 1830, juste pour prendre part aux délibérations auxquelles allaient donner lieu deux grandes catastrophes qui ont changé en un instant la face du monde et bouleversé les principes qui le régisaient.

La révolution de juillet ne pouvait manquer de retentir dans un pays que l'orbite de la France a presque toujours entraîné. D'ailleurs les esprits étaient préparés à un mouvement. Des fautes multipliées, un mécontentement réel et justifié, le sentiment national blessé, les intrigues et les calomnies des factions, des instigations secrètes qui partaient du dehors, des défections imprévues, et, à l'heure du danger, le manque de résolution joint à l'opiniâtreté, anéantirent en peu de jours le royaume des Pays-Bas. Cependant on ne crut pas, dès le principe, à sa destruction complète, ce ne fut qu'insensiblement que la hardiesse des uns et la couardise des autres donnèrent de la consistance à un fait qui était loin d'être consommé. La Belgique dut principalement son existence à la terreur panique qui s'était emparée de la plupart des cabinets et dont profitèrent des puissances particulièrement intéressées à modifier les traités de Vienne.

Le droit public de l'Europe subit alors une forme nouvelle. Il fut reconnu que les États secondaires avaient abdiqué leur indépendance et qu'ils étaient justiciables d'un grand tribunal pentarchique placé au-dessus de toutes les couronnes. On substitua des mots aux choses, on fit des sophismes à coups de protocoles et même à coups de canon. La *coopération* fut distinguée de l'*intervention*, la *coercition* fut conciliée avec la liberté, la guerre avec la paix ; on préconisa la doctrine des faits accomplis, on invoqua les traités en se vantant de les avoir déchirés ; bref, on ferait un livre singulier des contra-

dictions et des paralogismes dans lesquels se vautra la diplomatie. Le bruit se répandit un moment que tout s'arrangerait au moyen d'une monarchie fédérative composée de deux États agissant parallèlement, mais sans contact nécessaire; système qui rappelle celui de Leibnitz sur l'union de l'âme et du corps, et qui, dans mon opinion, était impraticable. M. Falck gémissait de voir s'écrouler un édifice qu'il avait aidé à construire et dont l'ordonnance était belle et majestueuse; toutefois il demeurait convaincu qu'il ne pouvait subsister dans son entier. Dès-lors, tout en protestant, selon les ordres qu'il recevait de La Haye, contre un démembrement du royaume, il s'efforçait d'engager son souverain à consentir à ce sacrifice au meilleur marché possible et de lui démontrer qu'en se hâtant, en faisant des concessions à propos, on resterait encore maître de la partie et on se ménagerait des avantages que de plus longues hésitations rendraient non-seulement impossibles, mais changeraient en déplorables calamités.

Le vieux monarque ne pouvait se résigner à rompre en deux son diadème, en même temps il ne prenait aucune mesure péremptoire. Le rappel de l'ambassadeur fut décidé.

M. Falck avait ouvert les négociations avec la conférence et lui avait soumis les premières propositions du roi Guillaume. Plus tard, il fut assisté de M. Van Zuylen van Nievelt qui s'était fait une brillante réputation à Constantinople et qui, ensuite, demeura seul l'organe de la Hollande au *Foreign office*. Pendant son séjour à Londres, M. Falck se trouva fréquemment en relation avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Cette altesse l'avait distingué du premier abord.

Au mois de septembre 1832, il quitta Londres, escorté des regrets de tous ceux dont il était connu. Il avait trop de modération pour se plaindre, et quoiqu'il n'approuvât point les idées du roi, il le vénérait et lui gardait une reconnaissance dont se sont affranchies bien des personnes accablées, pendant son règne, d'inexplicables bienfaits.

Retiré, avec le titre de ministre d'État, dans une petite campagne près de La Haye, et nommée *'t Huis ter Noot*, la littérature classique et l'étude des sciences mathématiques amusaient ses loisirs. Aucune découverte ne lui était indifférente. Il se tenait au courant de toutes celles qui pouvaient agrandir le domaine de l'esprit humain et semblait pressentir leurs résultats dans l'avenir. Cependant, malgré sa

disgrâce, on le consultait fréquemment sur les affaires politiques; il était comme ces protecteurs célestes que les marins invoquent à genoux au fort de la tempête et qu'ils oublient quand les flots promettent de s'apaiser.

Pendant les années 1838 et 1839, il alla aux bains d'Ischl, près de Salzbourg, et fit un voyage en Autriche où il reçut un accueil empressé. Beaucoup de fragments trouvés dans ses papiers attestent qu'il s'occupait sérieusement de la langue hongroise, spécialement de l'idiome des Magyares. « Sans me vanter, me disait-il, je suis un peu polyglotte, mais je n'ai jamais su mordre sur le slave. » Il avait au surplus de quoi s'en consoler, car il comprenait à merveille l'espagnol, le portugais, l'italien, le suédois, le danois, l'allemand, l'anglais, et parlait même avec facilité la plupart de ces langues. Du français il possédait tous les idiotismes et toutes les finesses, sans compter son habitude des deux langues qu'Horace faisait un mérite à Mécènes de bien savoir. J'ai entre les mains des lettres latines qu'il m'écrivait pour se délasser, et qui, bien que tracées au courant de la plume, sont d'un tour antique qui sent tout à fait son Wyttenbach.

Cependant les talents de M. Falck ne pouvaient rester stériles pour sa patrie. Une abdication qui étonna le monde confia le sceptre de la Hollande aux mains d'un prince dont le courage et la générosité chevaleresques avaient été mis pendant longtemps à de rudes épreuves. Un des premiers actes du nouveau roi fut d'envoyer M. Falck à Bruxelles, comme son représentant. Jamais réconciliation entre les deux peuples ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices. Ce n'était pas la colombe, mais, malgré le bon mot déjà rapporté, l'aigle qui arrivait vers nous avec un rameau d'olivier.

La droiture de M. Falck garantissait aux Belges un arrangement sincère, sans arrière-pensée, sans rancune. Le traité définitif entre la Belgique et la Hollande fut le testament politique du ministre qui avait consenti noblement à accepter un titre inférieur à celui qu'il portait précédemment. Cependant, quoique cette négociation fût épineuse et difficile, et qu'elle lui causât quelques répugnances personnelles, il avait l'air de ne s'en occuper que par manière d'acquit, se comparant aux diplomates de Figaro qui s'enferment pour

tailler des plumes; « encore, ajoutait-il avec son sourire inimitable, ne sais-je pas les tailler, et le canif mécanique est-il pour moi l'équivalent de la vapeur et des autres grands moteurs qui doivent immortaliser le siècle. »

Le prince de Chimai, ministre de Belgique à La Haye, remit ses lettres de créance au roi Guillaume II, le 8 octobre 1839; le 16 du même mois M. Falck eut à Laeken une audience du roi des Belges. Son arrivée à Bruxelles fut saluée comme un événement heureux, par tous les hommes de cœur et de sens. Elle ne fut vue de mauvais œil que par quelques journalistes qui ne comprenaient rien et dont le patriotisme brutal en était encore à vociférer contre la Hollande des cris de haine et de malédiction. M. Falck semblait revenir chez lui; ses antécédants politiques, l'autorité de ses lumières lui donnaient un ascendant que nul autre n'aurait pu prendre. Lui seul avait le droit de dénouer en riant des nœuds presque indissolubles et que l'épée seule était capable de trancher.

A peine installé, M. Falck fut entouré des prévenances marquées du corps diplomatique. Les remarques judicieuses qu'il répandait à profusion, les vues neuves qu'il ouvrait en se jouant, ses bons mots même qui éclairaient toute une discussion, défrayèrent souvent plus d'une dépêche. C'est un rare secret que celui de se laisser porter en première ligne sans coudoyer personne.

Mais la politique n'avait pas eu le pas sur ses anciennes amitiés, sur ses sympathies littéraires. Ses premières visites furent pour un petit nombre de personnes avec lesquelles il entretenait des relations, et pour l'académie, aux progrès de laquelle il s'était constamment intéressé. Malgré des infirmités cruelles, il ne manquait à aucune des séances de cette compagnie, et l'on n'oubliera pas que, dans une assemblée solennelle, le public, charmé de le voir assis parmi ses confrères, lui témoigna par de bruyantes acclamations combien cette démarche lui paraissait de bon goût.

De pareilles acclamations l'accompagnèrent à Gand, à la fête flamande. Toutefois il était loin de les chercher et préférait le plaisir d'une conversation intime et pour ainsi dire à demi-voix. Savoir causer est un art bien plus difficile qu'on ne pense : M. Falck le possédait à un haut degré. Il contait d'une manière attachante, répondait avec justesse, interrogeait sans hauteur, plaisantait du ton le plus

aimable. Nouvelles du jour, riens frivoles, questions sérieuses, livres anciens et nouveaux, tout lui fournissait des aperçus pleins de soudaineté et d'imprévu. M. Falck était bibliophile, et c'est là que j'en voulais venir ; il recherchait les livres pour en exprimer la substance ; il n'en dédaignait aucun, découvrant dans l'un une vérité utile, dans l'autre une erreur piquante ; sa mémoire flexible conservait l'empreinte de son immense lecture ; elle s'enrichissait sans cesse sans encombrement et sans confusion.

Il suivait attentivement l'essor de la presse en Belgique. Un jour un écrivain lui adressa une lettre fort louangeuse en priant *son excellence* d'agréer l'hommage d'une de ses publications. Malheureusement l'ouvrage, qui roulait sur l'histoire générale, contenait une mention de la révolution de 1830 et quelques lignes peu flatteuses pour le roi Guillaume. Elles n'échappèrent pas à M. Falck. Le lendemain il écrivit à l'auteur qui manquait, lui, de mémoire : « Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu m'offrir votre livre. Comme je lis tous ceux qu'on me fait l'honneur de m'envoyer, j'ai lu le vôtre, et je regrette d'y avoir trouvé un passage qui me défende de l'accepter. »

Ce respect des convenances, cette dignité de conduite n'abandonnaient jamais M. Falck. Ceux qui verront son portrait si fidèlement exécuté par M. Baugniez, reconnaîtront ce trait caractéristique sur sa noble et belle physionomie. Le portrait, dessiné dans ses derniers jours, est empreint d'une douce tristesse. On dirait qu'occupé de sa fin prochaine, il fait ses adieux aux personnes qu'il aime. Il prévoyait effectivement le terme fatal, et s'en expliquait avec une fermeté et une liberté d'esprit incroyables.

M. Falck avait toujours eu la complexion d'un goutteux. Cette maladie, que Posidonius ne voulait pas reconnaître comme un mal, le tourmentait depuis longues années. Vers la fin de sa vie, elle était devenue une véritable torture. M. Falck, qui ne se vantait pas d'être stoïcien, convenait, contre la fanfaronnade philosophique de Posidonius, que la goutte était un mal, un mal fort douloureux ; mais il le prenait en patience, et sa résignation pleine de calme annonçait bien plus de philosophie que la menteuse forfanterie du disciple de Zénon.

Les remèdes employés contre cette goutte, les fréquentes saignées,

les sangsues l'avaient fait dégénérer en hydropisie de poitrine. M. Falck était à l'extrémité et cachait son état à une épouse qui se berçait d'illusions et dont il redoutait le désespoir. Malgré d'atroces souffrances, il avait encore les attentions charmantes de la pensée et du cœur. Il m'écrivait le 31 décembre 1842 : « si, malgré ce vilain temps, vous pouvez vous résoudre à venir me voir demain, vous me procurerez le plaisir de vous remettre personnellement certain bijou qui a le mérite d'être nouveau et apparemment unique à Bruxelles... » Il s'agissait d'une petite faveur qu'il avait jugé à propos de demander pour moi, quoiqu'il eût de l'antipathie pour cette espèce de brigue, et qu'il attachât peu de prix, en général, à la plupart des récompenses honorifiques.

Il n'eut pas le temps de multiplier ces marques touchantes de bonté. Le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans, il s'éteignit entre les bras de sa compagne chérie et du chevalier Hooft, son premier secrétaire de légation, pour lequel il avait conçu une vive affection. Sa mort fut pour la Belgique un deuil national. Le gouvernement s'associa dignement au peuple pour honorer les restes d'un homme dont le nom s'était inscrit d'une manière ineffaçable au bas du pacte qui sanctionnait l'indépendance de la Belgique, et y ajoutait le sceau de la dernière légitimité que l'on pût encore exiger d'elle.

M. Falck, après avoir occupé pendant les deux tiers de sa vie les fonctions les plus élevées, n'avait point amassé de fortune. Il traversa l'Eldorado et ne daigna pas même se baisser pour ramasser les lingots semés sous ses pieds. Sa famille, qu'il affectionnait, sa famille désintéressée s'est estimée assez riche de son héritage d'illustration et d'honneur.

Un trésor que laisse M. Falck, mais dont le fruit ne pourra être recueilli que dans quelques années, ce sont ses *souvenirs*. Ayant eu l'avantage de fournir quelques-uns des renseignements qui devaient y entrer, il m'a été donné d'en lire un petit nombre de pages. Elles ont suffi pour me convaincre de l'intérêt infini de ces mémoires. Écrits en hollandais, d'un style souple, coloré, vivant, ils renferment des révélations précieuses qui en ont fait ajourner la publication par l'auteur, car, ainsi que l'a dit son poëte favori : *le temps présent est l'arche du seigneur*.

Il existe plusieurs écrits que M. Falck a livrés à l'impression et qu'il

n'a pas jugé à propos de signer. Il ne m'appartient pas de soulever le voile dont il a voulu s'envelopper.

La dépouille mortelle de M. Falck a été inhumée à Utrecht, cette cité de la vieille Hollande, où trois siècles plus tôt avait été conclu un autre traité qui servit longtemps de base au droit européen et auquel M. Falck aurait sans doute pris une part active s'il eût vécu à cette première époque de rénovation (1).

De Rg.

Encore un mot sur Corneille Blessebois.

Après ce qu'ont écrit MM. Nodier, P. Lacroix, Brunet, etc., sur Corneille Blessebois, il y a peut-être de la témérité à donner ici notre opinion sur ce mystérieux personnage. Nous nous hasarderons pourtant à la dire.

On a signalé déjà l'intention évidente de diffamation personnelle qu'avait eue Corneille Blessebois en écrivant *Lupanie* et le *Zombi*, pièces infâmes dictées par la haine ou la vengeance; mais on n'a point parlé d'un autre opuscule du même auteur, *Marthe le Hayer* ou *Mademoiselle de Scay*, petite comédie ordurière de 24 pages, y compris l'épître à Mlle de Scay: Qu'est-ce que Mlle de Scay? est-ce un nom réel ou un pseudonyme qui recouvre l'héroïne de la pièce? Nous sommes dans l'impossibilité de décider cette question. Quoi qu'il en soit, Mlle de Scay paraît être une troisième victime du cynique écrivain. L'épître à cette demoiselle est des plus curieuses et ne semble nullement imaginaire. On y parle du marquis de Coursolles, de M. de Bussi; on y entre dans des détails sur la fortune de Mlle de Scay, puis

(1) M. Falck a été remplacé par M. Rochussen. Tout le monde tombera d'accord que le roi des Pays-Bas a mis un tact parfait dans le choix de ses représentants en Belgique. Si quelqu'un pouvait adoucir la perte de M. Falck, si quelqu'un pouvait en consoler, certes c'était M. Rochussen.

arrive un portrait repoussant, dans le genre de celui de la comtesse de Cocagne du Zombi, portrait esquissé par une plume ignoble, et dans lequel l'auteur semble distiller sa haine et s'y délecter : « Vos yeux, dit-il, sont plus creux, jettent moins de lumière que la coque d'une noix ; votre nez est un retrait où la nature a tant renfermé d'ordures, qu'on ne peut vous approcher sans étouffer, et votre bouche recèle plus de vers qu'un fromage pourri ; vos cheveux sont semblables à ceux des furies ; vos bras sont tellement carrés et si secs, que la divinité qui règne aux sombres lieux en fera faire quelque jour des dez, au passe-temps de sa ténébreuse famille, et votre taille est devenue si horrible depuis votre dernière couche, que les bons connaisseurs disent que la nature vous fit sur le modèle de la Tour-grise de Verneuil, etc. » On peut se faire une idée du reste.

Quant à la réalité de l'existence de Corneille Blessebois, nous n'oserions trancher la question, mais nous avons tout lieu de croire que c'était un gentilhomme français réfugié en Hollande. Nous trouvons dans l'épître à Mlle de Scay, ces mots qui peuvent jeter de la lumière sur ce mystérieux écrivain : « Il est vrai aussi que je ne suis pas mieux doré en Hollande que je ne l'étais en France : au contraire, je n'ai point ici les pensions que j'avais là, et si ce n'est que parfois je répands mon venin sur votre peinture, on ne m'y connaîtrait pas.... »

Nous pensons donc que Corneille Blessebois a existé, et qu'il a pu être parent de celui de Châtillon-sur-Seine dont parle Ch. Nodier ; qu'à la suite d'écarts graves de conduite, que ses écrits font assez supposer, il se sera réfugié en Hollande ; que là, il aura obtenu de suivre sur le vaisseau du capitaine Elzevier et en amateur, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'expédition maritime de Corneille Tromp, fantaisie qu'explique assez le caractère aventureux du gentilhomme français. Nous pensons aussi que les noms de Pierre-Corneille Blessebois, ou de Blessebois, sont bien les siens, et qu'un aventurier nomade, se cachant sous un faux nom, n'eût pas été reçu avec une apparente distinction à bord du vaisseau que commandait Elzevier (1).

H. Lehon.

(1) Cet article était écrit depuis longtemps, lorsque parut le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. Son rédacteur, M. P. Lacroix, partage

Marque de Rolant Van den Dorpe, imprimeur d'Anvers, au XVe siècle.

Un recueil des marques et devises des libraires et des imprimeurs serait aussi curieux et presque aussi utile que le dictionnaire de Brulliot pour les graveurs. Fréd. Roth-Scholtz aborda ce sujet dans un ouvrage intitulé : Fréd. Roth-Scholtzii *Insignia bibliopolarum et typographorum ab incunabulis typographiæ ad nostra usque tempora,* etc. Norimbergæ, 1730, in-fol. fig., Nous-même nous nous en sommes occupé dans les *Annuaires de la Bibliothèque royale.* Notre intention est d'orner à l'avenir les volumes de ce présent recueil des marques les plus curieuses et les plus singulières de nos typographes. Nous avons déjà donné celle de Rutger Velpius; aujourd'hui nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la vignette en bois de Rolant Van den Dorpe, qui imprimait au mois de février 1497, à Anvers, la chronique de Brabant, et que La Serna ne porte cependant pas sur sa liste.

Ce Van den Dorpe avait choisi une devise toute guerrière : un homme armé tenant une épée à deux mains, sonnant du cor et revêtu d'un tabard au lion de Brabant. Il est placé entre deux écussons : l'un offre les armes de la ville d'Anvers, l'autre une hache posée en bande.

Cette chronique de Brabant (*Chronycken van den lande van Brabant*) est un petit in-fol. à deux colonnes, caractères gothiques, sans chiffres et sans réclame, mais avec des signatures, dont la dernière est marquée *dd.* Il est orné de nombreuses figures sur bois, parmi les-

notre opinion sur Corneille Blessebois, et cette opinion lui a été surtout suggérée, comme le fut la nôtre, par la lecture de la pièce assez rare : *Marthe le Hayer.* Voy. le catalogue susdit, t. III, pp. 323 et 324. — Mélanges tirés d'une petite bibl. — Le catal. de Pixérecourt, pp. 166, 167, 168 et 185. — Le *Manuel du Libraire*, 1er vol. du suppl., pp. 170 et 171, etc.

quelles se trouve un tableau généalogique *in-plano* avec portraits, et qui manque souvent.

A la fin est cité un ouvrage populaire dont on n'a pas voulu, dit l'éditeur, copier les mensonges. « Een boecxken ghehieten die *Corte* » *Cronike van Brabant*, die men Thantwerpen ende in andere steden » van Brabant gemeynlycken userende es, int welcke vele logheren » ende ydele clapinghen staen. » Il n'en commence pas moins l'arbre généalogique des ducs de Brabant à Priam. L'ouvrage est précédé d'un tableau statistique du pays. Il est curieux.

Cette édition, qui est la première et dont la bibliothèque royale possède trois exemplaires, a été suivie de plusieurs autres.

De Re.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nodierana. — L'*Artiste* du 25 août 1844 continue d'offrir à ses abonnés quelques *pages oubliées* de Nodier. C'est d'abord une discussion étymologique entre lui et M. Raynouard, sur les différentes source du titre nobiliaire d'*écuyer*, puis quelques remarques sur le genre descriptif, le mot *tabis*, le coq gaulois et le drapeau tricolore.

M. Pierquin de Gembloux.—Nous pensions en avoir fini avec cet auteur furibond. Nous nous étions trompé. Dans une brochure inconcevable sur le langage des animaux, où il construit très-sérieusement le glossaire de l'idiome de son singe et prétend que l'homme a commencé par l'aboiement, pour avoir peut-être le droit de finir lui-même par là, il nous adresse de nouvelles grossièretés. Quoique nous en

soyons très-médiocrement ému, nous croyons devoir informer le public des causes de la grande colère de ce plaisant personnage, et, à cette fin, nous répétons ici un petit article que contenait notre Annuaire pour l'an 1844.

« Dans la ville de Bourges, si célèbre par ses *armes parlantes*, le fauteuil d'inspecteur d'académie est occupé, semble-t-il, par un sieur Pierquin (de Gembloux). Il y a des motifs de croire qu'en dépit de ce sobriquet, il n'est pas né à Gembloux, mais à Bruxelles; c'est donc encore une *célébrité nationale* qui a échappé à la Belgique. Aussi nous avions le malheur de ne pas soupçonner son existence, quand, le 20 janvier 1842 (il faut être attentif à la chronologie des grands événements), M. Pierquin prit la peine de nous écrire une lettre d'une politesse excessive, où il nous traitait de *très-illustre compatriote*, et nous exprimait le désir qu'il avait conçu depuis longtemps d'entrer en relation avec nous. Cette épître fut suivie de plusieurs autres, toutes au plus caressantes, et d'un ballot de livres avec une notice imprimée sur l'auteur, dans laquelle il a inséré, avec un sang-froid admirable, les compliments provoqués par ses exagérations, et dont la plupart de ses correspondants se seraient certainement abstenus s'ils avaient pu deviner qu'on les rendît publics. Jaloux de ne pas être en reste de civilité, nous nous efforçâmes de répondre à M. Pierquin sur le même ton. Tout allait au mieux, quand il vint en Belgique. Il y arrivait avec de petits projets d'ambition que nous ignorions et que, dans tous les cas, nous nous serions bien gardé de traverser: car la vanité la plus bouffonne ne nous trouvera jamais sur son chemin. Dans son bagage, M. Pierquin apportait trois choses : *primo* un grand fonds de suffisance et de bile; *secundo* un caillou mal taillé représentant une vilaine figure; *tertio* une dissertation destinée à prouver que cette affreuse physionomie était celle d'Attila. Or, cette dissertation nous était dédiée comme à une des plus fortes têtes du pays. M. Pierquin offrit le tout à l'Académie, mais ne montra toutefois le caillou qu'au dénouement. L'Académie nomma des commissaires pour examiner *cette affaire importante*, et son choix tomba sur M. Roulez et sur moi. Poursuivi des démonstrations verbales de M. Pierquin, je lui cédais volontiers dans nos entretiens; je succombais à la fatigue. Presque sûr de moi,

il se tourna du côté de M. Roulez, et, pour faire sa conquête, il changea brusquement en son honneur la dédicace du mémoire sur Attila. Je n'en restai pas moins pour lui un homme d'un *vaste savoir*, d'une *haute portée d'esprit*. Cependant il fallut faire un rapport et le faire conforme à ce qui nous paraissait la vérité. Il n'y avait qu'une voix à l'Académie pour rejeter le prétendu médaillon d'Attila : nos conclusions furent que ce médaillon était de fabrique moderne et ne représentait point le *fléau de Dieu*. Assurément il n'y avait là rien d'offensant pour M. Pierquin, et si l'Académie et nous étions dans l'erreur, il pouvait appeler de notre jugement par des raisons scientifiques. Mais cela dérangeait les vues dont j'ai parlé; et le moyen de pardonner alors? M. Pierquin, qui ne pouvait exterminer toute l'Académie, dans laquelle il a d'ailleurs l'intention d'entrer, ramassa sa colère au lieu de la diviser: il s'en prit à M. Roulez et à moi; avant la lettre ou plutôt avant le rapport, nous étions de *savantissimi doctores*, d'*illustres*, de *célèbres compatriotes;* après le rapport nous fûmes des *juges ineptes*, ignorants, ignorantissimes, des *oisons*, des ICONOCLASTES, etc. Mais comme une opinion exprimée avec calme ne pouvait justifier ces excès de mauvaise compagnie, M. Pierquin, dans deux pamphlets répandus à profusion, articula avec un vague perfide les accusations d'*intrigue* et de *calomnie*. L'intrigue est le fait de l'homme qui tentait d'enlever par des tours de passe-passe, les distinctions qui appartiennent au mérite; l'imputation de calomnie doit être renvoyée à celui qui dénature audacieusement la vérité, cite d'une manière incomplète, abuse des confidences privées et du secret de la correspondance intime, quoique nous n'ayons rien à regretter dans ses indiscrétions malveillantes. M. Pierquin a l'air d'avoir découvert dans nos écrits quelques fautes que nous avions relevées nous-même, et outrage des caractères qu'il devrait respecter. Le procédé de M. Pierquin est inouï : tant de fougue dans un inspecteur de l'université! une fureur si comique dans un membre sérieux de l'académie de Brives-la-Gaillarde et de la société des apothicaires de Castelnaudari! Parce qu'il est médecin, en qu'en cette qualité il s'est joué durant des années de la vie humaine, croit-il pouvoir tuer ses adversaires aussi facilement que ses malades? Ce calcul figurerait à merveille dans l'un de ses ouvrages les plus réjouissants, *l'Arithmétique de la Folie*. En vérité, un belge pouvait gémir en parcourant

les aberrations littéraires, médicales et scientifiques de M. Pierquin, il pouvait s'écrier douloureusement : *Hélas!* mais après *Attila :* HOLA ! »

Ancienneté des manuscrits sur parchemin. — Un philologue saxon, M. Tischendorf, vient de faire une découverte qui ne peut manquer d'intéresser vivement les savants. Il a trouvé dans son voyage en Orient un manuscrit grec de quarante feuillets environ, qu'il regarde comme le plus ancien manuscrit *sur parchemin* connu jusqu'à présent. Cette pièce importante renferme des fragments des prophéties de l'ancien testament. On y reconnaît deux écritures distinctes, l'une que M. Tischendorf croit pouvoir faire remonter jusqu'au milieu du IVe siècle, l'autre qui ne présente que des corrections du texte primitif, et que le docte philologue croit être du VIe ou du VIIe siècle.

Sceaux. — On voit en ce moment aux archives générales du royaume, à Paris, la collection la plus complète qui existe, des sceaux des rois, reines et régents de France; le nombre en est de 325. On s'occupe d'ajouter à cette collection les sceaux des communes et des grands seigneurs féodaux.

Bibliotheca Sussexiana. — A la page 362 de ce volume, nous avons signalé, d'après le Bulletin de M. Techener, le premier catalogue de la bibliothèque du duc de Sussex, par Pettigrew. Nous étant procuré depuis ce livre assez cher (fr. 56 75 c.), nous nous sommes aperçus que ce signalement était incomplet. Le catalogue susdit ne s'est pas, en effet, arrêté au premier volume, il est en deux volumes ou trois tomes, grand in-8°, imprimés de 1827 à 1839. Le premier tome est orné d'un portrait du duc, gravé au burin par W. Skelton, d'après le tableau fait en 1824 par J. Lonsdale.

Voici le contenu de l'ouvrage, malheureusement rempli de fautes.

1er VOL., 1re PARTIE. — THÉOLOGIE. — MANUSCRITS.

Manuscrits hébreux de la Bible, en tout ou en partie.

En rouleaux	4
En volumes	44
Phylactères	3
A reporter	51

	Report.	51
Manuscrits	*grecs de la Bible ou de ses interprètes* . .	12
—	latins, Bibles, interprètes, théologiens .	148
—	français, — — .	34
—	italiens, — — .	9
—	espagnols, — — .	2
—	allemand	1
—	flamands.	8
—	anglais	14
—	irlandais.	1
—	arabes, alcoran, etc	4
—	persan, les évangiles	1
—	arméniens, les évangiles	1
—	en pali	3
—	singalais	3
—	Burmans.	6
Additions.	Latin	1
—	Arabe	1
14 planches de fac-simile et de copies de miniatures.		
		300

1er VOL., 1re PARTIE. — THÉOLOGIE. — Bibles imprimées en tout ou en partie, etc.

En diverses classes	392 (et non 499)
5 planches de fac-simile.	

2me VOLUME, SUITE.

En diverses séries.	1,153
	1,545

Incorrection typographique. — Un des grands inconvénients de la concurrence illimitée en fait d'imprimerie, et de la contrefaçon qui rend cette concurrence ruineuse, c'est d'anéantir la correction typographique. Comment, en effet, payer un correcteur instruit, quand on se fait une guerre acharnée de rabais et de réductions, et qu'on fournit à 15 centimes des livres dont l'édition originale coûte 6 et 7 francs? Si l'on n'y prend garde l'imprimerie tombera, sous ce rapport, dans une barbarie complète. Des solécismes, des non-sens,

des bêtises de toutes les sortes, moulées en caractères élégants, n'en sont que plus sensibles. En continuant ainsi, la plupart de nos typographes, qui dédaignent le nom d'imprimeurs, se feront donner à juste titre, celui de *cacographes.*

La presse à Enghien. — Enghien est une petite ville où il y a plus de littérature qu'on ne serait tenté de le croire, à en juger par son importance. Les livres y sont aimés, appréciés en connaissance de cause, et, qui plus est, on y imprime des vers du crû qui réussiraient dans une grande capitale. M. L. Spinet vient de nous livrer les *Mélodies poétiques* de M. Hippolyte de Becker : elles semblent prouver que depuis que J.-B. Rousseau a abandonné les bosquets d'Enghien, les Muses y sont pourtant revenues. Ces vers ne sont pas irréprochables, sans doute, mais ils promettent et tiennent une partie de ce que faisaient augurer les *Débuts poétiques* du même auteur. Nous l'attendons aux *Heures de rêverie* qu'il nous annonce. La pièce intitulée *Pourquoi je l'aime,* malgré quelques légères négligences, est particulièrement remarquable par la grâce et le sentiment.

Lettres inédites de Diderot. — Le journal l'*Artiste* annonce une nouvelle littéraire, qui a de l'intérêt, malgré le mépris affecté pour la littérature du XVIIIe siècle, par une école infiniment plus perverse dans son hypocrisie et fort inférieure par le talent. « On vient de retrouver des lettres inédites de Diderot : ces lettres, à ce qu'il paraît, éclairent toute une partie restée obscure de sa célèbre correspondance avec Mlle Voland, adressées à M. Du Buc, alors préposé à l'administration des colonies sous le ministère du duc de Choiseul. Elles sont écrites en faveur d'un neveu de Mlle Voland, le jeune Vallet de Fayolle, que son inconduite avait fait envoyer à Cayenne par sa famille : aussi contiennent-elles de précieux renseignements sur la Guyane française, éprouvée en ce temps-là par de si terribles catastrophes. »

M. Victor Hugo dessinateur. — M. V. Hugo ne se contente pas de rêver le Paris ancien de Notre-Dame de Paris, et les manoirs des burgraves du Rhin, il dessine ce qu'il a rêvé, et M. Ed. Hédouin vient de graver un de ces dessins pour l'*Artiste* (25 août 1844). Figurez-vous

une rivière à rives plates, toutes bordées de donjons fantastiques; à droite est un champ de morts, plus loin une église d'une architecture fabuleuse et indécise.

Fac simile. — Le n° de l'*Artiste* de Paris du 18 août 1844, contient un *fac simile* d'une longue lettre d'Alexis Piron, écrite le 26 décembre 1755. Le pauvre homme était presque aveugle, mais son style n'y perd rien sous le rapport du cynisme; ce qu'il y a de surprenant c'est qu'il ne rachète point la licence des idées, par la finesse et la correction élégante de l'expression : il outrage à la fois la langue et les bienséances.

Guillaume Tell. — Quelques journaux du mois de septembre contenaient les lignes suivantes : « Il existe encore quelques esprits » rétifs qui ne veulent pas admettre que Guillaume Tell ait été au » Grütli avec Stauffacker et Melchthal. Ces partisans de Walter » Fürst seront obligés de changer d'opinion, car on vient de décou- » vrir à Schwytz un poëme latin composé par un contemporain du » héros chanté par Rossini, qui tranche la question en faveur du » libérateur de la Suisse. » Avant d'avoir eu sous les yeux le poëme même, dont l'annonce est peut-être une de ces mystifications à l'aide desquelles on se plaît depuis quelque temps à jeter la perturbation dans les questions littéraires, on ne peut rien préjuger sur un problème fort bien exposé dernièrement dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, où l'on examine l'opinion qui fait de Guillaume Tell un personnage traditionnel et mythique, reproduit par diverses légendes du Nord.

Pseudonymes. — Le pseudonyme anglais Sir Francis Trolopp vient de se dévoiler. Ce nom britannique masquait un écrivain français, connu déjà par des succès de romans. Sir Francis Trolopp s'appelle *Paul Feval.* Et Paul Feval....?

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

101. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres, contenant : 1° un nouveau dictionnaire bibliographique; 2° une table en forme de catalogue raisonné*, par Jacques-Charles Brunet, tome V°, II° partie. Paris, Silvestre, 1844, pp. 417-846.

Sir Richard Heber, ce bibliophile passionné, semblait associer à ses deux goûts dominants, les livres et le vin de Bourgogne, sa prédilection pour l'ouvrage de M. Brunet. Nous lui avons souvent entendu dire que c'était le livre le plus modeste et le plus utile, le plus pratique qu'il connût. Aussi ne le quittait-il jamais. Et de fait, malgré les inconvénients de l'universalité de son plan, malgré quelques vices de choix et de légères inexactitudes, inévitables dans une si prodigieuse quantité de renseignements de toute espèce, le *Manuel* de M. Brunet est à coup sûr le meilleur des recueils bibliographiques. La table qui le termine est un excellent modèle de catalogue. Cependant, pour nous en tenir à notre point de vue national, point de vue exclusif, mais qui nous permet de nous prononcer avec assurance, nous dirons que la partie consacrée à la Belgique pourrait fournir matière à plus d'une observation. Les bonnes sources n'ont pas toujours été indiquées, il s'en faut, et en parlant ainsi nous montrons quelque désintéressement, car on nous a fait une part assez belle.

102. *Bibliothekarische Unterhaltungen, herausgegeben von Dr.* J.-F.-L.-Th. Merzdorf, *grossherzogl. Oldenburgischem Bibliothek-secretaire*, etc. etc. *Mit Urkunden.* Oldenburg, W. Berndt, 1844, in-8°, de vi, lxxxvi et 173 pp.

Le grand duc d'Oldenbourg, qui aime les lettres et possède lui-même des connaissances très-étendues, s'intéresse vivement aux progrès de la bibliothèque publique de sa résidence, et en ce moment, ainsi que nous l'avons annoncé, il fait élever un bel édifice destiné à la contenir. M. Merzdorf, de son côté, écrit l'histoire de ce dépôt ainsi que des autres bibliothèques du duché d'Oldenbourg, et offre des notices étendues sur trois manuscrits et dix-sept ouvrages imprimés, parmi lesquels se trouve l'Encyclopédie de l'édition de Lucques.

Le livre de M. Merzdorf ne peut manquer d'obtenir les encouragements des bibliologues et des bibliophiles.

103. *Catalogo dei codici manuscritti existenti nella biblioteca di Sant' Antonio di Padova, compilato dal* P. M. Luigi Ma. Dr. Minciotti, M. C. *custode della bibliotheca suddetta, con brevissimi cenni biografici degli autori.* Padova, coi tipi della Minerva, 1842, in-8°, de vii et 161 pp.

Les manuscrits de la bibliothèque de Padoue sont au nombre de 617. Ce sont la plupart des classiques et surtout des pères, des écrits de théologie et de scolastique. Un petit nombre roule sur l'histoire.

Le n° 347 est l'*Aurora seu Historia biblica in versus digesta*, de Pierre de Riga, poëme dont nous avons donné un extrait.

Le n° 612 est une histoire de Marie Stuart, écrite en italien, au XVIIe siècle. Ces manuscrits ne sont point rangés par ordre méthodique. Une table des matières supplée à ce manque de système.

104. *Description raisonnée d'une jolie collection de livres (nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque)*, par Charles Nodier, *de l'acad. fr., bibl. de l'arsenal, précédée d'une introduction* par M. G. Duplessis, *de la vie de M. Ch. Nodier*, par M. Francis Wey *et d'une notice biographique sur ses ouvrages.* Paris, Techener, 1844, in-8°, iii, vii, 28, 36 et 492 pp.

Catalogue annoncé précédemment sous le n° 39 (p. 194), mais précédé d'importants préliminaires, et enrichi d'une multitude de ces notes qui tombaient comme des perles de la plume de Nodier, et où la bibliologie se montrait vive, piquante, spirituelle, doucement ironique dans ses jugements et ses allusions.

Le n° 141, relatif aux centuries de Nostradamus, s'adresse aux amateurs d'Elzevier.

Sous les n°s 276 et 277, Nodier discourt sur des poésies macaroniques dirigées contre Charles-Quint.

Le n° 296 offre une note curieuse concernant Clotilde de Surville.

Les remarques sur le Télémaque de 1699 (p. 782) méritent une attention particulière.

Enfin, le n° 1254 est honorable pour feu M. Delmotte et pour M. R. Chalon.

Les reliures de Nodier étaient de Thouvenin, Bauzonnet, Derome, Koehler, Ginain, Thompson, Simier, Padeloup, Duru, Bozérian, Deseuille, Hering, Niédrée, Purgold, Boyer, etc.

105. *Catalogue d'anciens livres et manuscrits de la bibliothèque de M... composé en partie d'ouvrages rares et singuliers, suivi d'une collection très-considérable d'Elzevirs et d'éditions hollandaises et belges de format petit in-12, ainsi que d'autographes précieux, dont la vente se fera le lundi* 18 *novembre* 1844 *et jours suivants...* Paris, Silvestre, 1844, in-8° de 4, 67 et 14 pp.

La collection d'Elzevirs et d'éditions hollandaises et belges, rangée par ordre alphabétique, se compose de 935 numéros. Parmi les autographes se trouve une lettre de Voltaire, signée, en 3 pages in-4°, et adressée le 26 décembre 1754, de Prangin, à M. Dupont.

Sous le n° 669 est un MS. original intitulé : *Compte neuviesme de Louys Van Hauve* (Van Havre), *commis à la recette des confiscations des biens devolus au proffit du roy nostre sire, par droit de confiscation, à l'occasion des troubles passez es ville et quartier de Bruge, le pays et terroir du Franck, Oudemburch, Oostende, Neufport, Furnes, Furnambacht, excepté les huit paroisses dudict Furnambacht et villes de Honschote et Thielt, depuis le dernier de décembre* 1573 *jusqu'au dernier de décembre* 1574. *Grand in-fol. carré, composé de* 186 *feuillets, dont les deux derniers blancs.*

106. *Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame à St-Omer* (Pas-de-Calais), par M. Vallet de Viriville, *archiviste paléographe.* (Extrait du t. VI des *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*). St-Omer, Chauvin, 1844, in-8° de LXXXVII pp.

M. Vallet de Viriville a fait ses preuves depuis longtemps dans la connaissance de l'histoire et de la diplomatique. Déjà il avait donné un fort volume sur les archives du département de l'Aube. Ce nouveau travail, très-méthodique et très-exact, se rapporte en grande partie à la Belgique. A la page XXIII l'auteur signale un règlement pour le tonlieu de la ville. Il le croit, d'après les synchronismes qu'il présente, rédigé entre les années 1159 et 1167. « Ce document, dit-il, s'il » en était ainsi, reculerait d'un degré la date certaine du premier emploi de la » langue française septentrionale dans les actes publics, et ferait faire un nou- » veau pas à l'intéressante question qu'ont traitée avec beaucoup de lumières » et de sagacité MM. Le Glay et Dumortier (p. LXXXII). » Mais il faut remarquer que M. Le Glay n'a fait qu'indiquer le titre *original et scelé* qui, étant rédigé en français, porte, selon lui, la date la plus reculée, et M. Dumortier des *chirographes non scelés*, espèce de titres à laquelle n'appartient pas le règlement de M. Vallet de Viriville.

107. *Louis et Charles, ducs d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle, d'après les documents originaux et les peintures des manuscrits,* par Aimé Champollion-Figeac (de la bibliothèque royale), dédié à S. A. R. Mgr. le duc de Nemours. Paris, comptoir des imprimeurs unis, 1844. In-8°, 1re et 2e parties, xi et 416 pp. 3e partie, 80 pp. et 48 pl. lith.

Ce livre pourrait être pris pour un livre de circonstance, pour un madrigal historique, mais c'est, pièces en main, que M. Champollion l'a écrit, et quoiqu'il rapporte aux princes dont il parle mille détails qui ne convergent pas réellement à un pareil centre, quoique, par une induction hasardée d'une quantité de petits faits, il en tire des conséquences trop larges, son travail est un document précieux pour l'histoire des lettres, des arts et des mœurs, tout rempli de choses inédites et amusantes.

Le chapitre XIII de la première partie traite de la bibliothèque de Louis d'Orléans, à laquelle donnait des soins le célèbre bibliothécaire du roi Charles VI, le chevalier Giles Malet, et que M. Le Roux de Lincy a contribué à nous faire connaître, en nous entretenant de celle des fils de ce prince (1). M. Champollion révèle les noms des copistes ou *escripvains faisant livres* que le duc employait habituellement, et des auteurs qu'il favorisait. Par forme d'*excursion*, comme disent les doctes, il donne une liste alphabétique des traducteurs français du XIVe et du XVe siècles, pour compléter les recherches de l'abbé Lebeuf sur ce sujet. Il y cite, entre autres, Jean Lelong ou Yperius, auteur de la chronique de St-Bertin, qui traduisit le *Traictié de l'estat de la Terre-Sainte et aussi en partie de la terre d'Égypte de* Guillaume de Bouldeselle. Ce doit être le voyage de *Guillaume Bolunsele*, dédié au cardinal Hélie de Tallayrand, qui parvint à la pourpre en 1331, voyage dont l'original latin a été imprimé, et dont nous avons fait un extrait pour les *Bulletins de l'Académie*, t. XI, n° 3; enfin il rassemble une infinité de particularités littéraires, fort intéressantes, mais qui n'ont pas toutes une relation assez étroite avec les ducs d'Orléans; telles sont, par exemple, la longue et instructive notice sur *Jean Lefevre* de Térouenne, et les lignes accordées à Jacques de Guyse, à Froissart, à Mandeville, etc. Dans le chapitre VI de la deuxième partie, il est question des *enlumineurs* aux gages du duc Charles d'Orléans, de ses fous, folles, nains et naines. La duchesse avait pour naine une pauvre fille de Cambrai. Dans le huitième chapitre, détails sur la *librairie* du duc. C'est là ce qui doit nous toucher davantage.

108. *Le Moniteur de la librairie, mémorial universel des publications françaises et étrangères, anciennes et modernes. Rédacteur en*

(1) Voyez plus haut, p. 100.

chef : M. J.-M. Quérard (journal paraissant les 1er, 10 et 20 de chaque mois, format in-8°). 3e année, n° 29, 10 octobre 1844.

Ce numéro, qui annonce d'une manière favorable et raisonnée plusieurs publications belges, entre autres celles de M. F. Van Hulst, contient, dans son feuilleton, un spirituel article de M. G. Brunet, notre collaborateur, sur les procédures et condamnations (c'est tout un) pour fait de sorcelleries, d'après des ouvrages singuliers et rares. Nous rappellerons, à cette occasion, que nous avons exposé en détail deux condamnations capitales de prétendues sorcières exécutées en Belgique dans les années 1652 et 1681, c'est-à-dire postérieurement aux faits racontés par M. Brunet, qui promet une suite à son article. Mais comme nous n'avons pas imprimé la pièce qui a motivé la sentence de 1681, et dont l'original est entre nos mains, nous la mettrons ici pour montrer jusqu'à quel point la sottise et l'ignorance s'unissaient à la barbarie et s'y joindraient encore avec amour, si l'on n'y mettait bon ordre. La scène se passe à Melin, village voisin d'Ath, en Hainaut :

« Les soubsigné ateste a tous quil apartiendra que le deuxiesme de septembre 1681 pere Nicolles exorcissant Marie Scarcest que le diable a parle aud pere dissant quil estoict a sept diable dans le corps de lad. feilles (*fille*). Le pere la conjurez de luy dire de la par de qui il estoict dedans, il a repondu quil estoict de la par de la Rousse pour faire enrager tout le vilage et quelle luy a donné en luy donnant une piesse de pain quand la justice a envoyez querir les feilles elle lui en a vandu deux des sept et en mesme instant a dict aux pere que la Rouse estoict la rayne des sorciers du despuis lage de six ans que le diable la heux a sont bont plaisir et que sa maire et grand mere estoict sorciere et après la Rouse que Barbe Cauuain prandroit sa place et le dict paire a linstant luy a deffandu de la par de dieux quil nauroict a ne rien dire davantage, et le diable quil ne se tiroict (*tairoit*) poinct et quelle estoict scorciere (*sic*) pour la vie et a linstant a accussé Thoinette Roliez et la feilles de la Rouse et Janne Therasse et Barbe Scorielle et que le diable de la Rouse sapelle Renart tesmoins

Martin Corbisier, 1681. + Jeanne-Isabelle Surquin.
+ Bergitte Le Roy + Françoise Marin.
+ Mathieu Delevain.
Emmanuel de la Haye. Jolinne Marine. »

On frémit et on lève les épaules de pitié en lisant ces stupides horreurs. Prenons garde, il faudrait peu de chose pour les voir se renouveler.

109. *Bulletin du bibliophile n° 20, août, sixième série.* Paris, Techener, 1844, in-8°.

Pp. 1033-1038, nouveaux aperçus sur l'ancienne bibliothèque Mazarine et sur la bibliothèque du Roi, extraits du sixième volume des *Manuscrits Français*, par M. P. Paris (ce sixième volume paraîtra incessamment).

Pp. 1039-1044. Notice sur un obituaire de la cathédrale de Chartres, qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Étienne (Loire), par M. A. Benoit, juge sup-

pléant à Chartres, pp. 1045-1057. Variétés bibliographiques et littéraires, par M. Arthur-Dinaux, de Valenciennes, et Gustave Brunet, de Bordeaux.

110. *Algemeene konst- en letterbode voor het jaer* 1844.

N° 33. A propos de la dissertation défendue en 1843, à l'université d'Utrecht, par M. Joh. Ever Van der Trappen, sous le titre de *Specimen historico-medicum de Coffea*, M. G. D. J. Schotel, qui a toujours un livre ou une plume à la main, donne un supplément à la bibliographie du Caffé, entreprise par l'auteur de la thèse.

N° 37. Cette livraison contient, pp. 149-152, un article de M. J. J. F. Noordziek, sur l'exemplaire du *Speculum humanae salvationis*, qui est dans la bibliothèque Grand'ducale de Florence (on sait que la bibliothèque royale de Belgique, en possède nn très-bel exemplaire, mais qui ne contient que 58 feuillets au lieu de 63; n° 192 du F. V. H.). M. Noordziek, sous-bibliothécaire de la bibliothèque royale de La Haye, a traduit l'ingénieuse et très-adroite réponse de M. A. De Vries, à la notice de M. Guichard sur le *Speculum*. Comme il est très-versé dans tout ce qui tient aux questions bibliologiques, il est toujours utile de l'entendre. Nous ferons, à cette occasion, notre profession de foi. C'est avec une attention scrupuleuse que nous avons suivi le débat relatif à l'invention de l'imprimerie, et que nous en avons examiné toutes les pièces. Nous le disons sincèrement, il nous a semblé que Coster n'avait pas cette réalité apodictique qu'on ne peut refuser à Guttemberg ou à Faust; qu'Harlem jusqu'ici n'a pas vaincu Mayence, mais que l'imprimerie a certainement paru en Hollande dès son berceau, et que probablement on y a fait, ainsi qu'en Belgique, des essais antérieurs d'impressions en caractères xylographiques. Telle est notre opinion; toutefois il ne faut rien décider à la légère avec la sérieuse et honnête Hollande, dont le contact, pour le remarquer en passant, a été plus utile à la Belgique que celle-ci ne le pense, en retrempant son caractère national et en la rappelant aux études solides et approfondies qu'elle paraissait avoir oubliées (1). Donc cette opinion pourrait encore se modifier au moyen de nouvelles preuves ou de nouveaux arguments. Nous tenons la balance égale entre deux peuples que nous respectons également; il n'y a que la vérité, la vérité démontrée qui puisse la faire pencher.

111. *Annales archéologiques dirigées par M.* Didron, *de la bibliothèque royale, secrétaire du comité historique des arts et monuments.* Paris, rue d'Ulm, n° 1, in-4° à 2 col., fig.; elles paraissent le premier de chaque mois par livraison de quatre ou cinq feuilles d'impression.

Cette publication grave et vraiment scientifique fait honneur à la France. M. Didron joint le talent d'écrire au vif sentiment des arts, à la connaissance approfondie de leur histoire et de leur théorie. La sixième livraison du 1er

(1) Voy. plus haut, p. 407.

volume offre un premier catalogue de bibliographie archéologique. Le savant rédacteur y prouve un désir sincère de faire à chaque pays, à chaque individu sa part exacte, et il montre envers tous cette bienveillance aimable qui sied si bien à la supériorité. Le grand chien de terre-neuve, ce bel et utile animal, est pacifique et silencieux, tandis que le criquet jappe et mord.

112. *Catalogue des estampes et dessins relatifs au théâtre, faisant suite à la bibliothèque dramatique de feu* M. DE SOLEINNE. Tome V, 2e partie. Paris, Alliance des arts, 1844, in-8°, pp. 197-260.

Tout ce que l'on pouvait rêver sur le théâtre entrait donc dans cette incomparable collection; et elle a été dispersée : *proh nefas!*

113. *Liste de portraits omis dans le père Lelong. Collection possédée et décrite* par LIEUTAUD. Paris, chez l'auteur, 1844, in-8° de 11 et 50 pp.

Dans la *Bibliothèque historique de la France* est contenue une liste de portraits français en 5,200 articles. Ce supplément, qui s'arrête à l'an 1775, est disposé également par ordre alphabétique; on y trouve Dominique Baudius, né à Lille, en 1551, Jean, marquis de Berghe, Balthasar Gérard, Ambroise, comte de Hornes, Jean Mabuse ou de Maubeuge, François Raulenghien ou Raphelengius, gendre de Christophe Plantin, et Joseph-Benoît Suvée de Bruges.

114. *Fragment sur les cartes géographiques*, par M. JOMARD. Paris, Bouchard-Huzard, 1844, grand in-8° de 19 pp.

M. Jomard a créé le dépôt géographique de la bibliothèque royale, et la meilleure partie de sa vie a été consacrée à la géographie; il marche donc sur un terrain qu'il connaît, ou plutôt c'est son domaine qu'il parcourt. Après avoir montré l'importance des bonnes cartes, il établit que leur nature est essentiellement géométrique, et qu'elles relèvent, non pas des beaux-arts, mais des sciences exactes. En avançant il parle de la méthode imaginée par Mercator pour corriger les erreurs des anciennes *cartes plates*, dites aussi *cartes planes*, introduites, mais non inventées par le prince Henri de Portugal. Mercator eut le premier l'idée, en 1566, de faire les degrés de grandeur croissante; de là le nom de *projection de Mercator*. Il fit voir le vice des cartes marines de son temps, surtout pour les grands espaces: c'étaient ces mêmes cartes planes employées par Marin de Tyr, et dont Ptolémée avait fait justice quatorze siècles auparavant : toutefois Mercator ne donna pas le vrai principe de la construction; ce fut E. Wright qui, en 1599, le fit seulement connaître. — M. Jomard fait ensuite une classification des différentes espèces de cartes, en exposant sommairement les progrès de la science. Il

finit par indiquer les cartes qu'il juge les meilleures. Il marque pour la Belgique celles de Ferraris en 1744, de De Bouge en 1789, de Vandermaelen en 1836, et de Keyser en 1841.

115. *Journal des savants*, septembre, 1844. Paris, imprimerie royale, 1844, in-4°.

Ce cahier offre, pp. 554-561, sur le *Manuel* de M. Brunet, un article de M. G. Libri, qui prouverait incontestablement, si on pouvait l'ignorer, que ce savant n'est pas seulement un géomètre, un physicien du premier ordre, mais un bibliologue aussi judicieux qu'expert. M. Libri s'amuse à combler une lacune du répertoire de M. Brunet, qui ne saurait être sans lacune attendu l'immensité de son plan, et il décrit la première édition des *Raisons des forces mouvantes* de Salomon de Caus, ingénieur du XVIIe siècle, dont les écrits ont été l'objet de si vifs débats entre les Anglais et les Français, à propos de l'invention de la machine à vapeur : jamais sujet ne pouvait avoir plus d'*actualité*, comme on le dit aujourd'hui en style de journal. Ce livre, excessivement rare, manque dans les plus riches bibliothèques, et on en a même nié l'existence. C'est un in-folio imprimé à Francfort, en 1615, et qui se débitait chez *Jean Norton*.

La réimpression de Paris, de 1624, ne saurait avoir l'importance de l'édition de 1615 dans une question de priorité de découverte. M. Libri regrette aussi l'omission du *Prodromo de l'arte maestra*, publié à Brescia, par le père Lana, en 1670, in-folio, et où l'on trouve la figure et la description d'un aérostat. Il signale également un ouvrage scientifique du Dante qui a été passé sous silence.

116. *Repertorium der classischen Philologie und der auf sie sich beziehenden paedagogische Schriften; herausgegeben von dr.* Gustave Muhlmann *und* Eduard Jenicke, *Mitglieden der griechischen Gesellschaft zu Leipzig*. Erstes Heft. Januar-april 1844. Leipzig, 1844. Lud. Schuman, in-8° de viii et 54 pp. La seconde partie comprenant mai-août, a dû paraître en septembre.

Indication bibliographique des livres, des articles de journaux, des notices qui s'impriment et qui ont rapport à la philologie ancienne ou à la pédagogique ou l'art d'enseigner. Quelquefois le signalement bibliologique est accompagné de notes en allemand, quelquefois même en latin. Un pareil répertoire (les Allemands possèdent une quantité prodigieuses d'écrits de ce genre) ne peut que faciliter des études fort difficiles par elles-mêmes.

117. *Messkatalog Michaelis*, 1844. Leipzig, Friedr. Nies, 1844, in-8° de xiv, 340 et 4 pp.

Il serait à désirer qu'à l'avenir on joignît à chacun de ces catalogues un résumé par ordre méthodique, donnant le chiffre de chaque classe d'ouvrages.

Cela aiderait à apprécier la marche de la librairie allemande. On peut dire que la dernière foire a été abondante et qu'il s'y est produit plusieurs bons ouvrages; ceux-ci nécessairement forment toujours une petite minorité, et aux catalogues de Leipzig s'applique inévitablement, comme à toutes les choses de ce bas monde, le mot de Martial : *sunt mala plura.* De Ro.

Gravure antérieure à la plus ancienne connue jusqu'ici et qui vient d'être acquise en Belgique.

La gravure avec la date la plus ancienne qu'on connaisse, représente saint Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules (1). Elle est marquée du millésime de 1423. « C'est, dit M. Duchesne aîné, une de ces curiosités qu'on ne peut voir sans une espèce d'étonnement. Elle n'intéresse, ajoute-t-il, ni par la composition, ni par le dessin, ni par le travail, car rien n'est plus grossier, plus incorrect et moins agréable à l'œil. Mais quand on pense qu'une *image* destinée à satisfaire la dévotion du peuple, une simple feuille de papier, a pu traverser un espace de quatre siècles, et arriver presque sans accidents jusqu'à nous, on ne peut plus être étonné du prix qu'on attache à une semblable gravure. »

On ne signale que trois épreuves de cette pièce : celle du cabinet des estampes de la bibliothèque royale à Paris que M. Léon de la Borde regarde comme une copie, l'épreuve coloriée de la bibliothèque de lord Spencer; une troisième restée en Allemagne, celle probablement que C.-H. de Heinecken, auteur classique en fait d'arts du dessin, découvrit dans la chartreuse de Buxheim, près de Memmingen (2).

De Murr en a donné un fac-simile qu'on retrouve dans l'*Essai sur*

(1) Sur saint Christophe, voir Molanus, *De Historia SS. imaginum*, lib. III, c. 27; *Revue anglo-française*, I, 356, M. Alfred Maury; L.-J. Guenebaut, *Dictionn. iconogr. des monuments*, pp. 276-77; et surtout *Die attributen des Heiligen*. Hanoveren, 1843, ouvrage dont MM. Morellet et Thomas, professeurs au collége de Colmar, nous promettent une traduction corrigée et complétée. M. Ch. Heideloff de Nurenberg, dans son recueil intitulé, *Les ornements du moyen âge*, 9e partie, 1844, p. 31, pl. IV, fig. *d*, décrit le collier de la confrérie de Saint-Christophe, fondée en 1480, par le comte Guillaume de Henneberg, et à laquelle M. Bechstein se propose de consacrer quelques pages de son grand ouvrage sur les monuments de la Franconie et de la Thuringe.

(2) *Idée générale d'une collection complète d'estampes*; Leipzig, 1771, in-8°, p. 250.

l'origine de la gravure, de Jansen, t. I, pl. IV, p. 106; d'autres *fac-simile* sont dans la *Bibliotheca spenceriana* de Dibdin, t. I, p. 115, et dans le *Mémoire* de M. Delaborde *sur l'origine de l'imprimerie à Mayence*, Paris, 1840, in-4°. Une copie réduite en contre-partie a été insérée dans le *Magasin pittoresque*, 2e année, 1834, p. 404; consulter aussi d'Agincourt, *Histoire de l'art*, pl. CLXIX, n° 8, section *peinture;* et *Le voyage de Dibdin en France*, t. III, pp. 103 et suiv., etc.

Cette planche in-folio est du genre de celles des dominotiers, qui procédaient des cartiers, comme les graveurs sur cuivre procédèrent plus tard des orfévres. Ces dominotiers s'appliquaient en italien le mot qui sert à exprimer les opérations typographiques, à une époque où l'imprimerie était encore ignorée. Une requête des cartiers de Venise, présentée au sénat de la république le 11 octobre 1441, contint ces mots : *carte e figure* STAMPIDE *che si fanno in Venezia;* manière de parler usitée également dans les Pays-Bas, et qui suffit pour faire tomber les arguments de Des Roches et de son auxiliaire F.-J.-J. Mols (1).

De pareilles images sur bois et enluminées étaient fort communes au quinzième siècle. On raconte que l'une de celles que les moines distribuaient dans les processions, décida la vocation de Quentin Metseys.

Mais si elles abondaient alors, elles disparaissaient avec facilité. Rien ne les protégeait contre la destruction, ni leur mérite, ni leur prix, ni leur forme. De là vient que des objets sans valeur à cette époque, sont devenus pour nous des raretés du premier ordre.

C'était donc à 1423 que s'étaient arrêtées les investigations les plus favorisées. Là les annales de la gravure avaient fixé leur premier jalon, leur point de départ.

Un hasard propice est venu faire reculer cette borne de cinq années.

Il y a quelques semaines, on allait briser à Malines un vieux coffre dont on avait extrait des archives moisies. Dans l'intérieur du couvercle était collée une estampe à peine visible. Par bonheur il se trouvait là un curieux (2) qui en détacha les fragments, les réunit ensuite avec adresse et comprit, à l'inspection de la date de 1418, qui y est clairement exprimée, que cette feuille pouvait intéresser l'histoire de l'art.

(1) Celui-ci a cependant soin d'aller au-devant de notre objection. Voy. son mémoire dans le *Bulletin du bibl. belge*, I, 78.

(2) M. J.-B. De Noter, peintre et architecte.

On détacha à peu près ainsi, à Bruges, au mois d'août 1841, quelques autres gravures sur bois collées dans des sépultures en maçonnerie de l'église cathédrale de Saint-Sauveur (1), mais ces dernières étaient beaucoup plus modernes.

Attentif à ne pas laisser sortir du pays des choses précieuses que Paris ou Londres n'hésiterait pas à nous enlever, nous sommes parvenu à acquérir ce trésor, au prix de 500 francs, véritable bagatelle pour un morceau de cette importance, unique et inédit.

En voici la description, en attendant que nous en donnions une copie exacte.

L'estampe, qui a juste 40 centimètres de hauteur sur 26 centimètres et demi de largeur, et qui a contracté par le temps une teinte jaunâtre, a été déchirée en plusieurs endroits; elle offre des piqûres de ver, et le bas a même été enlevé, mais avec du papier de la même époque et pris dans le même coffre, on l'a habilement raccommodée, en laissant cependant aux amateurs la faculté de la bien examiner des deux côtés.

La marque du papier, dont les pontuseaux suivent la direction horizontale, est une ancre posée en face vers la partie supérieure. Or, cette marque ne se voit point parmi celles qu'a rassemblées Jansen.

L'image a été coloriée suivant l'ancien usage; toutefois il n'y a guère que le rouge et un peu de vert et de bistre qui aient résisté.

Dans le haut trois anges tendent des deux mains des couronnes de fleurs. Deux colombes voltigent au-dessous d'eux. Au centre d'un cercle palissadé, semblable à celui du jardin de la pucelle de Hollande, est assise entre deux arbres la Vierge avec l'enfant Jésus. Celui-ci se tourne à droite vers sainte Catherine, qui a pour attribut un glaive et une roue. Sur l'extrémité de la palissade voisine de l'épaule droite de la sainte est perché un oiseau, une colombe encore, peut-être. A gauche est sainte Barbe tenant une tour; sur le premier plan, à droite, sainte Thérèse avec un bouquet de fleurs et un panier de fruits, au milieu le serpent ou dragon, dont la Vierge doit écraser la tête; à gauche sainte Marguerite, qui tient une croix et un livre. La palissade est fermée par une barrière, et en dehors, vers la gauche, on aperçoit un lapin en entier, tandis que dans l'estampe de saint Christophe le lapin est presque entièrement caché dans son terrier.

(1) O. Delepierre, *Notice sur les tombes découvertes en août* 1841, etc., in-8° de 8 pp. avec un fac-simile in-plano.

Mais si l'image que nous décrivons est plus ancienne que le saint Christophe, elle est infiniment supérieure pour l'exécution. En effet, l'ordonnance en est ingénieuse, les attitudes sont simples et naturelles, les draperies indiquées dans le style des miniatures de l'époque, à plis larges et empesés, et le dessin ne manque pas d'une certaine correction.

La gravure n'est qu'un simple contour d'une profondeur remarquable, et qui se fait sentir en repoussoir par derrière. L'impression paraît exécutée, d'après la pratique ordinaire, avec une espèce de détrempe pâle ou plutôt grise. Le papier doit avoir été appliqué sur la planche et frotté fortement au revers, ce qui explique la vivacité de l'empreinte.

Toutes les têtes sont nimbées, mais le nimbe de l'enfant Jésus est seul crucifère, cette sorte d'ornement étant réservé à la divinité (1).

La Vierge porte une couronne impériale ; sainte Catherine, une couronne de reine, sainte Thérèse, une couronne de fleurs. *Virginum imaginibus*, dit Molanus, IV, 31, *coronam ex floribus consertam imponimus, quia et virginitatis est florem carpere et ex eo favum et mel componere, de quo dicitur :* Favus distillans labia tua, sponsa ; mel et lac sub lingua tua. *Cyprianus etiam virginitatem ipsam florem appellat in tractatu ad Demetrianum.*

Les cheveux de la Vierge sont relevés, ceux des quatre saintes flottent sur leurs épaules; quatre légendes, dans des banderoles, offrent les noms de celles-ci en caractères gothiques : *Sca Katerina*, *Sca Barbara*, *Sca Theorettisa* (?), *Sca Margarita*. Chacune des figures est assise.

Sur la première traverse de la barrière est l'inscription capitale, le signe sacramentel et distinctif de l'estampe, le millésime de MCCCC XVIII, et il y est d'une manière nette, précise, incontestable.

Voilà donc Bruxelles en possession d'un monument qui n'existe nulle part, et qui, selon toute apparence, est un monument national, l'œuvre de nos anciens *printers*. L'école flamande de peinture s'y montre en effet avec son caractère natif et individuel. Raison de plus pour nous applaudir de cette conquête. DE RG.

(1) Didron, *Iconographie chrétienne*, p 32.

Dan
Jaar

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Souvenirs de la vente Nodier.

Nous avons déjà, dans le n° 6 de ce Bulletin, fait connaître, par quelques citations fort courtes, trois ou quatre de ces livres si bien choisis et reliés avec un goût exquis qui composaient la charmante bibliothèque du spirituel académicien dont nous venons de transcrire le nom. Il ne reste maintenant de cette précieuse collection qu'un catalogue raisonné (1), fort intéressant sans doute pour tout bibliophile, mais qui ne donne, qui ne pouvait donner qu'une idée à peu près nulle du mérite ou démérite littéraire, du genre, de l'esprit ou de la sottise des ouvrages qu'il enregistre. Jamais il n'en extrait une ligne. Nous espérons ne pas perdre tout à fait notre temps en insérant ici les morceaux choisis dans certains de ces bouquins éparpillés aujourd'hui de tout côté, ensevelis dans des bibliothèques particulières d'un accès difficile. Avant qu'ils ne fussent dispersés, il nous a été donné de passer avec eux, plume en main, es heures bien douces; là nous avons vu des écrits que nous ne nous flattons point de pouvoir rencontrer une seconde fois (2).

Commençons par un livret facétieux qui, depuis la vente du duc de la Vallière, en 1783, ne s'était montré sur aucun catalogue : *Le carabinage et matoiserie soldatesque*, par Drachier d'Amorny, Paris, 1616,

(1) Il en est dit quelque chose n° 8 du *Bulletin*, p. 428.

(2) Il eût été au delà des forces humaines de voir tant de bijoux, de les palper et de ne pas succomber au désir de devenir, coûte que coûte, possesseur de quelques-uns d'entre eux. A la suite d'un engagement acharné, nous sommes sorti en triomphe de la salle de vente, emportant le *Miroir des Courtisans* de Crispin de Pas (n° 154), le *Rabelais* multicolore de Desoër (n° 866), chef-d'œuvre de reliure, etc. Nous nous félicitons d'avoir été assez raisonnable pour avoir fait pareilles folies.

petit in-8° de 7 feuilles et 78 pp., maroquin rouge, vendu 62 fr., n° 911. Citons d'abord le début du prologue :

« Amy lecteur, ie ne doute aucunement que les cerueaux démontez et iugemens mal tymbrez qui voudroient tondre sur un œuf, contrefaisant les Aristarques et critiques, ne taschent de censuver ce liure, ou que certains chagrains et effeminez nez soubs l'horescope infortuné *de frigidis et maleficiatis* ne pouuans produire aucunes œuures blasment cestui-cy; finalement que ceux qui se plaisent aux discours graues et serieux ne veuillent entendre raillerie.

» Par ma iacquette, on ne sçait comme les hommes sont faits auiourd'huy, le sage est estimé fol et sot, le temeraire, hardy, le prodigue, liberal, l'auare, bon mesnager, les poussains de ce temps ne sont pas plus tost hors de la cocque qu'ils font les cocqs... Certainement si i eusse apprehendé les freslons picquans, les meschantes canthariides, les venimeuses araignées, les hommes stoicques et rebarbaratifs qui, par le poinçon de la vivacité de leur esprit, veulent se grauer un renom immortel dans le blasme d'autruy, ie n'eusse iamais faict voir le iour a ce facetieux discours. »

Arrive ensuite une série d'entretiens remplis de coqs-à-l'âne et de ce gros sel gris salpêtré si goûté alors du public. Les interlocuteurs sont un aubergiste et un carabin revenant de l'armée, fanfaron, pillard, ivrogne, au demeurant très-peu courageux.

« Belles-Oreilles, mignon et petit fils de Midas, voyant entrer chez luy le Poltronesque, fut estonné en fondeur de cloche, et tout ainsi que si cornes luy fussent creues à la teste; car depuis lannée mil cinq cens vingt et unze que l'on portoit des chausses en forme de bouteilles et la braguette à la suisse, qu'il quitta la suite de la cour pour aller demeurer au pays de Cocagne où *qui piu dorme piu guadagna*, l'on n'auoit point ouy de ses nouuelles et croyoit on asseurement qu'il fust descendu au Royaume des Taupes. Belles-Oreilles donc s'en va à la rencontre de son amy Poltronesque, pour le receuoir *con el deuido acatamiento*, luy fit la reverence à la trotte qui mode (1), se leuant

(1) On trouve ici une de ces transpositions de lettres fréquentes dans le Pantagruel et autres écrits de *haulte gresse*. Une petite pièce en vers, de la même époque que le Carabinage, *la mode qui court*, figure au catalogue Nodier, n° 588.

sur le pied droict, comme vn oye qui veut voler, et chassant auec le gauche à la façon de ceux qui dancent les cinq pas. »

Il se rencontre par-ci par-là quelques expressions omises dans tout dictionnaire de la langue française, et digne d'être recueillies dans un glossaire spécial de l'idiome facétieux et burlesque (1). « Ne *m'enjobeline* plus de ces comptes à dormir debout... il n'y a rien digne de ton *entendoire* en la région poltronesque. »

Voici un passage qui concerne les modes de l'époque ; l'aubergiste Belles-Oreilles s'exprime ainsi en parlant des dames : « Tu leur verrois porter des collets si proprement montez, des robes bouillonnées, des iuppes de tant de couleurs, des chaisnes de senteurs, des perruques à triples estages qu'elles mettent et ostent comme les gens darmes leurs casques et salades, des oreillettes de velours, des lunettes sur leurs masques pour conserver leurs beaux yeux du vent et de la poudre, voir appliquer proprement la mousche et couurir habillement par un carcan ces deux os qui font la gorge laide. »

Plus loin nous lisons :

« On a faict accroire de lourdes inventions à des lourdauts que tu cognois et fréquentes tous les iours, sçavoir qu'aux pays septentrionaux deux hommes parlant en hyuer posez aux deux bords d'une rivière, leurs parolles se gelerent en l'air, de façon que le temps s'estant addoucy, le degel arriué l'on entendit distinctement les paroles qui auoient esté proferées par ces deux hommes. »

Il n'échappera à personne que ces paroles qui *glassent à la froideur de l'air* sont un épisode du Pantagruel (liv. IV, chap. 55). Rabelais avait emprunté cette idée au *Libro del Cortegiano* du comte Baldesare

(1) Pareil glossaire serait un ouvrage fort piquant et même fort utile pour la connaissance de toutes les ressources de la langue. Nous avons recueilli dans divers auteurs qui ont fleuri durant une période de cinquante années (1580-1630) plusieurs centaines de mots étrangers, inouïs, monstrueux, que l'on chercherait en vain dans le *Dictionnaire comique et satyrique* de Leroux ou dans la *Philologie française* de MM. Noël et Chapsal (Paris, 1831, 2 vol. in-8°; consulter sur cet ouvrage aussi amusant qu'instructif trois articles fort curieux de M. Philarète, Chasles, *Journal des Débats*, 16, 18 et 25 mai 1832). Citons seulement trois de ces expressions étranges que nous prenons tout simplement sur le titre des *OEuvres* du sieur Gaillard, 1634 ; prologue : *Incompodrophobilique*; *Artificandivinanciel* ; docteur des *Mouschilieneantamierlivrodificques*.

Castiglione, ouvrage remarquable et qu'a judicieusement apprécié un critique bien connu que nous venons de citer. (Voir la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 mai 1842, p. 567, art. de M. Ph. Chasles.)

L'auteur du *Carabinage* aime à faire parade d'érudition ; il allègue Martial, Ovide, Merlin Coccaie et maint autre auteur; il jette souvent des bribes d'espagnol et d'italien; il nomme quelques-uns des illustres farceurs de l'époque. « Angouleuent et maistre Guillaume ne se sçauroient opposer à mon droict de bourgeoisie. » Mais il ne fait nulle mention de l'immortel Tabarin. Il entremêle à son bavardage de petits contes plus ou moins plaisants; tous ne peuvent se transcrire aujourd'hui, nous sommes devenus si honnêtes et si vertueux; aussi nous en tenons-nous à la *plaisante invention* que voici :

« Un habile Matomaticien discourant des fortifications, artifices de feu et autres belles inuentions pour attaquer et deffendre une forteresse, fut interrompu par un lourdaut qui dist qu'il lui vouloit enseigner un admirable secret pour miner une ville, c'estoit de prendre grande quantité de taupes, et les mettre dessous terre et qu'à force qu'elles pousseroient, elles feroient bouleverser la ville. »

N'oublions pas de dire qu'à la page 71, il se rencontre la chanson d'un paysan, avec la *musique notée ;* ce sont les *carabins* qui chantent tout le plaisir d'être soldat.

« Tant que la guerre durera
Le paysan nous nourrira,
Mais que le moule du pourpoint n'y demeure
Mais que le moule du pourpoint n'y demeure point.
Si le paysan a du bon vin
Son bon vin est nostre,
Le vaisseau à l'hoste,
Mais que le moule.....
Si le paysan a des poulets,
Les poulets sont nostres
Et la plume à l'hoste,
Mais que le moule..... »

Terminons en transcrivant avec une fidélité excessive peut-être, le quatrain polyglotte qu'on lit au bas du dernier feuillet :

« Confessons librement considerans ces mots
Que la plupart des gens sont habillez en sots.
Si questo non fou vero, fou ben trouuato,
In bocca vostra sia ben cacato. »

Il nous resterait à examiner si l'auteur du livre que nous avons essayé de faire connaître, si Drachier d'Amorny est un personnage réel ou un pseudonyme, mais nous n'avons pas les moyens de tenter en ce moment la solution de cet intéressant problème ; d'ailleurs, ajouterons-nous en répétant les expressions qu'applique à un autre écrit l'avant-dernier possesseur du bouquin en question : il faut laisser quelque chose à faire aux heureux désœuvrés qui ont assez de temps pour s'occuper de Drachier d'Amorny et du *Carabinage*, et assez de solidité de jugement pour reconnaître que, de toutes les questions dans l'étude desquelles on peut user sa vie, il n'y en a point de plus utile et de plus raisonnable.

La petite Varlope en vers burlesques, Châlon, s. d., petit in-12, maroquin vert, n° 594, payé 103 fr.

Volume fort mince, devenu sans doute introuvable, mais de la platitude la plus complète. Le poëte anonyme écrivait pour des travailleurs qui ne savaient pas lire. Pour donner une idée de son style, il suffira de rapporter quelques passages de sa chanson du tour de France. Il veut décrire Orléans :

« Cette ville est aussi fameuse
Aussi belle qu'elle est curieuse
Et Sainte Croix, ce grand vaisseau,
Te faut le voir ; faut que je te dise,
Il y a dedans du nouveau
Un jubé de marbre très-beau
Avec un très-beau chœur d'église. »

Suivons-le à Marseille :

« Cette ville est grande
Aussi belle qu'elle est marchande,
Située au bord de la mer ;
Là, t'y verras quantité de galères,
Tant d'hommes qui sont dans les fers ;
On diroit qu'ils sont aux enfers,
Te faut déplorer leurs misères. »

Ces échantillons suffisent assurément. Nous avons remarqué bon nombre de vers qui ne riment pas du tout, mais c'est une licence *poétique* qui n'est point particulière à l'auteur de la *Petite Varlope*. Il

s'en est offert divers exemples à nos yeux dans des écrits plus modernes et mis au monde avec de plus hautes prétentions. Nous nous bornerons à en relater un seul. Dans le *Paradis perdu* de Milton, traduction complète en vers français, par J.-V.-A. Delatour de Pernes, (Paris, 1813, in-8°), Beelzébut se permet d'adresser quelques observations à Satan :

« Le Très-Haut, lui dit-il, est grand et bien à *craindre*
Puisque dans ce combat lui seul a pu nous *vaincre*. »

Nous connaissons un auteur fort peu connu (il était flamand) qui, dans un traité de prosodie, avance que le *b* et le *p* ayant la même consonnance, tomba et frappa, fourbi et assoupi, herbu et corrompu, etc., devraient rimer ensemble. (Voir *les premières adresses du chemin de Parnasse pour monstrer la prosodie françoise par les menutez des vers françois*, par Louis du Gardain, Douay, Baltazare Bellere, 1610, in-12.)

Mentionnons ici deux autres volumes qui se trouvaient chez Nodier, et qui ne le cédaient en rien, sous le double rapport de la finesse des pensées et de l'élégance des expressions, à la *Petite Varlope*.

Les Amours précipitées de Pierrot et de Claudine, Villefranche, 1725, in-12 (n° 592, vendu 43 fr.).

Nous n'en rapporterons que trois vers ; c'est deux de trop, tout au moins :

« Je suis amoureux de ta peau,
De ta fressure et ton musiau,
Tes yeux ont gribouillé mon âme. »

Le Tracas de la foire du Pré, Rouen, in-12 de 48 pages (n° 590, vendu 51 fr.).

Voici le début de ce petit poëme satirique :

« Où vas-tu, compère Colas,
Et qui te fait hâter le pas
As-tu quelque messe promise
Ne puis-je être de l'entreprise ? »

Plus loin est décrit le costume des filles d'Elbœuf.

« Toutes ont leurs plus beaux atours,
Au front de petites garcettes
Et les cheveux par cadenettes;
Le bas tiré, le pied poupin
Chaussé d'un luisant maroquin. »

Cette platitude a toutefois obtenu les honneurs d'une réimpression moderne et extrêmement soignée chez Pinard; il en a même été tiré des exemplaires sur peau de vélin.

Les satyres bastardes et autres œuvres follastres du cadet Angoulevent. Paris, 1615, petit in-12 (n° 552, vendu 151 fr.).

Angoulevent était, au commencement du règne de Louis XIII, le nom d'un bateleur chéri des laquais, des chambrières, des écoliers et des filous; il jetait incessamment, du haut de ses trétaux, des plaisanteries plus qu'avinées à un public peu scrupuleux, et tel était le plaisir qu'il inspirait qu'avant qu'il n'eût parlé, chacun riait déjà, riait *à double mâchoire*, riait depuis *le talon gauche jusqu'à l'oreille droite* (style du temps). A l'égard du cadet Angoulevent, on peut dire qu'oncques ne vecut; c'est un être de raison sous le masque duquel un éditeur intrépide a réuni un choix de pièces de vers des beaux esprits du temps, des Sigonyne, des Motin, de leurs émules, tous gens qui faisaient la joie et l'orgueil de la plus mauvaise société de Paris. Les plus gros mots de la langue, les expressions les plus crues composaient le fond de leur vocabulaire. Leurs effusions poétiques griffonnées à la hâte dans je ne sais quel endroit où maintefois ils rencontrèrent Regnier, forment le volume en question. Il se compose d'épigrammes, d'énigmes, d'épîtres; voici les titres de quelques-uns de ces fragments : l'amour mercenaire, l'amour rustique, le jeu des yeux, l'arracheur de dents, etc. La préface annonce assez quel sera le genre du sel dont l'œuvre sera saupoudrée; elle commence en ces termes : « la renommée des putréfactions de Macette s'est estendue depuis les îles de Tremblefesse iusqu'au promontoire de cocuaige. » Quant aux pièces de vers, nous n'en transcrivons aucune, parce qu'il est impossible d'y découvrir quatre vers de suite que l'on puisse citer. Elles ne seraient pas supportées dans un corps-de-garde, elles feraient rougir de vieux corsaires. Malgré cet inconvénient, ou peut être à cause de cet inconvénient, il se trouve des amateurs qui payent au poids de l'or ce mince volume horriblement mal imprimé. Il est des

amateurs qui poursuivent Angoulevent depuis trente années et qui mourront avec la douleur de ne point l'avoir vu; il en est d'autres qui affirment que lorsqu'on a les *satyres bastardes* dans sa bibliothèque, on n'est jamais en droit de se croire malheureux.

G. Brunet,
Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

Les livres illustrés.

Un des derniers numéros d'une publication trimestrielle justement célèbre (*the Quarterly Review*) renferme des détails curieux sur les livres *illustrés*. On sait ce que depuis quelques années la librairie entend par cette dénomination. On a illustré Molière, Don Quichotte, Gil-Blas et une foule d'autres ouvrages plus ou moins célèbres; l'un des plus remarquables et parfois des plus étranges spécimens de ce genre de vignettes éparpillées dans le texte, c'est le *Paul et Virginie* de Curmer, 1837, volume fort beau d'ailleurs, mais où le charmant récit de Bernardin de Saint-Pierre est devenu un accessoire à peu près superflu; il est des pages qui contiennent tout au plus trois lignes qui ne renferment pas toujours trois mots.

En Angleterre, le mouvement n'a pas été moindre; il a été mis au jour des Bibles illustrées, des Shakespeare illustrés, des journaux illustrés. Tout cela a été compilé avec peu de goût et de discernement. On voulait offrir le plus grand nombre possible d'images, on voulait séduire l'acheteur par les yeux. Dans la *Bible* illustrée, il règne un mélange choquant de sujets réels et imaginaires. A côté de plans d'édifices, de paysages dessinés sur les lieux, de fac-simile de médailles et de monnaies, on a placé la *mort de Sisera* d'après le Poussin (le général Chananéen porte le costume d'un centurion de Rome), la *Pénitence d'Israël* d'après Canova, la *Prudence* d'après sir Joshua Reynolds. C'était dommage de s'arrêter en si beau chemin, et de ne pas intercaler tout ce que les Iconologies de Gravelot, de Cochin et de

Boudard renferment de figures. Les dessins qu'a faits Westall pour illustrer la Bible sont la contre-partie exacte de ceux qu'il avait livrés pour la *Dame du Lac*.

Il n'est rien de neuf sous le soleil, et la typographie, après avoir fait le tour du cercle, semble être forcée à revenir sur ses pas.

Dès les premiers débuts de l'imprimerie, on rencontre des livres illustrés. Cette Bible des pauvres (*Biblia pauperum*) dont chaque feuillet vaut aujourd'hui un billet de banque, ce *Speculum humanae salvationis*, cette *Historia Beatæ Virginis*, tous ces ouvrages xylographiques dont il reste à peine trois ou quatre exemplaires, payés parfois au poids de l'or, tout cela répond au besoin de parler au regard plutôt qu'à l'intelligence, tout comme les publications que multiplient les presses de Londres et de Paris.

Ces essais sont du travail le plus grossier, mais bientôt, grâces à des artistes habiles, l'illustration acquiert une grâce, une vigueur qui méritent l'admiration la plus sincère, qu'il sera bien rarement donné de surpasser. L'*Hypnerotomachie* de Polyphile est un volume splendide qui fait le plus grand honneur aux presses d'Alde l'ancien; il vit le jour en 1499, lorsque Raphaël n'avait que seize ans (1). Nul éditeur moderne n'a rien produit de plus somptueusement décoré que le récit des *Périls et aventures du fameux héros et chevalier Theuerdank* (2).

(1) Cet ouvrage a été analysé dans le *Conservateur* (décembre 1756) et dans les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. XXXI. On en trouve une description étendue dans Debure, et le *Menagiana*, t. IV, p. 69, se livre à cet égard à d'assez longs détails. Il faut surtout voir le jugement qu'en porte Charles Nodier, dans l'une de ces spirituelles notices jointes au *Bulletin du Bibliophile* de Techener, 1834. Quant aux figures sur bois, quelques-unes ont été reproduites avec fidélité et talent dans la *Bibliotheca Spenceriana* de Dibdin et dans l'*History of Wood-engraving* de Jackson (1839).

(2) Poëme allégorique sur le mariage de l'empereur Maximilien (*Theuerdank* ou *nobles pensées*) avec la princesse Marie de Bourgogne (*Ehrenreich*, riche en honneurs); il est dédié à Charles-Quint, par Melchior Pfintzing, chapelain de l'empereur. Les figures sur bois ont été attribuées en partie à Hans Burgkmaier, l'élève et l'ami d'Albert Durer. Plusieurs portent le monogramme d'Hans Schoeufflin. On connaît divers exemplaires sur vélin de ce beau volume, imprimé à Nuremberg en 1517; la bibliothèque de Vienne en renferme un de toute beauté. Camus a inséré dans le tome III des *Mémoires de l'Institut* un long mémoire

Nous laissons de côté la célèbre *Chronique* d'Harmann Schedel, connue sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, parce qu'elle fut en effet imprimée en 1493, chez Antoine Koberger, dans cette ville. Ce livre n'est ni bien rare, ni bien cher, mais les gravures sur bois, au nombre de près de 2000 dont il est décoré, lui feront toujours tenir un rang distingué dans l'histoire de *l'illustration* (1).

Il faut avouer cependant qu'un reproche réel peut s'adresser à cet énorme volume; dans son désir de multiplier à l'infini les portraits des personnages célèbres, dans son embarras peut-être de trouver toujours des modèles ressemblants, et, sûrement dans la crainte de grossir ses débours, l'éditeur met souvent la même figure sous le nom d'individus fort distincts les uns des autres. C'est ainsi qu'un seul et même *bois* lui sert pour le prophète Osée, pour Sadoch (chef de la secte des Saducéens), pour Scipion l'africain, pour Antoine de Butrio (jurisconsultes bolonais du quinzième siècle) et pour Nicolo Perotti (conclaviste du cardinal Bessarion. Une même figure représente indifféremment Zéphanie, Esope, Philon, Aulu-Gelle, Priscien et Jean Wicleff; une seconde devient tour-à-tour Hector, Mardochée, Homère, Térence, Jean Scot et F. Philelphe; une troisième enfin, c'est aussi bien le prophète Élie que le poëte Virgile ou l'hérésiarque Arius. Des livres qui prétendaient à plus d'autorité que la Chronique de Nuremberg, et qui n'en ont guère conservé davantage, ont été *illustrés* avec tout autant d'exactitude. Un ouvrage qui exerça durant plus d'un siècle une immense influence en Angleterre, et qui peut revendiquer une large part dans la victoire qu'y obtint la réforme, le *Livre des Martyrs* de Fox (2), donne à diverses reprises une seule et

(accompagné de trois fac-simile) sur le Tewrdanncths (?), et, dans l'*History* ci-dessus citée, Jackson a copié deux des plus belles planches. Le *Catalogue des livres sur vélin de la Bibliothèque du Roi*, par M. Van Praet, contient (t. IV) une minutieuse description de ce livre qu'on achète fort cher et uniquement à cause des planches.

(1) Consulter la description très-étendue et accompagnée de nombreux fac-simile que Dibdin a insérée dans la *Bibliotheca Spenseriana*, t. III, pp. 255-280; voir aussi une note du bibliophile Jacob dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, t. II, p. 145.

(2) Quatre éditions virent le jour du vivant de l'auteur, décédé en 1587. Cinq autres eurent lieu plus tard. L'édition originale de 1563 est rare; elle contient des détails qui ont été supprimés dans les réimpressions (voir Dibdin, *Typogra-*

même image pour des exécutions faites en différents lieux et à diverses époques. Plusieurs noms se lisent tour-à-tour au-dessous du même portrait. Le public serait aujourd'hui d'humeur moins accommodante ; il ne s'accommoderait plus de voir, comme dans la *Chronique* en question une même vue servir pour Jéricho, Troye, Toulouse, Pise et Ravenne.

Au seizième siècle, les livres d'*Emblèmes* qui furent si fort à la mode, les recueils d'Alciat, de Reussner, de Paradin, de Camerarius, de Vaenius et de tant d'autres, divers traités ascétiques imprimés en Flandre pour la plupart et accompagnés de gravures d'un burin fort délicat, rentrent complétement dans la classe des livres illustrés, mais ils méritent une mention spéciale que nous leur accorderons plus tard.

Il a existé un autre genre d'*illustrations* qui n'a jamais beaucoup fleuri sur le continent, mais qui s'est parfois developpé en Angleterre d'une façon brillante. Un amateur remplissait, bourrait un ouvrage qu'il affectionnait de portraits, d'estampes, de vues, d'images de toute espèce, plus ou moins bien rajustés, ayant un rapport direct ou non avec quelque passage du livre que l'on illustrait. Le premier exemple qu'offre en ce genre, à notre connaissance du moins, l'histoire de la bibliomanie dans les Trois-Royaumes, c'est celui d'une Bible qu'un contemporain de Charles Ier, Nicolas Ferrur, se plut à orner d'une foule de gravures qu'il avait ramassées durant de longs voyages sur le continent. Le Roi lui demanda d'illustrer pour lui un second exemplaire, et cette Bible sur laquelle se posèrent souvent les mains de l'infortuné Stuart, est conservée aujourd'hui au Musée britannique.

Au dix-huitième siècle, un archéologue laborieux, Granger, publia une *Histoire biographique de la Grande-Bretagne* (1), et soudain il s'éleva une secte de *Grangerites*, d'amateurs qui ne regardaient à nul sacrifice de temps et d'argent pour réussir à se procurer le plus

phical Antiquities, t. IV, pp. 82-94). L'édition de 1641, en trois volumes in-folio, est recherchée des bibliophiles, pourvu qu'elle soit en grand papier ; la dernière édition, celle de 1684, est la moins estimée.

(1) Londres, 1769, 4 vol. in-4°. Réimprimée en 1775, en 1804, en 1824 (6 vol.) continuée par Marh Noble, 1806, 3 vol. in-8°.

grand nombre possible de portraits, afin d'en enrichir les pages de cette *Histoire biographique*. Les portraits les plus grossiers des personnages les plus méprisables étant devenus les plus rares, sont nécessairement ceux auxquels l'on a mis les prix les plus élevés; l'image mal taillée d'un voleur ou d'un fou s'est payée plus de cinquante guinées.

Quelques dépôts publics renferment des monuments remarquables de cette manie illustrative.

Un exemplaire de l'*Histoire de Londres* de Pennant a été légué au Musée britannique par un collectionneur zélé, J. Crowle, qui y avait consacré plus de 7000 livres sterling. C'est quelque chose, mais feu Sutherland a été plus loin : il avait dépensé au delà de 1200 liv. sterl. pour illustrer les mémoires de Clarendon et de Burnet, deux ouvrages qui embrassent l'histoire de l'Angleterre durant le dix-septième siècle. L'exemplaire qu'il avait formé a été donné par sa veuve à la bibliothèque Bodleyenne, et c'est, en son genre, une merveille. On y compte plus de dix-neuf mille estampes et dessins; il s'y trouve sept cent trente et un portraits de Charles Ier, cinq cent dix-huit portraits de Charles II, trois cent cinquante-deux portraits de Cromwell, deux cent soixante-treize portraits de Jacques II, quatre-vingt et un portraits de Guillaume III. Le tout remplit soixante-sept gros volumes, fruit de quarante ans de recherches assidues. Cependant, quel que soit le nombre de ces portraits, ce serait peu s'il était vrai, comme on l'a prétendu, qu'un ecclésiastique est arrivé à réunir douze mille figures différentes de la Sainte-Vierge!

Le *Manuel du Libraire* mentionne un exemplaire du *Dictionnaire biographique des gravures* de Strutt (1785, 2 vol. in-4°), qui avait été enrichi de près de 8000 gravures exécutées par les artistes dont il était question dans l'ouvrage, et qui, partagé en trente-sept volumes, était à vendre à la librairie Longmann. On en demandait 2000 livres sterling.

Nous reviendrons sur les divers points de l'histoire de *l'illustration*.

G. Brunet.

La presse espagnole en Belgique.

(Suite, voir page 383.)

---

4. *La oposicion y conjunccion de los dos grandes luminares de la tierra, d'Espana y Francia, en laqual representan l'antipathia y contrariedad de Espanoles y Franceses, par D.* Carlos Garcia, *y de nuevo corigido y anadido un compendio historial de los dos muy poderosos regnos d'Espania y Francia. — L'opposition et conjonction des deux grands luminaires de la terre d'Espagne et France, composée en espagnol, par le docteur* Charles Garcia, *nouvellement corrigé et augmenté d'un compendium historiael* (sic) *des monarchies d'Espagne et France.* A Gandt, Alexander Sersanders, à la Salamandre, anno 1645, in-12 de 24 pp. non-chiffrées de prélimin. et de 398 pp. de texte.

Louis XIV venait d'épouser une princesse espagnole. Le moment paraissait bien choisi pour conseiller l'union entre les deux peuples, et s'efforcer d'effacer les antipathies que des rivalités politiques, des différences naturelles, le vieux levain de la ligue et d'autres causes analogues avaient fortifiées. L'ouvrage presque tout entier roule sur les oppositions qui existaient entre les deux nations. A part la boursouflure, les hyperboles, les figures recherchées, la scolastique prétentieuse, il y a dans ce livre quelques tableaux de mœurs bons à conserver, tableaux d'intérieur, si l'on veut, pochades à peine achevées, ébauches informes, mais qui ont cependant un certain mérite, la fidélité de détail. L'auteur après avoir posé en principe que les Français et les Espagnols étant à la tête des autres peuples du monde, doivent naturellement *être contraires*, comme le sont le soleil et la lune, montre que de ces divergences inoffensives en elles-mêmes était née une mortelle répugnance, ce qu'il prouve par les mésaventures qui lui étaient arrivées à Paris. Il pensait, dit-il, que soudain que les Français le verraient paré à l'espagnol, chacun l'adorerait et qu'on se battrait pour avoir l'honneur de l'héberger. Il lui semblait que sa fraise d'un pied de haut devait lui servir de lettre de change et qu'une grande et longue épée suffirait pour le faire honorer et craindre. Une cruelle expérience lui apprit qu'il s'était grossièrement trompé. Cette triste odyssée finie, il énumère les causes d'aversion qui existaient entre les Français et les Espagnols, *quant à l'âme et au corps*, dans les vêtements, le boire et le manger, la démarche, le parler, etc., puis, oubliant sa maxime fondamentale, il conclut que toutes ces préventions s'évanouiront par l'alliance des

deux couronnes, laquelle *venait du ciel*. Le mariage de Louis était un moyen miraculeux dont Dieu se servait pour réconcilier les deux nations et, entre toutes les filles d'Adam, aucune ne méritait l'honneur d'être l'épouse du grand Louis que la fille du roi catholique.

5. *Geographia o moderna descripcion del mundo, enriquizeda de cartas geographicas y de algunas relaciones de los payses orientales y que nuevamente sacà à luz el general de battalla Don* SEBASTIAN FERNANDEZ DE MEDRANO, *director de la academia real y militar del exercito de los payses Baxos, dedicada al excellentissimo senor Marquez de Castel-dos Rios embaxador de Sa Magestat catholica a la de el christianissimo Rey. En Brusselas, en casa de Lamberto Marchant, mercader de libros.* 1700, in-8°, 16 pp. de prél. non chiffr., 412, 185 pp. et 34 cartes.

Les Pays-Bas, la Bourgogne, la Lorraine et le pays de Liége sont décrits de la p. 83 à la p. 90e.

6. *Edicto, ordenanca y instruction del serenissimo ducque de Parma y de Plasencia, etc., de la orden del Touson d'oro, lugarteniente, governador y capitan general por el rey nuestro senor en estos sus estados de Flandes, sobre el exercicio del officio del provoste general y delos de mas provostes capitanes de campanna y barracheles del exercito, 23 de mayo* 1587. Brus. Rog. Velpio, 1587, in-4° de 12 pp.

Item, *reimprimido en Brusselas*, en casa de J. Theod. Ant. Velpio, 1678, in-4° de 8 pp ; publié également en flamand, en 1587.

7. *Edicto, ordenanca y instruction del serenissimo ducque de Parma y de Plasencia, etc., de la orden del Touson d'oro, lugarteniente, governador y capitan general par el rey nuestro senor en estos sus estados de Flandes, sobre el exercicio y administracion de la jurisdicion y justicia militar deste felicissimo exercito, 15 de mayo* 1587. Anvers, Viuda G. de Paris, 1587, in-4° de 8 pp.

Item, en plus grand caractère, ib. 1587, in-4° de 24pp.

Item, *reimprimido en Brusselas*, en casa de Hub.-Ant. Velpio, 1651, in-4° de 32 pp.

Cette ordonnance fut imprimée également à Anvers, chez la veuve de Guill. de Paris, 1587, in-4° de 24 pp. non chiffrées.

8. *Decreto de la serenissima infanta, con las declaraciones del dicho decreto en el consejo privado de Su Magestad, tocante la reformacion de la Abadia de Warneston. — Décret de la sérénissime infante, avec les déclarations d'iceluy décret au conseil privé de Sa Majesté touchant la réforme de l'Abbaye de Warneston.* (Monogramme du nom de Jésus) 1642, sans nom de lieu ni d'imprimeur. In-8° de 8 feuillets.

On trouve de la même impression : *Epitome statutorum reformati coenobii Warnestonensis* (même monogramme). 1630, in-8° de 16 feuillets.

9. *Novelas exemplares de Miguel de Cervantes Saavedra. Dirigido a Don Pedro Fernandez de Castro, conde de Lemos, de Andrade y de Villalva, etc.* En Brusselas, por Huberto Antonio, impressor jurado al Aguila de Oro, cerca de Palacio anō de 1625, in-8° de 16 pp. non chiff. de prél. et de 608 pp. de texte.

Dans la préface, Cervantes dit qu'il fut longtemps soldat et captif pendant cinq ans et demi, et qu'il perdit la main d'une arquebusade, à la bataille de Lepante. Ses nouvelles, dont quelques-unes se lisent dans Don Quichote, sont au nombre de douze : la Gitanille, l'Amant magnifique, Rinconete et Cortadillo, l'Espagnole anglaise, le licencié Vidriera, la Force du sang, l'Entremetteur zélé, l'illustre Fregona, les Deux demoiselles, la Senora Cornelie, l'Hospitalité trompeuse, les deux Chiens.

De Rc.

Contrefaçons d'autrefois.

Le libraire Ermens qui avait des inclinations littéraires, malheureusement très-mal secondées par ses connaissances et par la culture de son esprit, s'était amusé à faire quelques *contrefaçons* d'anciens livres ou brochures devenus rares ; tels sont celle de L'Espinoy sur le Brabant, *Prélats, barons, chevaliers, escuiers, villes, franchises et officiers principaux de ceste illustre duché de Brabant, distincte par offices, recueillie hors de vieulx registres, lettres et cartelaines des monastères et viles de l'an* 1300 *et là environ.* Gand, J. Vanden Kerchove, 1628, in-4° de 10 feuillets.

L'original et l'imitation diffèrent par la vignette du frontispice; sur le titre du premier le mot *Chapelle* est écrit, en outre, avec deux P. La qualité du papier est aussi plus commune dans la copie.

Telle est encore celle qu'il fit en 1780 de l'ouvrage d'Adrien Havermans, intitulé : *Kort begryp en bericht van Historie van Brabant*, et publié pour la première fois à Leyde, en 1652, in-4°.

Telle est enfin celle-ci, qui a échappé, comme l'opuscule de L'Espinoy, aux bibliographes les plus clairvoyants :

Kluchtigh ende belacchelyck verhael-dicht van alle het gene men roep, singht ende schreeuwt soo op de merckten, als straten van de princelycke stadt Brussel, seer genoegelyck om lesen vertoonende den geestigen Mostaert-Man, Pot-à-Fer, Taert- en Waeffel-Vrouwen, Appel-Wyven, Hanneken-Uyt, enz., met alle hunnen sanck ende geroep. Tot Brussel, by Claudius Schoevaerts, op de Torf-Zenne, in-8° de 16 pages.

La première édition est de l'an 1604; mais la composition primitive de cette pièce remonte probablement plus haut. Un amateur zélé et dont la main est des plus heureuses, a acquis le fonds de la seconde édition, lequel consistait en *quatre exemplaires*, et a bien voulu nous en donner un. Qu'il reçoive ici nos remercîments pour cet acte de générosité qui doit faire rougir la classe trop nombreuse des *bibliotaphes*.

Le *Verhael-dicht* se trouve, mais en manuscrit seulement, dans un des recueils qui ont appartenu à feu M. Van Hulthem. C'est une contre-épreuve très-éloignée et assez grossière des *crieries de Paris*, imprimées par Méon, *Fabliaux et contes*, t. II, pp. 276-281. Comme renseignement sur les coutumes, les mœurs et même sur la langue populaire du Brabant au XVIIe siècle, elle est digne d'être conservée.

On y lit déjà une allusion satirique aux *Anes de Schaerebeek*, cette source éternelle de lazzis et d'épigrammes pour le bon bourgeois de Bruxelles, égayé par le *faro*, inspiré par la *lambique* ou l'*half-en-half* :

Achter d'ysere lenen, alwaer met hun ooren
D'*Esels van Schaerbeeck* hun laeten hooren, etc.

Les meilleurs chanteurs en plein vent étaient d'Anvers :

De straet sangers die meest van Antwerpen zyn.

Le fromage d'Herve se reconnaît dans ces mauvaises rimes :

Hoort was is dat, t'is als Iersche tael,
Fromage d'Heef, wat donder weer een wael,

Fromage d'Heef, my dunckt k'ken dien kaes,
Hy komt van 't landt van Over-Maes,
Outrent Limbourg : *hé! mon amy*,
Combien vôtre (sic) fromage ? venez icy,
Six sols pour un petit, doux (douze) *pour un grand*,
Allez, allez, vous êtes un cher marchand.

Voici maintenant l'annonce d'une vente publique de mobilier; les choses n'ont guère changé depuis, aux progrès du charlatanisme près :

Hoort-men den belleman voor gewis,
'S Morgens ten negen naer noen half een,
Siet-men alsdan den roeper te been :
Men roept en laet een igelyck weten,
Dat men in 't Geeshuys niet sal vergeten
Van daegh ten negen uren te verkoopen
Goude leiren, schribaenen, meubelen met hoopen,
Oock silverwerck, beddens en linden,
Een ieder magh hem daer laeten vinden.

De Rg.

Poëme manuscrit sur Anne de Boleyn, par un auteur contemporain.

Thomas Boleyn, le père de l'épouse de Henri VIII, est nommé une fois dans une lettre de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, à son père l'empereur Maximilien (1). Le nom de Boleyn ou Bullan se retrouve aussi parmi ceux des filles d'honneur de cette princesse, sur un état dressé en 1525 (2).

Le poëme dont nous offrons un extrait, et qui nous a été commu-

(1) *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*, publiée par M. Le Glay, Paris, 1839, II, 49.

(2) Nous l'avons publié à la fin de la *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet*. Pp. 154.

niqué par une personne obligeante, fut composé environ trois ans après la catastrophe de la reine d'Angleterre, par un français qui ne le destinait pas à la publicité, et qui l'adresse à un personnage auquel il donne à plusieurs reprises le titre de *Monsieur*, dont les princes se contentaient alors.

Il ne contient pas des faits bien neufs, mais il exprime avec vérité l'état de l'opinion à cette époque de tyrannie.

Anne de Boleyn est représentée comme une femme d'une séduction irrésistible, mais légère et imprudente. Suivant une règle éternelle, le peuple qui la maudissait lorsqu'elle était puissante, et que sa chute avait réjoui, gémit sur son sort quand on la traîna au supplice. L'accusation d'inceste qu'on fit peser sur elle était un mensonge infâme, et sa constance en face de l'échafaud en fut une réfutation sublime. On sent que l'auteur la plaint, mais, à l'exemple de tout le monde, et écrivant à Londres, il a peur : Henri VIII est un bon prince dont l'humanité est louée par celle-même qu'il immole, et la princesse Marie, cette Marie Tudor, que M. V. Hugo a pourtant calomniée, est une jeune fille douce, aussi clémente que son père, et ne s'occupant que de mathématiques, de géographie et d'autres études paisibles, quand l'heure de la vengeance semblait sonner pour elle.

Le manuscrit est un petit in-folio de 19 feuillets. La marque du papier est une fleur de lis. Les fautes du texte semblent prouver que ce n'est qu'une copie du temps.

Traictié pour feue dame Anne de Boulant jadis royne d'Angleterre. L'an quinze cens trente-trois.

Les cas nouveaulx et choses merveilleuses,
Tristes aux ungs et aux aultres joyeuses,
Qu'advenues sont en ce loingtain pays,
Ont mes esprits tellement esbahys
Que toujours suis en pensée profonde.
Et sy avant à contempler me fonde
Ce que mon veuil me contraint regarder,
Que je ne puis mon esprit engarder
Ny de ces cas estranges divertir
Pour les escripre et vous en advertir.

. . . . . .

J'en escripray ce que j'ay entendu . . . .

Par les raisons que plusieurs m'ont rendu (1),
Et puis, Monsieur, ce que j'ay retenu
Depuis le temps que suis icy venu.
Je l'escriprai en vers mal composez,
Pour ce que mieulx m'y semblent disposez
Et que par eulx moins grief vous polra estre
Le long discours de ma fâcheuse lettre,
N'estimant point que de ceste escripture
Aultre que vous en face la lecture ;
Qui bien savez par vostre humanité
En ce couvrir mon imbécillité.

. . . . . .

Anne de Boleyn vient à la cour de France :

Où tellement ses graces amenda
Que ne l'eussiez oncques jugié angloise
En ses fachons, mais nayfve franchoise.

Ce compliment, qui trahit un français, rappelle celui que Voltaire fait au maréchal de Saxe :

C'est là ce fier Saxon, qu'on croit né parmi nous.
(*Poëme de Fontenoi.*)

L'auteur continue l'éloge de la jeune Anne :

Elle schavoit (sçavoit) bien dancer et chanter
Et ses propos saigement ageuser,
Sonner de lutz et d'aultres instrumens
Pour divertir les tristes pensemens.

Oultre ces biens et graces tant exquises (2)
Elle estoit belle et de taille élégante,
Estoit des yeulx encoires (3) plus attirante,
Lesquelz sçavoit bien conduire à propos
En les tenant quelquefois en repos,
Aucune fois envoyant un message
Porter du cœur le secret tesmoignage.

. . . . . .

(1) Dans le MS. il y a *m'en ont rendu*, ce qui rompt la mesure.
(2) Ce vers est laissé sans rime.
(3) Lisez *encoir*, comme plus bas.

Heureuse estoit, mais encoir plus fausteuse
S'elle eust suivy la voye vertueuse.....

L'an trente-trois la première journée
Du mois de juing elle fust couronnée.....
L'invention des maistres et myllords,
Petits et grans, bien apparut alors,
Car les esprits des Anglois n'avoient cesse
Pour honnourer leur nouvelle princesse,
Non qu'il leur pleust, ainssy comme je croy,
Mais pour complaire au vouloir de leur roy.....

Anne accouche d'une fille. Elle fait *la dolente* avec beaucoup d'adresse. Joie extrême du roi. Il se déclare chef de l'église d'Angleterre. Ses persécutions; supplice de ceux qui ne reconnaissent point sa suprématie religieuse :

... pugny fut Maurus pour ce meffait
Et cinq chartreux mesprisant leurs edictz.
Tous vifz ouverts, sans entendre leurs dictz.

Le peuple esmeu de veoir la nouveaulté
De ceste dure et grande cruaulté
En murmurant (de) telz propos devisoit
Et plus souvent la royne Anne accusoit
D'avoir esté cause de tel erreur.

Pour comprimer du peuple la fureur
Le roy volut que quy mesdiroit d'elle
Seroit pugny d'une peine mortelle;
Dont close fut la bouche aux mesdisans
Qui bien estoient en nombre souffisans.

. . . . . .
Et cependant la royne florissoit
Et son vouloir en tout s'accomplissoit,
Ayant loisir, moyen et liberté
A son souhayt prendre sa volupté.
Elle pouvoit aller en toute part,
En compaignie ou bien seulle à l'escart....
. . . . . .

Toutefois l'affection du roi diminue chaque jour et divers présa-

ges annoncent à la reine un avenir sinistre. Le feu prend dans son appartement; puis effrayée de la nouvelle que le roi allait succomber à une chûte qu'il avait faite à la chasse, elle accouche avant terme d'un enfant mort du sexe masculin. Elle n'en délaissa pas pour cela *la conversation de sa première et mauvaise coustume.*

Un seigneur du conseil privé ayant fait des remontrances à sa sœur qui passait pour entretenir une liaison deshonnête, celle-ci, pour s'excuser, lui répond que si elle est coupable, la reine l'est bien davantage, et elle ajoute à cette singulière apologie une pensée de Juvenal devenue proverbe : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas :*

> Mais vous, Messieurs, jugez les columbeaulx
> Et pardonnez aux infâmes corbeaux. »

Le fait qu'elle imputait à la reine était d'une extrême gravité; elle l'accusait d'inceste.

Le frère fait connaître cette réponse à deux favoris du roi, qui en avertissent le monarque et le servent ainsi à souhait :

> De ce récit nouveau et tant estrange
> Le roy s'estonne et la couleur luy change,
> Et demeura en son esprit doubteux
> D'avoir oy ung propos si honteux.

Il dissimule suivant sa coutume et multiplie les fêtes, mais, à la suite d'un tournois, il fait arrêter le frère de la reine, et *Naurys*, auxquels Anne avait paru s'intéresser :

> Ainsy fut prins et serré dedans (*dans*) la tour
> Dont peu de gens espèrent bon retour,
> Car c'est (*le*) lieu le plus espouvantable
> De ce pays et le plus redoutable.
>
> La royne après par le duc de Norfort
> Le jour suyvant fut conduicte en ce fort....

Le peuple de Londres se livre à une joie brutale :

> Espérant que maintenant reverroit (1)
> La princesse (2) et que mise seroit

(1) MS. *verroit.*
(2) Marie, fille de la reine Catherine.

En son estat dont elle estoit cassée
Par le moyen de ceste ures (*concubine*) laissée.

La ville estoit attendant sa venue,
De grant plaisir et joye toutte asmeue,
Et n'eussiez veu jusques (*jusqu'*) aux petits enfants
Que tous chantant et d'ayse triumphans,
Et n'y a cœur si triste qui ne rie
En attendant la princesse Marie.

Cette princesse, dont le caractère dur et vindicatif est assez connu, s'attriste, suivant l'auteur, sur Anne de Boleyn, et déplore ses fautes, au lieu d'en poursuivre la punition. Une tirade assez longue roule sur son éducation; Marie est une femme savante, un *bas bleu* du XVIme siècle.

Ce temps pendant la royne estoit au lieu
Où n'esperoit plus secours que de Dieu.
. . . . . .

Elle est condamnée, mais ne fléchit point dans ce moment suprême :

Et l'esprit tant en elle (*le*) surmonte
Que de la mort ne tient plus aultre compte,
Qui toutefois n'oublie sa grandesse,
A ces seigneurs parlant comme maistresse
Et devers eulx se montre aultant constante
Comme estant royne en honneur triumphante.

Son frère ne déploie pas moins de fermeté :

De quoy il feit moins compte que de rien
Et leur disoit que desja sçavoit bien
La mort lui estre en brief temps préparée
Et que pour vray la tenoit asseurée;
Par quoy en riens ne dissimuloit (*dissimuleroit*)
La vérité qu'on luy demanderoit.

Mais quant aux cas qu'on luy a mis avant
Par son serment, les yeulx aux cieulx levant,
Dit qu'ils sont faulx et que ne sont que songes
Ou meschamment controuvées mensonges.

Il en est de même des autres accusés. Mais la reine les surpasse tous en résignation et en piété :

Ainsy s'en va au lieu de son supplice
Pour obéyr au vouloir de justice,
Toujours montrant un visage content,
Comme le monde en rien ne regrettant,
Car sa couleur et sa face estoit tele
Que ne fut oncq veue de tous plus belle,
Par grant douceur qui (*que*) de ses yeulx rendoit
En soubriant le peuple regardoit.

Auquel soudain qu'elle fut arrivée
Sur l'escauffault d'une grace privée
Sans s'effrayer a sa voix adressée,
Qui touteffois se trouva (*trouve*) ung peu pressée
De sa faiblesse en elle dominant ;
Mais peu à peu sa force reprenant,
En asseurant sa débile fachon
Feist de sa voix sortir ce piteus son.....

« .... De vous narrer pourquoy je suis icy
Ne serviroit pour vous ny moy aussy,
Par quoy m'en tais, mais le juge du monde
En qui justice et vérité habonde,
Cognoit le tout, lequel d'affection
Je prie qu'il veuille avoir compassion
De ceulx qui m'ont à ceste mort jugée.
Et quand d'icy je serai délogée,
Conviengne vous que je vous recommande
Vostre bon roy, en quy j'ay veu si grande
Humanité et comble de tous biens,
Crainte envers Dieu, amour envers les siens
Et grans vertus, lesquelles il réserve,
Qu'estes heureulx si Dieu le vous conserve.
Priez donc Dieu que longuement le tiengne
Avecques vous, et aussy que m'adviengne
Sa grace, pour me tirer avecq luy
Et recevoir mon âme ce jourd'huy. »
Ce fut la fin de sa faible parole
Qui touteffois le peuple un peu console,
Tout désolé de veoir la pauvre royne (1)
En tel estat menée à ceste peine.

. . . . . .

(1) MS. *Qui désolé estoit...*

Après une peinture de l'affliction des femmes de la reine, l'auteur termine ainsi, faisant allusion aux prophéties de Merlin, souvent invoquées alors, au milieu des événements terribles qui agitaient l'Angleterre.

Et par cecy, Monsieur, (*fut*) acomplie
Et la grant (*le plus grant*) part de quelque prophétie
Laquelle on tient icy pour véritable,
Pour ce qu'il est advenu cas notable
Que bien je l'ay par icelle appercheu
Depuis que suis en ce pays venu.

Plusieurs grans cas sont encoires prédicts
Lesquels ce peuple asseure par ses dictz.
Sy je les voys alors je les croiray
Et bien au long vous en advertiray.

FIN.

Cecy fut fait à Londres en Angleterre, le deuxiesme du mois de juing et l'an trente-sixiesme. DE RO.

Bibliothèque de Brera, à Milan.

Lorsqu'en 1763 Marie-Thérèse préposa au gouvernement de la Lombardie son fils, l'archiduc Ferdinand, la congrégation d'État, qui était un corps consultatif représentant les intérêts de la cité et du duché de Milan, acquit pour la somme de 240,000 livres milanaises, la bibliothèque qui avait appartenu au comte Carlo Perlusali, et l'offrit en don à l'impératrice pour l'usage particulier de son fils. Marie-Thérèse, voulant répondre à ce généreux procédé par un autre, décida que ce dépôt littéraire serait rendu public; en conséquence on le plaça dans le palais de Brera, qui, en 1773, après l'abolition de l'ordre des jésuites, était passé de la société dans les mains du gouvernement. On le réunit à la bibliothèque

du noviciat et de la maison professe des jésuites. Bientôt cette collection reçut un nouvel accroissement, par l'adjonction de la bibliothèque du célèbre Albert de Haller, à laquelle vinrent s'ajouter plus tard celle du colonel Baschiera et quantité de doubles de la bibliothèque de l'université de Vienne.

A la mort du ministre, comte de Firmian, sa riche bibliothèque fut acquise par le gouvernement et partagée entre celles de Brera et de Pavie. La première obtint principalement les divisions littéraire et historique.

Le cabinet du chevalier Brambilla, la suppression des maisons religieuses, augmentèrent encore considérablement ce trésor déjà si opulent. La générosité privée le disputa à la munificence publique : en 1795, le cardinal Angiolo Maria Durini légua tous ses livres à cet établissement.

Les événements politiques interrompirent une prospérité toujours croissante. En 1796, la bibliothèque de Brera subit une déplorable spoliation ; on en enleva bien 130 articles, parmi lesquels 108 éditions antérieures à l'année 1476 furent envoyées en France. Mais ces précieux volumes ne furent pas définitivement perdus pour le pays, et, après la paix de Paris, par l'intermédiaire du commissaire autrichien, baron d'Ottenfels, ils revinrent tous au gîte, à l'exception de neuf.

Des agrandissements successifs accrurent successivement l'importance de cette belle galerie.

En 1841, le vice-bibliothécaire Francesco Rossi publia un livre sous ce titre : *Cenni storici e descrittivi intorno all' J. R. bibliotheca di Brera*, Milano, Pirotta, in-8° de 85 pp. et 4 tableaux. Il y traite spécialement de la classification et des catalogues.

Il prend pour base de ses divisions, à peu près comme l'auteur de la préface de l'*Encyclopédie*, les trois facultés de la mémoire, de l'imagination et de l'entendement.

A la mémoire appartiennent les sciences géographiques et historiques.

Les lettres et les beaux-arts relèvent de l'imagination.

A l'entendement ressortissent les sciences religieuses, morales et naturelles. Celles-ci comprennent les mathématiques, la physique, la médecine.

De Rg.

HISTOIRE DES BIBLIOPHILES, DES AUTEURS, DES IMPRIMEURS, ETC.

Jean-Baptiste Gramaye.

Un écrivain d'esprit et de talent remarquait l'autre jour que les Belges accordent trop à l'esprit de clocher ; à l'en croire, il n'existe qu'un seul livre moderne, composé en Belgique, qui ait un intérêt général. Un seul, c'est bien peu; sans doute on restreint la portée de son regard en se bornant toujours aux petits détails, aux idées, aux faits particuliers ; cependant ces idées, ces faits sont nécessaires, indispensables pour s'élever aux idées, aux faits généraux, et peut-être que l'*Histoire de la peinture* de l'ingénieux auteur gagnerait à une connaissance plus approfondie de ce qui est local et individuel. Il est d'ailleurs des sujets qui réclament l'étude des circonstances les plus minutieuses, qui ne se composent même que d'apparentes minuties. Dépendra-t-il, par exemple, de celui qui fera l'histoire de Louvain ou de Diest, que cette histoire soit celle du monde entier? Mais de l'exposition exacte ; éclairée, philosophique, d'un petit fait, résulte cependant cet intérêt général que l'on regrette, comme de l'anatomie d'un seul être jaillit un jour imprévu sur toute l'espèce vivante. S'il faut féliciter l'écrivain qui a pu traiter un sujet capable d'éveiller de vives et d'universelles sympathies, il est juste aussi d'accorder de l'estime à celui qui, s'adjugeant une part moins belle, remplit consciencieusement sa tâche. Que serait, par exemple, l'histoire littéraire, si l'on en rejetait les recherches biographiques et bibliographiques, si l'on ne s'attachait qu'aux génies éminents, qu'aux époques resplendissantes? Quand la patiente érudition a rassemblé une foule de matériaux, résolu quantité de questions ardues, révélé une multitude de choses curieuses et singulières, le penseur, l'écrivain résume, il est vrai, en quelques pages brillantes tout cet immense labeur; néanmoins ce labeur est la science même qui ne saurait jamais se contenter de conclusions dont elle ignorerait les prémisses.

Résignons-nous donc à être petit, minutieux, local. A d'autres la grandeur et l'intérêt humanitaire : ils élèveront un temple en dégrossissant le marbre que nous aurons extrait de la carrière, et du moins sans nous ils n'auraient pu bâtir.

Encore des *minuties locales* sur Gramaye : c'est le lot du *Bulletin du Bibliophile*.

Cet auteur, originaire de la Gueldre, né à Anvers, dans la seconde moitié du seizième siècle et mort à Lubeck en 1635, qui fut professeur de rhétorique, conseiller et historiographe des archiducs, protonotaire apostolique, prévôt d'Arnhem, archidiacre d'Utrecht et doyen de Leuze, président d'un collége à Louvain, directeur du gymnase d'Olmutz, à la demande de l'évêque et cardinal François de Dietrichstein, et désigné par le souverain pontife Urbain VIII, pour l'archevêché d'Upsal; ce *tourist* qui parcourut la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, une partie de l'Afrique, où il fut esclave des barbaresques, l'Allemagne presque entière, et le Nord, qui écrivit prodigieusement et sur tous les sujets, mériterait une biographie détaillée.

Sa notice dans la *Bibliothèque Belgique* de Foppens, ainsi que dans la *Biographie universelle*, ne pouvait présenter un tableau complet de sa vie si agitée et si laborieuse, mais du moins on voudrait y trouver une liste exacte de ses ouvrages, et c'est vainement qu'on l'y chercherait.

Gramaye lui-même écrivait diversement son nom, et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces variantes se remarquent jusque dans le même livre. Ainsi il s'appelle tantôt *Gramay* ou *Grammay*, tantôt, *Gramaye*, *Grammaye*, *de Gramaye*, etc. En tête de son *Andromède*, il se donne l'épithète d'*anversanus*, expression que je ne relève que parce qu'elle était inusitée.

Lorsque Christophe Plantin vint se fixer à Anvers, et qu'il eut imprimé, en 1555, son premier volume (*La Institutione di una fanciulla nata nobilmente*), il le dédia à *Monseigneur Monsieur Gérard Grammay, receveur de la noble ville d'Anvers*. Quel était ce *Monseigneur* que Plantin traitait d'une manière si humble et si obséquieuse? Était-ce le père de Jean-Baptiste?

Gramaye se proposant de faire une description topographico-historique des Pays-Bas, ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même; il prétendit voir de ses yeux, visiter les lieux, fouiller les archives publi-

ques et privées, et, à cet égard, il obtint des souverains les pouvoirs désirables et les recommandations les plus pressantes. Mais il fut hors d'état, malgré cet appui, de vaincre certaines résistances, de triompher du mauvais vouloir, des préjugés invétérés, des craintes aveugles, des soupçons mal fondés, des préventions dédaigneuses.

Dans une publication de la société des bibliophiles de Mons (1), on voit que messieurs les échevins de Tournay, à qui le prince Albert avait recommandé *de faire toute faveur* à son historiographe, *le défrayant quatre à cinq jours, et lui montrant toutes les singularités de la ville*, le regardaient par dessus l'épaule et l'appelaient fièrement *un Jean-Baptiste Gramayus;* on y voit aussi qu'*on ne lui communiqua rien de ce qui était contre l'honneur de la ville, sçavoir les remuements et actes détestables y causés par les hérétiques, ains ce qui faisoit pour son lustre et sa réputation seulement.*

Malgré cela, malgré des erreurs multipliées et une critique trop timide, les chorographies de Gramaye sont curieuses, et il serait difficile d'en rassembler toutes les éditions particulières, que ne remplace pas le volume publié en 1708, d'abord parce que c'est le texte primitif, et ensuite parce que plusieurs sont accompagnées de figures que ce même volume ne contient pas.

Parmi ces chorographies, les bibliographes comptent un livre qu'ils désignent ainsi :

Peregrinatio belgica. Coloniae, 1623.

Il n'y a qu'un petit inconvénient, c'est que ce livre n'existe pas, quoiqu'on ait commencé à l'imprimer à Amsterdam, chez Hondius et Comellin (2). En revanche les bibliographes ont passé sous silence plusieurs écrits de Gramaye. Par exemple, Foppens ne dit rien de celui-ci :

J. B. Gramaye, *J. V. D. prot. ap. praepositi Arnhemensis, decani Lutosensis, principum consiliarii et historici, specimen litterarum et linguarum universi orbis, in quo centum fere alphabeta diversa sunt adumbrata et totidem quae super sunt annotata, operisque majores* (majoris) *ratio et auctores* (auctoris) *institutum aperitur.* Athi, excudebat Joannes Masius, typographus juratus, incidebat Chris-

(1) *Rapport sur les antiquités de Mons*, 1836, *in*-8°.

(2) Voir l'avis de l'imprimeur au lecteur qui sera cité tout à l'heure : Peregrinatio belgica, *coepta edi Amsterodami, apud Hondium et Comellinum.*

tophorus Jagersdorf expensis autoris (1622, *voy.* p. 18), in-4° de 4 pp. préliminaires non chiffrées, et de 40 pp. soit chiffrées, soit non chiffrées et dont la pagination est fautive.

Cet ouvrage, quoique très-peu connu, n'a pas été cependant complétement ignoré. Verdussen le marque dans sa *Bibliothèque belgique* que l'on conserve en manuscrit. Marsden le cite et Marron, celui qu'on appelait le *pape des protestants*, en fait un même ouvrage que celui qu'il appelle *Thesaurus literarius de literis et linguis universi orbis.* Coloniae, 1623, in-8°.

Au revers du titre est une vue gravée sur bois de la ville africaine de Bougie, qui ajouta un nouveau titre à tous ceux de Charles-Quint. L'auteur rend ensuite compte du plan qu'il a adopté.

A propos de la langue hébraïque, il s'exprime ainsi : « Posteriori » hoc litterarum ductu conscripti sunt inter Judaeos Africanos, Asia- » ticos et Europaeos, omnes libri bibliorum servientes Synagogae, » cujus modi vidi Argelae plusquam trecentos et Tuneti Fessaeque » intellexi esse ad plura millia tam usualia quam venalia, praeter » Rabbinorum, Talmadicorum interpretum, infinita volumina. In » Europa variis Academiis et locis non tantum docetur publice hac » charaeterum formula hebraïsmus, sed etiam typi exstant, et co- » dices eduntur innumeri Antverpiae, Romae, Compluti, Parisiis, » Venetiis, Francofurti et quinquaginta aliis opidis.... »

Le chapitre de la langue grecque lui fournit l'occasion de rapporter les particularités suivantes : « Petrus Lausselius, soc. Jesu theo- » logus, linguarum peregrinarum studiosissimus et hebraïcae Duaci » dudum professor, habet inter diversarum gentium alphabeta, » graecos characteres diversos, suo tempore, quod speramus, lucem » aspecturos :.... Graeca exstant SS. Patrum volumina innumera » in monasteriis insularum Archipelagi et orientis, prout asseruit » mihi hoc anno Bruxellae, episcopus de Monte-Sancto graecus; » superesse etiam multos graecos codices quantivis pretii in Aegypto » et Aethiopia, et quosdam nunquam editos Basilii, Chrisostomi, » Gregorii, Menologiaque et Liturgias docuit me Lucas Sanchius, » consul genuensis nationis ibidem. In Africa alioquin inter libros » B. Augustini, ut Mauri vocant, vel Thadaei apud Tagaostem mul-

(1) Bibl. royale, 2e section, n° 17807.

» tos graecos esse intelligo et latere in bibliothecis Fessanis et Tu-
» neti raros quosdam, quamvis autem vulgo graeca vulgaris in
» regionibus omnibus veterem expulerit, nec gens sit quae pure lo-
» quatur, praeter eruditos Europae et Asiae; tamen liturgiae, bre-
» viaria, preces, edicta, diplomata patriarcharum et paparum, id
» est episcoporum, ut ipsi vocant, characteres linguamque veterem
» redolent tam in Africa, quam alibi. »

Plus bas il répète qu'il a entre les mains la copie de grand nombre d'épitaphes, d'inscriptions et de médailles, principalement relatives à l'Afrique, et qu'il en attend une quantité plus considérable encore. Il annonce que son ami le jésuite Hubert Rosweyde avait résolu de publier un livre sur les différences qu'on remarque de siècle en siècle dans les anciens manuscrits latins.

La page 11 et les suivantes présentent divers alphabets de l'Asie et de l'Afrique. Les pages 31-32 sont remplies par un avis de l'imprimeur au lecteur, avis précieux comme renseignement biblio-biographique et où l'on passe en revue les ouvrages publiés et manuscrits de Gramaye.

Parmi les inédits on remarque quantité de pièces de théâtre en latin, jouées à Anvers, à Vilvorde, à Bruxelles, à Louvain, à Leuze et à Cologne. L'*Andromède*, qui fut imprimée en 1600, fut représentée par les élèves du collége du Faucon à Louvain, trois jours après l'inauguration des archiducs. Le censeur déclare que cette pièce explique la véritable origine des troubles des Pays-Bas. A la fin est la liste en vers chronogrammatiques des empereurs depuis Rodolphe Ier.

Les écrits qui suivent ne sont point relatés par Foppens :

« Albertiadem *translatasque in hispanicum* Relationes *ab A. a Soto*
» *publicavit Bruxellae Velpius, gallice Insulis Beys et Parisiis Re-*
» *breviet.* »

(Foppens marque le Diarium Argelense comme imprimé à Ath, chez Masius; Masius lui-même, soufflé par Gramaye, dit que cet ouvrage fut imprimé à Douai, chez Kellam.)

Oratio dominica *centum Linguis.* Bruxellae, Pepermanus.

Stemmatum paradigma ad Fredericum Comitem Arburgi, Guillelmum procomitem Wavremontis, Alexandrum Bornhemi baronem, alumnos quondam suos, edit Lugduni Comellinus, etc.

Les traités préparés pour l'impression sont presque infinis. A la

fin de la p. 32, il y a pour réclame les syllabes *Pere*, commencement de *Peregrinatio*, mais les quatre feuillets qui viennent immédiatement après sont remplis de divers modèles de caractères.

Ce livre curieux, qui manque à la bibliothèque royale, nous a été obligeamment prêté par M. Théodore De Jonghe, qui possède une des collections de livres les plus belles du pays, et formée avec le plus d'entente et de goût.

Nous finirons ces quelques lignes consacrées à Gramaye, en extrayant de son *Andromède* une énigme qui en occupe la dernière page. Ce sera un supplément aux *Nugae difficiles* de MM. R. Chalon et A. Dinaux :

ÆNIGMA.

—

d s v v d
Aus d ve s v v inudia ple
d s v v d ple

do in iu mi mi
que ria a ctos
la et iu mi mi

Pur 2 eis repere 2 di2s qui bar2a prs2ent
Tart*ij*a, quae*ij* urbes tent*ij* ut vi*ij*da ra*ij*s.
H99 ne 1 ooope A50bert55 505 a5st42
h99 et E51sa.

Nous attendons que nos Œdipes nous donnent le mot de ce grimoire.

De Rg.

Suppléments aux mémoires littéraires de Paquot, tirés en partie de ses papiers (Bibl. royale, n° 17631).

—

I. Charles Van den Abeele.

Ce jésuite flamand est auteur des ouvrages suivants :

1. *L'esprit disposé dès le matin et toute la journée dévote et tranquille.* Anvers, veuve Thieullier, 1751, in-12 de 98 pp.

2. *La Très-Sainte Trinité, les délices de l'esprit chrétien.* Ibid., 1748, in-12 de 280 pp.

3. *La Très-Sainte Trinité, les délices du cœur chrétien.* Ibid., 1749, in-12 de 279 pp.

II. Corneille Ablyen.

Il était notaire et résidait à Anvers, dans le XVIme siècle. Il a traduit de l'allemand en flamand un recueil de voyages, sous le titre suivant :

Die nieuwe werelt der landschappen ende eylanden, die tot hier toe allen ouden weerelt beschryveren onbekent geweest syn, maer nu onlancx van den Portugaloiseren en de Hispanieren, in der Nedergankelycke zee gevonden, mitsgaders den zeeden, manieren, ghewoonten, ende usantien der inwoonenden volcken. Oock wat goeden ende waeren men by henlieden ghevonden, ende in onse landen ghebracht heeft oft hebben, daer by vint men oock den oorspronck ende ouder hercomen der vermaersten, machtichsten, ende geweldichste volcken, des ouder bekender weerelt, ghelyck daer syn die Tartaren, Moscoviten, Ruyssen, Pruyssen, Hongeren, Slaven, etc., naet utwysen ende inhout des omghekeerden blats. Antwerpen, Jan Vander Loe, 1563, in-fol. de 818 pp.

C'est-à-dire : le nouveau monde, contenant la description des provinces et des îles qui ont été jusqu'à présent inconnues, mais qui ont été découvertes depuis peu par les Portugais et les Espagnols; ensemble les mœurs, manières, coutumes et usages des habitants, ce qu'on

y a trouvé de bon et de vrai, et ce qu'on en a apporté dans nos contrées, etc.

Les pièces contenues dans ce recueil sont :

1 (1-26). *Description de la Terre-Sainte*, par le jacobin Fr. Burchard (j'en ai donné un extrait dans les *Bull. de l'Acad.*).

2 (27-103). *Les voyages de Marc Paul*, Vénitien, en 3 livres.

3 (104-152). *Voyage en Tartarie*, par Haithon l'arménien, de l'ordre des Prémontrés.

4 (153-193). *Description de la Sarmatie européenne et asiatique*, par Matthias de Michou, docteur en médecine et chanoine de Cracovie.

5 (193-205). *Ambassade de Paul Jove en Moscovie.*

6 (206-). *Description de la Prusse*, par Érasme Stella, etc.

III. Nicolas de Nicolay.

On a de lui :

Les navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie et autres pays, par Nicolas de Nicolay, *contenant plusieurs singularitez que l'auteur y a veu et observé, avec soixante figures faictes au naturel, tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations, leur port, maintien, habits, loix, religion et façon de vivre.* Anvers, 1516, in-4°; ibid., 1570, in-4°; ibid. Guil. Silvius, 1576, in-4°; ibid., Conincx, 1586, in-4°.

IV. Bauduin Hodin.

Avocat demeurant à Liége, était petit-fils de Jean Hodin et de Marguerite Sacré, tous deux d'Hansinelle, et fils de François Hodin et de Gillette (*Ægidia*) Bataille. Il naquit à Montigny-le-Tigneux, le 6 septembre 1656.

En 1693, il fut député par le prince de Liége pour *revoir* avec quelques autres le logement des troupes, au quartier de l'Isle, à Liége.

En 1702 le comte de Sinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur au pays de Liége, lui offrit des patentes de bourgmestre qu'il s'excusa d'accepter. Deux ans après il fut encore une des personnes dénom-

mées de la part de l'empereur, pour la charge de premier magistrat.

Il a publié :

Étrennes pour messieurs les commissaires de la cité de Liége, ou manifeste du sieur avocat Hodin, touchant le différend qu'il a eu avec eux en l'an 1704, *et celui qu'il vient d'avoir avec le sieur avocat de Liverloz, présenté à MM. les bourgeois de la même ville le jour de l'an* 1706, in-12 de 51 pp.

Omis par M. de Becdelièvre. De Rg.

Marques des imprimeurs Josse Bade et Pierre De Keysere.

Josse Bade d'Assche, près de Bruxelles, beau-père de Michel Vascosan, de Robert Étienne et de Jean de Roigny, fut à la fois un savant et un typographe du premier ordre. C'est lui qui monta à Paris cette fameuse imprimerie connue sous le nom de *Prelum ascensianum*, et dont il prit la représentation pour sa marque habituelle. Né en 1462, il professa les belles-lettres à Lyon, depuis 1491 jusqu'en 1511. Alors Robert Gaguin l'attira à Paris, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1535. M. P. Vander Meersch, en suivant nos imprimeurs dans les pays étrangers, nous donnera bientôt sur Bade des détails intéressants. En attendant on peut lire la notice de M. Em. Hoyois [1].

Le *Prelum ascensianum*, image d'une imprimerie de ce temps, devint, à peu de chose près, le *prelum Cesareum*, ou la marque de Pierre De Keysere de Gand, typographe dont M. P. Vander Meersch se propose de nous entretenir. Voici le *fac-simile* de cette marque :

De Rg.

[1] *Notice sur Josse Bade*, extraite de la troisième livraison du tome II des *Mémoires et publications de la société des sciences et des lettres du Hainaut*. In-8° de 22 pages. Un petit nombre d'exemplaires a été tiré sur papier de couleur.

PETRVS CAESAR · GANDAVVS

Lettres inédites d'hommes célèbres.

Grétry. — Sismondi.

Le *Bulletin du Bibliophile Belge* est une espèce de portefeuille ouvert aux communications de toute espèce, sur la bibliologie et l'histoire littéraire. Tout peut y prendre place, depuis la simple note jusqu'à la dissertation approfondie. Nous nous proposons d'y publier de temps à autre des lettres inédites, écrites par des hommes qui ont marqué dans les lettres et dans les arts, quelquefois même dans la politique. Le billet le plus insignifiant d'un personnage célèbre, découvre souvent une face inaperçue de son caractère, révèle une particularité de sa vie.

Déjà nous avons donné des lettres de Jacques Le Roy et d'A. Sanderus. En voici maintenant de Grétry et de Sismondi. La première fut adressée, je pense, en 1776, à M. Moxhon, de Liége, par cet artiste plein de charme, dont M. De Gerlache a si bien apprécié le talent dans un morceau remarquable que ses amis l'ont déterminé récemment à réimprimer. La seconde nous a été envoyée par un bibliophile, doué de la plus ingénieuse curiosité et qui a réuni une quantité prodigieuse de renseignements singuliers sur notre époque. Il la tenait du libraire Gosselin. On ne lira pas sans plaisir les observations qu'il y a ajoutées.

I.

Lettre de Grétry.

« Je serai bien enchanté, Monsieur, de travailler un poëme de mon compatriote; mais il faut, avant que je puisse me décider moi-même, que la comédie italienne assemblée en ait pris lecture; après laquelle, les comédiens acceptent ou refusent la pièce. J'ai tout lieu de croire, Monsieur, que votre ouvrage fera plaisir et sera reçu. Je n'épargnerai rien pour prévenir MM. les comédiens en faveur de l'ouvrage, et

de l'auteur. Les titres d'homme d'esprit et de compatriote sont plus que suffisants pour me donner tout le zèle et toute l'activité qu'exige votre affaire.

» Je vous prie de donner votre paquet à M. Mars, premier commis à la poste, et de l'adresser à M. *Lacombe*, mon beau-frère. J'aurai l'honneur de vous répondre par la même voye. Je suis, Monsieur, avec la plus grande considération.

» *Votre très-humble et très-obéissant serviteur,*

» Grétry. »

Paris, le 12 may 1776.

II.

Lettre de Sismondi au libraire Nicole, relativement aux huit premiers volumes des Républiques italiennes, *qu'on réimprimait, et à un écrit sur le* papier monnaie *en Autriche.*

Genève, 14 mars 1810.

« Comme vous n'aviez point répondu, Monsieur, à ma première lettre, je m'étois désisté de moi-même de la demande qu'elle contenoit, et je ne l'avois point répétée dans la seconde, mais puisque vous désirez quelque chose de plus positif, je reconnois par la présente vous avoir transféré mon droit de propriété sur les huit premiers volumes de mon histoire, et en avoir été soldé par vos billets, auxquels je compte bien que tout honneur sera fait à l'échéance.

» Je vous remercie de la peine que vous offrez de vous donner pour ma petite brochure; mais comme elle ne se trouve nulle part à vendre, je crois très-inutile, aussi bien que difficile de la faire annoncer dans les journaux. Je vous l'envoyois plutôt pour que vous la fissiez lire aux gens qui s'occupent de ce genre d'ouvrages, et si elle étoit goûtée, vous pourriez la réimprimer à Paris, comme extraite du journal allemand dans lequel elle a été insérée, en retranchant les notes allemandes qui sont assez ridicules.

» Par quel hazard m'avez-vous qualifié déjà quatre ou cinq fois de *libraire*, dans vos lettres? à moins que je ne le sois devenu pour avoir perdu une trentaine de mille francs à faire imprimer la *Bible*,

par M. Paschoud, je ne vois pas quel titre je puis avoir à être appellé ainsi, et il me semble que personne ne sait mieux que vous que je ne suis pas même mon propre libraire.

» J'espère bien que tout danger de suppression est passé aujourd'hui. La hardiesse des principes pouvoit peut être déplaire, mais pour les allusions, il y auroit eu ce me semble bien de la méchanceté à les chercher, et de la bassesse à les dénoncer au public. La *Gazette de France* ni les *Lettres Troyennes* ne m'ont pas traité avec indulgence; cependant je ne me plains pas, et je ne crois pas qu'il en résulte aucun mal ni pour le livre ni pour moi-même. Je vous laisse absolument maître d'annoncer ou ne pas annoncer: et je ne vous solliciterai point, quoique mon amour propre souffre un peu de ce long silence. Je voudrois bien que quelques exemplaires eussent pénétré en Angleterre, où les premiers volumes avaient très-bien réussi. Je vous remercie d'avoir expédié ceux du nord de l'Allemagne, faites-moi le plaisir de m'avertir aussi lorsque ceux pour Vienne partiront et de me nommer le libraire de Vienne à qui ils seront adressés.

» *Je suis avec considération votre très-humble serviteur,*

» J.-Ch.-L.-S. Sismondi. »

« Je ne relève pas quelques tournures génevoises de cette lettre—où l'ancienne orthographe est suivie—et non pas celle de Voltaire.

Vous savez que les *Lettres Troyennes* étaient de Jondot, ancien professeur d'histoire, et qui fit des articles remarqués dans plusieurs journaux de Paris, sous l'empire.

Mais ce qui est digne d'être signalé, c'est cette observation sur le titre de libraire, que Sismondi se défend de mériter. Eh bien, Monsieur, si ce grave Génevois ne fut pas marchand de livres, il se chargea au moins une bonne fois de faire le commissionnaire en librairie. J'en ai la preuve sous les yeux, dans une autre lettre de Sismondi lui-même, qui m'a été donnée par Théodore Fix, et qui est datée de Rome, le 23 juin 1805. — Non, je me trompe, ce n'est pas Fix qui m'a donné cette lettre, c'est à Genève, chez Cherbulicz, que je l'ai eue, avec d'autres, il y a deux ans.—Cette pièce témoigne des liens commerciaux qui existaient entre Paschoud et l'auteur des *Républiques italiennes*. Celui-ci plaçait les livres de l'autre—il en plaçait et vendait à Milan, au libraire Salvi; — il en débitait encore en d'autres villes; il était pour cela en compte courant avec le libraire génevois, et j'ignore par quelle raison il se blessait tant de la qualification que Nicolle s'obstinait à lui donner.

Voulait-il entrer à l'académie des inscriptions—à Paris—? cela se pourrait, il avait bien des titres à s'y faire élire ou associer, et il savait apparemment que dans ce corps on ne voulait point recevoir de *libraire en exercice*, fût-il savant comme Quatremere ou Visconti.

Gail n'était plus libraire quand il fut nommé à l'institut. Il était savant tout court—et trop court peut-être—car on lui a disputé son hellénisme, quoiqu'il eût publié de gros livres traduits du grec.

Crapelet comptait entrer à l'Académie des belles-lettres. On lui montrait le fauteuil comme appât, et lui de compiler, de compulser, d'imprimer toutes les vieilles pacotilles du moyen âge, pour fortifier chaque jour ses droits à l'honneur qu'il ambitionnait par dessus tout.—Sa femme lui disait: *tu te ruineras;* ses amis lui répétaient sans cesse : *on se moque de vous*. Il allait toujours et se mettait sur les rangs à toutes les vacances. Mais il n'arrivait pas, *et comment voulez-vous que nous admettions dans la compagnie* (disaient Raynouard et confrères) *un homme qui trafique, qui joue encore au gain ou à la perte; qui peut demain être en déconfiture et déshonorer les sacrées palmes?*

Je crois que dans ces restrictions et réserves il y avait plus d'orgueil ou de vanité que de morale. Un savant qui ne vit que de la vente de ses œuvres, se regarderait comme rabaissé par l'attouchement académique avec un marchand.

Il y a dans le cœur humain de bizarres contradictions. Nous sommes dans le siècle de l'industrie triomphante, et jamais il n'y eut plus de distinctions enviées, plus d'amour des rangs, des qualités, plus de séparations et de barrières entre les classes. »

De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Rectifications. — Un poëte a dit :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

D'accord : et, passant de la morale dans le domaine de la littérature, nous dirons que l'*errata* est l'acte de contrition de ceux qui impriment. En consacrant quelques lignes à la mémoire d'un biblio-

phile illustre, feu M. Falck, nous avons attribué au roi Guillaume II sa nomination comme ministre à Bruxelles. La vérité est que M. Falck fut nommé au mois de septembre 1839, et que Guillaume II ne succéda à son père que le 7 octobre 1840. Au surplus, dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour* 1845, on a corrigé cette inadvertance, qui prouve pour la millionième fois que c'est l'histoire moderne, l'histoire que l'on voit faire, que l'on fait soi-même, sur laquelle on se trompe le plus souvent.

On y a rectifié aussi la description de l'estampe de 1418. Le dragon est moins le serpent dont la vierge écrase la tête que le signe distinctif de sainte Marguerite. Un des personnages est certainement *sainte Dorothée*, dont le nom, dans la forme insolite adoptée par le graveur (*Theorettisa*), se rapproche davantage de celui de *Thérèse*. Mais inutile de dire qu'il ne peut être question de cette sainte Thérèse, qui réforma les carmes déchaussés et mourut en 1582.

Nodierana. — Le septième volume de la *Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien*, contient une notice sur Charles Nodier.

La onzième livraison de *l'Artiste*, journal parisien (voy. plus bas, *Rev. bibl.*), donne encore quelques *pages oubliées* de Nodier et un portrait de cet écrivain, qui ne ressemble guère à celui qui accompagne sa dernière nouvelle. Il a été gravé à la manière noire par A. Riffaud.

Bibliothèque Soleinne. — Le quatrième volume du catalogue de cette incomparable bibliothèque, à laquelle je ne puis songer sans que mes entrailles de bibliophile soient déchirées, vient de paraître. Il est relatif au théâtre étranger, et M. Gustave Brunet, qui ne se lasse jamais quand il s'agit de livres, l'a rédigé pendant un de ses fréquents séjours à Paris, et tandis qu'il traduisait une partie des *Propos de tables* de Luther, en y ajoutant des remarques d'où la bibliographie ne pouvait être exclue, qu'il réimprimait une mince plaquette de la collection Soleinne, comprenant des chansons provençales, et qu'il minutait une foule de notices curieuses, abandonnées généreusement à tous les recueils consacrés à la littérature bibliologique. (*Rev. bibl.* n° 123.)

Livre grec imprimé à Bruxelles. — La *Revue de bibliographie ana-*

lytique (septembre 1844, page 802) annonce deux drames politiques d'Alexandre Soutzos, qui portent, sur le titre, qu'ils ont été imprimées à Bruxelles, en 1843 : Ὁ πρῳ δυπτυργὸς καὶ ὁ ατιδασσος Ποιητής. Δράματα Πολιτικὰ, ὑπὸ Ἀλεξ. Σούτσου. Ἐν Βρυξέλλαις, 1843. In-8°. Nous ignorons quel est celui de nos imprimeurs qui a prêté ses presses au poëte grec.

Le baron Taylor et le teinturier poëte. — En France, quand on vient à parler tableaux, statues, architecture, il est difficile de ne pas nommer M. Taylor ou plutôt le baron Taylor, car les deux mots sont devenus inséparables. Cet esthétiste, comme disent les savants, a voué à l'art un culte enthousiaste, et l'art l'a généreusement récompensé. M. Achille Jubinal, qui vient de retracer ses services en quelques pages intéressantes, croit que M. le baron Taylor est *né en Belgique,* vers 1790, d'une famille originaire d'Irlande, et qui prit part aux événements politiques dont les Pays-Bas autrichiens furent le théâtre en 1789. Si le fait est vrai, nous en sommes charmés et nous remercions M. Achille Jubinal de nous l'avoir révélé. Ces pages se lisent dans la *Revue du Midi,* recueil que, plus que personne, il a contribué à fonder et dans lequel dernièrement il faisait connaître un chansonnier populaire belge, Le Ray, teinturier à Tournay, et ses couplets intitulés : *Les chonq clotiers* et *les Teinturiers.*

La littérature d'argent et le feuilleton. — Le *Constitutionnel* a annoncé, il y a quelques jours, qu'il s'était assuré exclusivement la collaboration de M. Eugène Sue (dont, par parenthèse, les journaux publient la biographie). En exécution d'un traité nouveau, M. Sue publiera dans ce journal, après le Juif Errant, vers la fin de 1845 ou au commencement de 1846 au plus tard, un nouveau roman en sept parties et en 172 ou 175 feuilletons, qui aura pour titre : Les sept péchés capitaux.

De son côté, *l'Observateur* de Bruxelles a voté une médaille au même M. Sue, et attend de pied ferme dans ses bureaux, des souscripteurs à cette œuvre philosophique et humanitaire.

Le *Globe* parisien nous informe, en même temps, que les propriétaires du *Courrier français* ont fait offrir à M. Victor Hugo la moitié de la propriété de leur journal, pour obtenir de lui le roman de la

Quiquengrogne. Mais ce n'est pas seulement le roman que la presse quotidienne absorbe, c'est aussi la haute littérature et l'histoire. M. Dujarrier vient d'acheter, pour 80,000 francs comptant et 4,000 francs de rente viagère, les *Mémoires d'outretombe* de M. de Châteaubriand. Ainsi ce livre, qui ne devait paraître qu'après la mort du chantre des *Martyrs* et de *René*, ce testament paraîtra du vivant du testateur, et il paraîtra en feuilletons, entre un feuilleton de mode et un feuilleton de théâtre! Ce n'est pas tout : il s'agit, en ce moment, de publier l'*Histoire de l'Empire*, par M. Thiers, en feuilletons, dans le *Constitutionnel*. — *On est en marché*.

Depuis les journaux contenaient ces lignes :

La vente des mémoires posthumes de M. le vicomte de Châteaubriand à la *Presse* a été démentie par le journal l'*Univers*, puis confirmée par le prospectus expédié par la *presse* elle-même dans les départements. On a annoncé depuis que des démarches avaient été faites auprès de M. de Châteaubriand pour l'engager à casser un pareil marché, et que la *société des œuvres* du noble vicomte offrait 130,000 francs à M. Dujarrier pour le décider à résilier son marché. Il paraît que cette résiliation a eu lieu, car voici la lettre que M. de Châteaubriand vient d'adresser à l'*Univers*.

Paris, 2 décembre 1844.

Monsieur le rédacteur,

« En vous remerciant encore de la politesse avec laquelle vous avez bien » voulu de nouveau parler de moi, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots » à ceux que vous avez cités. Fatigué de bruits qui ne me peuvent atteindre, » mais qui m'importunent, il m'est utile de répéter que je suis tel que j'étais » lorsque, le 25 mars 1836, j'ai signé le contrat pour la vente de mes ouvrages » avec M. Delloye, officier de l'ancienne garde royale. Rien depuis n'a été » changé ni ne sera changé, avec mon approbation, aux clauses de ce contrat. » Si par hasard d'autres arrangements avaient été faits, je l'ignore; je n'ai ja- » mais eu qu'une idée, c'est que tous mes ouvrages posthumes paraissent en » entier et non par livraisons détachées, soit dans un journal, soit ailleurs. Je » tiens plus que jamais à cette idée.

» Agréez, etc. » CHATEAUBRIAND. »

Nous ferons remarquer que le journal la *Presse* ne dit pas un mot aujourd'hui au sujet de la publication de ces mémoires.

Journaux flamands. — M. J.-A. de Laet, qui avait fondé, dans la capitale, le journal intitulé : le *Vlaemsche Belgie,* n'a pas vu ses honorables intentions couronnées par le succès. Dans une lettre datée du 22 novembre, il annonce que cette feuille cesse de paraître. Il était, en effet, à prévoir qu'une gazette flamande ne pourrait subsister à Bruxelles.

M. Minoïde Minas. — M. Minoïde Mynas, que M. Loumyer, dans son *Traité de la prononciation du grec,* a voulu convaincre d'ignorance, et qui a rapporté du mont Athos un grand nombre de manuscrits anciens, vient de recevoir une nouvelle mission de M. le Ministre de l'instruction publique de France. Il se rend directement au mont Athos et dans les îles de l'Archipel, où nous espérons qu'il fera encore une moisson abondante : sa qualité de grec lui facilitera plus qu'à tout autre européen l'entrée des couvents et des bibliothèques de l'Orient (voy. plus haut, pp. 91 et 467).

M. Grille. — M. Grille, bibliothécaire d'Angers, est un de ces hommes à imagination bouillante, étincelants de verve et d'esprit, et auprès desquels nous autres hommes du Nord, jusque dans nos accès de véhémence, nous ressemblons à un être inaminé et presque fossile. Ardent à saisir toutes les idées généreuses, il a applaudi avec chaleur à nos projets de dons mutuels entre les grands dépôts littéraires, et, sans attendre aucune réciprocité, il a commencé par donner l'exemple de la munificence. Un nombre assez considérable d'ouvrages, malheureusement ignorés à Bruxelles, ont été envoyés par lui à notre bibliothèque royale. La partie la moins précieuse de ce cadeau ne consiste certainement pas dans ses ouvrages, écrits avec feu et originalité. Voyez son *Bouquet de Violettes* (Angers, 1840; in-8°). Il y a là des pages qui feraient la fortune de vingt journaux et d'autant de mémoires. Coloris, entrain, impétuosité, indépendance, art de rajeunir ce qui est connu, de faire valoir ce qui ne l'est pas, telles sont les qualités qui frappent, qui entraînent dans cet agréable volume.

Les lettres confidentielles de M. Grille, toutes remplies d'anecdotes, de réflexions, mériteraient d'être imprimées; mais on ne peut ainsi livrer au public ce qui n'a été destiné qu'à la discrète amitié.

Nous ne pensons pas toutefois blesser les lois de la délicatesse en communiquant aux lecteurs ces vers dont M. Grille nous a gratifiés :

Sur une femme qui venait de me lire un chapitre des Dames galantes (de Brantôme).

Cécile en apparence est coquette et frivole
Elle a le ton gaillard et l'esprit libertin,
Dans sa bibliothèque elle a mis l'Arétin,
Brantôme et tous auteurs de la meilleure école,
Sans compter Rabelais, Chaulieu, Parny, Bertin.
Quand, à vos yeux, ce choix apparaît le matin
Vous dites : « Bon, ce soir, j'en veux courir la chance.
» Et le diable sera bien fin
» Si du combat où je me lance
» Je ne sors chargé de butin. »
Mais vous comptez sans votre hôte, et la folle,
Toute folle qu'elle est, par un trait inhumain,
Au jeu d'amour ne prend que la parole,
Et ne souffre jamais qu'on y porte la main.
A l'entendre on dirait que la peau lui démange
Et que son cœur se livre à de brûlants transports,
Mais ce n'est qu'un fantôme, une sylphide, un ange
Dont la tête voltige et qui n'a point de corps.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

118. *Anzeiger für Literatur der Bibliothek-Wissenschaft. Jahrgang* 1843. *Mit autoren- und Bibliotheken-Registern.* Dresden und Leipzig, Arnoldi, 1844, in-8° de XII et 106 pp.

M. Petzholdt est un des bibliothécaires les plus consciencieux que je con-

naisse. Rien de ce qui tient à ses fonctions ne lui échappe : chaque année il présente à ses confrères un résumé qui peut les mettre au courant de la science qu'ils doivent posséder avant tout. M. Petzholdt paraît connaître notre bibliothèque royale aussi bien que nous-mêmes, et la Belgique lui saura gré de l'attention qu'il lui donne.

L'ouvrage de M. Petzholdt est un manuel indispensable à tous ceux qui sont à la tête d'un grand dépôt de livres.

119. *Allgemeines Bücher-Lexicon oder vollstaendiges alphabetisches Verzeichniss alles von* 1700 *bis ende* 1841 *erschinenen Büches... von* W. Heinsius, IX^ten Band, 1835-1841, herausg. von O.-A. Schulz, Vte Lief. Bogen 41-50, Ge.-Her. Leipzig, Brockhaus, 1844. In-4°.

120. *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, par le conservateur Baron de Reiffenberg. Sixième année, Bruxelles, 1845, in-18 d'environ 300 pages, avec 3 figures gravées sur bois.

Voici le contenu de cet élégant volume :

Coup d'œil sur la bibliothèque royale.
Notices et extraits des manuscrits de cette bibliothèque.
Chansons historiques du XVIme et du XVIIme siècle.
Légende de Barlaam et de Josaphat.
Satire guelfe énigmatique du XIIIme siècle.
Epigraphie. — Anciens métiers.
Mémoires pour l'histoire des lettres, des sciences, des arts et des mœurs en Belgique.
Notice sur le marquis de Fortia d'Urban.
Quelques mots sur M. A. R. Falck.
Christophe Plantin.
Charles Nodier.
Mélanges bibliologiques.
Observations retrospectives.
Marques, devises et enseignes de quelques imprimeurs belges (1).
Civilités littéraires.
Acquisitions nouvelles. Estampe de 1418.
Lettre de M. Bock sur la légende de Saint-Maur.

121. *Catalogo razonado de los manuscritos espanoles existentes en la bibliotheca real de Paris, sequido de un suplemento que contiene los de las ostras tres bibliotecas publicas (del Arsenal, de Santa Genoveva y*

[1] Les planches représentent les marques des imprimeurs Roland Vanden Dorpe et Rutger Velpius, ainsi que celle de la Société des Bibliophiles de Belgique.

Mazarina) *por* Eugenio de Ochoa. Paris, en la imprenta real, 1844, in-4° de x, ii et 703 pp.

Les personnes qui possèdent les réimpressions de M. Baudry, ont eu plus d'une occasion de rencontrer le nom de M. Ochoa, littérateur instruit et qui contribuera puissamment à répandre en France le goût et la connaissance des bons écrivains de son pays. Il est auteur, entre autres, d'un ouvrage intitulé : *Apuntes para una biblioteca de escritores espanoles contemporaneos, en prosa y en verso, con notas biograficas.* Paris, 1841, 2 vol. in-8°.

Le présent catalogue, très-utile et très-substantiel, est divisé en 6 classes : 1. Théologie. 2. Histoire. 3. Jurisprudence, politique et philosophie. 4. Sciences et arts. 5. Belles-lettres. 6. Mélanges.

M. Ochoa ne se borne pas à décrire chaque manuscrit, il entre dans des détails sur leur contenu, leurs auteurs, leurs différentes éditions, s'ils ont été imprimés.

Bibl. royale.—Le n° 948 (suplemento), p. 80, est une relation de la bataille de Pavie, sur laquelle nous avons publié deux chansons dans les *Bull de l'Acad.* et dans l'*Annuaire de la Bibl. royale.*

Le n° 1126 (supl.), p. 83, contient des annales de l'an 1585, pendant lequel le roi d'Espagne et son fils tinrent, à Monzon, les cortès du royaume d'Aragon.

Le n° 7804, p. 100, est intitulé : *Guerra de Carlos V contra los Luteranos de Alemania.*

Le n° 10200, p. 127, offre un exposé des opérations militaires de don François de Melo, gouverneur des Pays-Bas, en 1643

N° 10239, p. 137 : *Vida del rey don Felipe II, par Luis Cabrera de Cordova.*

N° 10249, p. 141: Vie de don Louis de Zuniga de Requesens, commandeur de Castille.

P. 547 (sans numéro), Abrégé de l'histoire de Philippe II, par Antonio Perez, ouvrage que la bibliothèque royale de Belgique possède également en manuscrit.

Bibliothèque mazarine, n° 2818, p. 689. *Cronica del emperador Don Carlos V de este nombre*, por Don Frances Alegre, cronista de la C. A. M., en el anno 1525.

Le volume est terminé par une lettre analytique.

122. *Catalogi bibliothecae secundi generis principalis Dresdensis specimen sextum, Joanni serenissimo duci Saxoniae, etc., etc., rite pie grate offert* Dr. Julius Petzholdt, *bibliothecae custos, etc.* Dresdae, sumptu editoris typis expressit B. G. Teubner, 1844, in-8° de 16 pp.

C'est la suite de l'excellent catalogue que nous avons annoncé sous le n° 31.

123. *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. Catalogue rédigé*

par F.-L. Jacob, bibliophile. Tome IV. Paris, 1844, in-8°, de xi et 226 pp. sans la table. Voy. n° 95, et plus haut p. 477.

La préface commence ainsi : « Nous ne pouvons guère nous attribuer dans ce » volume que le mérite, si mérite il y a, de la description des livres et de leur » arrangement : le plus grand nombre des notes littéraires, qui lui donneront » tant de valeur, nous ont été fournies par notre savant et trop modeste ami » Gustave Brunet, de Bordeaux, qui a pris même la peine de classer chrono- » logiquement presque tout le théâtre italien... »

M. de Soleinne était loin d'avoir accompli, pour les divers peuples de l'Europe, ce qu'il avait achevé pour sa patrie; la mort l'a frappé lorsqu'il lui restait encore beaucoup à faire pour porter certaines portions de sa bibliothèque au même degré d'opulence où il en avait élevé d'autres. Il avait toutefois ramassé d'abondants matériaux pour atteindre ce but, et l'ensemble que présente le quatrième volume du catalogue est fait pour attirer l'attention du bibliophile le plus exigeant, et celle de l'homme d'étude et de goût qui s'intéresse à cette branche curieuse de l'histoire littéraire.

Le théâtre flamand et hollandais ne contient que onze numéros, et commence par le *Jeu d'Esmorée*, traduction de M. Serrure. Nos chambres de rhétorique n'avaient pas encore occupé sérieusement M. de Soleinne.

A propos du *théâtre polonais*, on remarque, dans les notes, que celui qui fait partie des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, Ladvocat, 1822-23, 85 vol. in-8°), a été l'objet des éloges de M. Raynouard, qui lui a consacré six articles dans le *Journal des savants*, 1823; mais on a affirmé, ajoute l'annotateur, que plusieurs de ces pièces avaient été fabriquées à Paris, puisqu'elles sont complétement ignorées à Varsovie.

124. *Alliance des arts. — Catalogue de livres et manuscrits provenant des bibliothèques de Klaproth, Harriott, Mionnet*, Soleinne (vente les 7, 9 et 10 déc. 1844). Paris, 1844, in-8° de 32 pp.

Le n° 102 contient :

Aeneis (*et Georgica, Bucolica et Catalecta*) *Virgiliana, cum Servii Honorati grammatici huberrimis commentariis, cum Phil. Beroaldi, viri clarissimi, doctissimis in eosdem annotationibus, suis locis positis, cum Donati argutissimis subinde sententiarum praesertim enodationibus, cum Augustini Dathi oratoris senen. luculentissima introductione, cumque familiarissima* Jodoci Badii Ascensii *elucidatione atque ordinis contextu....* (Lugduni, in off. typ. Joan. Crespini), 1529, in-fol. de 8 feuill. prél., qui 600 pp., 8 feuilles non chiff. 268 et 95 pages, lettr. rond. fig. 5, 6.

Édition fort rare, non citée dans le *Manuel;* remarquable par les nombreuses figures sur bois dont elle est ornée. Ces figures paraissent allemandes au rédac-

teur du catalogue, et qui pourraient être de Wohlgemuth, maître d'Albert Durer (une d'elles a pour marque un V), ont été gravées pour une édition bien antérieure, peut-être celle de Strasbourg, 1502; elles offrent l'exacte représentation des costumes, des armes, des usages, etc., du XVe siècle, appliqués aux héros de Virgile.

No 103. *Dictamen metrificum de bello huguenostro et reistrorum piglamine, ad sodales.* Auctore Remigio Bellaqueo, poeta gallo, P. Ronsardi coetaneo, s. n., s. a., in-8° de 8 pp.

Rare, seule édition séparée de ce poëme macaronique, non citée dans le *Manuel.*

No 226. *Mutius, ou Rome libre, tragédie en cinq actes et en vers*, par E.-T. Simon, D.-T. Paris, an X, in-18.

Toute l'édition fut supprimée et mise au pilon, cette tragédie ayant paru trop républicaine au premier consul.

125. *Catalogue des livres rares et précieux, tant imprimés que manuscrits, composant la bibliothègue de feu* M. P. Wolters (vente le 2 décembre 1844). Paris, Delion, 1844, in-8° de 4 feuil. prél. 237 pp. et 2 feuilles.

Nous avons remarqué dans ce catalogue les articles suivants :

No 49. *Hier beghinnen die capittulen van der historien der hielighe drie connighen...* Delft, 1479.

Édition qui n'est citée ni par Hain ni par M. Brunet, au nom de Jean Hildesheim, auteur du texte latin de cet ouvrage. La date et le lieu d'impression prouvent qu'elle sort des presses de Jacob Jacobs et Maurice Yemants, qui introduisirent l'imprimerie à Delft en 1477.

M. K. Simrock, si avantageusement connu dans la littérature des légendes populaires, a publié cette année même : *Die Legende van den heilige drie Koenigen Volksbuch* (nach einen alten Handschrift herausgegeben). Frankfurt a M. Broenner, in-12 de 2 feuil. et 60 pp.

No 182. *Incipit pragmatica sanctio* (Caroli VII). Parisiis 1484, die vero 28 mensis aprilis, petit in-4°.

Première édition très-rare. Elle n'a pas été indiquée dans le *Manuel*, et Hain, qui la cite, ne la décrit pas, n'ayant pu sans doute se la procurer. Elle se com-

pose de 40 feuillets (le dernier blanc), à 25 lignes. Caractères romain de P. Caesaris. La souscription est au recto du 37e feuillet.

N° 994. *Trabisonda nel quale se tratta nobilissima battaglie, con la vita et morte de Rinaldino...* Venetia, Pietro de Franceschi in Frazaria. 1576, petit in-8°.

Édition non citée par M. Melzi dans sa *Bibliothèque des romans de chevalerie.* Elle se compose de 146 feuillets numérotés à partir du 10e, 2 col. petit caract. goth., fig. sur bois à chaque chant, excepté au 2e. — 17 chants (le 16e chant de l'édition de 1554 étant ici divisé en deux). La première stance du 17e chant (*ne l'altro canto signor vi lassai...*) n'est pas dans l'édition de 1554.

126. *Catalogue de curiosités bibliographiques, livres rares, précieux et singuliers, ouvrages à figures, documents très-curieux, manuscrits et imprimés sur l'histoire de France ancienne et moderne, et sur l'histoire d'Angleterre; dessins historiques, cartes et plans géographiques, manuscrits, lettres autographes, recueillis par le* Bibliophile Voyageur. Huitième année. Paris, Leblanc, 1844, in-8° de 7 feuilles un quart.

Vente, le 23 décembre 1844 et jours suivants.

127. *Catalogue de la bibliothèque du cardinal* Zondadari, *et d'une collection d'autographes et pièces diverses écrites sur vélin, de* 1319 *à* 1824, *dont la vente se fera le* 9 *décembre* 1844 *et jours suivants, à* 6 *heures de relevée, rue des Bons Enfants,* 30, *maison Silvestre.* Paris, Silvestre, 1844, in-8° de 12 feuilles.

128. *Catalogue des livres de chimie, technologie et autres, composant la bibliothèque de M. d'Arcet, dont la vente se fera le lundi* 2 *décembre et jours suivants, à* 6 *heures de relevée, Place de la Bourse, hôtel des commissaires-priseurs.* Paris, Baillière, 1844, in-8° de deux feuilles trois quarts.

129. *Sur la bibliothèque royale à Munich. Texte allemand, suivi d'un précis en français.* Munich, 1843, in-12 de 44 pp.

Dans mes *Nouveaux souvenirs d'Allemagne* je me suis étendu sur ce magnifique dépôt, l'un des plus beaux qui existent et que dirigent deux hommes de mérite, MM. Lichtenthaler et le profond philologue J. André Schmeller.

130. *Du climat et des maladies du Brésil, ou statistique médicale de cet empire*, par J.-F.-X. Sigaud. Paris, Fortin Masson, 1844, gr. in-8° de 591 pp.

Cet ouvrage contient des détails sur les bibliothèques de l'Empire. En 1807, la bibliothèque du roi de Portugal fut transportée à Rio-de-Janeiro; il n'existait alors d'autres collections de livres que celles des couvents de Saint-Antoine, de Saint-Benoît et des Carmes. La bibliothèque de Jean VI, placée à la porte du palais, dans l'ancien local de l'hospice des carmélites, fut dépouillée, à l'époque de l'indépendance, des manuscrits anciens et précieux qu'on rapporta en Portugal. En revanche elle s'est enrichie d'une partie de la bibliothèque du comte de Barca, et elle a reçu successivement les dons des bibliothèques particulières des naturalistes F. Vellozo et José Bonifacio d'Andrada. La bibliothèque nationale compte aujourd'hui 72,000 volumes; celle de la faculté de médecine de Rio-de-Janeiro, 4000 volumes d'un excellent choix, et la bibliothèque publique de Bahia 6,600 volumes.

131. *Der cardinal Ximmenes und die kirchlichen Zustande Spaniens amende des* 15 *und Anfange des* 16 *Jahrhunderts. Jarbesondere ein Beitrag zur Geschichte und Wardigung der Inquisition*, von C. J. Hefele, *Doctor, und o. P. der Th. in Tübingen.* Tübingen (1844), Laupp, in-8° de viii, iv et 601 pp.

Les chapitres 12 et 13 de cet ouvrage important concernent la bibliologie et l'histoire des lettres. Ils traitent de la polyglotte d'Alcala, des entreprises littéraires du cardinal et de la liturgie mosarabique.

132. *Encyclopédie catholique, répertoire universel et raisonné des des sciences, des lettres, des arts et des métiers.... publiée sous la direction de M. l'abbé* Glaire, *doyen de la faculté*, de M. le vicomte Walsh, *et d'un comité d'orthodoxie.* Paris, Parent-Desbarres, 1839-1844, t. I-VIII-4. A-CO, in-4° à deux colonnes.

En feuilletant cet énorme recueil, notre attention s'est portée naturellement sur les mots *bibliographe*, *bibliographie*, *bibliolathe*, *bibliologie*, *bibliolythe*, *bibliomanie*, *bibliophile*, *bibliothécaire* et *bibliothèques*. Ces articles, dus à la plume de M. Ch. Du Rozier sont bien rédigés comme tous ceux de cet écrivain, et la plupart des notices recueillies dans l'encyclopédie catholique. Mais l'auteur, fort instruit du mouvement général de la science, n'a pu être d'une extrême exactitude sur les détails. Cette observation est principalement relative à la Belgique. Ainsi, par exemple, Valère André et Foppens sont omis parmi les *bibliothécaires nationaux;* on nous parle de La Serna de Saint-Ander (*Santander*), de

la *Bibliotheca Hulthemiana* (*Hulthemiana*); on cite parmi les bibliographes distingués tel littérateur qui n'a jamais écrit une ligne sur la science; on se borne, pour notre pays, à signaler une bibliothèque à Bruxelles et une à Anvers et à Louvain, en les décrivant assez mal, etc. Quoi qu'il en soit, à juger de l'encyclopédie toute entière par ces échantillons (j'excepte l'article *Belgique*, lequel est d'une maigreur extrême), on doit en avoir une très-favorable idée.

Il ne faudrait pas croire toutefois, ainsi qu'on le dit au mot *Anvers*, que pendant le siége de la citadelle par le maréchal Gérard, cette partie d'échecs si meurtrière, quoiqu'arrangée à l'avance, un tiers de la ville ait été incendié par le feu des assiégés; ni que Jean Van Eyck soit né à Bruges, comme on l'avance au mot *Bruges*, où il y a bien d'autres erreurs. — Une faute d'impression, IV, p. 292, a fait du *Roman pays* le *Roucare-pays*, etc.—M. Aug. Savagner, auteur d'un remarquable travail sur Charlemagne, quoiqu'écrivant en 1843, n'a pas connu notre édition de Turpin, ni nos recherches sur ce chroniqueur pseudonyme et les légendes fabuleuses du grand empereur, recherches que M. Ideler et beaucoup d'autres savants allemands et français ont jugées avec une flatteuse indulgence. — Ce n'est point sans surprise qu'en nous égarant dans ce vaste labyrinthe, nous nous sommes aperçu qu'on nous avait fait l'honneur de nous prendre quelques pages : tel est l'article *cheval*, au point de vue historique, qu'on a bien voulu imprimer avec notre *nom*. Cette bagatelle

Je ne l'eusse pas ramassée,
Mais un bramin le fit : chacun a sa pensée.

D'autres morceaux, *Cheval fondu*, *Chasteler*, etc., ont été admis aussi, mais cette fois sans signature. Nous sommes loin de nous en plaindre, au contraire, nous considérons ces *emprunts forcés* comme une marque d'estime. Cependant, si ce procédé de fabrication était fréquemment employé à l'égard d'autres individus, et cela est à croire, il pourrait avoir des inconvénients sérieux : d'ailleurs il ne serait pas tout à fait conforme aux principes de la probité littéraire, dont un livre qui porte un titre vénérable doit s'écarter moins que tout autre.

L'éditeur du *Dictionnaire de la conversation de Bruxelles* nous a témoigné la même bienveillance et n'y a pas mis plus de façon. Nous lui abandonnons volontiers toutes ces bribes, auxquelles nous attachons peu de prix, mais il eût été juste qu'il nous eût consulté au préalable, et qu'il nous eût mis en mesure de compléter et de rectifier, au moins, des notices écrites il y a plusieurs années, et qu'il est toujours possible d'améliorer.

133. *Ueber einige altere handscriftliche Seekarten. Gelesen* von J.-A. Schmeller in der Sitzung der 1te klasse (der Akademie), am 2 dec. 1843, in-4° de 241-273 pp.

Ce mémoire, tiré du recueil de l'académie de Munich, décrit plusieurs cartes

manuscrites de la bibliothèque royale de Bavière. Il appartient à M. Schmeller de faire connaître les trésors qui sont sous sa garde.

134. *Bulletin du bibliophile.* Septembre, 6e série., Paris, Techener, 1844, in-8°, 1085-1138 pp.

Sur le droit de propriété littéraire en Angleterre. — *Dissertations choisies de l'abbé* Le Beuf. — *Sur le roi des Ribauds.* — *Sur celui de la ville de Laon.* — *Notices sur des ouvrages rarissimes et des moins connus* (Gustave Brunet). — *Notices descriptives pour la collation de quelques livres à figures.* — *Nouvelles bibliographiques.*

135. L'artiste, *beaux-arts et belles-lettres, philosophie, sciences, voyages, romans.* Paris, Susse et Hetzel, in-4°, figg., 14e année, 5e—11e liv.

L'artiste est un recueil *fashionable*, un journal du grand monde, destiné à initier les salons au mouvement des arts et de la littérature.

Dans la 5e livraison nous remarquons *une soirée au Théâtre d'Amsterdam*, par M. Gérard de Nerval; dans la 6e des sonnets de M. Arsène Houssaye sur la Hollande.

La septième décrit, sous la plume de M. Desessarts, *le Château et le Musée de Belœil.*

En voici un extrait :

» Nous n'avons pu pénétrer dans la bibliothèque ; le prince en garde la clef » depuis qu'il a trouvé dans ses écuries des volumes à ses armes, abandonnés » par les palefreniers. Elle renferme, dit-on, 20,000 volumes et 2000 estampes » et gravures. On cite un manuscrit représentant la passion, d'une beauté in- » comparable et d'un très-grand prix. Les dessins et le texte sont découpés à » jour comme une dentelle. Ce précieux manuscrit à appartenu à Henri VIII et à » Marie Stuart. On conserve encore dans la bibliothèque une écritoire donnée au » maréchal prince de Ligne, par Frédéric-le-Grand. »

La 8e livraison débute par des considérations de M. Arsène Houssaye sur Grétry, envisagé comme philosophe.

Les *pages oubliées* et le portrait de Nodier ornent la onzième livraison, ainsi que nous l'avons dit tout-à-l'heure.

136. *Revue archéologique.* 8e livraison, 15 nov. (1844). Paris, Leleux, in-8°.

Parmi les articles capitaux de ce cahier, il est juste de mettre en première ligne celui de M. Alfred Maury, sur les divinités et les génies psychopompes, dans l'antiquité et au moyen âge. Ce travail, qui est propre à faciliter l'intel-

ligence de quantité de peintures qui ornent les manuscrits, fera partie d'une histoire des croyances du moyen âge sur les destinées de l'âme après la mort.

137. *Serapeum. Zeitschrift fur Bibliothekwissenschaft, etc., herausgegeben von* Dr Robert Naumann. Leipzig, in-8°, nos 18 et 19. 30 septembre et 15 octobre 1844.

Chaque numéro de ce journal sérieux et substantiel confirme l'éloge que nous en avons fait.

Le no du 30 septembre contient la suite de la liste des copistes grecs du IXe ou XVIe siècle, rédigée d'après des MSS. portant date, et la fin du règlement de la bibliothèque royale de Berlin, arrêté le 15 mars de cette année, par le ministre Eichhorn.

Le no du 15 octobre présente un premier article sur la bibliothèque de l'université de Liége, et une nouvelle suite de la liste des calligraphes grecs.

138. *La Revue de Liége* (publiée par M. Félix Vanhulst), 10 livraisons, 15 octobre 1844. Liége, Oudart, 1844, in-8° de 321-464 pp.

Variété, agrément, savoir, saines doctrines, telles sont les qualités qui recommandent ce recueil. Nous avions ignoré, avant le Catalogue Soleinne l'existence d'un opéra de Grétry intitulé: *Denys-le-Tyran, maître d'école à Corinthe.* Mais M. Vanhulst, qui n'est pas obligé d'être aussi peu savant que nous, la connaissait; quoique nous eussions relu avec le plus grand plaisir sa notice sur Grétry, cette particularité nous était échappée.

Nous nous sommes trompés aussi en rangeant M. Émile Frensdorff parmi les étudiants de l'université de Liége. Nous aurions dû nous apercevoir que M. Frensdorff n'est plus sur les bancs : avec son mérite on en remontre aux autres et nous serions charmés d'être de ses écoliers.

139. *L'investigateur, journal de l'Institut historique,* onzième année, t. IV, 2e série. 123 liv., nov. 1844. Paris, gr. in-8°.

Pp. 388-403, revue et histoire bibliographique des dictionnaires latin-français, fautes singulières commises par MM. Noël et de Waily. (Art. signé B. Jullien).

140. *The Atheneum journal of english and foreign litteratur, sciences and the fine arts.* Journal hebdomadaire et que les abonnés éloignés peuvent recevoir par mois, in-4° de 12 feuillets à 3 col. par semaine. Prix pour l'année 28 francs.

Ce recueil, qui est extrêmement varié, cherche à se mettre au courant de tout

ce que le monde littéraire et scientifique offre d'intéressant. Il se pique surtout de présenter des nouvelles fraîches et d'être des premiers informés. C'est ainsi que son numéro du 23 novembre répète, en anglais bien entendu, notre article sur la gravure de 1418.

141. *L'Écho du monde savant, travaux des savants de tous les pays dans toutes les sciences.* Paris, 1844 (paraît le jeudi et le dimanche de chaque semaine, et forme par an deux volumes in-4° de plus de 1200 pages chacun, à 3 colonnes).

Le n° du 1er décembre 1844 contient, d'après l'*Athenæum*, une annonce détaillée de la découverte de l'estampe de 1418.

Nous remarquerons, à cette occasion, que le même journal anglais, du 30 novembre, présente sur cette gravure quelques observations d'une critique un peu aventureuse, en l'absence de l'objet de la discussion. Une réponse a paru depuis.

142. *Neues Jahrbuch der Berlinischen Gesellschaft fur deutsche Sprache und Alterthumskunde*, herausgegeben durch F.-H. Von der Hagen. VI Band. Berlin, H. Schultze, 1844, in-8° de VI et 322 pp.

Pp. 131-140. Discours à propos du 4me jubilé séculaire depuis l'invention de l'imprimerie, célébré à Berlin (v. de Hagen).

143. *Le peintre graveur français, ou catalogue raisonné des estampes gravées par les peintres et les dessinateurs de l'école française, ouvrage faisant suite au peintre-graveur de M. Bartsch*, par A. P. F. Robert Dumesnil, t. VII, Paris, Allouard, 1844, in-8° de 338 pp. sans les prél. et la table.

Pp. 169-336, article de Gérard Edelinck, d'Anvers.

Sous le n° 163 est décrit le portrait de Pierre de Carcavy, garde de la bibliothèque du Roi, et sous le n° 304 celui de Nicolas Rigault, qui occupa le même poste.

L'ouvrage de M. Dumesnil est malheureusement rempli d'inexactitudes; ainsi que nous l'avons déjà dit, on y décrit des *états* entièrement supposés; ce que certaines personnes attribuent à la position particulière de l'auteur. En effet, M. Dumesnil, d'abord notaire, ayant compris qu'il y avait de l'argent à gagner dans le commerce des estampes anciennes, se mit en rapport avec tous les petits marchands de la capitale et des provinces et fit avec eux un arrangement qui lui donnait sur leurs portefeuilles un droit de préhemption. Il acquit ainsi une collection considérable, et, pour l'exploiter avec avantage, il imagina de rédiger un supplément à Bartsch, qui n'avait pas touché à l'école française. Ainsi l'indus-

trialisme est souvent funeste à la science, que la véritable industrie pourrait si bien servir.

144. *Blaetter für Munzkunde. Journal numismatique de Hanovre.* Herausgegeben von Dr H. Grote in Hannover. Vierter Band (V und VI Heft, Schlussheft). Leipzig, Hahn, 1844, in-4°, col. xx, 173-252, et 2 pl.

Considérant un médailler et un e collection d'estampes comme le complément d'une grande bibliothèque, nous consignons ici les titres des ouvrages nouveaux qui traitent de la gravure et de la numismatique.

145. *Bydragen voor de penningkunde* (*niet in den Handel*). 'S Gravenhage, Schinkel, 1841, gr. in-8° de 2 feuillets prél. et 44 p. avec 2 pl. lith.

Nous mentionnons cette brochure, quoique imprimée en 1841, parce qu'elle n'a pas été mise dans le commerce, et qu'elle n'a été tirée réellement qu'à *trente* exemplaires. Nous disons *réellement*, attendu qu'il n'est pas rare de voir annoncer des livres ou brochures tirés à 50 ou 100 exemplaires, et dont on se procurerait facilement un millier, si on était tenté de le payer. La dédicace est signée G. V. O. (G. Van Orden) et A. D. S. (A. D. Schinkel). Le volume contient 1° une notice sur Gérard Schaep et les services qu'il rendit à la numismatique; 2° une autre notice sur des graveurs de médailles, nés en Hollande ou fixés dans ce pays, dans le courant du XVIIe siècle; 3° la description de onze médailles représentées sur les deux planches.

146. *Carmina latina a poetis recentioris aetatis composita, elegit et edidit* Carolus F. Siedhof, *gymnasii regii, quod Auricae est, rector.* Stuttgardiae, J. F. Cast, 1845, in-8° de xvi et 240 pp.

La Belgique et les Pays-Bas en général, où plusieurs langues étaient aux prises et dont la langue dominante avait peu de retentissement en Europe, abondent en poëtes latins dont plusieurs avaient un véritable talent, indépendamment de la facilité et de l'élégance du pastiche, ainsi que le démontreraient au besoin MM. Hoeufft et Hoffman Peerlkamp. Les Pays-Bas, quelle que fût l'exiguité du recueil de M. Siedhof, ne pouvaient donc manquer d'y briller aux premiers rangs. Nous y trouvons sans surprise Daniel Heinsius de Gand, et son fils Nicolas, mais nous y cherchons en vain Sidronius Hosschius et à quelque distance de lui, Wallius, Becanus ou Meyerus, l'auteur du joli poëme de *Luna ardens.*

M. N. Cornelissen qui a toujours cultivé la poésie latine avec succès, vient de mettre au jour un petit poëme en l'honneur de Sidronius Hosschius. Voy. les *Bull. de la Commission royale d'histoire*, t. IX.

147. *Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle*, par A. Borgnet, *professeur à l'université de Liége*, t. II. Bruxelles, A. Vandale, 1844, in-8° de 430 pp.

Suivant notre coutume, nous ne prenons dans ce livre que ce qui se rapporte à la bibliographie et à l'histoire littéraire, ce qui, au fond, fait tort à l'auteur qui se proposait un tout autre objet.

Pp. 387 et 389, il est question des débats élevés à l'occasion de la réunion future de la Belgique à la république française.

Pp. 404-407 sur les *procès-verbaux* imprimés des administrateurs élus en 1792.

M. Borgnet parle aussi de la protestation de M. Raoux contre la réunion de la Belgique à la France.

A côté de ce courageux mémoire, il en parut un autre à Liége, peut-être plus vigoureux encore, et dont un français était l'auteur. En voici le titre : *Faut-il réunir la Belgique à la France, ou faut-il en faire un état indépendant?* par Ferréol Cotentin. A Liége, chez la citoyenne Bollen, impr. libr., quai du Pont-des-Arches, l'an troisième de la république, in-8° de 29 pp.

Cette pièce bien écrite, bien raisonnée et dont l'auteur rompt ouvertement en visière aux préjugés à la mode, mérite d'être tirée de l'oubli.

Ferréol Cotentin débute ainsi :

« Quelques personnes ont avancé qu'il fallait que le Rhin servît désormais » de rempart et de barrière à la république française ; et Boissy d'Anglas, dans » son éloquent discours, a laissé entrevoir que cette mesure devait être l'article » préliminaire de toute pacification.

» Quand on réfléchit que de cette question peut dépendre la paix ou la guerre, » c'est-à-dire, la tranquillité de l'Europe entière, on sent la nécessité de suivre » les conseils d'une sage politique, plutôt que l'impulsion de l'opinion, ou que » l'enthousiasme de la conquête.

» Tout le monde sait que cette idée est déjà vieille et qu'elle était un des mo- » biles secrets de la politique de Richelieu, lorsqu'en 1531 il intriguait, dans » les cabinets de l'Europe, pour soulever toutes les puissances contre la maison » d'Autriche. Quand l'Allemagne fut bien ravagée et que Gustave-Adolphe l'eut » parcourue en vainqueur, Richelieu se hâta de faire un traité de partage avec » les états-généraux, et fit ensuite déclarer la guerre à l'Espagne, qui possédait » alors les Pays-Bas. »

La limite du Rhin, qui est encore aujourd'hui en France le mot de ralliement de tous les partis, n'était pas du goût de l'auteur. Il ne veut point d'agrandissement de territoire, et, s'arrêtant à la Belgique, en particulier, il se pose ce dilemme :

« En supposant que nous gardions ces pays à titre de conquête, ou nous » laisserons à ces peuples leur forme de gouvernement, ou nous les forcerons » d'adopter le nôtre. Dans le premier cas, leur gouvernement deviendrait sujet » et tributaire par rapport au nôtre, dont le caractère essentiel doit être de ne

» point dominer. Ce serait d'ailleurs composer avec leurs préjugés, briser l'en-
» semble et l'unité politique, et s'exposer à des troubles et à une scission pro-
» chaine, parce qu'on n'a jamais vu un gouvernement aristocratique vivre
» longtemps en bonne intelligence sous la domination d'une démocratie qui lui
» donne des lois. Dans le second cas nous deviendrions tyrans, et ils se révolte-
» raient immanquablement, comme ils l'ont toujours fait, contre ceux qui ont
» voulu toucher à leurs lois et à leurs priviléges. »

Le citoyen Ferréol insiste sur l'attachement des Belges à leurs constitutions, à leurs coutumes, à leurs croyances religieuses. Il déclare, sans détour, que la masse de la nation n'aime pas les Français et que ce qui a contribué à cette antipathie, ce sont les lois révolutionnaires et les mesures tyranniques et vexatoires de la foule inepte des agents de toute espèce qui, à la suite de Dumouriez, dévorèrent ce malheureux pays.

Les Belges ne se réuniront donc jamais volontairement à la France, et il n'y a qu'une réunion volontaire que des républicains puissent légitimement accepter.

Mais en admettant que cette réunion ait lieu, dans une telle condition, l'intérêt bien entendu de la France s'y oppose. Cette partie de l'argumentation est développée avec soin.

La conclusion est que la Belgique doit conserver son indépendance et jouir d'un gouvernement libre, d'accord avec ses mœurs et ses opinions politiques et religieuses.

Il termine en ces termes : « Je n'ai plus qu'un mot : J'ai combattu l'opinion du
» jour, parce que je l'ai crue dangereuse. J'ai énoncé la mienne, parce que je
» l'ai crue digne de nos destinées : je laisse à la sagesse à juger. Heureu-
» sement les législateurs qui se trouvent aujourd'hui au timon du gouverne-
» ment, sont au niveau de leurs sublimes fonctions. Fasse le ciel que les
» hommes de bien concourent ensemble, par la réunion de leurs lumières, à
» arrêter les ravages de la guerre, en nous procurant les bases d'une pacifica-
» tion glorieuse et durable. »

De Rg.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

AVERTISSEMENT 1
L'amour des livres 5
La curiosité savante 8

I. HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES, DES LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS, DES ARCHIVES, ETC.

Le lecteur monastique 13
Encore un manuscrit de la bibliothèque royale. — Séjour de Madame du Chastellet et de Voltaire à Bruxelles. — Les esclaves de Marie . . . 14
Une charte de Charles-Quint avec illustrations 21
Du prix des livres en Belgique 55
Nugae difficiles 83
Suite 145
Suite 255
Lettre de M. Arthur Dinaux à M. R. Chalon, sur les *Nugae difficiles* . . . 397
Livrets singuliers et rares 88
Recherches sur les éditions du Nouveau Testament de Mons 116
Livrets rares ou curieux 122
Miroir de la bonne mort 150
Œuvres de Robert Du Triez, poëte lillois 152
Les ventes de livres à Londres 154
Sur deux éditions flamandes de la Somme rurale 163
Les bibliothèques nouvelles et la bibliothèque royale 201
La nouvelle bibliothèque de Munich 202
Bibliothèque publique de Rio-de-Janeiro 210

Pages.
Livres singuliers et rares. 215
Une édition gantoise inconnue, imprimée en 1490, par la veuve d'Arnold de Keysere 217
Leges municipales civium Mechliniensium. 224
Impression de Gauthier Morberius 226
Bibliothèque de Bahia 262
Bibliothèque de M. Heywood Bright. 265
Extrait des tablettes d'un bibliophile. — Vente Nodier 268
Les *Loges de Raphaël*, gravées par De Meulemeester 272
Les couvertures et les feuilles de garde des vieux livres et des manuscrits. 323
L'*Almanach des Muses* 331
Bibliothèque judaïco-française 333
Suite 393
Bibliographie montoise 336
Histoire manuscrite du monastère de St-Hubert, en Ardennes, composée par Dom Romualde Hankart, religieux du même monastère 338
Les publications de la société de bibliophiles, dite littéraire, de Stuttgart. 367
La presse espagnole en Belgique 381
Suite 451
Variétés bibliographiques 383
Notice sur deux ouvrages italiens peu connus 389
Souvenirs de la vente Nodier 439
Les livres illustrés. 446
Contrefaçons d'autrefois. 453
Poëme manuscrit sur Anne de Boleyn, par un auteur contemporain . . 455
Bibliothèque de Brera, à Milan 462
Gravure antérieure à la plus ancienne connue jusqu'ici, et acquise pour la bibliothèque royale. (Voyez l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour 1845.*). 435

II. Histoire de l'imprimerie, des imprimeurs, des libraires, des bibliophiles, des auteurs, etc.

Rutger Velpius, imprimeur à Mons 9
Notice biographique sur le marquis de Fortia d'Urban (reproduite avec quelques changements dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour 1845*) 22
Étienne Henaux 39
Données chronologiques pour l'histoire de l'imprimerie. — Premier établissement de la typographie dans les diverses localités de la Belgique. 53
Essai sur l'imprimerie d'Anvers 72

Pages.
A la mémoire de Ch. Nodier 103
Imprimerie de Bel-OEil 117
Charles Nodier 124
Jean Vibert 128
Le prince de Ligne. — Le comte de Fortsas 166
Des marques et devises mises à leurs livres par un grand nombre d'amateurs 169
William Caxton. — Albert Durer 169
Un bibliophile amoureux, en 1694 228
Données chronologiques pour l'histoire de l'imprimerie en Amérique . . 280
Autographes de Sanderus, de Vredius et de Balthasar Moretus 283
De quelques professions relatives à l'imprimerie, et qui jadis ressortissaient à la confrérie de St-Luc d'Anvers. 290
Particularités concernant le père de Jos.-Bas.-Bernard Van Praet . . . 344
Des priviléges dont jouissaient, en Belgique, les Jésuites pour l'impression de leurs livres 347
Quelques mots sur feu M. Ant.-Reinhard Falck (reproduits avec changements et additions dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour* 1845). 400
Marque de Roland Van den Dorpe, imprimeur d'Anvers, au XVe siècle. . 419
Suppléments aux mémoires littéraires de Paquot, tirés en partie de ses papiers 470
I. Charles Van den Abeele.
II. Corneille Ablyen.
III. Nicolas de Nicolay.
IV. Bauduin Hodin.
Marques des imprimeurs Josse Bade et Pierre de Keysere 472
Lettres inédites d'hommes célèbres 475
I. Grétry.
II. Sismondi.

III. Chronique et variétés.

Budget de l'intérieur. — Bible de Mayence. — Ventes. — Correspondance inédite de Fénélon. — Le bibliophile Jacob. — La presse dans le pays de Bade. — Bibliothèque royale de Paris. — Bibliothèque royale de Munich. — Le Moniteur de la librairie, le *Serapeum*, l'*Allg. Press-Zeitung* et la *Revue des deux-mondes* ou la censure en Sardaigne . . . 42
Bibliothécaires et archivistes. — Bibliothèque de la ville de Paris. — L'assassin par bibliomanie. — Statistique de la presse française. — Rouleaux. — Facétie numismatique. — Honoraires des auteurs. — L'épée de Gonsalve de Cardoue. — Archives incendiées. — Mouvement typographique en Italie. — Société de géographie de Paris. — Ventes de bibliothèques. — L'*Indépendance*. — Livres supposés. — Mystère des mystères de Pa-

Pages.

ris. — Pseudonymes. — Velpius. — Doubles de la bibliothèque royale . 90

Bibliothécaires. — Nodierana. — Anonymes. — Pseudonymes. — Chrysographie. — Découvertes de M. Mynoïdes Minas. — Journaux. — Ferney. — Inscription de Rosette. — La contrefaçon belge et le plagiat de Paris. — Réclamation. — La grammaire flamande par-devant la chambre des représentants. — La plus ancienne impression liégeoise connue. — Autographes et pseudonymes 129

Nodierana. — Ventes. — Bibliothèques des États-Unis. — Franc-maçons de Cologne. — *Litteraturblatt*. — *Archives du Nord de la France*. — L'assassin par bibliomanie (voir p. 91). — La *Revue belge*. — Bibliothèque du duc de Sussex. — Histoire des religieux croisés. — Chrysographie (voyez pag. 131). — Copie. — Souscriptions du gouvernement. — M. B. Christiaenssens. — Sociétés de bibliophiles. — *Record's commission*. — *Belgisch Museum*. — Numismatique 181

Donat de la bibliothèque de Deventer. — *Waltharius manu fortis*. — Bibliothèque royale de Belgique. — Bibliothécaires. — Nodierana. — Grolier. — Charles-Joseph de Grave. — Encore M. Hortensius de St-Albin. — Statistique des journaux en Angleterre. — Devises. — Devise de Rutger Velpius. — Les *Mystères de Paris*. — Société des sciences de Gottingue. — Revues. — Cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Paris. — Nouveau Testament de Mons (voy. p. 116). — Pseudonymes. — Le roi de Saxe à Bruxelles 237

Nodierana. — Titres bizarres. — Pseudonymes. — Manuscrit sur Charles-Quint. — Autographes. — M. Beckford. — Honoraires des auteurs. — Plan primitif du parc actuel de Bruxelles. — Œuvres de Shakspeare. — Collection numismatique à vendre à Vienne. — Un portrait de Milton. — Les manuscrits de Lord Byron. — Bibliothécaires. — Œuvre gravé de Claude le Lorrain. — Méprises érudites. — Évangéliaire slave. — M. Thiers et la librairie allemande. — Exposition de l'industrie, à Paris. — Reliure. — Manuscrits des bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. — Roman de Napoléon. — Bibliothèque d'Oldenbourg. — Un pseudonyme belge, M. Paulus Studens. — Le fauteuil d'un bibliophile . 300

Nodierana. — Histoire des journaux en Belgique. — Statistique morale des journaux de Londres. — Nouvelles bibliothèques. — Bibliothèque de Copenhague. — Bibliothèques du Brésil (voy. pp. 210 et 262). — M. Tennant, la gazette d'Augsbourg. — Erreur d'un catologographe. — Manuscrits de M. de La Martine. — Bibliothécaires. — Fabrication littéraire. — Le marquis de Fortia (voy. p. 22). — Les contes de Perrault et le nouveau-né 350

Nodierana. — M. Pierquin de Gembloux. — Ancienneté des manuscrits sur parchemin. — Sceaux. — *Bibliotheca Sussexiana*. — Incorrection typographique. — La presse à Enghien. — Lettres inédites de Diderot.

Pages.

— M. V. Hugo, dessinateur. — *Fac-simile*. — Guillaume-Tell. — Pseudonymes. 420

Rectifications. — Nodierana. — Bibliothèque Soleinne. — Livre grec imprimé à Bruxelles. — Le baron Taylor et le teinturier poëte. — La littérature d'argent et le feuilleton. — Journaux flamands — M. Mynoïdes Minas (voy. pp. 91 et 467). — M. Grille 478

IV. Revue bibliographique.

Annonce de 148 (147) ouvrages relatifs aux connaissances bibliologiques, par MM. De Reiffenberg, G.-T. Graesse, Ch. Pieters, J.-L.-C. Jacobs, A. Le Glay, P. Lacroix, A.-M. Ampère, A.-L. Littré, J. Petzholdt, B. Du Bus, Le Roux de Lincy, Malou, E. Smits, X. Heuschling, le R. P. Boone, F.-V. Goethals, G.-R. Waagen, Moriz Haupt, Rob. Naumann, P. Paris, G. Duplessis, Joel Cherbulliez, E. Miller, A. Aubenas, Wilh. Heinsius, O.-A. Schultz, E.-M. Fretot, A. Hugot, J. Heringa, F. Morejon, B. Bandine, P. Blanc, Nodier, C.-P. Laurop, E.-M. Oettinger, Krenis, A. Le Noble, P.-C. Vander Meersch, Gustave Brunet, Ch. de Lescalopier, J.-M. Guichard, G. Klosz, Sig. Scheler, Ad. Keller, H. Hattemer, J.-J. Smith, P. De Decker, Fréd. Lacroix, l'abbé Le Bœuf, T. De Jolimont, Corpet, Pinder, Didron, J. Garnier, C.-R. Hermans, F. Prien, A.-E. Umbreit, H. Schroeder, A. Berger, Beuchot, Vallet de Viriville, A. Warzée, J.-M. Quérard, C.-J. Van Assen, R. Weigel, Aug. Theiner, F. Van Hulst, L. Bréauté, J. Gailhabaud, F. Baehr, A. Borgnet, E. Brinckmeier, J.-C. Brunet, J.-F.-L.-T. Merzdorf, Minciotti, A. Champollion-Figeac, Noordzick, Jomard, G. Muhlmann, E. Jenicke, E. de Ochoa, Sigaud, C.-J. Hefele, Glaire, J.-A. Schmeller, Alf. Maury, B. Jullien, F.-H. Vonder Hagen, Robert Dumesnil, G. Van Orden, A.-D. Schinkel, C.-F. Siedhof, etc. 46, 99, 140, 189, 246, 313, 357, 427, 483.

FIGURES.

Un portrait et trois marques d'imprimeurs.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Page 12, lignes 12, *sacr.*, lisez : *sunt.*
— 12, — 13, *aval*, lisez : *avait.*
— 18, — 4, *c'Aligre*, lisez : *d'Alegre.*
— 29, — 22, effacez la virgule après *élucubrations.*
— 35, — 16, effacez *et.*
— [illegible], — 29, *facile*, lisez : *prompte.*
— 48, — 15, *doct*, lisez : *doct.*
— 50, — 17, après le mot *titres*, mettre :
— 53, note 1, ligne 3, ajouter :

Alost { J. De Westphalie. / T. Martens. } 1474.

Anvers { anonyme, 1479. / S.-Leu, 1480.

— 54, 2e col., ligne 11, effacez (2).
— 54, lignes 14, *typograhique*, lisez : *typographique.*
— 99, — 11, effacez *cependant.*
— 100, — 17, *Joursonvault*, lisez : *Joursanvault.*
— 117, — 15, *prosse*, lisez : *presses.*
— 140, — 5, *futures*, lisez : *futurs.*
— 180, — 8, *traitais*, lisez : *traitait.*
— 187, — 3, *des bibliophiles*, lisez : *de bibliophiles.*
— 246, — 25 et 26, *signalées, insérées*, lisez : *signalés, insérés.*
— 253, — 20, *M. M.*, lisez : *M. A.*
— 287, — 23, *illustrisimæ*, lisez : *illustrissimæ.*
— 299, — 21, *Bbraham*, lisez : *Abraham.*
— 308, — 23 et 24, *excellents*, lisez : *excellentes.*
— 321, — 28, *longueurs*, lisez : *langueurs.*
— 325, — 15, *bystaet*, effacez ce mot.
— 325, — 32, *stant*, lisez : *stout.*
— 328, — 8, *Rossius*, lisez : *Rossems.*
— 328, — 15, *Rostem*, lisez : *Rossem.*
— 328, — 15, *cesa*, lisez : *cæsa.*
— 329, — 35, *Barcène*, lisez : *Bavière.*
— 336, — 31, *plus du double du prix actuel*, lisez : *moins de la moitié.*
— 337, — 33, *tenage*, lisez : *terrage.*
— 347, — 6, *frère*, lisez : *père.*
— 350, — 15, *au passage*, lisez : *un passage.*
— 357, — 4, *Guérard*, lisez : *Quérard.*
— 361, — 31, *biographiques*, lisez : *bibliographiques.*
— 363, — 8, *Pettigrero*, lisez : *Pettigrew.*
— 409, — 12, *surprendre même*, effacez *même.*
— 441, — 33, effacez la virgule après *Philarète.*
— 450, — 27, *gravures*, lisez : *graveurs.*
— 463, — 23, *successifs*, lisez : *progressifs.*
— 492, — 29, *Waily*, lisez : *Wailly.*

3 2044 017 932 500